Gall. rev. 25

Almanach

m̄

Hiſt. Gall.

LE MINISTRE SECRÉTAIRE D'ÉTAT,

Au Sieur TESTU, *Editeur et Propriétaire de l'Almanach impérial.*

SA MAJESTÉ a reconnu l'utilité d'un Almanach impérial qui contînt et offrît avec précision la division et la nomenclature des Autorités constituées, et qui fournît au Public des notions exactes sur toutes les parties de l'administration de l'Empire.

L'ancienneté de celui dont vous êtes Editeur, les soins apportés chaque jour à sa rédaction ont fixé l'attention de SA MAJESTÉ; elle m'a chargé de transmettre à tous les Ministres l'ordre de fournir pour l'*Almanach impérial, seul*, tous les renseignemens propres à assurer l'exactitude de votre travail.

Vous voudrez bien remettre, chaque année, à la Secrétairerie d'Etat, avant le 15 décembre, une épreuve de l'Almanach impérial.

Vous êtes autorisé à imprimer la présente lettre en tête de chaque édition.

Signé **HUGUES B. MARET.**

BIBLIOTHECA
REGIA
MONACENSIS.

ÉPOQUES POUR L'ANNÉE 1810.

On compte depuis la première Olympiade d'Iphitus. . 2585 ans.
La Fondation de Rome, selon Varron. . . . . . 2565 ans.
L'Epoque de Nabonassar. . . . . 2557 ans.
La Venue de J.-C. . . . . 1810 ans.
L'Hégire ou ère des Musulmans, 1224 années lunaires jusqu'au 6 février, et depuis cette époque, 1225 années lunaires.

COMPUT ECCLÉSIASTIQUE POUR 1810.

Nombre d'Or. . . . 6
Epacte. XXV
Cycle solaire. . . . 27

Indiction Romaine. . . 13
Lettre Dominicale . . . G.

Les fêtes de l'église qui tombent un jour de la semaine, et qui sont conservées, sont indiquées en lettres majuscules, ainsi que les grandes fêtes qui tombent le dimanche, telles que la TOUSSAINT, etc.

Les autres fêtes, dont la célébration est remise, par suite des nouveaux règlemens ecclésiastiques, au dimanche le plus près, sont désignées par des lettres minuscules, telles que S. DENIS, etc.

SIGNES DU ZODIAQUE.

♈ Le Bélier, *Aries.*
♉ Le Taureau, *Taurus.*
♊ Les Gémeaux, *Gemini.*
♋ L'Ecrevisse, *Cancer.*
♌ Le Lion, *Leo.*
♍ La Vierge, *Virgo.*

♎ La Balance, *Libra.*
♏ Le Scorpion, *Scorpius.*
♐ Le Sagittaire, *Sagittarius.*
♑ Le Capricorne, *Capricornus.*
♒ Le Verseau, *Aquarius.*
♓ Les Poissons, *Pisces.*

PLANÈTES.

☿ Mercure.
♀ Venus.
♁ La Terre.
♂ Mars.

♃ Jupiter.
♄ Saturne.
♅ Herschel.

☉ Le Soleil.
● La Lune.

FIGURES DES LUNAISONS.

● Nouvelle Lune.
☽ Premier Quartier.

⊙ Pleine Lune.
☾ Dernier Quartier.

ECLIPSES DE L'AN 1810.

Il y aura cette année deux Eclipses de Soleil, invisibles à Paris.

JANVIER.

Ce nom vient de Janus, *roi d'Italie, que la superstition a déïfié, et peint à double visage, parce qu'il changea la face des hommes, de barbares les rendant polis, et qu'on le fit présider aux actions qui ont souvent deux faces et deux rapports, au passé et à l'avenir.*

Soleil au ♒ le 20, à 3 h. 14 min. du soir.

			Phases de la Lune.	Jours de la Lune.
1	lundi.	***La Circoncision.***		26
2	mardi.	s. Basile.		27
3	mercr.	**STE GENEVIÈVE.**		28
4	jeudi.	s. Rigobert.	● Nouvelle lune le 5, à 3 h. 46 min. du soir.	29
5	vendr.	s. Simeon Styl.		30
6	same.	**L'ÉPIPHANIE.**		1
7	*Dim.*	s. Théau, Orfèv.		2
8	lundi.	s. Lucien, Evêq.		3
9	mardi.	s. Furcy, Abbé.		4
10	mercr.	s. Paul, Hermite.		5
11	jeudi.	s. Théodore.		6
12	vendr.	s. Ferjus.	☽ Premier quart. le 12, à 0 h. 42 min. du soir.	7
13	same.	Baptême de N. S.		8
14	*Dim.*	s. Hilaire.		9
15	lundi.	s. Maur, Abbé.		10
16	mardi.	s. Guillaume.		11
17	mercr.	s. Antoine, Abbé.		12
18	jeudi.	Ch. de S. Pierre.		13
19	vendr.	s. Sulpice.		14
20	same.	s. Sébastien.	○ Pl. Lune le 20, à 5 h. 15 min. du soir.	15
21	*Dim.*	s. Agnès.		16
22	lundi.	s. Vincent, Mart.		17
23	mardi.	s. Ildefonse, Evêq.		18
24	mercr.	s. Babylas.		19
25	jeudi.	Conv. de S. P.		20
26	vendr.	ste Paule, Vierge.		21
27	same.	s. Julien, Ev.		22
28	*Dim.*	s. Charlemagne.	☾ Dernier quart. le 28, à 11 h. 19 min. du mat.	23
29	lundi.	s. Franç. de S.		24
30	mardi.	ste Batilde, R.		25
31	mercr.	s. Pierre Nol.		26

JANVIER.

La lune de ce mois a 30 jours. Du premier au 31, les jours croissent de 32 minutes le matin, et de 32 le soir.

Jours.	SOLEIL.						LUNE.				TEMS moyen au midi vrai.		
	Lever.		Couch.		Declin.		Lever.		Couch.				
	H.	M.	H.	M.	Deg.	M.	H.	M.	H.	M.	H.	M.	S.
1	7	53	4	8	23 Australe.	3	Matin.		0 Soir.	50	0	3	48
2	7	52	4	8	22	58	2	40	1	32	0	4	16
3	7	51	4	9	22	52	3	50	2	22	0	4	44
4	7	51	4	10	22	46	5	2	3	21	0	5	12
5	7	50	4	10	22	40	6	9	4	30	0	5	39
6	7	49	4	11	22	33	7	7	5	46	0	6	6
7	7	49	4	12	22	26	7	57	7	2	0	6	33
8	7	48	4	12	22	18	8	40	8	18	0	6	59
9	7	47	4	13	22	10	9	15	9	31	0	7	24
10	7	46	4	14	22	1	9	46	10	42	0	7	49
11	7	46	4	15	21	52	10	15	11	48	0	8	13
12	7	45	4	16	21	42	10	42	Matin.		0	8	37
13	7	44	4	17	21	33	11	9	0	53	0	8	59
14	7	43	4	18	21	22	11	37	1	55	0	9	22
15	7	42	4	19	21	12	0 Soir.	8	2	56	0	9	43
16	7	41	4	20	21	0	0	43	3	52	0	10	4
17	7	40	4	21	20	49	1	21	4	43	0	10	25
18	7	39	4	22	20	37	2	5	5	31	0	10	44
19	7	37	4	23	20	25	2	54	6	14	0	11	3
20	7	36	4	24	20	12	3	47	6	53	0	11	21
21	7	35	4	25	19	59	4	43	7	26	0	11	38
22	7	33	4	27	19	45	5	44	7	55	0	11	55
23	7	32	4	28	19	32	6	46	8	22	0	12	10
24	7	31	4	30	19	17	7	48	8	48	0	12	25
25	7	30	4	31	19	3	8	52	9	14	0	12	39
26	7	28	4	32	18	48	9	59	9	40	0	12	53
27	7	26	4	34	18	33	11	5	10	9	0	13	6
28	7	25	4	35	18	17	0 Mat.	14	10	41	0	13	17
29	7	24	4	37	18	1	1	24	11	18	0	13	28
30	7	23	4	38	17	45	2	32	0	2	0	13	39
31	7	21	4	40	17	29	3	39	0 Soir.	56	0	13	48

FEVRIER.

En latin Februarius, *qui signifie* purifier *et* faire des expiations, *ce qui se pratiquait pendant douze jours.* Februare *vient aussi de* Februus, *ancien Dieu des morts, et père de Pluton; et peut-être de-là* Febris, *fièvre, maladie qui envoie tant de sujets à ce Dieu.*

Soleil aux ♓ le 19, à 6 heures 1 min. du matin.

			Phases de la Lune.	Jours de la Lune.
1	jeudi.	s. Ignace.		27
2	vendr.	*La Purification.*		28
3	same.	s. Blaise.		29
4	*Dim.*	s. Philéas.	● Nouvelle lune le 4 à 3 h. 56 m. du mat.	30
5	lundi.	ste Agathe.		1
6	mardi.	s. Vaast.		2
7	mercr.	s. Romuald.		3
8	jeudi.	s. Jean de M.		4
9	vendr.	ste Appoline.		5
10	same.	ste Scholastique.		6
11	*Dim.*	s. Severin.	☽ Premier quart. le 11, à 7 h. 15 min. du soir.	7
12	lundi.	ste Eulalie.		8
13	mardi.	s. Grégoire.		9
14	mercr.	s. Valentin.		10
15	jeudi.	s. Faustin.		11
16	vendr.	ste Julienne.		12
17	same.	s. Théodule.		13
18	*Dim.*	*Septuagésime.*		14
19	lundi.	s. Gabin.	○ Pl. lune le 19, à 10 h. 9 min. du mat.	15
20	mardi.	s. Eucher.		16
21	mercr.	s. Pepin.		17
22	jeudi.	ste Isabelle.		18
23	vendr.	s. Mérault. *Vig.*		19
24	same.	s. Mathias, Apôtre.		20
25	*Dim.*	*Sexagésime.*		21
26	lundi.	s. Alexandre.	☾ Dernier quart. le 26, à 8 h. 46 m. du soir.	22
27	mardi.	ste. Honorine.		23
28	mercr.	s. Romain.		24

EPACTE XXV.

MARS.

Du Dieu Mars *, cru père de Romulus, qui peut-être par cette raison le mit le premier de l'année. Numa son successeur mit Janvier. En ce mois l'on donnoit les étrennes, on renouveloit le feu sacré, et on offroit des sacrifices à la Déesse des années.*

Soleil au ♈ le 21, à 6 h. 21 min. du matin.

			Phases de la Lune.	*Jours de la Lune.*
1	jeudi.	s. Aubin.		25
2	vendr.	s. Simplice.		26
3	same.	ste Cunégonde.		27
4	*Dim.*	*Quinquagésime.*		28
5	lundi.	s. Drausin.		29
6	mardi.	*Mardi Gras.* ste. Colette.	● Nouvelle lune le 5, à 1 h. 33 min. du soir.	1
7	mercr.	*Les Cendres.* s. T. d'Acq.		2
8	jeudi.	s. Jean de Dieu.		3
9	vendr.	ste Françoise.		4
10	same.	s. Doctrovée, Ab.		5
11	*Dim.*	*Quadragésime.*		6
12	lundi.	P. de N. S.		7
13	mardi.	ste. Euphrosie.	☽ Premier quart. le 13, à 2 h. 57 m. du mat.	8
14	mercr.	s. Lubin, Ev. *Quatre Tems.*		9
15	jeudi.	s. Zacharie.		10
16	vendr.	s. Cyriaque.		11
17	same.	ste Gertrude.		12
18	*Dim.*	*Reminiscere.*		13
19	lundi.	s. Joseph.		14
20	mardi.	s. Joachim.		15
21	mercr.	s. Benoît.	○ Pl. lune le 21, à 2 h. 41 min. du mat.	16
22	jeudi.	s. Aphrod.		17
23	vendr.	s. Paul.		18
24	same.	s. Gabriel.		19
25	*Dim.*	*Oculi. Annonciation.*		20
26	lundi.	s. Ludger, Ev.		21
27	mardi.	s. Ruper.		22
28	mercr.	s. Gontran, Roi.	☾ Dernier quart. le 28, à 3 h. 48 min. du mat.	23
29	jeudi.	s. Eustase.		24
30	vendr.	s. Rieul.		25
31	same.	ste Balbine.		26

AVRIL.

En latin Aprilis, *suivant Varron*, d'aprilis, *qui signifie* apéritif, *parce qu'alors la chaleur ouvre les pores et fait végéter la nature ; ou du grec* aphrizo, *qui signifie* écumer, *parce que les plantes poussent leurs fleurs comme l'écume de leurs fruits.*

Soleil au ♉ le 20, à 6 h. 58 m. du soir.

			Phases de la Lune.	*Jours de la Lune.*
1	*Dim.*	*Lœtare.*		27
2	lundi	s. Fr. de P.		28
3	mardi.	s. Richard.		29
4	mercr.	s. Ambroise.	🌑 Nouvelle lune le 4, à 1 h. 47 min. du mat	1
5	jeudi.	s. Vincent. F.		2
6	vendr.	ste Prudence.		3
7	same.	s. Clotaire.		4
8	*Dim.*	*La Passion.*		5
9	lundi.	s. Mauger.		6
10	mardi.	s. Macaire.		7
11	mercr.	s. Léon, Pape.	☽ Premier quart. le 11, à 10 h. 41 min. du soir.	8
12	jeudi.	s. Jules.		9
13	vendr.	s. Marcelin.		10
14	same.	s. Tiburce.		11
15	*Dim.*	*Les Rameaux.*		12
16	lundi.	s. Paterne.		13
17	mardi.	s. Anicet.		14
18	mercr.	s. Apolinaire.		15
19	jeudi.	s. Elphége.	🌕 Pl. lune le 19, à 3 h. 18 m. du soir.	16
20	vendr.	*Vendredi Saint.*		17
21	same.	s. Anselme.		18
22	*Dim.*	PASQUES.		19
23	lundi.	s. Georges, M.		20
24	mardi.	ste. Beuve.		21
25	mercr.	s. Marc, Evang.		22
26	jeudi.	s. Clet, Pape.	☾ Dernier quart. le 26, à 9 h. 37 m. du mat.	23
27	vendr.	s. Policarpe.		24
28	same.	s. Vital.		25
29	*Dim.*	*Quasimodo.*		26
30	lundi.	s. Eutrope.		27

image
not
available

MAI.

En latin Maïus *: on le nommoit ainsi chez les anciens peuples d'Italie, avant la fondation de Rome. Le nom de* Maïus *est celui que plusieurs peuples donnoient à Jupiter, et quelquefois à Mercure, à cause de sa mère* Maïa.

		Soleil aux ♊ le 21, à 7 h. 25 m. du soir.		*Jours de la Lune.*
1	mardi.	s. Jacques s. Phil.	*Phases de*	28
2	mercr.	s. Athanase.	*la Lune.*	29
3	jeudi.	Invent. ste. Croix.		30
4	vendr.	ste Monique.	🌑 Nouvelle	1
5	same.	Conv. s. August.	lune le	2
6	*Dim.*	*s. Jean Porte L.*	3, à 2 h. 55	3
7	lundi.	s. Stanislas.	min. du soir.	4
8	mardi.	s, Desiré.		5
9	mercr.	Tr. s. Nic.		6
10	jeudi.	s. Gordien.		7
11	vendr.	s. Mamert.	☽ Premier	8
12	same.	s. Pancrace.	quart. le	9
13	*Dim.*	s. Servais.	11, à 4 h. 51	10
14	lundi.	s. Boniface.	min. du soir.	11
15	mardi.	s. Isidore.		12
16	mercr.	s. Honoré.		13
17	jeudi.	s. Aquillin.		14
18	vendr.	s. Eric, Roi.		15
19	same.	s. Yves.	🌕 Pl. lune	16
20	*Dim.*	s. Bernardin.	le 19, à 0	17
21	lundi.	s. Sospice.	heur. 59 min.	18
22	mardi.	ste Julie, Vierge.	du mat.	19
23	mercr.	s. Didier.		20
24	jeudi.	s. Donatien.		21
25	vendr.	s. Urbain.	☾ Dernier	22
26	same.	s. Philippe, N.	quart. le	23
27	*Dim.*	s. Hildevert.	25, à 3 h. 34	24
28	lundi.	*Les Rogations.*	min. du soir.	25
29	mardi.	S. Maximin.		26
30	mercr.	s. Prothin		27
31	jeudi.	L'ASCENSION.		28

JUIN.

Junius, abrégé de Junonius*, qu'il avoit chez les peuples dont Rome s'est formée; ou peut-être introduit en mémoire de Junius Brutus, lorsqu'ayant chassé les Tarquins, il vint sur le Mont Cœli en rendre graces à Carne, Déesse du cœur.*

Soleil à ♋ le 22, à 4 heures 3 minutes du matin.

			Phases de la Lune.	*Jours de la Lune.*
1	vendr.	s. Pamphile.		29
2	same.	s. Pothin.		30
3	*Dim.*	ste Clotilde.		1
4	lundi.	s. Optat.	● Nouvelle lune le 3, à 4 h. 47 m. du mat.	2
5	mardi.	s. Boniface.		3
6	mercr.	s. Claude.		4
7	jeudi.	s. Paul de C. P.		5
8	vendr.	s. Médard.		6
9	same.	s. Vincent. *V. J.*		7
10	*Dim.*	PENTECOSTE.	☽ Premier quart. le 10, à 8 h. 31 min. du mat.	8
11	lundi.	s. Barnabé, Ap.		9
12	mardi.	ste. Basilide.		10
13	mercr.	s. Ant. de Pad. 4 *T.*		11
14	jeudi.	s. Basile, Ev.		12
15	vendr.	s. Modeste.		13
16	same.	s. Cyr.		14
17	*Dim.*	*La Trinité.*	☺ Pl. Lune le 17, à 8 heures 28 m. du mat.	15
18	lundi.	ste Marine, V.		16
19	mardi.	s. Gervais, s. Pro.		17
20	mercr.	s. Silvère, P. M.		18
21	jeudi.	FÊTE DIEU.		19
22	vendr.	s. Paulin, Evêq.		20
23	same.	s. Lanſranc. *Vig. Jeûne.*	☾ Dernier quart. le 23, à 10 h. 56 min. du soir.	21
24	*Dim.*	*Nativité de* s. J. B.		22
25	lundi.	s. Prosper.		23
26	mardi.	s. Babolein.		24
27	mercr.	s. Samson.		25
28	jeudi.	Oct. de F. D.		26
29	vendr.	s. PIERRE s. Paul.		27
30	same.	Com. de s. P.		28

JUILLET.

Ainsi nommé par les soins et sous le Consulat de Marc-Antoine, pour honorer la naissance de Jules-César, arrivée le 4 des Ides de ce mois. On le nommoit avant Quintilis, *étant le cinquième dans le Calendrier de Romulus.*

Soleil au ♌ le 23, à 2 heures 53 minutes du soir.

			Phases de la Lune.	*Jours de la Lune.*
1	*Dim.*	s. Martial.		29
2	lundi.	Visitat. de la V.		1
3	mard.	s. Anatole, Evêq.		2
4	merc.	Tr. de s. Mart. E.	● Nouvelle lune le 1, à 7 h. 16 min. du soir.	3
5	jeudi.	ste Zoé, Martyre.		4
6	vendr.	s. Tranquillin.		5
7	same.	ste Aubierge.		6
8	*Dim.*	s. Procope.		7
9	lundi.	s. Cyrille, Evêq.		8
10	mardi.	ste Félicité.	☽ Premier quart. le 9, à 9 h. 24 min. du soir.	9
11	mercr.	Tr. de s. Benoît.		10
12	jeudi.	s. Gualbert.		11
13	vendr.	s. Turiaf, Evêq.		12
14	same.	s. Bonaventure.		13
15	*Dim.*	s. Henri, Emp.		14
16	lundi.	s. N. D. M. C.	☺ Pl. lune le 16, à 2 h. 59 min. du soir.	15
17	mardi.	s. Clair.		16
18	mercr.	s. Thomas d'Acq.		17
19	jeudi.	s. Vincent de P.		18
20	vendr.	ste Marguerite.		19
21	same.	s. Victor, Mart.		20
22	*Dim.*	ste Magdeleine.		21
23	lundi.	s. Apollinaire.		22
24	mardi.	ste Christ. *J.Can.*	☾ Dernier quart. le 23, à 8 h. 48 min. du mat.	23
25	mercr.	s. Jacques le Maj.		24
26	jeudi.	Trans. s. Marcel.		25
27	vendr.	s. Pantaléon.		26
28	same.	ste Anne.	● Nouvelle lune le 31, à 10 h. 20 m. du mat.	27
29	*Dim.*	ste Marthe.		28
30	lundi.	s. Abdon.		29
31	mardi.	s. Germain Aux.		1

AOUT.

Ce mois avoit un nom tiré de son rang, savoir Sextilis; *le Sénat, pour faire honneur à Auguste, qui avoit dans ce mois obtenu le Consulat avant l'âge, qui avoit triomphé trois fois et subjugué l'Egypte, le nomma* Augustus; *par corruption* Août.

Soleil à la ♍, le 23 à 9 heures 18 min. du soir.

			Phases de la Lune.	*Jours de la Lune.*
1	mercr.	s. Pierre dans les Liens.		
2	jeudi.	s. Etienne, P.		2
3	vendr.	Inv. de Saint-Etienne.		3
4	same.	s. Dominique.		4
5	*Dim.*	s. Yon.		5
6	lundi.	Transfig. de N. S.		6
7	mardi.	s. Gaétan.		7
8	mercr.	s. Justin, Martyr.	☽ Premier quart. le 8, à 7 h. 30 min. du mat.	8
9	jeudi.	s. Romain.		9
10	vendr.	s. Laurent, Mart.		10
11	same.	*Susc. de la ste C.*		11
12	*Dim.*	ste Claire, Vier.		12
13	lundi.	s. Hypolite.		13
14	mardi.	s. Eusebe, *Vig. j.*		14
15	mercr.	ASSO. S. NAPOLÉON. ANNIV. DU CONCORD.	🌕 Pl. lune le 14, à 9 heures 55 m. du soir.	15 16
16	jeudi.	s. Roch.		17
17	vendr.	s. Mammès, Mart.		18
18	same.	ste Hélène, Im.		19
19	*Dim.*	s. Louis, Ev.		20
20	lundi.	s. Bernard, Ab.		21
21	mardi.	s. Privat.	☾ Dernier quart. le 21, à 9 h. 52 min. du soir.	22
22	mercr.	s. Symphorien.		23
23	jeudi.	ste Sidoine.		24
24	vendr.	s. Barthélemy, A.		25
25	same.	s. Louis.		26
26	*Dim.*	s. Zéphirin, Pape.		27
27	lundi.	s. Césaire.		28
28	mardi.	s. Augustin.		29
29	mercr.	s. Médéric, Ab.	● Nouvelle lune le 30, à 1 h. 44 min. du mat.	30
30	jeudi.	s. Fiacre.		1
31	vendr.	s. Ovide.		2

SEPTEMBRE.

September, *par syncope de* septem ab imbre, *le septième après les neiges, qui se divisaient en premières et secondes neiges; ces noms populaires sont ceux des mois que quelques auteurs ont retranchés mal-à-propos du Calendrier de Romulus.*

Soleil à la ♎ le 23, à 5 heures 52 min. du soir.

			Phases de la Lune.	*Jours de la Lune.*
1	same.	s. Leu, s. Gilles.		3
2	*Dim.*	s. Lazare.		4
3	lundi.	s. Grégoire.		5
4	mardi.	ste Rosalie.		6
5	mercr.	s. Bertin, Abbé.		7
6	jeudi.	s. Eleuthère.		8
7	vendr.	s. Cloud, Prêtre.	☽ Premier quart. le 6, à 3 h. 33 min. du soir.	9
8	same.	*Nativité de la Vierge.*		10
9	*Dim.*	s. Omer, Evêque.		11
10	lundi.	s. Nicolas Tol.		12
11	mardi.	s. Hyacinthe.		13
12	mercr.	s. Raphaël.		14
13	jeudi.	s. Maurille, Abbé.	☺ Pl. lune le 13, à 6 h. 26 min. du matin.	15
14	vendr.	Exalt. de ste Croix.		16
15	same.	s. Nicomède.		17
16	*Dim.*	ste Euphémie.		18
17	lundi.	s. Lambert.		19
18	mardi.	s. Jean-Chrysostôme.		20
19	mercr.	s. Janvier. 4. T.		21
20	jeudi.	s. Eustache.	☾ Dernier quart. le 20, à 2 h. 14 min. du soir.	22
21	vendr.	s. Mathieu, Ap.		23
22	same.	s. Maurice.		24
23	*Dim.*	ste Thècle.		25
24	lundi.	s. Andoche.		26
25	mardi.	s. Firmin, Evêque.		27
26	mercr.	ste Justine, Martyr.		28
27	jeudi.	s. Côme, s. Damien.	● Nouvelle lune le 28, à 4 h. 55 min. du soir.	29
28	vendr.	s. Céran, Evêque.		30
29	same.	s. Michel Archange.		1
30	*Dim.*	s. Jérôme.		2

OCTOBRE.

October *tire son nom de la même source que le précédent : Domitien, né dans ce mois, voulut lui donner son nom, et à Septembre son surnom de* Germanicus, *parce que c'étoit le mois où il était parvenu à l'Empire ; ses vains projets périrent avec lui.*

Soleil au ♏ le 24, à 1 heure 56 minutes du matin.

				Jours de la Lune.
1	lundi.	s. Remy, Evêque.	*Phases de la Lune.*	3
2	mardi.	ss. Anges Gard.		4
3	mercr.	s. Denis, l'Aréop.		5
4	jeudi.	s. François d'Ass.		6
5	vendr.	ste Aure, Vierge.	☽ Premier quart. le 5, à 10 h. 24 min. du soir.	7
6	same.	s. Bruno.		8
7	*Dim.*	ste Julie.		9
8	lundi.	ste Brigitte.		10
9	mardi.	s. **Denis.**		11
10	mercr.	ss. Géréon, etc.		12
11	jeudi.	ss. Nicaise, etc.		13
12	vendr.	s. Donatien.	🌕 Pl. lune le 12, à 5 h. 16 min. du soir.	14
13	same.	s. Géraud, C.		15
14	*Dim.*	s. Caliste, Pape.		16
15	lundi.	ste Thérèse, V.		17
16	mardi.	s. Gal, Abbé.		18
17	mercr.	s. Cerbonney.		19
18	jeudi.	s. Luc, Evangél.		20
19	vendr.	ss. Savinien, etc.		21
20	same.	s. Caprais.	☾ Dernier quart. le 20, à 9 h. 27 min. du mat.	22
21	*Dim.*	ste Ursule.		23
22	lundi.	s. Melon, Evêque.		24
23	mardi.	s. Hilarion.		25
24	mercr.	s. Magloire.		26
25	jeudi.	s. Crépin, s. Crép.		27
26	vendr.	s. Evariste.		28
27	same.	s. Frumence.		29
28	*Dim.*	s. Siméon s. Jude.	🌑 Nouvelle lune le 28, à 7 h. 7 min. du mat.	1
29	lundi.	s. Faron, Evêque.		2
30	mardi.	s. Lucain.		3
31	mercr.	s. Quentin. *Vig.* J.		4

OCTOBRE.

NOVEMBRE.

November *est formé de ces mots*, novem ab imbre, *parce qu'il était le neuvième depuis l'hiver. L'Empereur Commode essaya vainement de changer son nom et celui de Décembre.*

Soleil au ♐ le 22, à 10 heures 16 minutes du soir.

			Phases de la lune.	*Jours de la Lune.*
1	jeudi.	LA TOUSSAINT.		5
2	vendr.	*Les Trépassés.*		6
3	same.	s. Marcel.		7
4	*Dim.*	s. Charles.	☽ Premier quart. le 4, à 5 h. 7 min. du mat.	8
5	lundi.	ste Bertille.		9
6	mardi.	s. Léonard.		10
7	mercr.	s. Florent.		11
8	jeudi.	stes Reliques.		12
9	vendr.	s. Mathurin.		13
10	same.	s. Léon le Grand.		14
11	*Dim.*	s. Martin, Evêq.	☺ Pl. lune le 11, à 6 h. 38 minutes du matin.	15
12	lundi.	s. Vrain, Evêque.		16
13	mardi.	s. Gendulfe.		17
14	mercr.	s. Bertrand.		18
15	jeudi.	s. Eugène.		19
16	vendr.	s. Edme.		20
17	same.	s. Agnan, Evêque.		21
18	*Dim.*	ste Aude.	☾ Dernier quart. le 19, à 6 h. 18 min. du mat.	22
19	lundi.	ste Elisabeth.		23
20	mardi.	s. Edmond.		24
21	mercr.	Présent. de la V.		25
22	jeudi.	ste Cécile.		26
23	vendr.	s. Clément.		27
24	same.	s. Severin, Solit.		28
25	*Dim.*	ste Catherine.		29
26	lundi.	ste Genev. des A.	● Nouvelle lune le 26, à 7 h. 53 min. du soir.	30
27	mardi.	s. Vital.		1
28	mercr.	s. Saturnin.		2
29	jeudi.	s. Maximin.		3
30	vendr.	s. André, Apôtre.		4

NOVEMBRE.

La lune de ce mois a 29 jours. Du premier au 30, les jours décroissent de 40 minutes le matin, et de 39 minutes le soir.

Jours.	SOLEIL.			LUNE.		Tems moyen au midi vrai.
	Lever.	*Couch.*	*Déclin.*	*Lever.*	*Couch.*	
	H. M.	H. M.	Dég. M.	H. M.	H. M.	H. M. S.
1	7 4	4 55	14 19 Australe.	11 17 M.	8 36 Soir.	11 43 46
2	7 6	4 54	14 39	0 9 Soir.	9 40	11 43 45
3	7 7	4 52	14 58	0 54	10 50	11 43 45
4	7 9	4 50	15 16	1 33	Matin.	11 43 45
5	7 10	4 49	15 35	2 8	0 3	11 43 47
6	7 12	4 47	15 53	2 40	1 15	11 43 49
7	7 14	4 46	16 11	3 9	2 28	11 43 52
8	7 15	4 44	16 29	3 39	3 41	11 43 55
9	7 17	4 43	16 46	4 9	4 52	11 44 0
10	7 18	4 41	17 3	4 41	6 1	11 44 5
11	7 20	4 40	17 20	5 17	7 8	11 44 11
12	7 21	4 38	17 37	5 56	8 12	11 44 18
13	7 23	4 37	17 53	6 40	9 10	11 44 26
14	7 24	4 35	18 9	7 29	10 3	11 44 35
15	7 25	4 34	18 25	8 22	10 50	11 44 45
16	7 27	4 33	18 40	9 18	11 29	11 44 55
17	7 28	4 31	18 55	10 15	0 5	11 45 7
18	7 30	4 30	19 10	11 14	0 37	11 45 19
19	7 31	4 29	19 24	Matin.	1 5	11 45 32
20	7 32	4 27	19 38	0 14	1 31	11 45 46
21	7 33	4 26	19 51	1 16	1 57	11 46 0
22	7 35	4 25	20 5	2 19	2 22	11 46 16
23	7 36	4 23	20 17	3 24	2 50	11 46 32
24	7 37	4 22	20 30	4 32	3 20	11 46 50
25	7 38	4 21	20 42	5 41	3 54	11 47 7
26	7 39	4 20	20 54	6 51	4 35	11 47 26
27	7 40	4 19	21 5	7 59	5 23	11 47 46
28	7 41	4 18	21 16	9 2	6 20	11 48 6
29	7 43	4 17	21 26	9 59	7 24	11 48 27
30	7 44	4 16	21 37	10 48	8 35	11 48 48

DÉCEMBRE.

December, *abrégé de* decem ab imbre, *le dixième depuis les neiges. L'année se comptoit, avant Romulus, par le temps des neiges, et depuis les neiges: on a distingué les mois par des noms différens, et transféré l'ordre ancien de l'année.*

Soleil au ♑ le 22, à 10 heures 3 minutes du mat.

			Phases de la lune.	*Jours de la Lune.*
1	same.	s. Eloi, Evêq.		5
2	*Dim.*	{ ANNIV. DU COURONN. ET DE LA BATAIL. D'AUSTERLITZ.		6
3	lundi.	s. Anthème.		7
4	mardi.	ste Barbe.	☽ Premier quart. le 3, à 0 h. 53 min. du soir.	8
5	mercr.	s. Sabas.		9
6	jeudi.	s. Nicolas.		10
7	vendr.	ste Fare, Vierge.		11
8	same.	*La Conception.*		12
9	*Dim.*	ste Gorgonie.		13
10	lundi.	ste Valeyre.	○ Pl. lune le 10, à 10 heur. 30 min. du soir.	14
11	mardi.	s. Fuscien, Mart.		15
12	mercr.	s. Damas, Pape.		16
13	jeudi.	ste Luce.		17
14	vendr.	s. Nicaise.		18
15	same.	s. Mesmin.		19
16	*Dim.*	ste Adélaïde.		20
17	lundi.	ste Olympiade.		21
18	mardi.	s. Némèse.		22
19	mercr.	s. Gatien, Ev. 4 *T.*	☾ Dernier quart. le 19, à 2 h. 56 min. du mat.	23
20	jeudi.	s. Philogone.		24
21	vendr.	s. Thomas, Ap.		25
22	same.	s. Cheromon.		26
23	*Dim.*	ste Victoire.		27
24	lundi.	*Vigile jeûne.*		28
25	mardi.	NOEL.		29
26	mercr.	*s. Etienne.*		1
27	jeudi.	*s. Jean Evang.*	● Nouvelle lune le 26, à 7 heures 18 min. du mat.	2
28	vendr.	Les ss. Innocens.		3
29	same.	s. Thomas Can.		4
30	*Dim.*	ste Colombe.		5
31	lundi.	s. Silvestre, Pape.		6

RAPPORT *du Calendrier Grégor. avec les Cal. Réformé, Russe, Hébraïq. et Musulman.*

Cal. Gr. JANVIER.	*Cal. Réformé.* JANVIER.	*Cal. Russe.* DECEMBRE.	*Cal. Hebraï.* TEBETH.	*Hegire ou Ere des Musulmans*, 1224. DSOUL-QA'DÈH	
1 lundi.	1 *Nouvel an.*	20 Ignace	25	25 2e. j.	DSOUL-QA'DÈH, XIe. Mois.
2 mardi.	2 Abel, Seth	21 Julienne	26	26 3e. j.	(Mois *du repos*, etc.).
3 mercr.	3 Enoch	22 Anast.	27	27 4e. j.	
4 jeudi.	4 Loth.	23 10 M. en C	28	28 5e. j.	
5 vend.	5 Siméon	24 Eugénie	29	29 *Jour d'assemblée.*	
6 sam.	6 *Epiphanie*	25 *Noël.*	1 SCHEB. S.	30 Sabt.	
7 *Dim.*	7 *I. d. a. l'E.*	26 *d. C de l V*	2	1 1er. j.	DSOUL-HHEDJÈH, XIIe. Mois.
8 lundi.	8 Erard.	27 Etienne	3	2 2e. j.	(Mois *du pèlerinage*) de la Mekke,
9 mardi.	9 Martial	28 12000 m.	4	3 3e. j.	etabli par Abraham et Ismaël, sui-
10 mercr.	10 Paul l'Her.	29 14000 I.	5	4 4e. j.	vant les traditions musulmanes, et
11 jeudi.	11 Hygin.	30 Anysie.	6	5 5e. j.	observé encore par les Musul-
12 vend.	12 Renauld	31 Melanie.	7	6 *Jour d'as.*	mans.
		JANVIER.			
13 sam.	13 Hilaire	1 *Circ.*	8 Sabat.	7 Sabt.	
14 *Dim.*	14 *II. d. a. l'E.*	2 *d. Sylv.*	9	8 1er. j.	*Terouyyéh.* Le Prophète demande
15 lundi.	15 Maure.	3 Mal.	10	9 2e. j.	la vue de Dieu.
16 mardi.	16 Marcel	4 C 70 a.	11	10 3e. j.	*Youm él-qourbán.* (jour du sacrifice)
17 mercr.	17 Antoine.	5 Téoph.	12	11 4e. j.	à la Mekke ; le petit béyrâm des
18 jeudi.	18 Prisce.	6 *Epiphan.*	13	12 5e. j.	Turks. Il dure quatre jours.
19 vend.	19 Marius	7 Jean B.	14	13 *Jour d'assemblée.*	Fin du petit Béyrâm.
20 sam.	20 Fab. et Séb.	8 Georges	15 *J. de J. S.*	14 Sabt.	
21 *Dim.*	21 *III. d. a. l'E*	9 *d. Polyeu.*	16	15 1er. j.	
22 lundi.	22 Vincent.	10 Greg.	17	16 2e. j.	
23 mardi.	23 Emérence	11 Théodose	18	17 3e. j.	* *E'yd ghadyr* (fête de l'Etang) auprès
24 mercr.	24 Timothée.	12 Tatienne.	19	18 4e. j.*	duquel Mohhammed remit le kha-
25 jeudi.	25 C. de S. P.	13 Hermile.	20	19 5e. j.	lyfat à A'ly. Elle est particulière
26 vend.	26 Polycarpe	14 P. D. M. S	21	20 *Jour d'ass.*	aux Persans.
27 sam.	27 Chrysost.	15 Paul	22 Sabat.	21 Sabt.	* *E'yd messálehh* (fête de la paix)
28 *Dim.*	28 *IV. d. a. l'E.*	16 *d. P. ès L*	23	22 1er. j.	entre Mohhammed et les Arabes.
29 lundi.	29 Valère.	17 Antoine	24	23 2e. j.*	**Tesseddouq engouchtéry*. (Remise
30 mardi.	30 Aldegonde	18 At. Cyr.	25	24 3e. j.	de la bague) de A'ly à un pauvre.
31 mercr.	31 Virgile	19 Macaire	26	25 4e. j.*	Fête chez les Persans.
FEVRIER.	FEVRIER.				
1 jeudi.	1 Brigitte.	20 Euthyme	27	26 5e. j.	
2 vend.	2 *Purificat.*	21 Maxim.	28	27 *Jour d'assemblée.*	
3 sam.	3 Blaise	22 Timothée	29 Sabat.	28 Sabt.	
4 *Dim.*	4 *V. d. a. l'E.*	23 *d. Clém.*	30	29 1er. j.	
5 lundi.	5 Agathe	24 Xenie	1 ADAR.	30 2e. j.	
6 mardi.	6 Dorothée	25 Greg. T.	2	1 3e. j.	MOHHARREM. Ier. Mois de l'année
7 mercr.	7 Richard.	26 Xénoph.	3	2 4e. j.	musulmane 1225. (Mois *sacré*),
8 jeudi.	8 Salomon	27 Chrysos.	4	3 5e. j.	parce que les anciens Arabes s'interdi-
9 vend.	9 Apollonie.	28 Euphr. T.	5	4 *J. d'as.*	soient toute hostilité pendant ce mois.
10 sam.	10 Scholastiq.	29 Ignace	6 Sabat.	5 Sabt.	*Nota.* Leur annee étoit solaire.
11 *Dim.*	11 *VI. d. a. l'E.*	30 *d. Hippol.*	7	6 1er. j.	
12 lundi.	12 Eulalie	31 Cyr. J.	8	7 2e. j.	
		FEVRIER.			
13 mardi.	13 Castor	1 Try.	9	8 3e. j.	*E'yd qatl.* (Fête du meurtre) de
14 mercr.	14 Valentin	2 *Pur.*	10	9 4e. j.	Hhoceïn, le principal imâm des
15 jeudi.	15 Faustin	3 Simon.	11	10 5e. j.*	Persans. Elle dure 10 jours.
16 vend.	16 Julienne	4 Isidor	12	11 *Jour d'ass.*	* *E'yd a'chour.* (Fête du 10) à
17 sam.	17 Constantin	5 Agath.	13 Sabat.	12 Sabt.	Maroc.
18 *Dim.*	18 *Septuagés.*	6 *d. Buc.*	14 *Purim*	13 1er. j.	
19 lundi.	19 Gabin	7 Par.	15	14 2e. j.	
20 mardi.	20 Euchaire	8 Théo.	16	15 3e. j.	
21 mercr.	21 Eléonore.	9 Nicép.	17	16 4e. j.	
22 jeudi.	22 Ch. de S. P.	10 Caral.	18	17 5e. j.	
23 vend.	23 Serein	11 Blaise.	19	18 *J. d'asseemblée.*	
24 sam.	24 *Matthias*	12 M. Al.	20 Sabat.	19 Sabt.	
25 *Dim.*	25 *Sexagésime*	13 *d. Mar.*	21	20 1er. j.	
26 lundi.	26 Porphire	14 Aux.	22	21 2e. j.	
27 mardi.	27 Leandre	15 Onés.	23	22 3e. j.	
28 mercr.	28 Nestor	16 Pamp.	24	23 4e. j.	

RAPPORT *du Calendrier Grégor. avec les Cal. Réformé, Russe, Hébraïq. et Musulm*

Cal. Gr. MARS.	*Cal. Réformé.* MARS.	*Cal. Russe.* FEVRIER.	*Cal. Hébraï.* ADAR.	*Hégire ou Ere des Musulmans*, 1223. MOHHARREM	
1 jeudi.	1 Aubin.	17 Théodore	25	24 5e. j.	
2 vend.	2 Simplice	18 Léon P.	26	25 *Jour d'assemblée.*	
3 sam.	3 Cunégonde	19 Archippe	27 Sabat.	26 Sabt.	
4 *Dim.*	4 Esto Mihi	20 *d. LéonC.*	28	27 1er. j.	
5 lundi.	5 Fréderic	21 Timot. *Masl.*	29	28 2e. j.	
6 mardi.	6 *Mardi Gras*	22 Eugén.	30	29 3e. j.	
7 mercr.	7 Félicité	23 Polic.	1 VEADAR.	30 4e. j.	
8 jeudi.	8 Philémon	24 F. de P	2	1 5e. j.	SSAFAR, IIe. Mois. (*Dépar*
9 vend.	9 Adelaïde	25 Tarase	3	2 *Jour d'ass.*	pour la guerre. Les anciens Ar
10 sam.	10 Alexandre	26 Porp. *C. du gr. C. jusq. à P.*	4 Sabat.	3 Sabt.	bes commençoient alors leu
11 *Dim.*	11 *Invocavit.*	27 *d. Proc*	5	4 1er. j.	excursions.
12 lundi.	12 Grégoire	28 Basile	6	5 2e. j.	
13 mardi.	13 Euphrasie	MARS. 1 Eud	7	6 3e. j.	
14 mercr.	14 *Q. Tems.*	2 Th.	8	7 4e. j.	
15 jeudi.	15 Christophe	3 Eutr	9	8 5e. j.	
16 vend.	16 Cyriaque	4 Gérase	10	9 *Jour d'assemblée.*	
17 sam.	17 Gertrude	5 C. M.	11 Sabat.	10 Sabt.	
18 *Dim.*	18 *Reminiscere*	6 *d.42 m*	12	11 1er. j.	
19 lundi.	19 Joseph	7 Bas. le G.	13 *J. Esther*	12 2e. j.	
20 mardi.	20 Robert	8 Théoph.	14 *Purim.*	13 3e. j.	
21 mercr.	21 Benoit	9 40 Mart.	15 *Sus. Pur.*	14 4e. j.	
22 jeudi.	22 Casimir	10 Codrat	16	15 5e. j.	
23 vend.	23 Evrard	11 Sophron.	17	16 *Jour d'assemblée.*	
24 sam.	24 Gabriel	12 Teoph.	18 Sabat.	17 Sabt.	
25 *Dim.*	25 *An. de la V.*	13 *d. Nicép.*	19	18 1er. j.	
26 lundi.	26 Emmanuel	14 Benoît	20	19 2e. j.	
27 mardi.	27 Hubert	15 Agapet	21	20 3e. j.	
28 mercr.	28 Eustache	16 Sab. M.	22	21 4e. j.	
29 jeudi.	29 Malchus	17 Alexis	23	22 5e. j.	
30 vend.	30 Rieul	18 Gontran	24	23 *Jour d'assemblée.*	
31 sam.	31 Amos	19 Chrys. D	25 Sabat.	24 Sabt.	
AVRIL.	AVRIL.				
1 *Dim.*	1 *Lætare*	20 *d. M. deS.*	26	25 1er. jour.	
2 lundi.	2 Amelie	21 J. Ev.	27	26 2e. j.	
3 mardi.	3 Darius	22 Basile	28	27 3e. j.	*Tchahârchambèh ssoûry.* (Mer-
4 mercr.	4 Ambroise	23 Nicon	29	28 4e. j.	credi de la trompette) ou de la
5 jeudi.	5 Osée	24 Zacharie	1 NISAN.	29 5e. j.	fin du monde, suivant les Persans.
6 vend.	6 *Jeûne*	25 *Annonc.*	2	1 *Jour d'as.*	RABY'I ÈL-ÈWWEL. IIIe. Mois.
7 sam.	7 Hégésippe	26 C. de G.	3 Sabat.	2 Sabt.	(*Premier printemps*).
8 *Dim.*	8 *Judica*	27 *d. Matr.*	4	3 1er. j.	
9 lundi.	9 Bogislas	28 Etienne	5	4 2e. j.	
10 mardi.	10 Daniel	29 Marc	6	5 3e. j.	
11 mercr.	11 Ezéchiel	30 Jean	7	6 4e. j.	
12 jeudi.	12 Jules	31 Hypace	8	7 5e. j.	
13 vend.	13 Patrice	AVRIL. 1 Marie	9	8 *Jour d'assemblée.*	
14 sam.	14 Tiburce	2 Tite	10 Sabat.	9 Sabt.	
15 *Dim.*	15 *D. des R.*	3 *d. Nic.*	11	10 1er. j.	
16 lundi.	16 Charise	4 Joseph	12	11 2e. j.	*Leïlèh mubârekèh.* (Nuit sainte).
17 mardi.	17 Rodolphe	5 Théodule	13	12 3e. j.	*Mevloud.* (Nativité) du Pro-
18 mercr.	18 Valérien	6 Eutyche	14	13 4e. j.	phète. Fête instit. par Murâd
19 jeudi.	19 *Jeudi S.*	7 Georges	15 *Pâques*	14 5e. j.	III, en 1588.
20 vend.	20 *Vendr. S.*	8 Hérodote	16 *Sec. F.*	15 *Jour d'assemblée.*	
21 sam.	21 Adolaire	9 Eupsyche	17 Sabat.	16 Sabt.	
22 *Dim.*	22 *Pâques*	10 *d. Térenc.*	18	17 1er. j.	*Mevloud.* (Naissance du Prophète
23 lundi.	23 *lundi de P.*	11 Antipas	19	18 2e. j.	suivant les Chi'ytes).
24 mardi.	24 Aubert	12 Bas. deP.	20	19 3e. j.	
25 mercr.	25 Marc. Ev.	13 Artémon	21 *7 Fêtes.*	20 4e. j.	
26 jeudi.	26 Clète	14 Martin	22 *F. de F. S*	21 5e. j.	
27 vend.	27 Anastase	15 Aristarq.	23	22 *Jour d'as.*	
28 sam	28 Vital	16 Agape	24 Sabat.	23 Sabt.	
29 *Dim.*	29 *Quasimodo*	17 *d. Pâques*	25	24 1er. j.	
30 lundi.	30 Eutrope	18 Jean	26	25 2e. j.	

Cal. Gr. MAI.	*Cal. Reforme.* MAI.	*Cal. Russe.* AVRIL.	*Cal. Hébraï.* NISAN.	*Hégire ou Ere des Musulmans.* BABY'I ÊL ÊWWEL.
1 mardi.	1 *Phil. Jaq.*	19 Jean l'He.	27	26 3e. j.
2 mercr.	2 Sigismond	20 Theodore	28	27 4e. j.
3 jeudi.	3 Inv. de S. C	21 Janvier	29	28 5e. j.
4 vend.	4 Florian	22 Theodoric	30	29 *Jour d'assemblée.*
5 sam.	5 Gothard	23 Georges	1 YJAR. S.	30 Sabt.
6 *Dim.*	6 *Mis. Dom.*	24 *d. Sabas*	2	1 1er. j. BABY'I ÊT-TSANY, IVe. Mois.
7 lundi.	7 Godefroi	25 *d.* Marc	3	2 2e. j. (*Second printemps*).
8 mardi.	8 Stanislas	26 Basile	4	3 3e. j.
9 mercr.	9 Job	27 Simeon	5	4 4e. j.
10 jeudi.	10 Epimaque	28 Jason.	6	5 5e. j.
11 vend.	11 Mamert	29 9 Mart.	7	6 *Jour d'assemblée.*
12 sam.	12 Pancrace	30 Jacq. Ap.	8 Sabat.	7 Sabt.
13 *Dim.*	13 *Jubilate*	1 *d. Jer.* MAI	9	8 1er. j.
14 lundi.	14 Christian	2 Ath.	10	9 2e. j.
15 mardi.	15 Sophie	3 Timothee	11	10 3e. j.
16 mercr.	16 Sara	4 Pelagie	12	11 4e. j.
17 jeudi.	17 Jodoque	5 Irène	13	12 5e. j.
18 vend.	18 Liboire	6 Job	14	13 *Jour d'assemblée.*
19 sam.	19 Potentien	7 App. S. C.	15 Sabat.	14 Sabt..
20 *Dim.*	20 *Cantate*	8 *d. Jean*	16	15 1er. j.
21 lundi.	21 Prudence	9 Ev. Nic.	17	16 2e. j.
22 mardi.	22 Hélène	10 Simon	18 *F. de l'E.*	17 3e. j.
23 mercr.	23 Desiré	11 Erneste C	19	18 4e. j.
24 jeudi.	24 Suzane	12 Epiph.	20	19 5e. j.
25 vend.	25 Urbain	13 Glycère	21	20 *Jour d'assemblée.*
26 sam.	26 Bède	14 Isidore.	22 Sabat.	21 Sabt.
27 *Dim.*	27 *Rogate*	15 *d. Pacôme*	23	22 1er. j.
28 lundi.	28 Guillaume	16 Théodore	24	23 2e. j.
29 mardi.	29 Manice	17 Andronic	25	24 3e. j.
30 mercr.	30 Edouard	18 Théodose	26	25 4e. j.
31 jeudi.	31 *Ascension*	19 Patrice	27	26 5e. j.
JUIN.	JUIN.			
1 vend.	1 Nicodème	20 Thalale	28	27 *Jour d'assemblée.*
2 sam.	2 Ephraïm	21 Cons. Hél.	29 Sabat.	28 Sabt.
3 *Dim.*	3 *Exaudi*	22 *d. Basil.*	1 SIVAN.	29 1er. j.
4 lundi.	4 Carpace	23 Michel	2	1 2e. j. DJOUMADY ÊL-ÊWWEL, Ve. Mois.
5 mardi.	5 Boniface	24 Siméon	3	2 3e. j. (*Premier* mois *des gelees*).
6 mercr.	6 Benigne	25 C. S. J	4	3 4e. j.
7 jeudi.	7 Lucrece	26 *Ascen.*	5	4 5e. j.
8 vend.	8 Médard	27 Théra.	6 *Pentecôce*	5 *Jour d'assemblée.*
9 sam.	9 Felicien	28 Nicetas	7 2 *S. F. S.*	6 Sabt.
10 *Dim.*	10 *Pentecôte*	29 *d. Théod.*	8	7 1er. j.
11 lundi.	11 *Lundi de P.*	30 Isaac	9	8 2e. j.
12 mardi.	12 Basilide	31 Herm.	10	9 3e. j.
13 mercr.	13 *Quatre T.*	1 Justin. JUIN.	11	10 4e. j.
14 jeudi.	14 Elysée	2 Niceph	12	11 5e. j.
15 vend.	15 Vite	3 Lucile	13	12 *Jour d'assemblée.*
16 sam.	16 Justine	4 Me. P.	14 Sabat.	13 Sabt.
17 *Dim.*	17 *Trinité*	5 *d. Pent.*	15	14 1er. j.
18 lundi.	18 Gervaise	6 Bessarion	16	15 2e. j.
19 mardi.	19 Sylvère	7 Théod. S.	17	16 3e. j.
20 mercr.	20 Silas	8 Th. S.	18	17 4e. j.
21 jeudi.	21 Aubin	9 Cyr A.	19	18 5e. j.
22 vend.	22 Acace	10 Timo.	20	19 *Jour d'assemblée.*
23 sam.	23 Basile	11 Barth. *Jeûne de St. Pierre.*	21 Sabat.	20 Sabt.
24 *Dim.*	24 *1 d. a. T.*	12 *d. Onu.*	22	21 1er. j.
25 lundi.	25 Eloi	13 Aquil.	23	22 2e. j.
26 mardi.	26 Jerémie	14 Elise	24	23 3e. j.
27 mercr.	27 Les 7 fr. D.	15 Amos	25	24 4e. j.
28 jeudi.	28 Léon	16 Tych.	26	25 5e. j.
29 vend.	29 *P. et P.*	17 Eman.	27	26 *Jour d'assemblée.*
30 sam.	30 Com. S. P.	18 Léonce	28 Sabat.	27 Sabt.

RAPPORT du *Calendrier Grégor. avec les Cal. Réformé, Russe, Hébraïque et Musul.*

Cal. Gr.	*Cal. Réformé.*	*Cal. Russe.*	*Cal. Hébraï.*	*Hégire ou Ere des Musulmans.*	
JUILLET.	JUILLET.	JUIN.	SIVAN	DJOUMADY ÈL ÈWWEL	
1 *Dim.*	1 2. *Trinité*	19 *d. Jud. A.*	29	28 1er. jour.	
2 lundi.	2 *V. de N. D.*	20 Methode	30	29 2e. j.	
3 mardi.	3 Ulric	21 Julien	1 TAMUZ.	30 3e. j.	
4 mercr.	4 Corneille	22 Eusebe	2	1 4e. j.	DJOUMADY ÈT-TSANY, VI Mois. (*Second mois de gelees*).
5 jeudi.	5 *Charlotte*	23 Agrippine	3	2 5e. j.	
6 vend.	6 Isaïe	24 N. d. J. B.	4	3 *Jour d'as.*	
7 sam.	7 Vilibald	25 Febronie	5 Sabat.	4 Sabt.	
8 *Dim.*	8 3. *Trinité*	26 *d. David*	6	5 1er. j.	
9 lundi.	9 Louise	27 Samson	7	6 2e. j.	
10 mardi.	10 7 Freres	28 Cyr. J.	8	7 3e. j.	
11 mercr.	11 Pie	29 Pier. et P	9	8 4e. j.	
12 jeudi.	12 Henri	30 C. d. A.	10	9 5e. j.	
13 vend.	13 Marguerite	1 Cô. et D JUILLET.	11	10 *Jour d'assemblée.*	
14 sam.	14 Bonaventure	2 Vd. n. d	12 Sabat.	11 Sabt.	
15 *Dim.*	15 4. *Trinité.*	3 *d Hyac*	13	12 1er. j.	
16 lundi.	16 Ruth	4 André	14	13 2e. j.	
17 mardi.	17 Alexis	5 Athan.	15	14 3e. j.	
18 mercr.	18 Eugène.	6 Sisoës	16	15 4e. j.	
19 jeudi.	19 Rufine.	7 Thomas	17	16 5e. j.	
20 vend.	20 Elie	8 Procope	18	17 *Jour d'assemblée.*	
21 sam.	21 Praxède	9 Pancrace	19 Sabat.	18 Sabt.	
22 *Dim.*	22 5 *Trinité*	10 *d 45 Mden*	20	19 1er. j.	
23 lundi.	23 Apollin	11 Euphem.	21	20 2e. j.	
24 mardi.	24 Christine	12 Procle	22	21 3e. j.	
25 mercr.	25 *Jacq Ap.*	13 C. de Ga.	23	22 4e. j.	
26 jeudi.	26 Anne	14 Aquilée	24	23 5e. j.	
27 vend.	27 Marthe	15 Cyriaque	25	24 *Jour d'assemblée.*	
28 sam.	28 Pantaléon	16 Athénog	26 Sabat.	25 Sabt.	
29 *Dim.*	29 6. *Trinité*	17 *d. Marine*	27	26 1er. j.	
30 lundi.	30 Abdon	18 Hyac.	28	27 2e. j.	
31 mardi.	31 Ignace	19 Die M.	29	28 3e. j.	
AOUT.	AOUT.				
1 mercr.	1 Pierre ès L.	20 Elie P.	1 AB.	29 4e. j.	
2 jeudi.	2 Gustave	21 Sim. J.	2	1 5e. j.	REDJEB. VIIe. Mois. (Mois *respectable*) chez les anciens Arabes, à cause des pratiques religieuses et des treves.
3 vend.	3 *Auguste*	22 Marie	3	2 *J. d'as.*	
4 sam.	4 Dominique	23 Trophime	4 Sabat.	3 Sabt.	
5 *Dim.*	5 7. *Trinité*	24 *d. Christ.*	5	4 1er. j.*	
6 lundi.	6 Sixte	25 Anne	6	5 2e. j.	**Leïlét él-ghaïbèh*. (Nuit du mystère), la conception du prophete.
7 mardi.	7 Afre	26 Herm.	7	6 3e. j.	
8 mercr.	8 Cyrille	27 Pantaléon	8	7 4e. j.	
9 jeudi.	9 Roland	28 Prochore	9 *Dest. du T*	8 5e. j.	
10 vend.	10 Laurent	29 Callinique	10	9 *Jour d'assemblée.*	
11 sam.	11 Herman	30 Silas	11 Sabat.	10 Sabt.	
12 *Dim.*	12 8. *Trinité.*	31 *d. Eudo.*	12	11 1er. j.	
13 lundi.	13 Hippolyte	1 B d. l'E AOUT. *Jeûne de la mere de Dieu*	13	12 2e. j.	
14 mardi.	14 Eusebe	2 Elien.	14	13 3e. j.	
15 mercr.	15 As. de la V.	3 Isaac	15 *J. de Joie*	14 4e. j.	
16 jeudi.	16 Roch	4 7 Mart.	16	15 5e. j.	
17 vend.	17 Bertrand	5 Eusign.	17	16 *Jour d'assemblée.*	
18 sam.	18 Agapet	6 Transf.	18 Sabat.	17 Sabt.	
19 *Dim.*	19 9. *Trinité*	7 *d. Dom*	19	18 1er. j.	
20 lundi.	20 Bernard	8 Emile	20	19 2e. j.	
21 mardi.	21 Adolphe	9 Matth.	21	20 3e. j.	
22 mercr.	22 Thimothée	10 Laur.	22	21 4e. j.	
23 jeudi.	23 Zachée	11 Euple	23	22 5e. j.	
24 vend.	24 *Barthelemi*	12 Phoce	24	23 *Jour d'assemblée.*	
25 sam.	25 Louis	13 Maxim	25 Sabat.	24 Sabt.	
26 *Dim.*	26 10. *Trinité*	14 *d. M. P*	26	25 1er. j.	
27 lundi.	27 Guebhard	15 *Assompt.*	27	26 2e. j.	*Léïlét él-mirâdje*. (Nuit de l'ascension) de Mohhammed.
28 mardi.	28 Augustin	16 S Suaire	28	27 3e. j.	
29 mercr.	29 Déc. S J-B	17 Myron	29	28 4e. j.	
30 jeudi.	30 Benjamin	18 Flore.	30	29 5e. j.	
31 vend.	31 Paulin	19 André S.	1 ELUL.	30 *Jour d'assemblée.*	

RAPPORT *du Calendrier Grégor. avec les Cal. Réformé, Russe, Hébraïque et Musulman.*

Cal. Gr.	*Cal. Réformé.*	*Cal. Russe.*	*Cal. Hébraï.*	*Hegire* ou *Ere des Musulmans.*	
SEPTEMB	SEPTEMBRE.	AOUT.	ELUL.	CHA'BAN.	
1 sam.	1 Egyde	20 Samuel	2 Sabat.	1 Sabt.	CHA'BAN. VIII^{e}. Mois. (*Pousse*
2 *Dim.*	2 11. *Trinité*	21 *d. Taddée*	3	2 1^{er}. jour.	*des arbres*).
3 lundi.	3 Grégoire	22 Agath.	4	3 2^{e}. j.	
4 mardi.	4 Rosalie	23 Loup	5	4 3^{e}. j.	
5 mercr.	5 Hercule	24 Eutyche	6	5 4^{e}. j.	
6 jeudi.	6 Magne	25 Barthel.	7	6 5^{e}. j.	
7 vend.	7 Reine	26 Natalie	8	7 *Jour d'assemblée.*	
8 sam.	8 Nat. de la V.	27 Poemen	9 Sabat.	8 Sabt.	
9 *Dim.*	9 12. *Trinité*	28 *d. Moïse*	10	9 1^{er}. j.	
10 lundi.	10 Sosthene	29 d. de J B	11	10 2^{e}. j.	
11 mardi.	11 Prote	30 Alexand.	12	11 3^{e}. j.	
12 mercr.	12 Syrus	31 C. de M.	13	12 4^{e}. j.	
13 jeudi.	13 Materne	1 Simon SEPTEMBRE.	14	13 5^{e}. j.	
14 vend.	14 Exalt. S. C.	2 Mam.	15	14 *Jour d'assemblée.*	
15 sam.	15 Marianne	3 Anth.	16 Sabat.	15 Sabt.	*Leïlét él-bérdt*. (La nuit de
16 *Dim*	16 13. *Trinité*	4 *d. Bab.*	17	16 1^{er}. j.	l'examen) des actions des hommes
17 lundi.	17 Lambert	5 Zach.	18	17 2^{e}. j.	inscrites par les Anges.
18 mardi.	18 Tite	6 Pl. de G.	19	18 3^{e}. j.	
19 mercr.	19 *Quatre T.*	7 Sozon	20	19 4^{e}. j.	
20 jeudi.	20 Fauste	8 N. de la V.	21	20 5^{e}. j.	
31 vend.	21 *Matthieu*	9 Joa. Ap.	22	21 *Jour d'assemblée.*	
22 sam.	22 Maurice	10 Ménodore	23 Sabat.	22 Sabt.	
23 *Dim.*	23 14. *Trinité*	11 *d. Théod*	24	23 1^{er}. j.	
24 lundi.	24 C. de S. J B.	12 Auton.	25	24 2^{e}. j.	
25 mardi.	25 Cléophas	13 R. du T.	26	25 3^{e}. j.	
26 mercr.	26 Cyprien	14 Ex. S. C.	27	26 4^{e}. j.	
27 jeudi.	27 Come et D.	15 Nicétas	28	27 5^{e}. j.	
28 vendr.	28 Venceslas	16 Euphémie	29	28 *J. d'ass.*	
29 sam.	29 *Michel*	17 Sophie	1 *T. n. a S* 5571	29 Sabt.	
30 *Dim.*	30 15. *Trinité*	18 Eumène	2 *Sec. F.*	1 1^{er}. j.	RAMADHAN, IX^{e}. Mois. (*Chaleur*
OCTOB.	OCTOBRE.				*dévorante*). Les Musulmans ob-
1 lundi.	1 Remi	19 Troph.	3 *J. de Gec.*	2 2^{e}. j.	servent pendant ce mois un jeûne
2 mardi.	2 Léodège	20 Eustache	4	3 3^{e}. j.	rigoureux ; ils ne mangent qu'a-
3 mercr.	3 Jaïre	21 Codrat	5	4 4^{e}. j.	près le coucher du soleil.)
4 jeudi.	4 François	22 Phocas.	6	5 5^{e}. j.	
5 vend.	5 Foi	23 C. d. J. B.	7	6 *Jour d'assemblée.*	
6 sam.	6 Frédérique	24 Thècle	8 Sabat.	7 Sabt.	
7 *Dim.*	7 16. *Trinité*	25 *d. Euphr.*	9	8 1^{er}. j.	
8 lundi.	8 Pelage	26 J. de T	10 *F. d. l. R.*	9 2^{e}. j.	
9 mardi.	9 Denys	27 Callistrat.	11	10 3^{e}. j.	
10 mercr.	10 Friedman	28 Chariton	12	11 4^{e}. j.	
11 jeudi.	11 Bourkard	29 Cyria.	13	12 5^{e}. j.	
12 vend.	12 Maximil.	30 Grégoire	14	13 *Jour d'assemblée.*	
13 sam.	13 Edouard	1 P d. n. d OCTOBRE.	15 *F. de T S.*	14 Sabt.	
14 *Dim.*	14 17. *Trinité*	2 *d. Cyp*	16 *Sec. F.*	15 1^{er}. j.	
15 lundi.	15 Hédevige	3 Denis	17	16 2^{e}. j.	
16 mardi.	16 Gal. Ab.	4 Hiérot.	18	17 3^{e} j.	
17 mercr.	17 Florentin	5 Charitine	19	18 4^{e} j.	
18 jeudi.	18 Luc Ev.	6 Th. d'A.	20	19 5^{e}. j.	
19 vend.	19 Ferdinand	7 Ser. Bac.	21 *Fête de P.*	20 *Jour d'assemblée.*	
20 sam.	20 Vendelin	8 Pélage	22 *Cong S.*	21 Sabt.	
21 *Dim.*	21 18. *Trinité*	9 *d. Jaq. A*	23 *Allégres.*	22 1^{er}. j.	
22 lundi.	22 Cordule	10 Enlampe	24	23 2^{e}. j.	
23 mardi.	23 Séverin	11 Philippe	25	24 3^{e}. j.	**Leïlét él-qadr*. (Nuit de la toute-
24 mercr.	24 Nathan	12 Probe	26	25 4^{e}. j.	puissance), où la première révéla-
25 jeudi.	25 Crépin	13 Carpe	27	26 5^{e}. j.	tion fut faite à l'Apôtre de Dieu.
26 vend.	26 Amand	14 Nasaire	28	27 *J. d'as.* *	
27 sam.	27 Sabine	15 Lucien	29 Sabat.	28 Sabt.	**CHAWWAL, X^{e}. Mois. (*Accouple-*
28 *Dim.*	28 19. *Trinité*	16 *d. Longin*	30	29 1^{er}. j.	*ment*) des chameaux.
29 lundi.	29 Narcisse	17 Osée	1 MARCHE.	30 2^{e}. j.	**E'yd-fithr*. (Fête de la rupture du
30 mardi.	30 Hartman	18 Luc	2	1 3^{e}. j.**	jeûne) de Ramadhân. C'est le
31 mercr.	31 *F. de la R.*	19 Joël P.	3	2 4^{e}. j.*	Grand Béyrâm des Turks.

image
not
available

AVIS.

Les Noms des Fonctionnaires publics, membres de la Légion d'honneur, sont dans l'Almanach, suivis de ce signe, Savoir:

Les Grands Officiers décorés du Grand Aigle, (G. A. ✻).
Les Grands Officiers, (G. ✻).
Les Commandans, (C. ✻).
Les Officiers, (O. ✻).
Et les Chevaliers, ✻.

Les titres accordés par S. M., et les promotions faites dans la Légion d'Honneur pendant l'impression de cet Ouvrage, ne pourront être indiqués cette année.

TABLE

Des Chapitres et des Sections contenus dans ce Volume.

CHAPITRE Ier. Naissances et alliances des Princes et Princesses de l'Europe, Cardinaux, Ministres d'Etat et de Cabinets des Puissances Etrangères, Ambassadeurs et Ministres des Puissances Etrangères résidant près Sa Majesté l'Empereur ; Ambassadeurs de Sa Majesté près les puissances Etrangères. 39
- Sect. Iere. Naissances et alliances des Princes de l'Europe, etc. 39
- Sect. II. Cardinaux. 58
- Sect. III. Ministres d'Etat et de Cabinets des Puissances Etrangères. 60
- Sect. IV. Ambassadeurs. 65

CHAPITRE II. Titulaires des grandes Dignités de l'Empire ; Ministres et grands Officiers. 69

CHAPITRE III. Maisons de l'Empereur. de l'Impératrice, des Princes et Princesses ; Maison militaire. 71
- Sect. Iere. Maison de l'Empereur. 71
- Sect. II. Maison de l'Impératrice. 77
- Sebtion III. Officiers qui composoient la Maison des Princes François montés sur des Trônes Etrangers. 77
- Sect. IV. Maison de l'Impératrice Joséphine. 78
- Sect. V. Maisons du Prince et de la Princesse de Borghèse. 80
- Sect. VI. Maison de la Princesse Elisa, Grande Duchesse de Toscane. 81
- Sect. VII. Maison de Madame Mère de l'Empereur et Roi. 82
- Sect. VIII. Maison militaire. 83

CHAPITRE IV. 96
- Sect. Iere. Sénat. 96
- Sect. II. Conseil d'État. 104
- Sect. III. Corps Législatif. 111
- Sect. IV. Haute-Cour Impériale. 122
- Sect. V. Cour de Cassation. 123
- Sect. VI. Cour des Comptes. 132

CHAPITRE V. Légion d'honneur, Ordre des trois Toisons d'Or. Ordre de la Couronne de Fer, Ordres Etrangers. Conseil du sceau des titres. 137

SECT. Ire. Gouvernement de Paris. 686

SECT. II. Préfecture du département, Sous-Préfectures, etc. 689

SECT. III. Préfecture de Police. 709

SECT. IV. Garde de Paris. 722

SECT. V. Organisation judiciaire. 724

SECT. VI. Organisation financière. 763

SECT. VII. Organisation commerciale. 782

SECT. VIII. Organisat. des Cultes. 790

SECT. IX. Instruction publique. 795

SECT. X. Administrations de Bienfaisance et service de santé. 822

SECT. XI. Manufactures, Arts et Métiers, etc. 845

POPULATION des 4 parties du monde. Celle des villes de France, leurs départemens, et les jours de départs des courriers pour les villes où il y a bureaux de postes, et les départs pour les pays étrangers. 846

MESSAGERIES, etc. 879

EXTRAIT du cérémonial du Palais. 884

DEUILS de Cour. 885

Deuils particuliers. 889

Vélocifères et Coches d'eau. 890

TABLEAUX comparatifs des nouveaux poids, mesures et monnoies de France, des mesures, poids et monnoies étrangères. 893

TABLE des matières. 900

Fin de la Table des Chapitres et des Sections.

ITALIE.

Napoléon, Empereur des François, *couronné* Roi d'Italie, 26 Mai 1805. *Voyez* France.

Eugène-Napoléon, Vice-Roi. *Voyez* CONFÉDÉRATION DU RHIN, Grand-Duché de Francfort.

SICILES.

Joachim Napoléon, *né* 25 Mars 1771, Grand Amiral de l'Empire, Roi des Deux-Siciles, le 15 juillet 1808, *marié* 20 Janvier 1800, à

Marie-Annunciade-Caroline, sœur de l'Empereur des François, Reine des Deux-Siciles, le 15 juillet 1808, *née* 25 mars 1782. De ce mariage :

Napoléon Achille, Prince Royal, *né* 21 Janvier 1801.

Napoléon-Lucien Charles, son frère, *né* 16 Mai 1803.

Lætitia Josephe, sa sœur, *née* 25 Avril 1802.

Louise-Julie Caroline, sa sœur, *née* 22 Mars 1805.

Lucques et Piombino.

Marie-Anne-Eliza, sœur de l'Empereur des François, *née* 3 Janvier 1777, Grande Duchesse, ayant le Gouvernement général des Départemens de la Toscane, *mariée* 5 Mai 1797, à

Félix, Prince de Lucques et de Piombino, *né* 18 Mai 1762. De ce mariage:

Napoléon Élisa, Princesse de Piombino, *née* le 3 juin 1806.

HOLLANDE.

Louis Napoléon, frère de l'Empereur des François, Connétable de l'Empire, *né* 2 Septembre 1778, Roi de Hollande 24 Mai 1806, *marié* 3 Janvier 1802, à

Hortense Eugénie, *née* 10 Avril 1783, Reine de Hollande, 24 Mai 1806; de ce mariage:

Napoléon Louis, Prince Royal de Hollande, Grand Duc de Berg et de Clèves, *Voyez* CONFEDERATION DU RHIN. Berg et Clèves.

Charles-Louis Napoléon, son frère, *né* 20 Avril 1808.

CONFEDERATION DU RHIN.

GRAND-DUCHÉ DE FRANCFORT.

Charles, *né* 8 février 1744, Archevêque, Prince Primat, Grand-Duc, Prince souverain d'Aschaffenbourg, Francfort, Fulde, etc.,

Eugène Napoléon, Vice-Roi d'Italie, Prince de Venise, Archi-Chancelier d'Etat de l'Empire, Prince héréditaire, *né* 3 septembre 1780, *marié* 13 Janvier 1806, à

Auguste-Amélie de Bavière, *née* 21 Juin 1788. De ce mariage:

Josephine-Maximilienne-Eugenie Napoléone, Princesse de Bologne, *née* 14 Mars 1807.

Hortense-Eugenie Napoléon, sa Sœur, *née* 23 Déc. 1808.

BAVIÈRE.

IEN-JOSEPH, *né* 27 Mai 1756, **Roi** de Bavière en
marié 30 Septembre 1785, à Marie-Wilhelmine-Au-
de Hesse-Darmstadt, *veuf* 30 Mars 1796, *remarié*
s 1797, à
QUE-GUILLELMINE-CAROLINE, princesse de Bade,
de Bavière, *née* 13 Juillet 1776.

RLES-AUGUSTE, Prince Royal, *né* 25 Août 1786
HÉODORE-MAXIMILIEN-AUGUSTE, son frère, *né* 7
95.

MÉLIE, sa sœur. *Voy.* ITALIE.
E-AUGUSTE, sa sœur. *Voy.* WURTEMBERG.

Enfans du 2e lit.

-LOUISE,
GUSTE. } *nées* 12 Novembre 1801.

IIE-DOR.-WILHEL.
NE-LÉOPOLDINE. } *nées* 27 Janvier 1805.

LHELMINE, *née* 30 Août 1808.
LIE-AUGUSTE, sœur du Roi. *Voyez* CONFÉDÉ-
DU RHIN. SAXE.

E-LÉOPOLDINE, Archiduchesse d'Autriche, *née* 11
1776, *veuve* 16 Février 1799, de Charles-Théodore
e.

IE, *né* 10 Novembre 1752, *marié* 30 Janvier

NE, sœur du Roi, *née* 18 Juillet 1753. De ce
:

STE, *né* 1 Août 1786, *marié* 26 mai 1807, à
OUISE-JULIE, Princesse d'Aremberg, *née* 10
89. De ce mariage :

N-JOSEPH, *né* 4 décembre 1808.
ABETH-AMÉLIE-FRANÇOISE, sœur du Duc Pie-
Voyez NEUCHATEL.

WURTEMBERG.

, *né* 6 Nov. 1754, Roi de Wurtemberg, en 1806,
uverain en Souabe et de Teck, *veuf* 27 Septembre
le Augustine-Caroline-Frédérique-Louise de Bruns-
olfenbuttel, *remarié* le 18 Mai 1797, à
E-AUGUSTE-MATHILDE, Princesse Royale d'An-
, *née* 29 Septembre 1766, Reine de Wurtemberg,
e souveraine en Souabe et de Teck.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME-CHARLES, fils du premier lit, Prince royal de Wurtemberg, *né* 27 Sept. 1781, *marié* 8 Juin 1808, à

CHARLOTTE-AUGUSTE, fille du roi de Bavière, *née* 8 Février 1792.

PAUL-CHARLES-FRÉDÉRIC-AUGUSTE, son frère, *né* 19 Janv. 1785, *marié* 28 Septembre 1805, à

CATHERINE-CHARLOTTE-GEORGINE, fille du Duc régnant de Saxe-Hildburghausen, *née* 17 Juin 1787. De ce mariage:

FRÉDÉRIC-CHARLES-AUGUSTE, *né* 21 Février 1808.

FRÉDÉRIQUE-CHARLOTTE-MARIE, sa sœur, *née* 9 Janvier 1807.

FRÉDÉRIQUE-CATHERINE-SOPHIE-DOROTHÉE, fille du roi. *Voy.* WESTPHALIE.

LOUIS-FRÉDÉRIC-ALEXANDRE, Duc de Wurtemberg, frère du Roi, *né* 30 Août 1756, *remarié* en secondes nôces 28 Janvier 1797, à

HENRIETTE, Princesse de Nassau Weilbourg, *née* 22 Avril 1780.

ADAM-CHARLES-GUILLAUME-STANISLAS-EUGÈNE-PAUL-LOUIS, fils du premier lit, *né* 16 Janvier 1792.

ALEXANDRE-PAUL-LOUIS-CONSTANTIN, fils du second lit, *né* 9 Septembre 1804.

MARIE-DOROTHÉE-LOUISE-GUILLELMINE-CAROLINE, sa sœur, *née* 1er Novembre 1797.

LOUISE-AMÉLIE-GUILLELMINE-PHILIPPINE, sa sœur, *née* 28 Juin 1799.

PAULINE-THÉRÈSE-LOUISE, sa sœur, *née* 11 Septembre 1800.

ELISABETH-ALEXANDRINE-CONSTANCE, sa sœur, *née* 27 Février 1802

EUGÈNE-FRÉDÉRIC-HENRI, frère du Roi, *né* 21 Novembre 1758, *marié* 21 Janvier 1787, à

LOUISE, Princesse de Stollberg-Gedern, Duchesse Douairière de Saxe-Meinungen, *née* 13 Oct. 1764. De ce mariage:

FRÉDÉRIC-EUGÈNE-CHARLES-PAUL-LOUIS, *né* 8 Janvier 1788.

FRÉDÉRIC-PAUL-GUILLAUME, *né* 25 Juin 1797.

FRÉDÉRIQUE-SOPHIE-DOROTHÉE-MARIE-LOUISE, sa sœur, *née* 4 Juin 1789.

GUILLAUME-FRÉDÉRIC-PHILIPPE, Duc de Wurtemberg, frère du Roi, *né* 27 Décembre 1761, *marié* 28 Août 1800, à

FRÉDÉRIQUE-FRANÇOISE-WILHELMINE, Comtesse Rhodis de Tunderfeld, *née* 18 Janvier 1777. De ce mariage:

CHRÉTIEN-FRÉDÉRIC-ALEXANDRE, Comte de Wurtemberg, *né* 5 Novembre 1801.

FERDINAND-FRÉDÉRIC-AUGUSTE, Duc de Wurtemberg, frère du Roi, *né* 22 Octobre 1763, *marié* 18 Mars 1795, à

ALBERTINE-WILHELMINE-AMÉLIE DE SCHWARTZBOURG-SONDERSHAUSEN, *née* 5 Avril 1771.

BADE.

Charles Frédéric, *né* 22 Novembre 1728, Grand Duc de Bade, Duc de Zœhringen, *marié* 22 Janvier 1751, à Charlotte-Louise de Hesse-Darmstadt, *veuf* 8 Avril 1783, *remarié* le 24 Novembre 1787, à
Louise-Caroline, Comtesse de Hochberg, *née* Geyer de Geyersberg, 26 Mai 1768.

Charles-Louis-Frédéric, Grand Duc héréditaire, *né* 8 Juin 1786, fils de feu Prince Charles-Louis, premier fils du Grand Duc régnant, *marié* 7 Avril 1806, à
Stéphanie-Louise Adrienne Napoléon, *née* 28 août 1789.

Frédéric de Bade, 2^e^. fils du premier mariage du Grand Duc régnant, *né* 29 Août 1756, *marié* 9 Décembre 1791 à
Christiane-Louise de Nassau Usingen, *née* 16 Août 1776.

Louis-Auguste-Guillaume, son frère, *né* 9 Février 1763.

Charles-Léopold-Frédéric, fils du second lit, *né* 29 Août 1790.

Guillaume-Auguste-Frédéric, son frère, *né* 8 Avril 1792.

Maximilien-Frédéric-Jean-Ernest, son frère, *né* 9 Décembre 1796.

Amélie-Christine-Caroline, sa sœur, *née* 26 Janvier 1795.

Catherine-Amélie-Christine-Louise,
Frédérique-Guillelmine-Caroline. *Voy.* CONFÉDÉRATION DU RHIN, Bavière.
} Sœurs du Grand Duc héréd., *nées* 13 Juillet 1776.

Louise-Marie-Auguste-Elisabeth-Alexiewna, sœur du Grand Duc héréditaire. *Voyez* Russie.

Frédérique-Dorothée-Guillelmine, sa sœur. *Voyez* Suède.

Marie-Elisabeth-Guillelmine, sa sœur, *née* 7 Sept. 1782.

Willelmine-Louise, sa sœur. *Voy.* CONFÉDÉRATION DU RHIN, Hesse-Darmstadt.

Amélie-Frédérique de Hesse-Darmstadt, *née* 20 Juin 1754, *veuve* 16 Décembre 1801, du Prince Charles-Louis.

BERG ET CLÈVES.

Napoléon Louis, Prince Royal de Hollande, *né* 11 Octobre 1804, Grand Duc de Berg et de Clèves, le 3 Mars 1809.

HESSE-DARMSTADT.

Louis X, *né* 14 Juin 1753, Grand Duc de Hesse-Darmstadt, *marié* 19 Février 1777, à
Louise-Caroline-Henriette, *née* 15 Février 1761, fille du Prince George Guillaume de Hesse-Darmstadt. De ce mariage :

Louis, Prince héréditaire, *né* 26 Décembre 1777, *marié* 19 Juin 1804, à
Wilhelmine Louise de Bade, *née* 16 Septembre 1788, fille du feu prince héréditaire Charles-Louis de Bade.

Hohenzollern-Hechingen.

Hermann-Frédéric Otto, Prince de Hohenzollern-Hechingen, *né* 30 Juillet 1751, *marié* en troisièmes noces le 12 Juin 1779, à
Marie-Antoinette-Monique, fille de François-Ernest, Comte de Zeil-Wurtzach.

Frédéric-Hermann, Prince héréditaire, fils du 2e. lit, *né* 22 Juillet 1776, *marié* 26 avril 1800, à
Pauline, Princesse de Courlande et Sagan. De ce mariage:

Frédéric-Guillaume Hermann, *né* 16 février 1801.

Louise-Julie, fille du premier lit, *née* 1er. Novembre 1774.

Marie-Antoinette-Philippine-Joséphine, fille du 3e. lit, *née* 8 Février 1781, *mariée* 12 Juillet 1803, à
Frédéric-Louis Truchsess, Comte héréditaire de Waldbourg-Capustigal.

Thérèse-Charlotte, sa sœur, *née* 19 Janvier 1786.

Maximilienne-Antoinette, sa sœur, *née* 3 Novembre 1787.

Joséphine, sa sœur, *née* 14 Mai 1790.

Hohenzollern-Sigmaringen.

Antoine-Aloys-Meinrad-François, Prince de Hohenzollern-Sigmaringen, *né* 20 Juin 1762, *marié* 12 Août 1782, à
Amélie-Séphirine, fille de Philippe-Joseph, Prince de Salm-Kyrbourg, *née* 6 Mars 1760. De ce mariage:

Charles-Antoine, Prince héréditaire, *né* 20 Février 1785.

Salm-Salm.

Constantin-Alexandre, Prince de Salm-Salm, *né* 22 Novembre 1762, *veuf* en secondes noces, 16 Juin 1806, de Marie, fille du Comte Chrétien de Sternberg.

Guillaume-Florentin-Louis-Charles, fils du premier lit, Prince héréditaire, *né* 17 Mars 1786.

Enfans du 2e. lit.
George-Léopold-Maximilien-Christophe, *né* 11 Avril 1793.
Auguste, *né* 29 Janvier 1798.
François-Frédéric-Philippe, *né* 5 Juillet 1801.
Eléonore, *née* 6 Décembre 1794.
Jeanne, *née* 5 Août 1796.
Sophie, *née* 1er. Novembre 1799.

Salm-Kyrbourg.

Frédéric IV, Prince de Salm-Kirbourg, *né* 14 Décembre 1789.

Maurice-Gustave-Adolphe, son oncle, *né* 27 Septembre 1761, tuteur Régent, *marié* 11 avril 1782, à
Christiane-Marie-Louise, Comtesse de Wartemberg, *née* 5 août 1758.

Charles-Frédéric, Prince héréditaire, *né* 2 Février 1783, *marié* 3 Août 1804, à
Marie-Paulowne, *née* 15 février 1786, fille de l'Empereur Paul Ier de Russie. De ce mariage :
Marie-Louise-Alexandrine-Catherine-Anne-Elisabeth-Caroline, Princesse de Saxe-Weimar, *née* 3 Février 1808.
Charles-Bernard, frère du Prince hérédit., *né* 30 Mai 1792.
Caroline-Louise, sa sœur, *née* 18 Juillet 1786.

Saxe-Gotha.

Auguste, Duc de Saxe-Gotha, *né* 23 Novembre 1772, *marié* en secondes noces 24 Avril 1802, à
Caroline-Amélie de Hesse, *née* 11 Juillet 1771.
Dorothée-Louise-Pauline-Charlotte-Frédériq. Auguste, fille du premier lit, *née* 21 Décembre 1800.
Frédéric, frère du Duc régnant, *né* 28 Novembre 1774.

Saxe-Meinungen.

Bernard-Erich Freund, *né* 17 Décembre 1803, Duc de Saxe-Meinungen le 24 Décembre 1803.
Louise-Eléonore de Hohenlohe-Langenbourg, *née* 11 Août 1763, Duchesse douairière, Tutrice et Régente.
Amélie-Adélaïde-Louise-Thérèse-Caroline, sœur du Duc, *née* 13 Août 1792.
Ida, sa sœur, *née* 25 Juin 1794.

Saxe-Hildburghausen.

Frédéric Feldmar, *né* 29 Avril 1763, *marié* 3 Septembre 1785, à
Charlotte-Georgine-Frédérique-Louise de Mecklenbourg Strelitz, *née* 17 Novembre 1769. De ce mariage :
Joseph-George Frédéric, Prince héréditaire, *né* 27 Août 1789.
Georges-Charles-Frédéric, son frère, *né* 24 Juillet 1796.
Frédéric-Guillaume-Charles-Joseph, son frère, *né* 4 Octobre 1801.
Edouard-Guillaume-Chrétien, son frère, *né* 3 Juillet 1804.
Catherine-Charlotte-Georgine, sa sœur. *Voyez* CONFÉDÉRATION DU RHIN, Wurtemberg.
Thérèse-Charlotte-Louise-Frédérique Amélie, sa sœur, *née* 8 Juillet 1792.
Charlotte-Louise-Frédérique-Amélie-Alexandrine, sa sœur, *née* 28 Janvier 1794.

Saxe-Cobourg-Saalfeld.

Ernest-Frédéric-Antoine, Duc de Saxe-Cobourg-Saalfeld en 1808, *né* 2 Janvier 1784.
Ferdinand-Georges-Auguste, son frère, *né* 28 Mars 1785.
Léopold-Georges-Chrétien-Frédéric, son frère, *né* 16 Décembre 1790.

Sophie-

Guillaume-Léopold, Prince de Lippe-Detmold, Princesse régente pendant la minorité de son fils.

Frédéric Albert-Auguste, frère du Prince, *né* 8 Déc. 1797.

Lippe-Schaumbourg.

George-Guillaume, Prince de Lippe-Schaumbourg, *né* 20 Décembre 1784.

Guillelmine-Charlotte, sa sœur, *née* 18 Mai 1783.

Caroline-Louise, sa sœur, *née* 29 Novembre 1786.

Mecklenbourg-Schwerin.

Frédéric-François, Duc de Mecklenbourg-Schwerin, *né* 10 Décembre 1756, *veuf* 1er Janvier 1808.

Frédéric-Louis, Prince héréditaire, *né* 13 Juin 1778, *veuf* 24 Septembre 1803 d'Hélène Pawlovna, Grande Duchesse de Russie.

Paul-Frédéric, fils du Prince héréditaire, *né* 15 Septembre 1800.

Marie-Louise-Frédérique-Alexandrine-Elisabeth-Charlotte, sa sœur, *née* 31 Mars 1803.

Gustave-Guillaume, frère du Prince héréditaire, *né* 31 Janvier 1781.

Charles-Auguste Chrétien, son frère, *né* 2 Juillet 1782.

Adolphe-Frédéric, son frère, *né* 18 Décembre 1785.

Charlotte-Frédérique, leur sœur. *Voyez* DANEMARCK.

Mecklenbourg-Strélitz.

Charles-Louis-Frédéric, Duc de Mecklenbourg-Strélitz, *né* 10 octobre, 1741, *veuf* en secondes noces de Charlotte-Wilhelmine-Christiane-Louise de Hesse-Darmstadt.

Georges-Charles-Frédéric-Joseph, fils du premier lit, Prince héréditaire, *né* 12 Août 1779.

Charlotte-Georgine-Frédérique-Louise, sœur du Prince héréditaire. *Voyez* CONFÉDÉRATION DU RHIN. *Saxe-Hildburghausen.*

Thérèse-Mathilde-Amélie, sa sœur, *née* 5 avril 1773.

Louise-Auguste-Wilhelmine-Amélie, sa sœur. *Voyez* PRUSSE.

Frédérique-Caroline-Sophie, sa sœur, *née* 2 mars 1778.

Charles-Frédéric-Auguste, fils du second lit, *né* 30 novembre 1785.

Ernest-Gottlob-Albert, frère du Duc régnant, *né* 27 Août 1742.

Sophie-Charlotte, sa sœur. *Voyez* GRANDE-BRETAGNE.

Reuss-Ebersdorf.

Henri II, Prince de Reuss-Ebersdorf, *né* 16 Mai 1761, *marié* 16 août 1791, à

Louise-Henriette de Hoym, *née* 30 Mars 1772. De ce mariage :

Christiane-Louise, tante du Prince, *née* 2 novembre 1775, *mariée* 10 avril 1796, au
Prince **Ernest Constantin.**

Schwarzbourg-Sondershausen.

Gunther-Frédéric-Charles, Prince de Schwarzbourg-Sondershausen, *né* 5 Décembre 1760, *marié* 23 Juin 1799, à
Wilhelmine-Frédérique-Caroline de Schwarzbourg-Roudolstadt, *née* 21 Janvier 1774. De ce mariage :

Gunther-Frédéric-Charles, Prince héréditaire, *né* 21 Septembre 1801.

Emélie-Frédérique-Caroline, sa sœur, *née* 23 Avril 1800.

Gunther-Albert-Auguste, frère du Prince régnant, *né* 6 Septembre 1767.

Jean-Charles-Gunther, son frère, *né* 24 Juin 1772.

Caroline-Auguste-Albertine, sa sœur, *née* 19 Février 1769.

Albertine-Wilhelmine-Amélie, sa sœur. *Voy.* CONFÉDÉRATION DU RHIN, **Wurtemberg.**

Waldeck.

Frédéric, Prince de Waldeck, *né* 25 Octobre 1743.

Georges, son frère, *né* 6 Mai 1747, *marié* 12 septembre 1784, à
Albertine-Caroline-Auguste de Schwarzbourg-Sondershausen, *née* 1 février 1768. De ce mariage :

Georges-Frédéric-Henry, *né* 20 Septembre 1789.

Frédéric-Louis-Hubert, *né* 3 Novembre 1790.

Jean-Louis, *né* 24 Septembre 1794.

Wolrad-Georges-Charles, *né* 23 Avril 1798.

Ida, leur sœur, *née* 26 Septembre 1796.

Christine-Frédérique-Auguste, sa sœur, *née* 23 Mars 1787.

Mathilde, sa sœur, *née* 10 Avril 1801.

Louise, sœur du Prince régnant. *Voy.* CONFÉDÉRATION DU RHIN, *Nassau-Usingen.*

Holstein-Oldenbourg.

Pierre-Frédéric-Louis, Prince de Lubec, Administrateur régnant du duché d'Oldenbourg, *né* 17 Janvier 1755, *veuf* 24 Novembre 1784 de **Frédérique-Elisabeth-Amélie-Auguste**, Princesse de Wurtemberg-Teck. De ce mariage :

Paul Frédéric Auguste, *né* 13 Juillet 1783, *marié* le. . . . . 1809, à
Catherine-Paulowna, sœur de l'Empereur de Russie.

Pierre Fréderic George, son frère, *né* 9 Mai 1784.

Georges Frédéric Auguste, Prince de Galles, *né* 12 Août 1762, *marié* 8 Avril 1795, à

Caroline-Amélie-Elisabeth de Brunswick-Wolfenbuttel, *née* 17 Mai 1768. De ce mariage :

Caroline-Charlotte-Auguste, *née* 7 Janvier 1796.

Frédéric d'Angleterre, *né* 16 Août 1763, Duc d'Yorck en Mai 1784, *marié* 29 Septembre 1791, à

Frédérique-Charlotte-Ulrique-Catherine, Princesse de Prusse, *née* 7 Mai 1767.

Guillaume Henri d'Angleterre, Duc de Clarence, *né* 21 Août 1765.

Edouard-Auguste, Duc de Kent et Strathern, Comte de Dublin, *né* 2 Novembre 1767.

Ernest-Auguste, Duc de Cumberland et Treviothale, Comte de Armagh, *né* 5 Juin 1771.

Auguste-Frédéric d'Angleterre, duc de Sussex, etc., *né* 27 Janvier 1773.

Adlophe-Frédéric d'Angleterre, duc de Cambridge, *né* 24 Février 1774.

Charlotte-Auguste-Mathilde, Princesse d'Angleterre. *Voyez* CONFEDERATION DU RHIN, Wurtemberg.

Auguste-Sophie, Princesse d'Angleterre, *née* 8 Novembre 1768.

Elisabeth, Princesse d'Angleterre, *née* 22 mai 1770.

Marie, Princesse d'Angleterre, *née* 25 Avril 1776.

Sophie, Princesse d'Angleterre, *née* 3 Novembre 1777.

Amélie, Princesse d'Angleterre, *née* 7 Août 1783.

Augustine-Frédérique, sœur du Roi, *née* 11 Août 1737.

Guillaume-Frédéric, son fils, Duc de Glocester et d'Edimbourg en 1805, *né* 15 Janvier 1776.

Sophie-Mathilde, sa sœur, *née* 29 Mai 1773.

BRÉSIL.

Marie-Françoise-Elisabeth, *née* 17 Décembre 1734, Reine, 24 Février 1777; *veuve* 25 Mai 1786, de Don Pierre III, son oncle.

Jean-Marie-Joseph-Louis, Prince Régent, *né* 13 Mai 1767, *marié* 9 Janvier 1790, à

Charlotte-Joachime, *née* 25 Avril 1775. De ce mariage :

Don Antoine, *né* 12 Août 1798.

Michel, etc. *né* 26 Octobre 1802.

Marie-Thérèse, sa sœur, *née* 29 Avril 1793.

Isabelle-Marie-Francisque, sa sœur, *née* 19 Mai 1797.

Marie-Françoise, sa sœur, *née* 22 Avril 1800.

Isabelle-Marie, sa sœur, *née* 4 Juillet 1801.

Marie-Anne-Jeanne-Josephine, *née* 25 Juillet 1805.

Marie-Anne-Françoise-Josephe-Rite-Jeanne, sœur de la Reine, *née* 7 Octobre 1736.

image
not
available

Frédéric Guillaume, Prince Royal, *né* 15 Octobre 1795.

Frédéric-Guillaume-Louis, son frère, *né* 22 Mars 1797.

Frédéric-Charles-Alexandre, son frère, *né* 29 Juin 1801.

N. . . . . : son frère, *né* . . . . .

Frédérique-Louise-Charlotte Wilhelmine, sa sœur, *née* 13 Juillet 1798.

Frédérique Guilhelmine Alexandrine, sa sœur, *née* 23 Février 1803.

Louise-Auguste-Wilhelmine-Amélie, sa sœur, *née* 1er. Février 1808.

Frédéric-Charles-Henri, frère du Roi, *né* 30 Décembre 1781.

Frédéric-Guillaume-Charles, son frère, *né* 3 Juillet 1783, *marié* 12 Janvier 1804, à

Marianne de Hesse-Hombourg, *née* 14 Octobre 1783. De ce mariage :

Caroline-Amélie-Wilhelmine, *née* 4 Juillet 1805.

Frédérique-Charlotte-Ulrique-Catherine, sœur du Roi. *Voyez* Grande-Bretagne.

Frédérique-Louise, sœur du Roi, *née* 18 Nov. 1774, *mariée* 1er. octobre 1791, au Prince d'Orange-Nassau.

Frédérique-Christiane-Auguste, sœur du Roi, *née* 1er. Mai 1780.

Frédéric-Guillaume Louis, fils du feu Prince Frédéric Louis-Charles, frère du Roi, *né* 30 Octobre 1794.

Frédérique-Wilhelmine-Louise, etc. sœur du précédent, *née* 30 Septembre 1796.

Frédérique-Sophie-Wilhelmine, tante du Roi, *née* 7 Août 1751, *veuve* en Mars 1806, de Guillaume V de Nassau-Dietz.

Auguste-Ferdinand, grand Oncle du Roi, *né* 23 Mai 1730, *marié* 27 Septembre 1755, à

Anne-Elisabeth-Louise de Brandebourg-Schwedt, *née* 22 Avril 1738. De ce mariage :

Frédéric-Guillaume-Henri-Auguste, *né* 15 Septembre 1779.

Frédérique-Louise-Dorothée-Philippine, sa sœur, *née* 24 Mai 1770, *mariée* 17 Mars 1796, à

Antoine Henri, Prince de Radzivil, *né* 10 juillet 1775.

Frédérique-Charlotte-Leopoldine-Louise, cousine du Roi, Abbesse d'Herforden, *née* 18 Août 1745.

Louise-Henriette-Wilhelmine, cousine du Roi, *née* 24 septembre 1750.

RUSSIE.

Alexandre I. Paulowitz, *né* 23 Décembre 1777, Empereur de toutes les Russies, 24 Mars 1801, *marié* 9 octobre 1793, à

Impératrice Elisabeth Alexiewna, Princesse de Bade, *née* 24 Janvier 1779.

SECTION II.

Pie VII. Barnabé-Chiaramonti, né à Césène, dans la Romagne, le 14 août 1742, Cardinal en avril 1785, élection à Venise le 14 mars 1800, exaltation le 21 du même mois.

Cardinaux qui composent le Sacré Collége.

CARDINAUX ÉVÊQUES.

Création de Pie VI.

1775 Léonard Antonelli, Evêque d'Ostie et Velletri, Doyen du Sacré Collége, né à *Sinigaglia*, 6 novembre 1730.
1779 Alexandre Mattei, Evêque de Porto, sous-doyen, né à *Rome*, 20 février 1744.
1785 Joseph Doria Pamphili, Evêque de Frascati, né à *Gênes*, 11 novembre 1744.
1794 Antoine Dugnani, Evêque d'Albano, né à *Milan*, 8 juin 1748.
1794 Hypolite-Antoine Vincenti Mareri, Evêque de Sabine, né à *Rieti*, 20 janvier 1738.
1794 Aurélie Rovarella, Evêque (non encore sacré) de Palestine, né à *Ferrare*, 21 août 1743.

CARDINAUX PRÊTRES.

Création de Clément XIV.

1773 François Caraffa Trajetto, *Napolitain*, né 29 avril 1722.

Création de Pie VI.

1792 Jean-Baptiste Caprara ❋, né à *Bologne*, 29 mai 1733.
1794 Jean-Sifrein Maury ❋, né à *Vauréas*, 26 juin 1746.
1794 François M. Pignattelli, *Napolitain*, né 19 févr. 1744.
1795 Jule M. Della Somaglia, né à *Plaisance*, 9 juillet 1744.

Création de Pie VII.

1800 Diegue Innico Caracciolo, *Napolitain*, né 16 juill. 1759.
1800 Louis de Bourbon, né à *Cadahalfo*, 22 mai 1777.
1801 Michael di Pietro, né à *Albano*, 18 janvier 1747.
1801 Charles Crivelli, né à *Milan*, 31 Mai 1736.
1801 Joseph Firrao, *Napolitain*, né 20 juillet 1736.
1801 Ferdinand M. Saluzzo, *Napolitain*, né 21 nov. 1744.

SECTION III.

Ministres d'Etat et de Cabinets des Puissances Etrangères.

ITALIE.

Ministère.

M. le Comte *Luosi*, Grand-Juge, Ministre de la Justice.

M. le Comte *Marescalchi*, Ministre des Relations extérieures, résidant à Paris, près S. M. l'Empereur et Roi.

M. le Comte *Vaccari*, Ministre de l'Intérieur.

M. le Comte *Prina*, Sénateur, Ministre des Finances.

M. le Comte *Caffarelli* (G. A. ✱), Ministre de la Guerre.

M. le Comte *Veneri*, Sénateur, Ministre du Trésor Public.

M. le Comte *Bovara*, Sénateur, Ministre des Affaires concernant le Culte.

M. le Comte *Aldini*, Ministre Secrétaire d'Etat, résidant à Paris, près S. Maj. l'Empereur et Roi.

M. *Strigelli*, Conseiller-Secrétaire d'Etat, à Milan.

SICILES.

M. *Ricciardi*, Grand-Juge, Ministre de la Justice.

M. le Marquis *de Gallo*, Ministre des affaires étrangères.

M. *Zurlo*, Ministre de l'Intérieur.

M. le Comte de *Mosbourg*, Ministre des Finances.

M. le Conseiller d'Etat *Daure*, chargé du porte-feuille du Ministère de la Guerre de la Marine.

. . . . ., Ministre de la Police générale.

M. le Prince *Pignatelli Cherchiara*, Ministre, Secrétaire d'Etat.

LUCQUES ET PIOMBINO.

M. *Louis Matteucci* (O. ✱), Grand-Juge, Ministre de la Justice, des Relations extérieures, de l'Intérieur et de l'Instruction publique.

M. *Joseph Belluomini*, Ministre des Finances, de la Police, des Cultes et de la Guerre.

M. *Louis Vanucci*, Ministre Secrétaire-d'Etat.

HOLLANDE.

M. . . . . . Ministre Secrétaire d'Etat.

M. *G. Roell*, Ministre des affaires étrangères.

M. *Van der Hisen*, Ministre de la Marine.

M. *Janssens*, Ministre de la Guerre.

M. *Van-Leyder Van Vestbarendrecht*, Ministre de l'Intérieur.

M. *le Comte Lubienski*, Ministre de la Justice.

M. *Dzembowski*, Ministre des Finances.

M. *Alexandre Potocki*, Ministre de la Police.

M. *le Comte Luszczewshi*, Ministre de l'Intérieur.

M. *le Comte Breza*, Ministre Secrétaire d'Etat.

WESTPHALIE.

M. *Siméon* (C. ✻), Ministre de la Justice.

M. *le Comte de Furstenstein*, Ministre Secrétaire d'Etat, et des relations extérieures.

M. *le Baron de Bulow*, Ministre des Finances.

M. *le Général Eblé* (G. ✻), Ministre de la Guerre.

M. *le Baron de Wolffradt*, Ministre de l'Intérieur.

BADE.

M. *de Turckeim*, Ministre des Finances.

M. *le Baron de Gemmingé de Bonfelden*, Ministre d'Etat et du Cabinet.

M. *le Baron de Gayling*, Ministre de la Justice.

M. *le Baron d'Edelsheim*, Ministre des affaires étrangères.

M. *le Baron de Hacke*, Ministre de l'intérieur.

S. A. R. M. *le Grand Duc héréditaire*, Ministre de la Guerre.

BERG ET CLÈVES.

S. Ex. M. *le Comte Beugnot* ✻, Commissaire Impérial, Ministre des Finances.

M. *le Comte Nesselrode*, Ministre de l'intérieur.

HESSE-DARMSTADT.

M. *le Baron de Lichtenberg*, Ministre d'Etat.

WURTZBOURG.

M. . . . . Ministre dirigeant d'Etat.

Conseil d'Etat.

M. *Lothar Anselme*, Baron de Gebsattel,
M. *Jean-Michel de Scuffert*,
M. *Jean Népomuc de Hennebrith*, Chevalier de Hennebourg,
Conseillers intimes d'Etat.

M. *de Hartmann*, Secrétaire du Conseil d'Etat.

AUTRICHE.

. . . . Ministre du département de la guerre.

S. A. I. et R. l'Archiduc Jean, Adjoint.

M. *le Comte de Colloredo Wenceslas*, Président du Conseil aulique de guerre.

M. *le Comte de Zinzendorf*, Ministre dirigeant,
M. *le Comte de Majlath de Szekhely*,
M. *le Comte de Choteck*,
Ministres d'Etat et des Conférences pour l'intérieur.

M. *de Metternich-Winnebourg*, Ministre des affaires étrangères.

M. *le Comte d'Ugarte*, Chancelier de Bohême.

M. *le Comte d'Erdodi*, Chancelier de Hongrie.

M. *le Comte de Tekely*, Chancelier de Transilvanie.

M. *le Comte Odonell*, président du département des finances.

M. . . . . , Président du Tribunal suprême de justice.

GRANDE-BRETAGNE.

M . . . . premier Lord de la Trésorerie.

Lord Eldon, Lord Chancelier.

M. *le Comte Camden*, Lord Président du Conseil.

PRUSSE.

M. *le Comte de Golts*, Ministre des affaires étrangères.
M. *Dohna*, Ministre de l'intérieur.
M. *le Baron de Schroeter*, Grand Chancelier, Ministre de la Justice, Ministre dirigeant la Prusse orientale.
M. *D'Alteestein*, Ministre des Finances.

RUSSIE.

M. *le Comte Nicolas de Romanzow*, Ministre des Affaires étrangères et du Commerce.
M. *le Comte Soltykoff*, adjoint au Ministre des affaires Etrangères.
M. *le Général Araktscheeff*, Ministre de la Guerre.
M. *Paul de Tchitchagoff*, Ministre de la Marine.
M. *le Prince Lopouskin*, Ministre de la Justice.
M. *le prince Alexis Kourakin*, Ministre de l'Intérieur.
M. *le Conseiller privé Goloubtzoff*, Trésorier de l'Empire et Ministre des Finances.
M. *le Comte Pierre de Zawadoffsky*, Ministre de l'Instruction publique.

SUÈDE.

M. *le Comte de Wachtmeister*, Grand-Juge, Ministre de la Justice.
M. *le Baron d'Engestrom*, Ministre des Affaires étrangères.
M. *le Comte d'Essen*, Général,
M. *le Baron de Lagerbielke*,
M. *le Baron de Rosenblad*,
M. *le Baron de Platen*, Amiral,
M. *le Baron d'Adlerbeth*,
M. *le Baron d'Adlersparre*,
Conseillers privés actuels.
M. *le Baron de Wetterstedt*, Chancelier de la Cour.
M. *de Rosenstein*, M. *de Hierta*,
M. *d'Iserhielm*, M. *Bortzell*,
Secrétaires d'Etat.

SUISSE.

M. *Mousson*, Chancelier de la Confédération.

TURQUIE.

Youssouf-Zya-Pacha, Grand-Visir.
Durry-Zade-Effendi, Moufti, ou Chef de la Religion.
Hassan-Pacha, Capitan-Pacha, ou Grand Amiral.
Tscheleby-Effendi, Kiaya-Bej, ou Grand Maréchal de la Cour.
. . . ., Aga des Janissaires.
. . . ., Tefderdar, ou Ministre des Finances.
Muhamed-Saïd-Ghalib-Effendi, Reys-Effendi, ou Ministre des Affaires étrangères.
. . . ., Zahire Nasyry, ou Inspecteur général des vivres.
. . . ., Nichianzy.
. . . ., Bache-Mouhasébegi, ou premier Contrôl. des Finances.
. . . ., Tersan, Emini, ou Ministre de la Marine.
. . . ., Beuyuc-Teskirezi, ou Grand-Maitre des Requêtes.

Vallais.

M. *Michel Dufour*. . . . . .
M. *Casimir Lang*. . . . .
Conseillers d'Etat.
M. *Emmanuel Gay*.. . . . .
M. *Janvier de Riedematen*..
Vice-Conseillers d'Etat.

SECTION

ESPAGNE.

S. Ex. M. le DUC DE FRIAS, *Ambassadeur*, place Vendôme, n°. 12.

ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

M. le Général ARMSTRONG, *Ministre Plénipotentiaire*, rue de Vaugirard, n. 1.

PERSE.

S. Ex. ASKERKAN, *Ambassadeur*, rue. . . . . .

PRUSSE.

M. le Baron de KRUSENMARK, *Ministre Plénipotentiaire*, rue. . . .

RUSSIE.

S. Ex. M. le Prince KOURAKIN, *Ambassadeur*, rue de Provence, hôtel Thélusson.

SUÈDE.

. . . .

SUISSE.

M. DE MAILLARDOZ, *Ministre Plénip.*, rue B. du Rempart, n. 30.

TURQUIE.

S. Ex. MOUHIB-EFFENDY, *Ambassadeur extr.*, rue de Lille, n. 3.

Villes Anséatiques.

M. ABEL, *Ministre résident*, rue S.-Dominique, F. S. G., n. 78.

AMBASSADEURS ET MINISTRES *de S. M. l'Empereur des François, résidant près les Puissances Etrangères.*

DEUX-SICILES.

S. Ex. M. le Comte D'AUBUSSON-LAFEUILLADE ❋, *Ambassad. près S. M. le Roi des Deux-Siciles*,
M. HUE DE GROSBOIS, *Secrétaire d'Ambassade*, } à Naples.

Lucques et Piombino.

M. le Baron ESCHASSERIAUX ❋, *Ministre plénip. près le Prince de Lucques et de Piombino*, } à Lucques.

HOLLANDE.

S. Ex. M. le Comte DE LA ROCHEFOUCAULD (C. ❋), *Ambassadeur près S. M. le Roi de Hollande*,
M. SERURIER, *premier* } *Secrétaires d'Ambassade*,
M. . . . . . , *second*
} à la Haye.

CONFÉDÉRATION DU RHIN.

PRINCE PRIMAT.

M. le Comte HÉDOUVILLE ❋, *Ministre Plénip. près S. A. Em. le Prince Primat de la Conf. du Rhin*,
M. DE FENELON, *Secrétaire de Légation*, } à Francfort.

M. le Baron BACHER ❋, *Chargé d'Affaires près la Diète de la Confédération*, } à Francfort.

ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

M. le Baron Turreau (G. ❋), Général de division, *Ministre Plén. près le Président des Etats-Unis,* M. Petry, *Secrétaire de Légation,*	à Wasington.

MALTE.

M. . . . . : *Chargé d'Affaires près le Grand Maître de l'Ordre de Malte,*	à. . . .

PERSE.

M. . . . ., *Ministre Plénipotentiaire.* M. Lajard, *Secrétaire de Légation.*	à Théran.

PRUSSE.

M. le Comte Asinari de Saint-Marsan ❋, *Conseiller d'Etat, Envoyé extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire.* M. Caillard, *Secrétaire de Légation.*	à Berlin.

RUSSIE.

S. Ex. M. le Duc de Vicence (G. A. ❋), *Grand Ecuyer de S. M., Ambassadeur extr. et Ministre Plén. près S. M. l'Empereur de toutes les Russies.* M. De Rayneval, *premier.* . . } *Secrét. d'Ambas.* M. Courbon-St.-Genest, *second* } *Secrét. d'Ambas.* M. Presvot, *troisième* . . . . } *Secrét. d'Ambas.*	à S.-Pétersbourg.

VILLES ANSÉATIQUES.

M. Bourienne, *Ministre Plénipotentiaire près les Villes libres et anséatiques,* M. . . . . ., *Secrétaire de Légation,*	à Hambourg.

SUÈDE.

. . . .

SUISSE.

M. le Comte Auguste Talleyrand ❋, *Envoyé extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire près la Confédération Helvétique,* M. Rouyer, *Secrétaire de Légation,*	à Berne.

TURQUIE.

S. Ex. M. le Comte Sébastiani (G. A. ❋), Gén. de division, *Ambassadeur près la Sublime Porte,* M. Ruffin ❋, *Conseiller d'Ambassade,* M. Lablanche, *premier.* . . . } *Secrét. d'Ambas.* M. Latour-Maubourg, *second.* . } *Secrét. d'Ambas.* M. Kieffer, *Secrétaire-Interprète,*	à Constantinople.

Valais.

M. le Chevalier Derville-Maleschard, *Chargé d'Affaires,*	à Sion.

GRANDS OFFICIERS DE L'EMPIRE.

Maréchaux de l'Empire.

S. Ex. M. le Duc de **CONEGLIANO**.
S. Ex. M. le Prince d'**ESSLING**, Duc de Rivoli.
S. Ex. M. le Duc de **CASTIGLIONE**.
S. A. M. le Prince de **PONTE-CORVO**.
S. Ex. M. le Duc de **DALMATIE**.
S. Ex. M. **BRUNE**.
S. Ex. M. le Duc de **TRÉVISE**.
S. Ex. M. le Duc d'**ELCHINGEN**.
S. Ex. M. le Prince d'**ECKMULH**, Duc d'Auerstaedt.
S. Ex. M. le Duc d'**ISTRIE**.
S. Ex. M. le Duc de **BELLUNE**,
S. Ex. M. le Duc de **REGGIO**.
S. Ex. M. le Duc de **RAGUSE**.
S. Ex. M. le Duc de **TARANTE**

Sénateurs ayant titre de Maréchaux de l'Empire.

S. Ex. M. le Duc de **VALMY**.
S. Ex. le Duc de **DANTZICK**.
S. Ex. M. le Comte **PÉRIGNON**.
S. Ex. M. le Comte **SERRURIER**.

Inspecteurs et Colonels-Généraux.

S. Ex. M. le Comte **GANTEAUME**, Inspecteur des Côtes de l'Océan.
S. Ex. M. le Comte **DECRÈS**, *Ministre de la Marine*, Inspecteur des Côtes de la Méditerranée.
S. Ex. M. le Comte **SONGIS**, Inspecteur de l'Artillerie.
S. Ex. M. le Comte **DEJEAN**, Inspecteur du Génie.
S. Ex. M. le Comte **GOUVION-SAINT-CYR**. Colonel général des Cuirassiers.
S. Ex. M. le Comte **BARAGUEY.-D'HILLIERS**, Colonel général des Dragons.
S. Ex. M. le Duc d'**ABRANTÈS**, Colonel général des Hussards.
S. Ex. M. le Comte de **GROUCHY**, Colonel général des Chasseurs à cheval.

Grands Officiers civils de la Couronne.

. . . . , Grand Aumônier.
S. Ex. M. le Duc de **FRIOUL**. Grand Maréchal du Palais.
S. Ex. M. le Comte de **MONTESQUIOU-FEZENSAC**, Grand Chambellan.
S. Ex. M. le Duc de **VICENCE**, Grand Ecuyer.
S. A. S. M. le Prince de **NEUCHATEL**, et de **WAGRAM**, *Vice-Connétable*, Grand Veneur.
S. Ex. M. le Comte de **SÉGUR**, Grand Maître des Cérémonies.

Nota. LL. Exc. le Grand Chancelier et le Grand Trésorier de la Légion d'honneur ont le rang et jouissent dans toutes les circonstances des distinctions et des honneurs, tant civils que militaires, des Grands Officiers de l'Empire.

Ministres du Royaume d'Italie auprès de S. M. l'Empereur et Roi.

S. Ex. M. le Comte **MARESCALCHI**, *Ministre des Relations Extérieures*, rue de l'Union, près l'ancienne barrière Chaillot.
S. Ex. M. le Comte **ALDINI**, *Ministre Secrétaire d'Etat.*

Fontainebleau.	M. le C^{te} Gudin (G. A. ✱), Gén. de div., *Gouv.* M. le Chevalier Ragois (O. ✱), Chef d'Escadron, *Adjudant.*
Compiegne. .	M. le Comte Ordener (C. ✱), Sénateur, *Gouv.*
Lacken.	M. le Comte Suchet (G. A. ✱), G^{al}. de div. *Gouv.*
Strasbourg. . .	M. le Baron Brice-Montigny (C. ✱), Génér. de div. *Gouverneur.*
Bordeaux. . .	M. le Comte Lafaurie de Montbadon ✱, *Gouv.*
Turin.	M. Bens de Cavour, *Gouverneur.* M. le Baron Solar de Villeneuve ✱, *Adjud.*
Stupinitz. . . .	M. le Baron de Luzerne ✱, *Gouverneur.* M. le C^{te} Dupas (C. ✱), Gén. de div., *S.-Gouv.* M. Raymond Scarampi de Cairo, *Adjudant.*
Florence . . .	M. Garzoni-Venturi, *Gouverneur.*
Marrac.	M. le Général Sol (O. ✱), *Adjudant.*
Caserne impériale de l'Ecole militaire.	M. Fusy (C. ✱), Colonel.

GRAND CHAMBELLAN.

S. Ex. M. le Comte de MONTESQUIOU-FEZENSAC ✱.

Chambellans.

M. le Comte de Remusat ✱, *Premier Chambellan, Maître de la Garderobe, Surintendant des Spectacles.*
M. le Comte d'Aubusson de la Feuillade ✱.
M. le Comte de Brigode ✱.
M. le C^{te} A. de Talleyrand ✱.
M. le Comte Darberg ✱.
M. le C^{te} Deviry (C. ✱), *Sénat.*
M. le Comte de Croy.
M. le C^{te} de Mercy-Argenteau ✱
M. le Baron Zuidwyck.
M. le C^{te} Taillepied de Bondy ✱.
M. le Comte Galard de Béarn ✱
M. le Comte de Saint-Simon-Courtomer ✱.
M. le Comte de Gavre ✱.
M. le Comte de Barol ✱.
M. le C^{te} Ponte de Lombriasco ✱.
M. le Comte D'Angosse ✱.
M. le Comte Germain ✱.
M. E. De Montesquiou ✱.
M. le Comte du Manoir ✱.
M. le Prince Sapieha ✱.
M. le Prince Mic. Radziwil ✱.
M. le Comte Alex. Potochi ✱.
M. le Comte de Bronic ✱.
M. le Comte de Contades ✱.
M. le Comte Perregaux.
M. le Comte de Mun.
M. le Comte de Praslin.
M. le Comte de Kergariou.
M. le Comte de Montguyon.
M. le Comte de Lillers.
M. le C^{te} H. de Montesquiou ✱
M. C. Nicolai.
M. P. De Marmier.
M. De Lostanges-Béduer.
M. le Comte De Montholon-Semonville ✱.
M. De Rambuteau.
M. Songis Depanges.
M. A. De Montaigu.
M. le Prince Corsini.
M. E. Pucci.
M. le Comte de Turenne ✱.
M. J. De Noailles.
M. A. De Brancas.
M. Saint-Aulaire.
M. Trion-de-Montalambert ✱.
M. A. Chabot.
M. De Beauveau.
M. De la Briffe.

GRAND VENEUR.

S. A. S. M. le Prince de NEUCHATEL (G. A. ❋), *Vice-Connétable*, Grand-Veneur.

M. le Baron d'Hanneucourt ❋, *Capit. Commandant la Vénerie.*

M. le Baron Bongars ❋,
M. le Chevalier Cacqueray, } *Lieutenans de la Vénerie.*

M. le Comte Girardin A. (O. ❋), *Colonel, Capitaine des chasses à tir.*

M. le Chevalier de Beauterne ❋, *Lieutenant des Chasses à tir*, Porte-Arquebuse.

Capitaines Forestiers Régisseurs.	M. Noiret.	*à Versailles.*
	M. Lauriston. . . .	*à Saint-Germain en Laye.*
	M. Serracin. . . .	*à Rambouillet.*
	M. Calabre. . . .	*à Compiegne.*
	M. Boisdhyver. . . .	*à Fontainebleau.*
	M. Bernardi. . . .	*à Stupinitz.*

GRAND-MAITRE DES CÉRÉMONIES.

S. Ex. M. le Comte de SÉGUR (G. A. ❋), *Conseiller d'Etat*, Grand-Maître des Cérémonies.

M. le Baron de Cramayel ❋.
M. le C^te^. de Seyssel d'Aix ❋. } *Introducteurs des Ambassadeurs, Maîtres des Cérémonies.*

M. Aignan. . . . .
M. Dargainaratz . } *Aides des Cérémonies, Secrétaires à l'introduction des Ambassadeurs.*

M. Duverdier, *Chef.*
M. Sallengros. M. Larcher.
M. Pascal ❋. M. Audran ❋. } *Hérauts d'Armes.*

INTENDANCE GÉNÉRALE DE LA MAISON.

M. le Comte DARU (C. ❋), *Conseiller d'Etat*, Intendant général.

M. le Baron COSTAZ ❋, *Intendant des Bâtimens de la Couronne.*

Comité pour les affaires contentieuses.

M. le Comte Treilhard (G. ❋), *Conseiller d'Etat.*

M. le Comte Jaubert (C. ❋), *Conseiller d'Etat, Gouverneur de la Banque de France.*

M. le Comte Merlin (C. ❋). *Conseiller d'Etat, Procureur-Général-Impérial en la Cour de Cassation, et Membre de l'Institut.*

M. Faget de Baure, *Rapporteur du comité.*

Administrateurs généraux.

Forêts de la Couronne.	M. Pelet de la Lozère, fils, *Auditeur au Conseil d'Etat.*
Musées et Monnoies des Médailles.	M. Denon (O. ❋), *Memb. de l'Institut.*
Domaines de la Couronne.	M. Goulard.
Parcs et Jardins des Palais Impér.	M. Lelieur (de Ville-sur-Arce.)
Mobilier des Palais Impériaux. .	M. Desmazis.

Notaire.

M. Noel, *Notaire de l'Empereur.*

Arts et Bâtimens.

M. David (O. ❋), *Membre de l'Institut, premier Peintre de S. M.*

Architectes.

M. Joseph **Cacciali**, *à Florence.*
M. Robert **Bombici**, *à Pise.*
M. Richard Calochieri, *à Livourne.*
M. Philippe Bini, *à Sienne.*

M. Ange **Fontebuoni**, *Garde-Magasin assistant des bâtimens.*

Mobilier. { M. Philippe Paulini, M. Joseph Ventinove, } *Inspecteurs du mobilier.*

Musée Impérial d'Histoire Naturelle, à Florence.

M. Jérome **Bardi**, *Directeur.*

Professeurs, Messieurs,

Dominique **Devechi**.	*Astronomie.*	Philippe Occelli.	*Anat. comparée.*
Octavien **Targioni** ..	*Botanique.*	Joseph Gazzeri.	*Chimie.*
Jean **Babbini**.	*Physique.*	Philippe Nesti.	*Minér. et zoologie.*

Galerie Impériale de Florence.

M. Thomas **Puccini**, *Directeur.*
M. Louis **Lanzi**, *professeur d'Antiquités.*

Manufucture Impériale des ouvrages en pierres dures.

M. Louis **Siriès**, *Directeur.* | M. Charles Siriès, *Adjoint.*

Direction des Domaines de la Couronne.

M. Antoine **Brissoni**, *Directeur*, à Florence.
M. Ansano **Perpignani**, *Directeur*, à Pise.

TRÉSORIER-GÉNERAL DE LA COURONNE,

M. le **Comte** ESTÈVE (O. ✻), *Trésorier général de la Couronne.*

Inspecteur du Tresor.

M. **Lemaître.**

Payeurs du Trésor, Messieurs,

Flauzoles. .	*à Paris.*	Vegezzy. . . .	*à Turin et Stupinite.*
Dubouret. . .	*à Versailles.*	Estève Froment	*à Florence.*
Liron . . .	*à S.-Germain.*	Auguste Paul. .	*à Parme.*
Delamotte . .	*à Rambouillet.*	Passy. . . .	*à Lacken.*
Adam . . .	*à Fontainebleau.*	Dorschwiller .	*à Strasbourg.*
Troussel. . .	*à Compiegne.*	Declerk. . .	*à Bordeaux.*

M. Beaudeuf. *Payeur de la Garde Impériale.*
M. Weiss. *Payeur du Conseil d'Etat.*
M. Desales, *Jurisconsulte.*
M. Leroux. *Agent-de-Change.*

INTENDANCE GÉNÉRALE DU DOMAINE EXTRAORDINAIRE.

S. Ex. M. le Comte DEFERMON (G. ✻), *Ministre d'Etat*, Intendant général.

M. le Baron Labouillerie ✻, *Maître des Requêtes*. Trésorier.

SECRÉTAIRE DE L'ETAT DE LA FAMILLE IMPÉRIALE.

S. Ex. M. le Comte REGNAUD DE S.-JEAN-D'ANGELY (G. ✻), *Ministre d'État.*

CONSEIL.

Le Conseil de la Maison de l'Empereur est composé,
Des Grands Officiers de la Couronne,
Du Trésorier général de la Couronne.
De l'Intendant général de la Maison,
De l'Intendant des Bâtimens,

Le Comte Dumas (Mathieu) (C. ✻), *Conseiller d'Etat.*
Le Comte Stanislas de Girardin (C. ✻).
Le Général Lafond-Blaniac (C. ✻).
Le Comte d'Arjuzon.
Le Comte de Villeneuve.
Turgot.
De Marmol.
Le Baron Delaville ✻.
De Boucheporn.
Darlincourt. (Charles)

Mesdames,

La Comtesse L. de Girardin.
Dessoles.
La Comtesse Dupuy.
La Comtesse de Viry.
La Comtesse de Villeneuve.
De Lery.
La Comtesse Mollien.
La Comtesse d'Arjuzon.
La Baronne de Broc.
Cara Saint-Cyr.
La Comtesse Saint-Martin de la Motte.
Lambert.
La Baronne de Curnieu.
De Boubers.
De Mailly-Couronel.

SECTION V.

MAISONS DU PRINCE BORGHESE, DUC DE GUASTALLA, ET DE LA PRINCESSE PAULINE, DUCHESSE DE GUASTALLA.

M. le Cardinal Spina (O. ✱), *Archevêque de Gênes*, Aumônier.
M. l'Abbé Moreno,
M. l'Abbé de St.-Martin,
Chapelains du Prince.
M. l'Abbé Maussac, *Chapelain de la Princesse.*

MAISON DU PRINCE.

M. le Baron Bens de Cavour, *chargé du service de la Chambre, fêtes et concerts,*
M. le Baron Provana del Sabbione,
M. le Baron Berton de Sambui,
M. le Baron Doria de Cirié,
Chambellans.
M. le Baron Della Chiesa de Cinsan, *Préfet du Palais.*
M. le Baron de Sonnaz,
M. le Baron Fausson de Montaldo,
M. le Baron de Baudissé,
M. le Baron de Ricaldon,
Ecuyers.
M. le Baron Alfieri de Sostegno, *Maître des Cérémonies.*
M. Gruyer (O. ✱), *Colonel,*
M. Henrion ✱, *Chef de Bataillon,*
M. Delmas ✱, *Capitaine,*
M. . . . .
Aides-de-camp.
M. le Baron Clement (C. ✱), *Colonel, Intendant général de la Maison du Prince.*
M. de la Ville (Charles) ✱, *Secrétaire des Commandemens.*

MAISON DE LA PRINCESSE.

Madame la Comtesse de Cavour, *Dame d'honneur.*
Madame la Baronne de Barral,
Madame la Baronne de Chambaudoin,
Madame la Baronne Louis de Bréhan,
Madame la Baronne de la Turbie,
Madame la Baronne de Farigliano Novello,
Madame la Baronne de la Trinité,
Madame la Baronne d'Albaret,
Madame la Baronne de Mathis,
Madame la Baronne de Bernés,
Madame la Baronne de Saluces,
Madame la Comtesse de Brignoly,
Madame . . . .
Dames pour accompagner.
M. le Comte de Clermont-Tonnerre,
M. le Baron de Forbin,
M. le Baron Fresia d'Oglianico,
Chambellans.

M.

Préfet.

M. le Baron Baldelli.

Chambellans.

M. le Baron Alessandri.
M. le Baron Bardi.
M. le Baron Gazzoni.
M. le Baron Rinuccini.
M. le Comte Gherardesca.
M. le Baron Strozzi.

Ecuyers.

M. Le Baron Borghèse.
M. le Baron Pazzi.

Maître des Cérémonies.

M. le Baron Torregiani.

SECTION VII.

MAISON DE MADAME MERE DE L'EMPEREUR ET ROI.

Premier Aumônier.

M. le Baron de CANAVERY ✻, *Evêque de Verceil.*
M. l'Abbé Le Coq, } *Chapelains.*
M. l'Abbé de Percy, }

Dame d'Honneur.

Madame la Baronne de Fontanges.

Dames pour accompagner.

Madame la C^tesse^. de Fleurieu.
Madame la Comtesse de la Borde-Mériville.
Madame la Baronne de Bressieux.
Madame la Baronne de Saint-Sauveur.
Madame la Baronne de Rochefort d'Ailly.
Madame la Baronne d'Esterno.
Madame la Duchesse de Dalmatie. } *Honoraires.*
Madame la Duchesse d'Abrantès. }

Chambellans.

M. le Comte Ferdinand de la Ville ✻ *Sénateur.*
M. le Baron d'Esterno.
M. le Comte Cossé de Brissac, *Sénateur, Chambellan honoraire.*

Premier Ecuyer.

M. le Comte de Beaumont (G. ✻), *Sénateur.*

Ecuyer.

M. le Baron de Quélin.

Secrétaire des Commandemens.

M. Guieu, *Maître des Requêtes, Membre de la Cour de Cassation, Conseiller ordinaire de l'Université impériale.*

M. *Dufour* (G. J. B.) ✱, Commissaire Ordonnateur des Guerres.

M. *Charamond* ✱. .
M. *Dauxon* ✱. . .
M. *Dangeny* ✱. . .
} Commissaires des Guerres de première classe.

M. *Odier* ✱. . . .
M. *Toulgoët*. . . .
M. *Perceval*. . . .
} Commissaires des Guerres de deuxième classe.

M. *Menoir* . . . .
M. *Froment*. . . .
} Adjoints aux Commissaires des Guerres.

CORPS DE GRENADIERS A PIED.

Ce Corps est composé d'un régiment de Grenadiers, d'une compagnie de Vétérans, d'un régiment de Fusiliers-Grenadiers, de deux régimens de Tirailleurs-Grenadiers, et de deux régimens de Conscrits-Grenadiers.

ÉTAT-MAJOR, Messieurs,

Le Comte *Dorsenne* (C. ✱), Gén. de division, *Colonel-Command.*
Le Baron *Roguet* (C. ✱), Général de brigade, *Colonel en second.*
Le Baron *Christiani* ✱, Major à la suite.
Béant ✱, Capitaine, *Quartier-Maître-Trésorier.*
Villeumeureux ✱, Lieut. en 1er., *Quartier-Maître Adj.*
Aversène (O. ✱), Capitaine, *Adjudant d'habillement.*
Dingremont ✱, Lieut. en 1er., *Adjud. d'habillement.*
Lambert ✱, Capitaine, *Adjudant aux vivres.*

Etat-Major du régiment de Grenadiers, Messieurs,

Le Baron *Michel* (O. ✱), Colonel, *Major-Commandant.*

Harlet (O. ✱). .
Laurède (O. ✱).
} Chefs de Bataillon.

Belcourt ✱. . .
Descombes ✱ .
} Capit., Adjud.-Maj.

Haillecourt ✱, Lieut. en 1er.
Ritter (O. ✱), Lieut. en 1er.
} *Sous-Adjud. Maj.*

Egret ✱. .
Chauvey ✱
} Lieutenans en 2e. *Portes-Drapeau.*

Dudanjon ✱, Chirurgien-major.

Braize, Aide-major.

Premier Bataillon.

Comp.	*Capitaines.*	*Lieut. en premier.*	*Lieutenans en second.*
1.	Le Marois (O. ✱).	Sicard ✱. . . .	Picot ✱, Brasseur ✱.
2.	Trappier ✱. . .	Daix ✱. . . .	Picq ✱, Houarne ✱.
3.	Dupré ✱. . . .	Dubiez ✱. . . .	Plée ✱, Gabillot ✱.
4.	Golzio ✱ . . .	Rouillard ✱. . .	Bresson ✱, Dumont ✱.
	Deuxième Bataillon.		
1.	Lavigne (O. ✱).	Vessilier. . . .	Bourdin ✱, Lac ✱.
2.	Pailhès (O. ✱). .	Tailhan ✱. . .	Gavignet ✱, Plafait ✱.
3.	Albert (O. ✱). .	Chaillou ✱ . .	Oussant ✱, Lyon ✱.
4.	Higonnet ✱ . .	Jouette ✱. . .	Dard ✱, Gremion ✱.

Compagnie de Vétérans.

Charpentier (O. ✱). Chef de bataillon.
Magnée ✱, Capitaine.

Riebourg ✱. .
Colletier ✱. .
} Lieuten. en 1er.

Boudin ✱. . .
Pery ✱. . .
} Lieuten. en 2e.

Etat-Major du *Régiment de Fu iers-Grenadiers*, Messieurs,

Bodeli (O. ✱), **Major–Commandant.**

Vionne (O. ✱). } **Chefs de Bat.**
Hennequin (O. ✱).
Marlen l (O ✱). } **Cap.-Adj.-Majors.**
Leroy ✱ . . .

M igrot ✱. Lieut. } Sous-Adj.-Majors.
De laitre ✱. Lieut.
Mouton ✱. Chirurgien-major.
Cain, Aide-major.

Premier Bataillon.

Comp.	*Capitaines.*	*Lieut. en premier.*	*Lieutenans en second.*
1.	Brousse ✱ . . .	**Goutetraye** ✱ . .	Epailly ✱, Crequi ✱
2.	Deblais ✱ . . .	**Goussin** ✱ . . .	Courtin ✱, **Boisseau** ✱.
3.	Gillet (O. ✱). .	**Rostein** ✱ . . .	Arnould ✱, **Faivre** ✱.
4.	Desmoulins ✱. .	**Leclere** ✱ . . .	Vaillant ✱, **Gelmont** ✱.

Second Bataillon.

1.	**Le Baron Loqueneux** (O. ✱). .	**Bellanger** ✱ . . .	Favin, ...
2.	Moulin ✱	**Théry** ✱	**Vaude** ✱, **Leveau** ✱.
3.	Jaquot (O. ✱). .	**Pelée** ✱	Mazas ✱, **Guesdon** ✱.
4.	Laborde ✱ . . .	**Cogne** ✱	Poulmans ✱, Mayot ✱.

Etat-*Major du* 1^er^. *régiment de Tirailleurs-Grenadiers*, Messieurs,

Lonchamp (C. ✱), **Major–Commandant.**

orrel ✱ . . . } **Chefs de Bataillon.**
autrin ✱ . . .

Faucon ✱ . . . } Cap.-Adj.-Maj.
Chicot ✱ . . .

Delaire ✱, Lieut. en 1er., } *Sous-Adj.-Majors.*
Tardieu ✱, Lieut. en 2e.,
Serraris, Sous-Lieut. . *Offic. payeur.*
Chappe (O. ✱). Chirurgien-major.
Vergé, Aide-major.

Premier Bataillon.

Comp.	*Capitaines.*	*Lieut. en premier.*	*Lieutenans en second.*
1.	Dutrône ✱ . . .	Debois-Thierry ✱.	Lavoine ✱, Foucher ✱.
2.	Dambly (O. ✱. .	Massol ✱	Robinet ✱, Crétal ✱.
3.	Lours ✱	Michel (V.) ✱ . .	Dufour ✱. Borne ✱.
4	Léglise (O. ✱). .	Royere ✱	Gosseret ✱, ...

Deuxième Bataillon.

1.	Cicéron (O. ✱). .	Gaucheron ✱ . . .	Colomb ✱, Lamouroux ✱.
2.	Masson ✱	. . . .	Maupas ✱. Carré ✱.
3.	Ranchon (O. ✱) .	Lacaze ✱	Germain ✱, Landeau ✱.
4	Folley ✱	Bourchette ✱. .	Dalaut ✱, Simonnot ✱.

Etat-*Major du* 2^e^. *régiment de Tirailleurs-Grenadiers*, Messieurs,

Flamand, (O. ✱), Major-Commandant.

Dorsenne ✱ . . } Chefs de Bataillon.
Vezu ✱ . . . .

Brémont ✱, Capit, *Adj.-Maj.*

Guillaume . . } Sous-Lieut., *Adj.-Maj.*
Bouillet . . .

Maris. . . } Sous-Lieut., *S.-Adj.-Maj.*
Chabrol. . .

Bonnet, Sous-Lieut., *Offic. payeur.*
Leroux, Chirurgien-Major.
. . . . . Sous-Aide-Major.

Premier Bataillon.

Comp.	*Capitaines.*	*Sous-Lieutenans.*
1.	Godet ✱.	Grand-Champ, Lefroter.
2.	Morlay ✱.	Lanthier. Haran.
3.	Mercier ✱.	Grossardi, Roux.
4.	Deléage ✱.	Beaujeu, D'hauteville.

Second Bataillon.

1.	Templier.	Roelants, Karth.
2.	Gastanier ✱.	Riccardi, Hébant.
3.	Lafargue ✱.	Gossinet, Vianna.
4.	Galois ✱.	Garde, Tassard.

Etat-Major du 1er. régiment de Conscrits-Grenadiers, Messieurs,

Darquier **(O. ✱), Major-Commandant.**

Carré ✱. . . . . } Chefs de Bataillon.
Mosnier (O. ✱). }

Micheler ✱, Capit., *Adj.-Maj.*

Rullière. . } Sous-Lieut., *Adj.-Maj.*
Arnaud. . }

Dupuis. . } Sous-Lieut., *Sous-Adjud.-Majors.*
Trouelle. . }

Bréart, Sous-Lieut., *Offic. payeur.*

Charriere ✱, Chirurgien-Major.

Hérouart, Sous-Aide-Major.

Premier Bataillon.

Comp.	*Capitaines.*	*Sous-Lieutenans.*
1.	Rozé ✱.	Dutheiller, Godebert.
2.	Condé ✱.	Lemaire, Labole.
3.	Caron ✱.	Chirac, Ballon.
4.	Déthan ✱.	Delise, Bourdon.

Second Bataillon.

2.	Gavardie ✱.	Morand. Caupenne.
2.	Mirabel ✱.	Cairoche. Delagarde.
3.	Bureau ✱.	Massé, Nolivos.
4.	Fongères ✱.	Dupuis, Basset.

Etat-Major du 2e. régiment de Conscrits-Grenadiers, Messieurs,

Robert **✱, Major-Commandant.**

Rogery (O. ✱). . } Chefs de Bataillon.
Lenoir ✱. . . . . }

Guillemin (O. ✱), Capit., Adj.-Maj.

Pasquy, Lieut., } *Adj.-Maj.*
Maiassagne, S.-Lieut., }

Paillard ✱. } Sous-Lieut., *Sous-Adj.-Majors.*
Vigneaux. . }

Devrez, Sous-Lieut., *Offic. payeur.*

Lagneau ✱, Chirurgien-Major.

Patuel, Sous-Aide-Major.

image
not
available

Etat-Major du régiment de Fusiliers-Chasseurs, Messieurs,

Lanabere (C. ✻), Major-Commandant.

Darcantel(O. ✻),
Rousseau (O. ✻),
Desalons ✻, à la suite.
Chefs de Bataillon.

Bié (O. ✻),
Soules ✻,
Capit. Adj.-Maj.

Remeise ✻, Quartier-Maître, Lieutenant en 1^er^.
Lecomte ✻,
Gillet ✻,
Sous-Adjudans-Majors. Lieutenans en 1^er^.
Parrod ✻, Lieut. en 2e., Porte-Drap.
Jourda, Chirurgien-Major.
Juville Aide-Major.

Premier Bataillon.

Comp.	*Capitaines.*	*Lieut. en premier.*	*Lieutenans en second.*
1.	Varlet ✻	Verges ✻	Clément ✻, Petitjean ✻.
2.	Schramm ✻	Dubois ✻	Donny ✻, Guibal ✻.
3.	Poudovigne ✻	Montaset ✻	Borquet ✻, Félix ✻.
4.	Beurmann ✻	Roux ✻	Escudier ✻, Lecorps ✻.

Second Bataillon.

1.	Bisson (O. ✻).	Truffet ✻ Charvin ✻	Cuenot ✻, Nourry ✻.
2.	Laplane ✻	Barbas ✻	Gauthier ✻, Sougeux ✻.
3.	Labusquette ✻	Bailleux ✻	Blondon ✻, Lepage ✻.
4.	Pion ✻	Bernelle ✻	Debenne ✻, Delaborde ✻.

Etat-Major du 1^er^. régiment de Tirailleurs-Chasseurs, Messieurs,

Rosey (O. ✻), Major-Commandant.

Mallet ✻,
Cambronne (O. ✻),
Chefs de Bataillon.
Gallé ✻. Capit. Adjud.-Major.
Bosquet ✻. Lieut. en 1^er^.
Chartrant ✻, id.
Monnier ✻, Lieut. en 2^e^.
S.-Adj.-M.

Martin ✻, Lieuten. en 2e., Porte-Drapeau.
. . . . . . Officier Payeur.
Maugras ✻, Chirurgien-Major.
Magnin, Aide-Major.

Premier Bataillon.

Comp.	*Capitaines.*	*Lieut. en premier.*	*Lieutenans en second.*
1.	Blondeau ✻	Godefroy ✻	Penot ✻. Rivet ✻.
2.	Crepy ✻	Caillot ✻	Lyons ✻. Genisson ✻.
3.	Teyssere.	Chassey ✻	Grimprey ✻, Rancurel ✻.
4	Saulmier. Dupont	Keller ✻	Rochard ✻, Carteret ✻.

Second Bataillon.

1.	Mallet ✻	Levecque ✻	Heuillet ✻. Donnet ✻.
2.	Bigot ✻	Beau ✻	Guyot ✻. Gomion ✻.
3.	Bere ✻	Michel ✻	Lamouret ✻. Tournier ✻.
4.	Petit ✻	Baruteau ✻	Coulon ✻, Coste ✻.

Premier Bataillon.

Comp.	*Capitaines.*	*Sous-Lieutenans.*
1.	Colomban ✻.	Savy, Delaplanche.
2.	Le Beau ✻.	Depaignes, Denesle.
3.	Finat ✻.	Nayrac, Drouas.
4.	D'Hervilly ✻.	Gaubert. . . . .
	Deuxième Bataillon.	
1.	Guerdin ✻.	Morel, Dast.
2.	Nicolas ✻.	Goupilleau, Drouin.
3.	Saint-Martin ✻.	Valat, Boisgelin.
4.	Azem ✻.	Faudy, Aurez.

GRENADIERS A CHEVAL.

État-Major, Messieurs,

Le Comte Walther (G.A. ✻), *Général de Div.*, Colonel Command.
Le Baron Lepic (C. ✻), *Général de Brigade*, Major.
Le Baron Chastel (O. ✻), *Major*.

Perrot (O. ✻), *Q.-M.*
Clément (O. ✻),
Mesmer (O. ✻),
Remy (O. ✻),
Maufroy (O. ✻),
Dujon (O. ✻).
Hardy ✻, *Instructeur*, } *Chefs d'Escadron.*

Ring ✻, *Capit. Instructeur.*

Pernet (O. ✻),
Dufour ✻, } *Capit., Adjudans-Major.*

Lajoie ✻, *Capitaine*,
Varnout ✻,
Messager ✻, } *Lieuten. en 1er.* } *Adjudans d'admin.*

Scribe ✻,
Schmidt ✻,
Lepot ✻,
Harembert ✻,
Spennel ✻, } *Sous-Adjud.-Maj., Lieutenans en 1^er^.*

Piedfort ✻,
Grosselin ✻.
Lapersonne ✻,
Bergeret, } *Porte-Etendards, Lieutenans en 2^e^.*

Dieche ✻,
Valet ✻, } *Chirurg.-Maj.*

Liberon,
Desnot,
Gauthier, } *Aide-Majors.*

Premier Escadron.

Comp.	*Capitaines.*	*Lieutenans en premier.*	*Lieutenans en second.*
1.	Morin (O. ✻) Juncker ✻.	Tuefferd ✻, Barthon ✻. Leclerc ✻.	Haniot ✻. Pastre Verdier ✻,
5.	Burgraff ✻.	Bouvier-Destouches ✻, Mary ✻.	Almayer ✻.
		Deuxième Escadron.	
2 6	Jubert ✻. Guillaume (O ✻)	Rollet ✻, Poncet ✻. Borde ✻, Franquin ✻.	Moreau ✻, Verpillat ✻. Panier ✻, Teissert ✻.
		Troisième Escadron.	
3.	Desmont (O ✻)	Bufquin ✻, Goubet (O ✻).	Destrez ✻, Coffinhal.
7.	Campariol (O ✻)	Walter ✻, Billaudel ✻. Richard ✻.	Le Grand ✻.

image
not
available

Quatrieme Escadron.

Comp.	*Capitaines.*	*Lieutenans en premier.*	*Lieutenans en sec*
4.	Ligier ✱.	Chamorin ✱, Crosmier ✱.	Brabant ✱, Germont ✱.
8.	Bellot ✱.	Verdières ✱, Robert ✱.	Fouet ✱, Vincent ✱.
		Escadron de Vélites.	
1.	François ✱.	Bernet ✱, Caumont ✱.	Heid ✱, Dortu ✱.
2.	Meyronnet ✱.	Mayard ✱, Dulac ✱.	Desroches ✱, Bloume ✱

CHASSEURS A CHEVAL,

État-Major, Messieurs,

Le C^te Lefebvre Desnouettes (C. ✱), *Gén. de div.*, Colonel Comm.
Le Baron Guyot (O. ✱), *Gén. de brig.*, Colonel Com. en second.
Le Baron Daumesnil (O. ✱),
Le Baron Corbineau (O. ✱), } *Majors.*
Le Baron Lion (O. ✱),

Le Chev. Martin (O. ✱)
Desmichels (O. ✱)
Musgnier (O. ✱), } *Chefs d'Escadron.*
Schneit (O. ✱),
Lefevre ✱,
Guyot ✱, *Capit. Q.-Maitre.*
Nager ✱, *Capit. Instructeur.*
Bayeux (O. ✱),
Mariaux (O. ✱), } *Capit. Adjud.-Maj.*
Domengé ✱, } *Lieuten. en 1er. Sous-Adjudans-Maj.*
Sève jeune ✱,
Assant ✱,
Kerval ✱.
Vazillier ✱, } *Lieut. en 2e., S.-Adj.-Maj.*
Lebrasseur ✱, *Adj. d'habillement.*

Donchery (O. ✱), *Adjud. des vivres.*
Delor ✱, *Adjud. aux fourrages.*
Allié ✱,
Pélissier ✱,
Bayard ✱, } *Porte-Etendards.*
Lepape ✱,
Billbebeau ✱,
Rougeot ✱,
Bureau (O. ✱), } *Capitaines à la suite.*
Thomas ✱.
Lachome ✱,
Ferrus ✱. } *Chirurgiens Maj.*
Bockenheim ✱,
Pergot ✱, } *Aides-Majors.*
Sorlin.

Premier Escadron.

Comp.	*Capitaines.*	*Lieutenans en premier.*	*Lieutenans en second.*
1.	Joannès ✱.	Parisot ✱, Charel (O. ✱).	Enjubault ✱ Schperière ✱
5.	Geist (O. ✱).	Robin ✱, Papigni ✱.	Lemaire ✱, Deville ✱.
		Deuxième Escadron.	
2.	Calory ✱.	Schmidt ✱ Lambert (O. ✱)	Pichon ✱. Brice ✱.
6.	Vieith ✱.	Passerieu ✱, Tervay ✱.	Gay ✱, Cabart ✱.
		Troisième Escadron.	
3.	Rabusson (O ✱)	Perrier (O. ✱), Basse ✱.	Piquemal ✱, Dieudonné ✱.
7.	Greff (O. ✱).	Dupont ✱. Levasseur ✱.	Roul ✱, Macé ✱.
		Quatrième Escadron.	
4.	Poiré ✱.	Sève ✱, Garnier (O. ✱).	Bourdon ✱, Durant ✱.
8.	Varcliaud (O ✱)	Viala ✱, Moysant ✱.	Armagnac ✱, Faurès ✱.
		Vélites.	
1.	Thumélaire ✱.	Barbauègre (O. ✱), Pibout ✱.	Helson ✱, Rudelle ✱.
2.	Caire ✱.	Achinte ✱, Bourgeois ✱.	Bugat ✱, Rollin ✱.

Adjud. Lieuten. en 1er. Doncœur ✱, *pour l'habil.*
Pidoux ✱, *pour les vivr. et fourrag.*

Pachot, Letondal ✱, *Porte-Etendards; Lieutenans en 2e.*
Renoult (O. ✱). *Chirurgien-Major.*
Celières ✱. *Aide-Major.*

Comp.	*Capitaines.*	*Lieutenans en premier.*	*Lieutenans en second.*
1.	Lagorsse.	Gillet (O. ✱), Labbé ✱.	Petit ✱. Cuvillier.
3.	Pinon ✱.	Compagnon ✱. Lelarge ✱.	Verjus ✱, Molène.
2.	Weber ✱.	Borne (O. ✱), Maubranche ✱.	Clément, Jeanrot ✱.
4.	Janin ✱.	Hallouin ✱, Garbé ✱.	Laborde, Burgeat.

ARTILLERIE.

Etat-Major, Messieurs,

Le Comte de Lariboissière (G. ✱), *Général de Divis., Colonel.*

Le Baron d'Aboville (O. ✱), *Général de brigade, Commandant l'Ecole de l'Artillerie, à la Fère.*

Desvaux (O. ✱), *Général de brigade, Major de l'Artillerie à cheval.*

Drouot (O. ✱), *Major de l'Artillerie à pied.*

Pellegrin (O. ✱), *Major Directeur du parc.*

Marin (O. ✱), *Col.* Chauveau (O. ✱), *Chefs d'Escadron.*

Boulard (O. ✱), *Major,* Pommereul ✱, Lallemand ✱, Cottin ✱, *Chefs de Bataillon.*

Henrion (O. ✱), *Chef de Bat., Adj.-Major de l'artillerie à pied.*

Georges (O. ✱), *Capit.-Command., Adj.-Maj. de l'artill. à cheval.*

Herlet ✱, Laporte ✱, *Lieut. S.-Adj.-M. de l'art. à cheval.*

Leclerc ✱, Bitsch, Tardy Montravail, *Lieut., S.-Adj.-Maj. de l'artill. à pied.*

Bécu ✱, *Capit., Quartier-Maître.*

Leguernay, *Lieut Adjud. d'habillem.*

Grapin, *Lieut., Garde gén. du parc.*

Therin (O ✱), *Of. de santé de 1ere. cl.*

Souchotte, Fabar ✱, *Aides-Majors,*

Servois, *Profess. de mathématiques.*

Artillerie à cheval.

Capit. Command	*Capit. en 2e.*	*Lieut. en 1er.*	*Lieutenans en 2e.*
Eichborn (O. ✱)	Bonnafos ✱.	Savarin ✱.	Duval ✱.
Sandras (O. ✱).	Faivre ✱.	Durbach ✱.	Guilley ✱.
Lafond (O. ✱).	Sauvage ✱.	Mancel ✱.	Kernier ✱.
Boisselier (O ✱).	D'Hautpoul ✱.	Massias ✱.	Denizet ✱.

Artillerie à pied.

Couin ✱.	Mabru ✱.	Allavesne ✱.	Tripart ✱.
Pion ✱.	Aubert ✱.	Eggerlé ✱.	Demetz ✱.
Fourcy (O ✱).	Defrene ✱.	Dechambray.	Thouvenel.
Schouler (O. ✱).	Mocquart.	Pailhon ✱.	Béranger ✱.
Montlebert ✱.	Oudain ✱.	Fabvier ✱.	Derrion ✱.
Framery ✱.	Evain ✱.	Cuny ✱.	Hortet ✱.
Perret ✱.	Euvrard ✱.	Dumont ✱.	Rollepot ✱.
Foltz ✱	Maillard ✱.	Munerau ✱.	Zeglaut ✱.
. . . . .	Lefrançais ✱.	Sallerin ✱.	Fournier ✱.

Pontonniers-Ouvriers.

Leclerc ✱.	Lavillette ✱.	Bosquette ✱.	Guttemann ✱.

CHAPITRE IV.

SECTION PREMIERE.

SÉNAT.

Le Sénat se compose,

Des Princes François ayant atteint leur dix-huitième année ; des Titulaires des grandes dignités de l'Empire ; des quatre-vingt membres nommés sur la présentation de candidats choisis par l'Empereur, sur les listes formées par les colléges électoraux des départemens ; de citoyens que l'Empereur juge convenable d'élever à la dignité de Sénateur.

Le président du Sénat est nommé par l'Empereur et choisi parmi les Sénateurs. Ses fonctions durent un an ; mais quand l'Empereur le juge à propos, il préside lui-même ou désigne le Titulaire des grandes dignités de l'Empire qui doit présider.

Il y a dans le Sénat deux commissions composées chacune de sept membres, l'une pour la *liberté individuelle*, l'autre pour la *liberté de la presse.*

Le Sénat a deux préteurs, un chancelier et un trésorier, tous pris dans son sein ; ils ne peuvent être ni vice-présidens, ni secrétaires du Sénat pendant la durée de leurs fonctions.

Ils sont nommés pour six ans par l'Empereur, sur la présentation du Sénat, qui, pour chaque place, désigne trois sujets.

Les préteurs sont chargés de tous les détails relatifs à la garde du Sénat, à la police et à l'entretien de son palais, de ses jardins, et au cérémonial.

Ils ont sous leurs ordres deux messagers, six huissiers et six brigades de gardes pour la police du palais et des jardins du Sénat.

Le chancelier administre les propriétés du Sénat ; il surveille l'administration des biens des sénatoreries.

Aucun procès ne peut être suivi relativement aux propriétés du Sénat, et à celles de chaque sénatorerie, que sous sa direction ; il a la surveillance de la bibliothèque, de la galerie des tableaux et du cabinet des médailles ; il délivre les certificats de vie et de résidences, et les passe-ports aux Sénateurs qui en ont besoin ; il appose le sceau du Sénat à tous les actes qui en sont émanés.

Le Chancelier a sous son administration les archives du Sénat, et sous ses ordres immédiats le garde des archives, le garde-adjoint, et le nombre d'employés nécessaire pour ses différentes attributions.

Le trésorier est chargé des recettes, des dépenses et de la comptabilité

Le Comte ROUSSEAU (C. ✻), rue du Regard, n° 20.
Le Comte VIMAR (C. ✻), rue Belle Chasse, n° 11.
Le Comte de VOLNEY (C. ✻), rue de la Rochefoucault, n° 11.

Nominations du 4 nivôse an 8 au matin.

Le Comte de CASABIANCA (G. ✻), quai Voltaire, n° 9.
Le Comte CHASSET (C. ✻), rue des Champs-Elysées, n° 3.
Le Comte CHOLET (C. ✻), rue du Rocher, n° 26.
Le Comte CLÉMENT-DE-RIS (C. ✻), *Préteur*, rue de Madame, n° 11.
Le Comte CORNUDET (C. ✻), rue de Grenelle, fauxb. Saint-Germ., n° 90.
Le Comte DAVOUS (C. ✻), rue du Mont-Parnasse, n° 3.
Le Comte DEPERE (C. ✻), rue d'Anjou Saint-Honoré, n° 15.
Le Comte d'ARÈNE (C. ✻), rue de Tournon, n° 8.
Le Comte FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU (G. ✻), faub. Poissonnière, n° 93.
Le Comte HERWYN (C. ✻), rue de Tournon, n° 12.
Le Comte de TUSTAL (C. ✻), rue de l'Université, n° 96.
Le Comte LAGRANGE (G. ✻), rue du faubourg Saint-Honoré, n° 128.
Le Comte PERÉ (C. ✻), rue Cassette, faub. S.-Germ., n° 32.
Le Comte de MONT-ORIENT (C. ✻), rue Saint-Guillaume, F.-S.-Germ., n° 34.
Le Comte VILLETARD (C. ✻), rue et barrière d'Enfer, n° 84.

Du 4 nivôse au soir.

Le Comte de BOUGAINVILLE (G. ✻), Boulovart S.-Martin, n° 23.
Le Comte JACQUEMINOT (C. ✻), rue de Grenelle, faub. S. Germain, n° 50.
Le Comte SERURIER (G. A. ✻), Maréchal de l'Empire, Hôtel impérial des Invalides.

Du 24 pluviôse.

Le Comte BARTHÉLEMY (C. ✻), rue du Mont-Blanc, n° 43.

Du 18 ventôse.

Le Comte LANJUINAIS (C. ✻), rue de Taranne, n° 25.

Du 11 germinal.

Le Duc de DANTZICK (G. A. ✻), Maréchal de l'Empire, *Préteur*, rue d'Enfer Saint-Michel, n° 32.

Du 8 thermidor an 8.

Le Comte de VAUBOIS (G. ✻), rue Joubert, n° 35.

Du 28 frimaire.

Le Comte DEDELAY-D'AGIER (C. ✻), rue Sainte-Anne, n° 16.

Du 8 nivôse an 9.

Le Comte RAMPON (G. ✻), rue de Varennes, n° 12.

Du 24 pluviôse.

Le Comte COLAUD (G. ✻), rue de Lille, n° 103.

Du 30 vendémiaire an 13.

Le Comte de TASCHER (O. ✻), r. de Grenelle, F. S. G., n° 18.

Le Comte de CANCLAUX (G. ✻), rue Neuve S. Paul, n° 4.

Le Comte SAUR ✻, rue de Lille, n° 101.

Du 7 brumaire.

Le Comte RIGAL (O. ✻), rue Joubert, Chaussée d'Antin, n° 29.

Du 8 frimaire.

S. A. I. FELIX, Prince de Lucques et de Piombino (G. A. ✻).

Du 12 pluviôse.

S. A. E. le Cardinal FESCH (G. A. ✻), Archevêque de Paris, rue du Mont-Blanc, n. 70.

Le Comte CAMBACÉRÈS (G. A. ✻), Cardinal, Archevêque de Rouen, rue St.-Dominique, Faub. S.-Germ., n. 58.

Le Comte de BEURNONVILLE, (G. ✻), rue du Faubourg S. Honoré, n° 51.

Le Comte de SEMONVILLE (C. ✻), rue de Varennes, n° 37.

Le Comte D'AGUESSEAU (C. ✻), rue du Marché d'Aguesseau Saint-Honoré, n° 5.

Le Comte d'HÉDOUVILLE (G. ✻), rue Cisalpine, n° 2.

Le Comte FERINO (G. ✻), rue de Cléry, n° 13.

Le Comte de GOUVION (G. ✻), rue du faub. S.-Honoré, n° 57.

Le Comte DEMBARRÈRE (C. ✻), rue de Grenelle S. G., n° 45.

Le Comte de PONTECOULANT (C. ✻), rue S^{te}-Croix, Chaussée d'Antin, n. 14.

Le Comte COLCHEN ✻, rue de l'Université, n° 43.

Le Comte de ST.-VALLIER (O. ✻), rue de l'Université, n° 29.

Le Comte de TIMBRUNE-THIEMBRONNE DE VALENCE (O. ✻), rue Neuve-des-Mathurins, n° 66.

Du 5 thermidor.

Le Comte CLARET DE FLEURIEU (G. ✻), rue Taitbout, n° 18.

Du 8 brumaire an 14.

Le Comte CAMBIASO (O. ✻), rue S. Dominique, n° 100.

Du 28 mars 1806.

Le Comte DUPUY (C. ✻), rue de Grenelle, faub. S. G. n° 119.

Le Comte de FAY (C. ✻), grande rue Verte, n° 8.

Le Comte de MALEVILLE (C. ✻), rue Servandoni S. G., n° 17.

Du 20 Mai.

Le Comte DEMONT (C. ✻), rue Sainte-Anne, n° 23.

Le Comte ORDENER (C. ✻), place du Corps législatif, n° 99.

Le Comte de BARRAL (O. ✻), *Archevêque de Tours*, rue Cérutti, n° 34.

Le Comte PRIMAT (O. ✻), *Archevêque de Toulouse*, rue Neuve Saint-Augustin, grand hôtel de Richelieu.

Le Comte de FALLETTE BAROL ✻, rue de la Concorde, n° 5.

Le Comte d'AREMBERG ✻, rue d'Antin, n° 5.

Le Comte de LOE-IMSTENRADT ✻, rue des Vieux-Augustins, n° 13.

GRAND CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Présidé par l'Empereur.

Les secrétaires du Sénat sont membres de ce conseil.

Membres. Messieurs,

Le Comte Garnier.
Le Comte de St.-Vallier.
Le Comte de Beauharnois.
Le Comte de Fresnelles.
Le Comte Boissy-d'Anglas.
Le Comte Jacqueminot.
Le Comte Fabre de l'Aude.

CONSEIL PARTICULIER.

Le président et les secrétaires du Sénat sont membres de ce conseil.

Membres. Messieurs,

Le Comte Vimar.
Le Comte Abrial.

COMMISSION SÉNATORIALE DE LA LIBERTÉ INDIVIDUELLE.

Sénateurs membres de la Commission, Messieurs,

Le Cte. Lenoir-Laroche.
Le Comte Abrial.
Le Cte. Boissy-d'Anglas.
Le Comte Lemercier.
Le Comte Gouvion.
Le Comte Colchen.
Le Comte Lejeas.

COMMISSION SÉNATORIALE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE.

Sénateurs membres de la Commission.

Le Comte Chasset.
Le Comte de Richebourg.
Le Comte de Jaucourt.
Le Comte Cholet.
Le Comte Peré.
Le Comte Lambrechts.
Le Comte de l'Apparent.

Ces deux Commissions s'assemblent à des jours réglés au Palais du Sénat.

SÉNATORERIES.

Par le sénatus-consulte, du 22 nivôse an 11, il a été créé une sénatorerie par arrondissement de tribunal d'appel.

Chaque sénatorerie est dotée d'une maison et d'un revenu annuel en domaines nationaux de 20 à 25,000 fr.

Les sénatoreries sont possédées à vie; les sénateurs qui en sont pourvus, sont tenus d'y résider au moins trois mois, chaque année.

Ils remplissent les missions extraordinaires que l'Empereur juge à propos de leur donner dans leur arrondissement, et ils lui en rendent compte directement.

Les sénatoreries sont conférées par l'Empereur, sur la présentation du sénat, qui, pour chacune, désignera 3 sénateurs.

Sénateurs nommés aux sénatoreries, et chefs-lieux de leur résidence.

Sénateurs.	Chefs-lieux.
Le Cte. de Lamartillière,	à *Agen.*
Le Duc d'Otrante,	à *Aix.*
Le Cte. de Casabianca,	à *Ajaccio.*
Le Comte de Beauharnois,	à *Amiens.*
Le Comte Lemercier	à *Angers.*
Le Comte d'Aboville.	à *Besançon.*
Le Maréchal Perignon.	à *Bordeaux.*
Le Comte Semonville.	à *Bourges.*
Le Comte François de Neufchâteau,	à *Bruxelles.*
Le Comte Rœderer	à *Caen.*
Le Duc de Valmy.	à *Colmar.*
Le Cte. de Lespinasse	à *Dijon.*
Le Cte. Jacqueminot	à *Douai.*
Le Cte. de Beurnonville	à *Florence.*

Sénateurs.	Chefs-lieux.	*Sénateurs.*	Chefs-lieux.
Le Comte **de Saint-Vallier.**	*à Gênes.*	Le Comte de Lacépède.	*à Paris.*
Le Comte **Abrial**	*à Grenoble.*	Le Comte de Sainte-Suzane.	*à Pau.*
Le Comte **de Péluse.**	*à Liége.*	Le Comte de Vaubois.	*à Poitiers.*
Le Comte **Garnier.**	*à Limoges.*	Le Comte Cornudet	*à Rennes.*
Le Comte **de Fresnelles.**	*à Lyon.*	Le Cte. Garran-Coulon	*à Riom.*
Le Comte **Chasset.**	*à Metz.*	Le Comte Rampon.	*à Rouen.*
Le Comte **Berthollet**	*à Montpellier.*	Le Comte Démeunier.	*à Toulouse.*
Le Comte **Vimar**	*à Nancy.*	Le Sénateur Lucien.	*à Treves.*
Le Cte. **Dubois-Dubais.**	*à Nismes.*	Le Comte D'Harville.	*à Turin.*
Le Cte. **Roger-Ducos.**	*à Orléans.*		

PRÉTURE, *au Palais du Sénat.*

Messagers d'Etat. . . { M. Beaumé.
M. Bréa.

Huissiers. . . . . . { M. Foulon. M. Russeau.
M. Fagnart. M. Hullin.
M. Lothon. M. Favre.

M. Brisse, *Commandant en chef de la garde*; rue d'Enfer, n. 2.

M. Beaudelaire, *Chef des Bureaux*, au Palais du Sénat.

Agence des Bâtimens.

M. Chalgrin, *Architecte*. . . . . . } Au Palais du Sénat.
M. Baraguey, *Contrôleur des Bâtimens*, }

M. Vavin, *Expert Vérificateur*, rue Mazarine.

CHANCELLERIE, *au Palais du Sénat.*

M. Cauchy ❋, *Secrétaire-Archiviste*, Chef des Bureaux, au Palais du Sénat.

Bureau des Archives. { M. Marchand, } *Sous-Chefs.*
M. Cauchy, A. }

Bureau d'Administration { M. Longuemare, *Chef.*
M. Delaire, *Sous-Chef.*

Secrétariat. . . . { M. Grolier, *Sous-Chef*, *Secrétaire particulier de M. le Chancelier.*

Galerie des Tableaux. . { M. Naigeon, l'aîné, *Conservateur.*
M. Naigeon, jeune, *Adjoint.*

Cette galerie, établie au palais du Sénat, sous la surveillance du Chancelier, est ouverte au public les dimanches et lundis, depuis 9 heures du matin jusqu'à 4 h. après-midi; les autres jours, excepté le samedi, étant consacrés à l'étude.

TRÉSORERIE.

M. Larsonnier, *Caissier et Chef des Bureaux.*
M. Grivaud, *Sous-Chef.*

Notaire.

M. Noel, *Notaire de l'Empereur.*

Imprimeur du Sénat.

M. P. Didot, aîné, *Imprimeur*, rue du Pont-de-Lodi.

SECTION II.

CONSEIL D'ETAT.

Le Conseil d'Etat se divise en cinq Sections ; il est présidé par l'Empereur, et en son absence par celui des Princes que Sa Majesté désigne.

L'EMPEREUR.

Les Princes de la Famille Impériale.
Les Princes de l'Empire, *Grands Dignitaires.*
Les Ministres.

CONSEILLERS D'ÉTAT.

SERVICE ORDINAIRE.

Section de Législation.

S. Ex. M. le Comte **Treilhard** (G. ✱), *Ministre d'Etat*, Président, rue des Maçons-Sorbonne, n°. 3.
M. le Comte **Berlier** (C. ✱), *Conseiller d'Etat* à vie, *Président du Conseil des Prises*, à l'Oratoire.
M. le Chevalier **Faure** ✱, rue de Condé, n°. 26.
M. le Comte **Galli** (C. ✱).
M. le Comte **Réal** (C. ✱), *Conseiller d'Etat* à vie, *chargé du 1er. arrondiss. de la police générale de l'Empire*, rue de Lille, n°. 1.

Section de l'Intérieur.

S. Ex. M. le Comte **Regnaud de Saint-Jean-d'Angely** (G. ✱), *Ministre d'Etat*, Président, *Procureur-Général près la Haute-Cour Impériale*, *Secrétaire de l'Etat de la Famille Impériale*, *Membre de l'Institut*, rue de Provence, n°. 54.
M. le Comte **Bégouen** (C. ✱), *Conseiller d'Etat* à vie, rue Martel, n°. 2.
M. le Comte **Beugnot** (O. ✱), rue Grange-Batelière, n°. 8.
M. le Comte **Chaban** ✱, rue des Orties-du-Louvre, n°. 22.
M. le Comte **Corvetto** (O. ✱), rue de la Magdeleine, n°. 14.
M. le Comte **Neri Corsini**, rue de Richelieu, hôtel de l'Europe.
M. le Baron **Pasquier** ✱, *Procureur général du Conseil du du Sceau des titres*, rue d'Anjou St.-Honoré, n° 30.
M. le Comte de **Ségur** (G. A. ✱), *Grand-Maître des Cérémonies*, *Membre de l'Institut*, rue des Saussaies, n°. 13.

Section des Finances.

S. Ex. M. le Comte **Defermon** (G. ✱), *Ministre d'Etat*, *Intendant général du Domaine extraordinaire de la Couronne*, Président, place Vendôme, n°. 9.
M. le Comte **Boulay** (C. ✱), *Conseiller d'Etat* à vie, *chargé du contentieux des Domaines*, rue de Tournon, n°. 9.

M. le Comte Merlin (C. ✻), *Membre de l'Inst.*, *Procur.-Gén. Imp. en la Cour de Cassation*, rue de Touraine, au Marais, nº. 2.

M. le Comte Molé ✻, *Directeur-général des Ponts et Chaussées*, Place de la Ville-l'Evêque, nº. 27.

M. le Comte Muraire (G. ✻), *Conseiller d'Etat* à vie, *Premier Président de la Cour de Cassation*, rue du Helder, nº. 3.

M. le Comte Pélet de la Lozère (C. ✻), *Conseiller d'Etat* à vie, *chargé du 2ᵉ. arrondissement de la police générale de l'Empire*, rue de l'Université, nº. 17.

M. le Comte Portalis ✻, *Directeur-général de l'Imprimerie et de la Librairie*, rue de Grenelle S. Germain, nº. 87.

SERVICE EXTRAORDINAIRE.

M. le Comte Caffarelli (G. ✻), *Préfet maritime à Brest.*

M. le Comte Dauchy (C. ✻), *Intendant des finances des provinces Illyriennes.*

S. Ex. M. le Comte Ganteaume (G. A. ✻), *Président*, Vice-Amiral, Inspecteur-général des côtes de l'Océan, rue Neuve du Luxembourg, nº. 21.

M. Gau (C. ✻), rue Neuve-du-Luxembourg, nº. 9.

M. le Comte Jullien (C. ✻), *Général de brig.*, *Préfet du Dép. du Morbihan*, à Vannes.

M. le Comte de Laforest (C. ✻), *Amb. près S. M. Catholique.*

M. le Comte Otto (G. ✻), *Ministre Plénipot. près S. M. le Roi de Bavière.*

M. le Comte de Saint Marsan ✻, *Ministre plénipotentiaire près S. M. le Roi de Prusse.*

M. le Comte Thibaudeau (C. ✻), *Préfet du département des Bouches-du-Rhône*, à Marseille.

MAÎTRES DES REQUÊTES.

Service ordinaire.

M. Guieu ✻, *Membre de la Cour de Cassation.*	*Près le Grand-Juge et la section de Législ.*
M. le Chevalier Anglès ✻, rue de l'Université, n. 25. M. le Baron Coquebert de Montbret ✻, rue S.-Dominique. F. S. G., n. 71 M. le Chevalier Jaubert ✻, rue de Provence, n. 10. M. le Comte Delaborde ✻, rue de la Concorde, n. 13.	*Près le Ministre et la Section de l'Intérieur.*
M. le Comte Taillepied de Bondy ✻, *Chambellan de S. M. I. et R.*, rue Bleue, nº. 8. M. le Baron Freville ✻, rue de Provence, n. 56. M. le Baron Labouillerie ✻, *Trésorier du Domaine extraord. de la Couronne*, rue de la Victoire, n. 48. M. le Baron Louis ✻, *Administrateur du Trésor public*, rue de Lille, n. 72.	*Près les Ministres des Finances et du Trésor public, et la Section des Finances.*

M. *Priero*, rue du Mont-Blanc, n°. 17. *Prez les Ministres de la Guerre, de l'Administration de la Guerre et la Sect. de la Guerre.*

Service ordinaire hors des Sections.

M. *Abrial*, rue Plumet, n°. 18.
M. *Anisson-Duperron*, Inspecteur-général de l'Imprimerie Impériale, rue des Orties-du-Louvre, n°. 22.
M. *Campan*, rue Montmartre, n°. 148.
M. *De Chaillou*, rue du Bacq, hôtel du Minist. des Relations extérieures.
M. *Camille Basset de Châteaubourg*, Sous-Préfet à Corbeil, quai Voltaire, n°. 7.
M. *Delamalle*, rue N^e. des Petits-Champs, n. 101.
M. *Doazan*, rue du Chaume, au Marais, n°. 17.
M. *Janzé*, Secrétaire-général du Ministère des Cultes, rue de Varennes. n°. 17.
M. *Pelet de la Lozere*, fils, *Administrateur général des forêts de la Couronne*, rue de l'Université, n. 17.
M. le Baron *Treilhard*, fils, Secrét.-gén. de la Préfecture de la Seine, rue des Maçons-Sorbonne, n°. 3.
M. *Brière de Mondetour*, rue St.-Honoré, n°. 354.
M. *Capei*, place Vendôme, n°. 23.

Auditeurs qui ne sont attachés à aucune section.

M. *Capponi Gaetan.*
M. *Griffoli.*
M. *Seristori.*
M. *Provana de Collegno*, rue du Colombier, n°. 22.

Service extraordinaire.

M. *Arnault*, fils, rue de Grenelle S. G., n°. 103.
M. *Balbe-Berton-Crillon*, ex-Secrét. général de la Junte de Toscane.
M. le Baron *Barante*, Préfet de la Vendée.
M. le Baron *de Breteuil*, rue de Grenelle S.-Germ., n°. 79.
M. le Comte *Brignole*, fils, *Secrétaire de la Commission de Liquidation à Florence.*
M. *Broglie* (Victor), rue de la Madeleine, n°. 33.
M. *Cahouet* ✱, Préfet de la Haute-Loire.
M. *Camus Dumartroy*, Préfet de la Creuse.
M. le Baron *Canouville*, rue de Varennes, n°. 37.
M. *Caron de Saint-Thomas.*
M. *Chassenou* (Esprit), rue du Mont-Blanc, n°. 48.
M. *Cochelet*, boulevart Montmartre, n°. 21.
M. *Combes Sieyes* (Georges), rue Sainte-Croix-d'Antin, n°. 10.
M. *Contades*, rue Cassette, n°. 26.
M. *De Vanssay*, Sous-Préfet à Château-Gontier.
M. le Baron *d'Houdetot*, Préfet de l'Escaut.
M. *Bouvier du Molart*, Préfet du Finistère.
M. le Baron *Dupont Delporte*, Préfet du département de l'Ariège.
M. *Duval de Beaulieu.*
M. *Fargues*, rue S.-Honoré, n°. 350.
M. le Baron *Girod de Viennay*, rue de la Michodière, n°. 18.
M. le Baron *de Goyon*, Préfet de l'Aveyron.
M. le Baron *Hély d'Oissel*, Préfet du département de Maine-et-Loire.
M. *Himbert Flegny*, rue Christine, n°. 3.
M. *Lafond.*
M. *Lamoussaye*, rue de Richelieu, hôtel du Nord.

SECRÉTARIAT DU CONSEIL D'ÉTAT.

PREMIÈRE DIVISION.

Procès-verbaux, Correspondance et Départ, Expéditions.

Bureau des Procès-Verbaux.

M. *Théodore Pierson*, Chef.

Bureau de la Correspondance et du Départ.

M. *Levasseur*, Chef.

Bureau des Expéditions.

M. *Boulay*, Chef.

DEUXIÈME DIVISION.

Enregistrement et Contentieux.

M. *Dedienne*, Greffier-Commis du Contentieux, Chef de la Division.

TROISIÈME DIVISION.

Archives.

M. *Renouf*, Chef de la Division.

BUREAU PARTICULIER.

Dépenses, Fournitures et Service intérieur.

M. *Doublet*, Chef.

La division de l'enregistrement et du contentieux, est ouverte tous les jours, de midi à deux heures, pour donner des renseignemens, recevoir les requêtes, communiquer les pièces aux parties.

Bibliothécaire.

M. *Barbier*, Bibliothécaire de l'Empereur.

AVOCATS AU CONSEIL D'ETAT.

M. *Armey*, Jurisconsulte, rue de la place Vendôme, n. 3.
M. *Badin*, Avocat à la Cour de Cassation, rue Croix des Petits-Champs, n. 42.
M. *Chabroud*, Avocat à la Cour de Cassation, rue du Paon, n. 8.
M. *Chauveau-Lagarde*, rue de l'Université, n. 18.
M. *Cochu*, Avocat à la Cour de Cassation, rue Caumartin, n. 21.
M. *Callin*, Avocat à la Cour de Cassation, rue Traversière-S.-Honoré, n. 25.
M. *Dejoly*, Avocat, rue de Gaillon, n. 13.
M. *Delacroix-Frainville*, Avocat, rue Hautefeuille, n. 15.
M. *Dupont*, Avocat à la Cour de Cassation, rue Verdelet, n. 4.
M. *Gérardin*, Avocat à la Cour de Cassation, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n. 3.
M. *Huart-Duparc*, Avocat à la Cour de Cassation, rue de l'Université, n. 25.
M. *Jullienne*, Avocat, cloître Notre-Dame, n. 18.
M. *Legras* ✻, Jurisconsulte, rue des Fossés-Montmartre, n. 8.
M. *Mailhe*, Avocat à la Cour de Cassation, rue des Petits-Augustins, n. 15.
M. *Marochetti*, Jurisconsulte, rue Saint-Honoré, n. 355.
M. *Parent-Réal*, Avocat à la Cour de Cassation, rue de Tournon, n. 12.
M. *Raoul*, Agent du Contentieux de la Légion d'Honneur, Avocat à la Cour de Cassation, rue de Louvois, n. 10.
M *Roux*, Avocat, rue Notre-Dame-des-Victoires, n. 28.
M. *Thacussios*, Syndic des Avocats à la Cour de Cassation, rue Hautefeuille, n. 10.
M. *Thilorier*, Avocat, rue des Capucines, n. 7.

M. *Dumont*, Huissier près la Commission du Contentieux, rue Neuve-Sainte-Croix, nº. 11, Chaussée d'Antin.

image
not
available

1811. **Auguis** (Deux-Sèvres).
1810. **Azuni** (Gênes), rue Neuve-du-Luxembourg, n. 26.
1813. **Barbier de Solligny** (Marne), rue de Beaune, hôtel d'Irlande.
1812. **Barbier de Laudrevie** (Charente), rue des Petits-Augustins, hôtel d'Orléans.
1811. **Barbot** (Lozère), rue de l'Université, n. 17.
1813. **Bassenge** (Ourte), rue Saint-Dominique, n. 34.
1809. **Bastit** (Lot), rue et hôtel de la Michaudière.
1813. **Bavouz** (Sésia), rue Jacob, n. 18.
1811. **Beguin**, fils (Cher), rue de Richelieu, hôtel du Piémont.
1813. **Beslay** (Côtes-du-Nord), rue du Hasard, n. 3.
1809. **Besqueut** (Haute-Loire), rue du Colombier, hôtel de Saxe.
1811. **Besson** (Ain), rue Notre-Dame des Victoires, n. 22.
1813. **Blanquart-Bailleul** ❋ (Pas-de-Calais), Palais du Corps Législatif.
1810. **Bodinier** (Ille-et-Villaine), rue Saint Thomas du Louvre, n. 15.
1810. **Boidi-d'Ardizzoni** (Marengo), rue de Menars, n. 9.
1812. **Boirot** (Puy-de-Dôme).
1810. **Bonardi** (Marengo), rue S. Honoré, hôtel de Mayence.
1811. **Bonnot** (Hautes-Alpes).
1812. **Bonvoust** (C. ❋), (Orne), rue S.-Thomas du Louvre, n. 30.
1813. **Botta** (Doire), rue de Bourgogne, n. 28.
1813. Le Chevalier **Bouchet** (Gatien) ❋ (Loiret), rue S. Honoré, n. 336.
1813. Le Chevalier **Boudet** (Mayenne), rue du Colombier, hôtel d'Angleterre.
1812. **Bouffey** (Orne), rue de Grenelle S. Germain, n. 34.
1809. **Bouget** (Roër), rue Traversière S. H., hôtel d'Autriche.
1811. **Bouquelon** (Eure), rue de Richelieu, n. 65.
1810. **Bourguet-Travanet** (Tarn), rue Caumartin, n. 14.
1811. **Bourlier** (Eure), rue Christine, n. 5.
813. **Bourran** (Lot-et-Gar.), rue du Colombier, h. de Saxe.
810. **Bouteiller** (Meurthe), quai Bonaparte, aux bains d'Albert.
810. **Bouteiller** (Somme), rue du Colombier, hôt. de Saxe.
812. **Bouteleau** (Charente), rue d'Anjou S. Honoré, n. 24.
813. **Bouvier** (Jura), rue du Lycée, hôtel d'Europe.
809. **Boyelleau** (S.-et-Loire), rue de l'Université, n. 57.
813. **Boyer** (Ariège), rue de l'Université, n. 77.
Brancadori ❋ (Ombrone), rue de Richelieu, hôtel des Princes.

1812.

image
not
available

809. DALESME (C. ❋), (Haute-Vienne).
809. DALLEAUME (Seine-Inférieure), rue Jacob, n. 9.
810. DARTHENAY ❋ (Calvados), rue S. Dominique, n. 37.
810. DATTILI (Gênes), rue S.-Thomas-du-Louvre, n. 36.
812. D'AUBIGNY (Eure et Loir), rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 76.
810. DAUZAT (Hautes-Pyrénées), rue de Grenelle S.-Germain, n. 45.
810. DEBOSQUE (Haute-Garonne), rue Helvétius, n. 45.
810. DEBRIGODE (Nord), rue Pigal, n. 9.
813. DEGLI-ALESSANDRI (Arno), r. de Grenelle S. G., n. 67.
813. Le Chevalier DEGREGORI ❋ (Sesia), rue S.-Honoré, hôtel du Congrès.
811. DEKERSMAKER ❋ (Lys), r. de la vieille Estrapade, n. 5.
812. DE LAFAILLE (Escaut), rue du Mail, hôtel de Portugal.
813. DELAHAYE (Loiret), rue de Richelieu, hôtel Valois.
811. DELAMARDELLE ❋ (Indre et Loire), rue des Petites-Ecuries, faubourg Saint-Denis, n. 15.
810. DELAMETH (Somme), rue de Grenelle S.-G., n. 27.
813. DE LAROCHEFOUCAULD (Oise), rue S.-Florentin, n. 7.
809. DELCI (Ombrone), rue de Richelieu, n. 109.
810. DELECLUSE ❋ (Finistère), r. S.-Thom.-du-Louv., n. 15.
811. DELHORME (Aisne), rue Gaillon, n. 10.
812. DEMEULENAÈRE ❋ (Escaut), quai Voltaire, n. 5.
813. DEMISSY ❋ (Charente-Inférieure), rue des Petits-Augustins, n. 17.
810. DEMORTREUX ❋ (Calvados), rue S.-Honoré, n. 352.
812. Le Baron DE PONTAUBEVOYE DE LAUBERDIÈRE ❋ (Maine et Loire).
812. DEPOTTER (Escaut), rue du Mail, hôtel de Béar.
813. DESAUX (Meuse), rue de Grenelle, n. 117.
813. DESGRAVES (Charente-Infér.), rue S.-Honoré, n. 383.
810. DESPALLIÈRES ❋ (Vendée), *Questeur*, au Pal. du C. Lég.
812. DESPÉRICHONS ❋ (Loire), *Questeur*, au Pal. du C. Lég.
810. DESPRET (Nord), rue Traversière S.-Honoré, n. 23.
812. DESRIBES ❋ (Puy-de-Dôme), rue de l'Université, n. 36.
813. DE TRION DE MONTALEMBERT ❋, *Chambellan de S. M.* (Vienne), rue de la Chaise, n. 8.
812. D'HAME (Sarre), quai Bonaparte, aux bains d'Albert.
810. D'HAUBERSART ❋, (Nord) rue des Filles-S.-Thomas, hôtel d'Angleterre.
813. DIGNEFFE (Ourte), rue S.-Dominique, n. 34.
809. DUCAN (Sarthe), rue et hôtel de Richelieu.
812. DUCLAUX (Maine et Loire), rue Coquillère, n. 36.
809. DUCOS (C. ❋), (Landes).
813. DUDEVANT (Lot et Garonne), rue des Capucines, n. 3.

1812. Le Comte Girardin (Stanislas) (C. ✻), rue Blanche, chaussée d'Antin, n. 25.
3 1813. Girardin (Oise), rue Ste-Croix, Ch. d'Antin, n. 18.
1 1811. Giraudet-Boudemange (Allier), rue S. Honoré, n. 366.
5 1809. Girod-Chantrans ✻ (Doubs), rue et hôtel Courty.
4 1812. Glays (Morbihan), rue Ventadour, n. 7.
3 1813. Goblet (Jemmapes), rue des Pet. Augustins, n. 17.
3 1813. Godailh (Lot et Garonne), rue des Bons-Enfans, hôtel d'Hollande.
1 1811. Golzart (Ardennes), rue du Coq S. Honoré, n. 7.
1 1811. Goubau (Lys), rue Taranne, n. 27.
1812. Goupil-Prefeln ✻, rue du Cherche-Midi, n. 17.
3 1813. Gourlay ✻ (Côtes du Nord), rue Coquenard, n. 20.
1 1811. Grandsaigne ✻ (Aveyron), rue des Ch.-Elysées, n. 5.
4 1812. Grassy (Basses-Alpes), rue Vantadour, n. 9.
1 1811. Grellet (Creuse), rue de Grenelle S. Germ., hôtel Brezolles.
5 1809. Grenier (Haute-Loire), rue du Colombier, hôtel de Saxe.
5 1809. Grenier (Hérault), rue de Malte, hôtel de Nantes.
2 1810. Guibal (Tarn), rue de Malte, hôtel d'Aga.
4 1812. Guillier-de-Souancé (Eure et Loir), rue des Vieilles Audriettes, n. 12.
5 1809. Hardoin (Sarthe), rue Baillif, n. 4.
5 1809. Hébert (Seine-Infér.), rue de Lille, hôtel Elysées.
5 1809. Hénin (Seine et Oise), rue des Fossés M. le Prince, n. 39.
1 1811. Hennequin (Allier), rue S. Thomas-du-Louvre, n. 15.
1 1811. Herwyn (Lys), rue de Tournon, n. 12.
1 1811. Horn (Mont-Tonnerre), rue de l'Université, n. 36.
2 1810. Houdouart (Yonne), *à Tonnerre*.
2 1810. Jacopin (C. ✻) (Meurthe).
3 1813. Janod (Jura), rue Taranne, n. 12.
1 1811. Jaquet (Pô), rue de Thionville, n. 20.
4 1812. Le Chevalier Joubert-Bonnaire ✻ (Maine et Loire), rue Napoléon, hôtel Mirabeau.
5 1809. Kervegan (Loire-Inférieure), rue Helvétius, hôtel Danemarck.
1 1811. Lacoste (Gard), rue de Richelieu, hôt. de Toscane.
5 1809. Lagier-Lacondamine (Drôme), rue des Frondeurs, hôtel Berlin.
1812. Lahary ✻, rue d'Argenteuil, n. 7.
2 1813. Lahure (Jemmapes).

812. Mathieu ✱ (Bas-Rhin), quai Bonaparte, aux bains d'Albert.
812. Mathis-Cacciorna ✱ (Stura), rue de Ménars, n. 9.
Mattey (Méditerranée), rue S.-Thomas-du-Louvre, hôtel de Suède.
809. Mauboussin (Sarthe), rue Saint-André-des-Arcs, hôtel de Bretagne.
813. Maupetit (Mayenne), rue du Colombier, hôtel d'Angleterre.
803. Maurel (Isère), rue et hôtel Grenelle S.-Germ.
811. Membrède ✱ (Meuse-Inférieure), rue Traversière-Saint-Honoré, hôtel d'Autriche.
810. Mercier-Vergerie ✱ (Vendée), rue Vivienne, hôtel Boston.
812. Metz (Bas-Rhin), quai Bonaparte, aux B. d'Albert.
Mezzeri (Arno).
812. Michelet de Rochemont ✱ (Loire), rue de la place Vendôme, hôtel de Vienne.
811. Monseignat ✱ (Aveyron), rue de Richelieu, n. 19.
810. Le Comte de Montesquiou-Fezensac ✱ (Seine-et-Marne), Grand Chambellan de l'Empereur, *Président*, place du Corps Législatif, n. 83.
810. Moreau (Haut-Rhin), rue de Lille, n. 73.
812. Morellet ✱ (Seine), rue d'Anjou S. Honoré, n. 27.
812. Nell (Sarre), rue de Richelieu, hôtel de Paris.
811. Noaille ✱ (Gard), *à Nismes*, rue de Courty, n. 5.
813. Noizet de Saint-Paul (Pas-de-Calais), rue et hôtel Taranne.
809. Nougarède. Baron de Fayet ✱, *Questeur*, (Hérault), au Palais du Corps-Législatif.
810. Olbrechts (Dyle), rue des Bons-Enfans, h. du Loiret.
809. Ollivier ✱ (Drôme), rue des Frondeurs, h. de Berlin.
813. Paillet (Meuse), rue Jacob, n. 9.
811. Pardessus (L. et Cher), rue du Cherche-Midi, n. 14.
811. Paroletti (Pô), rue Croix-des-Petits-Champs, hôtel du Levant.
813. Pascal (Isère), rue Ne. du Luxembourg, n. 27.
810. Pastoret ✱ (Forêts), rue Coquillère, n. 14.
809. Pelzer (Roër), rue Gaillon, hôtel Calais.
809. Pemartin ✱ (Basses-Pyrénées), rue St.-Honoré, hôtel Virginie.
811. Penière-Delzors (Corrèze), rue de Beaune, hôtel d'Irlande.
813. Peppen (D.-Nèthes), place du Carrousel, hôtel des Gaules.
811. Perès (Gers), rue Jacob, n. 18.

Indre), rue de Richelieu, hôt. du Piémont.
ier), rue de Grammont, n. 4.
eine), rue Baillet, n. 4.
DE MON.LOUIS ❋ (Taro), r. du Bac, n. 53.
DELLEVILLE (Finistère), r. de Clichy, n. 36.
COMBE (Puy-de-D.), rue Croix-des-Petits-
, n. 27.
(Léman), rue Jacob, hôtel d'Hambourg.
ERT (Dyle), rue et hôtel de Louvois.
ordogne), place et hôtel du Carrousel.
IN-MARCASSUS (Haute-Garonne), rue
hôtel d'Hambourg.
(Escaut), rue Saint-Thomas-du-Louvre,
Suède.
ILLET (Yonne), rue des Capucines, n. 9.
(Ille-et-Vilaine), rue Saint-Thomas-du-
, n. 15.
Charente-Inf.), rue du Cherche-Midi, n. 17.
RD ❋ (Var), rue S. Florentin, n. 7.
-LASCOURS ❋ (Gard), place du Corps Lé-
, n. 101.
❋ (Forêts), rue Coquillère, n. 14.
Ain), rue Notre-Dame-des-Victoires, n. 22.
C (Rhône), rue Neuve du Luxembourg, n. 14.
SAINT-MARTIN (Ardèche), rue de Varen-
n. 12.
DE-CARAMAN (Jemmapes), rue Saint-Do-
ue, n. 100.
LA (Apennins), rue S.-Thomas-du-Louvre,
de Genève.
(Aube), rue des Poitevins, n. 6.
DE-COULOGNE (Marne), rue Saint-Honoré,
Virginie.
T ❋ (Ille-et-Vilaine), rue Saint-Thomas-du-
re, hôtel de France.
AS (C. ❋) (Meuse-Inf.), rue de Verneuil, n. 56.
❋ (Haute-Marne), rue de l'Echelle S. H. n. 3.
(O. ❋) (H.-Rhin), r. S.-Honoré, n. 327.
AC ❋ (H.-Vienne), rue de Beaune, h. d'Irlande.
(Mont-Blanc), rue de Richelieu, h. de la Paix.
on de SAHUC (C. ❋) (Rhône), rue S. Honoré,
du Congrès.
UR (Finistère), rue de Clichy, n. 36.
-PIERRE-LESPERET (Gers), rue et hôtel Courty.
nte de SALM-DICK (O. ❋) (Roër), rue N°. des
urins, n. 1.

1809. SALMON (Sarthe), rue de Grenelle Sain-Honoré, hôtel de l'Empereur.

1811. SALVAGE (Cantal), rue de Beaune, hôtel de France.

1809. SANSONI (Montenotte), rue Napoléon, hôtel Mirabeau.

1813. SAUVAIRE (B.-du-Rhône), rue du Mont-Blanc, n. 43.

1812. SCHAAL (Bas-Rhin), *à Schelestadt.*

1810. SCHADET (Nord), rue de Tournon, n. 12.

SCOTTE (Taro), *à Plaisance.*

1810. SÉNÈS, (Var), boulevart Montmartre, n. 10.

1812. SILVESTRE DE SACY ❋ (Seine), rue Hautefeuille, n. 9.

1809. SIMON (Montenotte), rue Saint-Honoré, n. 355.

1812. SIRUGUE-MARET (O. ❋) (Aube), rue de Grenelle Saint-Germain, n. 83.

1813. SOMIS (Doire), rue S. Honoré, hôtel Vauban.

1810. SOMMERVOGEL (Haut-Rhin), rue Caumartin, n. 10.

1809. SORET (C. ❋) (Seine-et-Oise), cloître S.-Jean en Grêve, n. 2.

1813. SOUQUE (Loiret), rue Ne. du Luxembourg, n. 15.

SPRONI (Méditerranée), rue Caumartin, n. 16.

1811. STURTZ (Mont-Tonnerre), rue de l'Université, n. 36.

1809. TALHOUET (Loire-Inf.), carrefour S. Benoît, hôtel de Bellevue.

1812. TANNEGNY-LEVENEUR (Orne), rue de la Ville-l'Evêque, n. 37.

1811. TARDY (Ain), rue Saint-Honoré, n. 368.

1812. TÉALDY (Gênes), rue S. Thomas-du-Louvre, hôtel de Genève.

1809. Le Chevalier TERRASSON (C. ❋) (Rhône), rue de l'Université, n. 22.

1811. le Baron TESNIÈRE-BRESMENIL (Manche).

1812. THARREAU (Maine et Loire), r. Napoléon, h. Mirabeau.

1810. THIRY ❋. (Meurthe) place Vendôme, hôt. du G.-Juge.

1809. THOMAS (Seine-Inférieure).

TOMMASI (Arno), place et hôtel du Carrouzel.

1812. THOURET ❋ (Seine), à l'École de Médecine.

1813. TOULONGEON (C. ❋) (Nièvre), rue de Chaillot, n. 74.

1811. TRENQUALYE-MAGNAN (Gers).

1812. TRENTINIAN (Morbihan), rue S. Thomas-du-Louvre, hôtel de Bourgogne.

1813. Le Chevalier THONSON-LE-COMTE ❋ (Marne), rue du faubourg Saint-Honoré, n. 68.

1812. TUAULT (Morbihan), rue Ne du Luxemb., h. d'Irlande.

1809. TUPINIER ❋ (S.-et-Loire), rue de l'Université, n. 36.

1813. Le Chevalier VANCUTSEM ❋ (Deux-Nèthes), rue des SS. Pères, n. 63.

SECTION IV.

HAUTE COUR IMPERIALE.

Président.

S. A. S. le Prince Archi-Chancelier de l'Empire.

Membres de la Haute Cour.

LL. AA. II. les Princes françois.
Les Titulaires des grandes dignités de l'Empire.
Le Grand-Juge Ministre de la Justice.
Les Grands Officiers de l'Empire.
Les soixante plus anciens Sénateurs.
Les Présidens des sections du Conseil d'Etat.
Les quatorze plus anciens Conseillers d'État.
Les vingt plus anciens membres de la Cour de Cassation.

Procureur-général.

S. Ex. M. le Comte **Regnaud de Saint-Jean-d'Angély** (G. ✻.), *Ministre d'Etat*, rue de Provence, n. 54.

Magistrats, Officiers du parquet de la Haute Cour. Messieurs,

Bourguignon, *Juge en la Cour de justice criminelle de Paris*, rue Charlot, n. 14.
Fouquet ✻, *Procureur-général en la Cour d'appel séant à Rouen.*
Legoux ✻, *Procureur-général en la Cour de justice criminelle de Paris*, rue de Grammont, n. 23.

Greffier en chef.

M. **Garnier** ✻, *Procureur général en la Cour des Comptes*, rue Saint-Honoré, vis-à-vis celle de la Sourdière, n. 317.

Attributions.

La Haute Cour Impériale connoît, 1°. Des délits personnels commis par des membres de la Famille Impériale, par des Titulaires des grandes dignités de l'Empire, par des Ministres, par le Secrétaire d'Etat, par des grands Officiers, par des Sénateurs, par des Conseillers d'Etat; 2°. Des crimes, attentats et complots contre la sûreté intérieure et extérieure de l'Etat, la personne de l'Empereur, et celle de l'héritier présomptif de la Couronne; 3°. Des délits de *responsabilité d'office*, commis par les Ministres et les Conseillers d'Etat chargés spécialement d'une partie d'administration publique; 4°. Des prévarications et abus de pouvoir commis, soit par des Capitaines-généraux des Colonies, des Préfets coloniaux et des Commandans des établissemens françois hors du Continent, soit par des Administrateurs-généraux employés extraordinairement, soit par des Généraux de terre et de mer, sans préjudice, à l'égard de ceux-ci, des poursuites de la jurisdiction militaire dans les cas déterminés par les lois; 5°. Du fait de désobéissance des Généraux de terre ou de mer qui contreviennent à leurs instructions; 6°. Des concussions et dilapidations dont les Préfets de l'intérieur se rendent coupables dans l'exercice de leurs fonctions; 7°. Des forfaitures ou prises à partie qui peuvent être encourues par une Cour d'appel ou par une Cour de justice criminelle, ou par des membres de la Cour de cassation; 8°. Des dénonciations pour cause de détention arbitraire et de violation de la liberté de la presse.

Le siége de la Haute Cour impériale est dans le Sénat.

Google

image
not
available

HENRION DE PENSEY (de la Haute-Marne) ❋, *Président*, rue du Petit-Lion Saint-Sulpice, n°. 20.
LIBOREL (du Pas-de-Calais) ❋, rue du Cherche-Midi, n°. 34.
LIGER DE VERDIGNY (du Loiret) ❋, rue S.-Dominique, n°. 48.
MINIER (de la Seine) ❋. cul-de-sac St.-Dominique d'Enfer, n°. 2.
Le Comte MURAIRE (du Var). (G. ❋), *Conseiller d'Etat* à vie, *premier président*, rue du Helder, n°. 3.
OUDART (de la Haute-Marne) ❋. rue N. D. de Nazareth, n°. 27.
OUDOT (de la Côte-d'Or) ❋, rue du Regard. n°. 11.
PAJON (de Loir-et-Cher) ❋. rue de l'Université, n°. 5.
PORIQUET (de l'Orne) ❋. rue Jacob, n°. 22.
RATAUD (de Seine et Marne) ❋, rue Saint-Pierre, boulevart du Pont-aux-Choux, n°. 2.
ROUSSEAU (de la Sarthe) ❋, rue du Jardinet, n°. 11.
RUPEROU (des Côtes-du-Nord) ❋, rue Montmartre, n°. 46.
SCHWENDT DE SAINT-ETIENNE (du Bas-Rhin) ❋, rue du Gros-Chenet, n°. 6.
SIEYÈS (du Var) ❋, rue S.-Dominique, F. S.-G, n°. 14.
VALLÉE (de la Meuse) ❋, rue Cassette, n°. 15.
VASSE SAINT-OUEN (de l'Aisne) ❋, rue d'Enfer, place Saint-Michel, n°. 20.
VERGÈS (des Pyrénées-Orientales) ❋, rue de Vaugirard, n°. 34.
ZANGIACOMI (de la Meurthe) ❋, rue de l'Ouest, n°. 2, au coin de celle de Vaugirard.

Nomination du 28 *Fructidor an VIII.*

LASAUDADE (du Puy-de-Dôme) ❋, quai Voltaire, n°. 22.

Nominations du 24 *Ventôse an IX.*

BAUCHAU (de Sambre-et-Meuse) ❋, rue de Tournon, n°. 2.
CARNOT (de la Côte-d'Or) ❋. rue de Touraine au Marais, n°. 6.
LOMBARD-QUINCIEUX (de l'Ardèche) ❋, rue de la Barillerie, arcade du palais.

Nomination du 29 *Thermidor an XII.*

LAMARQUE (de la Dordogne) ❋, rue de Vaugirard, n°. 66.

Nomination du 9 *Juin* 1806.

BOTTON - CASTELLAMONTÉ (C. ❋) (de la Doire), rue des Bons-Enfans, n°. 20.

Nomination du 31 *Août* 1807.

GUIEU (des Bouches du Rhône), rue de Lille Saint-Germain, n°. 50.

Sur les règlemens de juges, quand le conflit s'élève entre plusieurs Cours d'appel, ou entre plusieurs Tribunaux de première instance non ressortissant à la même Cour d'appel.

Cette Cour ne connoît pas du fond des affaires; mais elle casse les jugemens rendus sur des procédures dans lesquelles les formes ont été violées, ou qui contiennent quelque contravention expresse à la loi, et renvoie le fond du procès à la Cour ou au Tribunal qui doit en connoître.

Si les jugemens cassés émanent des Tribunaux de première instance, lorsqu'ils jugent en premier et en dernier ressort, la Cour de cassation renvoie devant le Tribunal de première instance le plus voisin: s'ils ont été rendus par les Cours d'appel ou de justice criminelle, le renvoi est fait devant la Cour d'appel ou de justice criminelle la plus voisine.

Il n'y a point ouverture à cassation contre les jugemens en dernier ressort des juges de paix, si ce n'est pour cause d'incompétence ou d'excès de pouvoir, ni contre les jugemens des tribunaux militaires de terre et de mer, si ce n'est pareillement pour cause d'incompétence ou d'excès de pouvoir, proposée par un citoyen non militaire, ni assimilé aux militaires par les lois, à raison de ses fonctions.

Lorsqu'après une cassation, le second jugement sur le fond est attaqué par les mêmes moyens que le premier, la question est portée devant toutes les sections réunies de la Cour de cassation. Dans ce cas, la Cour de Cassation peut, avant de prononcer, ordonner qu'il sera référé à l'Empereur, pour obtenir de Sa Majesté un décret déclaratoire de la loi. Si elle croit devoir prononcer sans ce préliminaire, elle le fait sous la présidence du Grand-Juge, Ministre de la Justice.

Si après une seconde cassation, le troisième jugement est encore attaqué par les mêmes moyens que les deux premiers déjà cassés, la Cour de Cassation ne peut statuer sur ce troisième recours qu'après que l'Empereur a rendu un décret déclaratoire de la loi.

Lorsqu'il y a lieu à renvoi d'une Cour ou d'un Tribunal à un autre, pour cause de sûreté publique, ce renvoi ne peut être prononcé que sur la réquisition expresse du Procureur G^{al} impérial.

Le Procureur-général impérial, au nom de l'Empereur, et sans préjudice du droit des parties intéressées, dénonce à la Cour de cassation, section des requêtes, les actes par lesquels les juges ont excédé leurs pouvoirs, ou les délits par eux commis relativement à leurs fonctions. La section des requêtes annulle ces actes, s'il y a lieu, et dénonce les juges à la section civile, pour faire, à leur égard, les fonctions de jury d'accusation: dans ce cas, le président de la section civile remplit toutes celles d'officiers de police judiciaire et de directeur du jury : il ne vote pas.

les mémoires qui lui sont fournis par les agens d'administration, régisseurs, préposés, etc.

Le délai pour se pourvoir en cassation, en matière *civile*, est de *trois mois*, du jour de la signification du jugement à *personne* ou *domicile*, pour tous ceux qui habitent en France, sans aucune distinction.

Le recours en cassation contre les jugemens *préparatoires* et *d'instruction*, n'est ouvert qu'après le jugement définitif.

Il n'est point admis de relief de laps de tems pour se pourvoir en cassation.

En matière *criminelle*, *correctionnelle et de police*, le condamné n'a que *trois* jours, après celui où son jugement lui a été prononcé, pour déclarer au Greffe qu'il se pourvoit en cassation.

Organisation.

La Cour de cassation est composée,

1°. D'un premier Président et de deux Présidens nommés à vie par l'Empereur;

2°. De 45 juges nommés à vie par le Senat, sur une liste de trois candidats, présentée pour chaque place par l'Empereur.

Sa Majesté présente trois sujets pour chaque place vacante.

Cette Cour se divise en 3 sections, composée chacune de 16 juges.

Celle qui est connue sous le nom de *Section des Requêtes*, statue sur l'admission ou le rejet des requêtes en cassation ou en prise à partie, et *définitivement* sur les demandes, soit en règlement de juges, soit en renvoi d'un Tribunal à un autre.

La *Section de Cassation civile* prononce définitivement sur les demandes en cassation ou en prise à partie, lorsque les requêtes ont été admises.

La *Section de Cassation criminelle* prononce sur les demandes en cassation en matière *criminelle*, *correctionnelle et de police*, sans qu'il soit besoin de jugement préalable d'admission.

Chaque section ne peut juger qu'au nombre de onze membres au moins, et tous les arrêts sont rendus à la majorité absolue des suffrages.

En cas de partage d'avis, on appelle cinq juges pour le vider; les cinq juges sont pris d'abord parmi ceux de la section qui n'ont pas assisté à la discussion de l'affaire sur laquelle il y a partage, et subsidiairement tirés au sort parmi les membres des autres sections.

Chaque année il sort de chaque section quatre membres, lesquels sont également répartis dans les deux autres, par le sort.

Il y a près de la Cour de cassation, un Procureur-général impérial, six substituts et un greffier en chef, nommés par l'Empereur.

Commis Greffiers, Messieurs,

Fiefvé, rue de la Monnaie, près le Pont-Neuf, n°. 9.
Denevers, rue du Coq S. Honoré, au grand balcon, n°. 13.
Laporte, rue du Vieux-Colombier, n°. 3.
J. D. Julbert, rue du Théâtre-François, n°. 26.

Huissiers.

Ménard, rue Neuve-des-Mathurins, n°. 42.
Cerceau, rue des Bernardins, n°. 15.
Grumeau, à Maisons, près Charenton.
Boivin, rue Coquenard, n°. 52.
Violet, rue Saint-Eloi, près le Palais de Justice, n°. 16.
Vaquez, rue de Grenelle S. Germain, n. 5.
Delanoue, rue Meslée, n°. 28.
Gallet, rue de la Grande-Truanderie, n°. 1.

Leur Bureau est au Palais de Justice, Corridor des Prisonniers, porte B.

BIBLIOTHÈQUE.

M. *Zangiacomi*, Membre de la Cour de Cassation, *Directeur de la Bibliothèque.*
M. *Lebreton*, Conservateur, au palais de Justice.

Receveur de l'enregistrement et des amendes.

M. *Gélin*, Palais de Justice.

Secrétaires interprètes de Langues étrangères.

M. *Vogt*, rue Culture S. Gervais, n°. 22.
Lemière, rue Montorgueil, n°. 28.

Lemoine, Concierge, au Palais de Justice.

AVOCATS *en la Cour de Cassation et au Conseil des Prises*, Messieurs,

Cette marque = signifie au lieu de.

Badin, rue Croix-des-Petits-Champs, hôtel de Lussan, n°. 42.
Barbé, = Benoist, rue Saint-André-des-Arcs, n°. 51.
Becquey-Beaupré, rue Coq-Héron, n°. 14.
Berenger, rue Bonaparte, n°. 5.
Bosquillon, rue de la Tisseranderie, n°. 29.
Bouchereau, quai Malaquai, n°. 21.
Bouquet, rue Traversière-Saint-Honoré, n. 14.
Camus, rue de Massillon, cloître Notre-Dame, n°. 2.
Chabroud, rue du Paon, n°. 8, près l'Ecole de Médecine.
Champion, rue du Mail, n°. 1.
Cochu, rue Caumartin, n°. 21.
Collin, = Roger-Desifs, rue Traversière-S.=Honoré, n°. 25.
Coste, rue de la Sourdière, n°. 21.
Darrieux, = De Joly = Courtin, rue Neuve Saint-Augustin, n°. 22.
De Lagrange = Gournay, Boulevart des Italiens, n°. 27.

Google

image
not
available

SECTION VI.

COUR DES COMPTES.

Il y a pour l'Empire une seule Cour des Comptes.

Elle est composée d'un premier Président, de trois Présidens, de dix-huit Maîtres des Comptes, de Référendaires au nombre déterminé par le Gouvernement, d'un Procureur-Général-Impérial et d'un Greffier en chef.

Les Membres sont nommés par l'Empereur.

Premier Président.

M. Barbé-Marbois (G. A. ❋), *rue de Grenelle, Faubourg Saint-Germain*, n°. 87.

Présidens.

M. Jard-Panvillier (C. ❋), *rue de Lille*, n°. 36.
M. Delpierre ❋, *rue de Vaugirard*, n°. 34.
M. Brierre-Surgy, *rue de Grammont*, n°. 14.

Maîtres des Comptes, Messieurs,

1807. Feval, *rue Coq-Héron*, n°. 16.
1807. Goussard, *rue Jacob*, n°. 20.
1807. Regardin, *rue de Tournon*, n°. 33.
1807. Sanlot, *rue Lepelletier*, n°. 2, *boulevart des Italiens.*
1807. Le Baron Girod (de l'Ain) ❋, *rue des Petits-Augustins*, n°. 26.
1807. Arnould ❋, *rue de la Place Vendôme*, n°. 24.
1807. le Baron Chassiron ❋, *rue du Cherche-Midi*, n°. 14.
1807. Gillet Lajacqueminière ❋, *rue de Condé*, n°. 14.
1807. Gillet (de Seine-et-Oise) ❋, *rue Neuve des Mathurins*, n°. 58.
1807. Malès ❋, *rue de Tournon*, n°. 2.
1807. Mouricault ❋, *Vieille rue du Temple*, n°. 30.
1807. Perrée (C. ❋), *Vieille rue du Temple*, n°. 51.
1807. Pinteville-Cernon ❋, *boulevart de la Madeleine*, n°. 4.
1807. Duvidal ❋, *rue de Grenelle, faub. S.-Germ.*, n°. 91.
1807. Carret ❋, *rue Poissonnière*, n°. 13.
1807. Tarrible ❋, *rue du Vieux Colombier*, n°. 3.
1807. Guillemain-de-Vaivres ❋, *rue Joubert*, n°. 19.
1809. Loysel (C. ❋), *aux Ch. Elysées, près la rue de Marigny.*

Référendaires de première classe, Messieurs,

1807. Michelin, *rue du Grand-Chantier, au Marais*, n°. 10.
1807. Guillaume, *Isle-Saint-Louis, quai d'Alençon*, n°. 53.

1807. Régnier, *rue Bonaparte*, *n.* 5, *abbaye S. Germain.*
1807. Dubreuil, *rue et quai de la Tournelle*, *n.* 7.
1807. Héroux, *rue de l'Odéon*, *n.* 20.
1807. Roualle, *rue Geoffroy-Langevin*, *n.* 11.
1807. Bouchard, *rue Garancière*, *n.* 6.
1807. Dalbaret, *rue du Lycée*, *n.* 8.
1807. Parizot, *rue des Maçons-Sorbonne*, *n.* 3.
1807. Hamarc de la Borde, *rue du Chantre-Saint-Honoré*, *n.* 20.
1807. Leroux, *rue du Monceau Saint-Gervais*, *n.* 11.
1807. Maugirard, *rue du Cimetière S.-André-des-Arcs*, *n.* 15.
1807. Farjon, *rue Chanoinesse*, *Cloître Notre-Dame*, *n.* 8.
1807. Montfouilloux, *rue Bar-du-Bec*, *n.* 8.
1807. Courel, *rue Saint-Denis*, *n.* 257.
1807. Valadon, *Place des Vosges*, *n.* 19.
1807. Dusommerard, *rue de Ménars*, *n.* 8.
1807. Du Pont, *rue du Fouarre*, *n.* 4.
1807. Bagot, *rue du Faubourg-Montmartre*, *n.* 67.
1807. Beaulieux, *rue du Dragon*, *n.* 36.
1807. Villeneuve Bargemont, *rue de Belle-Chasse*, *n.* 18.
1807. Meulan, *rue de Surène*, *faub. Saint-Honoré*, *n.* 23.
1808. Montet, *rue Gît-le-Cœur*, *n.* 11.
1808. Chardon, *rue des Fossés M. le Prince*, *n.* 18.
1808. Cordelle, *rue des Bourdonnois*, *n.* 12.
1808. De Foresta, *boulevart de la Madeleine*, *n.* 11.
1808. Dallet, *rue Montmartre*, *n.* 148.
1808. Duboy, *rue de Condé*, *n.* 32.
1808. De Montaran, *rue Porte-Foin*, *n.* 4.
1808. Libert, *quai de la Tournelle*, *n.* 39.
1808. Maillard, *Place des Vosges*, *n.* 11.
1808. Mallet, *rue neuve Saint-Eustache*, *n.* 26.
1808. Bonnel, *rue Cassette*, *n.* 17.
1808. Darrimajou, *rue de Richelieu*, *cour Saint-Guillaume*, *n.* 16.
1808. De Morambert, *rue Chabanois*, *n.* 7.
1808. Mersan, *rue de Seine*, *faub. Saint-Germain*, *n.* 10.
1808. Bayeux, *rue neuve Saint-Roch*, *n.* 28.

Procureur-Général Impérial.

M. GARNIER ❋, *rue Saint-Honoré*, *n°.* 317, *vis-à-vis celle de la Sourdière.*

Greffier en Chef.

M. PAJOT-DORVILLE, *rue de Tournon*, *n°.* 12.

Attributions et Organisation.

La Cour juge les comptes des recettes du Trésor, des Receveurs généraux de départemens, et des Régies et Administrations des contributions indirectes, des

image
not
available

Il est entendu, avant qu'il soit statué sur les préventions de faux ou de concussion élevées contre les comptables.

Il correspond avec le Ministre du Trésor public pour l'exécution des arrêts, et fournit à tous les Ministres les renseignemens qu'ils lui demandent.

Le Greffier en Chef tient la plume aux assemblées générales; des Commis Greffiers le suppléent dans les Chambres.

Il tient les divers registres de la Cour, reçoit les comptes et pièces, et est dépositaire de tous les papiers.

Il signe et délivre les expéditions des arrêts et les certificats et extraits de tous les actes et renseignemens émanant du greffe et des archives et dépôts.

Il fait expédier et signe la correspondance préparée par les Référendaires, et approuvée par les Présidens des Chambres.

Le Greffe est ouvert tous les jours, excepté les Dimanches et Fêtes, depuis deux heures jusqu'à quatre.

Il y a près de la Cour des huissiers pour son service.

CHAMBRES DE LA COUR.

Premiere Chambre,

Chargée spécialement du jugement des comptes relatifs aux recettes publiques.

M. JARD-PANVILLIER (C. ✱), *Président.*

M. Féval, *Doyen* . . . M. Gillet (de Seine-et-Oise) ✱. }
M. Girod (de l'Ain) ✱. . M. Perrée (C. ✱). . . . . } *Maîtres des Comptes.*
M. Malès ✱ . . . . . M. Carret ✱. . . . . . . }

Ses séances sont, jusqu'au 31 décembre 1810, fixées aux mardis et mercredis.

Deuxième Chambre,

Chargée spécialement du jugement des comptes relatifs aux dépenses publiques.

M. DELPIERRE ✱, *Président.*

M. Goussard, *Doyen.* . . M. Mouricault ✱. . . . }
M. Arnould ✱. . . . . M. Pinteville Cernon ✱. . } *Maîtres des Comptes.*
M. Gillet-la-Jacqueminière ✱. M. Guillemain de Vaivres ✱ }

Ses séances sont fixées aux jeudis et vendredis.

Troisieme Chambre,

Chargée du jugement des comptes des recettes et dépenses des départemens et des communes dont les budjets sont arrêtés par l'Empereur.

M. BRIERRE-SURGY, *Président.*

M. Regardin, *Doyen.* . . M. Duvidal ✱. . . . . }
M. Sanlot. . . . . . . M. Tarrible ✱. . . . . } *Maîtres des Comptes.*
M. Chassiron ✱. . . . . M. Loysel (C. ✱). . . . }

Ses séances sont fixées aux lundis et mardis.

Il y a de plus, les mercredis, jeudis et samedis, des séances spécialement consacrées au jugement des comptabilités arriérées.

Les Chambres commencent leurs séances à neuf heures précises.

La Cour n'a point de vacances.

image
not
available

Promotion du 8 février 1806.

S. Ex. M. le Comte CAFFARELLI, Général de division, Ministre de la guerre du Royaume d'Italie;
M. le Comte SUCHET, Général de division;
M. le Comte de WALTHER, Général de division.

Promotion de septembre 1806.

LE ROI DE WESTPHALIE.

Promotion du 25 février 1807.

M. le Duc de ROVIGO, Général de division.

Promotion du 7 avril 1807.

M. le Comte SÉBASTIANI, Général de division.

Promotion du 11 juillet 1807.

M. Le Comte DUPONT.
M. le Comte de NANSOUTY, Général de division, premier Écuyer de l'Empereur;

Promotion du 13 juillet 1807.

S. Ex. M. le Comte de GROUCHY, Colonel-Général des Chasseurs;
M. le Comte MARCHAND, Général de division.

Promotion du 2 février 1809.

S. Ex. M. le Comte de CESSAC, Ministre-Directeur de l'Administration de la Guerre.

Promotion du 14 août 1809.

M. le Comte ANDRÉOSSI, Général de division;
M. le Comte BERTRAND, Général de division.
S. Ex. M. le Duc de FELTRE, Ministre de la Guerre;
M. le Comte GRENIER, Général de division;
M. le Comte GUDIN, Général de division;
S. Ex. M. le Duc de TARENTE, Maréchal de l'Empire;

ÉTRANGERS DÉCORÉS DU GRAND AIGLE.

Bade.

S. A. R. LE GRAND DUC HÉRÉDITAIRE.
S. A. R. LE MARGRAVE LOUIS-AUGUSTE GUILLAUME DE BADE.

Bavière.

S. M. LE ROI DE BAVIÈRE.
S. A. R. le PRINCE ROYAL DE BAVIÈRE.
S. Ex. M. le baron de MONGELAS, Ministre des aff. étrangères.
S. Ex. M. le Comte de MORAWITSKY, second Ministre d'État.
M. le Général de DE ROY, Inspecteur militaire et Commandant en chef dans la Basse-Bavière et le Haut-Palatinat.

Russie.

S. M. L'EMPEREUR DE TOUTES LES RUSSIES.
S. A. I. le Grand-Duc CONSTANTIN.
S. Ex. M. le Prince KURAKIN.
S. Ex. M. le Prince LABANOFF.
S. Ex. M. le Baron de BUDBERG.
S. Ex. M. DE ROMANZOW.
M. le Général DE TOLSTOY.
S. Ex. M. DE TOLSTOY, Grand Maréchal.

Westphalie.

S. Ex. M. le Comte DE BULOW, Ministre des Finances de S. M. le Roi de Westphalie.
S. Ex. M. le Comte de BUCHOLTZ, Conseiller-d'Etat, Grand-Maître des Cérémonies de la Couronne de Westphalie.

Saxe.

S. M. LE ROI DE SAXE.
S. A. R. ANTOINE CLÉMENT, frère du Roi.
S. A. R. MAXIMILIEN MARIE, frère du Roi.
S. Ex. M. le Comte de BOSE, Ministre des affaires étrangères.
S. Ex. M. le Comte MARCOLINI, Grand Ecuyer.

Varsovie.

S. A. M. le Prince PONIATOWSKI, Commandant en chef l'armée du Duché de Varsovie.

Wurtemberg.

S. M. LE ROI DE WURTEMBERG.
S. A. R. FRÉDÉRIC-GUILLAUME-CHARLES, Prince Royal de Wurtemberg.
S. A. R. PAUL-CHARLES-FRÉDÉRIC-AUGUSTE, fils du Roi.
S. A. R. EUGÈNE-FRÉDÉRIC-HENRI, frère du Roi.
S. A. R. FRÉDÉRIC-GUILLAUME-PHILIPPE, frère du Roi.

Wurzbourg.

S. A. I. et R. le Grand Duc de WURZBOURG.

GRANDS OFFICIERS.

Promotions du 25 prairial an 12.

M. le Comte d'ABOVILLE, Sénateur.
S. Ex. M. le Duc d'ABRANTÈS, Colonel général des Hussards.
M. le Comte ABRIAL, Sénateur.
M. le Comte ANDREOSSI, Général de division, Ambassadeur à Vienne.

image
not
available

M. le Comte Ferino, Sénateur, Général de division.
S. A. Em. le Cardinal Fesch, Archevêque de Paris.
M. le Comte François-de-Neufchateau, Sénateur.
M. le Comte Friant, Général de division.
S. Ex. M. le Duc de Frioul, grand Maréchal du Palais, Général de division.
S. Ex. M. le Duc de Gaete, Ministre des finances.
S. Ex. M. le Comte Ganteaume, Inspecteur général des côtes de l'Océan, Vice-amiral.
M. le Comte de Gouvion, Sénateur, Général de division.
S. Ex. M. le Comte de Gouvion-Saint-Cyr, Colonel-général des Cuirassiers.
S. Ex. M. le Comte de Grouchy, Colonel-général des chasseurs à cheval.
M le Comte d'Harville, Sénateur, Général de division.
M. le Comte d'Hédouville, Sénateur.
M Jourdan.
S. Ex. M. le Duc d'Istrie, Maréchal de l'Empire.
M Kellermann, fils, Général de division.
M. le Comte Klein, Sénateur, Général de division.
M. le Comte Lagrange, Sénateur
M. Lagrange, Général de division.
M. le Comte de Lamartillière, Sénateur, Général de division.
M. le Comte de Laplace, Sénateur, Chancelier du Sénat.
M. le Comte Legrand, Général de division.
M. le Comte de Lespinasse, Sénateur, Général de division.
M. Loison, Général de division.
M. le Comte Martin, Vice-Amiral.
S. Ex. M. le Duc de Massa, Grand-Juge, Ministre de la Justice.
M. Mathieu, Général de division.
M. le Comte Menou, Général de division, Gouverneur général de Venise.
M. le Comte Muraire, Conseiller d'Etat, Président de la Cour de cassation.
M. Olivier, Général de division.
S. Ex. M. le Duc d'Otrante, Sénateur, Ministre de la police générale.
M. le Comte de Peluse, Sénateur.
S. Ex. M. le Comte Pérignon, Sénateur, Maréchal de l'Empire.
S. A. M. le Prince de Ponte-Corvo, Maréchal de l'Empire.
S. Ex. M. le Duc de Raguse, Maréchal de l'Empire.
M. le Comte Rampon, Sénateur. Général de division.
S. Ex. M. le Duc de Reggio, Maréchal de l'Empire.
S. Ex. M. le Comte Regnaud-de-Saint-Jean-d'Angely, Ministre d'Etat.
M. le Comte Roger-Ducos, Sénateur.

M.

Promotion du 4 mai 1806.

M. Reynier, Général de division.

Promotion du 28 juillet.

M. le Comte Molitor, Général de division.

Promotion du 29 mai 1807.

M. le Comte Drouet, Général de division.

Promotion du 4 juin.

M. le Comte de Lariboissière, Général de division, Commandant l'artillerie de la garde impériale.

Promotion du 7 juillet.

M. le Comte Gudin, Général de division.
M. le Comte Morand, Général de division.

Promotion du 11 juillet.

M. Barrois, Général de brigade.
M. le Baron Carra Saint-Cyr, Général de division.
M. le Comte Compans, Général de division.
M. Dulauloy, Général de division.
M. le Comte Seroux, Général de division d'artillerie.

Promotion du 6 décembre.

M. le Comte Rœderer, Sénateur.

Promotion du 22 décembre.

M. Grenier, Général de division, Gouverneur de Mantoue.

Promotion du 27 juillet 1808.

M. Lacombe Saint-Michel, Général de division.

Promotion du 23 août.

M. le Comte Le Marois, Général de division, aide-de-camp de S. M. Impériale et Royale.

Promotion du 4 septembre.

M. le Baron Merle, Général de division.

Promotion du 14 septembre.

M. le Comte Miolis, Général de division.

Promotion du 15 Novembre.

M. le Baron Leval, Général de division.

Promotion du 31 mai 1809.

M. le Baron de Mons, Général de division.

Promotion du 16 juillet.

M. le Baron Girard-dit-Vieux, Général de brigade.

Promotion du 17 juillet.

M. le Comte de Claparède, Général de division.
M. le Baron Clausel, Général de division.

image
not
available

Le Comte Pelet de la Lozère, *Conseiller d'Etat.*

Le Comte Boulay, *Conseiller d'Etat.*

Le Comte du Chatel, *Conseiller d'Etat.*

Le Comte Jollivet, *Conseiller d'Etat.*

Le Comte Béranger, *Conseiller d'Etat.*

Le Comte de Sussy, *Conseiller d'Etat.*

Le Comte Dauchy, *Conseiller d'Etat.*

Le Comte Dumas (Mathieu), *Général de division.*

Le Comte Redon, *Sénateur.*

Le Comte Najac, *Conseiller d'Etat.*

Le Comte Dupuy, *Sénateur.*

Le Comte Dubois, *Conseiller d'Etat, Préfet de police.*

Moreau de Saint-Méry.

Le Comte Shée, *Sénateur.*

Le Comte Thibeaudau, *Cons. d'Etat, Préfet des Bouches-du-Rhône.*

Gou, *Conseiller d'Etat.*

Le Baron Lescalier, *Préfet maritime.*

Bertin, *Commissaire général de la Marine, à Venise.*

Siméon.

Le Comte Daru, *Conseiller d'Etat, Intendant-général de la Maison de S. M.*

Le Comte de la Bedissière, *Sénateur.*

Le Comte Jaubert, *Conseiller d'Etat, Gouverneur de la Banque de France.*

Le Comte Girardin, *ex-Législateur.*

Jard-Panvillier, *Président de la Cour des Comptes.*

Chabot de l'Allier, *Membre de la Cour de cassation.*

Le Comte Fabre de l'Aude, *Sénateur.*

Le Baron Jubé, *Préfet de la Doire.*

Perée, *Maître des Comptes.*

Le Baron de Sahuc, *Général de division.*

Le Comte de Fontanes, *Grand Maître de l'Université, Sénateur.*

Jacopin, *Législateur, Général de brig.*

Terrasson, *Colonel du Génie.*

Le Baron Viennot Vaublanc, *Préfet du département de la Moselle.*

Delattre, *ex-Préfet.*

Le Baron Ramond, *Préfet du département du Puy-de-Dôme.*

Dallemagne, *Général de division.*

Le Général Soret, *ex-Législateur.*

Le Général Bonvoust, *Législateur.*

Bord, *ex-Législateur.*

Caissoti, *ex-Législateur.*

Le Baron Dalesme, *général de brigade.*

Duranteau, *Gén. de divis., Législateur.*

Lahure, *Général de brigade.*

Le Comte de Fay, *Sénateur.*

Le Baron Ligniville, *Inspecteur général des Haras.*

Roemers, *Législateur.*

Le Général Lautour-Boismaheu.

Le Comte Malleville, *Sénateur.*

Le Comte Merlin, *Procureur Général impérial en la Cour de Cassation.*

Jourde, *Substitut du Procureur Général impérial en la Cour de Cassation.*

Le Baron Seguier, 1er. *Président de la Cour d'Appel à Paris.*

Quantin, *Général de division.*

Le Général Lasalle, *Commandant le quatrieme de vétérans.*

Le Général Duplessis, *Commandant le dixieme de vétérans.*

Berthier (César). *Général de division, Commandant la 27e division militaire, à Turin.*

Charlot, *Général de brigade.*

Le Comte Dupas, *Général de division.*

Le Comte Hullin, *Général, Commandant la premiere divis. militaire.*

Le Comte Rapp. *Général de division, Aide-de-camp de l'Empereur.*

Le Comte Sanson, *Général de division, Directeur du Dépôt de la guerre.*

Le Comte Law de Lautiston, *Général de division, Aide-de-camp de l'Empereur.*

Le Comte Ordener, *Sénateur.*

Le Comte de Valdotte.

Le Général Verrieres.

Le Colonel Fusy.

Le Baron Deriot, *sous-Gouverneur du Palais de Versailles.*

Le Baron Tortel, *sous-Gouverneur du Palais de Saint-Cloud.*

Le Baron Charpentier, *Gen. de divis*
Le Comte Chasseloup de Laubat, *Général de division.*
Le Comte Dembarrère. *Sénateur.*
Le Baron Dorsner, *Général*
Le Baron Dufour, F. B., *Gen de brig.*
Dumuy, *Général de division.*
Dupont-Chaumont, *Général de division.*
Le Baron Durutte. *Général de divis.*
Frégeville C., *Général de division.*
Gilot, *Général de division.*
Le Général Gobert.
Le Général Laroche.
Le Baron Lorge. *Général de division.*
Le Général Macors, *Command. d'armes à Lille.*
Le Baron Michaud, *général de division.*
Le Baron Monnet. *Général de divis.*
Montrichard, *General de division.*
Montchoisy. *General de division, commandant de Gênes.*
Le Général Morlot.
Muller(Léonard). *Général de division.*
Le Comte Partouneaux, *Général de division.*
Le Comte de Pully. *Général de div.*
Le Baron de la Raffinière, *Général de division.*
Le Général Robin.
Le Baron Rusca. *Général de division.*
Schawenbourg. *Général de division.*
Tilly, *Général de division.*
Vial. *Général de division.*
Le Baron Vignolle. *Général de divis.*
Le Général Zayonschek.
Le Baron Andreossy. *général de brig.*
Bellavesne, *Général de division, command. de l'Ecole de Saint-Cyr.*
Le Baron Boussard, *Gén. de brigade*
Bron. *Général de brigade.*
Le Général Campredon.
Darmagnac. *Général de division.*
Le Général Delegorgue.
Le Baron Delzons, *Général de brigade.*
Le Comte Demont, *Senateur.*
Le Baron Donzelot, *Général de divis.*
Le Général Drouas
Dufresse, *Général de brigade.*
Le Général Duprés.
Le Baron de Careil. *Général de division, Inspecteur-general d'artillerie.*
Le Comte Frère, *Général de division.*
Le Baron Fresia, *Général de division.*
Le Baron Fririon. *Général de division.*
Le Comte Gassendi. *Général de divis.*
Le Baron Guyot de la Cour, *Général de brigade.*
Le Baron Hanicque. *Général de div.*
Harty, *Général de brigade.*
Le Général Herbin.
Le Comte Jullien, *Général de brigade, Conseiller d'Etat, Préfet du Morbihan.*
Le Baron Labassée. *Général de brig.*
Le Baron de Sainte-Helene, *Général de division.*
Le Baron Laplanche, *Général de brig.*
Lesuire, *General de brigade.*
Lorcet. *Général de brigade.*
Le Général Malet.
Le Baron de Marcognet. *Gén. de brig.*
Le Baron Margaron. *Général de brig.*
Le Baron Milet. *Général de brigade.*
Miquel, *Général de brigade.*
Morangié. *Général de brigade.*
Le Baron Moreau. *Général de brigade.*
Motte, *Général de brigade.*
Musnier la Converserie. *Gén. de divis.*
Pelletier. *General de brigade.*
Le Baron Piston, *Général.*
Le Baron Poinsot, *Général de brigade.*
Quesnel, *Général de division.*
Le Baron Radet. *Gén. de brig., Inspecteur-général de gendarmerie.*
Le Comte Reille, *Général de division.*
Le Baron Roguet. *Général de brigade*
Le Comte de Saint-Sulpice, *Général de division.*
Le Baron Saint-Laurent. *Gén. de divis*
Le Baron Sarrut, *Général de brigade.*
Le Baron Scalfort, *General.*
Le Baron Schiner, *Général de brigade.*
Le Baron Soyez. *Général de brigade.*
Thiebaut. *Général de division.*
Le Baron Tirley. *Gén. de brig. d'artill.*
Le Général Tisson.
Travot, *Général de division.*
Le Baron Treillard, *Général de divis.*
Le Baron Valentin, *Général de brig.*
Le Baron de Valory, *General de brig.*

Le Baron Rheinwald, *Gén. de brig.*
Le Baron Roize, *Général de brigade.*
Romand, *Général de brigade.*
Rostolland, *Général de brigade.*
Rouyer, M. F., *Général de division.*
Le Général Ruby.
Sabattier, *Général de brigade.*
Sarrazin, *Général de brigade.*
Le Baron Schilt, *Général de brigade.*
Simon, H., *Général de brigade.*
Siscé, *Général de brigade.*
Le Baron Solignac, *Général de divis.*
Valette, *Général de brigade.*
Vaufreland, *Général de brigade.*
Vonderwied, *Général de brigade.*
Wouillemond. *Général de brigade.*
Le Baron Dutruy, *Général de brigade.*
Le Général Franceschi Delonne.
Le Général Desfournaux.

Nomination du 14 Brumaire an 13.

Le Général Fiorella.

27 *Nivôse an 13.*

Le Comte Gardane, *Général de brig.*

4 *Nivôse an 14.*

Le Baron Mossel, *Général de brigade.*
Le Comte Ruffin, *Général de division.*
Alain, *Adjudant Commandant.*
Le Duc de Padoue, *Général de div.*
Le Baron Barbanègre, *Général de brig.*
Le Général Barbier.
Le Baron Bardet, *Général de brigade.*
Le Baron Lecat de Bazancourt, *Général de brigade.*
Le Général Belfort
Le Baron Bousson, *ex-Colonel du 2e. de chasseurs.*
Le Baron de Broc, *Général de brig.*
Le Baron Brun, *Général de brigade.*
Le Baron Burthe, *Colonel du 4e. de hussards.*
Carrié, *général de brigade.*
Le Baron de Caulaincourt, *Général de division.*
Le Général Cavaignac.
Clément, *Général de brigade.*
Le Baron Curial, *Général de division.*
Le Baron Darricau, *Général de brigade.*
Le Baron Delerme, *Colonel.*
Le Baron Demarçay, *Colonel d'artill*
Le Baron Desailly, *Général de brigade*
Le Baron Digeon, *général de brigade.*
Le Baron Doumerc, *Général de brig.*
Le Général Edigoffen.
Fiteau. *Général de brigade.*
Le Baron Fontaine, *Adj.-Commandant.*
Le Comte de Relingue, *Général de brigade.*
L'Adjudant-Commandant Girard.
Le Baron Guyton, *général de brigade.*
Le Baron Jarry, *Général de brigade.*
Le Général Lafond Blaniac.
Le Colonel Lajonquière.
Le Colonel Lataye.
Le Colonel Lacour.
Le Baron de Lamartinière. *Gén. de brig.*
Le Baron de Lorencez, *Gén. de brig.*
Le Comte Lefevre-Desnouettes.
Le Baron Lhuillier, *Général de brig.*
Le Baron Marx, *Général.*
Le Baron de Maucune, *Génér. de brig.*
Le Baron Maupetit. *Général de brigade.*
Le Baron Meunier, *Colonel du* 9e. *d'infant. lég.*
Le Baron Morel, *Colonel.*
Morin, *Général de Brigade.*
Le Baron Nicolas. *Général de brigade.*
Noirot, *Général de brigade.*
Le Baron de Pouget, F. R., *Général de brigade.*
Le Baron Crest de Saint-Charles, *Général de brigade.*
Le Baron Preval, *Général de brigade.*
Le Baron Pryvé, *Général de brigade.*
Le Baron Ravier, *Général de brigade.*
Rey P. A., *Gén. de brigade.*
Le Baron Reynaud. H. B., *Gén. de brig.*
Le Baron Rigau, *Général de brigade.*
Le Colonel Rouvillois.
Schobert. *Colonel du 3e. de ligne.*
Le Baron Schwarz, *Général de brigade.*
Le Baron Taupin, *Général de brigade.*
Le Baron Tereyre, *Colonel.*
Le Baron Valterre, *Général.*
L'Adjudant-Commandant Boerner.
Le Baron de Moulignon, *Gén. de brig.*
L'Adjudant-Commandant Lomet.

Nomination du 27 janvier 1806.

Le Baron Gerard M. E., *Gen. de brig.*

10 *février.*

Le Comte Minucci, *Général.*

9 *mars.*

Le Baron Godinot, *Général de brigade.*

Google

16 *novembre* 1808.

Le Comte Dorsenne, *Général de division. Colonel des grenadiers à pied de la Garde Impériale.*

Le Baron Jeanin, *Général de brigade.*

22 *novembre.*

Le Baron Maison, *Général de brigade.*

Le Baron Barrié, *Col. du 45e. de ligne.*

Philippon, *Colonel du 54e. de ligne.*

Le Baron Sémélé, *Général de brigade.*

Le Baron Autié, *Col. du 8e. de ligne.*

24 *novembre.*

Combelle, *Colonel du 94e. d'infanterie de ligne.*

Le Baron Pecheux, *Colonel du 95e. d'infanterie de ligne.*

8 *décembre.*

Le Baron Aymard, *Col. du 32e. de ligne.*

11 *décembre.*

Le Baron Corbineau, *Colonel du 20e. de dragons.*

Chamorin, *Colon. du 26e. de dragons.*

Blancheville, *Adjud. Commandant.*

Konopka, *Col. des lanciers polonois.*

16 *décembre.*

Ribes, *Colonel du Génie.*

19 *décembre.*

Le Baron Laferrière, *Colonel du 3e. de hussards.*

Nomination du 13 *fevrier* 1809.

D'Hautpoul, *Colonel du Génie.*

10 *Mars.*

Gasquet, *Adjud.-Commandant.*

26 *mars.*

Donadieu, *Colonel du 47e. de ligne.*

23 *avril.*

Le Baron d'Estabenrath, *Génér. de div.*

Le Baron de Baillod, *Adj.-Comm.*

Le Baron Berthezène, *Colonel du 10e. d'infanterie légère.*

Le Baron de Blanmont, *Col. du 105e. de ligne.*

25 *avril.*

Le Comte Montbrun, *Général de divis.*

Le Baron Pajol, *Général de brigade.*

30 *avril.*

Le Baron de Coëhorn, *Génér. de brig.*

16 *mai.*

Le Baron Ficatier, *Génér. de brig.*

31 *mai.*

Le Baron Albert, *Général de brigade.*

L'Adjudant-Commandant Trenqualye.

5 *juin.*

Longchamps, *Major du 1er. régiment de tirailleurs-grenadiers de la garde impériale.*

Le Baron Fredericks, *Général de brig.*

Lanabere, *Colonel-Major des fusiliers-chasseurs de la garde impér.*

14 *juin.*

Le Baron Bruyère, *Génér. de division.*

26 *juin.*

Le Baron Lepic, *Général de brigade.*

3 *juillet.*

Le Baron Navelet, *Général de brigade d'artillerie.*

17 *juillet.*

Le Baron Jacquinot, *Général de brig.*

Le Baron Colbert, *Général de brigade.*

21 *juillet.*

Le Baron de Bourdonchamps, *Colonel du Génie.*

23 *juillet.*

Chambon, *Ordonnateur en chef du 3e. corps.*

27 *juillet.*

Le Baron Guilleminot, *Gén. de brig.*

Le Baron Roussel, *Général de brigade.*

Le Baron Huard, *Général de brigade.*

Ducomet, *Adjud.-Commandant.*

Triaire, *Colonel Aide-de-camp.*

8 *août.*

Le Baron Bertrand A. J., *Général de brigade.*

10 *août.*

Le Baron Charriere, *Col. du 57e. de ligne.*

21 *septembre* 1809.

Le Baron Dupellin, *Gén. de brigade.*

Le Baron Boyer de Rebeval, *Gén. de br.*

Le Comte Leclerc Desessart, *Gen. de br.*

Le Baron Decoux, *Général de brig.*

31 *octobre.*

Le Baron Gérard, *Général de brigade.*

7 *décembre* 1809.

Motard, *Capitaine de vaisseau.*

17 *decembre.*

Le Général Chauvel.

Le Baron Raymond, *Col. du 34e. de ligne.*

Le Baron Chassereaux, *Colonel du 40e. de ligne.*

22 *décembre.*

Le Baron Armand, *Col. du 22e. de ligne.*

QUATRIÈME DIVISION.

M. Royer, père, *Chef.*
M. Perrotte, } *Sous-Chefs.*
M. Bernault, }

Direction et surveillance de l'administration des domaines, approbation de dépenses, réparations des bâtimens, affaires contentieuses, administration des maisons impériales Napoléon, établies pour l'éducation des filles des Membres de la Légion d'honneur; présentation des élèves à S. M. I. et R.; lettres d'admission des élèves, etc.

CINQUIÈME DIVISION.

M. Lavallée, *Chef.*

Classification des lois, règlemens, décrets impériaux, titres, plans, et documens, recherches analogues, exécution du décret de discipline, rapports à ce sujet, à Sa Majesté Impériale et Royale, nécrologes, etc.

Comité de consultation.

Ce Comité, créé par décret du Grand-Conseil de la Légion, du 4 germina an XII, donne son avis sur tous les objets qui lui sont communiqués par le Grand Chancelier, relativement,

1°. A l'arrêté du Gouvernement, du 24 ventôse an XII, concernant la discipline des légionnaires:

2°. Aux actions judiciaires à suivre, aux procès à intenter ou à soutenir, aux baux à passer, aux transactions à faire, aux questions de droit à décider concernant les domaines et les intérêts de la Légion;

3°. Aux réparations et dépenses d'entretien des bâtimens d'exploitation, des fermes et autres édifices appartenant à la Légion;

4°. Et à tout ce qui peut tendre au perfectionnement de l'agriculture dans les domaines de la Légion.

Les avis de ce comité sont présentés à Sa Majesté Impériale et Royale, par son Excellence le Grand-Chancelier.

Membres du Comité.

S. Ex. le Grand-Chancelier, *Président.*
M. le Comte *Abrial*, Sénateur, *Grand Officier de la Légion.*
S. Ex. M. le Comte *Bigot de Préameneu*, Ministre des Cultes, *G. Off. de la Lég.*
M. *Chabert*, Direct. de l'Ec. Vétér. d'Alfort, *Membre de la Légion.*
M. le Comte *de Fleurieu*, Sénateur, *Grand Officier de la Légion.*
M. le Comte *François de Neufchâteau*, *Grand Offic. de la Légion.*
M. *Gondoin*, Membre de l'Institut et de la Légion.
M. le Comte *Jaubert*, Conseiller d'Etat, *l'un des Commandans de la Légion.*
S. Ex. M. le Comte *de Cessac*, Ministre Directeur de l'Administration de la Guerre.
M. *Siméon*, Conseiller d'Etat, *l'un des Commandans de la Légion.*
M. le Comte *Vimar*, Sénateur, *l'un des Commandans de la Légion.*
S. Ex. M. le Comte *Treilhard*, Ministre d'Etat, *Grand Officier de la Légion.*

TROISIÈME COHORTE.

S. Ex. M. le Duc d'Istrie, Maréchal de l'Empire, *Commandant la Cavalerie de la Garde Impériale*, Chef.

M. le Baron Beytz, *Procureur-général impérial près la cour d'appel de Bruxelles*, Chancelier.

M. Delafaille, *Législateur*, Trésorier.

Dyle, Escaut, Lys, Deux-Nèthes, Ourte, Sambre-et-Meuse.

QUATRIÈME COHORTE.

S. Ex. M. le Duc de Dalmatie, Maréchal de l'Empire, *Commandant les Chasseurs à pied de la Garde impériale*, Chef.

M. le Comte de Salm Dyck, *Législateur*, Chancelier.

M. le Comte Rigal, *Sénateur*, Trésorier.

Forêts, Meuse-Inférieure, Mont-Tonnerre, Rhin-et-Moselle, Roer, Sarre.

CINQUIÈME COHORTE.

S. Ex. M. le Duc de Dantzick, Maréchal de l'Empire, *Chef.*

M. Engelmann, *Conseiller de Préfecture du departement du Bas-Rhin*, Chancelier.

M. Rossée, *Législateur*, Trésorier.

Haute-Marne, Meurthe, Meuse, Moselle, Bas-Rhin, Haut-Rhin, Vosges.

SIXIÈME COHORTE.

S. Ex. M. le Prince d'Eckmühl, Duc d'Auerstaedt, Maréchal de l'Empire, *Commandant les grenadiers de la Garde Impériale*, Chef.

M. le Comte Lejeas, *Sénateur*, Chancelier.

M. . . . . . . , Trésorier.

Côte-d'Or, Doubs, Jura, Léman, Nièvre, Haute-Saône, Saône-et-Loire, Yonne.

SEPTIÈME COHORTE.

S. Ex. M. le Duc d'Elchingen, Maréchal de l'Empire, *Chef.*

M. Barral, *Général de Brigade*, Chancelier.

M. Plantain, *Maire de Valence*, Trésorier.

Ain, Allier, Isère, Loire, Haute-Loire, Mont-Blanc, Puy-de-Dôme, Rhône.

HUITIÈME COHORTE.

S. A. M. le Prince de Ponte-Corvo, M^{al} de l'Empire, *Chef.*

M. Pluvinal, Chancelier.

M. le Baron de S^{t}.-Joseph, *Maire de Marseille*, Trésorier.

Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Alpes Maritimes, Bouches-du-Rhône, Drôme, Golo, Liamone, Var, Vaucluse.

NEUVIÈME COHORTE.

M. . . . ., *Chef.*

M. Carion-Nisas, *Adjudant-Commandant*, Chancelier.

M. Pascal-Rouyer, *Général de brigade*, Trésorier.

Ardèche, Aveyron, Cantal, Gard, Hérault, Lozère, Tarn.

statut impérial du 29 mars 1809, est sous la protection spéciale d'une Princesse de la famille Impériale.

Ces Maisons sont sous la surveillance de S. Ex. le Grand-Chancelier, qui présente les élèves à la nomination de S. M. I. et R.

Les chapelles sont sous la juridiction spirituelle du Grand-Aumônier de l'Empire.

Princesse Protectrice.

S. M. LA REINE DE HOLLANDE.

MAISON IMPÉRIALE NAPOLÉON, *établie au château d'Ecouen.*

Cette Maison est établie pour 300 élèves.

Surintendante.

Madame CAMPAN.

Dignitaires.

Madame Dubouzet, *Inspectrice.*
Madame . . . *Trésorière.*
Madame Mallerot, *Economé.*
Madame Girard, *Dépositaire.*
Madame Voisin, *Dépositaire.*
Madame Cuisin, *Dépositaire.*

Dames de première classe pour les deux Maisons Impériales d'Ecouen et de Saint-Denis.

Madame Angelet.
Madame Chapatte l'aînée.
Madame veuve Chardoillet.
Madame veuve d'Ussieux, *Bibliothécaire.*
Madame Fain.
Madame veuve Feray.
Madame veuve Fremanger.
Madame veuve de Mongelas.
Madame Roset de la Garde.
Madame veuve Vincent.
Madame veuve Richardon.
Madame Balzac.
Madame veuve Croizé.
Madame de la Borde.
Madame de la Porte.
Madame veuve Durand.
Madame veuve Charreton.
Madame Debois Brullé, aînée.
Madame de la Tour.
Madame de Larochefoucault.

Dames de première classe surnuméraires.

Madame Léger Duval.
Madame Swagers.
Madame Delalande.

Chapelle de la Maison Impériale Napoléon d'Ecouen.

1er. Aumonier, M. Gauthier.
2e. Aumônier, M. Huet.
1er. Chapelain, M. Boyer.
2e. Chapelain, M. Richard.
1er. Clerc, M. Champlois.
2e. Clerc, M. Ribains, *chanoine honor. de S. Flour.*

Service de santé de la Maison Impériale Napoléon d'Ecouen.

M. Vergez ✻, M. . . . . , *Médecins.*
M. . . . . M. Lézard, *en 2e.* *Chirurgiens.*

MAISON IMPÉRIALE NAPOLÉON DE SAINT-DENIS.

Cette Maison, établie pour 300 élèves, sera incessamment organisée.

Chevaliers.

. . . .

S. Ex. M. le Comte DE LACÉPÈDE, faisant provisoirement les fonctions de Chancelier de l'Ordre.

Google

FRANÇOIS DÉCORÉS DE L'ORDRE DE LA COURONNE DE FER.

Grands Dignitaires.

S. A. I. le Vice-Roi d'Italie, *Archi-Chancelier d'Etat.*
Le Roi des Espagnes, Grand Electeur.
Le Roi de Hollande, Connétable.
Le Roi des Siciles, Grand-Amiral.
Le Roi de Westphalie.
S. A. I. M. le Prince de Borghèse.
S. A. S. M. le Prince de Neuchatel et de Wagram, Vice-Connétable.
S. A. M. le Prince de Ponte-Corvo, Maréchal de l'Empire.
S. Exc. M. le Duc de Castiglione, Maréchal de l'Empire.
S. Exc. M. le Duc de Rivoli, Maréchal de l'Empire.
S. Exc. M. le Comte Sérurier, Sénateur, Mal de l'Empire.
S. A. S. M. le Prince François Aldobrandini Borghèse.
M. François de Beauharnois.
M. le Comte Lariboissière, Général de division.
M. le Comte Lauriston, Général de division.
M. le Comte Sorbier, Général de division.

Commandeurs de l'Ordre de la Couronne de Fer.

M. le Comte Andréossy, Général de Division.
M. le Comte de Beaumont, Général de Division.
M. le Général de Division Belliard.
S. Exc. M. le Duc d'Istrie, Maréchal de l'Empire, *Colonel-Général de la Garde Impériale.*
S. Exc. M. Brune, Maréchal de l'Empire.
M. le Comte Chasseloup de Laubat, Général de Division.
M. Dallemagne, Général de division.
M. le Comte Friant, Général de Division.
M. le Comte Hullin, Général de Division, *Commandant la première division militaire.*
S. Exc. M. le Duc d'Abrantès, *Colonel-Général des Hussards, Gouverneur de Paris.*
S. Exc. M. le Duc de Valmy, Maréchal de l'Empire.
M. le Comte Le Marois, Général de Division, *Aide-de-Cam. de S. M.*
M. le Comte de Lespinasse, Sénateur.
S. Exc. M. le Duc de Raguse, *Maréchal de l'Empire.*

SECTION III.

Ordres Etrangers.

FRANÇOIS DÉCORÉS D'ORDRES ETRANGERS.

BADE.

ORDRE DE LA FIDÉLITÉ.

Grand'Croix.

L'EMPEREUR,

S. Exc. M. le Duc de Cadore, Ministre des Relations extérieures.

S. Exc. M. le Duc de Bassano, Ministre-Secrétaire d'Etat.

S. Exc. M. le Duc de Feltre, Ministre de la guerre.

M. le Comte Bertrand, Général de division, Aide-de-Camp de S. M. l'Empereur.

S. Exc. M. le Duc de Frioul, Grand Maréchal du Palais.

M. le Comte d'Hédouville, Sénateur.

M. le Duc de Rovigo, Général de division, Aide-de-Camp de S. M. l'Empereur.

M. le Comte de Beauharnois, Sénateur.

M. le Comte Lefevre-Desnouettes, Général de Division.

M. le Comte de Beaumont.

M. le Comte Rapp, ~~Général de Division~~, Aide-de-Camp de S. M. l'Empereur.

S. Exc. M. le Duc de Valmy, Maréchal de l'Empire, Sénateur.

S. Ex. M. le Prince d'Essling, Duc de Rivoli, Maréchal de l'Empire.

Commandeurs.

M. le Général de brigade Monard, Inspecteur aux revues.

M. Frédéric de Wurmser, ancien Maréchal de Camp.

M. le Général de brigade Cacault.

ORDRE MILITAIRE DE CHARLES-FRÉDÉRIC.

Commandeurs.

M. le Comte de Lariboissière, Général de division, Commandant l'artillerie de la Garde Impériale.

M. le Général de brigade Ménard.

M. le Comte Molitor, Général de division.

M. le Colonel Manset.

BAVIÈRE.

ORDRE DE SAINT-HUBERT.

L'EMPEREUR,

S. A. I. LE VICE-ROI d'Italie.

M. BARBÉ-MARBOIS, premier Président de la Cour des Comptes.

S. Exc. M. le Duc de VICENCE, Général de Division, Grand Ecuyer de S. M.

M. le Comte DEGAVRE, Chambellan de S. M. l'Empereur.

M. JOURDAN.

S. Exc. M. le Duc de BASSANO, Ministre-Secrétaire d'Etat.

S. Ex. M. le Prince d'ESSLING, Duc de Rivoli, Maréchal de l'Empire.

M. le Comte de REMUSAT, premier Chambellan de l'Empereur.

S. Exc. M. le Duc de DALMATIE, Maréchal de l'Empire.

S. Exc. M. le Duc de FELTRE, Ministre de la Guerre.

ORDRE DU LION.

M. le Comte ORDENER, Sénateur.

M. le Comte HULLIN, Général de division, Commandant la 1re division militaire.

M. le Comte DROUET, Général de division.

M. le Comte RAPP, Général de division, Aide-de-Camp de l'Empereur.

M. le Comte DUPAS, Général de Division.

M. le Comte KLEIN, Général de division, Sénateur.

M. le Comte d'HÉDOUVILLE, Sénateur.

M. le Baron de CANISY, Ecuyer de S. M. l'Empereur et Roi.

M. de VILLOUTREYS.

M. DILLON, ancien Colonel, Maire de Livry.

M. de CHAILLOU, Auditeur au Conseil d'Etat.

M. de CASTELLALFER, Chambellan de S. A. I. la Princesse Borghèse.

ORDRE DU MÉRITE CIVIL.

Grand'Croix.

S. Ex. M. le Comte OTTO, Conseiller d'Etat, Ambassadeur près S. M. l'Empereur d'Autriche.

M. le Comte TAILLEPIED DE BONDY, Chambellan de S. M. l'Empereur.

M. le Comte de CASTELLANE, Préfet des Basses-Pyrénées.

ORDRE DU MÉRITE MILITAIRE DE MAXIMILIEN-JOSEPH.

Grand'Croix.

S. Ex. M. le Comte de GROUCHY, Colonel-général des Chasseurs, Général de division.

M. le Baron de MONS, Général de division.

M. le Comte Mathieu Dumas, Général de division.
M. le Comte de Beaumont, Général de division.
M. le Comte Dutaillis, Commandant à Munich.

Commandeurs.

M. le Colonel du Génie Morio.
M. le Général de division Pernetti,
M. Eugene de Montesquiou, Colonel du 13ᵉ des Chasseurs.

ORDRE DE SAINT-GEORGE.

M. De Mullenheim, ancien Colonel du régiment de Conflans.

BRÉSIL.

ORDRE DU CHRIST.

Grand'Croix.

L'EMPEREUR.
S. Exc. M. le Duc d'Istrie, Maréchal de l'Empire.
S. Ex. M. le Prince d'Eckmuhl, Duc d'Auerstaedt, Maréchal de l'Empire.
S. Exc. M. le Duc de Trevise, Maréchal de l'Empire.
S. Exc. M. le Duc d'Elchingen, Maréchal de l'Empire.
S. Exc. M. le Duc de Gaete, Ministre des Finances.
S. Exc. M. le Comte de Ségur, Grand Maître des Cérémonies.
S. Exc. M. le Duc d'Abrantès, Col. général des Hussards.
M. le Baron de la Borde-Deban, Colonel.

DANEMARCK.

ORDRE DE L'ÉLÉPHANT.

S. A. le Prince de Ponte Corvo, Maréchal de l'Empire.

ORDRE DE DANEBROG.

M. le Baron Didelot, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire de France en Danemarck.
M. Gérard, Général de brigade.
M. le Baron de Friron, Général de division.

HESSE.

ORDRE DE S. A. R. LE GRAND DUC DE HESSE.

Grande Décoration.

S. A. S. M. le Prince de Neuchatel et de Wagram, Vice-Connétable.
S. Ex. M. le Prince d'Essling, Duc de Rivoli, Maréchal de l'Empire.

OCTOBRE.

La lune de ce mois a 30 jours. Du premier au 31, les jours décroissent de 52 minutes le matin, et de 52 minutes le soir.

Jours.	SOLEIL. Lever.	Couch.	Declin.	LUNE. Lever.	Couch.	TEMS moyen au midi vrai.
	H. M.	H. M.	Deg. M.	H. M.	H. M.	H. M. S.
1	6 10	5 49	3 2 Australe.	9 3 Mat.	7 21 Soir.	11 49 49
2	6 12	5 47	3 25	10 11	8 0	11 49 30
3	6 14	5 45	3 48	11 17	8 46	11 49 11
4	6 15	5 44	4 11	0 18 Soir.	9 37	11 48 53
5	6 17	5 42	4 35	1 15	10 37	11 48 35
6	6 19	5 40	4 58	2 5	11 45	11 48 17
7	6 21	5 38	5 21	2 50	Matin.	11 48 0
8	6 23	5 36	5 44	3 28	0 57	11 47 43
9	6 24	5 35	6 7	4 2	2 11	11 47 26
10	6 26	5 33	6 30	4 33	3 26	11 47 10
11	6 28	5 31	6 52	5 5	4 43	11 46 55
12	6 30	5 29	7 15	5 37	5 59	11 46 39
13	6 31	5 28	7 38	6 9	7 10	11 46 25
14	6 33	5 26	8 0	6 43	8 17	11 46 11
15	6 35	5 24	8 22	7 22	9 23	11 45 57
16	6 37	5 22	8 45	8 2	10 25	11 45 44
17	6 38	5 21	9 7	8 48	11 21	11 45 32
18	6 40	5 19	9 29	9 38	0 12 Soir.	11 45 20
19	6 42	5 17	9 51	10 31	0 54	11 45 9
20	6 44	5 15	10 12	11 29	1 31	11 44 58
21	6 45	5 14	10 34	Matin.	2 5	11 44 48
22	6 47	5 12	10 55	0 28	2 36	11 44 39
23	6 49	5 10	11 17	1 29	3 4	11 44 30
24	6 51	5 9	11 38	2 30	3 31	11 44 22
25	6 52	5 7	11 59	3 35	3 58	11 44 15
26	6 54	5 5	12 19	4 40	4 25	11 44 9
27	6 56	5 3	12 40	5 47	4 53	11 44 3
28	6 57	5 2	13 0	6 55	5 26	11 43 58
29	6 59	5 0	13 20	8 4	6 3	11 43 54
30	7 1	4 59	13 40	9 12	6 47	11 43 51
31	7 2	4 57	14 0	10 18	7 39	11 43 48

NOVEMBRE.

November *est formé de ces mots*, novem ab imbre, *parce qu'il était le neuvième depuis l'hiver. L'Empereur Commode essaya vainement de changer son nom et celui de Décembre.*

Soleil au ♐ le 22, à 10 heures 16 minutes du soir.

			Phases de la lune.	*Jours de la Lune.*
1	jeudi.	LA TOUSSAINT.		5
2	vendr.	*Les Trépassés.*		6
3	same.	s. Marcel.		7
4	*Dim.*	s. Charles.	☽ Premier quart. le 4, à 5 h. 7 min. du mat.	8
5	lundi.	ste Bertille.		9
6	mardi.	s. Léonard.		10
7	mercr.	s. Florent.		11
8	jeudi.	stes Reliques.		12
9	vendr.	s. Mathurin.		13
10	same.	s. Léon le Grand.		14
11	*Dim.*	s. Martin, Evêq.	☺ Pl. lune le 11, à 6 h. 38 minutes du matin.	15
12	lundi.	s. Vrain, Evêque.		16
13	mardi.	s. Gendulfe.		17
14	mercr.	s. Bertrand.		18
15	jeudi.	s. Eugène.		19
16	vendr.	s. Edme.		20
17	same.	s. Agnan, Evêque.		21
18	*Dim.*	ste Aude.	☾ Dernier quart. le 19, à 6 h. 18 min. du mat.	22
19	lundi.	ste Elisabeth.		23
20	mardi.	s. Edmond.		24
21	mercr.	Présent. de la V.		25
22	jeudi.	ste Cécile.		26
23	vendr.	s. Clément.		27
24	same.	s. Severin, Solit.		28
25	*Dim.*	ste Catherine.		29
26	lundi.	ste Genev. des A.	● Nouvelle lune le 26, à 7 h. 53 min. du soir.	30
27	mardi.	s. Vital.		1
28	mercr.	s. Saturnin.		2
29	jeudi.	s. Maximin.		3
30	vendr.	s. André, Apôtre.		4

NOVEMBRE.

La lune de ce mois a 29 jours. Du premier au 30, **les jours** décroissent de 40 minutes le matin, et de 39 **minutes** le soir.

Jours.	Soleil.			Lune.		Tems moyen au midi vrai.
	Lever.	*Couch.*	*Déclin.*	*Lever.*	*Couch.*	
	H. M.	H. M.	Deg. M.	H. M.	H. M.	H. M. S.
1	7 4	4 55	14 19 Australe.	11 17 M.	8 36 Soir.	11 43 46
2	7 6	4 54	14 39	0 9 Soir.	9 40	11 43 45
3	7 7	4 52	14 58	0 54	10 50	11 43 45
4	7 9	4 50	15 16	1 33	Matin.	11 43 45
5	7 10	4 49	15 35	2 8	0 3	11 43 47
6	7 12	4 47	15 53	2 40	1 15	11 43 49
7	7 14	4 46	16 11	3 9	2 28	11 43 52
8	7 15	4 44	16 29	3 39	3 41	11 43 55
9	7 17	4 43	16 46	4 9	4 52	11 44 0
10	7 18	4 41	17 3	4 41	6 1	11 44 5
11	7 20	4 40	17 20	5 17	7 8	11 44 11
12	7 21	4 38	17 37	5 56	8 12	11 44 18
13	7 23	4 37	17 53	6 40	9 10	11 44 26
14	7 24	4 35	18 9	7 29	10 3	11 44 35
15	7 25	4 34	18 25	8 22	10 50	11 44 45
16	7 27	4 33	18 40	9 18	11 29	11 44 55
17	7 28	4 31	18 55	10 15	0 5	11 45 7
18	7 30	4 30	19 10	11 14	0 37	11 45 19
19	7 31	4 29	19 24	Matin.	1 5	11 45 32
20	7 32	4 27	19 38	0 14	1 31	11 45 46
21	7 33	4 26	19 51	1 16	1 57	11 46 0
22	7 35	4 25	20 5	2 19	2 22	11 46 16
23	7 36	4 23	20 17	3 24	2 50	11 46 32
24	7 37	4 22	20 30	4 32	3 20	11 46 50
25	7 38	4 21	20 42	5 41	3 54	11 47 7
26	7 39	4 20	20 54	6 51	4 35	11 47 26
27	7 40	4 19	21 5	7 59	5 23	11 47 46
28	7 41	4 18	21 16	9 2	6 20	11 48 6
29	7 43	4 17	21 26	9 59	7 24	11 48 27
30	7 44	4 16	21 37	10 48	8 35	11 48 48

DECEMBRE.

December, *abrégé* de decem ab imbre, *le dixième depuis les neiges. L'année se comptoit, avant Romulus, par le temps des neiges, et depuis les neiges: on a distingué les mois par des noms differens, et transféré l'ordre ancien de l'année.*

Soleil au ♑ le 22, à 10 heures 3 minutes du mat.

			Phases de la lune.	*Jours de la Lune.*
1	same.	s. Eloi, Evêq.		5
2	*Dim.*	{ ANNIV. DU COURONN. ET DE LA BATAIL. D'AUSTERLITZ.		6
3	lundi.	s. Anthème.	☽ Premier quart. le 3, à 0 h. 53 min. du soir.	7
4	mardi.	ste Barbe.		8
5	mercr.	s. Sabas.		9
6	jeudi.	s. Nicolas.		10
7	vendr.	ste Fare, Vierge.		11
8	same.	*La Conception.*		12
9	*Dim.*	ste Gorgonie.		13
10	lundi.	ste Valeyre.	🌕 Pl. lune le 10, à 10 heur. 30 min. du soir.	14
11	mardi.	s. Fuscien, Mart.		15
12	mercr.	s. Damas, Pape.		16
13	jeudi.	ste Luce.		17
14	vendr.	s. Nicaise.		18
15	same.	s. Mesmin.		19
16	*Dim.*	ste Adélaïde.		20
17	lundi.	ste Olympiade.		21
18	mardi.	s. Némèse.		22
19	mercr.	s. Gatien, Ev. *4 T.*	☾ Dernier quart. le 19, à 2 h. 56 min. du mat.	23
20	jeudi.	s. Philogone.		24
21	vendr.	s. Thomas, Ap.		25
22	same.	s. Cheromon.		26
23	*Dim.*	ste Victoire.		27
24	lundi.	*Vigile jeûne.*		28
25	mardi.	NOEL.		29
26	mercr.	*s. Etienne.*		1
27	jeudi.	*s. Jean Evang.*	🌑 Nouvelle lune le 26, à 7 heures 18 min. du mat.	2
28	vendr.	Les ss. Innocens.		3
29	same.	s. Thomas Can.		4
30	*Dim.*	ste Colombe.		5
31	lundi.	s. Silvestre, Pape.		6

DÉCEMBRE.

La Lune de ce mois a 30 jours. Du premier au 29, les jours décroissent de 9 min. le matin, et de 8 minutes le soir.

Jours.	SOLEIL.						LUNE.				Tems moyen au midi vrai.		
	Lever.		*Couch.*		*Declin.*		*Lever.*		*Couch.*				
	H.	M.	H.	M.	D.	M.	H.	M.	H.	M.	H.	M.	S.
1	7	45	4	15	21	Australe. 46	11	M. Soir. 31	9	Soir. 46	11	49	11
2	7	45	4	14	21	56	0	7	11	0	11	49	34
3	7	46	4	13	22	4	0	39	Matin.		11	49	57
4	7	47	4	12	22	13	1	8	0	13	11	50	21
5	7	48	4	12	22	21	1	35	1	24	11	50	45
6	7	49	4	11	22	28	2	5	2	34	11	51	11
7	7	49	4	10	22	36	2	35	3	41	11	51	36
8	7	50	4	9	22	42	3	8	4	48	11	52	2
9	7	50	4	9	22	48	3	45	5	52	11	52	29
10	7	51	4	8	22	54	4	26	6	52	11	52	56
11	7	52	4	8	22	0	5	12	7	47	11	53	23
12	7	52	4	7	23	4	6	2	8	35	11	53	51
13	7	53	4	7	23	9	6	57	9	18	11	54	19
14	7	53	4	6	23	13	7	53	9	55	11	54	48
15	7	54	4	6	23	16	8	52	10	28	11	55	17
16	7	54	4	6	23	19	9	51	10	57	11	55	46
17	7	54	4	5	23	22	10	51	11	23	11	56	15
18	7	54	4	5	23	24	11	52	11	48	11	56	44
19	7	54	4	5	23	26	Matin.		0	Soir. 13	11	57	14
20	7	55	4	5	23	27	0	55	0	38	11	57	44
21	7	55	4	5	23	27	1	59	1	5	11	58	14
22	7	55	4	5	23	28	3	6	1	37	11	58	44
23	7	55	4	5	23	27	4	15	2	14	11	59	14
24	7	55	4	5	23	27	5	23	2	56	11	59	44
25	7	54	4	5	23	25	6	30	3	49	0	0	14
26	7	54	4	5	23	24	7	32	4	51	0	0	45
27	7	54	4	5	23	22	8	25	6	1	0	1	14
28	7	54	4	6	23	19	9	13	7	15	0	1	44
29	7	54	4	6	23	16	9	53	8	31	0	2	14
30	7	53	4	6	23	12	10	28	9	47	0	2	43
31	7	53	4	7	23	8	11	0	11	0	0	3	12

RAPPORT du *Calendrier Grègor. avec les Cal. Rèformè , Russe , Hèbraïq. et Musulman.*

Cal. Gr. JANVIER.	*Cal. Rèformé.* JANVIER.	*Cal. Russe.* DECEMBRE.	*Cal. Hèbraï.* TEBETH.	*Hegire ou Ere des Musulmans*, 1224. DSOUL-QA'DEH
1 lundi.	1 *Nouvel an.*	20 Ignace	25	25 2^{e}. j. DSOUL-QA'DEH, XI^{e}. Mois.
2 mardi.	2 Abel, Seth.	21 Julienne	26	26 3^{e}. j. (Mois *du repos*, etc.).
3 mercr.	3 Enoch	22 Anast.	27	27 4^{e}. j.
4 jeudi.	4 Loth.	23 10M.enC	28	28 5^{e}. j.
5 vend.	5 Siméon	24 Eugénie	29	29 *Jour d'assemblée.*
6 sam.	6 *Epiphanie*	25 *Noël.*	1 SCHEB. S.	30 Sabt
7 *Dim.*	7 *I. d.a.l'E.*	26 *d. Cde l V*	2	1 1er. j. DSOUL-HHEDJÈH, XII^{e}. Mois.
8 lundi.	8 Erard.	27 Etienne	3	2 2^{e}. j. (Mois *du pelerinage*) de la Mekke,
9 mardi.	9 Martial	28 12000 m.	4	3 3^{e}. j. etabli par Abraham et Ismaël, sui-
10 mercr.	10 Paul l Her.	29 14000 I.	5	4 4^{e}. j. vant les traditions musulmanes, et
11 jeudi.	11 Hygin.	30 Anysie.	6	5 5^{e}. j. observé encore par les Musul-
12 vend.	12 Renauld	31 Melanie.	7	6 *Jour d'as.* mans.
13 sam.	13 Hilaire	1 *Circ.* JANVIER.	8 Sabat.	7 Sabt.
14 *Dim.*	14 *II.d.a.l'E.*	2 *d.Sylv.*	9	8 1er. j. *Terouyyéh.* Le Prophète demande
15 lundi.	15 Maure.	3 Mal.	10	9 2^{e}. j. la vue de Dieu.
16 mardi.	16 Marcel	4 C 70 a.	11	10 3^{e}. j. *Youm él-qourbân.* (jour du sacrifice)
17 mercr.	17 Antoine.	5 Téoph.	12	11 4^{e}. j. à la Mekke ; le petit béyrâm des
18 jeudi.	18 Prisce.	6 *Epiphan.*	13	12 5^{e}. j. Turks. Il dure quatre jours.
19 vend.	19 Marius	7 Jean B.	14	13 *Jour d'assemblée.* Fin du petit Béyrâm.
20 sam.	20 Fab. et Séb.	8 Georges	15 *J.de J. S.*	14 Sabt.
21 *Dim.*	21 *III.d.a.l'E*	9 *d.Polyeu.*	16	15 1er. j.
22 lundi.	22 Vincent.	10 Grég.	17	16 2^{e}. j.
23 mardi.	23 Emérence	11 Théodose	18	17 3^{e}. j. **E'yd ghadyr* (fête de l'Étang) auprès
24 mercr.	24 Timothée.	12 Tatienne.	19	18 4^{e}. j.* duquel Mohhammed remit le kha-
25 jeudi.	25 C. de S.P.	13 Hermile.	20	19 5^{e}. j. lyfat à A'ly. Elle est particulière
26 vend.	26 Polycarpe	14 P.D.M.S	21	20 *Jour d'ass.* aux Persans.
27 sam.	27 Chrysost.	15 Paul	22 Sabat.	21 Sabt. * *E'yd messdlehh* (fête de la paix)
28 *Dim.*	28 *IV.d.a.l'E.*	16 *d. P. ès L*	23	22 1er. j. entre Mohhammed et les Arabes.
29 lundi.	29 Valère.	17 Antoine	24	23 2^{e}. j.* **Tesseddouq engouchtéry.* (Remise
30 mardi.	30 Aldegonde	18 At. Cyr.	25	24 3^{e}. j. de la bague) de A'ly à un pauvre.
31 mercr.	31 Virgile	19 Macaire	26	25 4^{e}. j.* Fête chez les Persans.
FEVRIER.	FEVRIER.			
1 jeudi.	1 Brigitte.	20 Euthyme	27	26 5^{e}. j.
2 vend.	2 *Purificat.*	21 Maxim.	28	27 *Jour d'assemblée.*
3 sam.	3 Blaise	22 Timothée	29 Sabat.	28 Sabt.
4 *Dim.*	4 *V.d.a.l'E.*	23 *d. Clém.*	30	29 1er. j.
5 lundi.	5 Agathe	24 Xénie	1 ADAR.	30 2^{e}. j.
6 mardi.	6 Dorothée	25 Grég. T.	2	1 3^{e}. j. MOHHARREM. 1er. Mois de l'année
7 mercr.	7 Richard.	26 Xénoph.	3	2 4^{e}. j. musulmane 1225. (Mois *sacré*),
8 jeudi.	8 Salomon	27 Chrysos.	4	3 5^{e}. j. parce que les anciens Arabes s'interdi-
9 vend.	9 Apollonie.	28 Euphr. T.	5	4 *J. d'as.* soient toute hostilité pendant ce mois.
10 sam.	10 Scholastiq.	29 Ignace	6 Sabat.	5 Sabt. *Nota.* Leur année étoit solaire.
11 *Dim.*	11 *VI.d.a.l'E.*	30 *d.Hippol.*	7	6 1er. j.
12 lundi.	12 Eulalie	31 Cyr. J.	8	7 2^{e}. j.
13 mardi.	13 Castor	1 Try. FEVRIER.	9	8 3^{e}. j. *E'yd qatl.* (Fête du meurtre) de
14 mercr.	14 Valentin	2 *Pur.*	10	9 4^{e}. j. Hhoceïn, le principal îmâm des
15 jeudi.	15 Faustin	3 Simon.	11	10 5^{e}. j.* Persans. Elle dure 10 jours.
16 vend.	16 Julienne	4 Isidor	12	11 *Jour d'ass.* * *E'yd a'chour.* (Fête du 10) à
17 sam.	17 Constantin	5 Agath.	13 Sabat.	12 Sabt. Maroc.
18 *Dim.*	18 *Septuagés.*	6 *d. Buc.*	14 *Purim*	13 1er. j.
19 lundi.	19 Gabin	7 Par.	15	14 2^{e}. j.
20 mardi.	20 Euchaire	8 Théo.	16	15 3^{e}. j.
21 mercr.	21 Eléonore.	9 Nicép.	17	16 4^{e}. j.
22 jeudi.	22 Ch. de S. P.	10 Caral.	18	17 5^{e}. j.
23 vend.	23 Serein	11 Blaise.	19	18 *J. d'assemblée.*
24 sam.	24 *Matthias*	12 M. Al.	20 Sabat.	19 Sabt.
25 *Dim.*	25 *Sexagésime*	13 *d.Mar.*	21	20 1er. j.
26 lundi.	26 Porphire	14 Aux.	22	21 2^{e}. j.
27 mardi	27 Léandre	15 Onés.	23	22 3^{e}. j.
28 mercr.	28 Nestor	16 Pamp.	24	23 4^{e}. j.

RAPPORT *du Calendrier Grégor. avec les Cal. Réformé, Russe, Hébraïq. et Musulman.*

Cal. Gr. MARS.	*Cal. Réformé.* MARS.	*Cal. Russe.* FEVRIER.	*Cal. Hebraï.* ADAR.	*Hégire ou Ere des Musulmans, 1223.* MOHHARREM
1 jeudi.	1 Aubin.	17 Theodore	25	24 5e. j.
2 vend.	2 Simplice	18 Leon P.	26	25 *Jour d'assemblée.*
3 sam.	3 Cunégonde	19 Archippe	27 Sabat.	26 Sabt.
4 *Dim.*	4 Esto Mihi	20 *d. LéonC*	28	27 1er. j.
5 lundi.	5 Frederic	21 Timot. *Mesl.*	29	28 2e. j.
6 mardi.	6 *Mardi Gras*	22 Eugen.	30	29 3e. j.
7 mercr.	7 Felicite	23 Polit.	1 VEADAR.	30 4e. j.
8 jeudi	8 Philemon	24 F. de P	2	1 5e. j. SSAFAR, IIe. Mois. (*Départ*)
9 vend.	9 Adelaïde	25 Tarase	3	2 *Jour d'ass.* pour la guerre. Les anciens Ara-
10 sam.	10 Alexandre	26 Porp. *C. du gr. C. jusq. P.*	4 Sabat.	3 Sabt. bes commençoient alors leurs
11 *Dim.*	11 *Invocavit.*	27 *d. Proc*	5	4 1er. j. excursions.
12 lundi.	12 Gregoire	28 Basile	6	5 2e. j.
13 mardi	13 Euphrasie	MARS. 1 Eud	7	6 3e. j.
14 mercr.	14 *Q. Tems.*	2 Th.	8	7 4e. j.
15 jeudi.	15 Christophe	3 Eutr	9	8 5e. j.
16 vend.	16 Cyriaque	4 Gérase	10	9 *Jour d'assemblée.*
17 sam.	17 Gertrude	5 C. M.	11 Sabat.	10 Sabt.
18 *Dim.*	18 *Reminiscere*	6 *d.42 m*	12	11 1er. j.
19 lundi.	19 Joseph	7 Bas. le G.	13 *J. Esther*	12 2e. j.
20 mardi.	20 Robert	8 Theoph.	14 *Purim.*	13 3e. j.
21 mercr.	21 Benoit	9 40 Mart.	15 *Sus. Pur.*	14 4e. j.
22 jeudi.	22 Casimir	10 Codrat	16	15 5e. j.
23 vend.	23 Evrard	11 Sophron.	17	16 *Jour d'assemblée.*
24 sam.	24 Gabriel	12 Teoph.	18 Sabat.	17 Sabt.
25 *Dim.*	25 *An. de la V.*	13 *d. Nicép.*	19	18 1er. j.
26 lundi.	26 Emmanuel	14 Benoit	20	19 2e. j.
27 mardi.	27 Hubert	15 Agapet	21	20 3e. j.
28 mercr.	28 Eustache	16 Sab. M.	22	21 4e. j.
29 jeudi.	29 Malchus	17 Alexis	23	22 5e. j.
30 vend.	30 Rieul	18 Gontran	24	23 *Jour d'assemblée.*
31 sam.	31 Amos	19 Chrys. D	25 Sabat.	24 Sabt.
AVRIL.	AVRIL.			
1 *Dim.*	1 *Lætare*	20 *d. M. de S*	26	25 1er. jour.
2 lundi.	2 Amelie	21 J. Ev.	27	26 2e. j.
3 mardi.	3 Darius	22 Basile	28	27 3e. j. *Tchahdrchambèh ssokry.* (Mer-
4 mercr.	4 Ambroise	23 Nicon	29	28 4e. j.* credi de la trompette) ou de la
5 jeudi.	5 Osée	24 Zacharie	1 NISAN.	29 5e. j. fin du monde, suivant les Persans.
6 vend.	6 *Jeûne*	25 *Annonc.*	2	1 *Jour d'as.* RABY'I ÈL-ÈWWEL. IIIe. Mois
7 sam.	7 Hegesippe	26 C. de G.	3 Sabat.	2 Sabt. (*Premier printemps*).
8 *Dim.*	8 *Judica*	27 *d. Matr.*	4	3 1er. j.
9 lundi.	9 Bogislas	28 Etienne	5	4 2e. j.
10 mardi.	10 Daniel	29 Marc	6	5 3e. j.
11 mercr	11 Ezechiel	30 Jean	7	6 4e. j.
12 jeudi.	12 Jules	31 Hypace	8	7 5e. j.
13 vend.	13 Patrice	AVRIL 1 Marie	9	8 *Jour d'assemblée.*
14 sam.	14 Tiburce	2 Tite	10 Sabat.	9 Sabt.
15 *Dim.*	15 *D. des R.*	3 *d. Nic.*	11	10 1er. j.
16 lundi.	16 Charise	4 Joseph	12	11 2e. j. *Leïlèh mubdrekèh.* (Nuit sainte).
17 mardi	17 Rodolphe	5 Theodule	13	12 3e. j. *Meloud.* (Nativité) du Pro-
18 mercr.	18 Valerien	6 Eutyche	14	13 4e. j. phète. Fête instit. par Murâd
19 jeudi.	19 *Jeudi S.*	7 Georges	15 *Pâques*	14 5e. j. III, en 1588.
20 vend.	20 *Vendr. S.*	8 Herodote	16 *Sec. F.*	15 *Jour d'assemblee.*
21 sam.	21 Adolaire	9 Eupsyche	17 Sabat.	16 Sabt.
22 *Dim.*	22 *Pâques*	10 *d. Terenc.*	18	17 1er. j. *Meloud.* (Naissance du Prophète
23 lundi	23 *lundi de P.*	11 Antipas	19	18 2e. j. suivant les Chi'ytes).
24 mardi.	24 Aubert	12 Bas. de P.	20	19 3e. j.
25 mercr.	25 Marc. Ev.	13 Artemon	21 7 *Fêtes.*	20 4e. j.
26 jeudi.	26 Clète	14 Martin	22 *F. de F. S*	21 5e. j.
27 vend.	27 Anastase	15 Aristarq.	23	22 *Jour d'as.*
28 sam	28 Vital	16 Agape	24 Sabat.	23 Sabt.
29 *Dim.*	29 *Quasimodo*	17 *d. Pâques*	25	24 1er. j.
30 lundi.	30 Eutrope	18 Jean	26	25 2e. j.

RAPPORT du Calendrier Grégor. avec les Cal. Réformé, Russe, Hébraïq. et Musulmen.

Cal. Gr. MAI.	Cal. Réforme. MAI.	Cal. Russe. AVRIL.	Cal. Hebraï. NISAN.	Hegire ou Ere des Musulmans. RABY'I ÈL ÈWWEL.
1 mardi.	1 *Phil. Jaq.*	19 Jeanl He.	27	26 3e. j.
2 mercr.	2 Sigismond	20 Théodore	28	27 4e. j.
3 jeudi.	3 Inv. de S. C	21 Janvier	29	28 5e. j.
4 vend.	4 Florian	22 Theodoric	30	29 *Jour d'assemblée.*
5 sam.	5 Gothard	23 Georges	1 YJAR. S.	30 Sabt.
6 *Dim.*	6 *Mts. Dom.*	24 *d. Sabas*	2	1 1er. j. RABY'I ÈT-TSANY, IVe. Mois.
7 lundi.	7 Godefroi	25 *d.* Marc	3	2 2e. j. (*Second printemps*).
8 mardi.	8 Stanislas	26 Basile	4	3 3e. j.
9 mercr.	9 Job	27 Simeon	5	4 4e. j.
10 jeudi.	10 Epimaque	28 Jason.	6	5 5e. j.
11 vend.	11 Mamert	29 9 Mart.	7	6 *Jour d'assemblée.*
12 sam.	12 Pancrace	30 Jacq. Ap	8 Sabat.	7 Sabt.
13 *Dim.*	13 *Jubilate*	1 *d. Jer.* MAI	9	8 1er. j.
14 lundi.	14 Christian	2 Ath.	10	9 2e. j.
15 mardi.	15 Sophie	3 Timothee	11	10 3e. j.
16 mercr.	16 Sara	4 Pelagie	12	11 4e. j.
17 jeudi.	17 Jodoque	5 Ireno	13	12 5e. j.
18 vend.	18 Liboire	6 Job	14	13 *Jour d'assemblée.*
19 sam.	19 Potentien	7 App. S. C.	15 Sabat.	14 Sabt.
20 *Dim*	20 *Cantate*	8 *d. Jean*	16	15 1er. j.
21 lundi.	21 Prudence	9 Ev. Nic.	17	16 2e. j.
22 mardi.	22 Helène	10 Simon	18 *F. de l'E.*	17 3e. j.
23 mercr.	23 Desiré	11 Erneste C	19	18 4e. j.
24 jeudi.	24 Suzane	12 Epiph.	20	19 5e. j.
25 vend.	25 Urbain	13 Glycère	21	20 *Jour d'assemblée.*
26 sam.	26 Bède	14 Isidore.	22 Sabat.	21 Sabt.
27 *Dim.*	27 *Rogate*	15 *d. Pacôme*	23	22 1er. j.
28 lundi.	28 Guillaume	16 Théodore	24	23 2e. j.
29 mardi.	29 Manice	17 Andronic	25	24 3e. j.
30 mercr.	30 Edouard	18 Theodose	26	25 4e. j.
31 jeudi.	31 *Ascension*	19 Patrice	27	26 5e. j.
JUIN.	JUIN.			
1 vend.	1 Nicodème	20 Thalale	28	27 *Jour d'assemblée.*
2 sam.	2 Ephraïm	21 Cons. Hél.	29 Sabat.	28 Sabt.
3 *Dim.*	3 *Exaudi*	22 *d. Basil.*	1 SIVAN.	29 1er. j.
4 lundi.	4 Carpoce	23 Michel	2	1 2e. j. DJOUMADY ÈL-EWWEL, Ve. Mois.
5 mardi	5 Boniface	24 Simeon	3	2 3e. j. (*Premier mois des gelées*).
6 mercr.	6 Benigne	25 C. S. J	4	3 4e. j.
7 jeudi.	7 Lucrere	26 *Ascen.*	5	4 5e. j.
8 vend.	8 Medard	27 Thera.	6 *Pentecôte*	5 *Jour d'assemblée.*
9 sam.	9 Felicien	28 Nicetas	7 2*S. F. S.*	6 Sabt.
10 *Dim.*	10 *Pentecôte*	29 *d. Theod.*	8	7 1er. j.
11 lundi.	11 *Lundi de P.*	30 Isaac	9	8 2e. j.
12 mardi.	12 Basilide	31 Herm.	10	9 3e. j.
13 mercr.	13 *Quatre T.*	1 Justin. JUIN.	11	10 4e. j.
14 jeudi.	14 Elysée	2 Niceph	12	11 5e. j.
15 vend.	15 Vite	3 Lucile	13	12 *Jour d'assemblée.*
16 sam.	16 Justine	4 Me. P.	14 Sabat.	13 Sabt.
17 *Dim.*	17 *Trinité*	5 *d. Pent.*	15	14 1er. j.
18 lundi.	18 Gervaise	6 Bessarion	16	15 2e. j.
19 mardi.	19 Sylvère	7 Theod. S.	17	16 3e. j.
20 mercr.	20 Silas	8 Th. S.	18	17 4e. j.
21 jeudi.	21 Aubin	9 Cyr A.	19	18 5e. j.
22 vend.	22 Acace	10 Timo.	20	19 *Jour d'assemblée.*
23 sam.	23 Basile	11 Barth. *Jeûne de St. Pierre.*	21 Sabat.	20 Sabt.
24 *Dim.*	24 1 *d. a. T.*	12 *d. Onu.*	22	21 1er. j.
25 lundi.	25 Eloi	13 Aquil.	23	22 2e. j.
26 mardi.	26 Jerémie	14 Elise	24	23 3e. j.
27 mercr.	27 Les 7 fr. D.	15 Amos	25	24 4e. j.
28 jeudi.	28 Leon	16 Tych.	26	25 5e. j.
29 vend.	29 *P. et P.*	17 Eman.	27	26 *Jour d'assemblée.*
30 sam.	30 Com. S. P.	18 Leonce	28 Sabat.	27 Sabt.

Commandeurs Grand-Croix.

M. le Baron BAILLY DE MONTHION, Général de brigade.
M. le Baron CARA SAINT-CYR, Général de division.
M. le Baron MARULAZ, Général de division.
M. le Baron SCHINER, Général de brigade.
M. SAINTE-CROIX, Général de brigade.

Commandeurs.

M. le Baron COUTURE, Adjudant-Commandant.
M. le Baron DENTZEL, Adjudant-Commandant.
M. le Capitaine MASSENA, Aide-de-camp de M. le Maréchal Duc de Rivoli.

HOLLANDE.

ORDRE ROYAL.

Grand'Croix.

S. Exc. M. le Comte MOLLIEN, Ministre du Trésor public.
S. A. I. le Prince de LUCQUES et de PIOMBINO.
M. le Baron DE BROC, Général de brigade.

Commandeur.

M. le Baron de CORVISART, premier Médecin de S. M. l'Empereur et Roi.

NAPLES.

ORDRE DES DEUX-SICILES.

Grands Dignitaires.

M. JOURDAN.
M. le Général de division DUMAS.
M. le Comte STANISLAS GIRARDIN, Député au Corps-Législatif.
M. le Général de division LAMARQUE.
S. Exc. M. le Duc de CADORE, Ministre des Relations Extérieures.
M. le Comte RŒDÉRER, Sénateur.
M. le Général de division MATHIEU (Maurice).
S Exc. M. le Comte PERIGNON, Sénateur, Maréchal de l'Empire.
M. LANUSSE, Général de brigade.
M. le Général de division REYNIER.
M. le Comte de LOSTANGES.

Commandeurs.

M. TUGNY, Colonel d'artillerie.
M. le Comte MIOLLIS, Général de division.

PERSE.

ORDRE DU SOLEIL.

Grand Ordre.

L'EMPEREUR.

S. A. S. le Prince de BÉNÉVENT, Vice-Grand-Electeur.
S. Exc. M. le Duc de BASSANO, Ministre-Secrétaire-d'Etat.
M. le Comte GARDANE, Général de division.

PRUSSE.

ORDRE DE L'AIGLE NOIR.

L'EMPEREUR.

LE ROI DES DEUX SICILES, Grand Amiral.
S. A. S. M. le le Duc de PARME, Prince Archi-Chancelier de l'Empire.
S. A. S. M. le Prince de BÉNÉVENT, Vice-Grand-Electeur.
S. A. S. M. le Prince de NEUCHATEL ET DE WAGRAM, Vice-Connétable.
S. A. M. le Prince de PONTE-CORVO, Maréchal de l'Empire.
S. Exc. M. le Duc de FRIOUL, Grand Maréchal du Palais.
S. Exc. M. le Duc de CADORE, Ministre des Relations extérieures.

ORDRE DE L'AIGLE ROUGE.

M. le Général de division TILLY.

RUSSIE.

ORDRE DE SAINT-ANDRÉ.

L'EMPEREUR.

LE ROI DE WESTPHALIE.
LE ROI DES DEUX SICILES, Grand Amiral.
S. A. S. M. le Prince de BÉNÉVENT, Vice-Grand Electeur.
S. A. S. M. le Prince de NEUCHATEL ET DE WAGRAM, Vice-Connétable.
S. Exc. M. le Duc de CADORE, Ministre des Relations extérieures.
S. Exc. M. le Duc de VICENCE, Général de Division, Grand-Ecuyer de S. M.

ORDRE DE SAINTE-ANNE.

Deuxième classe.

M. le Baron DENTZEL, Adjudant-Commandant.
M. DENON, Administrateur général des Musées.

SAXE

ORDRE DE LA COURONNE DE SAXE.

L'EMPEREUR.

LE ROI de WESTPHALIE.

LE ROI des DEUX SICILES, Grand Amiral.

S. A. S. M. le Prince de BÉNÉVENT, Vice-Grand Electeur.

S. Exc M. le Duc de BASSANO, Ministre Secrétaire d'Etat.

S. Exc. M. le Duc de FRIOUL, Grand Maréchal du Palais.

S. Exc. M. le Duc de VICENCE, Général de division, Grand Ecuyer de S. M.

S. Ex. M. le Comte de MONTESQUIOU, Grand Chambellan de S. M. l'Empereur et Roi.

ORDRE DE SAINT-HENRI.

Grand'Croix.

S. Exc. M. le Duc de DANTZICK, Sénateur, Maréchal de l'Empire.

S. Exc. M. le Duc D'ISTRIE, Maréchal de l'Empire.

S. Ex. M. le Prince d'ECKMUHL, Duc d'Auerstaedt, Maréchal de l'Empire.

M. le Comte de VALENCE, Sénateur.

S. A. M. le Prince de PONTE-CORVO, Maréchal de l'empire.

S. Ex. M. le Duc d'ABRANTÈS, Colonel-Général des hussards.

M. le Comte de VALENCE, Sénateur.

Commandeurs.

M. le Baron MICHAUD, Général de division.

M. le Comte DROUET, Général de division.

S. Exc. M. le Duc de REGGIO, Maréchal de l'Empire.

M. le Comte GUDIN, Général de division.

M. le Comte MORAND, Général de division.

M. le Baron DAULTANNE, Général de division.

M. le Baron HANICQUE, Général de division.

M. le Comte DARU, Conseiller d'Etat, Intendant-général de la Maison de l'Empereur.

DUCHE DE VARSOVIE.

ORDRE MILITAIRE.

Grande Décoration.

S. Ex. M. le Prince D'ECKMUHL, Duc d'Auerstaedt, Maréchal de l'Empire.

ORDRE ROYAL DE L'AIGLE BLANC.

M. le Comte DARU, Conseiller d'état, Intendant général de la Maison de l'Empereur.

TURQUIE.

ORDRE DU CROISSANT.

……

WURTEMBERG.

ORDRE ROYAL DE L'AIGLE D'OR.

L'EMPEREUR.

S. Exc. M. le Duc d'Otrante, Sénateur, Ministre de la Police Générale.

M. le Comte D'Harville, Sénateur.

S. Exc. M. le Duc de Valmy, Sénateur, Maréchal de l'Empire.

S. Ex. M. le Duc d'Istrie, Maréchal de l'Empire.

S. Ex. M. le Duc de Frioul, Grand Maréchal du Palais.

S. Ex. M. le Comte Regnaud de Saint-Jean-d'Angély, Ministre d'Etat.

S. Exc. M. le Duc de Raguse, Maréchal de l'Empire, Colonel-Général des Chasseurs à cheval.

M. le Comte Le Marois, Général de Division, aide-de-camp de S. M. I. et R.

M. le Comte de Ségur, Grand-Maître des Cérémonies.

ORDRE DU MÉRITE MILITAIRE.

Grand'Croix.

M. le Comte d'Unsebourg, Général de division.

M. le Baron de Montbrun, Général de division.

Commandeur.

M. le Comte de Lobau, Aide-de-Camp de l'Empereur.

ORDRE DU MÉRITE CIVIL.

Grand'Croix.

M. le Comte de Bausset, Préfet du Palais.

WURTZBOURG.

ORDRE DE SAINT-JOSEPH.

L'EMPEREUR.

Le Roi de Westphalie.

Le Roi des Deux-Siciles, Grand-Amiral.

S. A. S. M. le Prince de Bénévent, Vice-Grand Electeur.

S. A. S. M. le Prince de Neuchatel et de Wagram, Vice-Connétable.

S. Ex. M. le Duc de Cadore, Ministre des Relations Extérieures.

S. Exc. M. le Duc de Frioul, Grand Maréchal du Palais.

S. Ex. M. le Duc de Vicence, Général de division, Grand Ecuyer.

SECTION V.

CONSEIL DU SCEAU DES TITRES.

S. A. S. Mgr. LE PRINCE ARCHI-CHANCELIER DE L'EMPIRE, rue Saint-Dominique, Faubourg St.-Germain.

Membres du Conseil.

M. Le Comte GERMAIN GARNIER (C. ❋),
M. Le Comte SAINT-MARTIN DE LA MOTTE (C. ❋), } *Sénateurs.*
M. Le Comte COLCHEN ❋,

M. le Comte D'HAUTERIVE ❋,
M. le Comte PORTALIS ❋, } *Conseillers d'Etat.*

Procureur général.

M. le Baron Pasquier, *Conseiller d'Etat.*

Secrétaire général.

M. le Baron Dudon, *Auditeur au Conseil d'Etat.*

M. Lavollée, *Commissaire chargé d'apposer le Sceau.*
M. Robin, *Notaire, Trésorier du Sceau.*

Ce Conseil, établi par le décret impérial du premier mars 1808, concernant les majorats, est composé de trois Sénateurs, de deux Conseillers d'Etat, d'un Procureur général, et d'un Secrétaire général.

Il assiste le Prince Archi-Chancelier de l'Empire, pour l'examen des demandes relatives aux titres et aux majorats, et tient ordinairement ses séances les lundi et vendredi de chaque semaine dans le palais du Prince Archi-Chancelier.

Lorsqu'il s'agit de majorats formés par ceux à qui le premier statut du premier mars 1808 accorde la faculté de transmettre leur titre, ou lorsqu'il est seulement question d'obtenir les lettres-patentes de ce titre, les impétrans doivent présenter requête à S. A. S. le Prince Archi-Chancelier, lequel fait procéder à l'examen de la demande par le Conseil.

Quant à ceux qui sollicitent de la grâce de S. M. la permission d'instituer dans leur famille un majorat, conformément à la faculté établie par l'article V du sénatus-consulte du 14 août 1806, ils doivent adresser leur requête directement à l'Empereur.

Lorsque S. M. daigne prendre la demande en considération, la requête et les pièces à l'appui sont renvoyées au Prince Archi-Chancelier, lequel les fait examiner par le Conseil du Sceau des Titres.

Le Prince soumet ensuite à l'Empereur les conclusions du Procureur-général et l'avis du Conseil, et prend les ordres de S. M. pour lui présenter, s'il y a lieu, le projet de décret tendant à l'institution du majorat.

D'après les dispositions d'un décret impérial du 24 juin 1808, toutes les affaires sur lesquelles le Conseil du Sceau est appolé à délibérer, doivent être instruites par le ministère des Avocats au Conseil d'Etat.

La constitution d'Avocat, les dépôts de pièces et mémoires se font au Secrétaiat du Sceau des Titres, dans les formes prescrites par les réglemens des 11 juin et 22 juillet 1806, sur les affaires contentieuses portées au Conseil d'Etat.

CHAPITRE VI.

Secrétairerie d'Etat et Départemens Ministériels.

SECTION PREMIERE.

SECRETAIRERIE D'ETAT,

Place du Carrousel.

S. Ex. M^{r} le Duc de **Bassano** (G. A. ✻), *Ministre Secrétaire d'Etat.*

Division d'Expédition.	M. Aubusson ✻, *Chef de Divis.* M. Vergniaud, *Sous-Chefs.* M. Evrat, *Sous-Chefs.*
Bureau du Répertoire.	M. Husson, *Chef.*
Division des Procès-verbaux.	M. Lemolt, *Chef de Division.* M. Jubinal, *Sous-Chef.*
Division de Correspondance.	M. Agasse, *Chef de Division.* M. Durand, *Sous-Chef.*
Comptabilité.	M. Dherbès, *Chef.*
Archives Impériales.	M. le Baron Fain ✻, *Chef de division.* M. Levallois, *Sous-Chef.* *Bibliothèque historique.* M. Desrenaudes, *Garde.*
Artiste Ecrivain.	M. Petit, aîné.

SECTION II.

DÉPARTEMENT DU GRAND-JUGE MINISTRE DE LA JUSTICE.

Place Vendôme.

S. Ex. M. le Duc de Massa (G. A. ✻), *Grand-Juge, Ministre de la Justice.*

La correspondance habituelle avec les Cours de justice et tribunaux, et avec les Procureurs généraux et Procureurs impériaux pour tout ce qui a rapport à l'administration de la justice, soit au civil, soit au criminel.

L'organisation des cours, tribunaux et justices de paix, l'exercice du droit de les surveiller et de les reprendre.

Le régime du notariat et le travail relatif à la nomination des notaires.

La réception des mémoires, procédures et jugemens qui sont adressés au Ministre, pour la Cour de cassation, et leur renvoi aux tribunaux respectifs.

Le rapport des recours en grâce, et l'envoi aux tribunaux des lettres de grâce et de commutation de peine.

Les rapports sur les questions qui exigent l'interprétation des loix, et sur les affaires qui sont de nature à être renvoyées au Conseil d'état ; le compte à rendre à l'Empereur, des observations recueillies sur les diverses parties de la législation, sur les abus qui se seraient introduits dans l'exercice de la justice, sur la discipline des tribunaux.

L'ordonnance des dépenses de l'ordre judiciaire.

L'impression et l'envoi des lois et sénatus-consultes, décrets impériaux, proclamations ou règlemens.

Le Conseil impérial des Prises.

Le Grand-Juge a une place distinguée au Sénat et au Conseil d'état. Il préside la Cour de cassation et les Cours d'appel quand l'Empereur le juge convenable ; il est membre de la Haute-Cour Impériale.

Il préside la commission du contentieux créée par décret impérial du 11 juin 1806.

Le Grand-Juge Ministre de la Justice donne ses audiences publiques les premier et troisième vendredis de chaque mois, depuis midi jusqu'à une heure.

Les fonctionnaires publics sont reçus les premiers.

Le Secrétaire-Général reçoit le public tous les vendredis, depuis midi jusqu'à deux heures, et les Chefs de Division le même jour, depuis 2 heures jusqu'à 4.

Le bureau d'enregistrement des dépêches est ouvert au public tous les jours, depuis deux heures jusqu'à quatre.

Lorsqu'il y a lieu à l'interrogatoire d'un fonctionnaire inculpé dont l'Empereur a jugé convenable de faire examiner la conduite par voie de haute-police administrative, le Grand-Juge mande le fonctionnaire inculpé et l'interroge en présence des Commissaires du Conseil d'état, nommés par Sa Majesté.

Auditeurs près du Grand-Juge et de la Section de législation du Conseil d'état. Voyez à la suite du Conseil d'Etat, page 107.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DU MINISTÈRE.

M. Rieff, *Secrétaire général.*

M. Guilibert, *Chef du Secrétariat général.*

L'ouverture et la distribution des dépêches; l'inspection et la surveillance des bureaux et de tous les travaux du ministère; la correspondance et les rapports sur les objets qui n'appartiennent à aucune division; le Conseil impérial des prises, etc.

Premier Bureau. *Enregistrement des dépêches.*

M. Brocard, *Chef.*

Analyse, enregistrement, renseignemens, légalisation des actes judiciaires pour les Colonies ou l'étranger.

Deuxième Bureau. *Archives.*

Première Section.

M. De Laigue, *Chef.*

Dépôt des lois, sénatus-consultes, décrets impériaux, leur envoi à l'Imprimerie impériale, classification des loix, discours et observations sur la législation.

Deuxième Section.

M. Leroux, *Chef.*

La conservation des papiers et registres du ministère.

Troisième Section.

M. Noyer, *Chef.*

Répertoire des décisions du Ministère.

Bureau de Consultation et de Révision.

M. Duport.	*Chefs.*
M. Decomberousse.	
M. Guyot.	*Membres du Bureau.*
M. Dalmassy.	
M. Bordas.	

Bureau particulier du Ministre.

M. Monvel, *Chef.*

Les objets de correspondance qui, n'appartenant à aucun bureau, lui sont renvoyés.

PREMIÈRE DIVISION. *Organisation judiciaire.*

M. Collenel, *Chef de Division.*

Première Section.

M. Tiron, *Chef.*

Deuxième Section.

M. Dorigny, *Chef.*

Le travail relatif à l'organisation et au personnel de l'ordre judiciaire; l'exécution

is et règlemens sur la police et la discipline des cours et tribunaux,
s ministériels; l'examen des questions relatives à la capacité légale,
:ibilités, aux rangs et préséances, etc.

DEUXIÈME DIVISION. *Matières civiles.*

rdi, *Chef de Division.*

des questions concernant la législation civile; les conflits entre les
ıinistratives et judiciaires; l'état civil; les dispenses pour mariage;
s d'autorisation de passer au service de l'étranger; les dispenses de
ın de diplome; l'organisation et le régime du notariat.

Premiere Section. Matières civiles et judiciaires.

:, ***Chef.***

Deuxième Section. Etat civil.

net, ***Chef.***

Troisième Section. Notariat.

ierre, ***Chef.***

TROISIÈME DIVISION. *Matières criminelles.*

ulaton, *Chef de Division.*

Premiere Section. Justice criminelle.

averend, ***Chef.***

ce qui concerne la poursuite des crimes, l'instruction des procédures et
ıent; la compétence et les fonctions des Cours de justice criminelle or-
ct spéciale; les poursuites en matière de conscription; les questions
s aux tribunaux militaires et maritimes.

Deuxieme Section. Police correctionnelle.

lzons, ***Chef.***

ıoursuite des délits de police simple et correctionnelle, notamment des con-
ıions en matière de police rurale et forestière, douanes, octrois municipaux,
réunis, et autres contributions indirectes.

Troisieme Section. Recours en grâce.

Iorel, *Chef.*

travail concernant les demandes de grâce et de commutation de peine

Quatrieme Section. Cassation.

Saltais, *Chef.*

'envoi, à la Cour de cassation, des mémoires, procédures et jugemens, en
ıères criminelle, correctionnelle et de police; le renvoi des arrêts de la Cour
.assation.

QUATRIÈME DIVISION. *Comptabilité.*

. Romer, *Chef de Division.*

Premier Bureau.

. Champion, *Chef.*

Dépenses judiciaires: crédit pour les dépenses du Ministère et l'ordre judi-
aire; vérification des états de frais de justice; menues dépenses des cours et
ibunaux.

Deuxieme Bureau.

M. Houdeyer, *Chef.*

Demandes de fonds, ordonnances et états de distribution; correspondance pour
ıes paiemens; formation des comptes de chaque année.

Troisieme Bureau.

M. Monary, *Chef.*

Dépenses de l'intérieur du Ministère; pensions de retraite; l'Imprimerie Impériale; correspondance et rapports sur ces objets.

CINQUIÈME DIVISION. *Envoi des Lois*, (rue de la Vrillière).

MM. Dumont et Chaube, *Chefs*.

Formation et dernière révision du Bulletin des Lois; détermination des travaux relatifs à son impression, suivant les degrés d'urgence; traduction du Bulletin en langues allemande, flamande et italienne, et son envoi à toutes les autorités constituées et aux abonnés; formation des tableaux de publication des décrets impériaux; dépôt des Lois imprimées depuis 1789.

M. Boldoni,	*Traducteurs.*
M. Lamey,	
M. Gomez,	

IMPRIMERIE IMPÉRIALE, (hôtel Soubise, vieille rue du Temple).

Impressions des divers départemens du Ministère, du service de la Maison Impériale, du Conseil d'Etat; impression et distribution du Bulletin des lois.

Conseil d'Administration.

M. Anisson-Duperron, *Auditeur au Conseil d'Etat, Inspecteur, Président.*

Secrétaires-généraux en exercice.	M. Rieff, *Secrétaire-général du Ministère de la Justice.*
	M. le Baron De Gérando ✻, *Maître des requêtes, Secr.-gén. du Minist. de l'intér.*
	M. Amabert, *Secrétaire-général du Ministère des Finances.*
	M. Lefèvre, *Secrétaire-général du Ministère du Trésor public.*

M. Marcel ✻, *Directeur.*

M. Metman, *Chef de la tenue des Livres, Secrétaire du Conseil.*

M. Duboy-Laverne, *Agent comptable.*

M. Salbreux, *Caissier.*

Typographie.

M. Colas, *Chef.*

M. Rousseau, *Prote Chef*, 1ere. division.

M. Sentou, *Prote Chef*, 2e. division.

M. Delarue, *Prote pour les Langues orientales.*

M. Silvestre de Sacy ✻, *Correcteur pour les Langues orientales.*

M. Gence,	*Correcteurs.*
M. Esline,	
M. Beaufils,	
M. Demange,	

Fonderie.

M. Firmin Didot, *Chef.*

M. Jollivet, *Prote.*

Reliure et Expédition.

M. Lafond, *Chef.*

M. Petitbeau, *Chirurgien-Médecin, attaché à l'imprimerie impériale.*

SECTION III.

EMENT DES RELATIONS EXTÉRIEURES.

Rue du Bac.

le Duc de Cadore (G. A. ❋), Ministre.

tien et l'exécution des traités et conventions de po-
le commerce, la correspondance avec les Ambassa-
istres, Résidens, Agens diplomatiques et commerciaux,
'uissances étrangères près l'Empereur des François,
Majesté près les Gouvernemens étrangers.

DIVISIONS POLITIQUES.

Division du Nord.

esnardière ❋, *Chef.*
., jeune, *Sous-Chef.*

espondance politique avec l'Angleterre, la Hollande, les Cours de
de Berlin, l'Empire et les Etats germaniques, le Danemarck, la
a Russie.

Division du Midi.

ıx ❋, *Chef.*
geot, *Sous-Chef.*

respondance politique avec l'Espagne, le Portugal, la Suisse, les Cours
l'Italie, la Porte Ottomane, la Perse et les Etats-Unis d'Amérique.

DIVISION DES RELATIONS COMMERCIALES.

ıermand ❋, *Chef.*
ry, *Sous-Chef.*

Commissariats des relations commerciales en Europe, en Amérique, en
et en Barbarie; le contentieux politique des prises; les légalisations de
présentées au Département; l'expédition des passeports et les renseignemens.

Archives.

Comte d'Hauterive ❋, *Conseiller-d'Etat*, *Garde du dépôt.*
'exier, *Sous-Chef.*

collection des traités, manifestes, déclarations, conventions, règlemens
ques et commerciaux, correspondances, memoires, manuscrits, livres,
s géographiques.... La démarcation des limites; les renseignemens à fournir
le travail des divisions; les recherches à faire pour les certificats.

Fonds et Comptabilité.

Bresson ❋, *Chef.*
Delaflechelle, *Sous-Chef.*

Les travaux généraux et particuliers relatifs au service des finances du Ministère;

la correspondance avec les Agens politiques et commerciaux sur les matières de comptabilité, tous les rapports qui en dépendent ; la répartition des fonds, le dépôt des lois et des décrets impériaux.

Nota. Le bureau des passeports qui fait partie de la division des relations commerciales, est le seul ouvert au Public tous les jours depuis onze heures du matin jusqu'à trois heures de l'après-midi, excepté les dimanches et Fêtes.

Outre l'expédition des passeports et la légalisation des pièces venant de l'étranger, ou susceptibles d'y être envoyées, les personnes qui auraient besoin de quelques renseignemens, pourront se les procurer dans ce même bureau.

Agence des relations extérieures, à Marseille.

M. Bertrand.

CONSULS GÉNÉRAUX, *Consuls et Vice-Consuls des Puissances étrangères dans les Ports de France.*

EUROPE.

Résidences,	*Messieurs,*
AUTRICHE.	
.....	....
HOLLANDE.	
Ostende, Bruges, Gand et Nieuport. . :	G. Grégorie, *Cons.*
Bordeaux . . .	Lubert. *Cons.-gén.*
Bayonne	. . . . *Consul.*
Libourne . . .	. . . . *Vice-Cons.*
Marseille. . . .	. . . . *Cons.-gén.*
La Rochelle . .	. . . . *Consul.*
Rochefort . . .	. . . . *Consul.*
Rouen	Sittig, *Cons.-g. pour les dép. de la Seine-Inf., du Calvados et de la Manche.*
Brest	. . . . *Consul.*
L'Orient: . . .	. . . . *Consul.*
Le Hâvre . . .	. . . . *Vice-Cons.*
Cherbourg . . .	. . . . *Vice-Cons.*
Dunkerque, les départem. du Nord, Pas-de-Calais et de la Somme	Steurbrock, *Cons.-g.*
Cette	. . . . *Consul.*
Nantes.	Van-Heynen, *Cons.*
Calais.	. . . . *Vice.-Cons.*
Perpignan . .	. . . . *Consul-gén.*
Saint-Malo. .	. . . . *Cons. gen.*
DANEMARCK.	
Paris	Classen, *Cons.-gén.* rue de Bourgogne, n. 34.
Cherbourg . . .	Texier, *Consul.*
Bruxelles . . .	J. West, *Consul.*
Anvers. . . .	C. Duhring, *V.-Cons.*
Ostende	Valentinsen, *Cons.* Van-Iseghem, *Cons.*
Nieuport. . . .	. . . . *Consul.*
Bruges.	. . . . *Consul.*
Dunkerque. . .	N. Donquer, *Consul.*
Flessingue. . .	. . . . *Consul.*
Calais.	. . . . *Consul.*
Hâvre de Gr. .	Pikmann. *Consul.*
Rouen	. . . . *Vice-Consul.*
Dieppe.	. . . . *Vice-Consul.*
Fécamp	. . . . *Vice-Consul.*
Honfleur. . . .	. . . . *Vice-Consul.*
Nantes	J. J. Moller, *Consul.*
Saint-Malo. .	. . . . *Vice-Consul.*
Brest	. . . . *Vice-Consul.*
Port-Libre. . .	. . . . *Vice-Consul.*
L'Orient. . . .	H. Soelberg, *Cons.*
La Rochelle. .	E. E. Noording de Witt, *Consul.* Lohmeyer, *V.-Cons.*
Isle de Ré. . .	Jens-Lem, *V.-Cons.*
Bourgneuf, isles de Bouin, de Noirmoutiers et S.-Gilles. .	Garbers, *Vice-Cons.*
Bordeaux . . .	J. Van Hemmert, *Consul.*
Bayonne. . . .	W. H. Jol, *Consul.*
Marseille . . .	J. R. Titjens, *Cons.*
Cette.	Ewald, *Consul.*
Nice.	J. G. Ruchet, *Cons.*

CONSULS GÉNÉRAUX, *Consuls et Vice-Consuls de France dans les Villes et Ports des Nations Etrangères.*

EUROPE.

HOLLANDE.

Résidences,	*Messieurs*,
Amsterdam . .	Gohier ✱, *Cons.gén.*
Roterdam . . .	Maupertuis, *Consul.*
Hellevoet-Sluys.	Sadet, *Vice-Cons.*

DANEMARCK ET NORWÈGE.

Elseneur . . .	Laville, *Consul.*
Berghen	Framery, *V.-Cons.*

ESPAGNE.

Madrid	. . . *Cons.-gén.* Desjobert, *V.-Cons. Chancelier.*
Cadix	Leroy ✱, *Cons. gén.* Canclaux, *V.-Cons. Chancelier.*
Malaga	Mornard, *Cons.*
Carthagène . .	Romain, *Consul.*
Alicante. . . .	Tallien, *Consul.*
Valence	Lanusse, *Vice-Cons. Honoraire.*
Barcelonne . .	Viot, *Consul.* Molin, *Vice-Cons. Chancelier.*
Santander . . .	Ranchoup, *Consul.*
Gijon	Lagoanère, *Consul.*
La Corogne . .	Fourcroy, *Consul.*
Isles Baleares.	Grasset-St.-Sauveur, *Consul.*
Isles Canaries.	Cuneo-Ornano, *Cons.*

GRANDE-BRETAGNE.

. . . .

ITALIE.

Royaume d'Italie.

Milan	Flury, aîné, *Cons. général.* Gaillard, *Vice-Consul-Chancelier.*
Venise.	Vigouroux, *Consul.*
Ancône	Meuron, *Consul.*

Provinces Illyriennes.

Trieste.	Seguier, *Consul.*
Civita-Vecchia.	Stamaty, *Consul.*

ROYAUME DE NAPLES.

Résidences,	*Messieurs*,
Naples. . . .	Doriol, *Cons.-gén.* Framery, fils, *Vice-Cons.-Chancelier.*
Palerme	Marsson, *Consul.*
Messine	Félix, *Vice-Consul.*

MALTE.

Malte	Caruson, *Vice-Cons.*

PORTUGAL.

Lisbonne. . . .	Hermann, *Cons.-g.* Mure, A., *V.-Cons.*
Porto.	Guinebaud, *Consul.*

PRUSSE.

Kœnisberg. . .	De Clerembault, *C.g.*
Elbing.	Fevelat, *Consul.*
Memel.	Framery Dambrucq, *Vice-Consul.*
Dantzick . . .	Massias, *Résident et Consul gén.*

RUSSIE.

S.-Pétersbourg.	Lesseps ✱, *Cons.-g.* Ruffin, *Vice-Cons.*
Odesse.	Mure, (Henri) ✱, *Consul-general.*
Cronstadt . . .	. . . . . .
Kerson.	Ratez, *Vice-Consul.*

SARDAIGNE.

Cagliari. . . .	. . . . . .
Sassari	Leoni, *V.-Consul.*

VILLES ANSÉATIQUES.

Hambourg. . .	. . . . . , *Cons.*
Bremen	Lagau, *Vice-Consul.*
Rostock	Desbordes, *V.-Cons.*

SUÈDE.

Gothembourg. .	. . . . . . *Consul.*

TURQUIE D'EUROPE.

Bulgarie.

Warna	. . . . . .

Dardanelles.

Dardanelles. .	Méchain, *V-Cons.*

Isle Candie.

La Canée . . .	Roussel, *Consul.*
Candie.	Froment-Champ-la-Garde, *V.-Consul.*

Caramanie.

Satalie.	Majastre, *Consul.* Arazi, *Vice-Cons.-Chancelier.*

M. le Comte Ferino, Sénateur, Général de division.
S. A. Em. le Cardinal Fesch, Archevêque de Paris.
M. le Comte François-de-Neufchateau, Sénateur.
M. le Comte Friant, Général de division.
S. Ex. M. le Duc de Frioul, grand Maréchal du Palais, Général de division.
S. Ex. M. le Duc de Gaete, Ministre des finances.
S. Ex. M. le Comte Ganteaume, Inspecteur-général des côtes de l'Océan, Vice-amiral.
M. le Comte de Gouvion, Sénateur, Général de division.
S. Ex. M. le Comte de Gouvion-Saint-Cyr, Colonel-général des Cuirassiers.
S. Ex. M. le Comte de Grouchy, Colonel-général des chasseurs à cheval.
M le Comte d'Harville, Sénateur, Général de division.
M. le Comte d'Hédouville, Sénateur.
M Jourdan.
S. Ex. M. le Duc d'Istrie, Maréchal de l'Empire.
M Kellermann, fils, Général de division.
M. le Comte Klein, Sénateur, Général de division.
M. le Comte Lagrange, Sénateur
M. Lagrange, Général de division.
M. le Comte de Lamartillière, Sénateur, Général de division.
M. le Comte de Laplace, Sénateur, Chancelier du Sénat.
M. le Comte Legrand, Général de division.
M. le Comte de Lespinasse, Sénateur, Général de division.
M. Loison, Général de division.
M. le Comte Martin, Vice-Amiral.
S. Ex. M. le Duc de Massa, Grand Juge, Ministre de la Justice.
M. Mathieu, Général de division.
M. le Comte Menou, Général de division, Gouverneur général de Venise.
M. le Comte Muraire, Conseiller d'Etat, Président de la Cour de cassation.
M. Olivier, Général de division.
S. Ex. M. le Duc d'Otrante, Sénateur, Ministre de la police générale.
M. le Comte de Peluse, Sénateur.
S. Ex. M. le Comte Pérignon, Sénateur, Maréchal de l'Empire.
S. A. M. le Prince de Ponte-Corvo, Maréchal de l'Empire.
S. Ex. M. le Duc de Raguse, Maréchal de l'Empire.
M. le Comte Rampon, Sénateur, Général de division.
S. Ex. M. le Duc de Reggio, Maréchal de l'Empire.
S. Ex. M. le Comte Regnaud-de-Saint-Jean-d'Angely, Ministre d'Etat.
M. le Comte Roger-Ducos, Sénateur.

M.

image
not
available

Promotion du 4 mai 1806.

M. Reynier, Général de division.

Promotion du 28 juillet.

M. le Comte Molitor, Général de division.

Promotion du 29 mai 1807.

M. le Comte Drouet, Général de division.

Promotion du 4 juin.

M. le Comte de Lariboissière, Général de division, Commandant l'artillerie de la garde impériale.

Promotion du 7 juillet.

M. le Comte Gudin, Général de division.
M. le Comte Morand, Général de division.

Promotion du 11 juillet.

M. Barrois, Général de brigade.
M. le Baron Carra Saint-Cyr, Général de division.
M. le Comte Compans, Général de division.
M. Dulauloy, Général de division.
M. le Comte Seroux, Général de division d'artillerie.

Promotion du 6 décembre.

M. le Comte Rœderer, Sénateur.

Promotion du 22 décembre.

M. Grenier, Général de division, Gouverneur de Mantoue.

Promotion du 27 juillet 1808.

M. Lacombe Saint-Michel, Général de division.

Promotion du 23 août.

M. le Comte Le Marois, Général de division, aide-de-camp de S. M. Impériale et Royale.

Promotion du 4 septembre.

M. le Baron Merle, Général de division.

Promotion du 14 septembre.

M. le Comte Miolis, Général de division.

Promotion du 15 Novembre.

M. le Baron Leval, Général de division.

Promotion du 31 mai 1809.

M. le Baron de Mons, Général de division.

Promotion du 16 juillet.

M. le Baron Girard-dit-Vieux, Général de brigade.

Promotion du 17 juillet.

M. le Comte de Claparède, Général de division.
M. le Baron Clausel, Général de division.

Le Comte Pelet de la Lozère, *Conseiller d'Etat.*

Le Comte Boulay, *Conseiller d'Etat.*

Le Comte du Chatel, *Conseiller d'Etat.*

Le Comte Jollivet, *Conseiller d'Etat.*

Le Comte Béranger, *Conseiller d'Etat.*

Le Comte de Sussy, *Conseiller d'Etat.*

Le Comte Dauchy, *Conseiller d'Etat.*

Le Comte Dumas (Mathieu), *Général de division.*

Le Comte Redon, *Sénateur.*

Le Comte Najac, *Conseiller d'Etat.*

Le Comte Dupuy, *Sénateur.*

Le Comte Dubois, *Conseiller d'Etat, Préfet de police.*

Moreau de Saint-Méry.

Le Comte Shée, *Sénateur.*

Le Comte Thibeaudau, *Cons. d'Etat, Préfet des Bouches-du-Rhône.*

Gau, *Conseiller d'Etat.*

Le Baron Lescalier, *Préfet maritime.*

Bertin, *Commissaire général de la Marine, à Venise.*

Siméon.

Le Comte Daru, *Conseiller d'Etat, Intendant-général de la Maison de S. M.*

Le Comte de la Bedissière, *Sénateur.*

Le Comte Jaubert, *Conseiller d'Etat, Gouverneur de la Banque de France.*

Le Comte Girardin, *ex-Législateur.*

Jard-Panvillier, *Président de la Cour des Comptes.*

Chabot de l'Allier, *Membre de la Cour de cassation.*

Le Comte Fabre de l'Aude, *Sénateur.*

Le Baron Jubé, *Préfet de la Doire.*

Perée, *Maître des Comptes.*

Le Baron de Sahuc, *Général de division.*

Le Comte de Fontanes, *Grand Maître de l'Université, Sénateur.*

Jacopin, *Législateur, Général de brig.*

Terrasson, *Colonel du Génie.*

Le Baron Viennot Vaublanc, *Préfet du département de la Moselle.*

Delattre, *ex-Préfet.*

Le Baron Ramond, *Préfet du département du Puy-de-Dôme.*

Dallemagne, *Général de division.*

Le Général Soret, *ex-Législateur.*

Le Général Bonvoust, *Législateur.*

Bord, *ex-Législateur.*

Caissoti, *ex-Législateur.*

Le Baron Dalesme, *général de brigade.*

Duranteau, *Gén. de divis., Législateur.*

Lahure, *Général de brigade.*

Le Comte de Fay, *Sénateur.*

Le Baron Ligniville, *Inspecteur général des Haras.*

Roemers, *Législateur.*

Le Général Lautour-Boismaheu.

Le Comte Malleville, *Sénateur.*

Le Comte Merlin, *Procureur Général impérial en la Cour de Cassation.*

Jourde. *Substitut du Procureur Général impérial en la Cour de Cassation.*

Le Baron Seguier, 1er. *Président de la Cour d'Appel à Paris.*

Quantin, *Général de division.*

Le Général Lasalle, *Commandant le quatrieme de vétérans.*

Le Général Duplessis, *Commandant le dixieme de vétérans.*

Berthier (César). *Général de division, Commandant la 27e division militaire, à Turin.*

Charlot, *Général de brigade.*

Le Comte Dupas, *Général de division.*

Le Comte Hullin, *Général, Commandant la premiere divis. militaire.*

Le Comte Rapp. *Général de division, Aide-de-camp de l'Empereur.*

Le Comte Sanson, *Général de division, Directeur du Dépôt de la guerre.*

Le Comte Law de Lauriston, *Général de division, Aide-de-camp de l'Empereur.*

Le Comte Ordener. *Sénateur.*

Le Comte de Valdotte.

Le Général Verrieres.

Le Colonel Fusy.

Le Baron Deriot, *sous-Gouverneur du Palais de Versailles.*

Le Baron Tortel, *sous-Gouverneur du Palais de Saint-Cloud.*

Le Baron Charpentier. *Gen. de divis*
Le Comte Chasseloup de Laubat, *Général de division.*
Le Comte Dembarrère. *Sénateur.*
Le Baron Dorsner. *Général*
Le Baron Dufour, F. B. *Gen de brig.*
Dumuy, *Général de division.*
Dupont-Chaumont, *Général de division.*
Le Baron Durutte. *Général de divis.*
Frégeville C., *Général de division.*
Gilot, *Général de division.*
Le Général Gobert.
Le Général Laroche.
Le Baron Lorge. *Général de division.*
Le Général Macors, *Command. d'armes à Lille.*
Le Baron Michaud, *général de division.*
Le Baron Monnet. *Général de divis.*
Montrichard, *Général de division.*
Montchoisy. *General de division, commandant de Gênes.*
Le Général Morlot.
Muller(Léonard). *Général de division.*
Le Comte Partouneaux, *Général de division.*
Le Comte de Pully. *Général de div.*
Le Baron de la Raffinière, *Général de division.*
Le Général Robin.
Le Baron Rusca, *Général de division.*
Schawenbourg. *Général de division.*
Tilly, *Général de division.*
Vial. *Général de division.*
Le Baron Vignolle. *Général de divis.*
Le Général Zayonschek.
Le Baron Andreossy. *général de brig.*
Bellavesne, *Général de division, command. de l'Ecole de Saint-Cyr.*
Le Baron Boussard. *Gén. de brigade*
Bron, *Général de brigade.*
Le Général Campredon.
Darmagnac. *Général de division.*
Le Général Delegorgue.
Le Baron Delzons. *Général de brigade.*
Le Comte Demont, *Senateur.*
Le Baron Donzelot, *Général de divis.*
Le Général Drouas
Dufresse. *Général de brigade.*
Le Général Duprés.
Le Baron de Careil. *Général de division, Inspecteur-général d'artillerie.*
Le Comte Frère, *Général de division.*
Le Baron Fresia, *Général de division.*
Le Baron Fririon. *Général de division.*
Le Comte Gassendi. *Général de divis.*
Le Baron Guyot de la Cour, *Général de brigade.*
Le Baron Hanicque. *Général de div.*
Harty, *Général de brigade.*
Le Général Herbin.
Le Comte Jullien, *Général de brigade, Conseiller d'Etat, Préfet du Morbihan.*
Le Baron Labassée. *Général de brig.*
Le Baron de Sainte-Helene, *Général de division.*
Le Baron Laplanche, *Général de brig.*
Lesuire, *General de brigade.*
Lorcet. *Général de brigade.*
Le Général Malet.
Le Baron de Marcognet. *Gén. de brig.*
Le Baron Margaron. *Général de brig.*
Le Baron Milet. *Général de brigade.*
Miquel. *Général de brigade.*
Morangié, *Général de brigade.*
Le Baron Moreau. *Général de brigade.*
Motte, *Général de brigade.*
Musnier la Converserie. *Gén. de divis.*
Pelletier. *Général de brigade.*
Le Baron Piston, *Général.*
Le Baron Poinsot. *General de brigade.*
Quesnel, *Général de division.*
Le Baron Radet. *Gén. de brig., Inspecteur-général de gendarmerie.*
Le Comte Reille, *Général de division.*
Le Baron Roguet. *Général de brigade*
Le Comte de Saint-Sulpice, *Général de division.*
Le Baron Saint-Laurent. *Gén. de divis*
Le Baron Sarrut, *Général de brigade.*
Le Baron Scalfort, *Général.*
Le Baron Schiner, *Général de brigade.*
Le Baron Soyez. *Général de brigade.*
Thiebaut. *Général de division.*
Le Baron Tirley. *Gén. de brig. d'artill.*
Le Général Tisson.
Travot, *Général de division.*
Le Baron Treillard, *Général de divis.*
Le Baron Valentin. *Général de brig.*
Le Baron de Valory, *Général de brig.*

Le Baron Rheinwald ; *Gén. de brig.*
Le Baron Roize, *Général de brigade.*
Romand, *Général de brigade.*
Rostolland, *Général de brigade.*
Rouyer, M. F., *Général de division.*
Le Général Ruby.
Sabattier, *Général de brigade.*
Sarrazin, *Général de brigade.*
Le Baron Schilt, *Général de brigade.*
Simon, H., *Général de brigade.*
Siscé, *Général de brigade.*
Le Baron Solignac, *Général de divis.*
Valette, *Général de brigade.*
Vaufreland, *Général de brigade.*
Vonderwied, *Général de brigade.*
Wouillemond. *Général de brigade.*
Le Baron Dutruy, *Général de brigade.*
Le Général Franceschi Delonne.
Le Général Desfournaux.

Nomination du 14 Brumaire an 13.

Le Général Fiorella.

27 Nivôse an 13.

Le Comte Gardane, *Général de brig.*

4 Nivôse an 14.

Le Baron Mossel, *Général de brigade.*
Le Comte Ruffin, *Général de division.*
Alain, *Adjudant Commandant.*
Le Duc de Padoue, *Général de div.*
Le Baron Barbanègre, *Général de brig.*
Le Général Barbier.
Le Baron Bardet, *Général de brigade.*
Le Baron Lecat de Bazancourt, *Général de brigade.*
Le Général Belfort
Le Baron Bousson, *ex-Colonel du 2e de chasseurs.*
Le Baron de Broc, *Général de brig.*
Le Baron Brun, *Général de brigade.*
Le Baron Burthe, *Colonel du 4e. de hussards.*
Carrié, *général de brigade.*
Le Baron de Caulaincourt, *Général de division.*
Le Général Cavaignac.
Clément, *Général de brigade.*
Le Baron Curial, *Général de division.*
Le Baron Darricau, *Général de brigade.*
Le Baron Delerme, *Colonel.*
Le Baron Demarcay, *Colonel d'artill.*
Le Baron Desailly, *Général de brigade*
Le Baron Digeon, *général de brigade.*
Le Baron Doumerc, *Général de brig.*
Le Général Edigoffen.
Fiteau, *Général de brigade.*
Le Baron Fontaine, *Adj.-Commandant.*
Le Comte de Relingue, *Général de brigade.*
L'Adjudant-Commandant Girard.
Le Baron Guyton, *général de brigade.*
Le Baron Jarry, *Général de brigade.*
Le Général Lafond Blaniac.
Le Colonel Lajonquière.
Le Colonel Lataye.
Le Colonel Lacour.
Le Baron de Lamartinière. *Gén. de brig.*
Le Baron de Lorencez, *Gén. de brig.*
Le Comte Lefevre-Desnouettes.
Le Baron Lhuillier, *Général de brig.*
Le Baron Marx, *Général.*
Le Baron de Maucune, *Génér. de brig.*
Le Baron Maupetit, *Général de brigade.*
Le Baron Meunier, *Colonel du 9e. d'infant. lég.*
Le Baron Morel, *Colonel.*
Morin, *Général de Brigade.*
Le Baron Nicolas. *Général de brigade.*
Noirot, *Général de brigade.*
Le Baron de Pouget, F R., *Général de brigade.*
Le Baron Crest de Saint-Charles, *Général de brigade.*
Le Baron Preval, *Général de brigade.*
Le Baron Pryvé, *Général de brigade.*
Le Baron Ravier, *Général de brigade.*
Rey P. A., *Gén. de brigade.*
Le Baron Reynaud, H. B., *Gen. de brig.*
Le Baron Rigau, *Général de brigade.*
Le Colonel Rouvillois.
Schobert. *Colonel du 3e. de ligne.*
Le Baron Schwarz, *Général de brigade.*
Le Baron Taupin, *Général de brigade.*
Le Baron Tereyre, *Colonel.*
Le Baron Valterre, *Général.*
L'Adjudant Commandant Boerner.
Le Baron de Moulignon, *Gén. de brig.*
L'Adjudant-Commandant Lomet.

Nomination du 27 janvier 1806.

Le Baron Gerard M. E., *Gén. de brig.*

10 février.

Le Comte Minucci, *Général.*

9 mars.

Le Baron Godinot, *Général de brigade.*

16 *novembre* 1808.

Le Comte Dorsenne, *Général de division. Colonel des grenadiers à pied de la Garde Impériale.*

Le Baron Jeanin, *Général de brigade.*

22 *novembre.*

Le Baron Maison, *Général de brigade.*

Le Baron Barrié, *Col. du 45e. de ligne.*

Philippon, *Colonel du 54e. de ligne.*

Le Baron Sémélé, *Général de brigade.*

Le Baron Autié, *Col. du 8e. de ligne.*

24 *novembre.*

Combelle, *Colonel du 94e. d'infanterie de ligne.*

Le Baron Pecheux. *Colonel du 95e. d'infanterie de ligne.*

8 *décembre.*

Le Baron Aymard. *Col. du 32e. de ligne.*

11 *décembre.*

Le Baron Corbineau, *Colonel du 20e. de dragons.*

Chamorin. *Colon. du 26e. de dragons.*

Blancheville, *Adjud. Commandant.*

Konopka, *Col. des lanciers polonois.*

16 *décembre.*

Ribes, *Colonel du Génie.*

19 *décembre.*

Le Baron Laferrière, *Colonel du 3e. de hussards.*

Nomination du 13 *fevrier* 1809.

D'Hautpoul, *Colonel du Génie.*

10 *Mars.*

Gasquet, *Adjud.-Commandant.*

26 *mars.*

Donadieu, *Colonel du 47e de ligne.*

23 *avril.*

Le Baron d'Estabenrath, *Génér. de div.*

Le Baron de Baillod, *Adj.-Comm.*

Le Baron Berthezène. *Colonel du 10e. d'infanterie légère.*

Le Baron de Blanmont. *Col. du 105e. de ligne.*

25 *avril.*

Le Comte Montbrun. *Général de divis.*

Le Baron Pajol. *Général de brigade.*

30 *avril.*

Le Baron de Coëhorn. *Génér. de brig.*

16 *mai.*

Le Baron Ficatier, *Génér. de brig.*

31 *mai.*

Le Baron Albert, *Général de brigade.*

L'Adjudant-Commandant Trenqualye.

5 *juin.*

Longchamps, *Major du 1er. régiment de tirailleurs-grenadiers de la garde impériale.*

Le Baron Fredericks, *Général de brig.*

Lanabere, *Colonel-Major des fusiliers-chasseurs de la garde impér.*

14 *juin.*

Le Baron Bruyère. *Génér. de division.*

26 *juin.*

Le Baron Lepic, *Général de brigade.*

3 *juillet.*

Le Baron Navelet, *Général de brigade d'artillerie.*

17 *juillet.*

Le Baron Jacquinot. *Général de brig.*

Le Baron Colbert. *Général de brigade.*

21 *juillet.*

Le Baron de Bourdonchamps, *Colonel du Génie.*

23 *juillet.*

Chambon, *Ordonnateur en chef du 3e. corps.*

27 *juillet.*

Le Baron Guilleminot, *Gén. de brig.*

Le Baron Roussel, *Général de brigade.*

Le Baron Huard. *Général de brigade.*

Ducomet. *Adjud.-Commandant.*

Triaire, *Colonel Aide-de-camp.*

8 *août.*

Le Baron Bertrand A. J., *Général de brigade.*

10 *août.*

Le Baron Charriere. *Col. du 57e. de ligne.*

21 *septembre* 1809.

Le Baron Dupellin. *Gén. de brigade.*

Le Baron Boyer de Rebeval, *Gén. de br.*

Le Comte Leclerc Desessart. *Gen. de br.*

Le Baron Decouz. *Général de brig.*

31 *octobre.*

Le Baron Gérard. *Général de brigade.*

7 *décembre* 1809.

Motard, *Capitaine de vaisseau.*

17 *decembre.*

Le Général Chauvel.

Le Baron Raymond, *Col. du 34e. de ligne.*

Le Baron Chassereaux, *Colonel du 40e. de ligne.*

22 *décembre.*

Le Baron Armand, *Col. du 22e. de ligne.*

image
not
available

QUATRIÈME DIVISION.

M. Royer, père, *Chef.*
M. Perrotte, } *Sous-Chefs.*
M. Bernault, }

Direction et surveillance de l'administration des domaines, approbation de dépenses, réparations des bâtimens, affaires contentieuses, administration des maisons impériales Napoléon, établies pour l'éducation des filles des Membres de la Légion d'honneur; présentation des élèves à S. M. I. et R.; lettres d'admission des élèves, etc.

CINQUIÈME DIVISION.

M. Lavallée, *Chef.*

Classification des lois, règlemens, décrets impériaux, titres, plans, et documens, recherches analogues, exécution du décret de discipline, rapports à ce sujet, à Sa Majesté Impériale et Royale, nécrologes, etc.

Comité de consultation.

Ce Comité, créé par décret du Grand-Conseil de la Légion, du 4 germinal an XII, donne son avis sur tous les objets qui lui sont communiqués par le Grand Chancelier, relativement,

1°. A l'arrêté du Gouvernement, du 24 ventôse an XII, concernant la discipline des légionnaires:

2°. Aux actions judiciaires à suivre, aux procès à intenter ou à soutenir, aux baux à passer, aux transactions à faire, aux questions de droit à décider concernant les domaines et les intérêts de la Légion;

3°. Aux réparations et dépenses d'entretien des bâtimens d'exploitation, des fermes et autres édifices appartenant à la Légion;

4°. Et à tout ce qui peut tendre au perfectionnement de l'agriculture dans les domaines de la Légion.

Les avis de ce comité sont présentés à Sa Majesté Impériale et Royale, par son Excellence le Grand-Chancelier.

Membres du Comité.

S. Ex. le Grand-Chancelier, *Président.*
M. le Comte *Abrial*, Sénateur, *Grand Officier de la Légion.*
S. Ex. M. le Comte *Bigot de Préameneu*, Ministre des Cultes, *G. Off. de la Lég.*
M. *Chabert*, Direct. de l'Ec. Vétér. d'Alfort, *Membre de la Légion.*
M. le Comte *de Fleurieu*, Sénateur, *Grand Officier de la Légion.*
M. le Comte *François de Neufchâteau*, *Grand Offic. de la Légion.*
M. *Gondoin*, Membre de l'Institut et de la Légion.
M. le Comte *Jaubert*, Conseiller d'État, *l'un des Commandans de la Légion.*
S. Ex. M. le Comte *de Cessac*, Ministre Directeur de l'Administration de la Guerre.
M. *Siméon*, Conseiller d'État, *l'un des Commandans de la Légion.*
M. le Comte *Vimar*, Sénateur, *l'un des Commandans de la Légion.*
S. Ex. M. le Comte *Treilhard*, Ministre d'État, *Grand Officier de la Légion.*

TROISIÈME COHORTE.

S. Ex. M. le Duc d'Istrie, Maréchal de l'Empire, *Commandant la Cavalerie de la Garde Impériale*, Chef.

M. le Baron Beytz, *Procureur-général impérial près la cour d'appel de Bruxelles*, Chancelier.

M. Delafaille, *Législateur*, Trésorier.

Dyle, Escaut, Lys, Deux-Nèthes, Ourte, Sambre-et-Meuse.

QUATRIÈME COHORTE.

S. Ex. M. le Duc de Dalmatie, Maréchal de l'Empire, *Commandant les Chasseurs à pied de la Garde impériale*, Chef.

M. le Comte de Salm Dyck, *Législateur*, Chancelier.

M. le Comte Rigal, *Sénateur*, Trésorier.

Forêts, Meuse-Inférieure, Mont-Tonnerre, Rhin-et-Moselle, Roer, Sarre.

CINQUIÈME COHORTE.

S. Ex. M. le Duc de Dantzick, Maréchal de l'Empire, *Chef.*

M. Engelmann, *Conseiller de Préfecture du département du Bas-Rhin*, Chancelier.

M. Rossée, *Législateur*, Trésorier.

Haute-Marne, Meurthe, Meuse, Moselle, Bas-Rhin, Haut-Rhin, Vosges.

SIXIÈME COHORTE.

S. Ex. M. le Prince d'Eckmühl, Duc d'Auerstaedt, Maréchal de l'Empire, *Commandant les grenadiers de la Garde Impériale*, Chef.

M. le Comte Lejeas, *Sénateur*, Chancelier.

M. . . . ., Trésorier.

Côte-d'Or, Doubs, Jura, Léman, Nièvre, Haute-Saône, Saône-et-Loire, Yonne.

SEPTIÈME COHORTE.

S. Ex. M. le Duc d'Elchingen, Maréchal de l'Empire, *Chef.*

M. Barral, *Général de Brigade*, Chancelier.

M. Plantain, *Maire de Valence*, Trésorier.

Ain, Allier, Isère, Loire, Haute-Loire, Mont-Blanc, Puy-de-Dôme, Rhône.

HUITIÈME COHORTE.

S. A. M. le Prince de Ponte-Corvo, M^{al} de l'Empire, *Chef.*

M. Pluvinal, Chancelier.

M. le Baron de S^{t}.-Joseph, *Maire de Marseille*, Trésorier.

Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Alpes Maritimes, Bouches-du-Rhône, Drôme, Golo, Liamone, Var, Vaucluse.

NEUVIÈME COHORTE.

M. . . . ., *Chef.*

M. Carion-Nisas, *Adjudant-Commandant*, Chancelier.

M. Pascal-Rouyer, *Général de brigade*, Trésorier.

Ardèche, Aveyron, Cantal, Gard, Hérault, Lozère, Tarn.

statut impérial du 29 mars 1809, est sous la protection spéciale d'une Princesse de la famille Impériale.

Ces Maisons sont sous la surveillance de S. Ex. le Grand-Chancelier, qui présente les élèves à la nomination de S. M. I. et R.

Les chapelles sont sous la juridiction spirituelle du Grand-Aumônier de l'Empire.

Princesse Protectrice.

S. M. LA REINE DE HOLLANDE.

MAISON IMPÉRIALE NAPOLÉON, *établie au château d'Ecouen.*

Cette Maison est établie pour 300 élèves.

Surintendante.

Madame CAMPAN.

Dignitaires.

Madame Dubouzet, *Inspectrice.*
Madame . . . *Trésorière.*
Madame Mallerot, *Econome.*
Madame Girard, *Dépositaire.*
Madame Voisin, *Dépositaire.*
Madame Cuisin, *Dépositaire.*

Dames de première classe pour les deux Maisons Impériales d'Ecouen et de Saint-Denis.

Madame Angelet.
Madame Chapatte l'aînée.
Madame veuve Chardoillet.
Madame veuve d'Ussieux, *Bibliothécaire.*
Madame Fain.
Madame veuve Feray.
Madame veuve Fremanger.
Madame veuve de Mongelas.
Madame Roset de la Garde.
Madame veuve Vincent.
Madame veuve Richardon.
Madame Balzac.
Madame veuve Croizé.
Madame de la Borde.
Madame de la Porte.
Madame veuve Durand.
Madame veuve Charreton.
Madame Debois Brullé, aînée.
Madame de la Tour.
Madame de Larochefoucault.

Dames de première classe surnuméraires.

Madame Léger Duval.
Madame Swagers.
Madame Delalande.

Chapelle de la Maison Impériale Napoléon d'Ecouen.

1er. Aumonier, M. Gauthier.
2e. Aumônier, M. Huet.
1er. Chapelain, M. Boyer.
2e. Chapelain, M. Richard.
1er. Clerc, M. Champlois.
2e. Clerc, M. Ribains, *chanoine honor. de S. Flour.*

Service de santé de la Maison Impériale Napoléon d'Ecouen.

M. Vergez ✱, M. . . . . . , } *Médecins.* | M. . . . . M. Lézard, *en* 2e. } *Chirurgiens.*

MAISON IMPÉRIALE NAPOLÉON DE SAINT-DENIS.

Cette Maison, établie pour 300 élèves, sera incessamment organisée.

Chevaliers.

. . . .

. . . .

S. Ex. M. le Comte DE LACÉPÈDE, faisant provisoirement les fonctions de Chancelier de l'Ordre.

image
not
available

FRANÇOIS DÉCORÉS DE L'ORDRE DE LA COURONNE DE FER.

Grands Dignitaires.

S. A. I. le VICE-ROI d'Italie, *Archi-Chancelier d'Etat.*
LE ROI DES ESPAGNES, Grand Electeur.
LE ROI DE HOLLANDE, Connétable.
LE ROI DES SICILES, Grand-Amiral.
LE ROI DE WESTPHALIE.
S. A. I. M. le Prince DE BORGHÈSE.
S. A. S. M. le Prince de NEUCHATEL et de WAGRAM, Vice-Connétable.
S. A. M. le Prince de PONTE-CORVO, Maréchal de l'Empire.
S. Exc. M. le Duc de CASTIGLIONE, Maréchal de l'Empire.
S. Exc. M. le Duc de RIVOLI, Maréchal de l'Empire.
S. Exc. M. le Comte SÉRURIER, Sénateur, Mal de l'Empire.
S. A. S. M. le Prince FRANÇOIS ALDOBRANDINI BORGHÈSE.
M. FRANÇOIS DE BEAUHARNOIS.
M. le Comte LARIBOISSIÈRE, Général de division.
M. le Comte LAURISTON, Général de division.
M. le Comte SORBIER, Général de division.

Commandeurs de l'Ordre de la Couronne de Fer.

M. le Comte ANDRÉOSSY, Général de Division.
M. le Comte de BEAUMONT, Général de Division.
M. le Général de Division BELLIARD.
S. Exc. M. le Duc d'ISTRIE, Maréchal de l'Empire, *Colonel-Général de la Garde Impériale.*
S. Exc. M. BRUNE, Maréchal de l'Empire.
M. le Comte CHASSELOUP DE LAUBAT, Général de Division.
M. DALLEMAGNE, Général de division.
M. le Comte FRIANT, Général de Division.
M. le Comte HULLIN, Général de Division, *Commandant la première division militaire.*
S. Exc. M. le Duc d'ABRANTÈS, *Colonel-Général des Hussards, Gouverneur de Paris.*
S. Exc. M. le Duc de VALMY, Maréchal de l'Empire.
M. le Comte LE MAROIS, Général de Division, *Aide-de-Cam de S. M.*
M. le Comte de LESPINASSE, Sénateur.
S. Exc. M. le Duc de RAGUSE, *Maréchal de l'Empire.*

SECTION III.

Ordres Etrangers.

FRANÇOIS DÉCORÉS D'ORDRES ETRANGERS.

BADE.

ORDRE DE LA FIDÉLITÉ.

Grand'Croix.

L'EMPEREUR,

S. Exc. M. le Duc de CADORE, Ministre des Relations extérieures.

S. Exc. M. le Duc de BASSANO, Ministre-Secrétaire d'Etat.

S. Exc. M. le Duc de FELTRE, Ministre de la guerre.

M. le Comte BERTRAND, Général de division, Aide-de-Camp de S. M. l'Empereur.

S. Exc. M. le Duc de FRIOUL, Grand Maréchal du Palais.

M. le Comte d'HÉDOUVILLE, Sénateur.

M. le Duc de ROVIGO, Général de division, Aide-de-Camp de S. M. l'Empereur.

M. le Comte de BEAUHARNOIS, Sénateur.

M. le Comte LEFEVRE-DESNOUETTES, Général de Division.

M. le Comte de BEAUMONT.

M. le Comte RAPP, ~~Général de Division~~, Aide-de-Camp de S. M. l'Empereur.

S. Exc. M. le Duc de VALMY, Maréchal de l'Empire, Sénateur.

S. Ex. M. le Prince D'ESSLING, Duc de Rivoli, Maréchal de l'Empire.

Commandeurs.

M. le Général de brigade MONARD, Inspecteur aux revues.

M. FRÉDÉRIC DE WURMSER, ancien Maréchal de Camp.

M. le Général de brigade CACAULT.

ORDRE MILITAIRE DE CHARLES-FRÉDÉRIC.

Commandeurs.

M. le Comte de LARIBOSSIÈRE, Général de division, Commandant l'artillerie de la Garde Impériale.

M. le Général de brigade MÉNARD.

M. le Comte MOLITOR, Général de division.

M. le Colonel MANSET.

M. le Comte **Mathieu Dumas**, Général de division.
M. le Comte de **Beaumont**, Général de division.
M. le Comte **Dutaillis**, Commandant à Munich.

Commandeurs.

M. le Colonel du Génie **Morio**.
M. le Général de division **Pernetti**,
M. **Eugene de Montesquiou**, Colonel du 13ᵉ des Chasseurs.

ORDRE DE SAINT-GEORGE.

M. **De Mullenheim**, ancien Colonel du régiment de Conflans.

BRÉSIL.

ORDRE DU CHRIST.

Grand'Croix.

L'EMPEREUR.
S. Exc. M. le Duc d'**Istrie**, Maréchal de l'Empire.
S. Ex. M. le Prince d'**Eckmuhl**, Duc d'Auerstaedt, Maréchal de l'Empire.
S. Exc. M. le Duc de **Trevise**, Maréchal de l'Empire.
S. Exc. M. le Duc d'**Elchingen**, Maréchal de l'Empire.
S. Exc. M. le Duc de **Gaete**, Ministre des Finances.
S. Exc. M. le Comte de **Ségur**, Grand Maître des Cérémonies.
S. Exc. M. le Duc d'**Abrantès**, Col. général des Hussards.
M. le Baron de la **Borde-Deban**, Colonel.

DANEMARCK.

ORDRE DE L'ÉLÉPHANT.

S. A. le Prince de **Ponte Corvo**, Maréchal de l'Empire.

ORDRE DE DANEBROG.

M. le Baron **Didelot**, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire de France en Danemarck.
M. **Gérard**, Général de brigade.
M. le Baron de **Fririon**, Général de division.

HESSE.

ORDRE DE S. A. R. LE GRAND DUC DE HESSE.

Grande Décoration.

S. A. S. M. le Prince **de Neuchatel et de Wagram**, Vice-Connétable.
S. Ex. M. le Prince **d'Essling**, Duc de Rivoli, Maréchal de l'Empire.

NOVEMBRE.

November *est formé de ces mots*, novem ab imbre, *parce qu'il était le neuvième depuis l'hiver. L'Empereur Commode essaya vainement de changer son nom et celui de Décembre.*

Soleil au ♐ le 22, à 10 heures 16 minutes du soir.

			Phases de la lune.	*Jours de la Lune.*
1	jeudi.	**LA TOUSSAINT.**		5
2	vendr.	*Les Trépassés.*		6
3	same.	s. Marcel.		7
4	*Dim.*	s. Charles.	🌓 Premier quart. le 4, à 5 h. 7 min. du mat.	8
5	lundi.	ste Bertille.		9
6	mardi.	s. Léonard.		10
7	mercr.	s. Florent.		11
8	jeudi.	stes Reliques.		12
9	vendr.	s. Mathurin.		13
10	same.	s. Léon le Grand.		14
11	*Dim.*	s. Martin, Evêq.	🌕 Pl. lune le 11, à 6 h. 38 minutes du matin.	15
12	lundi.	s. Vrain, Evêque.		16
13	mardi.	s. Gendulfe.		17
14	mercr.	s. Bertrand.		18
15	jeudi.	s. Eugène.		19
16	vendr.	s. Edme.		20
17	same.	s. Agnan, Evêque.		21
18	*Dim.*	ste Aude.		22
19	lundi.	ste Elisabeth.	🌗 Dernier quart. le 19, à 6 h. 18 min. du mat.	23
20	mardi.	s. Edmond.		24
21	mercr.	Présent. de la V.		25
22	jeudi.	ste Cécile.		26
23	vendr.	s. Clément.		27
24	same.	s. Severin, Solit.		28
25	*Dim.*	ste Catherine.		29
26	lundi.	ste Genev. des A.	🌑 Nouvelle lune le 26, à 7 h. 53 min. du soir.	30
27	mardi.	s. Vital.		1
28	mercr.	s. Saturnin.		2
29	jeudi.	s. Maximin.		3
30	vendr.	s. André, Apôtre.		4

DECEMBRE.

December, *abrégé de* decem ab imbre, *le dixième depuis les neiges. L'année se comptoit, avant Romulus, par le temps des neiges, et depuis les neiges: on a distingué les mois par des noms différens, et transféré l'ordre ancien de l'année.*

Soleil au ♑ le 22, à 10 heures 3 minutes du mat.

			Phases de la lune.	*Jours de la Lune.*
1	same.	s. Eloi, Evêq.		5
2	*Dim.*	ANNIV. DU COURONN. ET DE LA BATAIL. D'AUSTERLITZ.		6
3	lundi.	s. Anthème.	☽ Premier quart. le 3, à 0 h. 53 min. du soir.	7
4	mardi.	ste Barbe.		8
5	mercr.	s. Sabas.		9
6	jeudi.	s. Nicolas.		10
7	vendr.	ste Fare, Vierge.		11
8	same.	*La Conception.*		12
9	*Dim.*	ste Gorgonie.		13
10	lundi.	ste Valeyre.	○ Pl. lune le 10, à 10 heur. 30 min. du soir.	14
11	mardi.	s. Fuscien, Mart.		15
12	mercr.	s. Damas, Pape.		16
13	jeudi.	ste Luce.		17
14	vendr.	s. Nicaise.		18
15	same.	s. Mesmin.		19
16	*Dim.*	ste Adélaïde.		20
17	lundi.	ste Olympiade.		21
18	mardi.	s. Némèse.		22
19	mercr.	s. Gatien, Ev. 4 *T.*	☾ Dernier quart. le 19, à 2 h. 56 min. du mat.	23
20	jeudi.	s. Philogone.		24
21	vendr.	s. Thomas, Ap.		25
22	same.	s. Cheromon.		26
23	*Dim.*	ste Victoire.		27
24	lundi.	*Vigile jeûne.*		28
25	mardi.	NOEL.		29
26	mercr.	*s. Etienne.*		1
27	jeudi.	*s. Jean Evang.*	● Nouvelle lune le 26, à 7 heures 18 min. du mat.	2
28	vendr.	Les ss. Innocens.		3
29	same.	s. Thomas Can.		4
30	*Dim.*	ste Colombe.		5
31	lundi.	s. Silvestre, Pape.		6

Rapport *du Calendrier Grégor. avec les Cal. Réformé, Russe, Hébraïq. et Musulman.*

Cal. Gr. JANVIER.	*Cal. Reformé.* JANVIER.	*Cal. Russe.* DECEMBRE.	*Cal. Hébraï.* TEBETH.	*Hegire ou Ere des Musulmans, 1224.* DSOUL-QA'DEH
1 lundi.	1 *Nouvel an.*	20 Ignace	25	25 2e. j. DSOUL-QA'DEH, XIe. Mois.
2 mardi.	2 Abel, Seth	21 Julienne	26	26 3e. j. (Mois *du repos*, etc.).
3 mercr.	3 Enoch	22 Anast.	27	27 4e. j.
4 jeudi.	4 Loth.	23 10M. en C	28	28 5e. j.
5 vend.	5 Siméon	24 Eugénie	29	29 *Jour d'assemblée.*
6 sam.	6 *Epiphanie*	25 *Noël.*	1 SCHEB. S.	30 Sabt
7 *Dim.*	7 *I. d.a.l'E.*	26 *d. C de l V*	2	1 1er. j. DSOUL-HHEDJÈH, XIIe. Mois.
8 lundi.	8 Erard.	27 Etienne	3	2 2e. j. (Mois *du pélerinage*) de la Mekke,
9 mardi.	9 Martial	28 12000 m.	4	3 3e. j. etabli par Abraham et Ismaël, sui-
10 mercr.	10 Paul I Her.	29 14000 I.	5	4 4e. j. vant les traditions musulmanes, et
11 jeudi.	11 Hygin.	30 Anysie.	6	5 5e. j. observé encore par les Musul-
12 vend.	12 Renauld	31 Melanie.	7	6 *Jour d'as.* mans.
13 sam.	13 Hilaire	JANVIER. 1 *Circ.*	8 Sabat.	7 Sabt.
14 *Dim.*	14 *II. d.a.l'E.*	2 *d. Sylv.*	9	8 1er. j. *Térouyyéh.* Le Prophète demande
15 lundi.	15 Maure.	3 Mal.	10	9 2e. j. la vue de Dieu.
16 mardi.	16 Marcel	4 C 70 a.	11	10 3e. j. *Youm él-qourbân.* (jour du sacrifice)
17 mercr.	17 Antoine.	5 Téoph.	12	11 4e. j. à la Mekke; le petit beyràm des
18 jeudi.	18 Prisce.	6 *Epiphan.*	13	12 5e. j. Turks. Il dure quatre jours.
19 vend.	19 Marius	7 Jean B.	14	13 *Jour d'assemblée.* Fin du petit Beyràm.
20 sam.	20 Fab. et Séb.	8 Georges	15 *J. de J. S.*	14 Sabt.
21 *Dim.*	21 *III. d.a.l'E*	9 *d. Polyeu.*	16	15 1er. j.
22 lundi.	22 Vincent.	10 Grég.	17	16 2e. j.
23 mardi.	23 Emérence	11 Théodose	18	17 3e. j. * *E'yd ghadyr* (fête de l'Étang) auprès
24 mercr.	24 Timothée.	12 Tatienne.	19	18 4e. j.* duquel Mohhammed remit le kha-
25 jeudi.	25 C. de S. P.	13 Hermile.	20	19 5e. j. lyfat à A'ly. Elle est particulière
26 vend.	26 Polycarpe	14 P. D. M. S	21	20 *Jour d'ass.* aux Persans.
27 sam.	27 Chrysost.	15 Paul	22 Sabat.	21 Sabt. * *E'yd messdlehh* (fête de la paix)
28 *Dim.*	28 *IV. d.a.l'E.*	16 *d. P. ès L*	23	22 1er. j. entre Mohhammed et les Arabes.
29 lundi.	29 Valère.	17 Antoine	24	23 2e. j.* *Tesseddouq engouchtery.* (Remise
30 mardi.	30 Aldegonde	18 At. Cyr.	25	24 3e. j. de la bague) de A'ly à un pauvre.
31 mercr.	31 Virgile	19 Macaire	26	25 4e. j.* Fête chez les Persans.
FEVRIER.	FEVRIER.			
1 jeudi.	1 Brigitte.	20 Euthyme	27	26 5e. j.
2 vend.	2 *Purificat.*	21 Maxim.	28	27 *Jour d'assemblée.*
3 sam.	3 Blaise	22 Timothée	29 Sabat.	28 Sabt.
4 *Dim.*	4 *V. d. a. l'E.*	23 *d. Clém.*	30	29 1er. j.
5 lundi.	5 Agathe	24 Xénie	1 ADAR.	30 2e. j.
6 mardi.	6 Dorothée	25 Grég. T.	2	1 3e. j. MOHHARREM. 1er. Mois de l'année
7 mercr.	7 Richard.	26 Xénoph.	3	2 4e. j. musulmane 1225. (Mois *sacré*),
8 jeudi.	8 Salomon	27 Chrysos.	4	3 5e. j. parce que les anciens Arabes s'interdi-
9 vend.	9 Apollonie.	28 Euphr. T.	5	4 *J. d'as.* soient toute hostilité pendant ce mois.
10 sam.	10 Scholastiq.	29 Ignace	6 Sabat.	5 Sabt. *Nota.* Leur annee étoit solaire.
11 *Dim.*	11 *VI. d.a.l'E.*	30 *d. Hippol.*	7	6 1er. j.
12 lundi.	12 Eulalie	31 Cyr. J.	8	7 2e. j.
13 mardi.	13 Castor	FEVRIER. 1 Try.	9	8 3e. j. *E'yd qatl.* (Fête du meurtre) de
14 mercr.	14 Valentin	2 *Pur.*	10	9 4e. j. Hhoceïn, le principal imâm des
15 jeudi.	15 Faustin	3 Simon.	11	10 5e. j.* Persans. Elle dure 10 jours.
16 vend.	16 Julienne	4 Isidor	12	11 *Jour d'ass.* * *E'yd a'chour.* (Fête du 10) à
17 sam.	17 Constantin	5 Agath.	13 Sabat.	12 Sabt. Maroc.
18 *Dim.*	18 *Septuagés.*	6 *d. Buc.*	14 *Purim*	13 1er. j.
19 lundi.	19 Gabin	7 Par.	15	14 2e. j.
20 mardi.	20 Euchaire	8 Théo.	16	15 3e. j.
21 mercr.	21 Eléonore.	9 Nicép.	17	16 4e. j.
22 jeudi.	22 Ch. de S. P.	10 Caral.	18	17 5e. j.
23 vend.	23 Serein	11 Blaise.	19	18 *J. d'assemblée.*
24 sam.	24 *Matthias*	12 M. Al.	20 Sabat.	19 Sabt.
25 *Dim.*	25 *Sexagésime*	13 *d. Mar.*	21	20 1er. j.
26 lundi.	26 Porphire	14 Aux.	22	21 2e. j.
27 mardi	27 Léandre	15 Onés.	23	22 3e. j.
28 mercr.	28 Nestor	16 Pamp.	24	23 4e. j.

Rapport *du Calendrier Grégor. avec les Cal. Réformé, Russe, Hébraïq. et Musulman.*

Cal. Gr. MAI.	*Cal. Reforme.* MAI.	*Cal. Russe.* AVRIL.	*Cal. Hebraï.* NISAN.	*Hegire ou Ere des Musulmans.* RABY'I ÈL ÈWWEL.
1 mardi.	1 *Phil. Jaq.*	19 Jeanl He.	27	26 3^{e}. j.
2 mercr.	2 Sigismond	20 Theodore	28	27 4^{e}. j.
3 jeudi.	3 Inv. de S^{t} C	21 Janvier	29	28 5^{e}. j.
4 vend.	4 Florian	22 Theodoric	30	29 *Jour d'assemblée.*
5 sam.	5 Gothard	23 Georges	1 YIAR. S.	30 Sabt.
6 *Dim.*	6 *Mis. Dom.*	24 *d. Sabas*	2	1 1^{er}. j. RABY'I ÈT-TSANY, IV^{e}. Mois.
7 lundi.	7 Godefroi	25 *d.* Marc	3	2 2^{e}. j. *(Second printemps).*
8 mardi.	8 Stanislas	26 Basile	4	3 3^{e}. j.
9 mercr.	9 Job	27 Simeon	5	4 4^{e}. j.
10 jeudi.	10 Epimaque	28 Jason.	6	5 5^{e}. j.
11 vend.	11 Mamert	29 9 Mart.	7	6 *Jour d'assemblée.*
12 sam.	12 Pancrace	30 Jacq. Ap	8 Sabat.	7 Sabt.
13 *Dim.*	13 *Jubilate*	1 *d. Jer.* MAI	9	8 1^{er}. j.
14 lundi.	14 Christian	2 Ath.	10	9 2^{e}. j.
15 mardi.	15 Sophie	3 Timothee	11	10 3^{e}. j.
16 mercr.	16 Sara	4 Pelagie	12	11 4^{e}. j.
17 jeudi.	17 Jodoque	5 Ireno	13	12 5^{e}. j.
18 vend.	18 Liboire	6 Job	14	13 *Jour d'assemblée.*
19 sam.	19 Potentien	7 App. S.C.	15 Sabat.	14 Sabt.
20 *Dim*	20 *Cantate*	8 *d. Jean*	16	15 1^{er}. j.
21 lundi.	21 Prudence	9 Ev. Nic.	17	16 2^{e}. j.
22 mardi.	22 Helene	10 Simon	18 *F. de l'E.*	17 3^{e}. j.
23 mercr.	23 Desiré	11 Erneste C	19	18 4^{e}. j.
24 jeudi.	24 Suzane	12 Epiph.	20	19 5^{e}. j.
25 vend.	25 Urbain	13 Glycère	21	20 *Jour d'assemblée.*
26 sam.	26 Bède	14 Isidore.	22 Sabat.	21 Sabt.
27 *Dim.*	27 *Rogate*	15 *d. Pacome*	23	22 1^{er}. j.
28 lundi.	28 Guillaume	16 Theodore	24	23 2^{e}. j.
29 mardi.	29 Manice	17 Andronic	25	24 3^{e}. j.
30 mercr.	30 Edouard	18 Theodose	26	25 4^{e}. j.
31 jeudi.	31 *Ascension*	19 Patrice	27	26 5^{e}. j.
JUIN.	JUIN.			
1 vend.	1 Nicodème	20 Thalale	28	27 *Jour d'assemblée.*
2 sam.	2 Ephraïm	21 Cons. Hél.	29 Sabat.	28 Sabt.
3 *Dim.*	3 *Exaudi*	22 *d. Basil.*	1 SIVAN.	29 1^{er}. j.
4 lundi.	4 Carpace	23 Michel	2	1 2^{e}. j. DJOUMADY ÈL-EWWEL, V^{e}. Mois.
5 mardi	5 Boniface	24 Simeon	3	2 3^{e}. j. *(Premier mois des gelées).*
6 mercr.	6 Benigne	25 C. S. J	4	3 4^{e}. j.
7 jeudi.	7 Lucrece	26 *Ascen.*	5	4 5^{e}. j.
8 vend.	8 Medard	27 Thera.	6 *Pentecôte*	5 *Jour d'assemblée.*
9 sam.	9 Felicien	28 Nicetas	7 2 *S. F.* S.	6 Sabt.
10 *Dim.*	10 *Pentecôte*	29 *d. Theod.*	8	7 1^{er}. j.
11 lundi.	11 *Lundi de P.*	30 Isaac	9	8 2^{e}. j.
12 mardi.	12 Basilide	31 Herm.	10	9 3^{e}. j.
13 mercr.	13 *Quatre T.*	1 Justin. JUIN.	11	10 4^{e}. j.
14 jeudi.	14 Elysée	2 Niceph	12	11 5^{e}. j.
15 vend.	15 Vite	3 Lucile	13	12 *Jour d'assemblée.*
16 sam.	16 Justine	4 Me. P.	14 Sabat.	13 Sabt.
17 *Dim.*	17 *Trinité*	5 *d. Pent.*	15	14 1^{er}. j.
18 lundi.	18 Gervaise	6 Bessarion	16	15 2^{e}. j.
19 mardi.	19 Sylvère	7 Theod. S.	17	16 3^{e}. j.
20 mercr.	20 Silas	8 Th. S.	18	17 4^{e}. j.
21 jeudi.	21 Aubin	9 Cyr A.	19	18 5^{e}. j.
22 vend.	22 Acace	10 Timo.	20	19 *Jour d'assemblée.*
23 sam.	23 Basile	11 Barth. *Jeune de St. Pierre.*	21 Sabat.	20 Sabt.
24 *Dim.*	24 *1 d. a. T.*	12 *d. Onu.*	22	21 1^{er}. j.
25 lundi.	25 Eloi	13 Aquil.	23	22 2^{e}. j.
26 mardi.	26 Jeremie	14 Elise	24	23 3^{e}. j.
27 mercr.	27 Les 7 fr. D.	15 Amos	25	24 4^{e}. j.
28 jeudi.	28 Leon	16 Tych.	26	25 5^{e}. j.
29 vend.	29 *P. et P.*	17 Eman.	27	26 *Jour d'assemblée.*
30 sam.	30 Com. S. P.	18 Léonce	28 Sabat.	27 Sabt.

RAPPORT

image
not
available

PERSE.

ORDRE DU SOLEIL.

Grand Ordre.

L'EMPEREUR.

S. A. S. le Prince de BÉNÉVENT, Vice-Grand-Electeur.
S. Exc. M. le Duc de BASSANO, Ministre-Secrétaire-d'Etat.
M. le Comte GARDANE, Général de division.

PRUSSE.

ORDRE DE L'AIGLE NOIR.

L'EMPEREUR.

LE ROI DES DEUX SICILES, Grand Amiral.
S. A. S. M. le le Duc de PARME, Prince Archi-Chancelier de l'Empire.
S. A. S. M. le Prince de BÉNÉVENT, Vice-Grand-Electeur.
S. A. S. M. le Prince de NEUCHATEL ET DE WAGRAM, Vice-Connétable.
S. A. M. le Prince de PONTE-CORVO, Maréchal de l'Empire.
S. Exc. M. le Duc de FRIOUL, Grand Maréchal du Palais.
S. Exc. M. le Duc de CADORE, Ministre des Relations extérieures.

ORDRE DE L'AIGLE ROUGE.

M. le Général de division TILLY.

RUSSIE.

ORDRE DE SAINT-ANDRÉ.

L'EMPEREUR.

LE ROI DE WESTPHALIE.
LE ROI DES DEUX SICILES, Grand Amiral.
S. A. S. M. le Prince de BÉNÉVENT, Vice-Grand Electeur.
S. A. S. M. le Prince de NEUCHATEL ET DE WAGRAM, Vice-Connétable.
S. Exc. M. le Duc de CADORE, Ministre des Relations extérieures.
S. Exc. M. le Duc de VICENCE, Général de Division, Grand-Ecuyer de S. M.

ORDRE DE SAINTE-ANNE.

Deuxième classe.

M. le Baron DENTZEL, Adjudant-Commandant.
M. DENON, Administrateur général des Musées.

TURQUIE.

ORDRE DU CROISSANT.

. . . . ;

WURTEMBERG.

ORDRE ROYAL DE L'AIGLE D'OR.

L'EMPEREUR.

S. Exc. M. le Duc d'OTRANTE, Sénateur, Ministre de la Police Générale.

M. le Comte D'HARVILLE, Sénateur.

S. Exc. M. le Duc de VALMY, Sénateur, Maréchal de l'Empire.

S. Ex. M. le Duc d'ISTRIE, Maréchal de l'Empire.

S. Ex. M. le Duc de FRIOUL, Grand Maréchal du Palais.

S. Ex. M. le Comte REGNAUD DE SAINT-JEAN-D'ANGÉLY, Ministre d'Etat.

S. Exc. M. le Duc de RAGUSE, Maréchal de l'Empire, Colonel-Général des Chasseurs à cheval.

M. le Comte LE MAROIS, Général de Division, aide-de-camp de S. M. I. et R.

M. le Comte de SÉGUR, Grand-Maître des Cérémonies.

ORDRE DU MÉRITE MILITAIRE.

Grand'Croix.

M. le Comte d'UNSEBOURG, Général de division.

M. le Baron de MONTBRUN, Général de division.

Commandeur.

M. le Comte de LOBAU, Aide-de-Camp de l'Empereur.

ORDRE DU MÉRITE CIVIL.

Grand'Croix.

M. le Comte de BAUSSET, Préfet du Palais.

WURTZBOURG.

ORDRE DE SAINT-JOSEPH.

L'EMPEREUR.

LE ROI DE WESTPHALIE.

LE ROI DES DEUX-SICILES, Grand-Amiral.

S. A. S. M. LE PRINCE DE BÉNÉVENT, Vice-Grand Electeur.

S. A. S. M. LE PRINCE DE NEUCHATEL ET DE WAGRAM, Vice-Connétable.

S. Ex. M. le Duc de CADORE, Ministre des Relations Extérieures.

S. Exc. M. le Duc de FRIOUL, Grand Maréchal du Palais.

S. Ex. M. le Duc de VICENCE, Général de division, Grand Ecuyer.

image
not
available

CHAPITRE VI.

Secrétairerie d'Etat et Départemens Ministériels.

SECTION PREMIERE.

SECRÉTAIRERIE D'ETAT,

Place du Carrousel.

S. Ex. M^{r} le Duc de BASSANO (G. A. ❋), *Ministre Secrétaire d'Etat.*

Division d'Expédition. . .	M. Aubusson ❋, *Chef de Divis.* M. Vergniaud, *Sous-Chefs.* M. Evrat, *Sous-Chefs.*
Bureau du Répertoire. . . .	M. Husson, *Chef.*
Division des Procès-verbaux.	M. Lemolt, *Chef de Division.* M. Jubinal, *Sous-Chef.*
Division de Correspondance.	M. Agasse, *Chef de Division.* M. Durand, *Sous-Chef.*
Comptabilité.	M. Dherbès, *Chef.*
Archives Impériales.	M. le Baron Fain ❋, *Chef de division.* M. Levallois, *Sous-Chef.* *Bibliothèque historique.* M. Desrenaudes, *Garde.*
Artiste Ecrivain.	M. Petit, aîné.

image
not
available

Lorsqu'il y a lieu à l'interrogatoire d'un fonctionnaire inculpé dont l'Empereur a jugé convenable de faire examiner la conduite par voie de haute-police administrative, le Grand-Juge mande le fonctionnaire inculpé et l'interroge en présence des Commissaires du Conseil d'état, nommés par Sa Majesté.

Auditeurs près du Grand-Juge et de la Section de législation du Conseil d'état. Voyez *à la suite du Conseil d'Etat, page* 107.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DU MINISTÈRE.

M. Rieff, *Secrétaire général.*

M. Guilibert. *Chef du Secrétariat général.*

L'ouverture et la distribution des dépêches; l'inspection et la surveillance des bureaux et de tous les travaux du ministère; la correspondance et les rapports sur les objets qui n'appartiennent à aucune division; le Conseil impérial des prises, etc.

Premier Bureau. *Enregistrement des dépêches.*

M. Brocard, *Chef.*

Analyse, enregistrement, renseignemens, légalisation des actes judiciaires pour les Colonies ou l'étranger.

Deuxième Bureau. *Archives.*

Premiere Section.

M. De Laigue, *Chef.*

Dépôt des lois, sénatus-consultes, décrets impériaux, leur envoi à l'Imprimerie impériale, classification des loix, discours et observations sur la législation.

Deuxieme Section.

M. Leroux, *Chef.*

La conservation des papiers et registres du ministère.

Troisieme Section.

M. Noyer, *Chef.*

Répertoire des décisions du Ministère.

Bureau de Consultation et de Révision.

M. Duport. . . . . . . } *Chefs.*
M. Decomberousse. . . . }
M. Guyot. . . . . . . }
M. Dalmassy. , ... } *Membres du Bureau.*
M. Bordas. . . . . . . }

Bureau particulier du Ministre.

M. Monvel, *Chef.*

Les objets de correspondance qui, n'appartenant à aucun bureau, lui sont renvoyés.

PREMIÈRE DIVISION. *Organisation judiciaire.*

M. Collenel, *Chef de Division.*

Première Section.

M. Tiron, *Chef.*

Deuxième Section.

M. Dorigny, *Chef.*

Le travail relatif à l'organisation et au personnel de l'ordre judiciaire; l'exécution

CINQUIÈME DIVISION. *Envoi des Lois*, (rue de la Vrillière).

MM. Dumont et Chaube, *Chefs*.

Formation et dernière révision du Bulletin des Lois; détermination des travaux relatifs à son impression, suivant les degrés d'urgence; traduction du Bulletin en langues allemande, flamande et italienne, et son envoi à toutes les autorités constituées et aux abonnés; formation des tableaux de publication des décrets impériaux; dépôt des Lois imprimées depuis 1789.

M. Boldoni,
M. Lamey,
M. Gomez,
} *Traducteurs.*

IMPRIMERIE IMPÉRIALE, (hôtel Soubise, vieille rue du Temple).

Impressions des divers départemens du Ministère, du service de la Maison Impériale, du Conseil d'État; impression et distribution du Bulletin des lois.

Conseil d'Administration.

M. Anisson-Duperron, *Auditeur au Conseil d'État, Inspecteur, Président.*

Secrétaires-généraux en exercice. {
M. Rieff, *Secrétaire-général du Ministère de la Justice.*
M. le Baron De Gérando ❋, *Maître des requêtes, Secr.-gén. du Minist. de l'intér.*
M. Amabert, *Secrétaire-général du Ministère des Finances.*
M. Lefèvre, *Secrétaire-général du Ministère du Trésor public.*

M. Marcel ❋, *Directeur.*
M. Metman, *Chef de la tenue des Livres, Secrétaire du Conseil.*
M. Duboy-Laverne, *Agent comptable.*
M. Salbreux, *Caissier.*

Typographie.

M. Colas, *Chef.*
M. Rousseau, *Prote Chef*, 1ere. division.
M. Sentou, *Prote Chef*, 2e. division.
M. Delarue, *Prote pour les Langues orientales.*
M. Silvestre de Sacy ❋, *Correcteur pour les Langues orientales.*
M. Gence,
M. Esline,
M. Beaufils,
M. Demange,
} *Correcteurs.*

Fonderie.

M. Firmin Didot, *Chef.*
M. Jollivet, *Prote.*

Reliure et Expédition.

M. Lafond, *Chef.*

M. Petitbeau, *Chirurgien-Médecin, attaché à l'imprimerie impériale.*

la correspondance avec les Agens politiques et commerciaux sur les matières de comptabilité, tous les rapports qui en dépendent ; la répartition des fonds, le dépôt des lois et des décrets impériaux.

Nota. Le bureau des passeports qui fait partie de la division des relations commerciales, est le seul ouvert au Public tous les jours depuis onze heures du matin jusqu'à trois heures de l'apres-midi, excepté les dimanches et Fêtes.

Outre l'expédition des passeports et la légalisation des pièces venant de l'étranger, ou susceptibles d'y être envoyées, les personnes qui auraient besoin de quelques renseignemens, pourront se les procurer dans ce même bureau.

Agence des relations extérieures, à Marseille.

M. Bertrand.

CONSULS GÉNÉRAUX, *Consuls et Vice-Consuls des Puissances étrangères dans les Ports de France.*

EUROPE.

Résidences,	*Messieurs*,
AUTRICHE.	
. . . . .	. . . .
HOLLANDE.	
Ostende, Bruges, Gand et Nieuport. . :	G. Grégorie, *Cons.*
Bordeaux . . .	Lubert. *Cons.-gén.*
Bayonne	. . . . *Consul.*
Libourne . . .	. . . . *Vice-Cons.*
Marseille.	. . . . *Cons.-gén.*
La Rochelle . .	. . . . *Consul.*
Rochefort . . .	. . . . *Consul.*
Rouen	Sittig, *Cons.-g. pour les dép. de la Seine-Inf., du Calvados et de la Manche.*
Brest	. . . . *Consul.*
L'Orient:	. . . . *Consul.*
Le Hâvre . . .	. . . . *Vice-Cons.*
Cherbourg . . .	. . . . *Vice-Cons.*
Dunkerque, les départem. du Nord, Pas-de-Calais et de la Somme	Steurbroek, *Cons.-g.*
Cette	. . . . *Consul.*
Nantes.	Van-Heynen, *Cons.*
Calais.	. . . . *Vice.-Cons.*
Perpignan . .	. . . . *Consul-gén.*
Saint-Malo. . .	. . . . *Cons. gen.*
DANEMARCK.	
Paris	Classen, *Cons.-gén.* rue de Bourgogne, n. 34.
Cherbourg . . .	Texier, *Consul.*
Bruxelles . . .	J. West, *Consul.*
Anvers. . . .	C. Duhring, *V.-Cons.*
Ostende	Valentinsen, *Cons.* Van-Iseghem, *Cons.*
Nieuport. . . .	. . . . *Consul.*
Bruges.	. . . . *Consul.*
Dunkerque. . .	N. Donquer, *Consul.*
Flessingue. . .	. . . . *Consul.*
Calais.	. . . . *Consul.*
Hâvre de Gr. .	Pikmann, *Consul.*
Rouen	. . . . *Vice-Consul.*
Dieppe.	. . . . *Vice-Consul.*
Fécamp	. . . . *Vice-Consul.*
Honfleur. . . .	. . . . *Vice-Consul.*
Nantes	J. J. Moller, *Consul.*
Saint-Malo. .	. . . . *Vice-Consul.*
Brest	. . . . *Vice-Consul.*
Port-Libre. . .	. . . . *Vice-Consul.*
L'Orient. . . .	H. Soelberg, *Cons.*
La Rochelle. .	E. E. Noording de Witt, *Consul.* Lohmeyer, *V.-Cons.*
Isle de Ré. . .	Jens-Lem, *V.-Cons.*
Bourgneuf, isles de Bouin, de Noirmoutiers et S.-Gilles. .	Garbers, *Vice-Cons.*
Bordeaux . . .	J. Van Hemmert, *Consul.*
Bayonne. . . .	W. H. Jol, *Consul.*
Marseille . . .	J. R. Titjens, *Cons.*
Cette.	Ewald, *Consul.*
Nice.	J. G. Ruchet, *Cons.*

CONSULS GÉNÉRAUX, *Consuls et Vice-Consuls de France dans les Villes et Ports des Nations Etrangères.*

EUROPE.

Résidences,	*Messieurs*,
HOLLANDE.	
Amsterdam . .	Gohier ✻, *Cons.gén.*
Roterdam . . .	Maupertuis, *Consul.*
Hellevoet-Sluys.	Sadet, *Vice-Cons.*
DANEMARCK ET NORWÈGE.	
Elseneur . . .	Laville, *Consul.*
Berghen	Framery, *V.-Cons.*
ESPAGNE.	
Madrid	. . . *Cons.-gén.* Desjobert, *V.-Cons. Chancelier.*
Cadix	Leroy ✻, *Cons. gén.* Canclaux, *V.-Cons. Chancelier.*
Malaga	Mornard, *Cons.*
Carthagene . .	Romain, *Consul.*
Alicante. . . .	Tallien, *Consul.*
Valence	Lanusse, *Vice-Cons. Honoraire.*
Barcelonne . .	Viot, *Consul.* Molin, *Vice-Cons. Chancelier.*
Santander . . .	Ranchoup, *Consul.*
Gijon	Lagoanère, *Consul.*
La Corogne . .	Fourcroy, *Consul.*
Isles Baléares.	Grasset-St.-Sauveur, *Consul.*
Isles Canaries.	Cuneo-Ornano, *Cons.*
GRANDE-BRETAGNE.	
. . . .	. . . .
ITALIE.	
Royaume d'Italie.	
Milan	Flury, aîné, *Cons. général.* Gaillard, *Vice-Consul-Chancelier.*
Venise.	Vigouroux, *Consul.*
Ancône	Meuron, *Consul.*
Provinces Illyriennes.	
Trieste.	Seguier, *Consul.*
Civita-Vecchia.	Stamaty, *Consul.*
ROYAUME DE NAPLES.	
Naples. . . .	Doriol, *Cons.-gén.* Framery, fils, *Vice-Cons.-Chancelier.*
Palerme	Marsson, *Consul.*
Messine	Félix, *Vice-Consul.*
MALTE.	
Malte	Caruson, *Vice-Cons.*
PORTUGAL.	
Lisbonne. . . .	Hermann, *Cons.-g.* Mure, A., *V.-Cons.*
Porto.	Guinebaud, *Consul.*
PRUSSE.	
Kœnisberg. . .	De Clerembault, *C.g.*
Elbing.	Fevelat, *Consul.*
Memel.	Framery Dambreucq, *Vice-Consul.*
Dantzick . . .	Massias, *Résident et Consul gén.*
RUSSIE.	
S.-Pétersbourg.	Lesseps ✻, *Cons.-g.* Ruffin, *Vice-Cons.*
Odesse.	Mure, (Henri) ✻, *Consul-genéral.*
Cronstadt . . .	. . . . . .
Kerson.	Ratez, *Vice-Consul.*
SARDAIGNE.	
Cagliari. . . .	. . . . . .
Sussari	Leoni, *V.-Consul.*
VILLES ANSÉATIQUES.	
Hambourg. . .	. . . . . ., *Cons.*
Bremen	Lagau, *Vice-Consul.*
Rostock	Desbordes, *V.-Cons.*
SUÈDE.	
Gothembourg. .	. . . . . *Consul.*
TURQUIE D'EUROPE.	
Bulgarie.	
Warna	. . . . . .
Dardanelles.	
Dardanelles. .	Méchain, *V-Cons.*
Isle Candie.	
La Canée . . .	Roussel, *Consul.*
Candie.	Froment-Champ-la-Garde, *V.-Consul.*
Caramanie.	
Satalie.	Majastre, *Consul.* Arazi, *Vice-Cons.-Chancelier.*

SECTION IV.

DEPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR,

Rue de Grenelle.

S. Ex. Mr le Comte de MONTALIVET (G. ❋), *Ministre* (1).

La correspondance avec les Préfets ; la surveillance administrative; le maintien des lois relatives aux assemblées cantonnales et électorales; le personnel des nominations, suspensions et révocations des Préfets, Sous-Préfets et Maires; la comptabilité des départemens et des communes; l'organisation des gardes nationales; les prisons, maisons d'arrêt, de justice et de réclusion; les hôpitaux civils, les dépôts de mendicité, les établissemens destinés aux sourds-muets et aux aveugles; les secours publics, établissemens de bienfaisance; la confection et l'entretien des routes, ports marchands, ponts, canaux et autres travaux publics; les phares des ports de commerce; les mines, minières et carrières; la navigation intérieure, le flottage; le halage; l'agriculture; les haras, dépôts d'étalons, pépinières et bergeries; les desséchemens et défrichemens; le commerce, l'industrie, les arts, les fabriques, les manufactures, les aciéries, les primes et encouragemens; les mesures sanitaires; l'instruction publique, les musées, les fêtes publiques; l'autorisation et la surveillance des théâtres; les poids et mesures; la formation des tableaux de population, d'économie politique et de statistique, des produits territoriaux, des produits des pêches sur les côtes, des grandes pêches maritimes, et de la balance du commerce; les sociétés savantes, les dépôts littéraires et les archives.

Auditeurs près le Ministre et la section de l'intérieur du Conseil d'Etat, voyez *à la suite du Conseil d'Etat*, *pag.* 107.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DU MINISTÈRE.

M. le Baron de Gerando ❋, *Maître des Requêtes*, *Membre de l'Institut*, Secrétaire général, *rue de Grenelle.*

Ouverture, distribution et expédition des dépêches; archives, timbre, contre-seing, surveillance générale.

---

(1) Le Ministre donne audience aux Membres du Sénat-Conservateur et du Corps Législatif, le lundi de chaque semaine : il donne des audiences particulières, lorsqu'on en forme la demande par écrit, en indiquant l'objet dont on desire l'entretenir.

Les chefs de division reçoivent le Public les jeudis, depuis midi jusqu'à deux heures.

Les autres jours, il est expressément défendu aux portiers de laisser entrer sans une autorisation du Ministre, ou du Secrétaire-Général.

3°. La liquidation et le paiement des dettes tant courantes qu'arriérées ;

4°. L'emploi des fonds versés par les communes à la caisse d'amortissement.

DEUXIÈME SECTION.

M. Tellmon. *Chef.*

1°. Les affaires contentieuses des communes et des fabriques ;

2°. Les dispositions immobilières pour lesquelles les communes ont besoin d'approbation ou d'autorisation ;

3°. Les demandes tendantes à obtenir, pour les communes, la faculté de s'imposer extraordinairement.

Bureau de la Comptabilité administrative.

M. Petel, *Chef.*

L'emploi des centimes additionnels destinés aux dépenses départementales ; la correspondance, et toute la comptabilité y relative.

Bureau du Personnel.

M. Le Tellier, *Chef.*

Les opérations des assemblées électorales ; la nomination, la suspension, la révocation des fonctionnaires administratifs ; les propositions de mises en jugement ; les congés.

DEUXIÈME DIVISION.

M. Fauchat, *Chef.*

Cette division comprend les bureaux d'Agriculture, des Subsistances, du Commerce, de la Balance du Commerce, et des Arts et Manufactures.

Bureau d'Agriculture.

M. Sylvestre, *Chef.*

Agriculture ; police rurale ; canaux d'irrigation ; curage des rivières non navigables ni flottables ; moulins, étangs, pêche, chasse ; chemins vicinaux ; parcours, défrichemens ; pépinières ; correspondance avec les sociétés d'agriculture ; domaines d'expérience pour les plantes et les animaux ; écoles impériales d'économie rurale et vétérinaire ; écoles d'équitation ; informations rurales ; haras et dépôts d'étalons, primes d'encouragement ; courses de chevaux ; épizooties, destruction des animaux nuisibles ; arts dépendans de l'économie rurale ; biens communaux.

Bureau des Subsistances.

M. Remondat, *Chef.*

Formation du produit annuel des récoltes en grains et en légumes dans chaque département ; marchés pour les grains, leur approvisionnement ; les mercuriales du prix de cette denrée dans chaque marché ; le maintien de la libre circulation des subsistances dans l'intérieur ; les permis pour cabotage de grains ; les exportations et réexportations ; la compagnie d'Afrique.

Bureau du Commerce.

M. Arnould, *Chef.*

Le commerce extérieur ; les armemens ou exportation des marchandises pour les Colonies Françoises ; la réexportation des marchandises étrangères ; la réimportation des objets de fabrication françoise ; les transits et entrepôts ; la législation commerciale ; les primes et encouragemens pour les pêches de la baleine et de la morue ; les administrations sanitaires, à l'exception de celle de Toulon ; les bourses de commerce.

Bureau de la Balance du Commerce.

M. Arnould, *Chef.*

La formation des tableaux annuels de la balance du commerce.

3°. L'institut; les Bibliothèques; dépôts littéraires; muséum d'histoire naturelle; bureau des longitudes; observatoires; cabinet des mines à la Monnoie; écoles spéciales de langues orientales; cours d'archœologie, encouragemens aux savans et gens de lettres; sociétés littéraires; transport et acquisition d'objets de sciences; souscriptions aux ouvrages des savans; frais d'impression.

Parties d'instruction publique.

M. Laugier, *Chef.*

Nomination aux places d'élèves du Gouvernement, dans les Lycées, Collége de France, Conservatoire impérial de musique et de déclamation, etc.

QUATRIÈME DIVISION.

M. Bohain, *Chef.*

Cette division comprend les bureaux des Fonds et la comptabilité centrale.

La demande des crédits et des fonds, la réunion de toutes les demandes partielles; liquidations et décisions de paiemens de toutes les dépenses du Ministère; les états de distributions; l'expédition de toutes les ordonnances sur le trésor public, et la correspondance relative à ces objets: l'ordre central des écritures comptables, suivant les articles et chapitres du budget; la formation du compte général qui est présenté, chaque année, à l'Empereur; la vérification des comptes annuels des établissemens publics.

Bureau des Ordonnances et des Ecritures centrales.

M. Guillois Chupperelle, *Chef.*

L'expédition des ordonnances et bordereaux; la tenue des registres, et l'état de situation des crédits.

Bureau d'expédition des Mandats sur la Caisse d'Amortissement et de vérification.

M. Petit, *Chef.*

La liquidation des sommes dues et payables sur les crédits antérieurs au service courant, et la réunion des titres de créances; la correspondance et les écritures d'ordre; la vérification des comptes rendus.

Bureau de la Caisse.

M. Leroux, *Caissier.*

Les recettes et paiemens sur les brevets d'inventions; sur les fonds de secours et sur quelques produits accidentels; les états de situation de caisse, et la remise des avis de paiemens, donnés par le chef de la division.

BUREAU CONSULTATIF DES ARTS ET MANUFACTURES PRÈS LA DEUXIÈME DIVISION.

Membres résidens, Messieurs,

Bardel.
Molard.
Montgolfier.
Ampère.
Gay-Lussac.

Membres supplémentaires, Messieurs

Savoye-Rollin.
Le Baron de Gerando *.
Louis Costaz.
Bonjour.
Scipion Perier.
Auguste.
Decretot.
Roard.
Gilet Laumond.
Hachette.

CONSEIL GÉNÉRAL DE COMMERCE.

Hôtel ci-devant Chabrillant, rue de Grenelle Saint Germain.

Le Conseil général de Commerce est établi près le Ministre de l'Intérieur, par arrêté du 3 nivôse an XI.

image
not
available

image
not
available

Ingénieurs en Chef, Messieurs,

Schreiber.
Hassenfratz.
Baillet.
Duhamel, fils.
Laverrière.
Miché.
Muthuon.
Mathieu.
Heron de Villefosse.
Blavier.
Brochin.
Brochant.
Cordier.
Champeaux.
Collet-Descostils.

Ingenieurs Ordinaires, Messieurs,

Tremery.
Rozière.
Lefroi.
Beaunier.
Houry.
Gallois.
Cressac.
Bonnard.
Héricart-Thury.
Herault.
Lemaire.
Bouesnel.
Berthier.
Calmelet.
Guenyveau.
Migneron.
Daubuisson.
Beaussier.
Clere.
Furgaud.
Le Boullenger.
Luvis.

Ingénieur Honoraire.

M. Brongniart.

Inspecteurs Véterans, Messieurs,

Duhamel père.
Monnet.

Dépôt littéraire du Ministere.

M. Daigrefeuille, *Administrateur.*

PONTS ET CHAUSSÉES, *Navigation intérieure, Ports de Commerce, Phares et Fanaux, et Lignes Télégraphiques.*

M. le Comte Molé ✻, *Conseiller d'Etat, Directeur général*, rue de l'Université, n. 120.

Auditeurs attachés à la Direction générale des Ponts et Chaussées, Voyez à la suite du Conseil d'Etat, page 108.

Conseil général des Ponts et Chaussées, présidé par M. le Directeur-général.

Membres, Messieurs,

Lamandé ✻, rue du Bac, n. 86. . . . . . .
Rolland ✻, rue Guénégaud, n. 11. . . . . .
Le Creulx ✻, rue S.-Honoré, en face des Jacobins.
Bouchet ✻, rue Neuve du Luxembourg. . . .
Prony ✻, rue de l'Université, n. 120. . . .
} *Inspecteurs-généraux sedentaires.*

Ducros ✻, à Carcassonne. . . . .
. . . . à Bordeaux . . . .
} *Inspecteurs-généraux chargés d'inspections divisionnaires.*

Sganzin ✻, rue de l'Université, n. 120. . . .
Cachin ✻, rue de la Victoire. . . . . . .
Ferregeau ✻, rue des Bons-Enfans, n. 28. . .
} *Inspecteurs-généraux directeurs des ports militaires.*

M. Bruyère ✻, *Secrétaire, Inspecteur divis. adjoint, professeur de l'Ecole*.

M. Cadet de Chambine, père, rue de l'Université, faubourg S.-Germain.

M. Magin, aîné, *Commissaire-général de l'approvisionnement de Paris.*
MM. Chappe, freres, *Administrateurs des lignes Télégraphiques.*
M. Eichoff, *Directeur général de l'Octroi du Rhin*, à Mayence.

Bureaux

retraite, pensions des veuves, secours; personnel des employés de l'administration générale, des officiers des ports, gardes-canaux, éclusiers, etc.

Comptabilité.

M. Poterlet, *Chef.*

M. Badenier, *Chef-Adjoint.* M. Rosman, *Sous-Chef.*

Le budget annuel des fonds de l'administration; leur répartition; leur distribution; l'examen des états de trimestre et de situation de chaque département, tant pour l'arriéré que pour le courant du service; le compte général des dépenses de chaque année; la liquidation de la taxe des routes, etc.

SERVICE DANS LES DÉPARTEMENS.

INSPECTEURS *Divisionnaires des quinze divisions des Ponts et Chaussées de l'Empire, établies par décret du 7 fructidor an 12.*

Nos.	*Chefs-lieux.*		Messieurs,	
Insp. 1ere	Paris.	Bassin de la Seine.	Cahouet ✱ .	*Inspecteurs divisionnaires.*
2.	Lille.	Bassin de l'Escaut et Ao. .	Tarbé ✱ . .	
3.	Trèves . . .	Bassins de la Meuse et de la Moselle	Saget	
4.	Mayence. . .	Bassin du Rhin.	Six	*Inspecteurs divisionn.*
5.	Châlons-sur-Saône. . .	La Saône, faisant partie du bassin du Rhône. . .	Liard ✱ . .	
6.	Lyon.	Bassin du Rhône, la Saône exceptée.	Ceard ✱. . .	
7.	Grenoble . .	Les Alpes.	Dausse ✱. .	
8.	Turin. . . .	Les dép. d'Italie, la Corse.	Desfougères.	
9.	Carcassonne.	Canaux du Midi et Côtes de la Méditerranée. .	Ducros ✱. *Inspect.-gén.* Saussine, *Insp. div.-adj.*	
10.	Bordeaux. . . .	La Garonne, Côtes de l'Océan, frontières des Pyrénées.	. . . .	
11.	Aurillac. . . .	7 départem. de l'intérieur.	Demetz.	*Inspec. divis.*
12.	La Rochelle . .	Bassin de la Charente. . .	Leclerc.	
13.	Orléans.	Bassin de la Loire.	Lepère.	
14.	Rennes.	Ci-devant Bretagne. . .	Chaubry.	*Insp. div.*
15.	Caen.	Ports de la Manche et départemens adjacens. . .	Gayant ✱.	

INGÉNIEURS *en chef des Ponts et Chaussées, Navigation, et des Ports maritimes de Commerce.*

Départemens.	Noms et Résidences.
Ain.	à Bourg.
Aisne.	*Thourel*, à Laon.
Allier.	à Moulins.
Alpes (Basses).	*Adyné*, à Digne.
Alpes (Hautes).	*Chabord*, à Gap.
Alpes Maritim.	*Teulere*, à Nice.
Apennins. . . .	*Lepère* (*Gratien*), à Chiavari.
Ardèche. . . .	*Gagneur*, à Privas.
Ardennes. . . .	*Deschamps*, à Mézières.
Arno.	*Goury* [illegible], à Florence.

Départemens.	Noms et Résidences.
Rhin (Haut). . .	*Martin (Rich.)*, à Colmar.
Rhin-et-Mos. .	*Fournel*, à Coblentz.
Rhône.	*Carron*, à Lyon.
Roer.	*Belu*, à Aix-la-Chap.
Sambre-et-M. .	*Grépinet-S.-Maurice*, à Namur.
Saône (Haute).	*Alix-Desgranges*, à Vesoul.
Saône-et-Loire.	*Guillemot*, à Mâcon.
Sarre.	*Gautarel*, à Trèves.
Sarthe.	*Daudin*, au Mans.
Seine.	*Becquey-Beaupré*, Directeur.
(*V.* Paris, page 698).	
Seine-Infér. . .	*Le Masson*, à Rouen.
Seine-et-Marne.	*D'Herbelot*, à Melun.
Seine-et-Oise. .	*Pioche*, à Versailles.
Sèvres (Deux).	*Trélon Dumousseau*, à Niort.
Sesia.	*Coudere*, aîné, à Verceil.
Somme.	*Grand-Clas*, à Amiens.
Stura.	*Busson*, à Coni.
Tarn.	*Pesch°loche*, à Alby.
Tarn et Garonne.	*Bertheau-Duchesne*, à Montauban.
Taro	*Gengoult-Clairville*, à Parme.
Var.	*Fabre*, à Draguignan.
Vaucluse. . . .	*Rouget*, à Avignon.
Vendée.	*Dorotte*, à Napoléon.
Vienne.	*Olivier-Duvaucelle*, à Poitiers.
Vienne (Haute).	*Dumont*, à Limoges.
Vosges.	*Vigor*, à Epinal.
Yonne.	*Sutil*, à Auxerre.

Pavé de Paris et Boulevarts.

M. Freminville, *Ingénieur en chef*, rue du Bacq, n. 112.

Pont d'Iéna.

M. Lamandé fils, *Ingénieur en chef*, rue du Bacq, nº. 86.

CANAUX, NAVIGATION, DESSÉCHEMENS.

(Aisne), *Canal de Saint-Quentin.*

M. Gayant ✱, *Inspecteur divisionnaire*, *Directeur des travaux du canal.*
M. Laurent de Lionne, *Ing. en chef, spécialement chargé de l'ancien canal.*

(Bouches-du-Rhône). *Canal d'Arles.*

M. Bondon, *Ingénieur en chef, chargé des travaux*, à Martigues.

(Doubs et autres départemens). *Canal de jonction du Rhône au Rhin.*

M. Liard ✱, *Inspecteur divisionnaire*, *Directeur*, à Châlons-sur-Saône.

(Loiret). *Canaux d'Orléans et de Loing.*

M. Bouchet ✱, *Inspecteur-général*, *Directeur*, à Orléans.

(Morbihan, Finistère). *Navigation du Blavet ; projet de navigation intérieure de Nantes à Brest.*

M. Bouëssel, *Ingenieur en chef*, à Napoléon-Ville.

(Seine et autres départemens). *Canal de l'Ourcq et Eaux de Paris.*

M. Girard, *Ingenieur en chef*, *Directeur*, rue du faub. Poissonnière, n. 32.
M. Bralle, *Ingenieur en chef.*

(Aude, Herault et H. Garonne). *Surveillance et entretien des canaux du midi.*

M. Ducros, *Inspecteur general*, à Carcassonne.
M. Claussade, *Ingenieur en chef du canal des Deux-Mers*, à Toulouse.

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'IMPRIMERIE ET DE LA LIBRAIRIE.

M. le Comte PORTALIS ✻, Conseiller d'État, *Directeur*, rue de Grenelle-St.-Germain, nº. 105.

Auditeurs.

M. . . . . . .
M. . . . . . .
M. . . . . . .
M. . . . . . .
M. . . . . . .
M. . . . . . .

Censeurs.	*Inspecteurs.*
M.	M. . . . . . .
M.	M. . . . . . .
M.	M. . . . . . .
M.	M. . . . . . .

BUREAUX DE LA DIRECTION GÉNÉRALE.

Secrétariat.

M. . . . . . . , *Chef.*

L'ouverture et l'enregistrement des dépêches; leur distribution dans les Divisions; le dépôt des lois, arrêtés et décrets Impériaux.

Bureau de l'organisation et de l'administration de l'Imprimerie et de la Librairie.

M. . . . . . . , *Chef.*

Bureau de la correspondance, de l'expédition et préparation de tout ce qui concerne la garantie de l'administration, et des Auteurs et Imprimeurs, avant l'impression des ouvrages.

M. . . . . . . , *Chef.*

Bureau chargé de la correspondance relative à la perception des droits, au recouvrement des amendes, et de toutes les opérations de la comptabilité.

M. . . . . . . , *Chef.*

ARCHIVES DE L'EMPIRE,

Hôtel de Soubise, et palais de Justice, cour de la Sainte-Chapelle.

M. Daunou ✻, *Membre de l'Institut, Archiviste.*
M. Coru-Sarthe, *Secrétaire-général, Chef de la section législative.*
Section Administrative. M. Guiter.
Section Topographique. M. Belleyme.
Section Historique. . . M. Chénier.
Section Domaniale. . . MM. Cheyré, Dupré.
Section Judiciaire. . M. Terrasse, *au palais de Justice.*

Archives des Départemens au-delà des Alpes.

M. Gattinara, *à Turin.*

impériaux; l'examen des projets de finance; les demandes de places; la liquidation des dépenses intérieures du ministère et des bureaux: les archives, le dépôt des loix et des arrêtés; les renseignemens à donner au public sur la situation des affaires: les rapports sur les mesures de finances, les travaux préparatoires du budjet général de chaque année; la correspondance avec la caisse d'amortissement; la légion d'honneur, le sénat, la régie des sels et tabacs dans les départemens au-delà des Alpes; les salines de l'Est; les affaires qui exigent une prompte expédition et celles qui n'ont pas d'attributions déterminées.

PREMIÈRE DIVISION.

Contributions directes, maison du Ministre.

M. Legrand ❋, *premier Commis.*

M. Dissez. . . . . .
M. Millié. . . . . .
M. Peyrard. . . . . .
M. Rouveau. . . . . .
} *Chefs.*

Les contributions directes, la confection des rôles des contributions foncière, personnelle, somptuaire et mobilière, portes et fenêtres, et du droit de patentes; les décharges et réductions sur les contributions; la confection des rôles des indemnités pour conscrits réformés; les recouvremens, les états de situation de ces différens objets, le travail relatif à la nomination aux emplois des directeurs des contributions directes, des receveurs généraux, des receveurs d'arrondissemens et des percepteurs à vie; la distribution du fonds de dégrèvement à la disposition du gouvernement.

Bureau des Soumissions.

M. Vauguyon, *Directeur.*

M. Le Peintre. . . .
M. Gallet. . . . .
M. Jobert. . . . .
} *Chefs.*

La rédaction des soumissions des Receveurs généraux des contributions directes, et des états généraux des contributions directes.

Cadastre de la France.

M. Hennet ❋, *Commissaire Imp.* } rue de Cléry, n. 19.
M. Oyon, *Chef.* . . . . }

La suite des travaux ordonnés par les arrêtés du 12 brumaire an 11 (3 novembre 1802), et 26 vendémiaire an 12 (19 octobre 1803), pour perfectionner la répartition de la contribution foncière; le travail relatif à la nomination des géomètres en chef, géomètres secondaires, et vérificateurs. La correspondance relative au cadastre avec les Directeurs des contributions.

DEUXIÈME DIVISION.

Contributions et produits indirects.

M. Anthoine ❋, *premier Commis*, maison du Ministre.

Première Section. *Enregistrement, timbre et douanes.*

M. Trezy. . .
M. Duperron. .
} *Chefs.*

Les droits d'enregistrement, de timbre, d'hypothèques et ceux sur les tabacs et les cartes; les droits de douanes, et les détails relatifs à l'administration de cette partie; les droits réunis et les octrois.

DÉPARTEMENT DES DOMAINES NATIONAUX.

M. le Comte Boulay (C. ❋), *Conseiller d'Etat* (1), rue de Tournon, n. 10.

L'instruction des affaires relatives aux séquestres, aux partages et à l'actif des biens des émigrés, des ascendans d'émigrés et des prévenus d'émigration; à l'aliénation des domaines nationaux de toute origine, et au mobilier national.

Secrétariat.

M. Bressant, *Secrétaire général, Chef du Bureau des dépêches.*

M. Mûnier, *Secrétaire particulier de M. le Conseiller d'Etat.*

L'ouverture des dépêches, leur enregistrement; l'expédition des affaires particulièrement réservées; la comptabilité; les renseignemens à donner au public.

DIVISIONS.

M. Raison, *premier Commis des Finances, Chef des deux divisions.*

PREMIÈRE DIVISION.

Séquestres, partages et administration des biens de seconde origine.

M. Simon. *Chef de Bureau.*

L'apposition et la levée du séquestre national; l'administration des biens séquestrés et confisqués; les questions relatives aux fermages, à l'entretien et à la réparation des biens, celles concernant l'extinction des rentes par remboursement et compensation; les réclamations au sujet des biens indivis; les partages de succession et de présuccession; les demandes en restitution et indemnité des bois, et des édifices réservés. L'exécution des dispositions de la loi du 16 thermidor an 7, sur les dettes des successions des parens d'émigrés ouvertes postérieurement au 9 floréal an 3.

Les conflits en matière domaniale, conformément au décret impérial du 12 août 1806.

DEUXIÈME DIVISION.

Aliénation des domaines de première et de deuxième origine, et détails relatifs au mobilier.

M. Raffard, *Chef du premier bureau.*

M. Barrême, *Chef du deuxième bureau.*

Le contentieux relatif aux ventes des domaines nationaux.

L'examen des difficultés qui peuvent précéder, accompagner et suivre l'aliénation; des questions concernant la validité ou la nullité des ventes, de celles relatives aux déchéances, aux folles enchères, aux amendes encourues, aux divers modes de paiement et à l'emploi des valeurs qui ont pu servir à la libération des acquéreurs.

Les demandes d'aliénation, suivant un mode particulier, pour cause d'utilité publique.

Les contestations qui naissent à l'occasion des décomptes; les demandes en restitution, soit pour trop payé, soit par suite de ventes annullées, ou auxquelles on a renoncé, soit en remplacement des biens dont il a été disposé.

La formation des états des domaines vendus, de ceux disponibles, et de ceux réservés.

Enfin, les détails relatifs à la disposition et à la vente du mobilier national et des effets mis hors de service.

---

(1) M. le Conseiller-d'Etat donne des audiences particulières lorsqu'elles sont demandées par lettres qui en indiquent l'objet.

Le Secretariat est ouvert au Public tous les jours, depuis deux heures jusqu'à quatre.

Le Chef de Division reçoit le Public tous les samedis à la même heure.

chargé, sous les ordres du Ministre, de la surveillance des finances dans les provinces Illyriennes et dans les 27^{e}. et 28^{e}. divisions.

M. de Saint-Thomas, *Auditeur au Conseil d'Etat, remplissant les mêmes fonctions à Florence pour la Toscane.*

Auditeurs près le Ministre et la section des finances du Conseil d'Etat, voyez *à la suite du Conseil d'Etat*, pag. 108.

Administrateurs près le Ministre.

M. Lemonnier ❋, *ayant la surveillance de la section des caisses de la partie des comptes arriérés qui appartient aux recettes depuis l'an 8, et de la comptabilité centrale en ce qui concerne la recette.*

M. Laquiante ❋, *chargé de la surveillance des détails administratifs du régime de la dépense et de la comptabilité centrale en ce qui concerne la dépense.*

M. le Baron Louis ❋, Maître des Requêtes, *ayant la surveillance des travaux de l'agence judiciaire, des opérations du grand livre de la dette publique, de celui des pensions, de la caisse de service de la comptabilité centrale, et des comptabilités arriérées antérieures à l'an 8.*

BUREAUX QUI NE FONT POINT PARTIE DES SIX SECTIONS.

Bureau particulier près le Ministre.

M. Bricogne l'aîné, *premier Commis.*

La réunion des demandes de fonds des Ministres ; la préparation des distributions de fonds, et la correspondance relative ; la situation générale du Trésor public ; l'aperçu de ses besoins et les moyens d'y pourvoir ; l'examen et le réglement des négociations ; les opérations entre la caisse générale et la caisse de service pour l'appropriation locale des fonds aux dépenses ; la préparation et l'enregistrement des ordres du Ministre pour les paiemens à Paris et pour les envois de fonds aux payeurs extérieurs du Trésor public ; la correspondance avec les inspecteurs généraux du Trésor public ; la suite de leurs missions et de leurs mouvemens ; les relations du Trésor public avec ses comptables, ses agens et ses correspondans en pays étrangers ; la tenue, l'examen et la présentation de leurs comptes ; l'ouverture des dépêches, la suite de toutes les affaires que le Ministre se réserve de traiter particulièrement.

Secrétariat général.

M. Lefèvre, *Secrétaire général.*

M. Pernot, *Chef du bureau des Renvois.*

Réception, enregistrement succinct et transmission de toutes les dépêches adressées au Ministre et aux Administrateurs ; la surveillance des réponses à faire.

Dépôt, analyse et expéditions des lois, des décrets impériaux et des arrêtés et décisions du Ministre, classification et garde des archives ;

Liquidation et compte des dépenses du Ministère ; expédition des ordonnances relatives aux dépenses administratives du Ministère et aux restitutions et remboursemens ; la surveillance sur le matériel du Trésor.

Détails généraux concernant les mouvemens, la composition et la police du

Caisse de Service.

Cette caisse est spécialement chargée de toutes les conversions de valeurs qui intéressent le service du Trésor; elle opere, par ses rescriptions sur les comptables, l'application immédiate du produit des impôts aux dépenses locales que le service exige; elle expédie des mandats sur tous les chef-lieux de départemens et d'arrondissemens, en échange des versemens qui lui sont faits à Paris. Elle a des comptes courans ouverts avec tous les Receveurs généraux; elle acquitte pour eux les mandats qu'ils tirent sur les sommes dont ils sont crédités sur ses livres.

Par suite de ses négociations, et pour en tenir lieu, elle admet les placemens à intérêt qui lui sont offerts. En ce cas, elle garde dans ses porte-feuilles la quotité proportionnelle de ses valeurs négociables, lesquelles y restent comme un gage réalisable à volonté.

M. Jourdan, } *Directeurs, travaillant directement avec le Mi-*
M. Bronner, } *nistre.*
M. Petit, *Caissier.*

DEUXIÈME SECTION.

Bureaux administratifs des dépenses.

M. Dutramblay, aîné ✻, *Chef.*

La correspondance administrative qui a trait au service général de la dépense, la discussion, l'interprétation et la transmission des réglemens et instructions qui concernent les payeurs: l'examen, la fixation de leurs frais de gestion, la préparation des rapports sur les questions qui exigent une décision législative, impériale ou ministérielle.

M. Clergeau-Lacroix, *Chef.*

La suite des dispositions faites par les Ministres ordonnateurs sur les crédits législatifs en vertu des décrets mensuels de distribution.

L'enregistrement et le *visa* des ordonnances régulierement imputées et la rédaction des bordereaux de ces ordonnances pour être souscrits par le Ministre du Trésor d'une autorisation de paiement.

La situation des crédits de chaque ministère par chapitres et articles du budget.

La correspondance ministérielle soit pour motiver, soit pour faire lever les difficultés qui empêchent de donner cours aux ordonnances mal imputées.

M. Desouches, *Contrôleur des paiemens de la dette publique.*

Ce contrôle est exercé par neuf sous-contrôleurs placés dans les neuf bureaux de paiement de la dette publique, pour y suivre l'emploi des fonds assignés à cette dépense, tenir registre de chaque paiement, et contrôler les quittances des parties prenantes.

Une section du contrôle de la dette publique est chargée de recevoir les originaux des certificats de vie, de procuration, de certificats d'individualité pour en délivrer *gratis* des *duplicata* aux créanciers qui ont plusieurs parties de rentes.

M. Beckvelt, *Contrôleur des mandats des Payeurs généraux.*

Constate la conformité des mandats des trois payeurs généraux de la guerre, de la marine et des dépenses diverses, avec les ordonnances pour le paiement desquelles ils sont délivrés sur la caisse des dépenses;

Suit l'emploi des fonds que le Ministre a affectés à chaque distribution, à chaque service, et à chaque exercice;

Fournit les élémens du compte des paiemens effectués à Paris.

Trésor, d'en suivre tous les mouvemens, et de constater par la balance des comptes la situation journalière de chaque comptable en toutes valeurs et sur chaque nature de recouvrement par exercice. Tous les comptes tenus dans cette section sont en partie double.

Elle se divise en six parties principales, savoir :

Un bureau central.

Trois bureaux de recouvremens, pour le contrôle des recettes.

Un bureau pour le contrôle de la dépense.

Un bureau de comptabilité extraordinaire pour le contrôle des recettes et dépenses d'armées, et de celles des 27, 28 et 29e divisions militaires.

Bureau central.

M. Le Camus, *Premier Commis*, *Directeur.*

La tenue du Journal général et du Grand-Livre où sont résumées toutes les opérations des Caisses intérieures et extérieures du Trésor public, tant en recette qu'en dépense.

La rédaction des états de situation du Trésor pour le conseil des Finances de chaque mois.

Bureaux de Recouvremens.

M. Contencin,
M. Arrivetz, } *Chefs Contrôleurs.*
M. Furet,

Vérification et dépouillement des journaux fournis tous les dix jours par les Receveurs généraux et particuliers.

Etablissement de leur situation respective d'après ces élémens.

Contrôle des recettes énoncées auxdits journaux par les talons des récépissés envoyés par les Sous-Préfets.

La correspondance qui naît du mouvement des écritures.

Contrôle de la Dépense.

M. Vauquoy, *Chef.*

Vérification et dépouillement des journaux des payeurs extérieurs de l'Empire.
Etablissement de leur situation d'après les opérations énoncées dans ces journaux.

Contrôle de la situation des payeurs divisionnaires par celles de leurs préposés.

La correspondance y relative.

Bureau des comptabilités extraordinaires.

M. Porquet, *Chef.*

Vérification des journaux transmis, tant par les receveurs et payeurs d'armées que par ceux qui sont établis dans les 27, 28 et 29e divisions militaires, et dans les provinces d'Illyrie.

Établissement des balances.

Correspondance relative.

Bureau administratif des Recettes.

M. Liévreville, *Directeur.*

M. Bodier, M. Moreau, M. Vernoy, *Chefs.*

M. Tournus, *Chef du Bureau des Monnoies.*

Apurement des comptes des Receveurs, antérieurs à 1808. Vérification des états finaux. La Correspondance relative.

La suite de l'exécution des soumissions des Receveurs généraux pour la souscription et l'envoi de leurs obligations, la préparation des récépissés à délivrer

y Google

rêtés de la Cour des Comptes et des arrêtés du Conseil général de liquidation, contre les comptables en débet.

Suite des affaires contentieuses qui intéressent le trésor public ; examen des cautionnemens.

Le Contrôleur tient registre de tous les actes qui constatent des créances du Trésor public à recouvrer ; débite de leur montant l'agent judiciaire, et le crédite à mesure des rentrées, ou d'après les certificats, en forme, de carence ou d'insolvabilité des débiteurs.

Bureau des consignations, dépôts et oppositions.

M. Dubuisson, *Chef.*

Reçoit les oppositions formées sur les créanciers du trésor public, délivre des extraits d'oppositions, ou des certificats de non-opposition ;

Tient registre des dépôts et consignations, vérifie les titres des parties qui en réclament la restitution.

Comptabilité arriérée, placée sous la direction de la Cour des Comptes, rue Mignon.

Examen et mise en règle des comptes des comptables directs du trésor public, tels que les anciens receveurs de districts, ceux des départemens, les anciens payeurs des départemens, ports et armées, dont la gestion est antérieure au premier germinal an VIII ; les ci-devant gardes et administrateurs du trésor public, les anciens trésoriers généraux décédés ou en faillite.

1re. *Division.* M. Pagaud. . . .	La Comptabilité antérieure au premier Juillet 1791.
2e. *Division.* M.	Etablissement des dépenses des comptables directs de la trésorerie.
3e. *Division.* M. Lemaréchal. .	
M. Declerck, ...	La Comptabilité centrale arriérée, l'établissement des comptes, en recette, des receveurs et des payeurs.

PRÉPOSÉS EXTÉRIEURS DU TRÉSOR PUBLIC.

Inspecteurs généraux, Messieurs,

Petit.
Bailly.
Dubourg.
Duret.
Reboul, *en Italie.*
Pernot-Fontenoy.
Rielle, *en Italie.*
Abel Langlois, *à Bayonne.*
Lyonnet, *dans les prov. Illyrienn.*
Vignon.

Les Inspecteurs généraux sont chargés de la vérification des caisses des payeurs établis dans les divisions militaires, les ports et les départemens, et de celles des Receveurs généraux et particuliers. Chaque Inspecteur a pour collaborateurs ou auxiliaires, un sous-Inspecteur et un élève Inspecteur, dont il dirige les travaux et les missions.

M. Merlin, *Agent de change*, chargé de diverses opérations de bourse, pour le Trésor public.

Suite du Contentieux dans les Tribunaux.

M. Bonnet, *Jurisconsulte.*
M. Badin, *Avocat au Conseil et à la Cour de Cassation.*
M. Sandrin, *Avoué au Tribunal de première Instance.*
M. Lecacheur, *Avoué en la Cour d'Appel.*
M. Harger, *Expert écrivain juré pour les vérifications d'écritures.*

Bureau des Dépêches.

M. Charpentier, *Commis principal.*

L'enregistrement des dépêches et leur répartition, le contre-seing, l'enregistrement des lettres chargées.

Bureau des Lois et Archives.

M. Arcambal, *Commissaire ordonnateur*, Chef.

La garde, le classement, l'expédition et l'envoi des lois, décrets et règlemens; la garde et le classement de tous les papiers qui ne sont plus nécessaires au travail courant des bureaux, l'expédition des copies ou extraits à en délivrer par le Ministre.

Bureau des Ecoles militaires.

M. Blin de Sainmore, *Chef.*

Les Ecoles impériales militaires d'infanterie et de cavalerie; l'Ecole polytechnique; le Prytanée militaire; l'Ecole d'équitation, et celle des trompettes.

Bureau des dépenses intérieures.

M. Oger, *Chef*, chargé du service intérieur.

Les dépenses générales d'administration intérieures; les impressions du ministère; le personnel des employés; l'ameublement des maisons affectées aux bureaux; la police et l'exécution des règlemens y relatifs.

PREMIÈRE DIVISION.

Fonds.

M. Prévost (Louis) ❋, *Sous-Inspecteur aux revues*, Chef.

La solde, les traitemens extraordinaires, les frais de bureau et de tournée de toute nature, les ordonnances, les indemnités, frais de poste et gratifications de campagne, les liquidations, le paiement des traitemens de réforme des officiers de toutes armes, et les dettes des officiers; les demandes de fonds, leur répartition entre les divisions, la surveillance de leur emploi, et tout ce qui est relatif aux dépenses de la guerre; le compte général et journalier des fonds mis à la disposition du Ministre; le compte général des dépenses de la solde et des traitemens de réforme; la solde, les masses et les indemnités de la garde impériale.

Bureau de la solde courante.

M. Quillet, *Chef.*

Les dépenses de la solde; les traitemens extraordinaires et frais de bureau des officiers généraux, des états-majors et de la gendarmerie; les traitemens de réforme; les comptes ouverts pour les dépenses à la charge du ministère de la guerre; les dettes des officiers; la correspondance pour tout ce qui concerne le paiement de la solde et de ses accessoires, et la comptabilité intérieure des corps; les dispositions de fonds nécessaires pour assurer le paiement de la solde; les comptes généraux des dépenses de la solde et des traitemens de réforme.

Bureau des Ordonnances.

M. Simonet, *Chef.*

L'expédition des ordonnances pour toutes les dépenses du ministère de la guerre; la surveillance de l'emploi des crédits, et des comptes qui doivent être rendus.

Bureau des indemnités.

M. Herlaut, *Chef.*

Les indemnités de toute espèce, dues aux militaires de toutes les armes, pour

Bureau de l'Organisation et de l'Inspection.

M. Deschamps, *Chef.*

L'inspection des troupes ; les travaux relatifs à l'organisation ; aux incorporations et licenciemens ; la correspondance avec les Inspecteurs généraux ; les changemens de corps des sous-officiers et soldats ; les congés limités ou de convalescence à leur accorder.

Bureau de l'Etat civil et militaire.

M. Godart, *Chef.*

Le dépôt et la tenue des contrôles des sous-officiers et soldats de toutes les armes ; les registres matricules de leurs signalemens ; l'expédition des extraits de ces registres ; la réunion et le classement des extraits mortuaires des militaires et employés militaires, des prisonniers de guerre et des déserteurs étrangers ; les recherches ; la réunion et l'enregistrement de tous les renseignemens destinés à suppléer aux extraits mortuaires ; l'envoi aux familles de ces extraits ou des renseignemens qui en tiennent lieu ; la recherche des parens des militaires décédés et de leur domicile ; les permissions de mariage à accorder par le Ministre aux officiers de toutes armes et de tous grades, aux officiers réformés, vétérans et invalides.

CINQUIÈME DIVISION.

Retraites.

M. Goulhot ※, *Chef.*

Les soldes de retraites ; les pensions ; les Vétérans ; les Invalides et les prisonniers de guerre.

Bureau des Pensions.

M. Romeron, *Chef.*

La solde de retraite pour les militaires de toutes les armes ; les pensions de leurs veuves et enfans ; les secours à leur accorder.

Bureau des Vétérans, Invalides et Prisonniers de guerre.

M. Debacq, *Chef.*

L'admission dans les Vétérans et aux Invalides, des militaires de toutes les armes ; les camps de Vétérans ; les prisonniers de guerre, leur police et leur échange.

SIXIÈME DIVISION.

ARTILLERIE.

M. le Général de division GASSENDI (C. ※), Conseiller d'Etat, *chargé de l'artillerie.*

M. Evain ※, Colonel d'artillerie, *Adjoint.*

La nomination, le placement et l'avancement de tous les militaires employés de l'arme de l'artillerie ; l'inspection de tous les corps qui en font partie ; la construction et fabrication des bouches à feu, armes, machines de guerre, projectiles, poudres, salpêtres ; munitions et attirails de toute espèce ; l'armement et l'approvisionnement des places et des côtes ; les transports d'artillerie.

Bureau du personnel de l'Artillerie.

M. Peyrard, *Chef.*

L'état-major de l'arme, les régimens d'artillerie à pied et à cheval, les pontonniers, les ouvriers, les armuriers, les bataillons du train ; les canonniers garde-côtes ; les gardes, gardiens, artificiers, conducteurs, contrôleurs, reviseurs, etc. des établissemens d'artillerie ; les professeurs et répétiteurs des

ingénieurs géographes ; l'entretien, la retouche, la gravure et l'impression de la grande carte de France, et généralement de toutes les cartes géographiques.

Inspection générale de la gendarmerie.

La surveillance du service de la Gendarmerie.

Pour les Inspecteurs-Généraux, *Voy.* pag. 270.

Comité central d'Artillerie.

L'examen de tous les objets renvoyés par le Ministre, et de tous les projets de perfectionnement.

Pour les Inspecteurs-Généraux, *Voy.* page 282.

Comité central du Génie.

L'examen de tous les objets renvoyés par le Ministre, et de tous les projets de perfectionnement.

Pour les Inspecteurs-Généraux, *Voy.* page 288.

DIRECTION GÉNÉRALE DES REVUES ET DE LA CONSCRIPTION MILITAIRE.

M. le Comte Dumas (Mathieu) (C. ✻), ***Directeur général*** (1).

La confection des revues et leur vérification ; la surveillance et la réunion de tout ce qui concerne la comptabilité des corps de toute arme ; le personnel des inspecteurs et sous-inspecteurs aux revues ; la levée de la conscription ; les enrôlemens volontaires ; l'organisation des bataillons de réserve ; la désertion ; l'administration des recettes et dépenses de la conscription et de la désertion.

Pour les Inspecteurs aux Revues, *Voyez* page 299.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

Rue de Grenelle, n. 105.

M. . . . . , ***Chef.***

L'ouverture des dépêches, leur enregistrement, leur distribution ; le personnel et les appointemens des employés ; les fournitures des bureaux ; les impressions ; la liquidation des dépenses intérieures de la direction ; l'envoi des lois et décrets dans les bureaux ; l'enregistrement des rapports faits au Ministre de la guerre ; le contre-seing ; le personnel du corps des inspecteurs aux revues ; celui des commissaires des guerres faisant fonctions de sous-inspecteurs ; les demandes de changement de résidence ; les indemnités et gratifications de trimestre.

DIVISION DES REVUES (2).

M. . . . . , *Chef.*

Premier Bureau.

La formation des résultats généraux.

Le Chef de la division est immédiatement chargé de la direction de ce bureau.

---

(1) M. le Directeur général donne audience le mercredi, à une heure. Les bureaux de la direction sont ouverts le même jour au public, à deux heures.

(2) Les bureaux de cette direction sont établis maison Saint-Joseph, rue Saint-Dominique, faubourg Saint-Germain.

tribution et vente des Salpêtres et Poudres ; ils ont autorité sur tous les agens et préposés de ce service ; ils proposent au ministre les nominations d'emplois, changemens ou destitutions qu'ils croient nécessaires, concernant les Inspecteurs, les Commissaires, ou les Eleves, et font, de leur seule autorité, les nominations, changemens ou destitutions concernant les autres agens ; ils ordonnent les paiemens d'achats faits pour le service des Poudres et Salpêtres, vérifient, arrêtent et closent les comptes de chaque comptable.

Ils fournissent, chaque mois, au Ministre de la guerre un bordereau de recettes et dépenses en deniers, et un état de situation des matières, etc.

Les Administrateurs généraux tiennent des assemblées pour arrêter toutes leurs opérations.

Il y a auprès de l'Administration deux Inspecteurs généraux, qui font dans les fabriques, raffineries et autres établissemens, les tournées qui leur sont prescrites par l'Administration générale : ils propagent les perfectionnemens, et donnent des ordres pour assurer par-tout la régularité et l'uniformité nécessaires dans le service ; ils rendent compte à l'administration de l'état des établissemens, et présentent leurs vues sur les abus à corriger et les améliorations à faire.

Commissaire Impérial.

M. Evain ❋, *Colonel d'Artillerie.*

Inspecteurs généraux.

M. Muguet. M. Moreau.

L'Administration a auprès d'elle, et sous ses ordres, un Chef de correspondance, un Chef de comptabilité, et un Chef du mouvement des fonds ; ils sont choisis parmi les Commissaires.

Chefs de bureaux.

M. Vigneux, *Chef de correspondance.*
M. Dallemagne, *Chef de comptabilité*, par interim.
M. Bussy, *Chef du mouvement des fonds.*

Il est attaché à chacune des poudreries et raffineries, réparties sur tous les points de la France, un Commissaire de première classe : le Commissaire à raffinerie est chargé en même tems des nitrières, des bureaux de réception ou de vente, etc.

Ces Commissaires qui, d'après la loi du 27 fructidor an 5, sont choisis parmi les Commissaires de deuxième classe, sont :

Poudreries et Raffineries. *Commissaires*, Messieurs,

David, *au Ripault, pres Tours.*
Nadal, *à Colmar.*
Royer, *à Toulouse.*
Becquet, *à Turin.*
Lucet, *à Parme.*

Poudreries. *Commissaires*, Messieurs,

Barbier, *à Esquerdes, pres S.-Omer.*
Robin, *a Essonne.*
Leroi, *à Port Chamas.*
Martin, *à Metz.*
Levoirier, *à Pont-de-Buis, près Brest.*
Petit, *à Maronne, pres Rouen.*
Limoge, *a S.-Jean-d'Angely.*
Pelissier, *à Vonges, pres Dijon.*
Godart, *à S.-Medard, pres Bordeaux.*
Bussy, *à Saint-Ponce, près Mezieres.*

SECTION VIII.

DÉPARTEMENT DE L'ADMINISTRATION DE LA GUERRE.

Rue de Varennes, Hôtel d'Orsay.

S. Ex. Mr le Comte DE CESSAC (G. A. ✱), *Ministre Directeur*[1].

L'Administration et la comptabilité des services des vivres, des fourrages et des remontes; des hôpitaux, des invalides, de l'habillement, des lits militaires, des indemnités de logement et de fourrages, du chauffage, du gîte et geolage; des convois et transports, et la surveillance des commissaires des guerres, agens de l'administration militaire et officiers de santé.

CONSEILLERS D'ETAT, *membres du Conseil d'Administration.*

M. Gau (C. ✱), *chargé de surveiller et diriger la première section.*

M. le Comte Chaban ✱, *Conseiller d'Etat, chargé de surveiller et diriger la deuxième section.*

M. le Comte Bourcier (G. ✱), *chargé de surveiller et diriger la troisième section.*

M. Sartelon ✱, *Commissaire ordonnateur*, Secrétaire-général du Conseil d'Administration.

Auditeurs près le Ministre et la section de la Guerre du Conseil d'Etat, voyez, *à la suite du Conseil d'Etat*, page 108.

M. Villeneuve, *Secrétaire particulier.*

SECRÉTARIAT.

M. Cailliez, *Chef.*

Première Section.

M. Melin, *principal Commis.*

Ouverture des dépêches, enregistrement des dépêches annotées par Son Excellence; organisation des bureaux: personnel des employés; communication aux bureaux des ordres de Son Excellence, et surveillance de leur exécution.

Deuxième Section.

M. Despaux, *Chef de Bureau honoraire.*

L'enregistrement et le renvoi des paquets; l'envoi des imprimés.

Troisième Section.

M. Capitaine, *Sous-Chef.*

Les dépenses intérieures et la police des maisons de l'administration.

Quatrième Section.

M. Henriet, *Caissier.*

La réception et le paiement des traitemens des employés; le versement à la caisse d'amortissement des retenues exercées pour les pensions.

BUREAUX.

Première Section. *Bureau des Vivres.*

M. Léger, *Chef.*

Vivres-pain: vivres-viande: sel: riz: légumes secs: liquides: indemnités de

---

[1] Le Ministre Directeur donne ses audiences publiques les premier et troisième lundis de chaque mois, à deux heures.

INSPECTEURS-GÉNÉRAUX DU SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES.

Hôtel de Tessé, rue de Varennes, faubourg S. Germain.

Par un arrêté du 9 frimaire an 12, le conseil de santé a été supprimé, et il a été établi six inspecteurs-généraux, dont trois chirurgiens, deux médecins et un pharmacien.

Inspecteurs généraux.

M. *Coste* (O. ✱), 1^er Médecin des Armées, aux Invalides.
M. le Baron *Desgenettes* (O. ✱), Médecin en chef des Armées, rue de Tournon, n° 8.
M. le Baron *Heurteloup* (O. ✱), 1^er Chirurgien des Armées, rue Favart.
M. *Percy* (C. ✱), Profess. de l'Ecole de Médec. de Paris, r. des trois Pavillons.
M. *Larrey* (C. ✱), Chirurgien en chef de l'Hôpital de la Garde de l'Empereur, petite place Conti.
M. *Parmentier* ✱, 1^er Pharmacien des Armées, membre de l'Institut, rue des Amandiers.

DIRECTOIRE CENTRAL DES HÔPITAUX MILITAIRES.

Hôtel de Tessé, rue de Varennes.

Le Directoire central des Hôpitaux militaires établi, par l'arrêté du 4 germinal an 8, près le Ministre Directeur de l'Administration de la guerre, et immédiatement sous ses ordres, est chargé de l'administration générale des hôpitaux militaires, ainsi que de l'approvisionnement et de la direction de tous les établissemens relatifs à ce service.

M. Guy-Coustard-Saint-Lo ✱, *Génér. de div.* } Membres du
M. Pampelone ✱, *Administrateur civil.* } Directoire.
M. Méric, *Chef de Bureau.*

Inspecteurs des hôpitaux militaires, établis par décret du 10 juillet 1806. Messieurs,

Perbal ✱, *à Paris.*
Robillard, *à Metz.*
Falk, *à Strasbourg.*
Mauco ✱, *à Toulon.*
Chazeau du Theil, *à Lille.*
Verard, *à Ajaccio.*
Lesne, *à Alexandrie.*
Leroux (François), *à San-Benedetto.*
Bouvet, *à Rennes.*
Berton, *à Bruxelles.*
Chataigner Burac, *à Mayence.*
Laborde, *à Toulouse.*
Renault, *à Bayonne.*
. . . . , *à Liege.*
Fabars, *à Aix-la-Chapelle.*
Favreau, *à Venise.*
Montfort, *à Zara.*

HÔTEL IMPÉRIAL DES INVALIDES.

L'admission des militaires à l'hôtel des Invalides, et la police intérieure, appartiennent au Ministre de la guerre.

L'administration, la comptabilité et toutes les dépenses de l'hôtel impérial et des succursales établies à Louvain et à Avignon, sont dans les attributions du Ministre Directeur de l'administration de la guerre.

Le conseil d'administration de l'hôtel est composé du gouverneur, d'un général de brigade, de trois officiers supérieurs ou capitaines, et de deux lieutenans invalides, au choix du Ministre Directeur, sur la présentation d'une liste triple. Le Ministre Directeur nomme également aux emplois administratifs et à ceux du service de santé.

SECTION IX.

DÉPARTEMENT DE LA MARINE ET DES COLONIES,

Rue de la Concorde.

S. Ex. Mr le Comte Decrès (G. A. ✱), Vice-Amiral, *Grand Officier de l'Empire, Inspecteur général des côtes de la Méditerranée, Chef de la* 10e *Cohorte de la Légion d'honneur*, Ministre (1).

La levée, la surveillance, la discipline et le mouvement des armées navales; les inscriptions maritimes, le travail sur les grades, les avancemens, les récompenses et les secours; la gendarmerie maritime, l'administration des ports, les arsenaux, les approvisionnemens, les magasins destinés au service de la marine; la construction, la réparation, l'entretien et l'armement des vaisseaux, navires et bâtimens de mer; les hôpitaux de la marine; les grandes pêches maritimes, la police à l'égard des navires et des équipages qui y sont employés; la correspondance avec les Préfets maritimes, les Consuls et vice-Consuls pour tout ce qui est relatif à l'administration de la marine; l'exécution des lois sur le régime et l'administration de toutes les Colonies dans les îles et sur le continent d'Amérique, à la côte d'Afrique et au-delà du Cap de Bonne-Espérance; les approvisionnemens, les contributions, la concession des terreins; la force publique intérieure des colonies et établissemens françois; les progrès de l'agriculture et du commerce; la surveillance et la direction des établissemens et comptoirs françois en Asie et en Afrique.

Auditeurs près le Ministre et la section de la Marine du Conseil d'Etat, voyez, *à la suite du Conseil d'Etat*, page 107.

BUREAUX.

Administration centrale.

Secrétariat général.

M. Rosières ✱, *Chef d'Administration de Marine, Secrétaire-général.*

M. Regnier, *Chef du Secrétariat.*

L'ouverture des dépêches, leur enregistrement et leur renvoi dans les différens bureaux; l'expédition des affaires dont le Ministre se réserve particulièrement l'examen, et de celles qui n'ont pas de département fixe; la réunion des travaux

---

(1) Le Ministre reçoit les membres des Autorités constituées et les Officiers généraux et supérieurs, tous les mercredis à sept heures et demie du soir. Ses audiences publiques sont les 2 et 16 de chaque mois, à deux heures, et les bureaux sont ouverts au public tous les jeudis, de deux à quatre heures.

Matériel de l'Artillerie.

M. Thirion (O. ✻), *Général de brigade, inspecteur-adjoint de l'artillerie de la Marine.*

La direction du matériel de ce service.

Administration des Colonies.

M. Poncet, *Commissaire de marine*, **Chef.**

L'administration générale des Colonies orientales et occidentales, les comptoirs et les établissemens sur les côtes d'Afrique, au-delà du Cap de Bonne-Espérance, et dans l'Inde; police, législation, commerce, sûreté, défense et conservation des Colonies; la nomination aux emplois civils et militaires; les expéditions des troupes, leurs appointemens et solde; approvisionnemens de toute espèce; la correspondance avec les agens du Gouvernement et les chefs civils et militaires.

M. Keraudren ✻, *Médecin en chef de la Marine*, chargé de l'inspection du service de santé.

Dépôt général des cartes et plans de la Marine et des Colonies, des Chartes et Archives.

M. le Comte Rosily (C. ✻), *Vice-Amiral, Directeur et Inspecteur.*

M. Buache J. N. ✻, *premier Hydrographe de la Marine*, Chef.

M. Beautems-Beaupré C. F., ✻, *Hydrographe*, Sous-Chef.

La levée et construction des cartes marines; la conservation des cartes, plans et journaux.

M. Deluzines, *Chef du bureau des Chartes et Archives*, à Versailles.

Le classement et la conservation de tous les registres, mémoires et papiers qui y sont déposés; la délivrance des extraits mortuaires, certificats et autres pièces provenant des archives de la Marine et des Colonies.

Conseil des Travaux maritimes.

M. Sganzin ✻,
M. Cachin ✻,
M. Ferregeau ✻,
} *Inspecteurs-généraux des ponts-et-chaussées.*

M. *Berthoud*, horloger mécanicien de la Marine.

CONSEIL DES PRISES.

Séant maison de l'Oratoire Saint-Honoré.

Ce Conseil connoît, sauf le pourvoi dévolutif au Conseil d'Etat, de la validité ou invalidité de toutes les prises maritimes contestées, des bris, naufrages et échoumens de navires sous pavillon neutre ou allié; à l'égard des pavillons évidemment ennemis, ils sont jugés par les officiers d'administration de marine des ports où ils arrivent. En cas de réclamations dans les dix jours, elles sont portées au Conseil.

En vertu du décret impérial du 21 novembre 1806, le Conseil juge définitivement les réclamations sur les saisies faites des propriétés et marchandises angloises, dans l'étendue de l'Empire et dans les pays occupés par les armées françoises.

Un autre décret du 29 octobre 1809 lui donne la connaissance de toutes les saisies faites dans la ligne des douanes, dont le chef-lieu est établi à Hambourg.

Il est présidé par un Conseiller d'Etat, et est en outre composé de huit membres, d'un Procureur-Général Impérial et de son Substitut, et d'un Secrétaire général; deux huissiers lui sont attachés.

SECTION X.

DÉPARTEMENT DE LA POLICE GÉNÉRALE DE L'EMPIRE,

Quai Voltaire.

S. Ex. Mr le Duc D'OTRANTE (G. A. ✻), Sénateur, *Ministre.*

Le Décret impérial, du 21 messidor an 12, qui rétablit ce Ministère, lui a rendu toutes les attributions de la haute police de l'Etat, telles qu'il les avoit avant la réunion au ministère du Grand juge.

Trois Conseillers d'Etat et un Maître des Requêtes, attachés au ministère de la police générale, travaillent chaque jour avec le Ministre, prennent ses décisions, et sont chargés de la correspondance, de la suite et de l'instruction des affaires, chacun dans les départemens qui leur sont assignés.

Les départemens sont distribués en quatre arrondissemens.

M. le Comte Réal (C. ✻), *Conseiller d'Etat*, est chargé du premier arrondissement qui se compose des départemens de :

Aisne (l').
Allier.
Ardennes.
Calvados.
Charente - Inf.
Cher.
Côtes-du-Nord.
Creuse.
Deux-Nethes.
Deux-Sèvres.
Dyle.
Eure.
Eure et Loir.
Escaut.
Finistère.
Forêts.
Ille et Vilaine.
Indre.
Indre et Loire.
Jemmape.
Loiret.
Loir et Cher.
Loire - Infér.
Lys.
Maine et Loire.
Manche.
Marne.
Mayenne.
Meuse.
Meuse-Inf.
Mont - Tonn.
Morbihan.
Moselle.
Nièvre.
Nord.
Oise.
Orne.
Ourte.
Pas-de-Calais.
Rhin et Mos.
Roër.
Sambre et Meuse.
Sarre.
Sarthe.
Seine et Marne.
Seine et Oise.
Seine-Infér.
Somme.
Vendée.
Vienne.
Vienne(haute)

M. le Comte Pelet de la Lozère, (C. ✻), *Conseiller d'Etat*, est chargé du deuxième arrondissement qui se compose des départemens de :

Ain (l').
Alpes (Bass.).
Alpes (Haut.).
Alpes maritim.
Ardèche.
Ariège.
Aube.
Aude.
Aveyron.
Bouches-du-R.
Cantal
Charente.
Corrèze.
Côte-d'Or.
Dordogne.
Doubs.
Drôme.
Gard.
Garonne (H.).
Gers.
Gironde.
Golo.
Haute-Marne.
Haute-Saône.
Hérault.
Isere.
Jura.
Landes.
Léman.
Liamone.
Loire.
Loire (Haute).
Lot.
Lot et Garonn.
Lozère.
Meurthe.
Mont-Blanc.
Pô.
Puy-de-Dôme.
Pyrén. (Bass.).
Pyrén. (Hau.).
Pyrén. (Or.).
Rhin. (Bas)
Rhin. (Haut)
Rhône.
Saône et Loire.
Tarn.
Var.
Vaucluse.
Vosges.
Yonne.

Quatrième Division.

M. Bochard, *Chef et Caissier.*

Les demandes de fonds ; leur répartition ; la correspondance et les rapports qui y sont relatifs. Les paiemens et les comptes de chaque année pour le Ministère.

Archives.

M. Lombard-Taradeau, *Chef.*

Collection, classement et envoi des lois, décrets et règlemens qui concernent la police générale ; garde des pièces qui ne sont plus nécessaires au travail courant des bureaux, et de celles dont la conservation est utile à l'ordre public et aux intérêts des citoyens. Expéditions des copies ou extraits à délivrer par le Sénateur-Ministre.

Chefs des Bureaux de MM. les Conseillers d'Etat et Maître des Requêtes.

1er. *Arrondissement.* M. Roland.
2e. *Arrondissement.* M. Pagès.
3e. *Arrondissement.* M. Lebailly.
4e. *Arrondissement.* Voyez *Préfecture de Police.*

Son Excellence présente à la nomination de Sa Majesté, et a sous ses ordres immédiats les Directeurs de police et les Commissaires généraux de police.

Les Directeurs de police sont :

M. Dedouhet d'Auzers, *Directeur de la police dans les départemens au-delà des Alpes*, à Turin.

M. Dubois ✱, *Directeur de police du Grand Duché de Toscane.*

Les Commissaires généraux sont :

M. Maillocheau, *à Lyon.*
M. Poppe, *à Strasbourg.*
M. Garnier, *à Wesel.*
M. Bellemare, *à Anvers.*
M. Devilliers ✱, *à Boulogne.*
M. Cotteau, *au Hâvre.*
M. Petit, *à Saint-Malo.*
M. Moreau, *à Morlaix.*
M. Chepy, *à Brest.*
M. Lebas, *à L'Orient.*
M. Poinsignon, *à Larochelle.*
M. Pierre Pierre, *à Bordeaux.*
M. Ch. Devilliers, *à Bayonne.*
M. Renouard, *à Perpignan.*
M. Permon, *à Marseille.*
M. Caillemer, *à Toulon.*
M. Jolyclerc, *à Genes.*
M. Oudet-Ducrouzot, *à Livourne.*
M. Galeazzini, *à l'Isle d'Elbe.*
M. Bertini, *à Civita-Vecchia.*

Google

M. **Dumas**, *Chef du Bureau des édifices affectés aux Cultes.*
M. **Langloix** père, *Chef du Bureau pour les diocèses au-delà des Alpes.*

Deuxième Division.

M. Darbaud, *Chef de Division.*

Cultes protestans de la communion d'Ausbourg et de la communion réformée et des Juifs.

M. H. Chatillon, *Chef du Bureau concernant les Juifs.*

Troisième Division. Comptabilité générale.

M. le Baron de Portalis (David), *Chef.*

Premier Bureau.

M. Langloix fils, *Chef.*

Demandes de fonds: liquidations et décisions de paiemens; expéditions des ordonnances et mandats: formation des brevets ecclésiastiques; tenue des écritures comptables: formation du compte général de chaque année; formation des états de répartition des traitemens de tous les Ministres des Cultes salariés par le Gouvernement; réunion de toutes les pièces de comptabilité; correspondance relative à tous ces objets.

Deuxième Bureau.

M. Portalis des Lukets, *Chef.*

Tenue des écritures pour les comptes ouverts avec les Préfets; examen de toutes les redditions de compte de paiemens; correspondance relative à cette partie.

by Google

CHAPITRE VII.

Organisation des Cultes.

SECTION PREMIÈRE.

Culte Catholique.

ARCHEVÊQUES ET EVÊQUES DE L'EGLISE DE FRANCE.

ARCHEVÊCHÉ DE PARIS.

S. A. Em. Mr le Cardinal **FESCH** (G. A. ❋), (*Joseph*) Sénateur, *né* à Ajaccio, 3 janvier 1763, *sacré* 15 août 1802, Archevêque de Paris le 31 janvier 1809.

Vicaires-Généraux.

Dastros. Jalabert. . . . . . .

Le Département de la Seine forme l'arrondiss. de ce Diocèse.

Pour les curés et desservans de Paris et du département de la Seine, *voyez* page 792.

Évêchés suffragans.

Troyes. . . . **Aube, Yonne.**	Le Baron DE BOULOGNE, *Aumônier de S. M. né* . . . . *sacré* à Paris le 2 fév. 1809. La Barthe . . . Dandigné. . . . } *Vicaires-Génér.*
Amiens. . . . **Somme, Oise.**	Le Baron DEMANDOLX ❋, (*J.-Fr.*) *né* à Marseille, 20 oct. 1744, *sacré* Evêq. de la Rochelle 2 fév. 1803, nommé à l'Evêché d'Amiens 17 déc. 1804. Clausel-Coussergue ❋ (1). . . Fertel. . . . . } *Vicaires-Généraux.*
Soissons. . . . **Aisne.**	Le Baron LE BLANC DE BEAULIEU ❋, (*Jean-Claude*) *né à* Paris, Départ. de la Seine, le 29 mai 1753, *sacré* 18 janvier 1800. Godart. . . . . Debully.. . . . } *Vicaires-Généraux.*

---

(1) A la résidence de Beauvais.

Arras. . . . . Pas-de-Calais.	Le Baron DE LATOUR-D'AUVERGNE-LAURAGAIS ❋, (*Hugues-Robert-Jean-Charles*), *né* à Auzeville, Dép. de la Haute-Garonne, 14 août 1768, *sacré* 16 mai 1802. Denissel (*J. L. F.M.*). Delaune (*G.-F.*). } *Vicaires-Généraux.*
Cambray. . . . Nord.	Le Baron BELMAS ❋, (*Louis*) *né* à Montréal, Départ. de l'Aude, 11 août 1757, *sacré* 26 octobre 1800. Chevalier. . . . Servois. . . . . } *Vicaires-Généraux.*
Versailles. . . Seine-et-Oise, Eure-et-Loir.	Le Baron CHARRIER DE LA ROCHE ❋, (*Louis*) *premier Aumônier de S. M. l'Empereur*, *né* à Lyon, 17 mai 1738, *sacré* 10 avril 1791. Lehericey. . . . Lagrollé . . . . } *Vicaires-Généraux.*
Meaux. . . . Seine-et-Marne, Marne.	Le Baron de FAUDOAS, (*Pierre-Paul*) *né* à la Laine, ancien diocèse d'Auch, le 1ᵉʳ. avril 1750, *sacré* 21 avril 1805. Camus. . . . . Dargent. . . . } *Vicaires-Généraux.*
Orléans. . . . Loiret, Loir-et-Cher.	Le Baron ROUSSEAU ❋, (*Claude-Louis*), *né* à Paris le 2 novembre 1735, *sacré* Evêque de Coutance, le 25 avril 1802, nommé à l'Evêché d'Orléans en mars 1807. Borros de Gamanson. Mérault. . . . . } *Vicaires-Généraux.*

ARCHEVÊCHÉ DE MALINES.

Mʳ le Comte DEPRADT ❋, (*Dominiq.*) *Aumônier ordinaire de l'Empereur*, *né* à Allanches, Départ. du Cantal, 23 avril 1759, *sacré* le 2 Février 1805, Archevêque de Malines 12 Mai 1808.

Vicaires-Généraux.

Forgeur. Huleu. Delabrue.

Les Départemens des Deux-Nèthes et de la Dyle forment l'arrondissement de ce Diocèse.

Évêchés suffragans.

Namur. . . . Sambre-et-Meuse.	PISANI DE LA GAUDE, (*Ch.-Fr.-Jos.*) *né* à Aix, Département des Bouches-du-Rhône, 4 mars 1743, *sacré* 8 février 1784, *nommé* à l'Evêché de Namur le 5 février 1804. Declety. . . . . Du Coudray. . . } *Vicaires-Généraux.*

Metz. . . . . Moselle, Forêts, Ardennes.	Le Baron JAUFFRET ❋, (*Gaspard-Jean-André-Joseph*) *Aumônier de S. M. l'Empereur et Roi*, *né* à la Roque Brussanne, départem. du Var, en 1759, *sacré* 8 decembre 1806. Dubois. (*J.-B.*). . Tournefort. (*Pr.*). } *Vicaires-Généraux.*
Strasbourg. . . Haut - Rhin, Bas-Rhin.	SAURINE ❋, (*Jean-Pierre*) *né* à S.-Pierre d'Eysus, Département des Basses-Pyrénées, 11 mars 1733, *sacré* 27 février 1791. Metz. . . . . Danzas . . . . } *Vicaires-Généraux.*
Nancy. . . . Meuse, Meurthe, Vosges.	Le Baron D'OSMOND ❋, (*Ant.-Eust.*) *premier Aumônier honoraire de S. M. le Roi de Hollande*, *né* à S. - Domingue, 6 février 1754, *sacré* 1er. mai 1785. Brion. . . . . Bernard. . . . } *Vicaires-Généraux.*
Dijon. . . . . Côte-d'Or, Haute-Marne.	REYMOND, (*Henri*) *né* à Vienne, départ. de l'Isère, 21 nov. 1737, *sacré* 15 janv. 1793 Claudon. (*Nicolas*) Collin. (*Jean*) . . } *Vicaires-Généraux.*

ARCHEVÊCHÉ DE LYON.

. . . .

. . . .

Vicaires-Généraux.

Courbon. Renaud. Bochard.

Les Départemens du Rhône, de la Loire et de l'Ain, forment l'arrondissement de ce Diocèse.

Évêchés suffragans.

Mende. . . . Ardèche, Lozère.	Le Baron MOREL DE MONS ❋, (*Etienne Martin*) *né* à Aix. départem. des Bouches-du-Rhône, 18 avril 1752, *sacré* 21 avril 1805. Bonnel. . . . . . Picart de Burre. . } *Vicaires-Généraux.* Latourette, *Provicaire-général pour le département de l'Ardèche.*
Grenoble. . . . Isère.	SIMON ❋, (*Claude*) *né* à Semur, 15 nov. 1744, *sacré* 8 août 1802. Bouchard. . . . Cognet. . . . . } *Vicaires-Généraux.*

ARCHEVÊCHÉ DE TOULOUSE.

Mr le Comte PRIMAT (O. ✻), (*Claude-Fr.-Marie*) Sénateur, *né* à Lyon, Départ. du Rhône, en 1746, Archevêque de Toulouse, *sacré* 10 avril 1791.

Vicaires-Généraux.

Barbazan. Cambon. Hubert.

Les Départemens de la Haute-Garonne et de l'Ariège forment l'arrondissement de ce Diocèse.

Evêchés suffragans.

Cahors. . . . Lot, Aveyron.	Le Baron COUSIN-DE-GRAINVILLE ✻, (*Guill.-Balt.*) *né* au Hâvre, Départ. de la Seine-Inférieure, 27 mars 1745, *sacré* 1er. août 1802. De Becave. . . . } *Vicaires-Généraux.* Poujade de Ladevèze. } Malvin-de-Montazet, *Provicaire-général pour le département de l'Aveyron.*
Montpellier. . . Hérault, Tarn.	Le Baron de LA CONTAMINE, *Aumônier de S. M. l'Empereur et Roi*, *né* à Gex, Départ. de Léman, en 1760, *sacré* 8 décembre 1806. Coustou. . . . . } *Vicaires-Généraux.* Boyer d'Anty. . }
Carcassonne. . . Aude, Pyrénées-Orientales.	DE LAPORTE, (*Arnaud-Ferdinand*) *né* à Versailles, 27 sept. 1756, *sacré* 5 sept. 1802. De Gaulejac. . . } *Vica[illegible]-Généraux.* De Dieu. . . . } De la Boissiere, *Provicaire-général pour les Pyrénées-Orientales.*
Agen. . . . . Lot-et-Garonne, Gers.	JACOUPY, (*Jean*) *né* à S.-Martin de Riberac, 28 avril 1761, *sacré* 18 juillet 1802. Rous. . . . . } *Vicaires-Généraux.* Fabry. . . . . }
Bayonne. . . . . Landes, Hautes-Pyrénées, Basses-Pyrénées.	LOISON, (*J. J.*) *né* à Montaubé, dép. de la Meuse, 21 février 1744, *sacré* 14 nov. 1802. Lallemand . . . } *Vicaires-Généraux.* . . . . }

ARCHEVÊCHÉ DE BORDEAUX.

Mr le Comte D'AVIAU-DUBOIS-DE-SANZAY (O. ✻), (*Ch.-Franç.*) *né* au Bois de Sanzay, le 7 août 1736, Archevêque de Bordeaux, *sacré* 3 janvier 1790.

Vicaires-Généraux.

Veron. Boyer. Desèze.

Le Département de la Gironde forme l'arrondis. de ce Diocèse.

Evêchés suffragans.

Poitiers. . . . Deux-Sèvres, Vienne.	BRAGOUSSE DE SAINT-SAUVEUR, (*Louis*) *né* 28 février 1760, *sacré.* . . . . De Moussac . . } *Vicaires-Généraux.* Soyer. . . . . }

Vicaires-Généraux.

Raboteau. De Kéransquer. **Danicourt.**

Le Département d'Indre-et-Loire forme l'arrondissement de ce Diocèse.

Evêchés suffragans.

Le Mans. . . . Sarthe, Mayenne.	DE PIDOLL ✻ (*Michel-Joseph*), *né* à Trèves, Départem. de la Sarre, 16 novembre 1734, *sacré* 19 mars 1794.
	Duperrier. . . . Rivierre. . . . } *Vicaires-Généraux.*
Angers . . . . Maine-et-Loire .	Le Baron MONTAULT, (*Charles*), *né* à Loudan, 30 avril 1755, *sacré* 23 octob. 1791.
	Prieur. . . . . Montalant . . . } *Vicaires-Généraux.*
Nantes . . . . Loire-Inférieure.	Le Baron DUVOISIN ✻, (*Jean-Bapt*), *né* à Langres, 19 oct. 1744, *sacré* 1er. août 1802.
	Leflo. . . . . Garnier. . . . } *Vicaires-Généraux.*
Rennes . . . . Ille-et-Vilaine.	ENOCH, (*Etienne-Célestin*), *né* à.... 22 nov. 1742, *sacré* 21 avril 1805.
	D'Humières. . . Morin . . . . . } *Vicaires-Généraux.*
Vannes . . . . Morbihan.	Le Baron DE BAUSSET ROQUEFORT, (*Pierre-François-Gabriel-Raymond-Ignace-Ferdinand*), *né* à Beziers, 31 décembre 1757, *sacré* le 29 mai 1808.
	Légal, J.-M. . . Grignon, J.-M. . } *Vicaires-Généraux.*
Saint-Brieux . . Côtes-du-Nord.	Le Baron de CAFARELLI ✻, (*Jean-Baptiste-Marie*) *né* au Falga, départ. de la Haute-Garonne, 1er. avril 1763, *sacré* 1 mai 1802.
	Dépagne . . . . Manoir . . . . } *Vicaires-Généraux.*
Quimper. . . . Finistère.	Le Baron DOMBIDEAU DE CROUZEILLES ✻, *né* à Pau, départ. des Basses-Pyrénées, 19 juillet 1751, *sacré* 21 avril 1805.
	Le Dall de Tromelin De Poulpiquet . . } *Vicaires-Généraux.*

ARCHEVÊCHÉ DE ROUEN.

S. E. Mr le Cardinal CAMBACERÈS (G. A. ✻) (*Etienne-Hubert*), Sénateur, *né* à Montpellier, département de l'Hérault, 17 septembre 1756, Archevêque de Rouen, *sacré* 1er avril 1802.

Vicaires-

Casal. . . . . . . Marengo.	VILLARET ❋, (*Jean-Chrysos.*) *Chancelier de l'Université Impériale, premier Aumônier de S. M. le Roi des Espagnes*, *né* à Rhodèz, le 27 janvier 1739, *sacré* 23 mai 1802. Salina. . . . . ⎫ *Vicaires-Généraux.* De Pina. . . . ⎭
Ivrée. . . . . . . Doire.	Le Baron DE GRIMALDI ❋, (*Jos.-Marie*) *né* à Moncalier, 3 janvier 1754, *sacré* Evêque de Pignerol, le 6 août 1797, nommé à l'Evêché d'Ivrée le 1er. février 1805. J. L. Presbitero. . ⎫ *Vicaires-Généraux.* J. A. Linty. . . . ⎭
Mondovi. . . . . . Stura.	Le Baron VITALE ❋, (*Jean-Bapt.-Pie*) *né* à Mondovi, le 10 février 1751, *sacré* Evêque d'Albe, le 26 avril 1791, nommé à l'Evêché de Mondovi le 1er février 1805. Accusani. . . . ⎫ *Vicaires-Généraux.* Pautrier. . . . ⎭
Saluces. . . . . . Stura.	Le Baron FERRERO DELLA MARMORA ❋, (*Thérèse-Marie-Charles-Victor*) *né* à Turin, le 15 octobre 1757, *sacré* à Rome, le 3 juillet 1796, Evêque de Casal, nommé à l'Evêché de Saluces, le 21 juin 1804. Disderi. (J.-E.). . ⎫ Bulioni-Monale, (J.) ⎬ *Vicaires-Généraux.* *Pro-Vicaire.* . . ⎭
Verceil. . . . . . Sosia.	Le Baron DE CANAVERY ❋, (*J.-B.*) 1er *Aumônier de S. A. I. Madame Mère de l'Empereur*, *né* à Borgomaro, Dép. de Montenotte, 25 septembre 1753, *sacré* à Rome Evêque de Bieile, 6 août 1797, transféré à l'Evêché de Verceil le 1er février 1805. Del-Carretto. . . ⎫ *Vicaires-Généraux.* Robiolio. . . . . ⎭

ARCHEVÊCHÉ DE GÊNES (1).

S. Em. Mr le Cardinal SPINA (O. ❋) (*Joseph*), *Aumônier de S. A. I. Madame la Princesse Pauline*, *né* à Sarzanne, 11

---

(1) Les églises épiscopales de *San-Donino*, *Parme* et *Plaisance* ont été détachées, par un décret apostolique de S. Em. le Cardinal Légat dont un décret impérial a ordonné la publication, de la jurisdiction métropolitaine de l'Archevêque de Bologne, et soumises à la jurisdiction métropolitaine de l'Archevêque de Gênes.

L'église épiscopale de Savonne a aussi été affranchie de la jurisdiction métropolitaine de l'Archevêque de Milan et placée également sous la jurisdiction métropolitaine de l'Archevêque de Gênes.

ARCHEVÊCHÉ DE FLORENCE (Arno).

Mr MARTINI, (*Antoine*) *né* à Prato, le 25 septembre 1721, *fait* Archevêque le 25 juin 1781.

Evêchés suffragans.

Colle. . . . . Méditerranée . .	BENCI, (*Morel*) *sacré* en 1807. . . . .
Fiesole. . . . . Arno.	MANCINI, (*Rainier*) *né* à Cortone, le 3 sept. 1735, *transféré* de Colle le 15 avril 1776.
Pistoia et Prato. . Arno.	TOLI, (*François*) *né* à Livourne, le 4 mars 1761, *transféré* de Massa le 20 avril 1803.
S. Miniato . . . Méditerranée . .	FAZZI, (*Pierre*) *né* le. [illegible]. Nov. [illegible]. . . . . *fait* Evêque le 6 octobre 1806.
Borgo S. Sepolcro. Arno.	COSTAGUTI, (*Robert*) *né* à Livourne le 15 juin 1732, *fait* Evêque le 14 décembre 1778.

ARCHEVÊCHÉ DE PISE. (Méditerranée).

Mr ALLIATA, (*Rainier*) *né* à Pise le 29 mai 1752, *transféré* de Volterra le 6 octobre 1806.

Evêché suffragant.

Livourne. . . . Méditerranée.	GANUCCI, (*Philippe*) *né* à Florence le 25 janvier 1741, *transféré* de Cortone le 6 octobre 1806.

ARCHEVÊCHÉ DE SIENNE. (Ombrone).

S. Em. Mr le Cardinal GHIGI ZONDADARI, (*Antoine-Félix*) *né* à Sienne le 14 janvier 1740, *fait* Archevêque d'Adena le 19 décembre 1785, et *transféré* à Sienne le 1er. juin 1795.

Evêchés suffragans.

Chiusi et Pienza. Ombrone.	PANNILINI, (*Joseph*) *né* à Sienne le 30 décembre 1742, *fait* Evêque le 13 nov. 1775.
Grosseto. . . . Ombrone.	SELVI, (*Fabrice*) *né* à Sorano (arrond. de Grosseto) le 16 janvier 1752, *fait* Evêque le 17 juin 1793.
Massa. . . . . Ombrone. . . .	. . . .
Sovana . . . . Ombrone. . . .	GHIGHI, (*Philippe*) *né* à Bibiena, le 15 mars 1752, *élu* Evêque le 20 septembre 1802.

ÉVÊCHÉS NON SUFFRAGANS.

Arezzo . . . . Arno.	ALBERGOTTI, (*Augustin*) *né* à Arezzo, le 27 nov. 1755, *élu* Evêque le 20 sept. 1802.

SECTION II.

Cultes Protestans.

PROTESTANS DE LA CONFESSION D'AUSBOURG, OU L[illegible]ENS.

Les églises de la confession d'Ausbourg ont des pasteurs, des consistoires, des inspections et des consistoires généraux.

Les consistoires sont chargés de veiller à la discipline, à l'administration des biens de l'église, et à celle des deniers provenant des aumônes.

Les inspections se composent du pasteur et d'un ancien de chacune des cinq églises consistoriales. Chaque inspection choisit dans son sein deux laïques et un ecclésiastique, qui prend le titre d'inspecteur. Cet inspecteur est chargé de veiller sur les ministres ou pasteurs, et sur le maintien du bon ordre dans les églises consistoriales. L'inspection ne peut s'assembler sans l'autorisation du Gouvernement.

Les consistoires-généraux composent l'administration supérieure de toutes les églises consistoriales et des inspections.

Outre le consistoire général, et dans le tems intermédiaire d'une de ses assemblées à l'autre, il y a un directoire composé du président, du plus âgé des deux ecclésiastiques inspecteurs, et de trois laïques, dont un est nommé par l'Empereur; les deux autres seront choisis par le Consistoire général.

CONSISTOIRE GÉNÉRAL DES DÉPARTEMENS DU HAUT ET BAS-RHIN, ÉTABLI A STRASBOURG.

M. Kern ❋, *Président.*
M. Blessig, *Ecclésiastique Inspecteur pour le Bas-Rhin.*
M. Engel, *id. pour le Haut-Rhin.*

Députés. Messieurs,

Turckheim.
Brakenhoffer.
Rehfeld.
Anthing.
Dischbein.
Pfeffel.
. . . . .
Silbermann, *Secrétaire-général.*

Directoire du Consistoire général.

Membres. Messieurs,

Kern ❋, *Président.*
Blessig, *Insp. ecclés.*
Pfeffel.
Froereisen ❋.
Turckheim.
Silbermann, *Secr. gén.*

Inspections du Bas-Rhin.

I^re. *Inspection.* Temple-Neuf de Strasbourg.	M. Blessig, *Inspecteur et Pasteur.*	
	M. Turckheim, M. Graff,	*Adjoints Laïques.*
II^e. *Inspection.* S.-Thomas et S.-Nicolas de Strasbourg.	M. Haffner, *Inspecteur et Pasteur.*	
	M. Brackenhoffer, M. Moerlen,	*Adjoints Laïques.*

PROTESTANS RÉFORMÉS, OU CALVINISTES.

Les protestans réformés ont des pasteurs, des consistoires et des synodes.

Les consistoires de chaque église réformée se composent d'un ou des pasteurs attachés à cette église, et d'anciens ou notables laïques, choisis parmi les citoyens les plus imposés au rôle des contributions directes.

Les consistoires veillent au maintien de la discipline, à l'administration des biens de l'église et à celle des deniers provenant des aumônes.

Tous les deux ans, les anciens sont renouvelés par moitié.

Les élections des pasteurs sont faites par les consistoires et confirmées par l'Empereur.

Les synodes sont chargés de veiller sur tout ce qui concerne la célébration du culte, l'enseignement de la doctrine, et la conduite des affaires ecclésiastiques.

Leurs décisions sont soumises à l'approbation de l'Empereur.

Cinq églises consistoriales forment l'arrondissement d'un synode.

Chaque synode est composé du ou de l'un des pasteurs, et d'un ancien ou notable de chaque église consistoriale, et ne peut s'assembler sans la permission du Gouvernement, ni durer plus de six jours.

Pasteurs, Présidens, et lieux où sont situées les Eglises.

Aisne, Seine-et-Marne.

Matile, à Moineaux, près Château-Thierry.

Alpes. (Hautes)

Bertrand, à Gap.

Ardeche.

Chaponnière, à Lamastre.
Privat, à Privas.
Rattier, à Vernoux.
Crumieres, à Lavoute.
Noë, à Saint Pierre Ville.

Ardennes.

Fontbonne Duvernet, à Sedan.

Ariege.

Buisson, au Maz-d'Azil.

Aveyron.

Nazon, à Saint-Afrique.

Calvados.

Sabonnadierre, à Caen.

Charente.

Berneaud, à Jarnac.

Charente Inférieure.

Dubaptiste, à Saintes.
Rang, à la Rochelle.
Mazauric (Jean), à la Tremblade.

Cher.

Combe, à Sancerre. } Oratoire réuni à l eglise consistor. de Paris.

Dordogne.

Allard, à Bergerac.
Coste, à Montcarret.

Doubs.

Jan, à Besançon.

Drôme.

Schaïffer, à Crest.
Grangeron (M. A.), à Die.
Reboul Chanron, à Lamotte.
Borel, à Dieu-le-Fit.
Chiron, à Valence.

Dyle.

Charlier, à Bruxelles.

Escaut.

Clierge, à l'Ecluse.
Corneille, à Isendike.
Hermanus Wesselink, à Axel.

Pasteurs et lieux où sont situées les Eglises.

Rhin (Bas).

Petersen, à Strasbourg.
Schwebe, à Bischweiller.
Culmann, à Bergzabern.
Anz, à Billigheim.
Gulden, à Landau.

Rhin (Haut).

Gibollet, à Bienne.
Gebolet, à Saint-Imier.
Morel, à Corgemont.
Moschard, à Bevillard.
Risler, à Mulhausen.

Rhin-et-Moselle.

Eberts, à Creutznach.
Bechtell, à Sobernheim.
Oertel, à Stromberg.
Illges, à Simmern.
Schneider, à Kirchberg.

Roër.

Van Alpen, à Stolberg.
Heilmann, à Creveldt.
Wasserfall, à Odenkirchen.
Diergardt, à Meurs.
Neumann, à Clèves

Rhône.

Bourrit, *aîné*, à la Croix-Rousse, faubourg de Lyon.

Rhône (Bouches du).

Chéneviere, à Sainte-Marguerite, faubourg de Marseille.

Sarre.

Zimmermann, à Sarrebruck.
Weber, à Coussel.
Neusel, à Meisenheim.

Seine.

Paris, *Voyez* page 781.

Seine-Inferieure.

Alègre, à Bolbec, pour le Hâvre.
Mordant, à Bonsecours, pour Rouen.

Sevres (Deux).

Molles, à S. Gelais, faub. de Niort.
Gibaud Riviere, à Châlons, faubourg S. Maixent.
Gibaud Quazey, à la Barrière, faub. de la Motte S. Héraie.
Mettayer Lafontaine, à Bretagne, faubourg de Melle.
Richard, à Lezay.

Tarn.

Bonifas Larauque, à Castres.
Méjanel, à Mazamet.
Blanc, à Vabre.
Moziman, à la Caune.

Tarn-et-Garonne.

Froissard, *Président et Doyen de la Faculté de Théologie*, à Montauban.
Darnaud, à Négrepelisse.

Vaucluse.

Rollin, à Lourmarin.

SECTION III.

Culte des Juifs.

Il a été établi à Paris un Consistoire central par décret du 17 juillet 1808, et treize Synagogues dans l'Empire par décret du 11 décembre 1808.

Grands Rabbins et Membres Laïques du Consistoire central.

M. Sintzheim, 1^{er}. *Grand Rabbin*, *Président*, rue Michel-le-Comte, n. 27.
M. . . . ., 2^{e}. *Grand Rabbin*, rue. . . . . .
M. Abraham Cologna, 3^{e}. *Grand Rabbin*, rue S.-Médéric, n. 21.
M. Baruch Cerf-Berr, rue Neuve-des-Mathurins, n. 21,
M. J. Lazard, Place des Victoires, n. 10.
} *Membres Laïques.*

CHAPITRE VIII.

Organisation Militaire.

SECTION PREMIERE.

Etat-Major général de l'Armée.

LIEUTENANS DE SA MAJESTÉ.

LE ROI DES ESPAGNES, *Commandant les armées françoises en Espagne.*

LE ROI DES DEUX SICILES, *Commandant l'armée françoise dans le Royaume de Naples.*

S. A. I. le Prince EUGÈNE, Vice-Roi d'Italie, *Commandant en chef l'armée d'Italie.*

S. A. S. M. le Prince de NEUCHATEL et de WAGRAM, Vice-Connétable, *Major-Général de l'armée d'Espagne.*

MARÉCHAUX DE L'EMPIRE.

M. le Duc de CONEGLIANO (G. A. ✻), *Inspecteur général de la gendarmerie.*

M. le Prince d'ESSLING, Duc de Rivoli (G. A. ✻).

M. le Duc de CASTIGLIONE (G. A. ✻), *Commandant le 7e. corps de l'armée d'Espagne.*

M. le Prince de PONTE-CORVO (G. A. ✻).

M. le Duc de DALMATIE (G. A. ✻), *Commandant un corps à l'armée d'Espagne.*

M. BRUNE (G. A. ✻).

M. le Duc de TREVISE (G. A. ✻), *Commandant le 5e corps de l'armée d'Espagne.*

M. le Duc d'ELCHINGEN (G. A. ✻), *Commandant le 6e corps de l'armée d'Espagne.*

M. le Prince d'ECKMULH, Duc d'Auerstaedt (G. A. ✻), *Commandant le troisième corps à l'armée d'Allemagne.*

M. le Duc d'ISTRIE (G. A. ✻), *Commandant la cavalerie de la Garde impériale, et en chef l'armée du Nord.*

M. le Duc de BELUNE (G. A. ✻), *Commandant le 1er. corps de l'armée d'Espagne.*

image
not
available

Généraux employés dans l'armée.

M. le Duc d'Abrantès (G. A. ✱).
M. le Comte Andréossi (G. ✱).
M. le Comte Baraguey - d'Hilliers (G. A. ✱).
M. Barbou (C. ✱).
M. Beker, Comte de Mons (G. ✱)
M. Bellavesne (C. ✱).
M. Belliard (G. ✱).
M. Berthier C. (C. ✱).
M. le Comte Bertrand (G. A. ✱).
M. le Comte Bisson (G. ✱).
M. Bonnard (C. ✱).
M. Bonet (C. ✱).
M. le Comte Bourcier (G. ✱).
M. Broussier (G. ✱).
M. le B. Brugniere, *dit* Bruyère (C. ✱).
M. le Baron de Careil (C. ✱).
M. le Baron Carra S. Cyr (G. ✱).
M. le Baron de Caulincourt (C. ✱).
M. Chabot (C. ✱).
M. Chabran (C. ✱).
M. Chambarlhac (C. ✱)
M. le Baron Charpentier (C. ✱)
M. le Comte Chasseloup Laubat (C. ✱).
M. le Comte Claparede (G. ✱).
M. le Baron Clausel (G. ✱).
M. le Baron Clément de la Roncière (C. ✱).
M. le Comte Compans (G. ✱).
M. le Baron Curial (C. ✱).
M. Dallemagne (C. ✱).
M. Darmagnac (C. ✱).
M. le Baron Daultanne (C. ✱).
M. Delaborde (G. ✱).
M. le Baron Delaroche (C. ✱).
M. Desbureaux ✱.
M. Despeaux ✱.
M. le Baron Dessaix (C. ✱).
M. Dessolles (G. ✱).
M. le Baron Donzelot (C. ✱).
M. le Comte Dorsenne (C. ✱).
M. le Comte Dronet (G. ✱).
M. Dufour (C. ✱).
M. Duhesme (G. ✱).
M. Dulauloy (G. ✱).
M. Dumas (Mathieu) (C. ✱).
M. Dumuy (C. ✱).
M. le Comte Dupas (C. ✱).
M. Dupont-Chaumont (C. ✱)
M. le Comte Durosnel (C. ✱).
M. le Baron Durutte (C. ✱).
M. le Comte Dutaillis (C. ✱).
M. le Baron de Fay (C. ✱).
M. Frégeville, C. (C. ✱).
M. le Comte Frère (C. ✱).
M. le Baron Fresia (C. ✱).
M. le Comte Friant (G. A. ✱).
M. le Baron Fririon (C. ✱).
M. Gilot (C. ✱).
M. le Baron Gily (C. ✱).
M. le Baron Girard (C. ✱).
M. le Cte de Gouvion-S.-Cyr (G. A. ✱).
M. le Baron Grandjean, Ch. J. (C. ✱).
M. le Baron de la Grange (O. ✱).
M. Grenier (G. A. ✱).
M. le Comte de Grouchy (G. A. ✱).
M. le Comte Gudin (G. A. ✱).
M. le Baron Hanicque (C. ✱).
M. le Comte Heudelet (C. ✱).
M. le Comte Hullin (C. ✱).
M. Kellermann (G. ✱).
M. Lacoste Duvivier (C. ✱).
M. Lacombe S. Michel (G. ✱).
M. Lagrange (G. ✱).
M. le Baron de Lahoussaye (C. ✱).
M. le Baron Lamarque (G. ✱).
M. Lapoype ✱.
M. le Comte de Lariboissière (G. ✱).
M. Laval (C. ✱).
M. le Baron Lazowski (C. ✱).
M. le Comte Law de Lauriston (C. ✱).
M. le Comte Legrand (G. A. ✱).
M. le Comte Lemarois (G. ✱).
M. le Baron Leval (G. ✱).
M. Léry (G. ✱).
M. Liebert ✱.
M. le Comte de Lobau (C. ✱).
M. Loison (G. ✱).
M. le Baron Lorge (C. ✱).
M. Magallon–Lamorliere ✱.
M. le Comte Marchand (G. A. ✱).
M. le Baron de Marulaz (C. ✱).
M. Mathieu (Maurice) (G. ✱).
M. Menou (G. ✱).
M. le Baron Merle (G. ✱).
M. Mermet (C. ✱).
M. le Baron Michaud (C. ✱).
M. le Comte Milhaud (C. ✱).
M. le Comte Miolis (G. ✱).

Dig by Google

M. le Baron Bordesoul (O. ✱).
M. le Baron Borel (O. ✱).
M. le Baron Bourck (C. ✱).
M. Bourgeat (O. ✱)
M. le Baron Boussard (C. ✱).
M. Boyer, H. (C. ✱).
M. Boyer (Pierre) (C. ✱).
M. le Baron Boyer de Rebeval ✱.
M. Brayer (C. ✱).
M. Brenier (C. ✱).
M. Bron (C. ✱).
M. le Baron Brouard (O. ✱).
M. le Baron Brun (C. ✱).
M. le Baron de la Brunerie (O. ✱).
M. Buchet (O. ✱).
M. le Baron Bucquet (O. ✱).
M. le Baron Buget (C. ✱).
M. le Baron Cacault (O. ✱).
M. Callier (C. ✱).
M. le Baron Cambacérès (O. ✱).
M. Cardeneau (O. ✱).
M. Carrié (C. ✱).
M. le Baron Casals (O. ✱).
M. le Baron Cassagne (C. ✱).
M. Cassagne, (Louis) (O. ✱).
M. Castella ✱.
M. le Baron Castex (C. ✱).
M. Cavrois (C. ✱).
M. Chabert (C. ✱).
M. Chambarlhiac (C. ✱).
M. Chanez (C. ✱).
M. le Baron Charbonnel (C. ✱).
M. Charlot (C. ✱).
M. Chaudron-Rousseau (O. ✱).
M. le Baron Chauvel (C. ✱).
M. Clément (C. ✱).
M. le Baron Coëhorn (C. ✱).
M. le Baron Colbert (C. ✱).
M. le Baron Corsin (C. ✱).
M. le Baron Cosson (C. ✱).
M. le Baron Dabadie (O. ✱).
M. Dagout (O. ✱).
M. le Baron Dalesme (C. ✱).
M. le Baron Dalton (O. ✱).
M. Dambowsky (O. ✱).
M. Danthouard (C. ✱).
M. Darancay (O. ✱).
M. le Baron Darnaud, J. (C. ✱).
M. Darnaud. B.
M. le Baron Darricau (C. ✱).
M. Daumas (C. ✱).
M. Daurier (C. ✱).
M. Dazemar (C. ✱).
M. le B. Debelle de Gachetière (C. ✱).
M. le Baron Debroc (C. ✱).
M. le Baron Decouz (O. ✱).
M. le Comte Defrance (C. ✱).
M. Degrave.
M. le Baron Delzons (C. ✱).
M. le Baron Desailly (C. ✱).
M. Desperrieres (C. ✱).
M. le Baron d'Estabenrath (C. ✱).
M. Desvaux (O. ✱).
M. Devaux, P. (C. ✱).
M. Deviau (C. ✱).
M. le Baron Digeon (C. ✱).
M. Digonnet (C. ✱).
M. le Baron Dornez (O. ✱).
M. le Baron Doullembourg ✱.
M. le Baron Doumerc (C. ✱).
M. le Baron Ducos (C. ✱).
M. le Baron Dufour F. B. (C. ✱).
M. Dufour F. M. (C. ✱).
M. Dufresse (C. ✱).
M. Dumoulin Ch. (C. ✱).
M. le Baron Dumoustier (C. ✱).
M. le Baron Dupellin (O. ✱).
M. Duranteau (C. ✱).
M. Duroure.
M. le Baron Dutruy (C. ✱).
M. Duval.
M. Duverger (C. ✱).
M. le Baron Excellemans (O. ✱).
M. le Baron Fabre (O. ✱).
M. Faultrier (O ✱).
M. le Baron Ficatier (C. ✱).
M. Fiteau (C. ✱).
M. le Baron Fornier d'Albe (O. ✱).
M. le Baron Fournier ✱.
M. le Baron Foy (O. ✱).
M. le Baron Franceschi (C. ✱)
M. le Baron Freiderichs (C. ✱).
M. le Comte Gardanne (C. ✱).
M le Baron Garreau (C. ✱).
M le Baron Gauthrin (O. ✱).
M. le Baron Gency (C. ✱).
M. le Baron Gerard M. E. (C. ✱).
M. le Baron Gerard F. J. (C. ✱).
M. le Baron Girard, dit Vieux (G. ✱).
M. Girardot.
M. le Baron Godard (O. ✱).
M. le Baron Godinot (C. ✱).
M. Goulus (C. ✱).
M. le Baron Graindorge (O. ✱).

M. le Baron

M. le Baron Preval (C. ✱).
M. le Baron Pryvé (C. ✱)
M. le Baron Quétard (C. ✱).
M. le Baron Radet (C. ✱).
M. Raoul.
M. le Baron Ravier (C. ✱).
M. le Baron Razout (O. ✱).
M. le Baron de Rebeval (O. ✱).
M. le Comte de Relingue (C. ✱).
M le Baron Rey (C. ✱).
M Rey (P.-A.) (C. ✱).
M. le Baron Reynaud (C. ✱).
M. le Baron Reynaud H. B. (C. ✱).
M. le Baron Rheinwald (C. ✱).
M. le Baron Ricard (C. ✱)
M. le Baron Rigau (C. ✱).
M. le Baron Ritay (O. ✱).
M. le Baron Rogniat (O. ✱).
M le Baron Roguet (C. ✱).
M. le Baron Roize (C. ✱).
M. Romand (C. ✱).
M. Rostolland (C. ✱).
M. le Baron Roussel (C. ✱).
M. le Baron Rouyer (C. ✱).
M. Rousseau (C. ✱).
M. le Baron de Rozengat (C. ✱).
M. le Baron Ruty (C. ✱).
M. Sabattier (C. ✱).
M. le Baron de Crest S.-Charles (C. ✱).
M. Sainte-Croix (O. ✱).
M. Sarrazin (C ✱).
M. le Baron Sarrut (C. ✱).
M. le Baron Schilt (C. ✱).
M. le Baron Schiner (C. ✱).
M, le Baron Schramm (C. ✱).
M. le Baron Schwarz (C. ✱).
M. Senecal (O. ✱).
M. le Baron Semelé (C. ✱).
M. Simon, H. (C. ✱).
M. Simon, E.
M. Siscé (C. ✱).
M. Sorbier (O. ✱).
M. Somis (O. ✱).
M. le Baron Soult (O. ✱).
M. le Baron Soyez (C. ✱).
M. le Baron Taviel (O. ✱).
M. le Baron Taupin (C. ✱).
M. le Baron Teste (O. ✱).
M. le Baron Thiry (C. ✱).
M. le Baron Thomière (O. ✱).
M. le Baron Tirley (C. ✱).
M. le Baron Tousard (O. ✱).
M. Touvenot ✱.
M. Vabre (O. ✱).
M. Vachot.
M. le Baron Valentin (C. ✱).
M. Valette (C. ✱).
M. Vallé (O. ✱).
M. Valletaux ✱.
M. le Baron de Valory (C ✱).
M. le Baron Van-Marisy (C. ✱).
M. Vaufreland (C. ✱).
M. le Baron Vaux (C. ✱).
M. Verger-des-Barreaux (O. ✱).
M. le Baron Vergès (O. ✱).
M. Viala (O. ✱).
M. le Baron Vialannes (C. ✱).
M. Vonderwied (C. ✱).
M. le Baron de Walderbosch (C. ✱).
M. le Comte Wathier (C. ✱).
M. le Baron Werlé (C. ✱).
M. Wirion (C. ✱)
M. Wouillemond (C. ✱).
M. le Baron Yvendorff (O. ✱).

ADJUDANS-COMMANDANS.

M. Allain (C. ✱).
M. Allemand (O. ✱).
M. Amoretti-d'Anvi ✱.
M. Asselin ✱.
M. le Baron Avy ✱.
M. le Baron Aymé ✱.
M. Bachelet d'Auville.
M. le B. Baclerd'Albe ✱.
M. Bagneris (O ✱).
M. le Baron Baillod (C. ✱).
M. Barbet (O. ✱).
M. le Baron Bartier (O. ✱)
M. Baurot.
M. Beauvais.
M. le Baron Bechet de Leocour ✱.
M. le Baron de Benneval (O. ✱).
M. Berthelemy.
M. Bernard.
M. Berton.
M. le Baron Beurmann (C. ✱).
M. Blancheville (C. ✱).
M. Blanquet.
M. Boisserolle.
M. Boissier ✱.
M. Bouain.
M. Borelli (O. ✱).
M. Borghese ✱.
M. Bouchard ✱.
M. Bouillé.
M. Boyer.
M. Cambis (O. ✱).
M. Cappellini (O. ✱).

SECTION II.

Divisions militaires, leurs Commandans; Commandans et Adjudans de place.

COMMANDANS DES DIVISIONS MILITAIRES.

PREMIÈRE DIVISION, *Paris.*

Composée des départemens de la Seine, de Seine et Oise, de l'Aisne, de Seine et Marne, de l'Oise, du Loiret et d'Eure et Loir.

Voyez Gouvernement de Paris, page 686.

DEUXIÈME DIVISION, *Mézières.*

Composée des départemens des Ardennes, de la Meuse et de la Marne.

M. Lacoste (C. ✻), *Général de division, Commandant.*
M. Morin (C. ✻), *Général de brigade.*
M. Wirion (C. ✻), *Général de Brigade, Commandant Supérieur à Verdun.*
M. le Baron Pouget (C. ✻), *Général de brigade.*

TROISIÈME DIVISION, *Metz.*

Composée des départemens de la Moselle et des Forêts.

M. Roget (C. ✻), *Général de division, Commandant.*

Généraux de brigade, Messieurs,

Le Baron Cosson (C. ✻). Le Baron Dornez (O. ✻).

QUATRIÈME DIVISION, *Nancy.*

Composée des départemens de la Meurthe et des Vosges.

M. Gilot (C. ✻), *Général de division, Commandant.*
M. . . . . , *Général de brigade.*

CINQUIÈME DIVISION, *Strasbourg.*

Composée des départemens du Bas-Rhin et du Haut-Rhin.

M. Desbureaux (C. ✻), *Général de division, Commandant.*

Généraux de brigade, Messieurs,

Le Baron Preval (C. ✻) Le Baron Ravier (C. ✻).
M. Bouchard ✻, *Adjudant-Commandant.*

SIXIÈME DIVISION, *Besançon.*

Composée des départ. de la Haute-Saône, du Doubs, du Jura et de l'Ain.

M. le Baron de Marulaz (C. ✻), *Gén. de divis., Commandant.*

Généraux de brigade, Messieurs,

Valette (C. ✻). Grandjean (C. ✻).
M. Drouhot (O. ✻), *Adjudant-Commandant.*

SEPTIÈME DIVISION, *Grenoble.*

Composée des départemens du Mont-Blanc, de l'Isère, de la Drôme, des Hautes-Alpes et du Léman.

M. Delaroche (C. ✻), *Général de division, Commandant.*

Généraux de brigade, Messieurs,

Le Baron Darnaud J. (C. ✱). Le Baron Levasseur (C. ✱).

QUINZIÈME DIVISION, *Rouen.*

Composée des départemens de la Seine-Inférieure, de la Somme et de l'Eure.

M. Magallon-Lamorliere ✱, *Général de division*, *Commandant.*
M. le Baron d'Estabenrath (O. ✱), *Général de brigade.*

SEIZIÈME DIVISION, *Lille.*

Composée des départemens du Nord, du Pas-de-Calais et de la Lys.

M. Olivier (G. ✱), *Général de division*, Commandant.
M. le Baron Borel (O. ✱), *général de brigade.*
M. Boissier ✱, *Adjudant.*

DIX-HUITIÈME DIVISION, *Dijon.*

Composée des départemens de l'Aube, de la Haute-Marne, de l'Yonne, de la Côte-d'Or et de Saône-et-Loire.

M. le Baron Vaux (C. ✱), *Génér. de brigade*, *Commandant.*

Généraux de brigade, Messieurs,

Baville (C. ✱). Le Baron Offenstein (O. ✱).

DIX NEUVIÈME DIVISION, *Lyon.*

Composée des départemens du Rhône, de la Loire, du Cantal, du Puy-de-Dôme et de la Haute-Loire.

M. Poncet (O. ✱), *Général de brigade*, *Commandant.*

VINGTIÈME DIVISION, *Périgueux.*

Composée des départemens de la Corrèze, du Lot, de Lot et Garonne, de la Dordogne et de la Charente.

M. Despeaux, *Général de division*, *Commandant.*
M. Cappelliny (O. ✱), *Adjudant Commandant.*

VINGT-UNIÈME DIVISION, *Poitiers.*

Composée des départemens du Cher, de l'Indre, de l'Allier, de la Creuse, de la Nièvre et de la Haute-Vienne.

M. Lapoype ✱, *Général de division*, *Commandant.*

VINGT-DEUXIÈME DIVISION, *Tours.*

Composée des départemens de la Sarthe, d'Indre et Loire, de Maine et Loire, de la Mayenne et de Loir et Cher.

M. Bonnard (C. ✱), *Général de division*, *Commandant.*
M. Romand (C. ✱), *Général de brigade.*

VINGT-TROISIÈME DIVISION, *Bastia.*

Composée des départ. du Golo, de Liamone et de l'isle de Capraïa.

M. le Comte Morand (G. ✱), *Général de division*, *Commandant.*
M. Paroletti, *Adjudant Commandant.*

COMMANDANS ET ADJUDANS DE PLACE.

1ere. *Division Militaire.*

Messieurs,

Paris. . .	*Voy.* Gouvernement de Paris, pag. 688.
Ch. de Vincennes.	Harel, *Chef de B.*, Com. Tabary, *Capit.*, Adj.
Lafère . . .	Belleville, *Lieut.*, Adj.
Guise. . . .	Casiez, *Lieut.*, Adj.

2e. *Division militaire.*

2e. *Givet et Charlemont.*	Monleau (O ✱). *Gén. de brigade*, Com. Lacombe. *Cap.* Maré. *Lieu.* Lachenay, *id.* } Adj.
4e. *Philippeville.*	Duvehois ✱, *Chef d'Escad.*, Com. Henry, *Lieut.* Adj.
4e. *Mézieres.*	Traulé, *Ch. de B.*, Com. Damervalle, *Lieut.* Adj.
4e. *Verdun.*	Courcelles ✱, *Col.*, Commandant. Flory, *Capit.* Mauginet, *Lieu.* } Adj.
4e. *Rocroy* .	Swanton. *Ch. de B.*, C.
4e. *C. de Sedan*	L'Herminé, *Ch. de B.* G.
4e *Montmédy*	Senault. *Ch. de B.*, Com.
Bouillon . .	Choucler, *Capit.*, Ajd

3e. *Division militaire.*

1er *Metz* . .	Duteil (C. ✱), *Gén. de divis.*, Command. Rameaux, *Cap.* Charton, *id.* Ruffin, *Lieut.* Carabi, *id.* Jungman. *id.* } Adj.
1er *Luxembourg.* . .	Vimeux (C. ✱), *Gén. de divis.*. Command. Macquin, *Cap.* Druelle, *Lieut.* Heraud. *id.* } Adj.
3e *Thionville*	Bonnet Breuil ✱, *Col.*, Commandant. Griman, *Cap.* Schwetzer, *L.* } Adj.
4e *Longwy* .	Lavelaine, *Chef d'Escadron*, Command. Bigot, *Capit.*, Adj.
3e *Sarre-Louis.* . .	Taubin ✱. *Col.*, Com. Gaillot, *Capil.*, Adj.

Messieurs,

4e *Bitche.* .	Neuhoss Maison-Neuve (O. ✱), *Gén. de division*, Comm. Haas. *Cap.*, Adj.

4e. *Division militaire.*

Toul.	Molleret, *Chef de Bat.*, Adjudant.
4e *Phalsbourg* . . .	Moulin, *Chef de Bat.*, Commandant.
Marsal . . .	Bellery, *Capit.*, Adj.

5e. *Division militaire.*

1er *Strasbourg.* . .	Leclaire (C. ✱), *Gén. de divis.*, Com. Chapuis. *Cap.* Massé. *id.* Gardier. *Lieut.* Cressent. *id.* } Adj.
4e *Citadelle de Strasbourg* .	Martres, *Chef de Bat.*, Commandant. Machine ✱. *Cap.*, Adj.
3e *Kehl.* . .	Sudrié, *Chef de Bat.*, Commandant. Routaud. *Cap.*, Adj.
2e *Landau.*	Jordy (O. ✱), *Gén. de brigade*, Com. Gross, *Cap.* Molique, *Lieut.* } Adj.
3e *Neuf-Brissack.*	Klingler. *Adjud.-Com.*, Commandant. André, *Cap.*, Adjud.
3e *Huningue.*	Chancel ✱. *Col.*, Com. Moritz, *Capit.*, Adj.
Wissembourg. . .	Benoist. *Capitaine*, Adjudant.
4e *Lauterbourg.* .	Rossanges *Chef de Bat.*, Command.
Fort-Vaub.	Bernard, *Cap.*, Adj.
Haguenau .	Dufour, *Cap.*, Adj.
4e *Schelestat.*	Pejeau. *Ch. de B.*, Com. Lefaivre, *Cap.*, Adj.
4e *Belfort*,	Legrand, *Chef de Bat.*, Command. Yeard. *Cap.*, Adj.
Lichtemberg.	Plaideau. *Cap.*, Adj.
La P. Pierre.	Baumgarten, *Cap.*, Adj.
F. Mortier.	Poulet. *Lieut.*, Adjud.
Landscroon.	Marchais, *Cap.*, Adj.

Messieurs,

	(C. ✻), Gén. Command.
	Adj.
	Cap.
	Capitaine,
	Lieutenant. Adjudant.
	Chef de Bat. Commandant.
	Division militaire.
	Bragard, Col., Comm.
	Férus, Cap. } Adj.
	Joubert (C. ✻) Lieuten. } Adj.
	Billot, id.
	Constantini (O. ✻), Gén. de brig., Com.
	Dulin, Cap., Adj.
	Garnier, Chef de Bat., Commandant.
	Bidot, Lieut., Adj.
	Vincent de Lormet, Chef de Bat., Com.
	Cathala, Capit., Adj.
	Massot, Capit., Adj.
ian.	Duclaux, Capit., Adj.
	Morand Dupuch (O. ✻), Gén. de brig., Com.
neve.	Boudon, Cap., Leclerc, Lieut. } Adj.
	Dreux, Cap., Adj.
Bernard.	Girardot, Cap., Adj.
t Cenis.	Lecamus, Cap., Adj.
l'Ecluse.	Raffit, Capitaine,
(en Valais).	Adjudant.

8e. Division militaire.

1re Toulon.	Micas (C. ✻), Gén. de divis., Com.
	Dandurand, Capitaine, Lauzeral, Lieut. Lacroix, id. } Adj.
	Thonin, Chef d'Esc., Commandant.
4e Fort Lamalgue.	Machemin, Lieut., Adj.
Sisteron.	
G. Tour	Fremau, Lieutenant, Adjudant.
Toulon Seyne Vince	Glassier, Lieutenant, Adjudant.
2e Marseille.	Dejean (C. ✻), Gén. de brigade, Com.
	Beaulieu, Cap., Blanchard, L. } Adj.
4e Fort S.-Nicolas.	Roy, Major, Commandant
Fort N.-D. de Marseille.	Cesari, Lieutenant, Adjudant.
Fort S. Jean de Marseille.	Fons, Lieutenant, Adjudant.
3e Antibes.	Cuneo d'Ornano ✻, Col., Commandant.
	Arnoult, Lieut., Adj.
F. d'Antibes.	Chapel, Lieut., Adj.
Avignon.	Cordier, Cap., Adj.
2e Nice.	Eberle (C. ✻), Gén. de brig., Com.
	Bellegarde, Cap., Adj.
4e Villefranche.	Piaueily, Chef de Bat., Commandant.
4e Monaco.	Navet, Chef de Bat., Commandant.
4e Isles Ste-Marguerite.	Maré, Chef de Bat., Commandant.
	[illegible], Lieut., Adj.
3e Isles d'Hieres.	Lagardère, Colonel, Commandant.
	Faure, Lieut., Simmermann, id } Adj.
Entrevaux.	Lempreur, Cap., Adj.
Fort Montalban.	Saint-Fuscien, Lieut., Adjudant.
Chât. d'If.	Ginicis, Lieut., Adj.
Chât. de S.-Tropez.	Dubouchet, Capitaine, Adjudant.
Colmar.	Chapellat, Lieut., Adj.

9e. Division militaire.

4e Cette.	Chevannes, Chef de Bat., Command.
4e Montpellier.	Marechal, Chef de B., Commandant.
Aiguemortes.	Belgran, Capit., Adj.
Agde et Fort Brescou.	Guilbert, Capitaine, Adjudant.
Fort Peccais.	Lafage, Cap., Adj.

10e. *Division militaire.*

Messieurs,

2e *Perpignan.*	Lebley (O. ✱), *Gén. de brig.*, Com. Thorent, *Cap.* Solatges, *L.* Adj.
3e *M. Louis.*	Resnier, *Col.*, Comm.
4e *Citad. de Perpignan.*	Vienné. *Colonel*, Commandant.
4e *Collioure.*	Allegre. *Ch. de B.*, Com.
Port Vendre.	Jacquinet, *Cap.*, Adj.
Villefranche.	Gazard, *Cap.*, Adj.
Fort des Bains.	Et. Deguercy, *Capit.*, Adjudant.
4e *Bellegarde.*	Lavillette. *Chef d'Esc.*, Commandant.
Prast de Mollo.	Seignan Saint-Martin, *Cap.*, Adj.
4e *Chât. de Lourdes et Bareges.*	Carrière, *Chef de Bat.*, Commandant.

11e. *Division militaire.*

2e *Bayonne.*	Sol Beauclair (O. ✱), *Gén. de brig.*, Com. Sciard, *Cap*, Lescure, *Lieut.* Adj.
4e *Citad. de Bayonne.*	Rousseau ✱, *Chef de Bat.*, Commandant.
Ch. de Dax.	Troussard, *Cap.*, Adj.
4e *Blaye.*	La Regnère, *Chef de Bat.*, Commandant. Lafitte, *Capit.*, Adj.
4e *Navarreins.*	Dalen ✱, *Colonel.* Commandant.
4e *S.-Jean-Pied-de-Port.*	Lecorps, *Chef de Bat.*, Commandant. Leclerc, *Lieut.*, Adj.
Fort Socoa.	Leblais, *Cap.*, Adj.

12e. *Division militaire.*

3e *La Rochelle.*	Duplouy ✱, *Col.*, Com. S. Deguercy, *Cap.*, Adj.
Ft. Chaput.	Simonet, *Lieut.*, Adj.
3e *Isle de Rhé.*	Dubreton ✱, *Adjudant Gén.*, Com. Vesco, *Lieut.*, Adj.
3e *Isle d'Oleron.*	Guynet ✱, *Col.*, Com. Parent, *Lieut.*, Adj.
4e *Rochefort.*	Probst, *Col.*, Com. Vincent, *Cap.*, Adj.

Messieurs,

Noirmoutiers.	Legall Dutertre, *Cap.*; Adjudant.
4e *Isl. d'Aix.*	Pauchet, *Chef d'Esc.*, Commandant.
Nantes-Chd.	Grizel, *Cap.*, Adj.
4e *Isle Dieu.*	Demoly, *Chef d'Esc.*, Command.

13e. *Division militaire.*

1re *Brest.*	Guyot-Durepaire (C. ✱) *Gén. de div.*, Com. Lamarque, *Cap.* Potel, *Lieut.*, Berthelot, *id.*, Adj.
2e *Belle-Isle en mer.*	Rouland (O. ✱), *Gén. de brig.*, Com. Olivier, *Cap.*, Vernier, *Lieut.*, Adj.
3e *Pt. Malo.*	Siguy ✱, *Col.*, Com. Audouin, *Cap.*, Maillet, *Lieut.*, Adj.
4e *Pointe de Quiberon.*	Bellet, *Chef de Bat.*, Commandant.
4e *L'Orient.*	Laraitrie ✱, *Colonel*, Commandant. Fabe, *Capit.*, Adj.
4e *Port Louis*	Amiot, *Chef de Bat.*, Commandant. Demance, *Lieut.*, Adj.
Ft. Ch. Neuf.	Leconte, *Cap.*, Adj.
Ch. du Taureau.	Rousseau, *Capitaine*, Adjudant.
Dinan.	Menager, *Cap.*, Adj.
Les 7 Isles.	Buhot, *Cap.*, Adj.
4e *Isle de Groix.*	Legrand, *Chef de Bat.*, Commandant.
Isle de Brèhat.	Goujon-Grondel, *Chef de Bat.*, Com.
4e *Concarneau.*	Quesnel, *Chef de Bat.*, Commandant.
Isle d'Ouess.	Decaus, *Cap.*, Adj.
Isle de Sein.	De Paillard de Hardivilliers, *Cap.*, Ad.
Isle de Bas.	Bernard, *Cap.*, Adj.

14e. *Division militaire.*

2e *Cherbourg*	Bruno ✱, *Gén. de brig.*, Com. Derecourt, *Cap* Patureaux, *L.*, Adj.

Messieurs,

3e *St.-Omer.*	Barbier ✱, *Col.*, Com. Humbert, *Cap.*, Adj.
4e *Montreuil sur Mer.*	Poultier ✱, *Colonel*, Command.
St.-Venant.	Wallard, *Cap.*, Adj.
4e *Béthune.*	Dubois-Dubay, *Chef de Bat.*, Com.
Ardres. . . .	Tardieu, *Lieut.*, Adj.

18e. *Division militaire.*

4e *Auxonne.*	Champneuf, *Chef de Bat.*, Command.

19e. *Division militaire.*

2e *Lyon.* . .	Cochois (O. ✱), *G. de brig.*, Commandant. Brenot, *Cap.*, Adj. Defay, *Lieut.*, Adj.

23e. *Division militaire.*

3e *Bastia.* . .	Pianelli ✱, *Col.*, Com. Inglemann, *Cap.*, Adj. Braggini, *id.*, Adj.
3e *Ajaccio.*	Laforest ✱, *Col.*, Com. Aubert, *Capit.*, Adj.
4e *S. Florent.*	Valentin Moniot, *Chef de Bat.*, Com. Richaud, *Cap.*, Adj.
4e *Calvi.* . .	Ambrosi, *Chef de B.*, Commandant. Depieres, *Lieut.*, Adj.
4e *Bonifacio.* . . .	Court, *Ch. de B.*, Com. Cadot, *Lieut.*, Adj.
Corté.	Arrighi, *Capit.*, Adj.
Cap de Corse.	Crone, *Lieut.*, Adj.
Isle Rousse.	Léoni, *Lieut.*, Adj.
Vivario. . .	Florence, *Lieut.*, Adj.
Bogognano.	Ceccaldi, *Lieut.*, Adj.
Capraja. . .	Caurnaud, *Lieut.*, Adj.

24e. *Division militaire.*

3e *Bruxelles*	Sergent ✱, *Col.*, Com. Thiebault, *Cap.*, Adj.
4e *Citadelle d'Anvers.*	Duran, *Ch. de B.*, Com. Monier, *Lieut.*, Adj.
Tête de Flandre. . . .	Hetier Beaulieu, *Cap.*, Adjudant.
1re *Anvers.* .	Fauconnet, *Général de division*, Com. Torillon, *Cap.*, Adj. Duseuil, *id.*, Adj. Payant, *Lieut.*, Adj.

Messieurs,

4e *Chât. de Gand.* . .	Jolly, *Chef de Bat.*, Command.
4e *Sas-de-Gand.* . .	Bout, *Chef de Bat.*, Commandant.
Lillo. . . .	Taboret, *Lieut.*, Adj.
Citadelle de Tournay.	Musset, *Capitaine*, Adjudant.
4e *L'Ecluse.*	Sollin Latour ✱, *Chef de Bat.*, Com.
4e *Flessing.*	. . . . . .

25e. *Division militaire.*

1er *Wesel.* .	Lemoine, *Général de division*, Command. Gilet, *Capit.*, Adj. Tauron, *id.*, Adj.
2e *Maestricht.* . .	Charbonnier (O. ✱), *Gén. de div.*, Com. Goutefile, *Cap.*, Adj. Amans, *Lieut.*, Adj. Ballan, *id.*, Adj.
2e *Cologne.*	Bizanet (O. ✱), *Gén. de brig.*, Com. Debruille, *Cap.*, Adj. Leclerc, *Lieut.*, Adj.
3e *Juliers.*	Barrère ✱, *Col.*, Com. Blanchon, *Cap.*, Adj.
Gueldres. . .	Legrand, *Cap.*, Adj.
Stephenwert.	Vienne, *Cap.*, Adj.
Dinant. . . .	Guillaume, *Cap.*, Adj.
4e *Venloo.* .	St.-Manvieu, *Ch. d'esc.* Commandant.
Citad. Bonaparte. . .	Balson, *Chef de Bat.*, Commandant. . . . . . *Lieut.*, Adj.
Citad. Napoléon. . . .	Roque, *Chef de Bat.*, Commandant. Brodin, *Lieut.*, Adj.
1re *Mayence.*	Meynier (C. ✱), *Gén. de div.*, Com. Constantin, *Cap.*, Adj. Bleschmitt, *L.*, Adj. Salvetti, *id.*, Adj.
Citadelle de Mayence.	Vallier, *Capitaine*, Adjudant.
4e *Bonn.* . .	Cantobre, *Ch. de Bat.*, Command.
Château de Traerbach.	Fauvel, *Capitaine*, Adjudant.

SECTION III.

Inspecteurs Généraux et Chefs des Corps des différentes armes.

GENDARMERIE IMPERIALE.

Ce corps, faisant le service dans les 117 départemens et dans les 7 arrondissemens maritimes. est, y compris les brigadiers et gendarmes qui en sont extraits pour former la légion d'élite, faisant partie de la Maison militaire de l'Empereur (*voyez* la Maison militaire), composé de 18,173 hommes, dont 733 officiers.

Il se divise en 30 légions départementales, 59 escadrons, 126 compagnies, 400 lieutenances et 2882 brigades; savoir : 1913 à cheval et 969 à pied, de six hommes chaque, à l'exception de 37 à pied dans la 27e. légion, qui sont de dix hommes.

INSPECTION GÉNÉRALE,

Rue du Faubourg S.-Honoré, n. 73.

S. Ex. Mr le Duc de CONEGLIANO (G. A. ✻), Maréchal de l'Empire, *premier Inspecteur général.*

Aides-de-Camp de M. le Maréchal,	M. Moncey jeune ✻, *Chef d'Escadron.* M. Vanoosterom ✻, *Chef d'Escadron.*

Inspecteurs-Généraux, Messieurs,	*Aides-de-Camp*, MM.
Lagrange (G. ✻), *Général de division.*	Baylin ✻, *Chef d'Escad.* Bernard ✻. Galbois, *Lieutenant.*
. . . . *Général de division.*	. . . .
Wirion (C. ✻), *Général de brigade.*	Raclot, *Lieutenant.* . . . .
Le Baron Radet (C. ✻), *Général de brigade chargé de l'organisation de la Gendarm. dans les Etats Romains.*	. . . .

Buquet (O. ✻), *Génér. de brigade, commandant* 4,000 *hommes de gendarmerie, dite gendarmerie de l'armée d'Espagne.*

Lauer (O. ✻), *Général de brigade, commandant la force publique de l'armée d'Espagne.*

Comp. de la Mayenne.
Edon, *Capit.*, à Laval.
Durocher, *Sous-Lieutenant Quartier-Maitre*, à Laval.
Desrues, *Lieut.*, idem.
Lacroix, *id.*, à Chât.-Gontier.
Blasson, *id.*, à Mayenne.

QUATRIÈME LÉGION.

M. Mignotte (O. ✻), *Colonel*, à Rennes.

7^e^. *Escadron.* Messieurs,

Gauthier Guistière ✻, *Chef*, à S.-Brieux.

Comp. des Côtes du Nord.
Hue, *Capit.*, à S.-Brieux.
Potier, *Sous-Lieutenant, Quart.-Mait.*, à S.-Brieux.
Chrétien, *Lieuten.*, idem.
Deaddé, *id.*, à Guingamp.
Beltramby, *id.*, à Dinan.
Quenneville, *id.*, à Loudéac.

Comp. d'Ille et Vilaine.
Gondelin, *Capit.*, à Rennes.
Mignotte ✻, *Lieutenant Quart.-Maitre*, à Rennes.
Ricquart, *Lieut.*, idem.
Martel *id.*, à S.-Servan.
Leroy ✻, *id.*, à Fougères.
Durocher ✻, *id.*, à Vitré.
Darnaud, *id.*, à Redon.

8^e^. *Escadron.* Messieurs,

Gery ✻, *Chef*, à Vannes.

Comp. du Morbihan.
Michelot ✻, *Cap.*, à Vannes.
. . . ., *Sous-Lieut. Quart.-Maitre*, à Vannes.
Gaudron ✻, *Lieut.*, idem.
Dumay, *id.*, à Ploermel.
Bidault, *id.*, à Napoléonville.
Heudebert ✻ *id.*, à Hennebon.

Comp. du Finistere.
Sautinot, *C.*, à Quimper.
Delamarre, *S.-Lieut. Quart.-Maitre*, à Quimper.
Blanchon, *Lieut.*, idem.
. . . . *id.*, à Châteaulin.
Lagrange, *id.*, à Morlaix.
. . . . ., *id.*, à Landerneau.

CINQUIÈME LÉGION.

M. Noireau (O. ✻), *Colonel*, à Angers.

9^e^. *Escadron.* Messieurs,

M. Bourgeois ✻, *Chef*, à Nantes.

Comp. de la Loire Inférieure.
Levieux, *Capit.*, à Nantes.
Duval, *Lieut. Quartier-Maitre*, à Nantes.
Caudel ✻, *Lieut.*, idem.
Maussion ✻, *id.*, à Ancenis.
Drugeon, *id.*, à Machecoul.
Biolay, *id.*, à Châteaubriant.
Prost, *id.*, à Savenay.

Comp. de Maine et Loire.
David-Belleville, *Capit.*, à Angers.
Bonnart, *Sous-Lieut. Quartier-Maitre*, à Angers.
Fidel, *Lieut.*, idem.
Fossard Duthil, *id.*, à Saumur.
Salliet, *id.*, à Beaupréau.
Boullet (O. ✻), *id.*, à Segré.

10^e^. *Escadron.* Messieurs,

Billy ✻, *Chef*, à Napoléon.

Comp. de la Vendée.
Rosier ✻, *Capitaine*, à Napoléon.
Vollant, *Sous-Lieut. Quartier-Maitre*, à Napoléon.
Sauquet, *Lieut.*, idem.
Touzay ✻, *id.*, aux Sables.
Routiaux, *id.*, aux Herbiers.
Joubert, *id.*, à Fontenay.
Louvart-Pont-Levoye, *idem*, à Montaigu.

Comp. des Deux Sevres.
Sauzeau, *Capit.*, à Niort.
. . . . ., *Sous-Lieut. Quart.-Maitre*, à Niort.
Goursac, *Lieut.*, idem.
Lenfant, *id.*, à Melle.
Cotheret, *id.*, à Parthenay.
Bondy ✻, *id.*, à Bressuire.

SIXIÈME LÉGION.

M. Bergeron (O. ✻), *Colonel*, à Tours.

11^e^. *Escadron.* Messieurs,

Chaibert ✻, *Chef*, à Blois.

Comp. de Loir et Cher.
Brizard ✻, *Capit.*, à Blois.
Normand, *Sous-Lieutenant Quart.-Mait.*, à Blois.
Richier, *Lieut.*, idem.
Chaton, *id.*, à Vendôme.
Guenin ✻, *id.*, à Romorantin.

Comp.

Depetit-Lacalle, Capitaine,
à Tours.
Dutilleux ✻, Lieut. Quar-
tier-Maître, à Tours.
Amiot, Lieut., à Loches.
Gaultron ✻, id., à ...aurenault
Vasseur, id., à Ch...
Syriez, id., à Chi...

...Escadron. Messieurs,
...ier ✻, Chef, à Poitiers.

...p. ...a ...nne.
Maury, Capit., à Poitiers.
Pernet ✻, Lieut. Quart.-
Maît., à Poitiers.
Brault, Lieut., idem.
Vezien, id., à Chatellerault.
Gauthier, id., à Montmorillon.

...mp. ...de ...dre
Reiset, Cap., à Châteauroux.
Brindeau, Sous-Lieutenant
Quartier-Maître, idem.
Sallé, Lieut., idem.
Robert, id., à Issoudun.
Suzor, id., à Le Blanc.

...PTIÈME LÉGION.

...athys (O. ✻), Colonel, à
...deaux.

...Escadron. Messieurs,
..., Chef, à Saintes.
Delorme ✻, Cap., à Saintes.
Barillier, Sous-Lieutenant
Quart.-Maître, à Saintes.
Demontis, Lieut., idem.
Garraud, id., à la Rochelle.
Lebrun, id., à S.-Jean-d'Angely.
Saulnier ✻, Cap., à Angou-
lême.
...zire, Sous-Lieuten.
Quart.-M., à Angoulême.
...tereau ✻, Lieut., idem.
...rest ✻, id., à Ruffec.
...emandy, id., à Barbezieux.

...dron. Messieurs,
...✻, Chef, à Mont-de-Marsan.
...Cap., à M.-de-M...
...S.-L. Q.-M., ...
..., Lieut., idem.
...d., à S.-Sever.
...d., à Dax.

Comp. de la Gironde.
...Brigant-Geneste, Capitaine, à Bordeaux.
...Puraud, Sous-Lieut. Quar-
tier-Maître, à Bordeaux.
B...equey, Lieut., idem.
B...ertraud, id., à Lareole.
Bo...nniot, id., à Blaye.

HUITIÈME LÉGION.

M. Martin Charly (O. ✻), Colonel, à Périgueux.

15e. Escadron. Messieurs,

Luce ✻, Chef, à Agen.

Comp. de Lot et Garonne.
Cornier, Capitaine, à Agen;
Arbouin, Sous-Lieutenant
Quartier-Maître, à Agen.
Crouzas, Lieutenant, idem.
Loys, idem, à Marmande.
Sauvalle, id., à Villeneuve.

Comp. de la Dordogne.
Thomassin ✻, Cap., à Périgueux.
Dussolier, Lieutenant Q.-
Maître, à Périgueux.
Plazanet ✻, Lieut., idem.
Leymarie, id., à Nontron.
Lesterpt, id., à Bergerac.

16e. Escadron. Messieurs,

Rivaud ✻, Chef, à Limoges.

Comp. de la Haute-Vienne.
Debourdeau ✻, Cap., à Li-
moges.
. . . . . . Sous-Lieutenant
Quart.-Maître, à Limoges;
Nicot, Lieut., idem.
Lesterpt, idem, à Bellac.

Comp. de la Correze
Combret, Capit., à Tulle.
Delisle, Sous-Lieut. Quart.
Maître, à Tulle.
Dupont, Lieutenant, id.
Bouchet-Dupuis, id., à Ussel.

NEUVIÈME LÉGION.

M. Lassaux ✻, Colonel, à Toulouse.

17e. Escadron. Messieurs,

Regnard ✻, Chef, à Auch.

Comp. du Gers
Eyrich ✻, Capit., à Auch.
. . . . . . Sous-Lieut. Quart.
Maître, à Auch.
Biane, Lieutenant, id.
Chevreuil, id., à Condom.
. . . . , id., à Mirande.

Comp. de la Haute-Garonne.	Descrimes Girié, *Capit.*, à Toulouse.
	Vallés, *Sous-Lieut. Quart. Maitre*, à Toulouse.
	Sempé, *Lieutenant*, id.
	Deprat, *idem*, à Saint-Gaudens.

Comp. de Tarn et Garonne.	Gay ❋, *Cap.*, à Montauban.
	Russaith, *S.-L.-Q.-M.*, id.
	Pajol, *Lieut.*, id.
	Labat, *id.*, à Castel-Sarrazin.

18e. *Escadron.* Messieurs, Seignan-Serre ❋, *Chef.*, à Tarbes.

Comp. des Hautes Pyrén.	Salorgne, *Cap.*, à Tarbes.
	. . . , *Sous-Lieutenant Quart.-Maitre*, à Tarbes.
	Capderot, *Lieutenant*, id.
	Bessodes, *idem*, à Bagnères.

Comp. des Basses Pyrén.	Maluquer ❋, *Capit.*, à Pau.
	. . . . . *Sous-Lieuten. Quartier-Maitre*, à Pau.
	Castelnau, *Lieutenant*, id.
	Mendiry ❋, *id.*, à Mauleon.
	Detchegaray, *id.*, à Bayonne.

DIXIÈME LÉGION.

M. Florainville ❋, *Colonel*, à Carcassonne.

19e. *Escadron.* Messieurs, Vaillant ❋, *Chef*, à Alby.

Comp. du Tarn.	Lenoir, *Capit.*, à Alby.
	Abeilhon, *Sous-Lieutenant Quartier-Maitre*, à Alby.
	Costecaude, *Lieut.*, id.
	Bonet, *idem*, à Castres.
	Armengaud, *id.*, à Lavaur.

Comp. de l'Ariège.	Delort, *Capit.*, à Foix.
	. . . . , *Lieutenant Quart. Maitre*, à Foix.
	Belhomme, *Lieutenant*, id.
	Villes, *idem*, à Pamiers.
	Dubois, *id.* à S. Girons.

20e. *Escadron.* Messieurs, Burette, *Chef*, à Perpignan.

Comp. des Pyrén. Orient.	Jabouille ❋, *Cap.*, à Perpignan.
	Solleret, *Sous-Lieut. Quart. Maitre*, à Perpignan.
	Deveras, *Lieutenant*, id.
	Clairfont, *id.*, à Prades.
	Lagardelle, *id.*, à Céret.

Comp. de l'Aude.	Besençon ❋, *Cap.*, à Carcassonne.
	Leclerc, *Lieut. Q.-M.*, id.
	Rivenq, *Lieutenant*, id.
	Delhom, *id.*, à Narbonne.
	Delabadie Gausis, *id.*, à Limoux.

ONZIÈME LÉGION.

M. Le Baron Lacour (C. ❋), *Col.* à Rhodez.

21e. *Escadron.* Messieurs, Violette ❋, *Chef*, à Aurillac.

Comp. du Cantal.	Danvers, *Cap.*, à Aurillac.
	Payart, *S.-L. Q.-M.*, id.
	Fayet, *Lieutenant*, id.
	Grenier, *id.*, à S. Flour.
	. . . . , *id.*, à Mauriac.

Comp. de la Lozère.	Duhem ❋, *Cap.*, à Mende.
	Martin, *S.-L. Q.-M.*, id.
	Ferrand, *Lieutenant*, id.
	Joucerand ❋, *id.*, à S. Chely.
	Sauvage, *id.*, à Florac.

22e. *Escadron.* Messieurs, Beteille ❋, *Chef*, à Cahors.

Comp. du Lot.	Decrès, *Capit.*, à Cahors.
	Combes, *Sous-Lieut. Quart. Maitre*, à Cahors.
	Desplas, *Lieutenant*, id.
	Diché, *id.*, à Gourdon.

Comp. de l'Aveyron.	Jaubert, *Cap.*, à Rhodez.
	Queulhe, *Lieut. Quartier-Maitre*, à Rhodez.
	Druihe, *Lieutenant*, id.
	Legras, *idem*, à Milhau.
	Manié, *id.*, à Espalion.
	Bonnet-Beaufrand (O. ❋), *id.*, à Villefranche.

DOUZIÈME LÉGION.

M. Blanchart (O. ❋), *Colonel*, à Lyon.

23e. *Escadron.* Messieurs, Fontaine-Moreau ❋, *Chef*, à Clermont.

Comp. du Puy-de Dôme.	Siaud, *Capit.*, à Clermont.
	Puray, *S.-L. Q.-M.*, id.
	Faye ❋, *Lieutenant*, idem.
	Levé, *id.*, à Issoire.
	Baubard-Lagruerie, *id.*, à Riom.
	Dubuisson, *id.*, à Thiers.

QUINZIÈME LÉGION.

M. Delafons (O. ✻), *Colonel*, à Arras.

29°. *Escadron*, Messieurs,

Jouvancourt ✻, *Chef*, à Lille.

Comp. du Nord.
Petit ✻, *Capit.*, à Lille.
Vivier, *Sous-Lieut. Quart.-Maître*, à Lille.
Gerin, *Lieutenant*, id.
Dupeuty, *id.*, à Avesnes.
Lassé, *id.*, à Douay.
Bourdon, *id.*, à Cassel.

Comp. du Pas-de Calais.
Linas ✻, *Capit.*, à Arras.
Dupain, *Lieut. Quartier-Maître*, à Arras.
. . . . ., *Lieutenant*, id.
Picolet, *id.*, à St.-Omer.
Hacôt ✻, *id.*, à Boulogne.

30e. *Escadron*, Messieurs,

D'Halmont ✻, *Chef*, à Amiens.

Comp. de la Somme.
Routier-Bullemont ✻, *Cap.*, à Amiens.
Demarbaix, *Sous-Lieut. Quart. Maître*, à Amiens.
Pinel ✻, *Lieutenant*, id.
Roussel ✻, *id.*, à Abbeville.
Dupetit ✻, *id.*, à Péronne.
Bourdin, *id.*, à Montdidier.

Comp. de l'Aisne.
Payot, *Capitaine*, à Laon.
. . . , *Sous-Lieut. Quart.-Maître*, à Laon.
Richard, *Lieut.*, id.
Lefeuvre, *id.*, à S.-Quentin.
Capitain, *id.*, à Soissons.
Guilliot, *id.*, à Chât.-Thierry.

SEIZIÈME LÉGION.

M. Huché ✻, à Bruxelles.

31e. *Escadron*. Messieurs,

Crainchon ✻, *Chef*, à Gand.

Comp. de l'Escaut.
Fabre, *Capit.*, à Gand.
Bacquart, *Sous-Lieutenant Quart.-Maître*, à Gand.
L'Enfant, *Lieut.*, id.
Ledanois, *id.*, à Audenarde.
Dénisse, *id.*, à Alost.
Liévermans, *id.*, à Ecloo.

Comp. de la Lys.
Jourdan ✻, *Cap.*, à Bruges.
Pain, *Sous-Lieut. Quart.-Maître*, à Bruges.
Euchène ✻, *Lieut.*, à Bruges.
Lebugle, *id.*, à Ypres.
Beaucourt ✻, *id.*, à Courtray.

32e. *Escadron*. Messieurs,

Pierre Valhausen ✻, *Chef*, à Mons.

Comp. de Jemmape.
Garnier, *Capit.*, à Mons.
Beuret, *Sous-Lieutenant. Quartier-Maître*, à Mons.
Mittre, *Lieutenant*, id.
Marcy, *id.*, à Tournay.
Latteur, *id.*, à Charleroy.

Comp. de la Dyle.
Blanchelaine ✻ *C.* à Bruxelles.
Deroubaix, *Sous-Lieutenant Q.-Maître*, à Bruxelles.
Dupont, *Lieutenant*, id.
Bouthor, *id.*, à Wavre.
Valiance ✻, *id.*, à Nivelles.
Coomans, *id.*, à Louvain.

DIX-SEPTIÈME LÉGION.

M. Meaupoint (O. ✻), *Colonel*, à Liège.

33e. *Escadron*. Messieurs,

Boussart ✻, *Chef*, à Anvers.

Comp. des 2 Nethes.
Bouchard, *Capit.*, à Anvers.
Dautremont, *Sous-Lieuten.-Quart.-Maître*, à Anvers.
Frapition ✻, *Lieutenant*, id.
Merghelynck, *id.*, à Malines.
Dugue-D'Assé, *idem*, à Turnhout.

Comp. de la Meuse-Infer.
Caussin, *Cap.*, à Maëstricht.
Manneville, *S.-Lieut. Quart. Maître*, à Maestricht.
Gerard, *Lieutenant*, id.
Gombervaux, *id.*, à Ruremonde.
Thuillier, *id.*, à Hasselt.

34e. *Escadron*. Messieurs,

Germain ✻, *Chef*, à Namur.

Comp. de Sambre et Meuse.
Marotte, *Capit.*, à Namur.
. . . . , *Sous-Lieut. Quart. Maître*, à Namur.
Hamel, *Lieutenant*, id.
Deglain, *id.*, à Dinant.
Beteud, *id.*, à Marche.

Comp. du Doubs.
- Ledoux ✻, *Capitaine*, à Besançon.
- Lemaître, *Lieut. Quartier-Maître*, à Besançon.
- Carrelet, *Lieutenant*, idem.
- Doré Brouville ✻, *id.*, à Pontarlier.
- Guillin, *id.*, à S. Hipolyte.

40e. *Escadron.* Messieurs, Gautier S. Marc ✻, *Chef*, à Lons-le-Saulnier.

Comp. du Jura.
- Dumaret-Lavalette, *Capit.*, à Lons-le-Saulnier.
- Miroy, *Sous-Lieut. Quart.-Maître*, à Lons-le-Saulnier.
- Comoy ✻, *Lieuten.*, idem.
- Berly, *id.*, à S. Claude.
- Foyot, *id.*, à Dôle.

Comp. du Léman.
- Bloume, *Cap.*, à Genève.
- Mathey, *Sous-Lieut. Quart. Maître*, à Genève.
- Stiévenard, *Lieutenant*, id.
- Tourzel, *id.*, à Bonneville.

VINGT-UNIÈME LÉGION.

M. Bourdon (O. ✻), *Colonel*, à Dijon.

41e. *Escadron.* Messieurs, Moncey ✻, *Chef*, à Chaumont.

Comp. de la Haute-Marne.
- Charoier, *Cap.* à Chaumont.
- Aubert, *Sous-Lieut. Quart. Maître*, à Chaumont.
- Guénard, *Lieutenant*, id.
- Cousin, *id.*, à Vassy.
- . . . ., *id.*, à Langres.

Comp. de la Côte-d'Or.
- Marinet, *Capit.*, à Dijon.
- Charles ✻, *Sous-Lieutenant Quartier Maître*, à Dijon.
- Debresse, *Lieut*, id.
- Lefebvre, *id.*, à Beaune.
- Verdin, *id.*, à Châtillon.

42e. *Escadron.* Messieurs, Bertrand ✻, *Chef*, à Mâcon.

Comp. de Saône et Loire.
- Tugnot, *Capit.*, à Mâcon.
- Bouillet, *Sous-Lieut. Quart. Maître*, à Mâcon.
- Donzel, *Lieutenant*, idem.
- Gérard, *id.*, à Chalons.
- Rachet, *id.*, à Autun.

Comp. de l'Ain.
- Brisson ✻, *Cap.*, à Bourg.
- Arnaud, *Sous-Lieut. Quart.-Maître*, à Bourg.
- Daubarede, *Lieut.*, id.
- Pistre, *id.*, à Belley.
- Olivier ✻, *id.*, à Trévoux.

VINGT-DEUXIÈME LÉGION.

M. Recco (O. ✻), *Colonel*, à Grenoble.

43e. *Escadron.* Messieurs, . . . , *Chef*, à Chambéry.

Comp. du Mont-Blanc.
- Lemarechal, *Cap.* à Chambery
- . . . ., *Sous-Lieut. Quartier-Maître*, à Chambery.
- Mariani, *Lieutenant*, id.
- Berneton, *id.*, à Annecy.
- Voisse, *id.*, à Saint-Jean-de-Maurienne.

Comp. de l'Isère.
- Caux, *Capit.*, à Grenoble.
- . . . ., *Sous-Lieut. Quart.-Maître*, à Grenoble.
- Greppo, *Lieutenant*, id.
- Boissieu, *id.*, à S. Marcellin.
- Perrussel, *id.*, à Vienne.

44e. *Escadron.* Messieurs, Talin ✻, *Chef*, à Valence.

Comp. de la Drôme.
- Rapin, *Capit.*, à Valence.
- Millet, *Sous-Lieut. Quart.-Maître*, à Valence.
- Chabrier, *Lieutenant*, id.
- Terrin-Lamotte, *id.*, à Montélimart.
- Prelot, *id.*, à Dye.

Comp. de l'Ardèche.
- Gallet, *Capit.*, à Privas.
- Giret ✻, *Sous-Lieut. Quart.-Maître*, à Privas.
- Montet, *Lieutenant*, id.
- Blachere, *id.*, à Tournon.
- Ponsignon ✻, *id.*, à Aubenas.
- Petit, *id.*, à l'Argentière.

VINGT-TROISIÈME LÉGION.

M. Saunier ✻, *Colonel*, à Draguignan.

Comp. du Mont-Tonn.
- Derousse, *Cap.*, à Mayence.
- Henon. *Sous-Lieut. Quart.-Maître*, à Mayence.
- Duplessis, *Lieutenant*, id.
- Ducret, *idem*, à Deux-Ponts.
- Dyon, *id.*, à Spire.
- Dontor ✻, *id.*, à Kaiserslautern

VINGT-SIXIÈME LÉGION.

M. Crozat ✻, *Colonel*, à Bastia.

51ᵉ. *Escadron, faisant le service dans le département du Golo.*

Messieurs,

Bessières, *Chef*, à Bastia.

1ere. *Comp.*
- Borboni, *Capit.*, à Bastia.
- Beuchey, *Sous-Lieut. Quartier-Maître*, à Bastia.
- Serra, *Lieut.*, idem.
- Moreau, *id.*, à S.-Florent.

2e. *Comp.*
- Costa, *Capit.*, à Corté.
- Debonne, *Lieut.*, idem.
- Peraldi, *id.*, à Calvi.
- Emili (J.-A.), *id.*, à Laporta.
- Blancard, *idem*, à Cervione.

52ᵉ. *Escadron, faisant le service dans le dép. de Liumone.* MM.,

Cossino ✻, *Ch.*, à Ajaccio.

1ere. *Comp.*
- Maclere, *Cap.*, à Ajaccio.
- Cristiani, *Sous-Lieut. Quartier-Maître*, à Ajaccio.
- Fradin, *Lieut.*, idem.
- Rossi, *idem*, à Bogognano.
- Casabianca, *id.*, à Vico.

2e. *Comp.*
- Soubiran-Lamaguère, *Cap.*, à Sartene.
- Ducelier, *Lieut.*, idem.
- Saliceti, *id.*, à Talliano.

VINGT-SEPTIÈME LÉGION.

M. Jameron ✻, *Colonel*, à Turin.

53ᵉ. *Escadron.* Messieurs,

. . . ., *Chef*, à Coni.

Comp. de la Stura.
- Chanaud, *Capit.*, à Coni.
- Thiery, *Sous-Lieut. Quart.-Maître*, à Coni.
- Arnette, *Lieut.*, idem.
- Amiot, *id.*, à Saluces.
- Sola, *id.*, à Mondovi.
- Francon, *id.*, à Alba.

Comp. du Pô.
- Rigade, *Capit.*, à Turin.
- Rouaud, *Sous-Lieut. Quartier-Maître*, à Turin.
- . . . ., *Lieut.*, idem.
- . . . ., *id.*, à Pignerol.
- Martin, *id.*, à Suze.

54ᵉ. *Escadron.* Messieurs,

. . . . ., *Chef*, à Ivrée.

Comp. de la Doire.
- Hossard, *Capit.*, à Ivrée.
- Sala, *Sous-Lieut. Quartier-Maître*, à Ivrée.
- Colli, *Lieut.*, idem.
- Deserveta, *id.*, à Aoste.
- Serre, *id.*, à Chivasso.

Comp. de la Sésia.
- Brouzet, *Cap.*, à Verceil.
- Courtier, *Sous-Lieut. Quart.-Maître*, à Verceil.
- Allain, *Lieut.*, idem.
- Beccaria, *id.*, à Biella.

VINGT-HUITIÈME LÉGION.

M. Thouvenot ✻, *Col.*, à Gènes.

55ᵉ. *Escadron.* Messieurs,

Auger ✻, *Chef*, à Gènes.

Comp. de Genes.
- Montfleury, *Cap.*, à Gènes.
- Patouillet, *Sous-Lieut. Quartier-Maître*, à Genes.
- Niderlinder, *Lieut.*, idem.
- . . . ., *id.*, à Novi.
- Blanc, *id.*, à Voghera.
- Celle, *id.*, à Bobbio.

Comp. des Apennins.
- Paris, *Capit.*, à Chiavari.
- . . . . . . *Sous-Lieuten. Q.-Maître*, à Chiavari.
- Ginochio, *Lieut.*, idem.
- Bernardi, *id.*, à Sarzane.
- Costamagna, *id.*, à Vareze.
- Vincenot, *id.*, à Pontremoli.

CORPS IMPÉRIAL DE L'ARTILLERIE.

L'Etat-Major et les Troupes du Corps Impérial de l'Artillerie se composent de

Etat-Major. .	1	Premier Inspecteur-Gén., Grand Officier de l'Empire
	11	Généraux de division, Inspecteurs-généraux.
	16	Généraux de brigade, dont six Inspecteurs-généraux et neuf Commandans d'Ecole.
	46	Colonels-Directeurs.
	51	Chefs de Bataillon, Sous-Directeurs.
	272	Capitaines en 2^{e}., détachés des régimens d'artillerie.
	30	Capitaines en résidence fixe et à vie.
	10	Lieutenans, *idem.*
Troupes. . . .	8	Régimens d'artillerie à pied.
	6	Régimens d'Artillerie à Cheval.
	2	Bataillons de Pontoniers.
	16	Compagnies d'Ouvriers d'Artillerie.
	4	Compagnies d'Armuriers.
	26	Bataillons du Train d'Artillerie.
	114	Compagnies de Canonniers Gardes-Côtes.
	28	Compagnies de Canonniers sédentaires.
	18	Compagnies de Canonniers Vétérans.

Il est en outre entretenu dans les divers établissemens d'Artillerie et aux Parcs des armées, le nombre de Professeurs, Répétiteurs, Maîtres de dessin, Gardes généraux, principaux et ordinaires, Conducteurs, Artificiers, Contrôleurs, Réviseurs, Ouvriers vétérans, etc., qu'exige le service du matériel de cette arme.

ÉTAT MAJOR.

S. Ex. M. le Comte SONGIS (G. A. ❄), Grand Officier de l'Empire, *premier Inspecteur général.*

INSPECTEURS GÉNÉRAUX.

Généraux de division, Messieurs,

Le Baron d'Eblé (G. ❄), *Ministre de la Guerre en Westphalie.*

Lacombe-St.-Michel. (G ❄).

Le Comte Sorbier (G. ❄).

Le Comte Andréossy (G. ❄).

Dulauloy (G. ❄).

Le Comte Law de Lauriston (G. ❄), *Aide-de-camp de l'Empereur.*

Le Comte Gassendi (C. ❄), *Conseiller d'Etat, Chef de la div. d'artillerie au Ministère de la Guerre.*

Le Baron de Seroux (G. ❄).

Le C^{te} de Lariboissière (G. ❄), *Col. de l'art. de la Garde Imp.*

Le Baron de Careil (C. ❄)

Le Baron Hanicque (C. ❄).

Le Baron Saint Laurent (C. ❄).

Le Baron Perneti (G. ❄).

Le Baron de Senarmont (C. ❄).

Chefs de Bataillon Sous-Directeurs, Messieurs,

Brouet, à *Paris*.
Fonton aîné ✻, à *la Fere*.
Buzelet ✻, à *Douay*.
Mouchel ✻, à *Valenciennes*.
Berquen ✻, à *Dunkerque*.
Montille ✻, à *Ostende*.
Leroux ✻, à *Flessingue*.
Lenoir, à *Maëstricht*.
Fonton cadet ✻, à *Givet*.
Lalliez ✻, à *Metz*.
Legendre ✻, à *Luxembourg*.
Gilliard, à *Strasbourg*.
Deroche-Cavillac ✻, à *Landau*.
Boutserin ✻, à *Huningue*.
Santonnard ✻, à *Auxonne*.
Beaudouin ✻, à *Grenoble*.
Demay, à *Geneve*.
Ponge ✻, à *Marseille*.
Rouget (O. ✻), à *Antibes*.
Danglemont ✻, à *Cette*.
Trimaille, à *Collioure*.
Dandigné ✻, à *Toulouse*.
Cabrié ✻, à *Bordeaux*.
Claudel ✻, à *l'Isle-de-Rhé*.
Thevenot, à *Port-Louis*.
Ali ✻, à *Saint-Malo*.
Bon-de-Lignien (O. ✻), à *Rennes*.
Chatenet ✻, à *Caen*.
Hulot ✻, à *Dieppe*.
Fournier ✻, à *Calais*.
François ✻, à *Mayence*.
Beaufranchet, *prisonnier de guerre*.
Berthier ✻, à *Alexandrie*.
Monmoulin ✻, à *la Spezzia*.
Barthelemy, à *Genes*.
Bouvier, à *Padoue*.
Beuvelot ✻, à *Orbitello*.
. . . . . . à *Véronne*.
Roquefère ✻, *en Istrie*.
Guardia ✻. à *Spalatro* (*Dalmatie*).
Cachardi ✻. à *Magdebourg*.
Contailloux, à *Venise*.
Chantel ✻. à *Ajaccio*.
Coston, à *Raguse*.
Bertholio ✻. à *Porto-Longone*.
Barbier, à *Corfou*.
Laprade, à *S.-Domingue*.
Ponthodin ✻. à *Pondichéry*.
Deschamps, à *la Guadeloupe*.
Bidouet de Sancé, à *la Martinique*.
Zévort ✻, *prisonnier de guerre*.

Chefs de Bataillon ou d'Escad. employés à la suite des corps, MM.

Mathieu, *détaché dans l'Inde*.
Lebel.
Perraut.
Fresson ✻.
Leroi.
Bisard ✻.
Noël. J. N. A.
Breu.
Schuster ✻.
Gargam ✻.
Zabern ✻.
Peyerimhoff.
Delpire ✻.
Forgeot ✻.
Sautereau.
Poirel.
Baillet.
Ragmey. J. ✻.
Alpy ✻.
Tillier ✻.
Colin. H. ✻.
Capelle.
Boussaroque ✻.

Inspecteurs des Manufactures Impériales d'armes (1), MM.

Colomb ✻, du 6e régim. à pied. . . . . . . à *Saint-Etienne*.
Verpeau ✻. du 7e. régim. à pied. . . . . . . à *Charleville*.
Jacquesson ✻, du 4e rég. à cheval. . . . . . à *Versailles*.
Lucio, du 1er rég. à pied . . . . à *Liege*.
Bouchotte ✻. du 3e rég. a cheval . . . . . . à *Mutzig*.
Cott ✻. du 4e. rég. à pied. . . . . à *Turin*.
Becquet ✻, du 8e. *idem*. . . . . à *Tulle*.
Chapelle ✻, du 6e. *idem*. . . . . à *Maubeuge*.
Marion ✻, du 1er. rég. à cheval. . . . . . . à *Klingenthal*.

Inspecteurs des Forges d'artillerie, Messieurs,

Legriel ✻, du 1er rég. à pied. . . . à *Metz*, forges de la Moselle.
. . . . à *Mézieres*. forges des Ardennes.
. . . . a *Turin*, forges de la 27 division.

---

(1) Ces inspecteurs sont tirés des régimens, et continuent d'en faire partie.

5e Régiment, *dépôt à Besançon*, MM.
Berge (O. ✻), *Colonel.*
Laurent ✻, *Major.*
Farjon ✻,
Raffron ✻, } *Chefs d'Escad.*

6e Régiment, *dépôt à Metz*, MM.
. . . . . , *Colonel.*
Desgras (O. ✻), *Major.*
Sibille ✻,
Marilhac ✻, } *Chefs d'Escad.*

BATAILLONS DE PONTONNIERS.

Dessalles ✻, *Colonel, commandant le premier Bataillon.* Dépôt à Strasbourg.

Chapuis (O. ✻), *command. le deuxième Bataillon.* Dépôt à Veronne.

COMPAGNIES D'OUVRIERS.

Capitaines Commandans.

1er Bourdin.
2e Selvy.
3e Ardouin.
4e Moron.
5e Jacques ✻.
6e Noel ✻.
7e Pignatel.
8e . . . .
9e Siré.
10e Beaumont.
11e Becker ✻.
12e Schneider ✻.
13e Berre.
14e Guénard ✻.
15e Jucqueau ✻.
16e Hesseling ✻.

COMPAGNIES D'ARMURIERS.

1er Jacquin ✻.
2e Vassal.
3e Damotte.
4e Sauvé.

BATAILLONS DU TRAIN D'ARTILLERIE.

	Bataillons principaux.		*Bataillons supplémentaires ou bis.*
1er	Prost, *Capit.-Command* George, *Adjudant-Major.*	1er	Beaudouin-S.-Firmin ✻, *Cap.-C.* Thomas, cadet, *Adjud.-Major.*
2e	Lentz ✻, *Capitaien-Command.* Vigoureux, *Adjudant-Major.*	2e	Piedecocq ✻, *Capit.-Command.* Barbau, *Adjudant-Major.*
3e	Lefebure ✻, *Capit.-Command.* Dufrenois, *Adjudant-Major.*	3e	Guével ✻, *Capitaine-Comm.* Thomas, *Adjudant-Major.*
4e	Thory, *Capit.-Command.* Capelle ✻, *Adjudant-Major.*	4e	Demaidy, *Capitaine-Command.* Melin, *Adjudant-Major.*
5e	Boileau, *Capit.-Command.* Trompette, *Adjudant-Major.*	5e	Chrisnard, *Capitaine-Comm.* Bussières ✻, *Adjudant-Major.*
6e	Lacroix, *Capit.-Commandant.* Fivel, *Adjudant-Major.*	6e	Véjus ✻, *Capitaine-Command.* Sabatier ✻, *Adjudant-Major.*
7e	Mazy, *Capitaine-Command.* Pignieres, *Adjudant-Major.*	7e	Bouteau, *Capitaine-Comm.* Michel, *Adjudant-Major.*
8e	Babouin ✻, *Capit.-Command.* Havard, *Adjudant-Major.*	8e	Alais ✻, *Capitaine-Command.* Latapie, *Adjudant-Major.*
9e	Sauty, *Capit.-Command.* Dumailly, *Adjudant-Major.*	9e	Langlet, *Capitaine-Command.* Berland, *Adjudant-Major.*
10e	Aiesse, *Capitaine-Command.* Pipar, *Adjudant-Major.*	10e	Boisard, *Capitaine-Command.* Siméonis, *Adjudant-Major.*
11e	Delatour, *Capitaine-Command.* Bernel ✻, *Adjudant-Major.*	11e	Decurey, *Capitaine-Comm.* Cherbonnier, *Adjudant-Major.*
12e	Veron, *Capitaine-Command.* Pujos, *Adjudant-Major.*	12e	Arnoult, *Capitaine-Command.* Valette, *Adjudant-Major.,*
13e	. . . ., *Capitaine-Command.* . . . .; *Adjudant-Major.*	13e	Dilly ✻, *Capitaine-Command.* Prost, *Adjudant-Major.*

CORPS IMPÉRIAL DU GÉNIE.

Le corps Impérial du Génie est composé d'un Etat-Major, de deux bataillons de Mineurs, de 5 bataillons de Sapeurs, d'un train à la suite et de Gardes du Génie.

L'Etat-Major est composé de 3 Généraux de Division, dont un premier Inspecteur, de 6 Généraux de Brigade (1), de 41 Colonels directeurs, de 8 Majors sous-directeurs, de 66 Chefs de Bataillon sous-directeurs, de 220 Capitaines, dont les cent premiers sont de première classe, de 40 Lieutenans, et d'un Examinateur du Génie, membre de l'Institut.

ÉTAT-MAJOR.

S. Ex. Mr le Comte **Dejean** (G. A. ✱), *Grand Officier de l'Empire*, premier Inspecteur-Général.

INSPECTEURS GÉNÉRAUX.

Généraux de Division.

M. le Comte Chasseloup de Laubat (C. ✱), *Directeur général du Génie en Italie.*
M. Lery (G. ✱), *Commandant le Génie, en Espagne.*
M. le Comte Bertrand (G. A. ✱), *Aide-de-Camp de l'Empereur.*
M. le Comte Sanson (G. ✱), *Directeur-général du dépôt de la guerre.*
M. le Baron Lasowski (O. ✱), *à l'armée d'Allemagne.*

Généraux de Brigade, Messieurs,

M. le Baron Andréossy (C. ✱), *au comité des fortifications.*
M. Chambarlhiac (C. ✱), *à l'armée d'Allemagne.*
M. le Baron de Maureilhan (O. ✱), *Commandant le Génie, en Dalmatie.*
M. le Baron de Planta (C. ✱), *à l'armée du Nord.*
M. le Baron Cazals (O. ✱), *au comité des fortifications.*
M. Dababie (O. ✱).
M. le Baron Touzard (O. ✱), *à la grande armée.*
M. Somis (O. ✱), *au comité des fortifications.*
M. Rogniat (O. ✱), *à l'armée d'Allemagne.*
M. le Baron Dode de la Brunerie (O. ✱), *à l'armée d'Espagne.*
M. Garbé (O. ✱), *à l'armée d'Espagne.*

---

(1) Ces neuf Officiers généraux font partie de l'Etat-Major général de l'armée.

DIRECTEURS

Chefs de Bataillon, Messie

Malus ✻, à *Paris.*
Vinache ✻, à *l'ar. d'All.*
Michel ✻. à *Nice.*
Allent ✻, à *Paris.*
Boissonnet (O. ✻), direc. du casernem. de la gard Impériale.
Godard ✻, à *Larochelle.*
Lapisse, fils ✻, à *Mayence.*
Bodson aîné ✻, à *Maëstricht.*
Fortin ✻, *à la Guadeloupe*
Maurin, à *Florence.*
Bron, à *St.-Domingue.*
Richaud ✻, à *Ostende.*
Pâris ✻, à *l'arm. d'Esp.*
Marescot-Lanoue ✻, *en congé.*
Guardia, à *l'arm. d'All.*
Javain, à *Wesel.*
Baraillon jeune ✻, *en congé.*
Prost aîné ✻, à *Metz*, Sous-Direct. de l'Ecole d'artillerie et du génie.
Bernard ✻, à *Anvers.*
Valazé (O. ✻), à *l'arm. d'Espagne.*
Huart ✻, à *Strasbourg.*
Baudrand ✻, à *Corfou.*
Campredon (Victor) ✻, à *l'arm. de Naples.*

Pierrard ✻, à *l'arm. d'Al*
Larcher-Chamont (O. ✻), à *l'armée d'Espagne.*
Delphin, à *l'armée de Naples.*
Cazin ✻, à *l'armée d'Espagne.*
Cirez ✻, à *l'arm. d'Allem.*
Goll, à *l'arm. d'Allem.*
Prevost Vernois ✻, à *l'armée d'Allem.*
Lesecq (O. ✻), à *l'armée d'Allemagne.*
Blanc ✻, à *l'ar. d'All.*
Mecusson ✻, *aux Indes Orientales.*
Soleille ✻, *idem.*
Deponthon ✻, en mission.
Feraudy ✻, à *l'armée d'Allem.*
Rolland ✻, à *l'arm. d'I*
Izoard ✻, à *l'arm. d'Esp*
Leclerc, à *l'arm. d'Esp.*
Perriola, à *Mantoue.*
Delaage ✻, *aide-de-camp du général Chasselou*
Boutin, à *l'arm. d'All.*
Girod-Novilars ✻, *armée d'Espagne.*
Couche ✻, à *l'ar. d'Es*
Legentil ✻, à *l'ar. d'Es*

nadre, aîné ✻, à *l'ar.*
Espagne.
ille ✻, *idem.*
aut Fleury ✻, *idem.*
, à *Naples.*
Pde (O. ✻), à *l'ar-*
ée d'Allemagne.
y, *idem.*
t (Ambroise) ✻, à
arm. d'Espagne.
ry, *idem.*
gniol, *idem.*
ot, *Prisonnier.*
stantin ✻, à *l'armée d'Allemagne.*
urnadre jeune, à *l'arm. d'Italie.*
uillier ✻, à *l'ar. d'All.*
aulieu (Eloi) ✻, *id.*
squier ✻, à *l'arm. d'Allemagne.*
uilhier ✻, à *l'armée d'Allemagne.*
aullé, à *l'arm. d'Allem.*
abre ✻, à *Livourne*
odson jeune ✻, à *l'arm. d'Allemagne.*
my, *idem.*
Bouchard, à *l'arm. d'Esp.*
Berlier ✻, à *l'armée d'Espagne.*
Calmet ✻, à *l'arm. d'Esp.*

Capitaines, Messieur

Duparc, à *Alexandrie.*
Silvestre, à *Salins.*
Veilhan, à *Avesnes.*
Bormans, à *Gand.*
Chantavoine, à *Anvers.*
Martin (Antoine) ✻, à *Corfou.*
Depinoy, à *Montmédy.*
Chaigneau jeune ✻, à *Nantes.*
Coutelle, à *Nice.*
Derouet, aîné, à *Versailles.*
Mauroy, à *Ostende.*

Delarche, à *l'arm. d'E.*
Poitevin-Dubousquet, *Perpignan.*
Advenier ✻, à *Paris*
Ducamp, à *Mantoue.*
St.-Leger, à *Boulogne.*
Breistroff, à *Mayence.*
Dumont, à *Anvers.*
Leon ✻, à *Tarente.*
Meschiny, à *Strasborg.*
Bompart, à *l'arm. d'Esp.*
Boyer, *aux iles Sait-Marcouf.*
Harmois, à *Wesel.*

Camus, à *Juliers.*
Bourceret ✻, à *l'ar. d'Al.*
Peyre ✻, à *la Spezzia.*
Prudhomme, à *Bastia.*
Descroix, à *Corté, en Corse*
Berthois, à *Cherbourg.*
Jars, à *Lyon.*
Couchaud ✻, à *l'armée du Nord.*
Caizac, à *la Flèche.*
Boisset, à *Corfou.*
Aubart, à *Anvers.*
Lemaître, à *l'arm. d'All.*
Riverieux, à *Brest.*

Capitaines, Messieurs,

Robinet-Pontagny, à *Rochefort.*
Poitevin-Dubousquet, à *Gaete.*
Papigny, *à Alexandrie.*
Thomassin, *à Besançon.*
Lévèque, *Prisonnier.*
Pedemonte, *à l'ar. d'Es.*
Christin ✻, *à l'arm. d'All.*
Genot, *à l'arm. d'Esp.*
Goussard, *à l'arm. d'All.*
Repecaud, *à Alexandrie.*
Riencourt, *à Paris.*
Teullié, à *Palma Nova.*
Hersart, *à l'arm. d'All.*
Chapus, *en congé.*
Jellé, *en Dalmatie.*
Brusco, *à Gênes.*
Plazanet, *à l'ar. d'Esp.*
Paillard-Dutertre ✻, *à l'armée d'Allemagne.*
Legoarant, *à Lorient.*
Vesian, *à l'île d'Aix.*
Delavigne, *Aide-de-camp du Général Kirgener.*
Risse, *à l'arm. d'Esp.*
Lucotte, *à Budrick.*
Fortin, *à Juliers.*
Saint-Hillier ✻, *à l'arm. d'Italie.*
Parnajon ✻, *à l'armée d'Allemagne.*
Paris, *à l'Ec. de Metz.*
Boulanger, *Prisonnier.*
Soleyrol, *à l'arm. d'Espagne.*
Marion ✻, *à l'arm. d'It*
Huz, *à Alexandrie.*
Soalhat, *à Florence.*
Merlis, *à l'armée d'Espagne.*
Lemut, *Etats de Naples.*
Maublanc, *Prisonnier.*
Dubrault-Lagrange, à *l'armée d'Allemagne.*

Lieutenans, Messieurs,

Cocooncelli, *à l'ar. d'All.*
Regalia, *idem.*
Foucault, *à l'arm. d'Esp.*
Defranc, *idem.*
Chambaud, *id.*
Amillet, *id.*
Montauban, *id.*
Suhard ✻, *à l'armée du Nord.*
Morlet, *à Metz.*
Girard ✻, *à l'arm. d'Esp.*
Cartier, *à l'arm. d'Allemagne.*
Audoy, *à l'ar. d'Esp.*
Maltzen, *idem.*
Leviston, *id.*
Brusco, *à l'arm. d'All.*
Coffinhal, *à l'arm. d'All.*
Alfred de la Ferté Sénectère, *à l'ar. du Nord.*
Bellonnet ✻, *à l'armée d'Allemagne.*
Hudry, *idem.*
Breistroff, *idem.*

ÉCOLE DE L'ARTILLERIE ET DU GÉNIE, ÉTABLIE A METZ.

Par arrêté du 12 vendémiaire an XI, l'école d'artillerie de Châlons a été réunie à Metz à celle du Génie. Cette école se compose d'un Etat-Major et d'un certain nombre d'Instituteurs. Le nombre des Eleves est fixé à cent, dont soixante-dix pour l'Artillerie et trente pour le Génie.

État-major, Messieurs,

Lamogère (O. ✻), *Colonel d'artillerie, Commandant.*
Prost ✻, *Chef de bat. du Génie, Sous-Directeur, Comm. en 2e.*

Français, Paris, Mitiffiot, *Cap. du Génie.*
Moison, Normand, *Capit. d'Artill.*
Sardi, *Capitaine en 1er. au 5e. bat. de Sapeurs.*
Paillhou, *Lieut. d'Artillerie.*
Duraget, *Quartier-Maître-Trésorier.*
Clercx, *Officier de santé.*

Instituteurs, Messieurs,

Dubuat, *Mathématiques et Physique.*
Persy, *Adjoint.*
Boudier, *Dessins et levers.*
Tavernier, *Adjoint.*
Lesage, *Architecture militaire et Construction.*
De Grandvoir, *Equitation.*
Morin, *Adjoint.*
Dantume, *Conservation de la Biblio.*

Bossut ✻, *Membre de l'Institut, Examinateur du Génie.*

Ecoles d'Artillerie, *page* 681.

SAPEURS.

Les cinq bataillons de Sapeurs sont composés chacun d'un Etat-Major et de 9 compagnies. Chaque bataillon est de 612 hommes, sur le pied de paix, et de 1341 sur le pied de guerre.

PREMIER BATAILLON. *Dépôt à Alexandrie.*

Etat-Major,
M. Rousseau ✱, *Chef.*
M. Affre, *Adjudant-Major.*
M. Despierre, *Quartier-Maître.*

Compagnies.	*Capitaines en premier.*	*Capitaines en second.*	*Lieutenans en premier.*	*Lieutenans en second.*
1re.	ary ✱.	Aillaud.	Orfray.	. . . .
2e.	Blay.	Foliot.	Sabatin.	Mignard.
3e.	Dumas.	Pacmor.	Juillet	. . . .
4e.	Chiodo.	Fontaine ✱.	Simonneau.	Decroix.
5e.	Dupau.	Pierrard.	Gaucher.	Watrin.
6e.	Ducolombier ✱.	Bisson	Parisot.	Repecaud.
7e.	Combes.	Dehautecloque ✱	Dupuy.	Desteuque ✱.
8e.	Durand.	Girardin ✱.	Delros.	Ratoin.
9e.	. . . .	Charve ✱.	Bidon ✱.	Gall.

DEUXIÈME BATAILLON. *Dépôt à Metz.*

Etat-Major,
M. Guillaumin (O. ✱), *Major, Chef.*
M. Mermet ✱, *Adjud.-Major.*
M Berlandier, *Quartier-Maître.*

Compagnies.	*Capitaines en premier.*	*Capitaines en second.*	*Lieutenans en premier.*	*Lieutenans en second.*
1re.	Boissy (O. ✱).	Martin (Nic. Ch.)	Guillemain.	Lessard.
2e.	Leroy.	Ker Daniel.	Schmitt.	. . . .
3e.	Laporte ✱.	Marconnié ✱.	Jacquand.	Callot.
4e.	Lefaivre.	Vernon ✱.	Clavet (Alex.)	Robert ✱.
5e.	Collignon.	Paulin (J. Ch.)	Costes.	Bruchon.
6e.	Plazanet (Ch.)	Somvial ✱.	. . . .	Berlandier.
7e.	Lafitte.	Morlaincourt (T.)	. . . .	Sarrebourg.
8e.	Clerget S.-Léger.	Jabouille.	. . . .	Fortin (J. P. A.)
9e.	. . . .	Manent ✱.	Chartron.	Bigourd.

TROISIÈME BATAILLON. *Dépôt à Alexandrie.*

Etat-Major,
M. Clerget ✱, *Chef.*
M. Merdier (J. B.), *Adjudant-Major.*
M. Jolly, *Quartier-Maître.*

COMPAGNIES DU TRAIN DU GÉNIE.

Compagnies.	*Officiers qui les commandent.*	Compagnies.	*Officiers qui les commandent.*
1re.	Lumet, *Lieutenant.*	4e.	Lemanccl, *Capitaine.* Micheau, *Lieutenant.* Ribette, *Sous-Lieutenant.*
2e.	Pourfour, *idem.*	5e.	Hotelard, *Lieutenant.*
3e.	Farregut ✱, *idem.*	6e.	Labrugière, *Lieutenant.*

INFANTERIE.

L'arme de l'Infanterie se compose de 907 régimens d'Infanterie de bataille, et de 27 régimens d'Infanterie légère.

RÉGIMENS D'INFANTERIE DE BATAILLE. *Colonels*, Messieurs,

1 Saint-Martin ✱.
2 Wimpfen.
3 Schobert (C. ✱).
4 Le Baron Boyeldieu (C. ✱).
5 Roussille ✱.
6 Devilliers ✱.
7 Ansseuac (O. ✱).
8 Le Baron Autié (C. ✱).
9 Vautré ✱.
10 Soulier (O. ✱).
11 Le Baron Aubrée ✱.
12 Toulouse.
13 Le Baron Larcilly ✱.
14 Le Baron Henriot (C. ✱).
15 Dein (O. ✱).
16 Gudin ✱.
17 Vasserot ✱.
18 Pelleport (O. ✱).
19 Le Baron Aubry (O. ✱).
20 Cassan (O. ✱).
21 Ducrest ✱.
22 Le Baron Armand (O. ✱).
23 Minal (O. ✱).
24 Jamin (O. ✱).
25 Dunesme (O. ✱).
26 Barrere (O. ✱).
27 Le Baron Menne (O. ✱).
28 Le Baron Toussaint (O. ✱).
29 Billard (O. ✱).
30 Le Baron Joubert ✱.
32 Le Baron Aymard (C. ✱).
33 Le Baron Pouchelon (O. ✱).
34 Le Baron Raymond (O. ✱).
35 Le Baron Breissand (O. ✱).
36 Le Baron Berlier (O. ✱).
37 Le Baron Gautier (O. ✱).
39 Le Baron de Beauchêne ✱.
40 Le Baron Chassereaux (C. ✱).
42 Le Baron Esport de la Tour (O. ✱).
43 Le Baron Beaussin (O. ✱).
44 Le Baron Lafosse (O. ✱).
45 Le Baron Barrié (C. ✱).
46 Le Baron Baudinot (O. ✱).
47 Donnadieu (C. ✱.)
48 Groisne ✱.
50 Frappart (O. ✱).
51 Le Baron de Saint-Pol (O. ✱).
52 Grenier (O. ✱).
53 Johannis ✱.
54 Philippon (C. ✱).
55 Le Baron Schwiter (O. ✱).
56 Gengoult (O. ✱).
57 Le Baron Charriere (C. ✱).
58 Legrand (O. ✱).
59 Coste ✱.
60 Castellan (O. ✱).
61 Le Baron Bouge (O. ✱).
62 Le Baron Bruny (O. ✱).
63 Le Meunier Saint-Clair ✱.
64 Le Baron Peschery (O. ✱).
65 Le Baron Coustard (O. ✱).
66 Bechaud ✱.
67 Petit (O. ✱).
69 Le Baron Fririon (O. ✱).
70 Lavigne ✱.
72 Laïthe (O. ✱).
75 Le Baron Busquet (O. ✱).
76 Le Baron Chemineau (O. ✱).
79 [illegible] ✱.
81 Le Baron Bonté (O. ✱).

image
not
available

CORPS IMPÉRIAL DU GÉNIE.

Le corps Impérial du Génie est composé d'un Etat-Major, de deux bataillons de Mineurs, de 5 bataillons de Sapeurs, d'un train à la suite et de Gardes du Génie.

L'Etat-Major est composé de 3 Généraux de Division, dont un premier Inspecteur, de 6 Généraux de Brigade (1), de 41 Colonels directeurs, de 8 Majors sous-directeurs, de 66 Chefs de Bataillon sous-directeurs, de 220 Capitaines, dont les cent premiers sont de première classe, de 40 Lieutenans, et d'un Examinateur du Génie, membre de l'Institut.

ÉTAT-MAJOR.

S. Ex. M^r le Comte **Dejean** (G. A. ✱), *Grand Officier de l'Empire*, premier Inspecteur-Général.

INSPECTEURS GÉNÉRAUX.

Généraux de Division.

M. le Comte Chasseloup de Laubat (C. ✱), *Directeur général du Génie en Italie.*

M. Lery (G. ✱), *Commandant le Génie, en Espagne.*

M. le Comte Bertrand (G. A. ✱), *Aide-de-Camp de l'Empereur.*

M. le Comte Sanson (G. ✱), *Directeur-général du dépôt de la guerre.*

M. le Baron Lasowski (O. ✱), *à l'armée d'Allemagne.*

Généraux de Brigade, Messieurs,

M. le Baron Andréossy (C. ✱), *au comité des fortifications.*

M. Chambarlhiac (C. ✱), *à l'armée d'Allemagne.*

M. le Baron de Maureilhan (O. ✱), *Commandant le Génie, en Dalmatie.*

M. le Baron de Planta (C. ✱), *à l'armée du Nord.*

M. le Baron Cazals (O. ✱), *au comité des fortifications.*

M. Dababie (O. ✱).

M. le Baron Touzard (O. ✱), *à la grande armée.*

M. Somis (O. ✱), *au comité des fortifications.*

M. Rogniat (O. ✱), *à l'armée d'Allemagne.*

M. le Baron Dode de la Brunerie (O. ✱), *à l'armée d'Espagne.*

M. Garbé (O. ✱), *à l'armée d'Espagne.*

---

(1) Ces neuf Officiers généraux font partie de l'Etat-Major général de l'armée.

DIRECTEURS

DIRECTEURS DES FORTIFICATIONS.

Colonels, Messieurs,

[illegible] (O. ✻), *à Valen[illegible]nes.*
[illegible]ière (O. ✻), *à Se[illegible]n.*
Pas[illegible]et-Salaignac (O. ✻), *à Anvers.*
Sen[illegible]rmont (O. ✻), *au [illegible]ldre.*
Ba[illegible]ignan (O. ✻), *à Bor[illegible]eaux.*
Be[illegible]prey (O. ✻), *à Cherbourg.*
Sor[illegible]bier J. F. (O. ✻), *à Avignon.*
M[illegible]orlet (O. ✻), *à Strasb.*
R[illegible]ecicourt (O. ✻), *à Lille.*
Luzy (O. ✻), *à Mayence.*
Noiset S.-Paul aîné (O. ✻), *à Arras.*
Le Baron de Lagastine (C. ✻), *à Sarrelibre.*
Le Baron de Bourdonchamp (C. ✻), *à l'arm. d'All.*
Bizot-Brice (O. ✻), *à Besançon.*
Terrasson (C. ✻), *à Paris.*

Dabon (O. ✻), *au comité des fortifications.*
Mutel (O. ✻), *à l'armée d'Allemagne.*
Simond-Moydier (O. ✻), *à Palma-Nova.*
Dudezerseul (O. ✻), *à Saint-Malo.*
Bizot-Charmoy (O. ✻), *à Cologne.*
Vincent (O. ✻), *à Florence.*
D'Hautpoul (C. ✻), *à Naples.*
Ribes (C. ✻), *à Perpignan.*
Moulut (O. ✻), *à l'arm. d'Allemagne.*
Morlaincourt (O. ✻), *à Luxembourg.*
Guyot-Duclos (O. ✻), *à Boulogne*, commandant le Génie au corps d'armée de réserve.
Bizot-Coudray ✻, *à Metz.*

Le Baron Blein (O. ✻), *à l'arm. d'Allem.*
Liedot ✻, *à Alexandrie.*
Le Baron Label ✻, *à l'armée d'Italie.*
Richemont ✻, *prisonnier en Angleterre.*
Montfort ✻, *à Paris.*
Michaux ✻, *à l'Isle de Corse.*
Legrand (O. ✻), *à l'armée d'Allem.*
Le Baron Sabatier (O. ✻), *à l'arm. d'Allem.*
Dianous ✻, *à l'armée d'Espagne.*
Rouzies ✻, *à l'armée d'Espagne.*
Haxo (O. ✻), *à l'arm. d'Espagne.*
Breuille ✻, *à l'arm. d'Espagne.*
Lejeune ✻, *près le prince de Neuchâtel.*

SOUS-DIRECTEURS DES FORTIFICATIONS.

Majors, MM.

Morgan ✻, *à l'Ile de Rè.*
Fabry-Daugé ✻, *à Saint-Malo.*
Barazer ✻, *à Brest.*
Bordenave ✻, *à Bayonne.*
Le Baron Bouvier ✻, *à l'armée d'Allem.*

Chefs de Bataillon, MM.

Terssac ✻, *à Montpellier.*
Duvignau ✻, *à Fouras.*
Poujet-St.-André ✻, *Isle de France.*
Boucher-Rolecourt ✻, *à Cambray.*
Larcher ✻, *à Livourne.*
Bonnay ✻, *à Besançon.*
Garnier ✻, *à Grenoble.*
Dabadie, je. ✻, *à Lourdes.*

Chefs de Bataillon, MM.

Geoffroy ✻, *à Toulon.*
Périgord ✻, *à Limoges.*
Deschampsneufs ✻, *à Nantes.*
Mabille ✻, *à Tournay.*
Vallet-Desrives ✻, *à l'isle d'Elbe.*
Lenoir-Lanchal ✻, *au Hâvre.*
Dubois-Fresney ✻, *au corps d'armée, à Boulogne.*
Salvage ✻, *à Gênes.*
Pezzi, *à la Spezzia.*
Chaigneau, aîné ✻, *à l'Orient.*
Reverony-Saint-Cyr ✻, *à Paris.*

Pelletier ✻, *à Landau.*
Sevin-Talive ✻, *à Ancône.*
Decaux ✻, Directeur du dépôt de la Marine et des Colonies à Paris, et chargé de la division du génie au ministère de la Guerre, *détaché à l'armée du Nord.*
Chevallot ✻, *à Verdun.*
Marion ✻, *à Venise.*
Ardant ✻, *à l'arm. d'Al.*
Schladenhoff ✻, *à Metz.*
Prudhomme (O. ✻), *à Neuf-Brisack.*
Brulley ✻, *à l'armée d'Espagne.*

Chefs de Bataillon, Messieurs,

Malus ✱, à *Paris*.
Vinache ✱, à *l'ar. d'All.*
Michel ✱, à *Nice*.
Allent ✱, à *Paris*.
Boissonnet (O. ✱), direc. du casernem. de la gard. Impériale.
Godard ✱, à *Larochelle*.
Lapisse, fils ✱, à *Mayence*.
Bodson aîné ✱, à *Maëstricht*.
Fortin ✱, *à la Guadeloupe*.
Maurin, à *Florence*.
Bron, à *St.-Domingue*.
Richaud ✱, à *Ostende*.
Pâris ✱, à *l'arm. d'Esp.*
Marescot-Lanoue ✱, *en congé*.
Guardia, à *l'arm. d'All.*
Javain, à *Wesel*.
Baraillon jeune ✱, *en congé*.
Prost aîné ✱, à *Metz*, Sous-Direct. de l'Ecole d'artillerie et du génie.
Bernard ✱, à *Anvers*.
Valazé (O. ✱), à *l'arm. d'Espagne*.
Huart ✱, à *Strasbourg*.
Baudrand ✱, à *Corfou*.
Campredon (Victor) ✱, à *l'arm. de Naples*.
Pierrard ✱, à *l'arm. d'Al.*
Larcher-Chamont (O. ✱), à *l'armée d'Espagne*.
Delphin, à *l'armée de Naples*.
Cazin ✱, à *l'armée d'Espagne*.
Cirez ✱, à *l'arm. d'Allem.*
Goll, à *l'arm. d'Allem.*
Prevost Vernois ✱, à *l'armée d'Allem.*
Lesecq (O. ✱), à *l'armée d'Allemagne*.
Blanc ✱, à *l'ar. d'All.*
Mecusson ✱, *aux Indes Orientales*.
Soleille ✱, *idem*.
Deponthon ✱, en mission.
Feraudy ✱, à *l'armée d'Allem.*
Rolland ✱, à *l'arm. d'It.*
Izoard ✱, à *l'arm. d'Esp.*
Leclerc, à *l'arm. d'Esp.*
Perriola, à *Mantoue*.
Delaage ✱, *aide-de-camp du général Chasseloup*.
Boutin, à *l'arm. d'All.*
Girod-Novilars ✱, *armée d'Espagne*.
Couche ✱, à *l'ar. d'Esp.*
Legentil ✱, à *l'ar. d'Esp.*
Tournadre, aîné ✱, à *l'ar. d'Espagne*.
Lasaille ✱, *idem*.
Rohaut Fleury ✱, *idem*.
Sebe, à *Naples*.
Nempde (O. ✱), à *l'armée d'Allemagne*.
Lamy, *idem*.
Prost (Ambroise) ✱, à *l'arm. d'Espagne*.
Henry, *idem*.
Plagniol, *idem*.
Gillot, *Prisonnier*.
Constantin ✱, à *l'armée d'Allemagne*.
Tournadre jeune, à *l'arm. d'Italie*.
Thuillier ✱, à *l'ar. d'All.*
Beaulieu (Eloi) ✱, *id.*
Pasquier ✱, à *l'arm. d'Allemagne*.
Truilhier ✱, à *l'armée d'Allemagne*.
Daullé, à *l'arm. d'Allem.*
Fabre ✱, à *Livourne*
Bodson jeune ✱, à *l'arm. d'Allemagne*.
Emy, *idem*.
Bouchard, à *l'arm. d'Esp.*
Berlier ✱, à *l'armée d'Espagne*.
Calmet ✱, à *l'arm. d'Esp.*

Capitaines, Messieurs,

Dupare, à *Alexandrie*.
Silvestre, à *Salins*.
Veilhan, à *Avesnes*.
Bormans, à *Gand*.
Chantavoine, à *Anvers*.
Martin (Antoine) ✱, à *Corfou*.
Depinoy, à *Montmédy*.
Chaigneau jeune ✱, à *Nantes*.
Coutelle, à *Nice*.
Derouet, aîné, à *Versailles*.
Mauroy, à *Ostende*.
Delarche, à *l'arm. d'Esp.*
Poitevin-Dubousquet, à *Perpignan*.
Advenier ✱, à *Paris*.
Ducamp, à *Mantoue*.
St.-Leger, à *Boulogne*.
Breistroff, à *Mayence*.
Dumont, à *Anvers*.
Leon ✱, à *Tarente*.
Meschiny, à *Strasbourg*.
Bompart, à *l'arm. d'Esp.*
Boyer, *aux iles Saint-Marcouf*.
Harmois, à *Wesel*.
Camus, à *Juliers*.
Bourceret ✱, à *l'ar. d'Al.*
Peyre ✱, à *la Spezzia*.
Prudhomme, à *Bastia*.
Descroix, à *Corté*, *en Corse*.
Berthois, à *Cherbourg*.
Jars, à *Lyon*.
Couchaud ✱, à *l'armée du Nord*.
Caizac, à *la Flèche*.
Boisset, à *Corfou*.
Aubart, à *Anvers*.
Lemaître, à *l'arm. d'All.*
Riverieux, à *Brest*.

Capitaines, Messieurs,

Lavocat, à [illegible] Spezzia.
Baraillon [illegible], à Nieuport.
Toloné J.-[illegible]p., à Anvers.
Hesselat D[illegible]heré, à Huningue.
Dehon [illegible], à l'armée d'Esp[illegible]gne.
Evnard, [illegible] à Paris.
Morlet L[illegible], armée d'Espagne.
Burel, à [illegible] l'armée d'Esp.
Deandre[illegible], à Fenestrelle.
Garola, [illegible] à Turin.
Daguen[illegible]t, à Pampelune.
Lafuite, à Givet.
Gouville *, à Ancône.
Boucherat, à l'arm. d'Esp.
Dautel, à Mayence.
Berguesse, à Dunkerque.
Tholo[illegible]é neveu, à Mantou[illegible].
Maintenay, à Arras.
Ferrari, à l'Ecluse.
Barabino, à l'armée d'Espagne.
Courlet-Vregille, à Roses.
Wallois *, à Boulogne.
Leblanc, à l'arm. d'All.
Pla[illegible]inet, à Bayonne.
Deluret aîné *, à l'arm. d'Italie.
Deluret jeune, à Corfou.
Laurent, à Palma-Nova.
Biers, en Dalmatie.
Ducellier, à Douay.
Lejeune (A.), à l'arm. du Nord.
Beaulieu (Max.), à Lille.
Flandin, à Parme.
Legrand – Meilleray, à Ancône.
Balestré, à Mayence.
Delard, à Legnago.
Uhrich, à Phalsbourg.
Chanu, à Sedan
Loyarbre, à l'arm. d'All.
Fabien, à l'arm. d'Esp.
Sueur, à Boulogne.
Menard, à l'arm. d'Esp.
Sevelle, à Valenciennes
Chulliot *, à Calais.
Lecher Brichambeau *, en congé.
Jarry *, à Quiberon.
Guesnet, à Brest.
Imbert, à Saint-Malo.
Cambier, à Paris.
Philibert *, à Palma-Nova
Guilley, à l'Isle de Cadsan.
Rousselle, à l'île de Ré.
Vainsot, à l'arm. d'Espagne.
Soyer, à Alexandrie.
Menissier, à l'arm. d'All.
Berreux, idem.
Collet, à l'armée d'Allem.
Lecarrayer, à l'armée du Nord.
Boudhors *, à Strasb.
Destours *, à l'Isle de Cadsan.
Pfeiffer, à Bonifacio.
David, à Paris.
Picot-Moras, à l'armée d'Esp.
Carette *, au Sas-de-Gand.
Combes, à Rochefort.
Moret, à l'arm. du Nord.
Vincent *, à l'ar. d'Allemagne.
Michaud *, à l'armée d'Espagne.
Mairet, à l'arm. d'Espag.
Cossigny, à l'arm. d'Esp.
Meseur, Prisonnier.
Derouet, j^e., à l'ar. d'Es
Vallée, à Napoléon-Ville
Delille, à Anvers.
Errard, à Venise.
Français, à Metz.
Bayart, à Paris.
Nadaud, à Belle-Isle.
Ponssin, à l'ar. du Nord.
Bonnet, à Terneuse.
Finot, à Venlo.
Jarin, à Livourne.
Dubourg, à l'Ile-Dieu.
Delapalme, à Arras.
Peronnin, à Fontainebl.
Andoueaud, à l'ar. d'Esp.
Bourgoin, à l'ar. d'Esp.
Rous – la – Marelière, en Dalmatie.
Teissier *, à Alexandrie.
Emon (J. B.), à Huningue.
Morlaincourt (Hyacinth), à l'armée de Naples.
Emon (Victor), à l'arm. d'Allemagne.
Dupuy *, en Dalmatie.
Beaufort-D'Hautpoul *, à l'armée du Nord.
Gatte, au Havre.
Boucher, à Gaëte.
Legier, à Anvers.
Taskin *, à l'armée d'Allem.
Giardin, à Mayence.
Audé, à Alexandrie.
Rossi, à Alexandrie.
Bragard, à la Martinique.
Cressac, à l'armée d'All.
Marcelot, idem.
Chappe, aux Indes Or.
Chaboud à l'arm. d'All.
Pinot, idem.
Jeulain, à Alexandrie.
Guiraud, attaché à la garde impériale, à l'ar. du Nord
Treussart, à l'ar. d'Esp.
Cournault, en Dalmatie.
Vallantin, à l'arm. d'Es.
Feraudy, à l'arm. d'Esp.
Bontems *, à l'arm d'All.
Pitot *, à l'arm. d'All.
Maillard *, idem.
Empereur *, idem.
Boucher-Gironcourt, id.
Desprez, à l'arm. d'Esp.
Patris, à l'arm. du Nord.
Blondel, à Lauterbourg.

Capitaines, Messieurs,

Robinet-Pontagny, *à Rochefort.*
Poitevin-Dubousquet, *à Gaëte.*
Papigny, *à Alexandrie.*
Thomassin, *à Besançon.*
Lévêque, *Prisonnier.*
Pedemonte, *à l'ar. d'Es.*
Christin ✻, *à l'arm. d'All.*
Genot, *à l'arm. d'Esp.*
Goussard, *à l'arm. d'All.*
Repecaud, *à Alexandrie.*
Riencourt, *à Paris.*
Teullié, à *Palma Nova.*
Hersart, *à l'arm. d'All.*
Chapus, *en congé.*
Jellé, *en Dalmatie.*
Brusco, *à Gênes.*
Plazanet, *à l'ar. d'Esp.*
Paillard-Dutertre ✻, *à l'armée d'Allemagne.*
Legoarant, *à Lorient.*
Vesian, *à l'île d'Aix.*
Delavigne, *Aide-de-camp du Général Kirgener.*
Risse, *à l'arm. d'Esp.*
Lucotte, *à Budrick.*
Fortin, *à Juliers.*
Saint-Hillier ✻, *à l'arm. d'Italie.*
Parnajon ✻, *à l'armée d'Allemagne.*
Paris, *à l'Éc. de Metz.*
Boulanger, *Prisonnier.*
Soleyrol, *à l'arm. d'Espagne.*
Marion ✻, *à l'arm. d'It.*
Huz, *à Alexandrie.*
Soalhat, *à Florence.*
Merlis, *à l'armée d'Espagne.*
Lemut, *Etats de Naples.*
Maublanc, *Prisonnier.*
Dubrault-Lagrange, *à l'armée d'Allemagne.*

Lieutenans, Messieurs,

Coconcelli, *à l'ar. d'All.*
Regalia, *idem.*
Foucault, *à l'arm. d'Esp.*
Defranc, *idem.*
Chambaud, *id.*
Amillet, *id.*
Montauban, *id.*
Suhard ✻, *à l'armée du Nord.*
Morlet, *à Metz.*
Girard ✻, *à l'arm. d'Esp.*
Cartier, *à l'arm. d'Allemagne.*
Audoy, *à l'ar. d'Esp.*
Maltzen, *idem.*
Leviston, *id.*
Brusco, *à l'arm. d'All.*
Coffinhal, *à l'arm. d'All.*
Alfred de la Ferté Sénectère, *à l'ar. du Nord.*
Bellonnet ✻, *à l'armée d'Allemagne.*
Hudry, *idem.*
Breistroff, *idem.*

ÉCOLE DE L'ARTILLERIE ET DU GÉNIE, ÉTABLIE A METZ.

Par arrêté du 12 vendémiaire an XI, l'école d'artillerie de Châlons a été réunie à Metz à celle du Génie. Cette école se compose d'un Etat-Major et d'un certain nombre d'Instituteurs. Le nombre des Eleves est fixé à cent, dont soixante-dix pour l'Artillerie et trente pour le Génie.

État-major, Messieurs,

Lamogère (O. ✻), *Colonel d'artillerie, Commandant.*
Prost ✻, *Chef de bat. du Génie, Sous-Directeur, Comm. en 2^{e}.*

Français, Paris, Mitiffiot, } *Cap. du Génie.*
Moison, Normand, } *Capit. d'Artill.*
Sardi, *Capitaine en 1^{er}. au 5^{e}. bat. de Sapeurs.*
Paillhou, *Lieut. d'Artillerie.*
Duraget, *Quartier-Maître-Trésorier.*
Clercx, *Officier de santé.*

Instituteurs, Messieurs,

Dubuat, *Mathématiques et Physique.*
Persy, *Adjoint.*
Boudier, *Dessins et levers.*
Tavernier, *Adjoint.*
Lesage, *Architecture militaire et Construction.*
De Grandvoir, *Equitation.*
Morin, *Adjoint.*
Dantume, *Conservation de la Biblio.*

Bossut ✻, *Membre de l'Institut, Examinateur du Génie.* Ecoles d'Artillerie, *page* 681.

[illegible]IVES SOUS-LIEUTENANS POUR LE GÉNIE.

Stocker.
Droucy.
Duiour.
Rosselier.
Perrin.
Gérard.
Desjardins-Gérau-villier.

Moréal.
Montmasson.
Vaillant.
Beurnier.
Clerici.
Massillon.
Prevost-Gagemon.

Massu.
Michel.
Savary.
Legrand.
Juhel.
Castagné.

Bergere.
Nicolas.
David Saint-George.
Monmartin.
Levavasseur.

[illegible]COLE RÉGIMENTAIRE DES MINEURS ET SAPEURS,

Etablie à Metz.

M. Br[illegible]uille ❋, *Colonel-Commandant.*
M. . . . ., *Capitaine adjoint au Commandant.*

MINEURS.

Les Mineurs sont organisés en deux bataillons, composés chacun d'un Etat-Major et de cinq compagnies. Chaque bataillon est de 328 hommes sur le pied de paix, et de 480 sur le pied de guerre.

PREMIER BATAILLON. *Dépôt à Metz.*

Etat-Major.

M. Schladenoff ❋, *Chef provisoire.*
M. Flosse, *Lieutenant en second, Adjudant-Major.*
M. Tetard, *Lieutenant en second, Quartier-Maître.*

Compagnies	*Capitaines en premier.*	*Capitaines en second.*	*Lieutenans en premier.*	*Lieutenans en second.*
1re.	Munier.	Derché.	Dombre.	. . . .
2e.	Lamarre ❋.	Gillet ❋.	Ordinaire.	Lagrange-Chancel
3e.	Lebrun.	Lambert Beaulieu	Colin ❋.	Maloizeaux B. ❋.
4e.	Rittiez ❋.	Conty ❋.	Moelin.	Marry.
5e.	Lavacherie.	Mitiffiot.	Valessie.	Cantiot.

DEUXIEME BATAILLON. *Dépôt à Alexandrie.*

Etat-Major.

M. . . . ., *Chef.*
M. Aubertin ❋, *Lieutenant en second, Adjudant-Major.*
M. Maloizeaux (Fr.) ❋, *Lieutenant en sec., Quartier-Maître.*

Compagnies.	*Capitaines en premier.*	*Capitaines en second.*	*Lieutenans en premier.*	*Lieutenans en second.*
1re.	Husson.	Gleizes.	Antoine ❋.	Bizos.
2e.	Lenoir (Cl. J.) ❋.	Chairou.	Viard.	Mai[illegible]t.
3e.	Renard.	Lebeschu ❋.	Lamezan.	Romphlour.
4e.	Veron Reville ❋.	Tinseau.	Richard (Ant.)	Morvan.
5e.	Tardivi de Caille ❋.	Manceau Lamotte	Hanin.	Jacob.

SAPEURS.

Les cinq bataillons de Sapeurs sont composés chacun d'un Etat-Major et de 9 compagnies. Chaque bataillon est de 612 hommes, sur le pied de paix, et de 1341 sur le pied de guerre.

PREMIER BATAILLON. *Dépôt à Alexandrie.*

Etat-Major,
M. Rousseau ✻, *Chef.*
M. Affre, *Adjudant-Major.*
M. Despierre, *Quartier-Maître.*

Compagnies	*Capitaines en premier.*	*Capitaines en second.*	*Lieutenans en premier.*	*Lieutenans en second.*
1re.	ary ✻.	Aillaud.	Orfray.	. . . . .
2e.	Blay.	Foliot.	Sabatin.	Mignard.
3e.	Dumas.	Pacmor.	Juillet	. . . . .
4e.	Chiodo.	Fontaine ✻.	Simonneau.	Decroix.
5e.	Dupau.	Pierrard.	Gaucher.	Watrin.
6e.	Ducolombier ✻.	Bisson.	Parisot.	Repecaud.
7e.	Combes.	Dehautecloque ✻	Dupuy.	Desteuque ✻.
8e.	Durand.	Girardin ✻.	Delros.	Ratoin.
9e.	. . . .	Charve ✻.	Bidon ✻.	Gall.

DEUXIÈME BATAILLON. *Dépôt à Metz.*

Etat-Major,
M. Guillaumin (O. ✻), *Major, Chef.*
M. Mermet ✻, *Adjud.-Major.*
M Berlandier, *Quartier-Maître.*

Compagnies.	*Capitaines en premier.*	*Capitaines en second.*	*Lieutenans en premier.*	*Lieutenans en second.*
1re.	Boissy (O. ✻).	Martin (Nic. Ch.)	Guillemain.	Lessard.
2e.	Leroy.	Ker Daniel.	Schmitt.	. . . .
3e.	Laporte ✻.	Marconnié ✻.	Jacquand.	Callot.
4e.	Lefaivre.	Vernon ✻.	Clavet (Alex.)	Robert ✻.
5e.	Collignon.	Paulin (J. Ch.)	Costes.	Bruchon.
6e.	Plazanet (Ch.)	Somvial ✻.	. . . .	Berlandier.
7e.	Lafitte.	Morlaincourt (T.)	. . . .	Sarrebourg.
8e.	Clerget S.-Léger.	abouille.	. . . .	Fortin (J. P. A.)
9e.	. . . .	Manent ✻.	Chartron.	Bigourd.

TROISIÈME BATAILLON. *Dépôt à Alexandrie.*

Etat-Major,
M. Clerget ✻, *Chef.*
M. Merdier (J. B.), *Adjudant-Major.*
M. Jolly, *Quartier-Maître.*

Compagnies.	apitaines en premier.	Capitaines en second.	Lieutenans en premier.	Lieutenans en second.
1re.	otere ✱.	Vincent.	Dorbats.	Petrizzopuld.
2e.	olain ✱.	Olry ✱.	Giclat.	Euzenate ✱.
3e.	Angoyat ✱.	Grandjean ✱.	Denichot.	Rottanger ✱.
4e.	epeley.	Dumoncel.	Martin (Th.)	. . . .
5e.	erey.	Gallois.	Honoré.	Munez.
6e.	Riollay.	Lieutaud ✱.	. . . .	Macon.
7e.	Quillard.	Vivier ✱.	. . . .	Bigot.
8e.	Verdon.	Clavet Gaubert.	Ducap.	Senecal.
9e.	Trailin.	Richard (Zach.)	Babelon.	. . . .

QUATRIÈME BATAILLON. *Dépôt à Juliers.*

Etat-Major, { M. Chantegay ✱, *Chef.*
M. Tribehou, *Adjudant-Major.*
M. Sarrazin, *Quartier-Maître.*

Compagnies.	Capitaines en premier.	Capitaines en second.	Lieutenans en premier.	Lieutenans en second.
1re.	Butor ✱.	Cathala.	Lebel.	Moreau ✱.
2e.	Tiremois ✱.	Boyer (J. B.)	. . . .	Dussard.
3e.	. . . .	Bagnac ✱.	Marcelot (Cl.) ✱.	. . . .
4e.	Bertot.	Queru ✱.	Bona.	Chudant ✱.
5e.	Kienné ✱.	. . . .	Robidat.	. . . .
6e.	. . . .	Legros ✱.	Barbier.	Duguet.
7e.	Le Duc.	Chairet ✱.	. . . .	Rouzier.
8e.	Dieudonné ✱.	Lecocq ✱.	Jaubert.	Grujeard.
9e.	Philippon.	Leblanc.	. . . .	Gravier.

CINQUIÈME BATAILLON. *Dépôt à Mayence.*

Etat-Major, { M. Pradeau ✱, *Chef.*
M. Provence ✱, *Adjudant-Major.*
M. Vitry, *Quartier-Maitre.*

Compagnies.	Capitaines en premier.	Capitaines en second.	Lieutenans en premier.	Lieutenans en second.
1re.	Andre (L. Jos.) ✱.	Fournier ✱.	Allemand.	Combettes.
2e.	Foucault (Jos.) ✱	Sea ✱.	Revol.	Leclerc.
3e.	. . . .	Thomann.	Reverchon.	Bornier ✱.
4e.	Lenternier.	Lemaire.	. . . .	Lamorlette.
5e.	Vauvilliers.	Petitot.	Thepot ✱.	Lallement.
6e.	Lendormy ✱.	Lenoir ✱.	. . . .	Vitart.
7e.	Desteuque ✱.	Bergere.	. . . .	Carrieu.
8e.	Brignon ✱.	Buffet.	. . . .	Carré.
9e.	Sardi.	Prignot.	Berthois (A.M.)	Lambert.

COMPAGNIES DU TRAIN DU GÉNIE.

Compagnies.	Officiers qui les commandent.
1re.	Lumet, *Lieutenant.*
2e.	Pourfour, *idem.*
3e.	Farregut ✱, *idem.*
4e.	Lemancel, *Capitaine.* Micheau, *Lieutenant.* Ribette, *Sous-Lieutenant.*
5e.	Hotelard, *Lieutenant.*
6e.	Labrugière, *Lieutenant.*

INFANTERIE.

L'arme de l'Infanterie se compose de 90 régimens d'Infanterie de bataille, et de 27 régimens d'Infanterie légère.

RÉGIMENS D'INFANTERIE DE BATAILLE. *Colonels*, Messieurs,

1 Saint-Martin ✱.
2 Wimpfen.
3 Schobert (C. ✱).
4 Le Baron Boyeldieu (C. ✱).
5 Roussille ✱.
6 Devilliers ✱.
7 Ansseuac (O. ✱).
8 Le Baron Autié (C. ✱).
9 Vautré ✱.
10 Soulier (O. ✱).
11 Le Baron Aubrée ✱.
12 Toulouse.
13 Le Baron Larcilly ✱.
14 Le Baron Henriot (C. ✱).
15 Dein (O. ✱).
16 Gudin ✱.
17 Vasserot ✱.
18 Pelleport (O. ✱).
19 Le Baron Aubry (O. ✱).
20 Cassan (O. ✱).
21 Ducrest ✱.
22 Le Baron Armand (O. ✱).
23 Minal (O. ✱).
24 Jamin (O. ✱).
25 Dunesme (O. ✱).
26 Barrere (O. ✱).
27 Le Baron Menne (O. ✱).
28 Le Baron Toussaint (O. ✱).
29 Billard (O. ✱).
30 Le Baron Joubert ✱.
32 Le Baron Aymard (C. ✱).
33 Le Baron Pouchelon (O. ✱).
34 Le Baron Raymond (O. ✱).
35 Le Baron Breissaud (O. ✱).
36 Le Baron Berlier (O. ✱).
37 Le Baron Gautier (O. ✱).
39 Le Baron de Beauchène ✱.
40 Le Baron Chassereaux (C. ✱).
42 Le Baron Espert de la Tour (O. ✱).
43 Le Baron Beaussin (O. ✱).
44 Le Baron Lafosse (O. ✱).
45 Le Baron Barrié (C. ✱).
46 Le Baron Baudinot (O. ✱).
47 Donnadieu (C. ✱.)
48 Groisne ✱.
50 Frappart (O. ✱).
51 Le Baron de Saint-Pol (O. ✱).
52 Grenier (O. ✱).
53 Johannis ✱.
54 Philippon (C. ✱).
55 Le Baron Schwiter (O. ✱).
56 Gengoult (O. ✱).
57 Le Baron Charriere (C. ✱).
58 Legrand (O. ✱).
59 Coste ✱.
60 Castellan (O. ✱).
61 Le Baron Bouge (O. ✱).
62 Le Baron Bruny (O. ✱).
63 Le Meunier Saint-Clair ✱.
64 Le Baron Peschery (O. ✱).
65 Le Baron Coustard (O. ✱).
66 Berhaud ✱.
67 Petit (O. ✱).
69 Le Baron Fririon (O. ✱).
70 Lavigne ✱.
72 Lafitte (O. ✱).
75 Le Baron Busquet (O. ✱).
76 Le Baron Chemineau (O. ✱).
79 Gay ✱.
81 Le Baron Bonté (O. ✱).

[illegible]ort (O. ✻).
82 M[illegible]bin ✻.
84 Ga[illegible] ✻.
85 Pi[illegible]oix (O. ✻).
86 La[illegible]aron Veilande (O. ✻).
88 Le [illegible]le ✻.
92 N[illegible] Baron Beauduin (O. ✻).
93 L[illegible] Baron Combelle (C. ✻).
94 L[illegible] Baron Pecheux (C. ✻).
95 L[illegible] Baron Calès (O. ✻).
96 L[illegible]e Baron Quiot (O. ✻).
100 L[illegible]apointe (O. ✻).
101 L[illegible]e Baron Expert (O. ✻).
103 L[illegible]ignoux (O. ✻).
105 Le Baron de Blanmont (C. ✻).
106 Le Baron Bertrand (O. ✻).
108 Le Baron Rothembourg (O. ✻).
111 Le Baron Husson (O. ✻).
112 Penne (O. ✻).
113 Capponi.
114 Arbod ✻.
115 Dupeyroux (O. ✻).
116 Rouelle ✻.
117 Robert ✻.
118 Duclos ✻.
119 Cretin ✻.
120 Gauthier.

RÉGIMENS D'INFANTERIE LÉGÈRE. *Colonels*, Messieurs,

1 Bourgeois (O. ✻).
2 Merle (O. ✻).
3 Lamarque (O. ✻).
4 Desgraivers-Berthelot (O. ✻).
5 Dubreton (O. ✻).
6 Le Baron Amy (O. ✻).
7 *Le Luchaire* ✻.
8 *Sarraire* (O. ✻)
9 Le Baron Meunier (C. ✻)
10 Le Baron Berthezene (C. ✻).
12 Dulong (O. ✻).
13 Guyardet (O. ✻).
14 Goris (O ✻).
15 Noos ✻.
16 Le Baron Dellard (O. ✻).
17 Beuret ✻.
18 Gaussart (O. ✻).
21 Le Baron de Lagarde ✻.
22 Goguet (O. ✻).
23 Delcambre ✻.
24 Le Baron Pourailly (O. ✻).
25 Le Baron Anselme (O. ✻).
26 le Baron Campy ✻.
27 Le Baron Lacoste (O. ✻).
28 Le Baron Praefke (O. ✻).
31 . . . .
32 Ruffini ✻.

CAVALERIE.

L'arme de la Cavalerie se compose de 78 régimens, savoir: 2 régimens de Carabiniers, 12 régimens de Cuirassiers, 30 régimens de Dragons, 24 régimens de Chasseurs et 10 régimens de Hussards.

RÉGIMENS DE CARABINIERS.

Colonels, Messieurs,

1 Laroche (O. ✻).
2 Le Baron Blancard (O. ✻).

RÉGIMENS DE CUIRASSIERS.

Colonels, Messieurs,

1 Le Baron Clerc (O. ✻).
2 Le Baron Chouard (O. ✻).
3 Le Baron Richter (O. ✻).
4 S. A. S. le Prince Aldobrandini de Borghèse ✻.
5 Le Baron Quinet (O. ✻).
6 Le Baron D'Haugeranville (O. ✻).
7 Le Baron Dubois ✻.
8 Le Baron Grandjean. (O. ✻).
9 Le Baron Paultre (O. ✻).
10 Franck (O. ✻).
11 Duclos (O. ✻).
12 Le Baron Curnieux ✻.
13 D'Aigremont (O. ✻).

RÉGIMENS DE DRAGONS.

Colonels, Messieurs,

1 Le Baron Dermoncourt (O. ✱).
2 Le Baron Ismert (O. ✱).
3 Grézard (O. ✱).
4 Farine ✱.
5 Sparre ✱.
6 Le Baron Piquet (O. ✱).
7 Seron (O. ✱).
8 Le Baron Girardin (O. ✱).
9 Le Baron Quenot ✱.
10 Le Baron Dommanget (O. ✱).
11 Le Baron Dejean (O. ✱).
12 Le Baron Merlhès ✱.
13 Le Baron de La Roche (O. ✱).
14 Le Baron Bouvier des Eclats (O. ✱).
15 Boudinhon.
16 Le Baron Vial (O. ✱).
17 Le Baron Beurmann (O. ✱).
18 Lafitte (O. ✱).
19 Le Baron Saint-Geniès (O. ✱).
20 Le Baron Corbineau (C. ✱).
21 Ruat ✱.
22 . . . . .
23 Le Baron Briant (O. ✱).
24 Delort ✱.
25 Le Comte Ornano (O. ✱).
26 Le Baron Chamorin (C. ✱).
27 Le Baron Lallemand (O. ✱).
28 Montmarie (O. ✱).
29 Le Baron Avice (O. ✱).
30 Renault ✱.

RÉGIMENS DE CHASSEURS.

Colonels, Messieurs,

1 Le Baron Meda (O. ✱).
2 Le Baron Mathis (O. ✱).
3 Saint-Mars (O. ✱).
4 Boulnois ✱.
5 Le Baron Bonnemains (O. ✱).
6 Ledard ✱.
7 Montbrun (O. ✱).
8 Curto (O. ✱)
9 Sainte-Suzanne.
10 Le Baron Subervie (O. ✱).
11 Le Baron Désirat (O. ✱).
12 Le Baron Guyon (O. ✱).
13 Le Baron Montesquiou ✱.
14 Lemoyne ✱.
15 Mouriez (O. ✱).
16 Le Baron de Vandeul (O. ✱).
17 *Licencié.*
18 *Licencié.*
19 Maulnoir (O. ✱).
20 Cavrois (O. ✱).
21 Steenhault (O. ✱).
22 Desfossés (O. ✱).
23 Le Baron Lambert (O. ✱).
24 Le Baron Ameil (O. ✱).
25 Le Baron Christophe ✱.
26 Le Baron Vial (O. ✱).
27 S. A. S. le Duc d'Aremberg.
28 Laroche, *Major*,

RÉGIMENS DE HUSSARDS.

Colonels, Messieurs,

1 Le Baron Begougnes de Juniac (O. ✱)
2 Vinot (O. ✱).
3 Le Baron Laferrière (C. ✱).
4 Le Baron Burthe (C. ✱).
5 Meuziau ✱.
6 Vallin (O. ✱).
7 Le Baron Custines (O. ✱).
8 Domon (O. ✱).
9 Maignet ✱..
10 Delaval ✱.

VETERANS.

Le Corps des Vétérans se compose de 10 demi-brigades.

Chefs de demi-brigade, Messieurs,

1 Richon (O. ✱).
2 . . . .
3 . . . .
4 Lasalle (C. ✱).
5 . . . . . .
6 . . . . . .
7 . . . . . .
8 Marchais (O. ✱).
9 . . . . .
10 Duplessis (C. ✱).

SECTION IV.

Inspecteurs aux Revues et Commissaires des Guerres.

INSPECTEURS AUX REVUES.

M. le Comte DUMAS (Mathieu) (C. ❋), *Général de division*, Conseiller d'Etat, *Directeur-général des Revues et de la Conscription militaire* (1).

M. Malus (O. ❋), *à Strasbourg.*
M. le Comte Villemanzy (C. ❋), Sénateur, *armée d'Allemagne.*
M. Denniée (O. ❋), *armée d'Espagne.*
M. Viennot-Vaublanc ❋, *idem.*
M. Fririon (O. ❋), *Secrétaire général du Ministère de la Guerre.*
M. Boisnod ❋, *armée d'Italie.*

Inspecteurs en chef aux Revues.

Inspecteurs aux Revues, Messieurs,

Monnard ❋, *à Dijon*, 18^e^. div.
Buhot (O. ❋), *armée d'Espagne.*
Schiélé ❋, *à Strasbourg*, 5^e^. division.
Lynch ❋, *à Tours*, 22^e^. divis.
Davrange d'Haugeranville ❋, *à Paris*, 1^ere^. et 15^e^. divis.
Félix (O. ❋), *Garde Impériale.*
Collignon ❋, *à Lyon*, 19^e^. div.
Férès ❋, *à Florence*, 29^e^. div.
Dubreil ❋, *près la Direction générale des revues, à Paris.*
Dessein ❋, *à Bordeaux*, 11^e^. division.
Chadelas ❋, *à Mézières.*
Feraud ❋, *armée de Naples.*
Martellière ❋, *armée du Nord.*
Degoy ❋. 21^e^. division.
Laigle ❋, *faisant les fonctions d'Inspecteur en chef à l'armée d'Allemagne.*
Catus ❋, *à Bruxelles*, 24^e^. div.
Lamer ❋, *à la Rochelle*, 12^e^. div.
Lambert (O. ❋), *Intendant-général de l'armée d'Espagne.*
Lalance ❋, 8^e^. *corps de l'armée d'Allemagne.*
Prisye ❋, *armée de Dalmatie.*
Chaalons ❋, *armée d'Espagne.*
Garrau ❋, *armée d'Espagne.*
Gay (C. ❋), *à Bayonne.*
Martial Daru (O. ❋).
Dufresne (O. ❋), *près le vice-Connétable.*
Langeron ❋, *à Rennes.* 13^e^. div.
Leclerc ❋, *armée d'Espagne.*
Jacquemin ❋, *à Nancy*, 4^e^. div.
Souilhés ❋, *à Paris, près la direction.*
Emmery ❋, *armée de Naples.*
Lanoue ❋, *à Montpellier*, 9^e^. division.
Monnet ❋, *direction générale des revues.*
Hugau ❋, *à Versailles*, 1^ere^. div.
Novel ❋, *à Grenoble*, 7^e^. div.

---

(1) Pour les attributions et les bureaux du Directeur général, *voy.* page 216.

Sous-Inspecteurs de première classe, Messieurs,

Porte ✱, *armée d'Espagne.*
Caire ✱, *armée du Rhin.*
Brémond ✱, *armée d'Espagne.*
Piet-Chambelle, *armée d'Esp.*
L'Hetier ✱, *à Milan.*
Bauzée ✱, 15e. division.
Prévost (Louis) ✱, *Chef de la 1ere. division du Ministère de la guerre.*
Petiet (R.) ✱, *armée du Rhin.*
Lehoreau ✱, *armée d'Espagne.*
Barte ✱, *armée d'Espagne.*
Garin ✱, *armée d'Italie.*
Berger (Auguste) ✱, *à Perpignan*, 10e. division.
Marignier ✱, *armée d'Allemag.*
Lebarbier ✱, *armée d'Espagne.*
Clarac ✱, *à Paris, Garde Imp.*
Seyssel ✱, *à Besançon*, 6e. division.
Sabatier, *Garde Impériale.*
Tabarié (O. ✱), chef de la 2e. div. du ministère de la guerre.
Boncabu ✱, *à Metz*, 3e. div.
Fajac ✱, *armée d'Allemagne.*

Sous-Inspecteurs de deuxième classe, Messieurs,

Grosbert ✱, *à Paris*, 1ere. div.
Gillibert ✱, *à Lille*, 16e. div.
Gondot ✱, *armée d'Espagne.*
Labarrière ✱, *à Ajaccio.* 23e. d.
Savary, *armée d'Allemagne.*
Mathis ✱, *à Mayence*, 26e. div.
Berenger ✱, *à Strasbourg*, 5e. division.
Tristan Brission ✱, *armée d'It.*
Evrard ✱. *armée d'Espagne.*
Villantroys ✱, *à Liége*, 25e. division.
Villain ✱, *armée d'Italie.*
Duperreux ✱, *armée du Nord.*
Cros ✱. *bureau de Bayonne.*
Jullien aîné ✱, *près l'Administration de la guerre.*
Marchand-Duchaume, *armée d'Espagne.*
Lacroix ✱, *armée d'Allemag.*
Albite, *armée d'Allemagne.*
Lepoutre, *armée de Naples.*
Regnier ✱, *à Marseille.* 8e. div.
Rostaing ✱, *à Chambéry*, 7e. division.
Prévost (Edme-Antoine), *à Paris.*
Pille (Étienne) ✱, *armée d'Allemagne.*
Privat ✱, *armée d'Italie.*
Berger (Alex.), *à Turin*, 27e. division.
Coutelie ✱, *armée d'Espagne.*

Sous-Inspecteurs de troisième Classe, Messieurs,

Delecourt ✱, *armée d'Allem.*
Parat ✱, 26e. division.
Colliquet ✱. *armée d'Espagne.*
Sicard, *armée d'Allemagne.*
Laran ✱, *à Pau*, 11e. divis.
Drolenvaux ✱, *armée d'Espagne.*
Chevillard, *bureau de Bayonne.*
Pradel ✱, *armée d'Allemagne.*
Chivaille ✱, *à Strasbourg.*
Leorat ✱, *à Gènes.* 28e. division.
Malraison ✱, *armée d'Allemag.*
Mellinet ✱, *en Italie.*
Gauffrès ✱, *armée d'Allemag.*
Hotte ✱, *à Paris.*

Trousset *.
Mazade *.
Maret *.
Joinville *.
Lenoble *.
Boilleau, fils.
Blin-Mutrel.
Ducandoir *.
Cayrol (S.-G.) *.
Thiébault (J.-B.-F.)
Bourdon (N.-D.).
Clapiers *.
Bazire.
Bondurand *.
Rey (J.-B.) *.
Mazeau *.
Volland.
Barbier *.
Desrat *.
Robinet.

Commissaires des Guerres de première classe, Messieurs,

Vieville.
Brisout-Barneville.
Badoulier.
Marchant (E. F. J. B).
Frollo-Klivio.
Bourgeois (Ch. L.) *.
Géant *.
Vast.
Chatelain *.
Ris.
Celty *.
Lémerer.
Opinel.
Dumast.
Géraudon.
Dessolliers *.
Lemarquant *.
Chevalier.
Bourdon (L. M.).
Lewastres.
Michel (M.-F.).
Damême.
Siauve.
Marchal (Réné-F.)
Genet.
Fradiel.
Isambert.
Marion.
Lebouteiller.
Thory.
Cadalven.
Lagrange.
Thiebault (J.-Ph.)
Teillard *.
Warenghien.
Michel (Laurent).
Meurizet.
Levasseur.
Fray.
Renoud.
Dorigny.
Cazac.
Celin.
Caboulet.
Beraud.
Penotet.
Dauzeret.
Gillet (J.-B.-C.)
Lefort.
Alisse.
Cusquel.
Rey (J.-C.)
Bouquin *.
Serreville *.
Jourdeuil.
Hebert.
Bigurré.
Poilblan.
Carrier.
Quillau *.
Vanel *.
Guérinet.
Raffray.
Dieudonné.
Brevet
Vaiguedroye.
Vergnes (C. H.)
Ricard.
Salmon.
Juge.
Teste (Marc-Brune).
Parent.
Sol.
Debry.
Hatot Rosière.
Chef-de-Bien.
Flandin.
Herpin.
Durand (Pierre).
Augier.
Leclerc.
Fourcade.
Lemaugin.
Garnier (J. C. J.).
Gillet (C. J. P.).
Roch.
Quirot.
Baradère.
Stouhlen.
Malus (Joseph) *.
Crouzet *.
Desjardins.
Bergues.
Martin.
Guion.
Hue *.
Barchou.
Thomas (J. M.) *.
Souvestre (Nicolas).
Viennet.
Deschamps.
Le Pelletier *.
Trébu-Monthierry.
Gaillardon.
Panichot.
Dufour (Louis).
Walville *.
Senneville (D).
Dagiout *.
Mony *.
Rolland (H.).
Jacqueminot.
Salluon-Seneville.
Waré.
Le Duc.
Lombart, fils.
Laneuville.
Daudy *.
Puzos.
Dujardin Beaumetz.

Commissaires des Guerres de Seconde Clusse, Messieurs,

Bailac.
Barte.
Michelet.
Baudecourt.
Heuriet.
James.
Garnot.
Raulin.
Turmann.

CHAPITRE IX.

Organisation de la Marine et des Colonies.

SECTION PREMIERE.

Grand-Amiral, Préfectures maritimes, Officiers généraux de la Marine, Capitaines de vaisseaux, etc.

GRAND-AMIRAL.

S. M. le Roi des Deux-Siciles.

PRÉFECTURES MARITIMES.

Arrondissemens.

1er. M. le Baron Bonnefoux (O. ❋), Capitaine de vaisseau.
2e. M. le Baron Lescalier (C. ❋).
3e. M. le Comte Caffarelli (G. ❋), *Conseiller-d'Etat.*
4e. M. Daugier (C. ❋), *Capitaine de vaisseau.*
5e. M. le Comte Martin (G. ❋), *Vice-Amiral.*
6e. M. le Comte Emeriau (C. ❋), *Contre-Amiral.*
7e. M. le Comte Dordelin (C. ❋), *Contre-Amiral.*
Anvers. M. Laussat.

VICE-AMIRAUX, *Messieurs*,

Truguet.
Villaret-Joyeuse (G. A. ❋).
Le Comte Martin (G. ❋).
Le Comte Rosily (C. ❋).
Le Comte Decrès (G. A. ❋), *Chef de la 10e Cohorte.*
Le Comte Ganteaume (G. A. ❋), *Inspecteur général des Côtes de l'Océan.*
Allemand (O. ❋).
Burgues-Missiessy (C. ❋).

CONTRE-AMIRAUX, *Messieurs*,

Bouvet (C. ❋).
Lesseigues (C. ❋).
Lacrosse (C. ❋).
Bedout (C. ❋).
Courand ❋.
Le Comte Dordelin (C. ❋).
Durand-Linois (C. ❋)
Dumanoir-le-Pelley (C. ❋).
Le Comte Emeriau (C. ❋).
Willaumez (O. ❋).
Gourdon (O. ❋).
Cosmao Kerjulien (O. ❋).
Lhermite. J. M. (O. ❋)
Baudin ❋.
L'Hermite. P. L. (O. ❋).

ANS DE VAISSEAU.

agarde, D. ✻.
Rousseau B. L. ✻.
Simiot ✻.
Legolias ✻.
Bellenger ✻.
Fourré, cadet ✻.
Lahalle ✻.
Vattier (O. ✻).
Palierne ✻.
Mallet ✻.
Reybaud ✻.
Descorches ✻.
Dutaillis ✻.
Millius ✻.
Lecoupé.
Cuvillier.
Le Francq.
Ayreaux.
Thierrat Maisonblanche.
Cabal.
Ganteaume J. A.
Dumas.
Langlois ✻.
Lafitte ✻.
Gaultier.
Le Vasseur.
Malingre.
De Poge ✻.
Guillet.
Lecoat - Kerveguen.
(O. ✻).
Roquebert, cadet (O. ✻).
Margollé.
Louvel.
Drouault.
Caillabet.
Dupotet ✻.
Maignein.
Beville.
Thibeault.
Arnous.
Barnetche ✻.
Fargenel.
Ménagé.
Bigeault.

Calloche ✻.
Chasseriau.
Delœuil.
Bassière.
Lemaresquier.
Gabet.
Lenestrel.
Duval.
Maujouan.
Daudignon.
Poupart.
Hurtel ✻.
Gautier.
Raoul.
Colomb ✻.
Laroque.
Marchand ✻.
Picard.
Lebretevillois ✻.
Villon.
Plassan ✻.
Desrotours.
Rosamel.
Deshauteurs.
Paulin.
Lissilour.
De la Génétière.
Bégué ✻.
Paul-Lamanon.
Degras.
Freycinet-Saulce ✻.
Lameillerie.
Guiné ✻.
Aune ✻.
Lemarant.
Mequet.
Saint-Cricq ✻.
Fleury-Jarville.
Dubuisson.
Cocherel ✻.
Demèlay.
Pesron.
Menouvrier Defresne ✻.
Emeric.

NS DE VAISSEAU, *Messieurs*,

avie.
bant Tor-
.
e,

Morel.
Dehen.
Rebours.
Robin,

Guerout.
Laronde.
Le Peru.
Constantin J. ✻.

Lhuissier.
Le Crosnier.
Constantin
P. —
Joseph ✻.
Bourgoin ✻.
Lucet.
Vatel.
Perlié ✻.
Lavaud.
Chevalier.
Frère ✻.
Jollais.
Legros.
Campagnac.
Obet aîné.
Angot.
Jacques.
Bonie.
Perrée.
Demai.
Marette-Des-saux.
Jalabert.
Dasnier.
Groignard.
Bouvier.
Villaert.
Raffi.
Le-Marant-Ker-daniel.
Calvés.
Joye ✻.
Gourrin.
Michelon.
Kerdrain, J.B.
Kerdrain, M.
Renaud.
Peltier ✻.
Leblanc.
Guichard ✻.
Dubourg ✻.
Barbot.
Kermasson.
Morisson ✻.
Sarrazin.
Denis.
Dubois.
Levenard.
Legros.
Lalanne.
Berthelin.
Bouvet.

Carrel.
Theriot.
Lavaud.
Coquet.
Conseil.
Nazereau.
Raccord.
Desienne.
Durand.
Ulliac.
Goyetche.
Pourquier.
Legue.
Menuet.
Dede.
Johanenc ✻.
Ravin.
Boyer.
Papineau.
Rejou.
Levasseur.
Nadreau ✻.
Taillard.
Moizeau.
Jaconaîné.
Delcambre.
Panisson ✻.
Lafosse.
Passart.
Dufourg ✻.
Meuron.
Delanoue.
Degrave.
Moreau.
Martin.
Samson ✻.
Julien.
Chautard.
Morin.
Leboucher C.P.A.
Bochet.
Vinson.
Porin.
Fournier ✻.
Leboucher, Jacq.-Marc.
Durbec.
Laffon.
Eydoux.
Lefée.
Saunier.
Dupin.

Mougnier ✻.
Classen.
Hamon.
Groleau.
Fullault.
Calam[illegible]
Gu[illegible]
Ber[illegible]
Delas[illegible]
[illegible]
[illegible]ier-de-[illegible]oussaye.
Brunet ✻.
Caro.
Faucon.
[illegible]
[illegible]
Des Fossés.
Perier.
Daubigny.
Piet.
Regnier.
Bouyer.
Pellabond ✻.
Agasse.
Boissy.
Girault.
Fouque.
Picard.
Dargence.
Chapus.
Poisson.
Bourgoin Et.
Palasne-Champeaux.
Vallin.
Delbergue.
[illegible]tau.
[illegible]
[illegible] ✻.
[illegible]het Mil.
Bot.
Bourdé.
[illegible]
Bouvet.

Monfort, G. F.
Ponée ✻.
Kerimel.
Botherel-La-bretonnière.
Lainé.
Bagot.
Doriac ✻.
Pelepor[illegible]
Maudu[illegible]
Beraud [illegible]tèche.
Avoine[illegible]
Thevenard.
Hubert.
Segur.
Lejeune.
[illegible]
[illegible]
Cuvigny[illegible]
Guillon.
Lacheu[illegible]
Vincent.
Collinet.
Dupont.
Linant.
Audouy.
Rocher.
Raoul cadet.
Albert.
Feretier.
Gohet Duchesne.
Sornin.
Jourdain.
Leclerc.
Dusseuil.
Boucherot.
Freycinet-Saulce, (Louis-Claude).
Labutte.
Piquot cadet.
Delaporte.
Legall Kerven.
Dupatural.
[illegible] Villeblan-che.
[illegible]
[illegible]charreux.
Gizolme.
Tarang.
[illegible]

Google

e Tourneur.
ougainville.
ioufie.
ourdet - Villaubert.
anglade.
Duchesne.
Petit.
Hurly.
Granval.
Dehen.
Guillet.
Guillon.
Villes.
Leroux.
Fourré.
Trougnac.
Lestrille.
Meyfret.
Bavard.
Guyon.
Touffet.
Delange.
Martin.
Girardias.
Lannelongue ✳.
Mayol.
Marchand.
Andrieu ✳.
Fougeray - du - Coudray.
Pinet.
Bois.
Heyrisson.
Letraon de Belley
Clouet.
Renaud ✳.
Lacombe Saint-Michel.
Drouin.
Legallais.
Billoquet.
Simian.
Savy.
Sergent.
Simonot.
Giboin.
Martin.
agreze ✳.
aballoche ✳.

Ducrest de Villeneuve.
Imbart ✳.
Jance.
Tourrel.
Maquet.
Moisson.
Robert.
Serec.
Coupvent.
Estienne.
Carpentin.
Fouchard - Dubourg.
Maillard-Liscourt.
Graton.
Tanguy.
Daniel.
Maufray.
Behic.
Roussin.
Castagnier.
Quiot ✳.
Daguenet.
Drinot.
Lebas.
Cagnard ✳.
Maugendre.
André.
Salomon.
Bansonnet.
Abadie.
Longueville.
Martel.
Morvan.
Drivon.
Latreyte.
Rossy.
Layti.
Brue.
Mayol.
Forsans.
Debelloi.
Rault-Lahury.
Cornette Venancourt.
Duval-d'Ailly.
Mauronard.
Massieu.
Cosmao.
Dupoey.
Bourgeois ✳.

INSPECTION D'ARTILLERIE DE MARINE.

Avenel ✱.
Huguet.

Laugier.
Gautier Rigny

Le Roy ✱.
Baudin ✱.

Laurent.
Vallat.

Etats-Majors des Ports, Messieurs,

Chefs militair. et des mouvemens. { Lecoat Saint-Haouen... Kersaint (O. ✱). Capit... Montagnies-Laroque (O. ...

Bouvet (C. ✱). Contre-Amiral, chef mi...

Lhospitallier-Villemadrin (O. ✱). Capit...

Mollard (O. ✱). Capit de vais. chef ...

Roux ✱. Capit. de fregate, chef milit...

Querangal (O. ✱). Capitaine de vais...

Fradin (O. ✱). Capitaine de vaisseau ...

Christy Pallière (O. ✱). Capitaine de ...

Voisins ✱. Capitaine de vaisseau, adj...

Chabert ✱. Capit. de vaisseau, chef ...

Baron ✱. Capit. de fregate, chef milit...

... vaisseau à Boulogne.
... Anvers.
... chef ... vais. au Havre.
... adjud... à Brest.
... à Nantes.
... à Rochefort.
... à Toulon.
... de division ... des mouvemens à la ...
Inspecteurs ... adjoints.

Inspection générale du Corps

M. le Comte de Sugny (C. ✱), Génér...

M. Thirion (O. ✱), Général de briga...

M. Baudry Desson ✱, Colonel.

Barbé, Chef de bataillon, Inspecteur ...

Chefs de Parcs, MM.

Devaulx (O. ✱), Géner. de brigade à Brest.

Lormanne (O. ✱), Colon à Rochefort.

Jacobi (O. ✱) id à Toulon

Godard ✱, id. à l'Orient

Godebert à la Spezzia.

Chefs de Bataillon employés aux Parcs, MM.

Villard ✱, à Brest.

Blchee ✱, à Boulogne.

Souppe, à Anvers.

Cormaert, à Toulon.

Duvivier ✱, à Rochefort

Capitaines chefs de Parcs Messieurs

Labenette, au Havre.

Capitaines inspecteurs des forges et fonderies, Messieurs,

Forron, à ... Ans.

Barbier, à ... Paris.

Danmelat, à Indret.

...Bigny.

Feard, à ...

Petit, à Nevers.

Jure, à Liege.

Guillemart, à ...

Desperrois, à St-Gervais.

Lucas, à Indret.

Leclerc-Delamotte, à Liege.

Leguernalet-Kansquer, à Ruelle.

Goard, à Liège.

Premier Régiment.

M. Esclevin Emond ✱, Colonel.
M. Pringet ✱, Major.
M. Fournier ✱,
M. Connard,
M. Jouanne,
M. Butraud, } Chefs de Bat.

Deuxième Régiment.

M. Méjansac ✱, Colonel.
M. Falba ✱, Major.
M. Buin ✱,
M. Boniface ✱,
M. Ottone, } Chefs de Bat.

M. Fraboulet,
M. Lacan, } Chefs de Bat.

Troisième Régiment.

M. Esp. Baudry (O. ✱), Colonel.
M. Corvinus, Major.
M. Le Clerc ✱,
M. Solminihac ✱, } Chefs de Bat.

Quatrième Régiment.

M. ... ✱, Colonel.
M. ...bri ✱, Major.
M. ...rroy,
M. ...erson, } Chefs de Bat.

Compagnies d'Ouvriers. Capitaines Commandans, Messieurs

Hicard . . . . . la première.
Emeriau. . . . . la deuxième.
Holzem. . . . . la troisième.
... . la quatrième.
... . la cinquième.
... . la sixième.

NIE MARITIME.

ers. Commandans, *Messieurs*.

Voituret	. . .	la quatrième.
La Cave.	. . .	la cinquième.
Thiebaux.	. . .	la sixième.

nie maritime.

NIE MARITIME.

Ingénieurs de troisième Classe, MM.

Brest.. . .	Bonard.
Cherbourg.	Segondat, J.-M.
L'Orient. .	Bonjean.
Hâvre. . .	Grehan.
Brest. . .	Simon.
Anvers.. .	Lefebvre ✻.
Rochefort.	Chaumont.
Bayonne. .	Baudry.

Sous-Ingénieurs de première Classe,
Messieurs,

Genes. . .	Bouché.
Naples .	Greslé.
L'Orient. .	Le Dean.
Venise. .	Tupinier.
Rochefort.	Rigault.
Toulon. .	Herel.
Toulon. .	Arnaud.
Arm. d'All.	Langlois. Jaunez, *Employé dans le 4e. Arrond. forest.*
Toulon. .	Vincent.
Toulon. .	Guérin.
Rochefort.	Hubert.
Anvers. .	Masquelez. Barthélemy, *Empl. dans le 7e. Arrond. forest.*
Rochefort.	Bonnet.
Arm. d'All.	Gilbert.
Gênes. . .	Marestier.
Arm. d'All.	Moreau.

Sous-Ingénieurs de seconde Classe,
Messieurs,

Brest. . .	Traon. Maquet, *Employé dans le 3e. Arrond. forest.* Pomet, *Employé dans le 2e. Arrond. forest.* Quinard, *Employé dans le 1er. Arrond. forest.*

FORESTIERS DE LA MARINE.

age et l'exploitation des bois propres aux
ructions navales.

omprenant les départemens de l'Isère, Ain,
c, Léman, Haute-Loire, Hautes-Alpes,
veyron, Alpes-Maritimes, Basses-Alpes,
Vaucluse, Hérault, Var, Ombrone, Arno,
ns, Méditerranée et Taro.

du génie maritime, Chef du 1er *arrondis-*
tral à Grenoble.

it, comprenant les départemens de la Cha-
s, Dordogne, Gironde, Lot et Garonne,
aronne, Landes, Aude, Pyrénées-Orientales,
Basses-Pyrénées et Tarn-et-Garonne.

génie maritime, Chef du 2e. *arrondissement*
central à Angoulême.

nt, comprenant les départemens du Loiret,
oire, Yonne, Vienne, Indre, Cher, Nièvre,
lier, Puy-de-Dôme, Cantal et Creuse.

r du génie maritime, Chef *du* 3e. *arrondisse-*
point central à Orléans.

ent, comprenant les départemens d'Ille et Vi-
endée, Morbihan, Finistère, Côtes-du-Nord,
oire, Mayenne, Sarthe et Orne.

du Génie maritime et du 4e. *arrondissement*
t central à Nantes.

ment, comprenant les départemens de la Seine,
Oise, Marne, Ardennes, Aisne, Oise, Eure,
ne-Inférieure, Somme, Pas-de-Calais, Nord,

rie ❋, *Chef du Génie maritime et du* 5e. *ar-*
ayant son point central à Paris.

ent, comprenant les départemens de la Dyle,
s, Escaut, Lys, Sambre-et-Meuse, Meuse-in-
Roër, Sarre, Rhin et Moselle et Mont-Tonnerre.

r du génie maritime, Chef *du* 6e *arrondissement*
int central à Bruxelles.

ent, comprenant les départemens de la Meurthe,
hin, Haut-Rhin, Vosges, Haute-Marne, Aube,
r, Doubs, Jura, et Saône et Loire.

er du génie maritime, Chef *du* 7e. *arrondissement*
int central à Nancy.

de service des arrondissemens maritimes.

.	*L'Orient* . . .	Leclerc-la-Bouvée.
. . .	*Cherbourg* . . .	. . . . .
. .	*Anvers*	Boistard.

ie.

is–Directeur.

. Messieurs,

Administration.

Courjolle. . . .
Le Sage. . . .
Lambert. . . .
} *Sous-Commis.*

:

ection.

2e. *classe.*

r public.

UNAUX.

el. Messieurs,

Duvivier. . . . . . .
Petit. . . . .
Hurault-Gondrecourt. .
} *Juges.*

curs.

énéral impérial.

ut du Procureur–général impérial.

'ant à la Basse–Terre. Messieurs,

Delorme, *Substitut.*
Roydot, *Greffier.*

nt à la Pointe-a-Pitre. Messieurs,

Lemerle-Beaufond, *Greffier.*

Substituts.

BAGO.

. . . .

essieurs,

se.

lic.

le de France. Messieurs,

Bidard. . . . . .
Pigeot de Saint-Vallery.
Portalis . . . . .
Perindorge . . . .
} *Juges.*

Isle Bonaparte. Messieurs,

Advisse des Ruisseaux.
Dureau. . . . . .
Lefebure-Chantraines .
} *Juges.*

nt à l'Isle de France. Messieurs,

Pepin, *Procureur impérial.*
Husson, *Greffier.*

e, séant à l'Isle Bonaparte.

Gillot-Létang fils, *Procureur impérial.*
Marcaud fils, *Greffier.*

DÉPENDANCES.

el Commandant et Administrateur

LE ROI DES ESPAGNES, *Grand Electeur.*

S. A. S. M. le Prince de Bénévent, *Vice-Grand Electeur.*

S. Ex. M. Brune, *Maréchal de l'Empire.*

S. Ex. M. le Duc de Trévise, *Maréchal de l'Empire.*

S. Ex. M. le Duc d'Istrie, *Maréchal de l'Empire.*

S. A. I. M. le Prince de Borghèse, *Gouverneur-Général des départemens au-delà des Alpes.*

S. A. S. M. le Duc de Parme, *Prince Archi-Chancelier de l'Empire.*

S. Em. M. le Cardinal Fesch, *Archevêque de Paris.*

S. Ex. M. le Comte Dejean, *Ministre, Directeur de l'administration de la guerre, Inspecteur-général du Génie.*

S. Ex. M. le Duc d'Elchingen, *Maréchal de l'Empire.*

S. Ex. M. le Duc d'Abrantès, *Colonel-Général des Hussards.*

S. A. I. le VICE-ROI D'ITALIE, *Archi-Chancelier d'Etat.*

S. Ex. M. le Duc de Castiglione, *Maréchal de l'Empire.*

S. Ex. M. le Duc de Bellune, *Maréchal de l'Empire.*

. . . .

. . . .

S. Ex. M. le Duc de Frioul, *Grand-Maréchal du Palais.*

S. Ex. M. le Comte Gouvion-Saint-Cyr, *Colonel-Général des Cuirassiers.*

S. Ex. M. le Comte Baraguey-d'Hilliers, *Colonel-Général des Dragons.*

S. Ex. M. le Duc de Raguse, *Maréchal de l'Empire.*

S. Exc. M. le Comte de Montesquiou, *Grand Chambellan de S. M. l'Empereur.*

S. Ex. M. le Duc de Dalmatie, *Maréchal de l'Empire.*

LE ROI DE HOLLANDE, *Connétable.*

S. A. S. M. le Prince de Neuchâtel, *Vice-Connétable.*

NOMS DES		DISTANCES EN				
Départemens.	Préfets et Chef-lieux.	kilom.	myriamètres.		Lieues anciennes.	
Charente. . .	Boissy-d'Anglas, *à Angoulême*. . .	454	45	4	90	4/5
Char. infér. .	Le Baron Richard, *à Saintes*.	484	48	4	96	4/5
Cher.	Le Baron de Barral, *à Bourges*. . . .	233	23	3	46	3/5
Corrèze. . . .	Perrier (Camille), *à Tulle*.	461	46	1	92	1/5
Côte-d'Or . .	Le Baron Lecouteulx, *à Dijon*. . . .	305	30	5	61	»
C.-du-Nord .	Le Baron Boullé, *à Saint-Brieuc*. .	446	44	6	89	1/5
Creuse	Camus Dumartroy, *à Guéret*.	428	42	8	85	3/5
Doire	Le Baron Jubé, *à Ivrée*.	821	82	1	164	1/5
Dordogne. . .	Le Baron Maurice, *à Périgueux*. .	472	47	2	94	2/5
Doubs.	Le Baron de Bry, *à Besançon*. . . .	396	39	6	79	1/5
Drôme. . . .	Le Baron Descorches, *à Valence*. . .	560	56	»	112	»
Dyle	Le Baron de Latour-Dupin, *à Bruxelles*.	305	30	5	61	»
Elbe (île d') .	M. le Baron Galeazzini, *Commissaire général*.					
Escaut. . . .	Le Baron d'Houdetot, *à Gand*. . .	333	33	3	66	3/5
Eure	Le Baron de Chambaudoin *à Evreux*.	104	10	4	20	4/5
Eure et Loir .	Le Baron Delaitre, *à Chartres*. . . .	92	9	2	18	2/3
Finistère. . .	Bouvier Dumolart, *à Quimper*. . . .	623	62	3	124	2/5
Forêts	Le Baron Jourdan, *à Luxembourg*. .	367	36	7	73	2/5
Gard	Le Baron d'Alphonse, *à Nismes*. . .	702	70	2	140	2/5
Garonne (H).	Le Baron Desmousseaux, *à Toulouse*.	669	66	9	133	4/5
Gênes.	Le Baron Bourdon de Vatry, *à Gênes*.	1062	106	2	165	1/2
Gers	Balguerie, *à Auch*	743	74	3	148	3/5
Gironde. . . .	Le Baron Gary, *à Bordeaux*.	573	57	3	114	3/5
Golo.	Pietry, *à Bastia*	873	87	3	174	3/5
Hérault. . . .	Le Baron Nogaret, *à Montpellier*. .	752	75	2	150	2/5
Ille et Vil. . .	Le Baron Bonnaire, *à Rennes*. . . .	346	34	6	68	1/5
Indre.	Le Baron de Grouard, *à Châteauroux*.	259	25	9	51	4/5
Indre et L. . .	Le Baron Lambert, *à Tours*.	242	24	2	48	2/5
Isère	Le Baron Fourier, *à Grenoble*. . . .	568	56	8	113	3/5
Jemmapes . .	Le Baron de Coninck, *à Mons*. . . .	244	24	4	43	4/5
Jura	Le Baron Hersant-Destouches, *à Lons-le-Saulnier*.	411	41	1	82	1/5
Landes. . . .	Le Baron Duplantier, *à Mont-de-Marsan*.	702	70	2	140	2/5
Léman	Le Baron Barante, *à Genève*.	514	51	4	102	4/5
Liamone . . .	Le Baron Arrighi, *à Ajaccio*.	873	87	3	174	3/5
Loir et Cher .	Le Baron Corbigny, *à Blois*.	181	18	1	36	1/5
Loire.	Le Baron Ducolombier, *à Montbrison*.	443	44	3	88	3/5
Loire (H). . .	Cahouet, *au Puy*	505	50	5	101	»
Loire inf. . .	Le Comte Vischer de Celles, *à Nantes*.	389	38	9	77	4/5
Loiret	Le Baron Pieyre, *à Orléans*.	123	12	3	28	3/5
Lot.	Bailly, *à Cahors*.	558	55	8	111	3/5
Lot et Gar. .	Le Baron Villeneuve-Bargemont, *à Agen*.	714	71	4	142	4/5
Lozère	Florens, *à Mende*.	566	56	6	113	1/5
Lys.	Le Comte Chauvelin, *à Bruges*. . . .	383	38	3	76	3/5
Maine et L. .	Le Baron Hély d'Oissel, *à Angers*. .	300	30	»	60	»

NOMS DES		DISTANCES EN		
Départemens.	Préfets et Chef-lieux.	kilom.	myriamètres.	Lieues anciennes.
Tarn	Le Baron Baude, *à Alby*	657	65 7	131 2|5
Tarn et Gar. .	Le Baron Lepéletier d'Aunay, *à Montauban*	700	70 »	140 »
Taro	Le Baron Hugues Nardon, *à Parme* . .	1233	123 3	277 1|2
Trasimène . .	Le Baron Rœderer, *à Spoleto*	. . . .	. . . .	. . . . . .
Var	D'Azémar, *à Draguignan*	890	89 0	178 »
Vaucluse. . .	De Stassart, *à Avignon*	770	70 7	141 2|5
Vendée. . . .	Le Baron Barante, *à Napoléon*	447	44 7	89 2|5
Vienne. . . .	Le Baron Mallarmé, *à Poitiers*	343	34 3	68 3|5
Vienne (H.) .	Le Baron Texier-Olivier, *à Limoges*.	380	38 »	76 »
Vosges. . . .	Le Baron Himbert, *à Epinal*	381	38 1	76 1|5
Yonne	Le Baron Rougier la Bergerie, *à Auxerre*	168	16 8	33 1|5

LISTE par ordre alphabétique de Messieurs les Préfets.

M. le Baron d'Alphonse (O. ✻). *Gard.*
M. le Baron Arborio ✻. *Stura.*
M. le Baron Arrighi ✻. *Liamone.*
M. le Baron Auvray ✻. *Sarthe.*
M. Azémar (d'). *Var.*
M. Bailly (O. ✻). *Lot.*
M. Balguerie ✻. *Gers.*
M. le Baron Barante ✻. *Léman.*
M. le Baron Barante. *Vendée.*
M. le Baron de Barral (O. ✻). *Cher.*
M. le Baron Baude. *Tarn.*
M. Boissy-d'Anglas. *Charente.*
M. le Baron Bonnaire ✻. *Ile et Vilaine.*
M. le Baron Bossi (du Piémont). *Manche.*
M. le Baron Boullé ✻. *Côtes du Nord.*
M. le Baron Bourdon de Vatry ✻ *Gênes.*
M. le Baron Bourgeois Jessain ✻. *Marne.*
M. Bouvier du Molart. *Finistère.*
M. le Baron de Bry (C. ✻). *Doubs.*
M. le Baron Bruslé (O. ✻). *Oise.*
M. Bruneteau de Ste-Suzanne. *Ardeche.*
M. le Baron Caffarelli ✻. *Aube.*
M. Cahouet ✻. *Haute-Loire.*
M. le Baron Camille Tournon. *Rome.*
M. Camus du Martroy. *Creuze.*
M. le Baron Capelle. *Méditerranée.*
M. le Comte de Castellane (O. ✻). *Basses-Pyrénées.*
M. le Baron Chabrol de Volvic. *Montenotte.*
M. le Baron de Chambaudoin ✻. *Eure.*
M. l Comte Chauvelin ✻. *Lys.*
M. le Baron Chazal (O. ✻). *Hautes-Pyrénées.*
M. le Baron de Coninck ✻. *Jemmape.*
M. le Baron Corbigny ✻. *Loir et Cher.*
M. le Comte Cossé de Brissac. *Marengo.*
M. le Baron Defermon. *Hautes-Alpes.*
M. le Baron Delaitre ✻. *Eure et Loir.*
M. le Baron Descorches ✻. *Drôme.*
M. le Baron Desmousseaux (O. ✻). *Haute-Garonne.*
M. le Baron Desportes (Félix) ✻. *Haut-Rhin.*
M. le Baron Dubouchage ✻. *Alpes-Maritimes.*
M. le Baron Ducolombier. *Loire.*
M. le Baron Dupin (O. ✻). *Deux-Sevres.*
M. le Baron Duplantier (O. ✻). *Landes.*
M. le Baron Dupont-Delporte. *Ariège.*
M. Duval. *Basses-Alpes.*
M. le Baron Fauchet (Jos.) ✻. *Arno.*
M. Florens ✻. *Lozère.*
M. le Baron Fourier ✻. *Isère.*

Tableau alphabétique des quarante-trois villes dont les Maires assistent au couronnement de S. M. l'Empereur.

Alexandrie.
Aix-la-Chapelle.
Amiens.
Angers.
Anvers.
Besançon.
Bordeaux.
Bourges.
Bruxelles.
Caen.
Clermont.
Cologne.
Dijon.
Florence.
Gand.
Gênes.
Genève.
Grenoble.
La Rochelle.
Liége.
Lille.
Livourne.
Lyon.
Marseille.
Mayence.
Metz.
Montpellier.
Montauban.
Nancy.
Nantes.
Nice.
Orléans.
Paris.
Parme.
Plaisance.
Reims.
Rennes.
Rouen.
Strasbourg.
Toulouse.
Tours.
Turin.
Versailles.

FORMATION *et attributions des diverses Administrations des Départemens.*

Chaque département est divisé en arrondissemens communaux, et cantons de justice de paix.

Chaque ressort de justice de paix a une assemblée de canton.

Chaque arrondissement communal ou district de sous-préfecture a un collége électoral d'arrondissement.

Chaque département a un collége électoral de département.

Administration de département.

Il y a dans chaque département un préfet, un conseil de préfecture et un conseil général de département.

Le préfet est chargé seul de l'administration.

Le conseil de préfecture prononce,

Sur les demandes de particuliers tendantes à obtenir la décharge ou la réduction de leur cote de contributions directes;

Sur les difficultés qui peuvent s'élever entre les entrepreneurs de travaux publics et l'administration, concernant le sens ou l'exécution des clauses de leurs marchés;

Sur les réclamations des particuliers qui se plaindront des torts et dommages procédant du fait personnel des entrepreneurs, et non du fait de l'administration;

Sur les demandes et contestations concernant les indemnités dues aux particuliers, à raison des terrains pris ou fouillés pour la confection des chemins, canaux et autres ouvrages publics;

Sur les difficultés qui peuvent s'élever en matière de grande voirie;

Sur les demandes qui seront présentées par les communautés des villes, bourgs et villages, pour être autorisées à plaider;

Enfin, sur le contentieux des domaines nationaux.

Lorsque le préfet assiste au conseil de préfecture, il préside; en cas de partage, il a voix prépondérante.

Le conseil général de département s'assemble chaque année : l'époque de sa réunion est déterminée par l'Empereur; la durée de sa session ne peut excéder quinze jours.

Il nomme un de ses membres pour président, un autre pour secrétaire.

Il fait la répartition des contributions directes entre les arrondissemens communaux du département.

Il statue sur les demandes en réduction faites par les conseils d'arrondissement, les villes, bourgs et villages.

n'excède pas cinq mille, de trente dans ceux où la population est plus nombreuse.

Ce conseil s'assemble chaque année et peut rester assemblé quinze jours.

Il peut être convoqué extraordinairement par ordre du préfet.

Il entend et peut débattre le compte des recettes et dépenses municipales qui se rend par le maire au sous-préfet, lequel l'arrête définitivement.

Il règle le partage des affouages, pâtures, récoltes et fruits communs.

Il délibère sur les besoins particuliers et locaux de la municipalité, sur les emprunts, sur les octrois ou contributions en centimes additionnels qui peuvent être nécessaires pour subvenir à ces besoins; sur les procès qu'il convient d'intenter ou de soutenir pour l'exercice et la conservation des droits communs.

A Paris, dans chacun des arrondissemens municipaux, un maire et deux adjoints sont chargés de la partie administrative et des fonctions relatives à l'état civil.

Un préfet est chargé de ce qui concerne la police, et a sous ses ordres des commissaires distribués dans les douze municipalités.

A Paris, le conseil de département remplit les fonctions de conseil municipal.

Le Conseil de Préfecture est composé de 5 Membres, et le Conseil général de 24 dans les départemens ci-après nommés :

Aisne.
Arno.
Calvados.
Charente - infér.
Côtes-du - Nord.
Dordogne.
Escaut.
Eure.
Finistère.
Garonne. (H.)
Gironde.
Ille-et-Vilaine.
Isère.
Jemmape.
Loire-Inférieure.
Lys.
Manche.
Maine-et-Loire.
Mont-Tonnerre
Mont-Blanc.
Morbihan.
Nord.
Orne.
Pas-de-Calais.
Pô.
Puy-de-Dôme.
Rhin. (bas)
Roër.
Saône-et-Loire.
Seine.
Seine-Inférieure.
Seine-et-Oise.
Somme.
Stura.
Taro.

Le Conseil de Préfecture est composé de 4 Membres, et le Conseil général de 20 dans les Départemens ci-après nommés :

Ain
Aveyron.
B.-du-Rhône.
Charente.
Côte d'Or.
Dyle.
Gard.
Loire.
Lot.
Lot-et-Garonne.
Marengo.
Mayenne.
Meurthe.
Montenotte.
Moselle.
Oise.
Ourte.
Pyrénées (B.)
Rhône.
Sarthe.
Yonne.

Le Conseil de Préfecture est composé de 3 Membres, et le Conseil général de 16, dans les Départemens ci-après nommés :

Allier.
Alpes (basses)
Ardèche.
Ardennes
Alpes, (hautes)
Alpes Maritimes.
Ariège
Aube.
Aude.
Cantal.
Cher.
Corrèze.
Creuse.
Doire.
Doubs.
Drôme.
Eure-et-Loire.
Forest.
Gers.
Golo.
Hérault.
Indre.
Indre-et-Loire.
Jura.
Landes.
Léman.
Liamone.
Loir-et-Cher.
Loire. (haute)
Loiret.
Lozère.
Marne.
Marne. (haute)
Méditerranée.
Meuse.
Meuse-inférieure.

SECTION II.

Tableau des Départemens avec le nombre des Députés qu'ils ont à élire pour la formation du Corps-Législatif; la série dont chacun d'eux fait partie, la Division militaire, la Cohorte de la Légion d'honneur, la Conservation des Forêts, le Diocèse, la Sénatorerie dans lesquels il est compris; la Cour d'appel à laquelle il ressortit; la division des Arrondissemens communaux et des Justices de Paix; l'Organisation des Préfectures et Sous-Préfectures, etc.

DÉPARTEMENT DE L'AIN.

Ce département comprend les pays de Bresse, Bugey, Valromey, et la principauté de Dombes.

Il est borné au N. par le département du Jura, à l'E. par ceux du Léman et du Mont Blanc, au S. par le Rhône qui le sépare du département de l'Isère, et à l'O. par les départemens du Rhône et de Saône-et-Loire; sa superficie est d'environ 1,077,432 arpens, ou 549,963 hectares; sa population est de 304,468 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la première série, et a trois députés à élire au Corps législatif, est compris dans la sixieme division militaire, la septieme cohorte de la légion d'honneur, la dix-septieme conservation des forêts, le diocèse et la sénatorerie de Lyon, et ressortit à la Cour d'appel de la même ville.

PRÉFECTURE.

Arrondissement de Bourg (1).

M. le Baron Bossi (du Piémont), (2) *Préfet*, à Bourg.

M. Guillon, *Secrétaire-Général*.

Conseil de Préfecture, composé de quatre Membres; Messieurs,

Bochard, Gauthier, Pochet, Sirand.

Chefs lieux des Justices de paix. Bagé-le-Châtel, Bourg, Césériat, Coligny, Montrevel, Pont d'Ain, Pont-de-Vaux, Pont de Veyle, S. Trivier de Courtes, Treffort.

---

(1) Les arrondiſſemens communaux ſont placés par ordre alphabétique, à l'exception de celui dans lequel se trouve le Chef-Lieu qui est le siége de la Préfecture.

(2) Les titres de Comte ou de Baron obtenus par MM. les Préfets pendant l'impression de cet ouvrage, qui ne se trouvent point aux Préfectures, ont été portés sur les listes, pages 323 et 326.

Arrondissement de S.-Quentin.

M. Duuez, *Sous-Préfet*, à S. Quentin.

Chefs-lieux des juſtices de paix. Bohain, Catelet (le), Moy, Ribemont, Saint-Quentin, Saint-Simon, Vermand.

Arrondissement de Soissons.

M. A. de Flavigny, *Sous-Préfet*, à Soissons.

Chefs-lieux des juſtices de paix. Braisne, Oulchy-le-Château, Soissons, Vailly, Vic-sur-Aisne, Villers-Cotterets.

Arrondissement de Vervins.

M. Valery Devisme, *Sous-Préfet*, à Vervins.

Chefs-lieux des juſtices de paix. Aubenton, Capelle (la), Guise, Hirson, Nouvion (le), Sains, Vervins, Wassigny.

DÉPARTEMENT DE L'ALLIER.

Ce département est formé du Bourbonnois.

Il est borné au N. par les départemens de Saône-et-Loire, de la Nièvre et du Cher, à l'E. par ceux de Saône-et-Loire et de la Loire, au S. par ceux de la Loire, du Puy-de-Dôme et de la Creuse; enfin à l'O. par ceux de la Creuse et du Cher; sa superficie est d'environ 1,454,341 arpens, ou 742,272 hectares; sa population est de 260,366 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la premiere série, et a deux députés à élire au Corps législatif, est compris dans la vingt-unieme division militaire, la septieme cohorte de la légion d'honneur, la dixieme conservation des forêts, le diocèse et la sénatorerie de Clermont, et ressortit à la Cour d'appel de Riom.

PRÉFECTURE.

Arrondissement de Moulins.

M. le Baron Pougeard du Limbert ✻, *Préfet*, à Moulins.

M. Claustrier, *Secrétaire-Général.*

Conseil de Préfecture composé de trois Membres; Messieurs,

Collot, Burelle, Duchezot.

Conseil général du Département, composé de seize Membres; Messieurs,

De Favières,
Douyet,
Vernin,
Lomet,
Lesclache,
Devaulx de Chambord,
Decombes des Morelles,
Preveraud-la-Boutreſſe,
Champflour.
Dujouhannel, aîné.
Bulot.
Delafaye des Palissards.
Regnard.
Huguet-Dulys.
Bourachot.
Mathieu de Noyant.

Chefs-lieux des juſtices de paix. Bourbon l'Archambault, Che-

image
not
available

Arrondissement de Castellane.

M. J. J. Francoul, *Sous-Préfet*, à Castellane.

Chefs-lieux des justices de paix. Annot, Castellane, Colmars, Entrevaux, Saint-André, Senez.

Arrondissement de Forcalquier.

M. Eugène de la Tourette, *Sous-Préfet*, à Forcalquier.

Chefs-lieux des justices de paix. Banon, Forcalquier, Manosque Peyruis, Reillanne, Saint-Étienne les Orgues.

Arrondissement de Sisteron.

M. Bignon, *Sous-Préfet*, à Sisteron.

Chefs-lieux des justices de paix. Barcilonnette de Vitrolles, Motte du Caire (la), Noyers, Sisteron, Turriers, Volonne.

DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES.

Ce département fait partie du Dauphiné, qui en contient trois.

Il est borné au N. par les départemens du Mont-Blanc et de l'Isère, à l'E. par le département du Pô, au S. par le département des Basses-Alpes, et à l'O. par celui de la Drôme et partie de celui de l'Isère; sa superficie est d'environ 1,084,614 arpens, ou 551,569 hectares; sa population est de 121,503 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la première série, et a un député à élire au Corps législatif, est compris dans la septieme division militaire, la huitième cohorte de la légion d'honneur, la dix-septième conservation des forêts, le diocèse de Digne, la sénatorerie de Grenoble, et ressortit à la Cour d'appel de cette dernière ville.

PRÉFECTURE.

Arrondissement de Gap.

M. le Baron Defermon, *Préfet*, à Gap.

M. Farnaud, *Secrétaire-Général.*

Conseil de Prefecture composé de trois Membres; Messieurs,

Lachau, Jaubert-Beaujeu, Serres.

Chefs-lieux des justices de paix. Aspres lès Veynes, Gap, Bastie Neuve (la), Laragne, Orpierre, Ribiers, Rosans, Saint Bonnet, Saint Etienne en Devoluy, Saint Firmin, Serres, Tallard, Veynes.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Briançon.

M. Barthelemy Chaix, *Sous-Préfet*, à Briançon.

Chefs-lieux des justices de paix. Aiguilles, Briançon, Grave (la), Largentière, Monestier.

Arrondissement

Ce département, qui fait partie de la première série, et a deux députés à élire au Corps législatif, est compris dans la vingt-huitième division militaire, la seizième cohorte de la légion d'honneur, la vingt-neuvième conservation des forêts, les diocèses de Gênes, Brugnato, Sarzane, Pontremoli, Plaisance, Parme et Casal, la sénatorerie de Gênes, et ressortit à la cour d'appel de cette dernière ville.

PRÉFECTURE.

Arrondissement de Chiavari.

M. Rolland de Villarceaux ✱, *Préfet* à Chiavari.
M. de Ambrosys, *Secrétaire-Général.*

Conseil de Préfecture, composé de trois Membres ; Messieurs,
Gandolfo, Grondona. Deferrari.

Chefs-lieux des justices de paix. Borzonasca, Chiavari, Lavagna, Moconesi, Rapallo, Saint-Etienne-d'Aveto, Sestri du Levant, Varese.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Pontremoli.

M. F. Heim, *Sous-Préfet*, à Pontremoli.

Chefs-lieux des justices de paix. Bagnone, Berceto, Borgo-Taro, Compiano, Pontremoli.

Arrondissement de Sarzane.

M. Torre, *Sous-Préfet*, à Sarzane.

Chefs-lieux des justices de paix. Albiano, Calice, Fivizzano, Godano, Lerici, Levanto, Sarzane, Spezia, Vezzano.

DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE.

Ce département tire son nom d'une rivière du Vivarais, qui prend sa source près de la Narce, et se décharge dans le Rhône, auprès de Pont St.-Esprit. Ce département est un des sept que forment le Languedoc, Cominges, Nébouzan et rivière Verdun.

Il est borné au N. par les départemens du Rhône et de la Loire; à l'E. par celui de la Drôme qui en est séparé, d'une extrémité à l'autre, par le Rhône; au S. par le département du Gard, et à l'O. par les départemens de la Lozère et de la Haute-Loire; sa superficie est d'environ 1,077,629 arpens carrés, ou 550,004 hectares ; sa population est de 290,833 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la troisieme série, et a deux députés à élire au Corps législatif, est compris dans la neuvieme division militaire, la neuvieme cohorte de la légion d'honneur, la quinzieme conservation des forêts, le diocese de Mende, la sénatorerie de Nîmes, et reſſortit à la Cour d'appel de cette derniere ville.

PRÉFECTURE.

Arrondissement de Privas.

M. Pruneteau de Sainte-Susanne, *Préfet*, à Privas.
M. Delor, *Secrétaire-Général.*

Arrondissement de Rocroy.

M. Billaudel, *Sous-Préfet*, à Rocroy.

Chefs-lieux des juſtices de paix. Couvin, Fumay, Givet, Philippeville, Rocroy, Rumigny, Signy-le-Petit.

Arrondissement de Sedan.

M. Philippoteaux, *Sous-Préfet*, à Sedan.

Chefs-lieux des juſtices de paix. Bouillon, Carignan, Mouzon, Raucourt, Sedan, (*deux justices de paix*).

Arrondissement de Vouziers.

M. Coſter, *Sous-Préfet*, à Vouziers.

Chefs-lieux des juſtices de paix. Attigny, Buzancy, Chêne (le Grandpré, Machault, Monthois, Tourteron, Vouziers.

DÉPARTEMENT DE L'ARNO.

Ce département est un des trois que forme le ci-devant grand Duché de Toscane.

Il est borné au N. par le Royaume d'Italie; à l'E. par le Royaume d'Italie et la Méditerranée; à l'O. par le département de la Méditerranée et la principauté de Lucques. Sa superficie est de 852,376 hectares; sa population est de 599,750 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la troisième série, et a six députés à élire au Corps législatif, est compris dans la vingt-neuvième division militaire, la seizième cohorte de la légion d'honneur, la vingt-neuvième conservation des forêts, le diocèse de Florence, la sénatorerie de . . . et ressortit à la Cour d'appel de Florence.

PRÉFECTURE.

Arrondissement de Florence.

M. Joseph Fauchet (O. ✻), *Préfet* à Florence.

M. Felix Damoreux, *Secrétaire général.*

Conseil de Préfecture composé de cinq Membres; Messieurs;

Desfossez, Pratesi, Cercignani, Francesi, ...

Chefs-lieux des Justices de paix. Bagnoa-Ripoli, Bagno, Barberino di Mugello, Borgo S. Lorenzo, Campi, Dicomano, Empoli, Fiesole, Firenzuola, Florence (*six Justices de paix*), Gave, Galluzzo, Galeata et Sancta Sofia, Lastra a Signa, Montelupo, Marradi, Modigliana, Montespertoli, Pontassieve, Radda, Reggello, Rocca S. Casciano, Scarperia, Sestino, Sesto, S. Casciano, Tavarnelle, Vicchio.

M. . . . . ., *Maire*, à Florence.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Arezzo.

M. Désiré Vulpillat, *Sous-Préfet* à Arezzo.

Chefs lieux des Justices de paix. Anghiari, Arezzo (*deux Justices*

DÉPARTEMENT DE L'AUBE.

Ce département est un des quatre que forment la Champagne, etc.

Il est borné au N. par les départemens de la Haute-Marne, de la Marne et de Seine et Marne; à l'E. par celui de la Haute-Marne, au S. par ceux de la Côte d'Or et de l'Yonne; à l'O. par ce dernier et celui de Seine et Marne; sa superficie est d'environ 1,196,370 arpens, ou 610,608 hectares; sa population est de 238,819 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la quatrième série, et a deux députés à élire au Corps législatif, est compris dans la dix-huitième division militaire, la première cohorte de la légion d'honneur, la deuxième conservation des forêts, le diocèse de Troyes, la sénatorerie de Paris, et ressortit à la Cour d'appel de cette dernière ville.

PRÉFECTURE.

Arrondissement de Troyes.

M. Bruslé (O.✻), *Préfet*, à Troyes.

M. Gayot aîné, *Secrétaire général.*

Conseil de Préfecture, composé de trois membres, Messieurs,

Ruotte, Oudan, Avalle-Duplessis.

Chefs-lieux des Justices de paix. Aix en Othe, Bouilli, Ervi, Estissac, Lusigny, Piney, Troyes (*trois Justices de paix*).

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Arcis-sur-Aube.

M. Parey, *Sous-préfet*, à Arcis-sur-Aube.

Chefs-lieux des Justices de paix. Arcis sur Aube, Chavanges, Mery-sur-Seine, Ramerup.

Arrondissement de Bar-sur-Aube.

M. Rivière, *Sous-Préfet*, à Bar-sur-Aube.

Chefs-lieux des Justices de paix. Bar-sur-Aube, Brienne-le-Château, Soulaines, Vandoeuvres.

Arrondissement de Bar-sur-Seine.

M. Legouest, *Sous-Préfet*, à Bar-sur-Seine.

Chefs-lieux des Justices de paix. Bar-sur-Seine, Chaource, Essoyes, Mussy, Riceys (les).

Arrondissement de Nogent-sur-Seine.

M. Feugé, *Sous-Prefet*, à Nogent-sur-Seine

Chefs-lieux des justices de paix. Marcilly-le-Hayer, Nogent-sur-Seine, Romilly sur Seine, Villenauxe la grande.

DÉPARTEMENT DE L'AUDE.

Ce département est un des sept que forment le Languedoc, Commi[illegible]

Il est borné au N par les départemens de l'Herault, du Tar[illegible] Haute Garonne, à l'E. par la Méditerranée, au S. par les [illegible] ées orientales et de l'Ariège, et à l'O. par ceux de l'Ariège et de la -Garonne; sa superficie est d'environ 1.275,503 arpens, ou 650,996 es; sa population est de 240,993 individus; il est divisé en quatre arron- sens communaux.

département, qui fait partie de la premiere série, et a deux députés à au Corps législatif, est compris dans la dixieme division militaire, la me cohorte de la légion d'honneur, la quatorzieme conservation des s, le diocese de Carcassonne, la sénatorerie de Montpellier, et ressortit Cour d'appel de cette derniere ville.

PRÉFECTURE.

Arrondissement de Carcassonne.

M. J. Trouvé ❈, *Préfet*, à Carcassonne.

M. Casimir Daniel, *Secrétaire-Général.*

Conseil de Préfecture composé de trois Membres; Messieurs,

Morin, Holier, Robert-d'Arquettes.

Chefs-lieux des juſtices de paix. Alzonne, Capendu, Carcassonne (*deux justices de paix*), Conques, Lagrasse, Mas-Cabardés, Mouthoumet, Montréal, Peyriac, Saissac, Tuchan.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Castelnaudary.

M. Robert de Saiſſac, *Sous-Préfet*, à Castelnaudary.

Chefs-lieux des juſtices de paix. Belpech, Castelnaudary (*deux justices de paix*) Fanjeaux, Salles.

Arrondissement de Limoux.

M. de Saint-Gervais, *Sous-Préfet*, à Limoux.

Chefs-lieux des juſtices de paix. Alaigne, Belcaire, Chalabre, Couiza, Limoux, Quillan, Roquefort, Saint-Hilaire.

Arrondissement de Narbonne.

M. Hostalier, *Sous-Préfet*, à Narbonne.

Chefs-lieux des juſtices de paix. Coursan, Durban, Ginestas, Lésignan, Narbonne, Sijean.

DEPARTEMENT DE L'AVEYRON.

Ce département est formé du ci-devant Rouergue.

Il est borné au N. par le département du Cantal, à l'E. par ceux de la Lozère et du Gard, au S. par ceux du Gard, de l'Hérault et du Tarn; et à l'O. par ceux du Tarn, de Tarn et Garonne et du Lot; sa superficie est d'environ 1,730,195 arpens, ou 882,171 hectares; sa population est de 318,047 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la premiere série et a trois députés à élire au Corps législatif, est compris dans la neuvieme division militaire, la neuvieme cohorte de la légion d'honneur, la quatorzieme conservation des forêts, le diocese de Cahors, la senatorerie de Montpellier, et ressortit à la Cour d'appel de cette derniere ville.

PRÉFECTURE.

Arrondissement de Rodès.

M. De Goyon, *Auditeur au Conseil d'Etat*, *Préfet*, à Rodès.
M. Bessière, *Secrétaire-Général.*

Conseil de Préfecture composé de quatre Membres ; Messieurs,

Lescure, Passelac, Durand. Cabrieres,

Chefs-lieux des justices de paix. Bozouls, Cassagnes-Begonhez, Conques, Mareillac, Naucelle, Pont de Salars, Requista, Rignac, Rodès, Salvetat (la), Sauveterre.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Espalion.

M. Carrié-Cancé, *Sous-Préfet*, à Espalion.

Chefs-lieux des justices de paix. Entraigues, Espalion, Estaing, Guiole (la), Mur-de-Barres, Saint Amans-Descopts, Saint-Chely, Sainte Geneviève, Saint Geniès.

Arrondissement de Milhau.

M. J.-P. Randon, *Sous-Préfet*, à Milhau.

Chefs-lieux des justices de paix. Campagnac, Layssac, Milhau, Nant, Peyrelau, Saint Bauzely, Salles-Curan, Severac le Château, Vezins.

Arrondissement de Saint-Afrique.

M. Constans Saint-Estève, *Sous-Préfet*, à Saint-Afrique.

Chefs-lieux des justices de paix. Belmont, Camarès, Cornus, Saint Afrique, Saint Rome de Tarn, Saint Sernin.

Arrondissement de Villefranche.

M. P. Flaugergues, *Sous-Préfet*, à Villefranche.

Chefs-lieux des justices de paix. Asprières, Aubin, Montbazens, Najac, Rieupeiroux, Villefranche, Villeneuve.

DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE.

Ce département est un des quatre que forment la Provence, le territoire d'Avignon et le Comtat Venaissin.

Il est borné au N. par les départemens de Vaucluse et du Gard, à l'E. par l'extrémité S. O. du département des Basses-Alpes et par celui du Var, au S. par la Méditerranée, et à l'O. par le département du Gard ; sa superficie est d'environ 1,179,425 arpens, ou 601,960 hectares ; sa population est de 293,235 individus ; il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département qui fait partie de la troisieme série, et a trois députés à élire au Corps législatif, est compris dans la huitieme division militaire, la huitieme cohorte de la légion d'honneur, la seizieme conservation des forêts, le diocese et la sénatorerie d'Aix, et ressortit à la Cour d'appel de la même ville.

PRÉFECTURE.

Arrondissement de Marseille.

M. C.Thibaudeau (C. ✻), *Conſ. d'Etat, Préfet*, à Marseille.

M. Girard, *Secrétaire-Général.*

Conseil de Préfecture composé de quatre Membres; Messieurs Gaill rd, G. Manent, Rancurel, Mongendre.

Ch fs-lieux des juſtices de paix. Aubagne, Ciotat (la), Marseille, (six stices de paix), Roquevaire.

Commissariat-Général de Police.

M. Permon, *Commissaire-Général*, à Marseille.

M. Gondeville, *Secrétaire-Général.*

Municipalité de Marseille.

M. Anthoine, Baron de Saint-Joseph, *Maire.*

M. Omer Granet,
M. Mossy,
M. Sarmet,
M. Defortia de Pile,
M. Dessoliers,
M. J. B. Daniel,
} *Adjoints.*

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Aix.

M. D'Arbaud de Jouques, *Sous-Préfet*, à Aix.

Chefs-lieux des juſtices de paix. Aix (*deux justices de paix*), Berre, Gardanne, Istres, Lambesc, Martigues, Peyrolles, Salon, Trets.

Arrondissement de Tarascon.

M. J.-Jh. Paris, *Sous-Préfet*, à Tarascon.

Chefs-lieux des juſtices de paix. Arles, (*deux justices de paix*), Château-Renard, Eyguières, Orgon, Saintes Maries (les), Saint Remy, Tarascon.

DÉPARTEMENT DU CALVADOS.

C'est un des cinq départemens que forment la Normandie et la partie septentrionale du Perche.

Il est borné au N. par la Manche, à l'E. par le département de l'Eure, au S. par celui de l'Orne et partie du département de la Manche qui le borne aussi à l'O.; sa superficie est d'environ 1,117,643 arpens, ou 570,427 hectares; sa population est de 505,420 individus; il est divisé en six arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la deuxieme série, et a quatre députés à élire au Corps législatif, est compris dans la quatorzieme division militaire, la quatorzieme cohorte de la légion d'honneur, la quatrieme conservation des forêts, le diocèse de Bayeux, la sénatorerie de Caen, et ressortit à la Cour d'appel de cette derniere ville.

PRÉFECTURE.

Arrondissement de Caen.

M. Caffarelli ✻, *Préfet*, à Caen.

M. Lance, *Secrétaire-Général.*

Conseil de Préfecture composé de cinq Membres ; Messieurs.

Marc, Costy, Le Preſtre, Regnault, Duheral.

Chefs-lieux des juſtices de paix. Bourguebus, Caen (*deux justices de paix*), Creully, Douvres, Evrecy, Tilly sur Seulles, Troarn, Villers-Bocage.

M. Lantaigne-Logivière, *Maire*, à Caen.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Bayeux.

M. Lalouette (C. J.), *Sous-Préfet*, à Bayeux.

Chefs-lieux des juſtices de paix. Balleroy, Bayeux, Caumont, Isigny, Ryes, Trevières.

Arrondissement de Falaise.

M. Rulhière, *Sous-Préfet*, à Falaise.

Chefs lieux des juſtices de paix. Bretteville-sur-l'Aiſe, Coulibeuf, Falaise (*deux justices de paix*), Thury-Harcourt.

Arrondissement de Lisieux.

M. Le Cordier, *Sous-Préfet*, à Lisieux.

Chefs-lieux des juſtices de paix. Lisieux (*deux justices de paix*), Livarot, Mezidon, Orbec, Saint Pierre sur Dives.

Arrondissement de Pont-l'Evêque.

M. Mollien, *Sous-Préfet*, à Pont-l'Évêque.

Chefs-lieux des juſtices de paix. Blangy, Cambremer, Dives, Honfleur, Pont-l'Évêque.

Arrondissement de Vire.

M. Asselin, *Sous-Préfet*, à Vire.

Chefs-lieux des juſtices de paix. Aunay, Beny-Bocage (le), Condé-sur-Noireau, Saint Sever, Vassy, Vire.

DÉPARTEMENT DU CANTAL.

Ce département est un des trois que forment l'Auvergne et le Vélay.

Il est borné au N. par les départemens de la Haute-Loire, du Puy-de-Dôme et de la Corrèze ; à l'E. par ceux de la Haute Loire et de la Lozère ; au S. par ceux de la Lozère, de l'Aveyron et du Lot ; et à l'O. par ceux du Lot et de la Correze ; sa superficie est d'environ 1,124,802 arpens, ou 574,081 hectares ; sa population est de 251,436 individus ; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

image
not
available

PRÉFECTURE.

Arrondissement d'Angoulême.

M. Rudler ✱, *Préfet*, à Angoulême.

M. Lavauzelle, *Secrétaire-Général.*

Conseil de Préfecture composé de quatre Membres: Messieurs, Dubois-la-Bernarde, Albert, Marchadier, Frichou Lamorine

Chefs-lieux des juſtices de paix. Angoulême (*deux justices de paix*) Blanzac, Hiersac, Montbron, Rochefoucault (la), Rouillac, Sain Amant de Boixe, Valette (la).

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Barbezieux.

M. Barbezieux-Desprez, *Sous-Préfet*, à Barbezieux.

Chefs-lieux des juſtices de paix. Aubeterre, Baignes, Barbezieux, Brossac, Chalais, Montmoreau.

Arrondissement de Cognac.

M. Caminade-Châtenay, *Sous-Préfet*, à Cognac.

Chefs-lieux des juſtices de paix. Châteauneuf, Cognac, Jarnac, Segonzac.

Arrondissement de Confolens.

M. Mémineau, *Sous-Préfet*, à Confolens.

Chefs-lieux des juſtices de paix. Chabanois, Champagne-Mouton, Confolens (*deux justices de paix*), Montambœuf, Saint-Claud.

Arrondissement de Ruffec.

M. Mimaud, *Sous-Préfet*, à Ruffec.

Chefs-lieux des juſtices de paix. Aigre, Mansle, Ruffec, Villefagnan.

DÉPARTEM. DE LA CHARENTE-INFÉRIEURE.

Ce département est composé de l'Aunis et de partie de la Saintonge.

Il est borné au N. par les départemens de la Vendée et des Deux Sèvres, à l'E. par une partie de celui des Deux-Sèvres et par celui de la Charente, au S. par les departemens de la Dordogne et de la Gironde, et à l'O. par l'Océan; sa superficie est d'environ 1,404,460 arpens, ou 716,814 hectares; sa population est de 393,011 individus; il est divisé en six arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la troisieme série, et a quatre députés à élire au Corps législatif, est compris dans la douzieme division militaire, la douzieme Cohorte de la légion d'honneur, la neuvième conservation des forêts, le diocese de La Rochelle, la sénatorerie de Poitiers, et ressortit à la Cour d'appel de cette derniere ville.

Google

image
not
available

Arrondissement de Saint-Jean-d'Angely.

M. Griffon, *Sous-Préfet*, à Saint-Jean-d'Angely.

Chefs-lieux des juſtices de paix. Aulnay, Loulay, Matha, Saint Hilaire, Saint-Jean-d'Angely, Saint Savinien, Tonnay Boutonne.

DÉPARTEMENT DU CHER.

Ce département est un de ceux que forme le Berry.

Il est borné au N. par les départemens de la Nièvre, du Loiret et de Loir et Cher; à l'E. par celui de la Nièvre; au S. par ceux de la Creuse, de l'Allier & de l'Indre; sa superficie est d'environ 1,450,134 arpens, ou 740,125 hectares; sa population est de 228,158 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département, qui ſait partie de la premiere série, et a deux députés à élire au Corps législatif, est compris dans la vingt-unieme division militaire, la quinzième cohorte de la légion d'honneur, la huitieme conservation des forêts, le diocese et la sénatorerie de Bourges, et ressortit à la Cour d'appel de cette derniere ville.

PRÉFECTURE.

Arrondissement de Bourges.

M. *le Général* de Barral (O. ✻), *Préfet*, à Bourges.

M. Devaux, *Secrétaire-Général.*

Conseil de Préfecture composé de trois Membres; Messieurs,

Grangier, Gravet-la-Buffière, Leblanc-Lespinasse.

Chefs-lieux des juſtices de paix. Aix d'Angillon (les), Baugy, Bourges, Charost, Graçay, Levet, Lury, Mehun, Menetou-Salon, Vierzon.

M. Callande-Clamecy ✻, *Maire*, à Bourges.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Saint-Amand.

M. Boityère-Saint-Georges, *Sous-Préfet*, à Saint-Amand.

Chefs-lieux des juſtices de paix. Charenton, Châteaumeillant, Châteauneuf, Châtelet (le), Dun sur Auron, Guerche (la), Linières, Nerondes, Saint Amand, Sancoins, Sauzay le Poitiers.

Arrondissement de Sancerre.

M. F. M. Perrin Dulac, *Sous-Préfet*, à Sancerre.

Chefs-lieux des juſtices de paix. Argent, Aubigny, Chapelle d'Angillon (la), Henrichemont, Léré, Sancergues, Sancerre, Vailly.

DÉPARTEMENT DE LA CORRÈZE.

Ce département tire son nom d'une rivière qui passe à Tulle et à Brives, et se jette dans la Vezere; c'est un des départemens que forment le haut et bas Limosin.

PRÉFECTURE.

Arrondissement de Dijon.

M. Lecouteulx, *Auditeur au Conseil d'Etat, Préfet*, à Dijon.

M. Vaillant, *Secrétaire-Général.*

Conseil de Préfecture composé de quatre Membres ; Messieurs,

Piette,	Royer,	Petitot,	Bouchard.

Chefs-lieux des juſtices de paix. Auxonne, Dijon (*trois juſtices de paix*), Fontaine Françoise, Genlis, Gevrey, Grancey en Montagne, Is sur Tille, Mirebeau, Pontaillier sur Saône, Saint Seine, Selongey, Sombernon.

M. Durande, *Maire*, à Dijon.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Beaune.

M. Fremyet, *Sous-Préfet*, à Beaune.

Chefs-lieux des juſtices de paix. Arnay sur Arroux, Beaune (*deux juſtices de paix*), Bligny sur Ouche, Jean de Losne (Saint), Liernais, Nolay, Nuit, Pouilly-en-Montagne, Seurre.

Arrondissement de Châtillon-sur-Seine.

M. Martin, *Sous Préfet*, à Châtillon-sur-Seine.

Chefs-lieux des juſtices de paix. Aignay-Côte-d'Or, Baigneux, Châtillon sur Seine, Laignes, Montigny sur Aube, Recey sur Ource.

Arrondissement de Semur.

M. Gueneau d'Aumont, *Sous-Préfet*, à Semur.

Chefs-lieux des juſtices de paix. Flavigny, Montbard, Précy-sous-Thil, Saulieu, Semur, Vitteaux.

DÉPARTEMENT DES COTES DU NORD.

C'est un des cinq que forme la Bretagne.

Il est borné au N. par l'Océan, à l'E. par le département d'Ille et Vilaine ; au S. par le département du Morbihan, à l'O. par celui du Finistère. Sa superficie est d'environ 1,143,463 arpens, ou 736,720 hectares ; sa population est de 519,620 individus ; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la troisieme série, et a quatre députés à élire au Corps législatif, est compris dans la treizieme division militaire, la treizieme cohorte de la légion d'honneur, la cinquieme conservation des forêts, le diocese de Saint-Brieuc, la sénatorerie de Rennes, et ressortit à la Cour d'appel de cette derniere ville.

PRÉFECTURE.

Arrondissement de Saint-Brieuc.

M. Bouillé ✱, *Préfet*, à Saint Brieuc.

M. Le Gorrec, *Secrétaire-Général.*

Conseil

Conseil de Préfecture composé de trois Membres, Messieurs,

Joullietton, Michellet, François Grand.

Chefs-lieux des juſtices de paix. Ahun, Bonnat, Dun, Grand-Bourg-Salagnac, Guéret, Saint Vaury, Souterraine (la).

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Aubusson.

M. Remy, *Sous Préfet*, à Aubusson.

Chefs-lieux des juſtices de paix. Aubusson, Auzance, Bellegarde, Chenerailles, Courtine (la), Crocq, Evaux, Felletin, Gentioux, Saint Sulpice les Champs.

Arrondissement de Bourganeuf.

M. Chassoux, *Sous-Préfet*, à Bourganeuf.

Chefs-lieux des juſtices de paix. Benevent, Bourganeuf, Pontarion, Royerre.

Arrondissement de Boussac.

M. Bourdon, *Sous-Préfet*, à Boussac.

Chefs-lieux des juſtices de paix. Boussac, Chambon, Châtelus, Jarnage.

DÉPARTEMENT DE LA DOIRE.

Ce Département est un de ceux que forme le Piémont.

Il est borné au N. par le Valais; au S. par le département du Pô; à l'E. par celui de la Sesia; et à l'O. par celui du Mont-Blanc. Sa superficie est de 250,855 hectares; sa population est de 234,812 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la troisieme série et a deux députés à élire au Corps législatif, est compris dans la vingt-septieme division militaire, la seizieme cohorte de la légion d'honneur, la vingt-neuvième conservation des forêts, le diocese d'Ivrée et la sénatorerie de Turin, et ressortit à la Cour d'appel de cette derniere ville.

PRÉFECTURE.

Arrondiſſement d'Ivrée.

M. *l'Adjudant-Commandant* Auguste Jubé (C. ✱), *Préfet*, à Ivrée.
M. Gardini, *Secrétaire-Général.*

Conſeil de Préfecture compoſé de trois Membres: Messieurs,

Francesio, Reordini, Scandaluzza.

Chefs-lieux des juſtices de paix. Candia, Caravino, Caſtellamont, Chiaverano, Cuorgné, Ivrée, Locana, Ponte, Saint-Martin, Settimo-Vittone, Strambino, Vico, Viſtrorio.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondiſſement d'Aoſte.

M. Martinet, *Sous-Préfet*, à Aoſte.

Chefs-lieux des juſtices de paix. Aoste. Châtillon. Donas. Fontaine-More. Morgex. Valpelline. Verrès. Villeneuve.

Arrondissement de Sarlat.

M. Maleville, *Sous-Préfet*, à Sarlat.

Chefs-lieux des juſtices de paix. Belvès, Bugue (le), Carlux, Domme, Montignac, Saint Cyprien, Salignac, Sarlat, Terrasson, Villefranche de Belvès.

DÉPARTEMENT DU DOUBS.

Ce département fait partie de la Franche-Comté qui en compte trois.

Il est borné au N. par les départemens du Haut Rhin et de la Haute-Saône, à l'E. et au Sud par la Suiſſe, et à l'O. par les départemens du Jura et partie de celui de la Haute-Saône. Sa superficie est d'environ 1,044,986 arpens, ou 530,993 hectares; sa population est de 226,093 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la cinquieme série, et a deux députés à élire au Corps législatif, est compris dans la sixieme division militaire, la sixieme cohorte de la légion d'honneur, la dix-neuvieme conservation des forêts, le diocese et la sénatorerie de Besançon, et ressortit à la Cour d'appel de la même ville.

PRÉFECTURE.

Arrondissement de Besançon.

M. Le Baron de Bry, (C. ❋), *Préfet*, à Besançon.

M. Hannier, *Secrétaire-Général.*

Conseil de Préfecture composé de trois Membres ; Messieurs,

Mourgeon, Bonard, Hérard.

Chefs-lieux des juſtices de paix. Amancey, Audeux, Besançon (*deux juſtices de paix*), Boussière, Marchaux, Ornans, Quingey.

M. Daclin ❋, *Maire*, à Besançon.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Baume.

M. Kilg, *Sous-Préfet*, à Baume.

Chefs-lieux des juſtices de paix. Baume, Clerval, Isle sur le Doubs (l'), Pierrefontaine, Rougemont, Roulans, Vercel.

Arrondissement de Pontarlier.

M. Micaud, *Sous-Préfet*, à Pontarlier.

Chefs-lieux des juſtices de paix. Levier, Mont Benoît, Morteau, Mouthe, Pontarlier.

Arrondissement de St.-Hipolyte.

M. Ravier d'Arc, *Sous-Préfet*, à Saint Hipolyte.

Chefs-lieux des juſtices de paix. Blamont, Maiche, Pont de Roide, Russey (le), Saint Hipolyte.

image
not
available

ou 342,848 hectares; sa population est de 431,969 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la deuxieme série, et a quatre députés à élire au Corps législatif, est compris dans la vingt-quatrieme division militaire, la troisieme cohorte de la légion d'honneur, la vingt-quatrieme conservation des forêts, le diocese de Malines, la sénatorerie de Bruxelles, et ressortit à la Cour d'appel de cette derniere ville.

PRÉFECTURE.

Arrondissement de Bruxelles.

M. Latour-Dupin, *Préfet*, à Bruxelles.

M. Verseyden-de-Varick, *Secrétaire-Général.*

Conseil de Préfecture composé de quatre Membres ; Messieurs,

Sterckx, Baert, Fourmaux, D'Anethan.

Chefs-lieux des justices de paix. Anderlecht, Assche, Bruxelles (*quatre justices de paix*), Hall, Hulpe (la), Lennick Saint Martin, Uccle, Vilvorde, Woluwe Saint Etienne, Wolverthem.

M. d'Ursel, *Maire*, à Bruxelles.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Louvain.

M. Duchastel, *Sous-Préfet*, à Louvain.

Chefs-lieux des justices de paix. Aerschot, Diest, Glabbeck, Grez, Haegt, Léau, Louvain, (*deux justices de paix*), Tirlemont (*deux justices de paix*).

Arrondissement de Nivelles.

M. B. Berlaimont, *Sous-Préfet*, à Nivelles.

Chefs-lieux des justices de paix. Genappes, Herinnes, Jodoigne, Nivelles, *deux justices de paix*, Perwez, Wavre.

DÉPARTEMENT DE L'ESCAUT.

Ce département est un des neuf que forment le Hainaut et la Flandre ci-devant Autrichienne, le Brabant, le pays de Liége, etc.

Il est borné au N. par la mer du Nord et la République Batave, à l'E. par les départemens des Deux-Nethes et de la Dyle, au S. par ce dernier et ceux de Jemmape et de la Lys, qui le borne aussi à l'O.; sa superficie est d'environ 357,000 hectares; sa population est de 636,438 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la quatrieme série, et a quatre députés à élire au Corps législatif, est compris dans la vingt-quatrieme division militaire, la troisieme cohorte de la légion d'honneur, la vingt-quatrieme conservation des forêts, le diocese de Gand, la sénatorerie de Bruxelles, et ressortit à la Cour d'appel de cette derniere ville.

PRÉFECTURE.

Arrondissement de Gand.

M. le Baron d'Houdetot, *Audit. au Cons. d'Et.*, *Préfet*, à Gand.

M. P. Tinel, *Secrétaire-Général.*

Conseil général de département, composé de 24 membres, MM.

Piéton-Premulé.
Daireaux.
Dupuis.
Leroi-Livet.
Bioche.
Defougy, père.
Milcent.
D'Auger.
Juin.
Lemaréchal.
Lieude-Sepmanville.
Lefebvre-Vatimesnil.
Martel de la Vacherie.
Dupont ✻.
L'Hôpital.
Barrey-des-Authieux.
Lescaille.
Lereffait.
Girardin.
Lecousturier-d'Armenonville.
Flavigny.
Devigny.
Pavyot.
. . . .

Chefs-lieux des justices de paix. Breteuil, Conches, Damville, Evreux (*deux justices de paix*), Nonancourt, Pacy, Rugles, Saint André, Verneuil, Vernon.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement des Andelys.

M. Boissy d'Anglas, *Sous-Préfet*, aux Andelys.

Chefs-lieux des justices de paix. Andelys (les), Ecos, Etrepagny, Gisors, Grainville, Lions.

Arrondissement de Bernay.

M. Gattier, *Sous-Préfet*, à Bernay.

Chefs-lieux des justices de paix. Beaumesnil, Beaumont le Roger, Bernay, Briône, Chambrois, Thiberville.

Arrondissement de Louviers.

M. Boisjoslin, *Sous-Préfet*, à Louviers.

Chefs-lieux des justices de paix. Gaillon, Louviers, Neubourg, Pont de l'Arche, Tourville.

Arrondissement de Pont-Audemer.

M. Durand, *Sous-Préfet*, à Pont-Audemer.

Chefs-lieux des justices de paix. Beuzeville, Bourgtheroude, Cormeilles, Montfort-sur-Risle, Pont-Audemer, Quillebœuf, Routot, Saint Georges du Vièvre.

DÉPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR.

Ce département est formé du pays Chartrain.

Il est borné au N. par les départemens de Seine-et-Oise et de l'Eure, à l'E. par ceux de Seine-et-Oise et du Loiret, au S. par ce dernier et ceux de Loir-et-Cher et de la Sarthe, enfin à l'O. par ceux de l'Orne et de l'Eure; sa superficie est d'environ 1,191,904 atpens, ou 607,915 hectares; sa population est de 265,996 individus: il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la quatrieme série, et a deux députés à élire au Corps législatif, est compris dans la premiere division militaire, la quatorzieme cohorte de la légion d'honneur, la premiere conservation des forêts, le diocese de Versailles, la sénatorerie de Paris, et ressortit à la Cour d'appel de cette derniere ville.

image
not
available

Commissariat général de Police.

M. Chépy, fils, *Commissaire général*, à Brest.

M. Moreau, *Commissaire-Général*, à Morlaix.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Brest.

M. Decarné, *Sous-Préfet*, à Brest.

Chefs-lieux des justices de paix. Brest, (*trois justices de paix*), Daoulas, Isle d'Ouessant (l'), Landerneau, Lannilis, Lesneven, Plabennec, Ploudalmezeau, Ploudiry, Saint Renan.

Arrondissement de Châteaulin.

M. Baudier, *Sous-Préfet*, à Châteaulin.

Chefs-lieux des justices de paix. Carhaix, Châteaulin, Châteauneuf du Faou, Crozon, Faou (le), Huelgoat (le), Pleiben.

Arrondissement de Morlaix.

M. Duquesne, *Sous-Préfet*, à Morlaix.

Chefs lieux des justices de paix. Landivisiau, Lanmeur, Morlaix, Plouescat, Plouzévédé, Pouthou (le), Saint Pol de Léon, Saint Thegonnec, Sizun, Taulé.

Arrondissement de Quimperlé.

M. Morellet, *Sous-Préfet*, à Quimperlé.

Chefs-lieux des justices de paix. Arzanno, Bannalec, Pontaven, Quimperlé, Scaer.

DÉPARTEMENT DES FORÊTS.

Ce département est un des neuf que forment la partie du Hainaut et de la Flandre ci-devant Autrichienne, le Brabant, le pays de Liège et le Duché de Luxembourg.

Il est borné au N. par les départemens de la Sarre, de l'Ourte et de Sambre-et-Meuse, à l'E. par ce dernier et celui de la Sarre, au S. par ceux de la Moselle, de la Meuse et des Ardennes, ce dernier le borne à l'O. avec celui de Sambre et Meuse; sa superficie est d'environ 1,353,952 arpens, ou 691,035 hectares; sa population est de 246.333 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la deuxieme série, et a deux députés à élire au Corps législatif, est compris dans la troisieme division militaire, la quatrième cohorte de la légion d'honneur, la vingt-deuxieme conservation des forêts, le diocese et la sénatorerie de Metz, et ressortit à la Cour d'appel de la même ville.

PRÉFECTURE.

Arrondissement de Luxembourg.

M. A. J. Jourdan (des Bouches-du-Rhône), *Préfet*, à Luxembourg.

M. Christiani, *Secrétaire-Général.*

Chefs-lieux des justices de paix. Alais, Anduze, Barjac, Genolhac, Ledignan, Saint Ambroix, Saint Jean du Gard, Saint Martin de Valgalgues, Vezenobre.

Arrondissement d'Uzès.

M. D'Arnaud de Valabris, *Sous-Préfet*, à Uzès.

Chefs-lieux des justices de paix. Bagnols, Lussan, Pont Saint Esprit, Remoulins, Roquemaure, Saint-Chaptes, Uzès, Villeneuve lès Avignon.

Arrondissement du Vigan.

M. C.-B.-J. Imbert de Saint-Paul, *Sous-Préfet*, au Vigan.

Chefs-lieux des justices de paix. Alzon, Quissac, Saint André de Valborgne, Saint-Hippolyte, Salle (la), Sauve, Sumène, Trèves, Valleraugue, Vigan. (le)

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE.

Ce département est un des sept que forment le Languedoc, Comminge, etc. Il est borné au N. par les départemens du Tarn, du Lot, de Lot-et-Garonne et du Gers, à l'E. par les départemens du Tarn, de l'Aude et de l'Arriège, au S. par les départemens de l'Arriège, des Pyrénées et le Département des Hautes-Pyrénées, qui, avec celui du Gers, le bornent à l'O.; sa superficie est d'environ 1,263,858 arpens, ou 642,533 hectares; sa population est de 367,551 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la deuxieme série, et a quatre députés à élire au Corps législatif, est compris dans la dixieme division militaire, la dixieme cohorte de la légion d'honneur, la treizieme conservation des forêts, le diocese et la sénatorerie de Toulouse, et ressortit à la Cour d'appel de la même ville.

PRÉFECTURE.

Arrondissement de Toulouse.

M. Desmousseaux (O. ✻), *Préfet*, à Toulouse.
M. Dantigny, *Secrétaire-Général.*

Conseil de Préfecture, composé de cinq membres ; Messieurs, Lacroix (Prosper), Olivier aîné, Bastide, Deſſole, Simphorien-Luxeul.

Chefs-lieux des justices de paix. Cadours, Castanet, Fronton, Grenade, Leguevin, Montastruc, Toulouse (*quatre justices de paix*), Verfeil, Villemur.

M. de Bellegarde, *Maire*, à Toulouse.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Muret.

M. Thomassin, *Sous-Préfet* à Muret.

Chefs-lieux des justices de paix. Auterive, Carbonne, Cazères, Cintegabelle, Fousseret, Montesquieu, Muret, Rieumes, Rieux, Saint Lys.

Arrondissement de Novi.

M. Reboul-Berville, *Sous-Préfet*, à Novi.

Chefs-lieux des juſtices de paix. Gavi, Novi, Ovada, Rocchetta, Ronco, Savignone, Serravalle.

Arrondissement de Tortone.

M. Carpani, *Sous-Préfet*, à Tortone.

Chefs-lieux des juſtices de paix. Caſſano-Spinola, Caſtelnovo-de-Scrivia, San-Sebaſtiano, Tortone, Villa-Vernia, Volpedo.

Arrondissement de Voghera.

M. Ferdinand-Conzani-Revignan, *Sous-Préfet*, à Voghera.

Chefs-lieux des juſtices de paix. Argine, Broni, Caſteggio, Codevilla, Sale, Silvano, Soriasco, Stradella, Voghera.

DÉPARTEMENT DU GERS.

L'un des quatre départemens que forme la Guienne.

Il est borné au N. par le département de Lot-et-Garonne, et partie de celui des Landes, à l'E. par les départemens de Tarn et Garonne et de la Haute-Garonne, au S. par les départemens de la Haute Garonne et des Hautes Pyrénées, à l'O. par les départemens des Basses-Pyrénées et des Landes; sa superficie est d'environ 1,177,651 arpens, ou 651,908 hectares; sa population est de 286,497 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la premiere série, et a trois députés à élire au Corps législatif, est compris dans la dixieme division militaire, la dixieme cohorte de la légion d'honneur, la douzieme conservation des forêts, le diocese et la sénatorerie d'Agen, et ressortit à la Cour d'appel de la même ville.

PRÉFECTURE.

Arrondissement d'Auch.

M. Balguerie ✻, *Préfet*, à Auch.

M. Cazaux, *Secrétaire-Général.*

Conſeil de Préfecture compoſé de trois Membres; Messieurs,

Perez, Paris-Lasplaignes, Conté fils.

Chefs-lieux des juſtices de paix. Auch (*deux juſtices de paix*), Gimont, Jegun, Saramon, Vic sur Losse.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Condom.

M. Lèbé, *Sous-Préfet*, à Condom.

Chefs-lieux des juſtices de paix. Cazaubon, Condom, Eauze, Montréal, Nogaro, Valence.

Arrondissement de Lectoure.

M. Junqua, *Sous-Préfet*, à Lectoure.

Chefs-lieux des juſtices de paix. Fleurance, Lectoure, Mauvesin, Miradoux, Saint Clar.

Chefs-lieux des justices de paix. Audenge, Belin, Blanquefort, Bordeaux, (*six justices de paix*), Brede (la), Cadillac, Carbon-blanc, Castelnau de Médoc, Créon, Pessac, Podensac, Saint André de Cubzac, Teste de Buch (la).

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Bazas.

M. Huet, *Sous-Préfet*, à Bazas.

Chefs-lieux des justices de paix. Auros, Bazas, Captieux, Grignols, Langon, Préchac, Saint Symphorien.

Arrondissement de Blaye.

M. F. Compans, *Sous-Préfet*, à Blaye.

Chefs-lieux des justices de paix. Blaye, Bourg, Saint Ciers la Lande, Saint Savin.

Arrondissement de la Réole.

M. A. M. Joguet, *Sous-Préfet*, à la Réole.

Chefs-lieux des justices de paix. Montségur, Pellegrue, Réole (la), Saint Macaire, Sauveterre, Targon.

Arrondissement de Lesparre.

M. J. B. Cavaignac, *Sous-Préfet*, à Lesparre.

Chefs-lieux des justices de paix. Lesparre, Pauillac, Saint Laurent de Médoc, Saint Vivien.

Arrondissement de Libourne.

M. Lagreze, *Sous-Préfet*, à Libourne.

Chefs-lieux des justices de paix. Branne, Castillon, Coutras, Fronsac, Guitres, Libourne, Lussac, Pujols, Sainte Foy la Grande.

DÉPARTEMENT DE GOLO.

Ce département est un des deux que forment l'isle de Corse et l'isle de Caprara.

Il est borné au N. et à l'E. par la Méditerranée, au S. par le département de Liamone, à l'E. par la Méditerranée; sa superficie est d'environ 1,005,763 arpens, ou 519,301 hectares; sa population est de 112,348 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la quatrieme série, et a un député à élire au Corps législatif, est compris dans la vingt-troisieme division militaire, la huitieme cohorte de la légion d'honneur, la vingt-septieme conservation des forêts, le diocese et la sénatorerie d'Ajaccio, et ressortit à la Cour d'appel de la même ville.

PRÉFECTURE

Conseil général du Département, composé de 16 Membres; MM.

Mourgues.
Rech.
Grasset.
Dauby.
Rouaud.
Roger-Cabanes.
Bayle.
Malibran.
Ch. Fregeville (C. ✱).
Martel, cadet.
Pandin S. Hippolyte.
Juin-Siran.
Laur.
Turenne.
Boussairolles.
Bernard.

M. Granier ✱, *Maire*, à Montpellier.

Chefs-lieux des justices de paix. Aniane, Castries, Cette, Claret, Frontignan, Ganges, Lunel la Ville, Matelles (les), Mauguio, Mèze, Montpellier, (*trois justices de paix*), Saint Martin de Londres.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Beziers.

M. Fournier, *Sous-Préfet*, à Beziers.

Chefs-lieux des justices de paix. Agde, Bedarrieux, Beziers, (*deux justices de paix*), Capestang, Florensac, Montagnac, Murviel, Pezenas, Roujan, Saint Gervais, Servian.

Arrondissement de Lodève.

M. A. Fabreguettes, *Sous-Préfet*, à Lodève.

Chefs-lieux des justices des paix. Caylat (le), Clermont, Gignac, Lodève, Lunas.

Arrondissement de Saint-Pons.

M. A. Barthés, *Sous-Préfet*, à Saint-Pons.

Chefs-lieux des justices de paix. Olargues, Olonzac, Saint Chinian, Saint Pons, Salvetat (la).

DÉPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE.

C'est un des cinq départemens que forme la Bretagne.

Il est borné au N. par l'Océan et le département de la Manche, à l'E. par le département de la Mayenne, au S. par le département de la Loire Inférieure, et à l'O. par les départemens des Côtes du Nord et du Morbihan. Sa superficie est d'environ 1,336,205 arpens, ou 681,977 hectares; sa population est de 508,344 individus; il est divisé en six arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la deuxieme série, et a quatre députés à élire au Corps législatif, est compris dans la treizieme division militaire, la treizieme cohorte de la légion d'honneur, la cinquieme conservation des forêts, le diocese et la sénatorerie de Rennes, et ressortit à la Cour d'appel de la même ville.

PRÉFECTURE.

Arrondissement de Rennes.

M. Bonnaire ✱, *Préfet*, à Rennes.

M. Routhier, *Secrétaire-Général.*

PRÉFECTURE.

M. Prouveur ✻, Baron de Grouard, *Préfet* à Châteauroux.

Arrondissement de Châteauroux.

M. Barbier, *Secrétaire-Général.*

Conseil de Préfecture composé de trois Membres ; Messieurs,

Charlemagne, Fassardy, Aucapitaine.

Chefs-lieux des Justices de paix. Ardentes Saint-Vincent, Argenton, Buzançais, Châteauroux, Châtillon, Ecueillé, Levroux, Valançay.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement du Blanc.

M. Delacoux-Marivault, *Sous-Préfet*, au Blanc.

Chefs-lieux des Justices de paix. Belabre, Blanc (le), Mézières, Saint Benoît du Sault, Saint Gaultier, Tournon.

Arrondissement d'Issoudun.

M. De Lapparent, fils, *Sous-Préfet*, à Issoudun.

Chefs-lieux des Justices de paix. Issoudun, (*deux justices de paix*), Saint Christophe, Vatan.

Arrondissement de la Châtre.

M. Cuinat aîné, *Sous-Préfet*, à la Châtre.

Chefs-lieux des Justices de paix. Aigurande, Châtre (la), Eguzon, Neuvy Saint Sépulchre, Sainte Sévere.

DÉPARTEMENT D'INDRE ET LOIRE.

Ce département est formé de la Touraine.

Il est borné au N. par les départemens de Loir-et-Cher et de la Sarthe, à l'E. par ceux de Loir-et-Cher et de l'Indre, au S. par ceux de l'Indre et de la Vienne, à l'O. par ceux de Maine-et-Loire et de la Vienne. Sa superficie est de 623,076 hectares ; sa population est de 275,292 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la premiere série, et a deux députés à élire au Corps législatif, est compris dans la vingt-deuxieme division militaire, la quinzieme cohorte de la légion d'honneur, la septieme conservation des forêts, le diocese de Tours, la sénatorerie d'Orléans, et ressortit à la Cour d'appel de cette derniere ville.

PRÉFECTURE.

Arrondissement de Tours.

M. Lambert ✻, *Préfet*, à Tours.

M. Lesenecal, *Secrétaire-Général.*

Conseil de Préfecture composé de trois Membres ; Messieurs,

Ansault, Aubry, Duchamp-la-Frillière.

Chefs-lieux des Justices de paix. Amboise, Bleré, Château Renault, Montbazon, Neuvy, Neuillé-Pont-Pierre, Tours, (*trois justices de paix*), Vouvray.

M. Deslandes-Preuilly ✻, *Maire*, à Tours.

image
not
available

Saint Etienne de Saint Geoirs, Saint Marcellin, Tullins, Vinay.

Arrondissement de Vienne.

M. Rolland de Ravel, *Sous-Préfet*, à Vienne.

Chefs-lieux des Justices de paix. Beaurepaire, Côte Saint André (la), Heyrieu, Meyzieu, Roussillon, Saint Jean de Bournay, Saint Symphorien d'Ozon, Verpillière (la), Vienne (*deux justices de paix*).

ISLE D'ELBE.

Cette Isle qui fait partie de la troisième série, et a un député à élire au Corps législatif, est administrée par un Commissaire général et un Conseil d'administration composé de cinq membres. Sa superficie est de 8,807 hectares; sa population est de 12,120 individus.

Commissariat Général.

M. Galeazzini, *Commissaire-Général.*

Chefs-lieux des Justices de paix. Porto-Longone, Porto-Ferrajo.

DÉPARTEMENT DE JEMMAPE.

Ce département comprend le ci-devant Hainaut Autrichien, le Tournaisis, et quelques communes du comté de Namur, du duché de Brabant et du pays de Liège.

Il est borné au N. par les départemens de la Dyle, de l'Escaut et de la Lys, à l'E. par ceux de la Dyle, de Sambre-et-Meuse et des Ardennes, au S. par ceux des Ardennes, de l'Aisne et du Nord, à l'O. par ce dernier et celui de la Lys. Sa superficie est d'environ 737,990 arpens, ou 376,658 hectares; sa population est de 472,366 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la troisieme série, et a quatre députés à élire au Corps législatif, est compris dans la vingt-quatrieme division militaire, la deuxieme cohorte de la légion d'honneur, la vingt-quatrieme conservation des forêts, le diocese de Tournay, la sénatorerie de Bruxelles, et ressortit à la cour d'appel de cette derniere ville.

PRÉFECTURE.

Arrondissement de Mons.

M. De Coninck ✻, *Préfet*, à Mons.
M. de Lavallée, *Secrétaire-Général.*

Conseil de Préfecture composé de cinq Membres; Messieurs,

Depuydt, Debousies, Dumées, Dumont, Malotau-de-Guerne.

Chefs-lieux des Justices de paix. Boussu, Chièvres, Dour, Enghien, Lens, Mons (*deux justices de paix*), Pâturages, Rœulx, Soignies.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Charleroy.

M. Troye, *Sous-Préfet*, à Charleroy.

Chefs-lieux des Justices de paix. Beaumont, Binche, Charleroy

DÉPARTEMENT DES LANDES.

C'est un des quatre que compose la Guyenne.

Il est borné au N. par le département de la Gironde, à l'E. par les départemens de Lot-et-Garonne et du Gers, au S. par celui des Basses-Pyrenées, et à l'O. par la mer Océane. Sa superficie est d'environ 1,801,097 arpens, ou 900,534 hectares; sa population est d'environ 240,146 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la cinquieme série, et a deux députés à élire au corps législatif, est compris dans la onzieme division militaire, la onzieme cohorte de la légion d'honneur, la douzieme conservation des forêts, le diocese de Bayonne, la sénatorerie de Pau, et ressortit à la Cour d'appel de la même ville.

PRÉFECTURE.

Arrondissement de Mont-de-Marsan.

M. Valentin Duplantier (O. ❋), *Préfet*, à Mont-de-Marsan.

M. Tassin, *Secrétaire-Général.*

Conseil de Préfecture composé de trois Membres; Messieurs,

Bordenave, Dubofcq, Lubet-Barbon.

Chefs-lieux des Justices de paix. Arjuzanx, Gabarret, Grenade, Labrit, Mimizan, Mont-de-Marsan, Parentis-de-Born, Pissos, Roquefort, Sabres, Sore, Villeneuve.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Dax.

M. Forsans aîné, *Sous-Préfet*, à Dax.

Chefs-lieux des Justices de paix. Casters, Dax, Montfort, Peyrehorade, Pouillon, Saint Esprit, Saint Vincent de Tirosse, Soustons.

Arrondissement de St.-Sever.

M. Castetz, *Sous-Préfet*, à Saint-Sever.

Chefs-lieux des Justices de paix. Aire, Amou, Geaune, Hagetmau, Mugron, Saint Sever, Tartas, (*deux justices de paix*).

DÉPARTEMENT DU LÉMAN.

Ce département est formé du territoire de Genève réuni à plusieurs cantons distraits des départemens de l'Ain et du Mont-Blanc.

Il est borné au N. par le lac du Léman, l'Helvétie et le département du Jura, à l'E. par le Valais, le Piémont et le département du Mont-Blanc, à l'O. et au S. par les départemens de l'Ain et du Mont-Blanc. Sa superficie est d'environ 550,000 arpens, ou 280,000 hectares; sa population est de 210,478 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la cinquieme série, et a deux députés à élire au Corps-législatif, est compris dans la septieme division militaire, la

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Sartene.

M. Bartoli, *Sous-Préfet*, à Sartene.

Chefs-lieux des Justices de paix. Bonifacio, Carbini, Porto Vecchio, Sartene, Scopamene, Tallano, Taravo, Valinco.

Arrondissement de Vico.

M. Susini, *Sous-Préfet*, à Vico.

Chefs-lieux des Justices de paix. Cruzini, Niolo, Sevidentro, Sevinfuori, Sorroinsu, Vico.

DÉPARTEMENT DE LOIR-ET-CHER.

Ce département est un de ceux que forment l'Orléanois, le Blaisois et le pays Chartrain.

Il est borné au N. par les départemens du Loiret, d'Eure et Loir et de la Sarthe, à l'E. par ceux du Loiret et du Cher, au S. par ceux du Cher, de l'Indre et d'Indre-et-Loire, à l'O. par ce dernier et celui de la Sarthe. Sa superficie est d'environ 1,181,691 arpens, ou 603,116 hectares; sa population est de 209,620 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la premiere série, et a deux députés à élire au Corps législatif, est compris dans la vingt-deuxieme division militaire, la quinzieme cohorte de la légion d'honneur, la septieme conservation des forêts, le diocèse et la sénatorerie d'Orléans, et ressortit à la Cour d'appel de la même ville.

PRÉFECTURE.

Arrondissement de Blois.

M. Corbigny ✱, *Préfet*, à Blois.

M. Théodore Martin, *Secrétaire-Général.*

Conseil de Préfecture composé de trois Membres, Messieurs,

Alardet, Chenu, Cottard.

Chefs-lieux des Justices de paix. Blois, (*deux justices de paix*) Bracieux, Contres, Herbault, Marchenoir, Mer, Montrichard, Ouzouer-le-Marché, Saint-Aignan.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Romorantin.

M. Lefebvre (P. L.), *Sous-Préfet*, à Romorantin.

Chefs-lieux des Justices de paix. Mennetou, Motte-Beuvron (la), Neung-sur-Beuvron, Romorantin, Salbris, Selles sur Cher.

Arrondissement de Vendôme.

M. Lefebvre, *Sous-Préfet*, à Vendôme.

Chefs-lieux des Justices de paix. Droué, Mondoubleau, Montoire, Morée, Saint Amand, Savigny, Selommes, Vendôme.

image
not
available

arpens, ou 268,202 hectares; sa population est de 268,202 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la cinquieme série, et a deux députés à élire au Corps législatif, est compris dans la dix-neuvieme division militaire, la septieme cohorte de la légion d'honneur, la dixieme conservation des forêts, le diocese de Saint-Fleur, la sénatorerie de Riom, et ressortit à la Cour d'appel de cette derniere ville.

PRÉFECTURE.

Arrondissement du Puy.

M. Lamothe ✻, *Préfet*, au Puy.

M. Barrès, *Secrétaire-Général.*

Conseil de Préfecture composé de trois Membres; Messieurs,

Claude Romeuf, Richard, Sigaud-Lestang-Laborie.

Chefs-lieux des Justices de paix. Alègre, Cayres, Craponne, Fay le Froid, Loudes, Monastier, Pradelles, Puy (le) (*deux justices de paix*), Saint-Julien Chapteuil, Saint Paulien, Saugues, Solignac sur Loire, Vorey.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Brioude.

M. Croze, *Sous-Préfet*, à Brioude.

Chefs-lieux des Justices de paix. Auzon, Blesle, Brioude, Chaise-Dieu (la), Langeac, Lavoute, Paulhaguet, Pinols.

Arrondissement d'Yssingeaux.

M. Dauthier, *Sous-Préfet*, à Yssingeaux.

Chefs-lieux des Justices de paix. Bas, Monistrol-sur-Loire, Montfaucon, Saint-Didier-la-Séauve, Tence, Yssingeaux.

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE-INFÉRIEURE.

C'est un des cinq départemens formés de la Bretagne.

Il est borné au N. par les départemens d'Ille et Villaine et du Morbihan, à l'E. par le département de Maine-et-Loire, au S. par le département de la Vendée, et à l'O. par l'Océan. Sa superficie est d'environ 1,383,811 arpens, ou 706,285 hectares; sa population est de 407,827 individus. Il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la cinquieme série, et a quatre députés à élire au Corps législatif, est compris dans la douzieme division militaire, la douzieme cohorte de la légion d'honneur, la cinquieme conservation des forêts, le diocese de Nantes, la sénatorerie de Rennes, et ressortit à la Cour d'appel de cette derniere ville.

PRÉFECTURE.

Arrondissement de Nantes.

M. le Comte Vischer de Celles, ✻ *Maître des Requêtes*, *Préfet*, à Nantes.

M. Harmand, *Secrétaire-Général.*

Conseil de Préfecture composé de trois Membres : Messieurs ;

Brillard, Savard, Meſnier.

Chefs-lieux des Justices de paix. Artenay, Beaugency, Châteauneuf, Cléry, Ferté (la), Jargeau, Meung, Neuville, Orléans (*cinq Justices de paix*), Patay.

M. Crignon Desormeaux ❋, *Maire*, à Orléans.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Gien.

M. Dartonne, *Sous-Préfet*, à Gien.

Chefs-lieux des Justices de paix. Briarre, Châtillon sur Loire, Gien, Ouzouer sur Loire, Sully.

Arrondissement de Montargis.

M. Mesange, *Sous-Préfet*, à Montargis.

Chefs-lieux des Justices de paix. Bellegarde, Château Renard, Châtillon sur Loing, Courtenay, Ferrières, Lorris, Montargis.

Arrondissement de Pithiviers.

M. Lebrun (C.), *Sous-Préfet*, à Pithiviers.

Chefs-lieux des Justices de paix. Beaune, Malesherbes, Outarville, Pithiviers, Puiseaux.

DÉPARTEMENT DU LOT.

Ce département est formé du ci-devant Quercy.

Il est borné au N. par le département de la Corrèze, à l'E. par les départemens du Cantal et d'Aveyron, au S. par celui de Tarn et Garonne, et à l'O. par ceux du Lot-et-Garonne et de la Dordogne. Sa superficie est d'environ 783,893 arpens, ou 398,352 hectares ; sa population est de 269,176 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la cinquieme série et a trois députés à élire au Corps législatif, est compris dans la vingtieme division militaire, la onzieme cohorte de la légion d'honneur, la onzieme conservation des forêts, le diocèse de Cahors, la sénatorerie d'Agen, et ressortit à la Cour d'appel de cette derniere ville.

PRÉFECTURE.

Arrondissement de Cahors.

M. Bailly (O. ❋), *Préfet*, à Cahors.

M. Lémosy, *Secrétaire-Général.*

Conseil de Préfecture composé de quatre Membres : Messieurs,

Oulié, Agar, J. Roaldés, Faydel.

Chefs-lieux des Justices de paix. Cahors, (*deux justices de paix* Castelnau, Catus, Cazals, l'Albenque, Lauzès, Limoghe, Luzech, Moncuq, Puy l'Evêque, Saint Géry.

Arrondissement de Nérac.

M. L. M. Dirat, *Sous-Préfet*, à Nérac.

Chefs-lieux des Justices de paix. Castel-Jaloux, Damazan, Francescas, Houeillès, Lavardac, Mezin, Nérac.

Arrondissement de Villeneuve-d'Agen.

M. Malouet, fils, *Sous-Préfet*, à Villeneuve-d'Agen.

Chefs-lieux des Justices de paix. Cancon, Castillonès, Fumel, Monclar, Monflanquin, Penne, Sainte Livrade, Tournon, Villeneuve d'Agen, Villeréal.

DÉPARTEMENT DE LA LOZERE.

Ce département tire son nom d'une montagne des Cévennes, entre Mende et Uzès; c'est un des sept que forment le Languedoc, le Gévaudan, etc.

Il est borné au N. par les départemens de la Haute-Loire et du Cantal, à l'E. par ceux de l'Ardèche et du Gard, au S. par ceux du Gard et de l'Aveyron; ce dernier le borne aussi à l'O. Sa superficie est d'environ 997,961 arpens, ou 509,541 hectares; sa population est de 143,247 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la premiere série, et a un député à élire au Corps législatif, est compris dans la neuvième division militaire, la neuvieme cohorte de la légion d'honneur, la quinzieme conservation des forêts, le diocese de Mende, la sénatorerie de Nîmes, et ressortit à la Cour d'appel de cette derniere ville.

PRÉFECTURE.

Arrondissement de Mende.

M. Florens ✻, *Préfet*, à Mende.

M. Broussous, *Secrétaire-Général.*

Conseil de Préfecture composé de trois Membres: Messieurs,

Reboul,	Beauregard,	Levrault.

Chefs-lieux des Justices de paix. Bleymard (le), Châteauneuf Randon, Grandrieu, Langogne, Mende, Saint Amans, Villefort.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Florac.

M. Cade, *Sous-Préfet*, à Florac.

Chefs-lieux des Justices de paix. Barre, Florac, Meyrueis, Pont de Montvert, Sainte Enimie, Saint Georges de Levejac, Saint Germain de Calberte.

Arrondissement de Marvejols.

M. Bouquet D'Espagny (Camille), *sous-Préfet*, à Marvejols.

Chefs-lieux des Justices de paix. Aumont, Canourgue (la), Chanac, Chirac, Fournels, Malzieu, Marvejols, Nasbinals, Saint Chely, Serverette.

DÉPARTEMENT

à l'E. par celui d'Indre-et-Loire, au S. par ceux de la Vienne, des Deux-Sèvres et de la Vendée, et à l'O. par le département de la Loire inférieure; sa superficie est d'environ 1,408,365 arpens, ou 718,807 hectares; sa population est de 404,489 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la quatrieme série, et a quatre députés à élire au Corps législatif, est compris dans la vingt-deuxieme division militaire, la treizieme cohorte de la légion d'honneur, la sixieme conservation des forêts, le diocese et la sénatorerie d'Angers, et ressortit à la Cour d'appel de cette derniere ville.

PRÉFECTURE.

Arrondissement d'Angers.

M. Hély d'Oissel, *Auditeur au Conseil d'Etat, Préfet*, à Angers.

M. Mamert-Coullion, *Secrétaire-Général.*

Conseil de Préfecture composé de cinq Membres : Messieurs, Maslin, Leterme-Saulnier, Bardet, De la Fargue, De Jully.

Chefs-lieux des Justices de paix. Angers, (*trois justices de paix*), Chalonne, Louroux-Beconnais (le), Ponts de Cez (les), S. Georges.

M. de la Besnardière, *Maire*, à Angers.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Baugé.

M. P. L. Duranteau, *Sous-Préfet*, à Baugé.

Chefs-lieux des Justices de paix. Baugé, Beaufort, Durtal, Longué, Noyant, Seiches.

Arrondissement de Beaupreau.

M. Barré, *Sous-Préfet*, à Beaupreau.

Chefs-lieux des Justices de paix. Beaupreau, Champtoceaux, Chemillé, Chollet, Montfaucon, Montrevault, Saint Florent.

Arrondissement de Saumur.

M. Delabarbe, *Sous-Préfet*, à Saumur.

Chefs-lieux des Justices de paix. Doué, Gennes, Montreuil-Bellay Saumur (*trois justices de paix*), Thouarcé, Vihiers.

Arrondissement de Segré.

M. Jarry-Montpelleray, *Sous-Préfet*, à Segré.

Chefs-lieux des Justices de paix. Briollay, Candé, Châteauneuf, Lion d'Angers (le), Pouancé, Segré.

DÉPARTEMENT DE LA MANCHE.

C'est un des cinq départemens que forment la Normandie et la partie septentrionale du Perche.

Il est borné au N. par la Manche, à l'E. par la Manche et le département

Ce département, qui fait partie de la deuxieme série, et a trois députés à élire au Corps législatif, est compris dans la vingt-huitieme division militaire, la seizieme cohorte de la légion d'honneur, la vingt-neuvième conservation des forêts, le diocese de Casal, la sénatorerie de Turin, et ressortit à la Cour d'appel de Gênes.

PRÉFECTURE.

Arrondissement d'Alexandrie.

M. de Cossé-Brissac, *Préfet*, à Alexandrie.

M. Gringia, *Secrétaire-Général.*

Conseil de Préfecture, composé de quatre Membres : Messieurs, Bianchi, Damasio, Figarolo-Gropello, Tonso-Pernigotti.

Chefs-lieux des Justices de paix. Alexandrie, (*deux justices de paix*), Bosco, Cassine, Castellazzo, Felizzano, Sezze, Valence.

M. Baciocchi ✻, *Maire*, à Alexandrie.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Asti.

M. Beltrame Cristiani de Ravaran, *Sous-Préfet*, à Asti.

Chefs-lieux des Justices de paix. Asti, Canelli, Castelnovo-d'Asti, Cocconato, Costigliole, Mombercelli, Montafia, Montechiaro, Portacomaro, Rocca d'Arazzo, San Damiano, Tigliole, Villanova-d'Asti.

Arrondissement de Casal.

M. Fauzon-Clavesana, *Sous-Préfet*, à Casal.

Chefs-lieux des Justices de paix. Caſal, Gabiano, Moncalvo, Montemagno, Montilio, Ponteſtura, Roſignano, San Salvatore, Ticineto, Villanova.

DÉPARTEMENT DE LA MARNE.

Ce département est un des quatre que forme la Champagne.

Il est borné au N. par les départemens des Ardennes et de l'Aisne, à l'E. par ceux de la Meuse et de la Haute-Marne, au S. par ceux de la Haute-Marne, de l'Aube et de Seine-et-Marne, à l'O. par ceux de Seine-et-Marne et de l'Aisne; sa superficie est d'environ 1,607,169 arpens, ou 820,271 hectares; sa population est de 311,017 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la troisieme série, et a trois députés à élire au Corps législatif, est compris dans la deuxieme division militaire, la premiere cohorte de la légion d'honneur, la deuxieme conservation des forêts, le diocese de Meaux, la sénatorerie de Paris, et ressortit à la Cour d'appel de cette derniere ville.

PRÉFECTURE.

Arrondissement de Chaalons.

M. Bourgeois Jessaint ✻, *Préfet*, à Chaalons.

M. Vanzut, *Secrétaire-Général.*

Conseil de Préfecture composé de trois Membres, Messieurs,

Baussancourt, Brocard, Larcher.

Chefs-lieux des Justices de paix. Andelot, Arc en Barrois, Bourmont, Chaumont, Clefmont, Juzennecourt, Nogent Haute Marne, Saint Blain, Vignory, Ville sur Aujon.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Langres.

M. Berthot, *Sous-Préfet*, à Langres.

Chefs-lieux des Justices de paix. Auberive, Bourbonne, Fay-Billot (le), Ferté sur Amance (la), Langres, Longeau, Montigny Source Meuse, Neuilly, Prauthoy, Varennes.

Arrondissement de Vassy.

M. Clement Leblanc, *Sous-Préfet*, à Vassy.

Chefs-lieux des Justices de paix. Chevillon, Donjeux, Doulevant, Joinville, Montier-en-Der, Sailly, Saint Dizier, Vassy.

DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE.

C'est un des quatre que forment le Maine et l'Anjou.

Il est borné au N. par les départemens de l'Orne et de la Manche, à l'E. par celui de la Sarthe, au S. par celui de Maine-et-Loire, et à l'O. par ceux de l'Ille et Vilaine et de la Loire inférieure; sa superficie est d'environ 1,016,614 arpens, ou 518,863 hectares; sa population est de 332,253 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la troisieme série, et a trois députés à élire au Corps législatif, est compris dans la vingt-deuxieme division militaire, la treizieme cohorte de la légion d'honneur, la sixieme conservation des forêts, le diocese du Mans, la ſénatorerie d'Angers, et ressortit à la Cour d'appel de cette derniere ville.

PRÉFECTURE.

Arrondissement de Laval.

M. Harmand ✻, *Préfet*, à Laval.
M. De Bussy de Boulancy, *Secrétaire-Général.*

Conseil de Préfecture composé de quatre Membres: Messieurs,

Chevallier, Duval, Morice Larue, Cheminant.

Chefs-lieux des Justices de paix. Argentré, Chailland, Evron, Laval (*deux justices de paix*), Loiron, Meslay, Montsurs, Sainte Suzanne.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Château-Gontier.

M. De Vanssay (Ach.), *Auditeur au Conseil d'Etat*, *Sous-Préfet*, a Château-Gontier.

Chefs-lieux des Justices de paix. Bierné, Château Gontier, Cossé le Vivien, Craon, Grez en Bouëre, Saint Aignan sur Roë.

Ce département, qui fait partie de la deuxieme série, et a trois députés à élire au Corps législatif, est compris dans la quatrieme division militaire, la cinquième cohorte de la légion d'honneur, la vingt-unieme conservation des forêts, le diocese et la sénatorerie de Nancy, et ressortit à la Cour d'appel de la même ville.

PRÉFECTURE.

Arrondissement de Nancy.

M. Riouffe ✻, *Préfet*, à Nancy.

M. Malriat, *Secrétaire–Général.*

Conseil de Péfecture composé de quatre Membres : Messieurs, Villiez, Anthoinet, Guilgot, Pinodier.

Chefs-lieux des Justices de paix. Nancy (*trois justices de paix*), Nomeny, Pont à Mousson, Saint Nicolas.

M. Lallemand ✻, *Maire* à Nancy.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Château-Salins.

M. Reignier, *Auditeur au Conseil d'Etat*, *Sous–Préfet*, à Château-Salins.

Chefs-lieux des Justices de paix. Albestroff, Château Salins, Delme, Dieuze, Vic.

Arrondissement de Lunéville.

M. Lejeune, *Sous–Préfet*, à Lunéville.

Chefs-lieux des Justices de paix. Baccarat, Bayon, Blamont, Gerbeviller, Haroué, Luneville (*deux justices de paix*), Vezelise.

Arrondissement de Sarrebourg.

M. Le Père, *Sous–Préfet*, à Sarrebourg.

Chefs-lieux des Justices de paix. Fenétranges, Lorquin, Phalsbourg, Réchicourt, Sarrebourg.

Arrondissement de Toul.

M. Gehin, *Sous–Préfet*, à Toul.

Chefs-lieux des Justices de paix. Colombey, Domêvre, Thiaucourt, Toul, (*deux justices de paix*).

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE.

Ce département est un des quatre que forment la Lorraine, les trois Evêchés et le Barrois.

Il est borné au N. par les départemens de la Moselle, des Forêts et des Ardennes, à l'E. par ceux de la Moselle et de la Meurthe, au S. par ce dernier et ceux des Vosges et de la Haute-Marne, à l'O. par ceux de la Haute-Marne, de la Marne et des Ardennes; sa superficie est d'environ 1,239,426 arpens, ou 604,439 hectares; sa population est de 284,703 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

PRÉFECTURE.

Arrondissement de Maestricht.

M. Roggieri ❋, *Préfet*, à Maestricht.
M. J. Reintjens, *Secrétaire-Général.*

Conseil de Préfecture composé de trois Membres : Messieurs, Hennequin, Moraux, Vanpanhuys.

Chefs-lieux des Justices de paix. Bilsen, Galoppe, Heerlen, Maëstricht (*deux justices de paix*), Mechelen, Meerssen, Oirsbeck, Rolduc, Tongres.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Hasselt.

M. Arnoul, *Sous-Préfet*, à Haſſelt.

Chefs-lieux des Justices de paix. Beeringen. Hasselt. Herck. Loor. Peer. Saint-Trond.

Arrondissement de Ruremonde.

M. Liger, *Sous-Préfet*, à Ruremonde.

Chefs-lieux des Justices de paix. Achel. Brée. Maaseyck. Nederweert...

DÉPARTEMENT DU MONT-BLANC.

Ce département est formé d'une partie de la Savoie.

Il est borné au N. par les départemens du Léman et de l'Ain, à l'E. par le Piémont, au S. par le Piémont et les départemens des Hautes-Alpes et de l'Isère, à l'O. par ceux de l'Isère et de l'Ain; sa superficie est d'environ 1,254,796 arpens, ou 640,427 hectares; sa population est de 300,239 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la troisieme série, et a trois députés à élire au Corps législatif, est compris dans la septieme division militaire, la septieme cohorte de la légion d'honneur, la dix-septieme conservation des forêts, le diocese de Chambéry, la sénatorerie de Grenoble, et ressortit à la Cour d'appel de cette derniere ville.

PRÉFECTURE.

Arrondissement de Chambéry.

M. Poitevin-Maissemy ❋, *Préfet*, à Chambéry.
M. Palluel fils, *Secrétaire-Général.*

Conseil de Préfecture composé de cinq Membres : Messieurs, Lapalme, Gabet, Emery ❋, Bavouz. Grand.

Chefs-lieux des Justices de paix. Aix. Biolle (la). Chambéry (*deux justices de paix*), Chatelard, Echelles (les), Hôpital (l'), Montmélian, Novalaise, Pont Beauvoisin, Rochette (la), Ruſſieux, Saint Genis, Saint Pierre d'Albigny, Yenne.

Il est borné au N. par les départemens de la Sarre et des Forêts; à l'E. par ceux de la Sarre, du Mont-Tonnerre et du Bas-Rhin; au S. par ce dernier et celui de la Meurthe; celui de la Meuse le borne à l'O.; sa superficie est d'environ 1,236,012 arpens, ou 647,922 hectares; sa population est de 385,949 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la quatrième série, et a quatre députés à élire au Corps législatif, est compris dans la troisieme division militaire, la cinquieme cohorte de la légion d'honneur, la vingt-deuxieme conservation des forêts. Le diocese et la sénatorerie de Metz, et ressortit à la Cour d'appel de la même ville.

PRÉFECTURE.

Arrondissement de Metz.

M. Vaublanc (C. ❊), *Préfet*, à Metz.

M. Viville, *Secrétaire-Général.*

Conseil de Préfecture composé de quatre Membres : Messieurs, Renault, Leclerc, Faultrier ❊, Décosse.

Chefs-lieux des Justices de paix. Boulay. Faulquemont. Gorze. Metz (*trois justices de paix*). Pange. Verny. Vigy.

M. Marchand, *Maire*, à Metz.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Briey.

M. J.-N.-C.-F. Ternaux, *Sous-Préfet*, à Briey.

Chefs-lieux des Justices de paix. Audun le Roman. Briey. Conflans. Longuion. Longwy.

Arrondissement de Sarreguemines.

M. Jacquinot, *Sous-Préfet*, à Sarreguemines.

Chefs-lieux des Justices de paix. Bitche. Forbach. Grostenquin. Rorbach. Saint-Avold. Saralbe. Sarreguemines. Volmunster.

Arrondissement de Thionville.

M. Rolly, *Sous-Préfet* à Thionville.

Chefs-lieux des Justices de paix Bouzonville. Cattenom. Metzervisse. Reling. Sarre-Louis. Sierck. Thionville. Tholay.

DÉPARTEMENT DES DEUX-NETHES.

Ce département est un des neuf que forment la partie du Hainaut et de la Flandre ci-devant Autrichienne, le Brabant, le pays de Liège, le Duché de Luxembourg, etc.

Il est borné au N. par les Provinces-Unies, qui le bornent aussi à l'E. avec les départemens de la Meuse inférieure, au S. par les départemens de la Meuse inférieure, de la Dyle et de l'Escaut, à l'O. par le département de l'Escaut et les Provinces-Unies; sa superficie est d'environ 559,013 arpens, ou 285,381 hectares; sa population est de 284,584 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département qui fait partie de la troisieme série et a trois députés à

Chefs-lieux des Justices de paix. Decize. Dorne. Fours. Nevers. Pougues. Saint Benin d'Azy. Saint Pierre le Moutier. Saint Saulge.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Château-Chinon.

M. Le Payen de Vigneulle, *Sous-Préfet*, à Château-Chinon.

Chefs-lieux des Justices de paix. Château-Chinon. Châtillon. Luzy. Montsauche. Moulins Engilbert.

Arrondissement de Clamecy.

M. La Ramée, *Sous-Préfet*, à Clamecy.

Chefs-lieux des Justices de paix. Brinon les Allemands. Clamecy. Corbigny. Ormes (l'). Tannay. Varzy.

Arrondissement de Cosne.

M. Couroux-Desprez, *Sous-Préfet*, à Cosne.

Chefs-lieux des Justices de paix. Cosne. Donzy. La Charité. Pouilly. Premery. Saint Amand.

DÉPARTEMENT DU NORD.

Ce département est un des trois que forment les deux Flandres, le Hainaut, le Cambrésis, etc.

Il est borné au N. par la Manche ou mer d'Allemagne ; au N. E. par le département de la Lys ; à l'E. par ceux de Jemmape, de Sambre-&-Meuse et des Ardennes ; au S. E. et S. par ceux de l'Aisne & de la Somme ; au S. O., et à l'O. par le département du Pas-de-Calais ; sa superficie est d'environ 579,689 hectares ; sa population est de 839,833 individus. Il est divisé en six arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la deuxieme série, et a huit députés à élire au Corps législatif, est compris dans la seizieme division militaire, la deuxieme cohorte de la légion d'honneur, la vingt-cinquieme conservation des forêts, la sénatorerie de Douay, ressortit à la Cour d'appel de cette derniere ville, & forme seul le diocese de Cambrai.

PRÉFECTURE.

Arrondissement de Lille.

M. *le Général de division*, Pommereul ❋, *Préfet*, à Lille.

M. Bottin, *Secrétaire-Général.*

Conseil de Préfecture composé de cinq Membres : Messieurs,

Thery Falligan, Desquelbecq, Ernest-Desmoutier,
Aronio, C. Bernard.

Chefs-lieux des Justices de paix. Armentières. Bassée (la). Haubourdin. Lannoy. Lille (*cinq justices de paix*). Quesnoy sur Deule. Pont à Marcq. Roubaix. Seclin. Templeuve. Tourcoing (*deux justices de paix*).

M. le Comte de Brigode ❋, *Maire*, à Lille.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Avesnes.

M. T. M. J. Prissette, *Sous-Préfet*, à Avesnes.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Clermont.

M. Gaëtan de la Rochefoucauld, *Sous-Préfet*, à Clermont.

Chefs-lieux des Justices de paix. Breteuil. Clermont. Crévecœur. Froissy. Liancourt. Maignelay. Mouy. Saint Just.

Arrondissement de Compiègne.

M. Jarry Mancy, *Sous-Préfet*, à Compiègne.

Chefs-lieux des Justices de paix. Attichy. Compiègne. Estrées Saint-Denis. Guiscard. Lassigny. Noyon. Ressons. Ribécourt.

Arrondissement de Senlis.

M. Fleury, *Sous-Préfet*, à Senlis.

Chefs-lieux des Justices de Paix. Betz. Creil. Crespy. Nantheuil-le-Haudouin. Neuilly en Thel. Pont Sainte Maxence. Senlis.

DÉPARTEMENT DE L'OMBRONE.

Ce département est un des trois que forme le ci-devant grand Duché de Toscane.

Il est borné au N. et au N. E. par le département de l'Arno, au N. O. et N. par le département de la Méditerranée, au S. O. et S. par la Principauté de Piombino et la mer Méditerranée, et à l'E. par les départemens de Trasimène et du Tibre. Sa superficie est d'environ 774,897 arpens métriques; sa population est de 162,795 habitans. Il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département qui fait partie de la cinquième série, et a trois députés a élire au Corps législatif, est compris dans la vingt-neuvième division militaire, la seixième cohorte de la légion d'honneur, la vingt-neuvième conservation des forêts, le diocèse de . . . . la sénatorerie de. . . . et ressortit à la Cour d'appel de Florence.

PRÉFECTURE.

Arrondissement de Sienne.

M. Gandolfo ✳, *Prefet* à Sienne.

M. Lesseps, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture composé de trois Membres, Messieurs, Beccarelli, Bargagli, Valeri.

Chefs-lieux des Justices de paix. Asciano. Casole. Castelnuovo-Berardenga. Chiusdino. Montalcino. Sienne (*deux Justices de paix*). Sovicille.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Grosseto.

M. De Ré, *Sous-Préfet* à Grosseto.

Chefs-lieux des Justices de paix. Campagnatico. Giglio. Grosseto. Manciano, Massa. Orbetello. Pitigliano. Rocca-Strada. Scanzano.

Arrondissement de Montepulciano.

M. . . . , *Sous-Préfet* à Montepulciano.

Chefs-lieux des Justices de paix. Abbadia San-Salvadore. Arcidosso. Asinalunga, Chiusi. Montepulciano. Pienza. Sarteano. Santa Fiora.

superficie est d'environ 435,754 hectares; sa population est de 352,264 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la troisieme série, et a trois députés à élire au Corps législatif, est compris dans la vingt-cinquieme division militaire, la troisieme cohorte de la légion d'honneur, la vingt-troisieme conservation des forêts, le diocese et la sénatorerie de Liége, et ressortit à la Cour d'appel de la même ville.

PRÉFECTURE.

Arrondissement de Liége.

M. le Baron de Micoud, *Préfet*, à Liége.

M. Caselli, *Secrétaire-Général.*

Conseil de Préfecture composé de quatre Membres : Messieurs.

Renard, Jacob, Piette. . . . .

Chefs-lieux des Justices de Paix. Dalhem. Fleron. Glons. Herve. Hollogne aux Pierres. Liége (*quatre justices de paix*). Louvegnée. Seraing. Waremme.

M. Bailly ✻, *Maire*, à Liége.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Huy.

M. . . . . ., *Sous-Préfet*, à Huy.

Chefs-lieux des Justices de Paix. Avenne. Bodegnée. Ferrières. Héron. Huy. Landen. Nandrin.

Arrondissement de Malmedy.

M. Perigny, *Sous-Préfet*, à Malmedy.

Chefs-lieux des Justices de Paix. Aubel. Cronenbourg. Eupen. Limbourg. Malmedy. Saint Vith. Schleyden. Spa. Stavelot. Verviers. Viel Salm.

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS.

Ce département est un des trois que forment l'Artois, le Calaisis, le Boulonnois et la Picardie.

Il est borné au N. par le Pas-de-Calais et le département du Nord, à l'E. par le même, au S. par celui de la Somme, et à l'O. par la Manche; sa superficie est d'environ 1,244,560 arpens, ou 635,621 hectares; sa population est de 576,706 individus; il est divisé en six arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la troisieme série, et a quatre députés à élire au Corps législatif, est compris dans la seizieme division militaire, la deuxieme cohorte de la légion d'honneur, la vingt-cinquieme conservation des forêts, le diocèse d'Arras, la sénatorerie de Douay, et ressortit à la Cour d'appel de cette derniere ville.

PRÉFECTURE.

Arrondissement d'Arras.

Le *Général de Brigade* Lachaise ✻, *Préfet*, à Arras.

M. Bergaigne, *Secrétaire-Général.*

PRÉFECTURE.

Arrondiſſement de Turin.

M. *le Général* Alexandre Lameth ✻, *Préfet*, à Turin.
M. Bertini (Ch.), *Secrétaire-Général.*

Conſeil de Préfecture compoſé de cinq Membres : Messieurs,

Vernazza. Maſſoni. Vinay. Occelli ✻. Galvagno.

Chefs-lieux des Justices de Paix. Carignan. Carmagnole. Caſalborgone. Ceres. Cirié. Corio. Caſelle. Gaſſino. Lanzo. Moncalier. Orbaſſan. Poyrino. Quiers. Riva de Quiers. Rivoli. Turin (*ſix Justices de paix*). Venerie. Viù.

M. Negro, *Maire*, à Turin.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Pignerol.

M. Geymet, *Sous-Préfet*, à Pignerol.

Chefs-lieux des Justices de Paix. Briquéras. Cavour. Cumiane. Féneſtrelles. None. Pérouſe (la). Pignerol. Tour-Pélis (la). Valbalsille. Vigon. Villefranche.

Arrondissement de Suse.

M. De Solere, père, *Sous-Préfet*, à Suse.

Chefs-lieux des Justices de Paix. Avigliana. Bardonêche. Buſſolino. Césanne. Giaveno. Oulx. Suse. Villar-Almeſe.

DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME.

Ce département est un des trois que forment l'Auvergne et le Vélay.
Il est borné au N. par le département de l'Allier, à l'E. par celui de la Loire, au S. par les départemens de la Haute-Loire et du Cantal, et à l'O. par ceux de la Corrèze et de la Creuse. Sa superficie est d'environ 1,556,417 arpens, ou 794,370 hectares; sa population est de 542,834 individus. Il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la quatrieme série, et a quatre députés à élire au Corps législatif, est compris dans la dix-neuvieme division militaire, la septieme cohorte de la légion d'honneur, la dixieme conservation des forêts, le diocèse de Clermont et la sénatorerie de Riom, et ressortit à la Cour d'appel de cette dernière ville.

PRÉFECTURE.

Arrondissement de Clermont.

M. Ramond (C. ✻), *Préfet*, à Clermont.

M. Moulin, *Secrétaire-Général.*

Conseil de Préfecture composé de cinq Membres : Messieurs,

Nicolas, Courbayre, Vimal-Lajarrige, Labarte, Dalmas.

Chefs-lieux des Justices de Paix. Billom. Bourglastic. Clermont

Quatre justices de paix). Herment. Pont sur Allier. Rochefort. Saint Amand Tallende. Saint Dié. Verraizon. Veyre. Vic sur Allier.

M. Grangier-Delamothe, *Maire*, à Clermont.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Ambert.

M. Pourrat, *Sous-Préfet*, à Ambert.

Chefs-lieux des Justices de Paix. Ambert. Arlanc. Cunl Pliergues. Saint Amant Roche Savine. Saint Anthême. Saint Germain l'Herm. Viverols.

Arrondissement d'Issoire.

M. Girot-Pouzol, *Sous-Préfet*, à Issoire.

Chefs-lieux des Justices de Paix. Ardes. Besse. Champeix. Issoire. Jumeaux. Saint Germain Lambron. Sauxilanges. Tauves. Tour (la).

Arrondissement de Riom.

M. Faydit, *Sous-Préfet*, à Riom.

Chefs-lieux des Justices de Paix, Aigueperse. Combrondes. Ennezat. Manzat. Menat Montaigut. Pionsat. Pontaumur. Pontgibaud. Randans. Riom (*deux justices de paix.*) Saint Gervais.

Arrondissement de Thiers.

M. Laverchère, fils, *Sous-Préfet*, à Thiers.

Chefs-lieux des Justices de Paix. Châteldon. Courpière. Lezoux. Maringues. Saint Remy. Thiers.

DÉPARTEMENT DES BASSES-PYRÉNÉES,

Ci-devant Béarn, et les pays Basques de Soulo, Navarre et Labour.

Il est borné au N. par le département des Landes, et par une partie de celui du Gers, à l'E. par le département des Hautes-Pyrenées, au S. par les Pyrénées qui le séparent de l'Espagne, et à l'O. par la mer Océane. Sa superficie est d'environ 1,481,141 arpens, ou 755,950 hectares; sa population est de 383,502 individus. Il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la cinquieme série, et a trois députés à élire au Corps legislatif, est compris dans la onzieme division militaire, la dixieme cohorte de la légion d'honneur, la douzieme conservation des forêts, le diocèse de Bayonne, la sénatorerie de Pau, et ressortit à la Cour d'appel de cette derniere ville.

PREFECTURE.

Arrondissement de Pau.

M. *le Général de brigade* Caſtellane (O. ✱), *Maître des Requêtes au Conseil d'Etat*, *Préfet*, a Pau.

M. Daguette, *Secrétaire-Général.*

Conseil de Préfecture composé de quatre Membres: Messieurs, Darraing, Hourclatx de Gelos, Sedze, Barsalle.

Conseil Général de Département composé de 20 *Membres*, MM.

Lacassin.
Mourot.
Navailles.
Espalungue d'Arros.
Bataille, aîné.
Leremboure.
Arm. Dangosse.
Mauco.
Claverie d'Argagnon.
Lamothe.
Laclede.
Duhart.
Delissalde.
Casamajor-Jasses.
Dechegaray.
Etchats.
Bordenave-Abere.
Etcheverry de Saint-Etienne.
Maluquer.
. . . . . .

Chefs-lieux des Justices de Paix. Clarac. Garlin. Lembeye. Lescar. Montaner. Morlaas. Nay. Pau (*deux justices de paix*). Pontacq. Theze.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Bayonne.

M. Armand-Lom, *Sous-Préfet*, à Bayonne.

Chefs-lieux des Justices de Paix. Bastide Clairence (la). Bayonne (*deux justices de paix*). Bidache. Espelette. Hasparren. Saint Jean de Luz. Ustaritz.

Arrondissement de Mauléon.

M. Detchepare, fils, *Sous-Préfet*, à Mauléon.

Chefs-lieux des Justices de Paix. Iholdy. Mauléon. Saint Etienne de Baigorry. Saint Jean Pied de Port. Saint Palais. Tardets.

Arrondissement d'Oleron.

M. Cailleau, *Sous-Préfet*, à Oleron.

Chefs-lieux des Justices de paix. Accous. Aramitz. Arudy. Laruns. Lasseube. Monein. Oleron. Sainte Marie d'Oleron.

Arrondissement d'Orthès.

M. Paraige, *Sous-Préfet*, à Orthès.

Chefs-lieux des Justices de paix. Arthès. Arzacq. Lagor. Navarren, Orthès. Salies. Sauveterre.

DÉPARTEMENT DES HAUTES-PYRENÉES.

Ce département est formé du Bigorre et des quatre Vallées.

Il est borné au N. par le département du Gers, à l'E. par celui de la Haute-Garonne, au S. par les Pyrenées, et à l'O. par le département des Baſſes-Pyrenées. Sa superficie est d'environ 920,710 arpens, ou 469,915 hectares; sa population est de 198,763 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la deuxieme série, et a deux députés à élire au Corps législatif, est compris dans la dixieme division militaire, la dixieme cohorte de la légion d'honneur, la douzieme conservation des forêts, le diocèse de Bayonne, la sénatorerie de Pau, et ressortit à la Cour d'appel de cette derniere ville.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Ceret.

M. Lacour, *Sous-Préfet*, à Ceret.

Chefs-lieux des Justices de paix. Argelès. Arles. Ceret. Prats de Mollo.

Arrondissement de Prades.

M. Izos, *Sous-Préfet*, à Prades.

Chefs-lieux des Justices de paix. Mont Louis. Olette. Prades. Saillagouse. Sournia. Vinça.

DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN.

Ce département est un des deux que forme l'Alsace.

Il est borné au N. par le Rhin qui le sépare de l'Allemagne, par les départemens du Mont-Tonnerre et de la Mozelle, à l'E. par le Rhin, au S. par les départemens du Haut-Rhin et des Vosges, à l'O. par ceux des Vosges, de la Meurthe et de la Moselle. Sa superficie est d'environ 970,986 arpens, ou 495,575 hectares; sa population est de 500,926 individus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la quatrieme série, et a quatre députés à élire au Corps législatif, est compris dans la cinquieme division militaire, la cinquieme cohorte de la légion d'honneur, la vingtieme conservation des forêts, le diocèse de Strasbourg, la sénatorerie de Colmar, et ressortit à la Cour d'appel de cette derniere ville.

PRÉFECTURE.

Arrondissement de Strasbourg.

M. *le Conseiller d'Etat* Shée (C. ✻), *Préfet*, à Strasbourg.

M. F. Forest, *Secrétaire-Général.*

Conseil de Préfecture composé de cinq Membres : Messieurs, Burger, Brackenhoffer, Engelmann (O. ✻), Dartein, Demichel.

Conseil général du Département, composé de 24 Membres; MM.

Levrault.
Turckheim.
Lambert.
Thomassin.
Frition (C. ✻).
Prost.
Martinez.
Loyson.
Moerlen.
Coulmann.
Gau.
Kolb.
Magnier.
Lentz.
Wangen-de-Geroldseck ✻.
Nebel.
Montbrison.
Saglio.
Saum.
Zorn de Bulach.
Renouard-Bussiere.
Schertz.
Betting.
Schawembourg (C. ✻).

Chefs-lieux des Justices de paix. Bischwiler. Brumath. Geispols-

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Altkirch.

M. Joliat, *Sous-Préfet*, à Altkirch.

Chefs-lieux des Justices de paix. Altkirch. Ferrette. Habsheim. Hirsingen. Huningue. Landser. Mulhausen.

Arrondissement de Belfort.

M. Mengaud ❋, *Sous-Préfet*, à Belfort.

Chefs-lieux des Justices de paix. Belfort. Cernay. Dannemarie. Delle. Fontaine. Giromagny. Maſſevaux. Saint Amarin. Thann.

Arrondissement de Delémont.

M. Holtz, *Sous-Préfet*, à Delémont.

Chefs-lieux des Justices de paix. Bienne. Courtelary. Delémont. Lauſſon. Moutier.

Arrondissement de Porrentruy.

M. Daubers, *Sous-Préfet*, à Porrentruy.

Chefs-lieux des Justices de paix. Audincourt. Montbéliard. Porrentruy. Saint Ursanne. Saignelegier.

DÉPARTEMENT DE RHIN ET MOSELLE.

Ce Département tire son nom de deux rivières, dont le confluent eſt à Coblentz.

Il comprend une partie des Electorats de Cologne, de Trèves, du Palatinat, du Comté de Sponheim, & des Poſſeſſions de plusieurs princes, comtes & barons de l'Empire; sa superficie est de 588,419 hectares: ſa population eſt de 255,115 individus; il eſt diviſé en trois arrondiſſemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la deuxieme série, et a deux députés à élire au Corps légiſlatif, est compris dans la vingt-sixieme division militaire, la quatrieme cohorte de la légion d'honneur, la vingt-huitieme conservation des forêts, le diocèse d'Aix-la-Chapelle, la sénatorerie de Trèves, et ressortit à la Cour d'appel de cette derniere ville.

PRÉFECTURE.

Arrondiſſement de Coblentz.

M. Adrien Lezay-Marnésia (C. ❋), *Préfet*, à Coblentz.

M. Reichensperger, *Secrétaire-Général.*

Conſeil de Préfecture, compoſé de trois membres; Messieurs,

Dineur. Beving. Simon.

Chefs-lieux des Justices de paix. Andernach, Boppard, Coblentz, Cochem, Kaisersesch, Lutzerath, Mayen, Munstermayſeld, Polch, Rubenach, Treiss, Zell.

M. Sain-Rousset ❋,
M. Bernard-Charpieux ❋,
M. Sainneville,
M. Champanhet,
M. Dervieu,
Adjoints.

. . . . .

Chefs-lieux des Justices de paix. Arbresle (l'). Givors. Lyon (*ſix Juſtices de paix*). Limoneſt. Mornant. Neuville. Sainte Colombe. Saint Genis Laval. Saint Laurent de Chamousset. Saint Symphorien sur Coise. Vaugneray.

SOUS-PRÉFECTURE.

Arrondissement de Villefranche.

M. Sain, *Sous-Préfet*, à Villefranche.

Chefs-lieux des Justices de paix. Anse. Beaujeu. Belleville. Bois d'Oingt. Monsols. Saint Nizier. Tarare. Thizy. Villefranche.

DÉPARTEMENT DE LA ROER.

Ce département prend ſon nom de la rivière qui le parcourt, & se décharge dans la Meuſe, à Ruremonde.

Il comprend les ci-devant provinces Pruſſiennes de Clèves, de Gueldres & de Meurs, ſituées sur la rive gauche du Rhin, le pays de Juliers, une partie de l'Electorat de Cologne, & les villes ci-devant impériales de Cologne & d'Aix-la-Chapelle; ſa population eſt de 617,284 individus. Il eſt diviſé en quatre arrondiſſemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la cinquieme série, et a quatre députés à élire au Corps législatif, est compris dans la vingt-cinquieme division militaire, la quatrieme cohorte de la légion d'honneur, la vingt-troisieme conservation des forêts, le diocèse d'Aix-la-Chapelle, la sénatorerie de Liège, et ressortit à la Cour d'appel de cette dernière ville.

PRÉFECTURE.

Arrondiſſement d'Aix-la-Chapelle.

M. Ladoucette ❋, *Préfet*, à Aix-la-Chapelle.

M. Koerfgen, *Secrétaire-Général.*

Conſeil de Préfecture, compoſé de cinq membres; Messieurs, Jacobi ❋, Kolb, Dumont, Vanderstraeten, Mylius, fils.

Chefs-lieux des Justices de paix. Aix-la-Chapelle (*deux justices de paix*), Borcette, Duren, Eſchweiler, Froitzheim, Geilenkirchen, Gemund, Heinsberg, Linnich, Montjoie, Sittard.

M. De Guaita, *Maire*, à Aix-la-Chapelle.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondiſſement de Clèves.

M de Keverberg ❋, *Sous-Préfet*, à Clèves.

Chefs-lieux des Justices de paix. Calcar, Clèves, Cranenbourg, Goch, Gueldres, Horſt, Wanckum, Wesel, Xanten.

Chefs-lieux des Justices de paix. Durbay. Erézée. Havelange. Laroche. Marche. Rochefort.

Arrondissement de St-Hubert.

M. Dewez, *Sous-Préfet*, à Saint-Hubert.

Chefs-lieux des Justices de paix. Gédinne. Nassogne. Saint-Hubert. Wellin.

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAONE.

Ce département est un des trois que forme la Franche-Comté.

Il est borné au N. par les départemens des Vosges et de la Haute-Marne, à l'E. par celui du Haut-Rhin, au S. par ceux du Doubs, du Jura, et à l'O. par ceux de la Côte d'Or et de la Haute-Marne. Sa superficie est d'environ 456,964 hectares; sa population est de 300,156 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la premiere série, et a deux députés à élire au Corps législatif, est compris dans la sixieme division militaire, la sixieme cohorte de la légion d'honneur, la dix-neuvieme conservation des forêts, le diocese et la sénatorerie de Besançon, et ressortit à la Cour d'appel de la même ville.

PRÉFECTURE.

Arrondissement de Vesoul.

M. le Baron Hilaire ✻, *Préfet*, à Vesoul.

M. Morlot, *Secrétaire-Général.*

Conseil de Préfecture composé de trois Membres: Messieurs,

Bardenet, Ch. Meillier, Cuny.

Conseil général du département, composé de 16 membres: Messieurs,

Bouvenot.
Nourrisson.
Desgranges.
Praileur.
Degrammont.
Demandre.
Fournier.
Normand.
Rochet.
Bressand.
DeBauffremont.
De Scey.
Delaviez.
LaTour-du-Pin
Junot.
. . .

Chefs-lieux des Justices de paix. Amance. Combeau. Fontaine. Jussey. Montbozon. Noroy le Bourg. Port sur Saône. Rioz. Scey sur Saône. Vesoul. Vitrey.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Gray.

M. Crestin, fils, *Sous-Préfet*, à Gray.

Chefs-lieux des Justices de paix. Autrey. Champlitte. Dampierre. Fresne Saint Mamez. Gray. Gy. Pesmes.

Arrondissement de Lure.

M. Matheron, *Sous-Préfet*, à Lure.

Chefs-

Arrondissement de Louhans.

M. Debrange, *Sous-Préfet*, à Louhans.

Chefs-lieux des Justices de paix. Beaurepaire. Cuiseaux. Cuiserry. Louhans. Montpont. Montret. Pierre. Saint Germain du Bois.

DÉPARTEMENT DE LA SARRE.

Ce département prend ſon nom de la Sarre, rivière qui le parcourt, & se décharge dans la Moſelle.

Il comprend une partie des Electorats de Trèves, de Cologne, &c.; ſa ſuperficie eſt de 493,513 hectares; sa population eſt de 273,569 individus. Il eſt compoſé de quatre arrondiſſemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la quatrieme série - et a deux députés à élire au Corps législatif, est compris dans la vingt sixieme division militaire, la quatrieme cohorte de la légion d'honneur, la vingt huitieme conservation des forêts, le diocese et la sénatorerie de Trèves, et ressortit à la Cour d'appel de la même ville.

PRÉFECTURE.

Arrondiſſement de Trèves.

M. le Baron Keppler ✻, *Préſet*, à Trèves.

M. Karsch, *Secrétaire-Général.*

Conſeil de Préſecture compoſé de trois membres, Messieurs, Gerhards, Lesceurre. Anethan,

Chefs-lieux des Justices de paix. Berncaſtel, Budelich, Contz, Pfalzel, Sarrebourg, Schweich, Trèves, Witlich.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondiſſement de Birkenſeld.

M. J. B. Hirn, *Sous-Préſet*, à Birkenfeld.

Chefs-lieux des Justices de paix. Baumholder, Birkenfeld, Couſſel, Grumbach, Hermeskeil, Herrſtein, Meiſenheim, Rhaunen, Wadern.

Arrondiſſement de Prum.

M. C. F. Prud'homme, *Sous-Préſet*, à Prum.

Chefs-lieux des Justices de paix. Blankenheim, Daun, Gerolstein, Kilburg, Lyssendorf, Manderscheid, Prum, Reifferscheid, Schœnberg.

Arrondiſſement de Sarrebruck.

M. Bouvier-du-Molart, *Auditeur au Conseil d'Etat, Sous-Préſet*, à Sarrebruck.

Chefs-lieux des Justices de paix. Arnoual, Blieſcaſtel, Lebach, Merzig, Ottweiller, Sarrebruck, Wendel (Saint), Waldmohr.

DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE.

Ce département est un de ceux formés de la Brie, du Gâtinois.

Il est borné au N. par les départemens de l'Aisne et de l'Oise, à l'E. par ceux de l'Aisne, de la Marne et de l'Aube, au S. par ceux de l'Yonne et du Loiret, à l'O. par celui de Seine-et-Oise. Sa superficie est d'environ 1,167,710 arpens, ou 595,980 hectares; sa population est de 304,068 individus. Il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la deuxieme série, et a trois députés à élire au Corps législatif, est compris dans la premiere division militaire, la premiere cohorte de la légion d'honneur, la premiere conservation des forêts, le diocèse de Meaux, la sénatorerie de Paris, et ressortit à la Cour d'appel de cette derniere ville.

PRÉFECTURE.

Arrondissement de Melun.

M. le Baron Lagarde ✻, *Préfet*, à Melun.

M. Guyardin, *Secrétaire-Général.*

Conseil de Préfecture composé de trois Membres : Messieurs, Billot, Froment. . . . . .

Chefs-lieux des Justices de paix. Brie sur Hières. Châtelet (le). Melun (*deux justices de paix*). Mormant. Tournan.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Coulommiers.

M. Frestel, *Sous-Préfet*, à Coulommiers.

Chefs-lieux des Justices de paix. Coulommiers. Ferté Gauchet (la). Rebais. Rozoy.

Arrondissement de Fontainebleau.

M. César Valade, *Sous-Préfet*, à Fontainebleau.

Chefs-lieux des Justices de paix. Chapelle (la). Château Landon. Fontainebleau. Lorrez-le-Boccage. Montereau-Faut-Yonne. Moret. Nemours.

Arrondissement de Meaux.

M. Godart, *Sous-Préfet*, à Meaux.

Chefs-lieux des Justices de paix. Claye. Crécy. Dammartin. Ferté sous Jouarre (la). Lagny. Lizy sur Ourcq. Meaux.

Arrondissement de Provins.

M. Simon, *Sous-Préfet*, à Provins.

Chefs-lieux des Justices de paix. Bray sur Seine. Donnemarie. Nangis. Provins. Villiers Saint Georges.

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE.

Ce département est un de ceux formés de l'Isle-de-France.

Il est borné au N. par les départemens de l'Oise et de l'Eure, à l'E. par

et de l'O.s , au S. par le département de l'Eure, à l'O. par la Manche. Sa superficie est d'environ 1,263,457 arpens, ou 593,810 hectares ; sa population est de 642,948 individus. Il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la cinquieme série, et a six députés à élire au Corps législatif, est compris dans la quinzieme division militaire, la quatorzieme cohorte de la légion d'honneur, la troisieme conservation des forêts, le diocese et la sénatorerie de Rouen, et ressortit à la Cour d'appel de la même ville.

PRÉFECTURE.

Arrondissement de Rouen.

M. le Baron Savoye-Rollin ✳, *Préfet*, à Rouen.
M. Gally, *Secrétaire-Général.*

Conseil de Préfecture composé de cinq Membres : Messieurs, Lefevre, Angerville, Cabissol, Quillebeuf, Bunel.

Conſeil général de département composé de 24 Membres ; Messieurs,

Le Boulanger.
Havas.
Le Roideflagis.
Heron d'Agironne.
Decairon.
Le Picard.
Grandin.
Delalande.
Le Marié.
Lanon.
Begouen.
Alexandre.
Dambray.
Castilux.
Bodin.
Decormeille.
Beuvain-Montillet.
Lefevre
Chapaix de Marivaux.
Deletre, fils.
. . . .
. . . .
. . . .
. . . .

M. Demadieres, *Maire*, à Rouen.

Chefs lieux des Justices de paix. Boos. Buchy. Clères. Dernetal. Ducler. Elbeuf. Grand Couronne. Marommes. Pavilly. Rouen, (*ſix juſtices de paix*).

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Dieppe.

M. Cartier, *Sous-Préfet*, à Dieppe.

Chefs-lieux des Justices de paix. Bacqueville. Bellencombre. Dieppe. Envermeu. Eu. Longueville. Offranville. Totes.

Arrondissement du Hâvre.

M. Stanislas Faure, *Sous-Préfet*, au Hâvre.

Chefs lieux des Justices de paix. Bolbec. Criquetot-Lesneval. Fécamp. Goderville. Ingouville. Hâvre (le). Lillebonne. Montivilliers. Saint Romain.

Arrondiſsement de Neufchâtel.

M. Pocholle, *Sous-Préfet*, à Neufchâtel.

Chefs-lieux des Justices de paix. Argueil. Aumale. Blangy. Forges les Eaux. Gournay. Londinières. Neufchâtel. Saint Saens.

PRÉFECTURE.

Arrondissement de Niort.

M. le Baron Dupin (O. ❋), *Préfet*, à Niort.

M. Chauvin-Hersant, *Secrétaire-Général.*

Conseil de Préfecture composé de trois Membres : Messieurs, Cherpentier, Pastureau, Gaultreau.

Chefs-lieux des Justices de paix. Beauvoir sur Niort. Champdeniers. Coulonges. Frontenay. Mauzé. Niort (*deux justices de paix*). Prahecq. Saint Maixent (*deux justices de paix*).

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Bressuire.

M. Tribert, *Sous-Préfet*, à Bressuire.

Chefs-lieux des Justices de paix. Argenton le Château. Bressuire. Cerisay. Châtillon sur Sèvres. Saint Varent. Thouars.

Arrondissement de Melle.

M. Jard-Panvillier, *Sous-Préfet*, à Melle.

Chefs-lieux des Justices de paix. Brioux. Celles. Chef Boutonne. Chenay. Melle. Motte Sainte-Heraye (la). Sauzé-Vaussay.

Arrondissement de Parthenay.

M. Garnier, *Sous-Préfet*, à Parthenay.

Chefs-lieux des Justices de paix. Airvault. Mazières. Menigoutte. Moncoutant. Parthenay. Saint Loup. Secondigny. Thenezay.

DÉPARTEMENT DE LA SOMME.

Ce département est un de ceux que forme la Picardie.

Il est borné au N. par le département du Pas-de-Calais, à l'E. par les départemens du Nord et de l'Aisne, au S. par les départemens de l'Oise et de la Seine-Inférieure, à l'O. par la Manche. Sa superficie est d'environ 1,184,318 arpens, ou 604,456 hectares; sa population est de 495,058 individus. Il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la deuxieme série, et a quatre députés à élire au Corps législatif, est compris dans la quinzieme division militaire, la deuxieme cohorte de la légion d'honneur, la vingt-sixieme conservation des forêts, le diocèse et la sénatorerie d'Amiens, et ressortit à la Cour d'appel de la même ville.

PRÉFECTURE.

Arrondissement d'Amiens.

M. le Baron Quinette de Rochemont ❋, *Préfet*, à Amiens.

M. Berville, *Secrétaire-Général.*

Conseil de Préfecture composé de cinq Membres : Messieurs, Gonnet, Radiguet, Marotte, Rivery, Decaix fils.

Chefs-lieux des Justices de paix. Amiens (*quatre justices de paix*).

Chefs-lieux des Justices de Paix. Alba. Boſſolaſco. Bra. Canale. Cortemiglia. Guarene. Morra. Sommariva del-Boſco.

Arrondiſſement de Mondovi.

M. *l'Adjudant Commandant* Richeri, *Sous-Préfet*, à Mondovi.

Chefs-lieux des Justices de paix. Bene, Carru, La Chiusa, Mondovi (*deux justices de paix*), Rocca-de-Baldi, Torre, Villanova.

Arrondiſſement de Saluces.

M. Bressy, *Sous-Préfet*, à Saluces.

Chefs-lieux des Justices de paix. Barge. Moretta. Paeſana. Revello. Saint-Pierre-Saluces. Venaſca. Verzuolo.

Arrondiſſement de Savigliano.

M. Thédenat, *Sous-Préfet*, à Savigliano.

Chefs-lieux des Justices de paix. Cavallermaggiore. Cherasco. Coſtigliole. Foſſano. Racconiggi. Savigliano.

DÉPARTEMENT DU TARN.

Ce département est un de ceux que forment le Haut-Languedoc et l'Albigeois.

Il est borné au N. par le département de l'Aveyron, à l'E. par ceux de l'Héraut et de l'Aveyron, au S. par ceux de l'Aude et de la Haute-Garonne, à l'O. par ceux de la Haute-Garonne et de Tarn et Garonne. Sa superficie est d'environ 1,130,172 arpens, ou 576,821 hectares; sa population est de 295,885 individus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la deuxieme série, et a deux députés à élire au Corps législatif, est compris dans la neuvieme division militaire, la neuvieme cohorte de la légion d'honneur, la treizieme conservation des forêts, le diocèse de Montpellier, la sénatorerie de Toulouse, et ressortit à la Cour d'appel de cette derniere ville.

PRÉFECTURE.

Arrondissement d'Alby.

M. le Baron Baude, *Préfet*, à Alby.

M. Azais-Oulès, *Secrétaire-Général.*

Conseil de Préfecture composé de trois Membres : Messieurs, Gorsse, Falgayrac, Couchet.

Chefs-lieux de Justices de paix. Alban. Alby. Monestiés. Pampelonne. Réalmont. Valderiés. Valence. Villefranche.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Castres.

M. Lachadenede, *Sous-Préfet*, à Caſtres.

Chefs-lieux des Justices de paix. Angles. Brassac. Castres. Dourgne. Labruguière. Lacaune. Lautrec. Mazamet. Montredon. Murat. Roquecourbe. Saint Amants. Vabre. Vielmur.

département de Gênes, au Sud par celui des Apennins, et au Nord par le Pô (royaume d'Italie); sa superficie est d'environ 502,236 hectares; sa population est de 376,558 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux, dont le premier est encore administré par un subdélégué établi par le décret impérial du 2 thermidor an 13, et qui y exerce les fonctions attribuées aux Sous-Préfets par la loi du 28 pluviôse an 8.

Ce département qui fait partie de la deuxième série, et a six députés à élire au Corps législatif, est compris dans la vingt-huitième division militaire, la seixième cohorte de la légion d'honneur, la sénatorerie ce. . . . . . les dioceses de Parme, Borgo et Plaisance, et ressortit à la Cour d'appel de Gênes.

PRÉFECTURE.

M. le Baron Hugues Nardon ❋, *Préfet* à **Parme.**

M. Guiod, *Secrétaire Général.*

Conseil de Préfecture composé de quatre Membres, Messieurs,
Bondani, Nasalli, Cornacchia, Reynaud.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Parme.

M. Gubernatis, *Sous-Préfet*, à Parme.

Chefs-lieux des Justices de paix. Colorno, Corniglio, Donato (Saint) Fornovo, Langhirano, Pancrazio (Saint), Parme (*deux Justices de paix*), Poviglio, Sissa, Traversetolo, Vayro.

M. . . . ., *Maire*, à Parme.

Arrondissement de Plaisance.

M. Caravel, *Sous-Préfet* à Plaisance.

Chefs lieux des Justices de paix. Agazzano, Bettola, Borgonovo, Castel Saint Giovani, Pianello, Plaisance (*deux justices de paix*), Ponte d'Alloglio, Pontenure, Rivergaro, Rotto-Fredo.

M. . . . . ., *Maire*, à Plaisance.

Arrondissement de Borgo San-Donnino.

M. Locard, *Sous-Préfet* à Borgo San-Donnino.

Chefs lieux des Justices de paix. Bardi, Borgo San Donnino, Busseto, Carpaneto, Cortemaggiore, Fiorenzola, Fontanellato, Lugagnano, Monticelli, Noceto, Pellegrino, Saint Secondo, Zibello.

DÉPARTEMENT DE ROME.

Ce Département est un de ceux que forment les Etats Romains.

Il est borné au N. par. . . . . sa superficie est d'environ. . . . . arpens, ou. . . . . hectares; sa population est de. . . . individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce Département qui fait partie de la. . . . série, et a. . . Députés à élire au Corps Législatif, est compris dans la vingt-neuvième Division militaire, la seixième Cohorte de la Légion d'Honneur, la vingt-neuvième Con-

Ce Département qui fait partie de la. . . . série, et a. . . . Députés à élire au Corps-Législatif, est compris dans la vingt-neuvième Division militaire, la seizième Cohorte de la Légion d'Honneur, la vingt-neuvième Conservation des Forêts, le Diocèse et la Senatorerie de. . . . et ressortit à la Cour d'Appel de. . . .

PRÉFECTURE.

Arrondissement de Spoleto.

M. le Baron Rœderer, *Auditeur au Conseil d'Etat*, *Préfet* à Spoleto.

M. . . . ., *Secrétaire général.*

Conseil de Préfecture, composé de . . Membres, Messieurs,

. . . .

Chefs-lieux des Justices de paix. Arquata, Cassia, Norcia, Spoleto (*deux Justices de paix*), Terni, Visso.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Foligno.

M. . . . ., *Sous-Préfet* à Foligno.

Chefs-lieux des Justices de Paix. Assidi, Bevagna, Foligno, Nocera, Sepello, Trevi.

Arrondissement de Perugia.

M. . . . ., *Sous-Préfet* à Perugia.

Chefs-lieux des Justices de paix. Costiglion-del-Lago, Citta della Pieve, Citta di Castello, Derutta, Fratta, Maria (S.), Panicale, Paſſignano, Perugia (*trois Justices de paix*).

Arrondissement de Todi.

M. . . . ., *Sous-Préfet* à Todi.

Chefs-lieux des Justices de paix. Acqua-Pendente, Amelina, Baschi, Ficulle, Marsciano, Orvieto, Todi (*deux Justices de paix*).

DÉPARTEMENT DU VAR.

Ce département est un des quatre que forment la Provence, le territoire d'Avignon et le Comtat Venaissin.

Il est borné au N. par les départemens des Basses-Alpes et des Alpes Maritimes, à l'E. et au S. par la Méditerranée, enfin à l'O. par le département des Bouches-du-Rhône; sa superficie est d'environ 1,421,637 arpens, ou 725,580 hectares; sa population est de 283,296 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la deuxieme série, et a trois députés à élire au Corps législatif, est compris dans la huitieme division militaire, la huitieme cohorte de la légion d'honneur, la seizieme conservation des forêts, le Diocese et la sénatoterie d'Aix, et ressortit à la Cour d'appel de la même ville.

PRÉFECTURE.

Arrondissement de Draguignan.

M. D'Azémar, *Préfet*, à Draguignan.

M. Lannau-Rolland, *Secrétaire-Général.*

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Apt.

M. Terras, *Sous-Préfet*, à Apt.

Chefs-lieux des Justices de paix. Apt. Bonnieux. Cadenet. Gordes. Pertuis.

Arrondissement de Carpentras.

M. . . . . , *Sous-Préfet*, à Carpentras.

Chefs lieux des Justices de paix. Carpentras (*deux justices de paix*). Mormoiron. Pernes. Sault.

Arrondissement d'Orange.

M. Gossvin de Stassart, *Auditeur au Conseil d'Etat*, *Sous-Préfet*, à Orange.

Chefs lieux des Justices de paix. Beaumes. Bollène. Malaucène. Orange, (*deux Justices de paix*). Vaison. Valréas.

DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE.

Ce département est un de ceux formés du Poitou.

Il est borné au N. par les départemens de Maine-et-Loire et de la Loire inférieure, à l'E. par celui des Deux-Sèvres, au S. par le département de la Charente inférieure, et à l'O. par l'Océan; sa superficie est d'environ 1,323,432 arpens, ou 675,458 hectares; sa population est de 268,786 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la deuxieme série, et a trois députés à élire au Corps législatif, est compris dans la douzieme division militaire, la douzieme cohorte de la légion d'honneur, la neuvieme conservation des forêts, le diocèse de La Rochelle, la sénatorerie de Poitiers, et ressortit à la Cour d'appel de cette derniere ville.

PRÉFECTURE.

Arrondissement de Fontenay.

M. le Baron de Barante, *Auditeur au Conseil d'Etat*, *Préfet*, à Napoléon.

M. Cavoleau, *Secrétaire-Général*, *chargé de l'administration de l'arrondissement de Fontenay.*

Conseil de Préfecture composé de trois Membres : Messieurs, Briſſon, Savary de Lespineray, Coyaud.

Chefs-lieux des Justices de paix. Chaillé les Marais. Chantonnay. Châtaigneray (la). Fontenay. Hermenault (l'). Hermine (S.). Luçon. Maillezay. Mareuil. Pouzauges. Saint Hilaire sur l'Autise.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Montaigu.

M. A. Bernard Laducquerie, *Sous-Préfet*, à Montaigu.

Chefs-lieux des Justices de paix. Essarts (les). Herbiers (les). Montaigu. Mortagne. Napoléon. Poiré sous la Roche (le). Roche-Servière. Saint Fulgent.

Arrondissement des Sables d'Olonne.

M. Menanteau, *Sous-Préfet*, aux Sables d'Olonne.

Chefs-

Dordogne, à l'O. par ceux de la Dordogne, de la Charente et de la Vienne; sa superficie est d'environ 1,116,876 arpens, ou 570,035 hectares; sa population est de 243,195 indiv., il est divisé en 4 arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la 5e. série, et a deux députés à élire au Corps législatif, est compris dans la 21e. division militaire, la 15e. cohorte de la légion d'honneur, la 10e. conservation des forêts, le diocèse et la sénatorerie de Limoges, et ressortit à la Cour d'appel de la même ville.

PRÉFECTURE.

Arrondissement de Limoges.

M. le Baron L. Texier-Olivier ✻, *Préfet*, à Limoges.

M. Lefebvre, *Secrétaire-Général.*

Conseil de Préfecture composé de trois Membres : Messieurs,

La Chassagne, Durand Richemont. Loysel Laquinière.

Chefs-lieux des Justices de paix. Aixe. Ambazac. Châteauneuf. Eymoutiers. Limoges (*deux justices de paix*). Nieul. Pierre Buffière. Saint Léonard.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Bellac.

M. Badou, *Sous-Préfet*, à Bellac.

Chefs-lieux des Justices de paix. Bellac. Bessines. Château Ponsac. Dorat. Laurière. Magnac-Laval. Mézières. Nantiat. Saint Sulpice les Feuilles.

Arrondissement de Rochechouart.

M. Périgord, *Sous-Préfet*, à Rochechouart.

Chefs-lieux des Justices de paix. Oradour-sur-Vayres. Rochechouart. Saint-Junien. Saint Laurent sur Gorre. St. Mathieu.

Arrondissement de St.-Yrieix.

M. Gondinet, *Sous-Préfet*, à Saint-Yrieix.

Chefs-lieux des Justices de paix. Chalus. Nexon. Saint Germain les Belles Filles. Saint Yrieix.

DÉPARTEMENT DES VOSGES.

Ce départem. est un de ceux que forment la Lorraine, les trois Evêchés, etc.

Il est borné au N. par les départemens du Bas-Rhin, de la Meurthe et de la Meuse; à l'E. par les départemens du Bas-Rhin et du Haut-Rhin; au S. par ceux du Haut-Rhin, de la Haute-Saône et de la Haute-Marne; à l'O. par celui de la Haute-Marne; sa superficie est d'environ 587,955 hectares; sa pop. est de 334,169 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Ce département, qui fait partie de la 4e. série, et qui a trois députés à élire au Corps législatif, est compris dans la 4e. division militaire, la 5e. cohorte de la légion d'honneur, la 21e. conservation des forêts, le diocèse et la sénatorerie de Nancy, et ressortit à la Cour d'appel de la même ville.

PRÉFECTURE.

Arrondissement d'Epinal.

M. Himbert ✻, *Préfet*, à Epinal.

M. Welche, *Secrétaire-Général.*

Conseil de Préfecture composé de trois Membres : Messieurs;

Bruillard, Piers, Ch. Collard.

Chefs-lieux des **Justices** *de paix.* Aillant sur Tholon. Bleneau. Brienon. Cerisiers. Charny. Joigny. Saint Fargeau. Saint-Julien du Sault. Villeneuve sur Yonne.

Arrondissement de Sens.

M. Boulley, **Sous-Préfet**, à Sens.

Chefs lieux des **Justices** *de paix.* Cheroy. Pont sur Yonne. Sergines. Sens. (*deux justices de paix*). Villeneuve sur Vanne.

Arrondissement de Tonnerre.

M. Rathier, **Sous-Préfet**, à Tonnerre.

Chefs-lieux des Justices de paix. Ancy-le-Franc. Crusy. Flogny. Noyers. Tonnerre.

SECTION III.

GOUVERNEMENS GENERAUX.

GOUVERNEMENT de Paris. *Voyez* Chapitre XVI.

GOUVERNEMENT *Général des départemens au-delà des Alpes.*

S. A. I. le Prince DE BORGHESE, Duc de Guastalla, Grand Dignitaire de l'Empire, en qualité de *Gouverneur général.*

M. le Comte DAUCHY (C. ❋), Conseiller d'Etat, *Intendant du Trésor Public.*
M. l'Adjudant-Commandant Porson (O. ❋), *Chef de l'Etat-Major.*
M. d'Auzers, *Directeur de la Police.*

GOUVERNEMENT *Général des départemens de la Toscane.*

S. A. I. la Princesse ELIZA, Grande Duchesse de Toscane, *faisant les fonctions du Gouvernement général.*

S. A. I. le Prince FELIX, Prince de Lucques et Piombino, Général de division, *Commandant général.*

M. Caron de St.-Thomas, Auditeur au Conseil d'Etat, *Intendant du Trésor public dans la 29^e Division militaire.*
M. l'Adjudant-Commandant Mariotti (O. ❋), *Chef de l'Etat-Major.*
M. Dubois. *Directeur de la Police.*

CONSULTE EXTRAORDINAIRE DE ROME.

M. le Comte Miollis (G. ❋), *Gouverneur général, Président.*

M. le Baron de Gérando ❋,
M. le Baron Dalpozzo ❋,
M. le Baron Janet, } *Maitres des Requêtes, Membres de la Consulte.*
M. Debalbe, *Auditeur, Secrétaire.*

GOUVERNEMENT DES PROVINCES ILLYRIENNES.

S. Ex. M. le Duc de RAGUSE, M^{al}. d'Empire, *Gouverneur général.*
M. le Comte Dauchy (C. ❋), Conseiller d'Etat, *Intendant général.*
M. . . . . *Commissaire de la Justice.*
M. . . . .
M . . . .
M. . . . . } *Intendans des Provinces.*

plus d'un mois ſans congé du Gouvernement, ſous peine d'être privés de la totalité de leur traitement pendant la durée de leur abſence, et ſi elle dure plus de ſix mois, d'être conſidérés comme démiſſionnaires.

Les juges criminels & civils, ſont nommés par l'Empereur.

Les juges autres que les juges de paix, conſervent leurs fonctions toute leur vie, à moins qu'ils ne ſoient condamnés pour forfaiture.

Le Grand-Juge Miniſtre de la Juſtice, a droit de ſurveiller & de reprendre les membres des Cours d'appel, de juſtice criminelle, des Tribunaux de première inſtance, & les juges de paix.

La Cour de Caſſation, préſidée par le Grand-Juge, a droit de cenſure & de diſcipline ſur les Cours d'Appel & les Cours de juſtice criminelle; elle peut, pour cauſe grave, ſuſpendre les juges de leurs fonctions, les mander près du Grand-Juge, pour y rendre compte de leur conduite.

Les Cours d'Appel ont droit de ſurveillance ſur les Tribunaux Civils de leur reſſort; & les Tribunaux Civils, ſur les Juges de Paix de leur arrondiſſement.

DU MINISTÈRE PUBLIC.

Les officiers du Miniſtère Public ſont agens du Gouvernement auprès des Cours et des tribunaux; leurs fonctions conſiſtent à faire obſerver, dans les jugemens à rendre, les loix qui intéreſſent l'ordre général, & à faire exécuter les jugemens rendus: ils portent le nom de *Procureurs généraux Impériaux* & *Procureurs Impériaux*.

Ils ſont entendus dans toutes les cauſes des pupilles, des mineurs, des interdits, des femmes mariées, & dans celles où les propriétés & les droits, ſoit de l'Etat, ſoit d'une commune, ſont intéreſſés; ils ſont chargés en outre de veiller pour les abſens indéfendus.

Les Procureurs généraux, ſont chargés de tenir la main à l'exécution des arrêts & jugemens, & pourſuivent d'office cette exécution dans toutes les diſpoſitions qui intéreſſent *l'ordre* public; & en ce qui concerne les particuliers, *ils peuvent*, ſur la demande qui leur en eſt faite, ſoit enjoindre aux huiſſiers de prêter leur miniſtère, ſoit ordonner les ouvertures de portes, ſoit requérir main-forte, lorſqu'elle eſt néceſſaire.

Le Procureur général impérial près la Cour de Caſſation, ſurveille les Procureurs généraux impériaux près les Cours d'Appel & les Cours de juſtice criminelle.

SECTION II.

Cours d'Appel.

Les Cours d'appel sont chargées de statuer sur les appels des jugemens de première instance, rendus en matière civile par les tribunaux d'arrondissement, et sur les appels des jugemens de première instance, rendus par les tribunaux de commerce. Leurs jugemens ne peuvent être rendus par moins de sept juges.

Jamais un appel d'un jugement contradictoire ne pourra être signifié ni avant le délai de huitaine, à dater du jour du jugement, ni après l'expiration de trois mois, à dater du jour de la signification du jugement, faite à personne ou domicile: ces deux termes sont de rigueur, et leur inobservation emportera la déchéance de l'appel; en conséquence, l'exécution des jugemens qui ne sont pas exécutoires par provision, demeurera suspendue pendant le délai de huitaine.

Le Grand-Juge, Ministre de la Justice, préside les Cours d'appel quand l'Empereur le juge convenable.

Ces Cours ont droit de surveillance sur les Tribunaux Civils de leur ressort.

Dans ces Cours, le nombre des juges varie proportionnément à l'étendue et à la population des départemens qui y ressortissent.

Il n'y a que 12 juges dans quelques-uns; dans d'autres, il y en a 13, 14, 20, 22, 30, etc.

Les Cours d'appel composées de 20 à 30 juges, se divisent en deux chambres; et celles qui sont composées de 31 juges, se divisent en trois chambres.

Il y a près de chaque Cour d'appel, un corps de juges-auditeurs, dont le nombre est de 4 au moins, et de 6 au plus, un procureur général impérial et un greffier: il y a aussi un substitut dans les Cours qui se divisent en deux chambres, et deux substituts dans celles qui se divisent en trois chambres.

Les auditeurs exercent leurs fonctions, soit dans la Cour d'appel, soit dans les Cours de justice criminelle, et dans les Tribunaux de première instance du ressort.

Ils sont chargés des enquêtes, des interrogatoires et autres actes qui appartiennent au ministère des juges; ils peuvent suppléer les juges, s'ils ont atteint l'âge de 30 ans; et les procureurs impériaux, s'ils sont âgés de 22 ans accomplis.

Les Procureurs généraux impériaux près les Cours d'appel surveillent les Procureurs impériaux près les Tribunaux de première instance.

L'Empereur nomme à vie les présidens des Cours d'appel; il peut les choisir hors des Cours qu'ils doivent présider.

Les Cours d'appel qui se divisent en trois chambres, ont un premier président et deux présidens: celles qui se divisent en deux chambres ont un premier président et un président.

En cas d'empêchement du Procureur général impérial et des substituts près les Cours d'appel, les fonctions du ministère public doivent être momentanément remplies par le dernier nommé des juges.

Vacances.

Dans l'intervalle du premier septembre au premier novembre, il sera donné,

image
not
available

Vernet.
Mouan.
Castelan.
Simon.

Bernard.
Laget, fils.
Beuf.

Sube, père.
Martin.
Sardou.

Chambaud.
Raybaud, fils.
Vial.

Les appels des Tribunaux de première instance, et des Tribunaux de Commerce des départemens des Basses-Alpes, Alpes maritimes, Bouches-du-Rhône, du Var, se portent à cette Cour.

COUR D'APPEL *séant à Ajaccio.*

M. Castelli, *Président.*

Juges, Messieurs,

Ponte.
Bortora ✱.
Farinole.
Forcioli.

Muselli.
Multedo.
Giacobbi.
Deslon.

Durazzi.
Citadella.
. . . . .

Auditeurs, MM.

. . . .
. . . .
. . . .
. . . .

M. Chiappe, *Procureur-général impérial.*

M. Delacroix, aîné, *Greffier.*

Avoués, Messieurs,

Natali.
Colonna-Dornano.
Maestroni.
Bonnet.
Peraldi.

Les appels des Tribunaux de première instance, et des Tribunaux de Commerce des départemens de Golo, de Liamone, se portent à cette Cour.

COUR D'APPEL *séant à Amiens.*

M. Varlet ✱, *premier Président.*
M. Bouteville, *Président.*

Juges, Messieurs,

Duval.
Poiriez.
Levrier.
Bocquillon.
Lebesgue.
Lemaire-Darion ✱
Thirria.

Dequin, l'aîné.
Féval.
Delaleu, ✱.
Berand.
Lecocq.
Goguet.
Dubourg.

Falize.
Fontaine.
Romain.
Delaune, Juge honoraire.
Laurès, Juge honoraire.

Auditeurs, MM.

Legrand des Cloizeaux.
. . . .
. . . .

M. Petit ✱ *Procureur gén. imp.* M. Hanocq, *Substitut.*

M. Lemaître, *Greffier.*

Avoués, Messieurs,

Lecat.
Laurendeau.
Lenfant.

Varlet.
Chrestien.
Lefrançois.

Morgan.
Buvequin.

Blin.
Machars.

Les appels des Tribunaux de première instance, et des Tribunaux de Commerce des départemens de l'Aisne, de l'Oise, de la Somme, se portent à cette Cour.

COUR D'APPEL *séant à Angers.*

M. Menard Lagroye ✱, *premier président.*
M. Beguyer-Chamboureau, *Président.*

M. Rateau ❋, *Proc. gén. imp.* M. Montaubricq, *Substitut.*

M. Michel, *Greffier.*

Avoués, Messieurs,

Marion.
Cantilhac
Dupré.
Jagou.
Hugues.
Thouaens.
Bleynie.
Secondat.
Laumond.
Montallier.

Les appels des Tribunaux de première instance, et des Tribunaux de Commerce des départemens de la Charente, de la Dordogne, de la Gironde, se portent à cette Cour.

COUR D'APPEL *séant à Bourges.*

M. Sallé ❋, *Président.*

Juges, Messieurs,

Delaméthérie.
Dumoutet.
Jaymebon ❋.
Pepin.
Ballard.
Morin.
Laurent ❋.
Guillerault.
Dumont-Verville.
Rapin, fils.
Legrand.
Heulard Montigny

Auditeurs, MM.

Sallé, fils.
Dubois.
Jouslain Denoray.
Brunet.

M. Forest ❋, *Procureur général impérial.*

Vielhaut, *Greffier.*

Avoués, Messieurs,

Gangneron.
Douar.
Deseglise.
Devaux.
Mater.
Bouniou.
Delasalle.

Les appels des Tribunaux de première instance, et des Tribunaux de Commerce des départemens du Cher, de l'Indre, de la Nièvre, se portent à cette Cour

COUR D'APPEL, *séant à Bruxelles.*

M. Latteur (C. ❋), *premier Président.*

M. Wautelée,
M. Michaux, } *Présidens.*

Juges, Messieurs,

Bonaventure ❋.
Coremans.
Dimartinelli.
Houzé ❋.
Mosselman.
Debrabaudere.
De Brouckere.
Kersmaekers ❋.
Blémont ❋.
Mulle.
Jardilliers.
Delecourd.
De Reine.
Foncez ❋.
De Vroe.
Fournier.
Victor Dubois.
De Quertenmont.
Thienot.
Volckerick.
Wittouck.
Van Cutsem ❋. *
Wyns.
Chatillon.
Malfroid.
Laroche.
Dehase.
Beke.
Villegas Pellemberg.
Van-Audenrode, Juge honoraire.

Auditeurs, MM.

Delannoy.
Powis.

M. Beyts (O. ❋), *Procur. gén. impérial.*

M. Merex,
M. Bachet, } *Substituts.*

M. Feigneaux, *Greffier.*

Les appels des Tribunaux de première instance, et des Tribunaux de Commerce des départemens du Bas-Rhin, du Haut-Rhin, se portent à cette Cour.

COUR D'APPEL *séant à Dijon.*

M. Larché ✻, *Législateur*, *Président.*

Juges, Messieurs,

Morisot jeune ✻.
Virely.
Lesage.
Ruelle.
Maurier.
Rubat ✻.
Bijon.
Baudot.
Guyardin ✻.
Godinet, le jeune.
Morisot, aîné.
Duclos.

Auditeurs, MM.

Riambourg.
Bretin.
Joly.
Moreau.
Sermage.
Lefebvre.

M. Ballant, *Procureur général impérial.*
M. Legoux, *Greffier.*

Avoués, Messieurs,

Bérard.
Lechène.
Mathey.
Adelon.
Godard.
Jacquinot.
Detourbet.
Pignolet.
Dubard.
Buzenet.
Adelon, jeune.
Lefebvre.
Jarsuel.

Les appels des Tribunaux de première instance, et des Tribunaux de Commerce des départemens de la Côte-d'Or, de la Haute-Marne, de Saône et Loire, se portent à cette Cour.

COUR D'APPEL *séant à Douai.*

M. D'Haubersart, père ✻, *Législateur*, *premier Président.*
M. de Warenghein, *premier Président* par interim.
M. Lenglet, *Président.*

Juges, Messieurs,

Dupont.
Delaetre ✻.
Becquet.
Lambrecht.
Ducrez.
Taffin (M. J. L.).
Woussen.
Delesaulx.
Hercule Waymel.
Devinck.
Aubert.
Boubers ✻.
Dubrœucq.
Branquart.
Taffin (J. B.)
Vigneron.
Baumal.
Lion.

Auditeurs, MM.

. . . .
. . . .
. . . .
. . . .

M. Michel ✻, *Procureur général impérial.*
M. Lambert, *Substitut.*
M. Lagarde, cadet, *Greffier.*

Avoués, Messieurs,

Delegorgue.
Lobry.
Tison.
Martin.
Lion.
Lesage.
Després.
Brachelet.
C. Deusy.

Les appels des Tribunaux de première instance, et des Tribunaux de Commerce des départemens du Nord, du Pas-de-Calais, se portent à cette Cour.

COUR D'APPEL, *séant à Florence.*

M. Montiglio, *premier Président.*
M. Raphaelli, *Président.*

COUR D'APPEL *séant à Grenoble.*

M. Barral ❋, *premier Président.*
M. Brun ❋, *Président.*

Juges, Messieurs,

Réal, *Doyen.*
Guillioud.
Trousset.
Dye-Dalissan.
Fayolle ❋.
Filliard ❋.
Perréty.
Fleury.
Labastie ❋.
Bonnot. *
Duport, aîné.
Paganon ❋.
François.
Picolet
Odouard.
Revol.
Meyer.
Perrotin.
Perreton.
Dupuy.
Moutier.

Auditeurs, MM.

Chenevas.
Berenger.
Fornier.
Michoud.
Genevois.
Odouard.

M. Royer Deloche ❋, *Procureur général impérial.*
M. Marion, *Substitut.*
M. Béroard, *Greffier.*

Avoués, Messieurs,

Vignon.
Nugue.
Roybet.
Marion.
Bonnard.
Coste.
Cret.
Pellat.
Faure.
Piat-Longchamp.
Bon.
Amaury.
Métral.
Gousolin.
Hélie.
Nievolet.
Grasson.

Les appels des Tribunaux de première instance et des Tribunaux de Commerce des départemens des Hautes-Alpes, de la Drôme, de l'Isère, du Mont-Blanc, se portent à cette Cour.

COUR D'APPEL *séant à la Guadeloupe.*

Voyez son organisation, Chap. IX, Section II.

COUR D'APPEL *séant à la Guyane Françoise.*

Voyez son organisation, Chapitre IX, Section II.

COUR D'APPEL *séant à Liège.*

M. Dandrimont ❋, *premier Président.*
M. Schmitz, *Président.* *
M. Nicolaï, *Président par* interim.

Juges, Messieurs,

Beanin ❋.
Defrance.
Vaugeois ❋.
Huart.
Membrède ❋. *
Henry.
Franssen.
Ghobert.
Daret.
Spiroux.
Leclerc.
Piorry.
Giraud.
Saint-Martin.
Meller ❋.
Hartmann.
Koenen.
Pouplier.
Perrin.
Fabri.

Auditeurs, MM.

Dupont.
Lentremange.
Warzée d'Hermale.
. . . . .

M. Danthine, aîné ❋, *Procureur général impérial.*
M. Voessen, *Substitut.*
M. Poswick, *Greffier.*

Avoués, Messieurs,

Raikem.
Clermont.
Hubert.
Harzé.
Chefnay.
Hubart.
Mathias.
Folliot
Verdbois.

COUR D'APPEL *séant à la Martinique.*

Voyez son organisation, Chap. IX, Sect. II.

COUR D'APPEL *séant à Metz.*

M. Voysin de Gartemple, *Président.*

Juges, Messieurs,

Auburtin.
Duquesnoy.
Stourm ✻.
Benoit.
Dommanget.
Féart ✻.
Fabert.
Pastoret ✻. *
Colchen ✻. *
Patin la Fezillierre.
Gerard D'Hannoncelles.
Lambert.
Auclaire.
Perin de Vaux.

Auditeurs, MM.

Colmy.
Perin d'Augny, fils.
Crousse.

M. Perrin d'Augny ✻, *Proc. général impérial.*

M. Sourier, *Greffier.*

Avoués, Messieurs,

Bernard.
Dupin.
Grisel, fils.
Duchamp.
Lajeunesse.
Chanon.
Cunin.
Demeaux.
Noizet.
Leclerc.

Les appels des Tribunaux de première instance, et des Tribunaux de Commerce des départemens des Ardennes, des Forêts, de la Moselle, se portent à cette Cour.

COUR D'APPEL *séant à Montpellier.*

M. Duveyrier ✻, *Président.*

Juges, Messieurs,

Rey-Pailhade.
Cavalier ✻.
Carlenc.
Rozier.
Vaissettes ✻.
Albarel.
Alboise-Dupujal.
Fabre ✻.
Matheu ✻.
Giscard.
Belmond ✻.
Martin Choisy.
Castau.

Auditeurs, MM.

Castan, fils.
Séguret.
Lunabert.
Lobert.

M. Fabre ✻ (J. M. N.), *Procureur général impérial.*

M. Golfin, *Greffier.*

Avoués, Messieurs,

Enjalvin.
Savy.
Dessalles.
Caizergues.
Acariés.
Raynaud.
Arnaud
Anduze.
Soulier.
Dupin.
Boyer.
Durand.
Besset.
Laugier.

Les appels des Tribunaux de première instance, et des Tribunaux de Commerce des départemens de l'Aude, de l'Aveyron, de l'Hérault, des Pyrénées Orientales, se portent à cette Cour.

COUR D'APPEL *séant à Nancy.*

M. J. A. Henry ✻, *Président.*

Juges, Messieurs,

Lelorrain.
Mengin ✻.
Schouller.
Ch. A. Saladin.
Hugo ✻.
Haxo *.
Poirson.
Couhey.
Rouyer.
Grison ✻.
Braux.
Charlot.
Chippel.

Auditeurs, MM.

Demetz.
Mourot.
Rozieres.
Roguier.

M. Demetz ✻, *Procureur général impérial.*

M. Lejeune, *Greffier.*

Il y a près d'elle un procureur général impérial, deux substituts du procureur général, et un greffier.

Elle se divise en trois chambres.

Le premier président préside celle des chambres à laquelle il s'attache annuellement; il a le droit de présider les autres, quand il le juge à propos.

Les juges sont soumis à un roulement, d'après lequel la majorité de chaque chambre est renouvelée chaque année.

Premier Président.

M. le Baron Séguier (C. ❋), *Maître des Requêtes*, rue Pavée-S.-André-des-Arcs, nº 18.

Présidens.

M. Pierre-Jean Agier, rue la Harpe, nº. 81.
M. Jean Blondel, rue du Grand-Chantier, nº. 8.

Juges, Messieurs,

Ducis, *Doyen*, rue des Saints-Peres, nº. 71.
Royer, quai de Voltaire, nº. 21.
Cholet ❋, rue des Moulins, Butte-St.-Roch, nº. 10.
Parisot ❋, *Président de la Cour de justice criminelle du département de l'Aube*, à Troyes.
Hardoin, rue Hautefeuille, nº. 1.
Hémart (C. ❋), *Président de la Cour de justice criminelle du département de la Seine*, rue S.-Dominique-S.-G., nº. 73.
Gorneau ❋, rue et près la barrière d'Enfer, nº. 86.
Letellier Duhutrel, rue Neuve S.-François, au Marais, nº. 12.
Dufour ❋, rue des Quatre-Fils, au Marais, nº. 9.
Martineau, *Président de la Cour de justice criminelle du département de la Seine*, rue des Tournelles.
Vollenfant, rue de la Tisseranderie, nº. 13.
Desclozeaux, rue des Saints-Pères, F. S. Germain, nº. 18.
Bidault, rue d'Angoulême, nº. 15.
Brocheton ❋, *Président de la Cour de justice criminelle du département d'Eure-et-Loir*, à Chartres.
Bachois, rue Saint-Jacques, nº. 59.
Guyet, *Juge honoraire*, rue Tyron, nº. 7.
Millière, rue Christine, nº. 2.
Thomas, rue Neuve-S.-Roch, nº. 5.
Lepoitevin, rue Servandoni, nº. 16.
Godard, Vieille rue du Temple, hôtel Lepelletier, nº. 32.
Henin, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, nº. 16.
Gauthier Biauzat, rue Mignon, nº. 5.
Bouchard, rue Saint-Benoît, nº. 18.
Amy, rue Saint-Dominique, Faub. Saint-Germain nº. 19.

Willemot, rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés, n°. 18.
Lamblin, rue du Bacq, n°. 19.
L'Hermite, rue des Lombards, n°. 40.
Lecler, rue Meslée, n°. 12.
Leboigue, Vieille rue du Temple, n°. 25.
Fechoz, rue Saint-Benoît, n°. 8.

Bureau de Discipline, Messieurs,

Le Peigneux, Syndic.
Chabouillé, co-Syndic.
Livache, Greffier.

Rouillé, concierge, à la Cour d'appel.

Journal de la Cour d'appel de Paris.

La Cour rentre annuellement le 1er. novembre, et chaque jour, excepté les dimanches et fêtes, donne deux audiences; une depuis neuf heures jusqu'à midi, et l'autre depuis midi jusqu'à trois heures.

La première chambre tient les lundis et mardis à neuf heures; les vendredis et samedis à midi.

La deuxième, les lundis et mardis, à midi; les mercredis et jeudis à neuf heures.

La troisième, les mercredis et jeudis, à midi; les vendredis et samedis à neuf heures.

La Cour donne en outre deux audiences solennelles, à midi, avec deux chambres réunies, les mardi et vendredi de chaque semaine, depuis le premier dimanche de décembre, anniversaire du couronnement, jusqu'au quinze août.

Cette audience est présidée par M. le premier président, et la chambre, qu'il préside habituellement, en fait toujours partie; les deux autres chambres y viennent siéger alternativement, l'une le mardi, et l'autre le vendredi.

Les chambres qui tiennent l'audience solennelle, et qui auroient dû donner ce jour-là leur audience ordinaire à midi, la donnent à neuf heures.

Les appels des tribunaux de première instance et des tribunaux de commerce des départemens de l'Aube, d'Eure et Loir, de la Marne, de la Seine, de Seine et Marne, de Seine et Oise, de l'Yonne, se portent à cette Cour.

Quoique les jours et les heures soient marqués pour les audiences, MM. les Présidens les prolongent, ou même en accordent d'extraordinaires toutes les fois que le bien du service l'exige.

Vacations.

Les vacances commencent au premier septembre, et sont de deux mois, pendant lesquels une chambre des vacations donne, chaque semaine, deux audiences, le mercredi et le jeudi, depuis dix heures jusqu'à deux de relevée.

ORDRE DES CHAMBRES jusqu'au 1er. novembre 1809.

Audiences ordinaires. *Première Chambre.*

M. le Baron Seguier (C. ※), *premier Président.*

Messieurs,

Ducis, *Doyen.*
Royer.
Dufour.
Desclozeaux.
Rillière.

Lepoitevin.
Henin.
Olivier.
Gilbert de Voisins.

Mourre ※, *Proc. général Impérial.*
Carré, *Greffier.*

De Saey-le-Grand, dép. de l'Oise.	6 **Bompière**, *Charles-Antoine*, ex-Avoué à Paris, = Ravisy et Souchay: Vieille rue du Temple, n°. 16.
De Morée en Beauce, départ. de Loir et Cher.	7 **Borde-des-Landes**, *Laurent* (*Membre de la Chambre*), ex-Procureur au Parlement, 16 juillet 1781, = Gillet, jeune, rue de la Tisseranderie, n°. 13.
De Vermanton, départ. de l'Yonne.	8 **Boudard**, *François*, ex-Avoué à Paris, rue de Berry, n°. 11, au Marais.
De la Ferté-sous-Jouarre, départ. de Seine et Marne.	9 **Bouland**, *Jacques-Etienne*, ex-Procureur au Parlement, 16 juillet 1781, = Poulletier: rue Neuve-Saint-Merry, n°. 7.
De Corbeil, dép. de Seine et Oise.	10 **Carron**, *Julien-Marie*, ex-Avoué à Paris, cour de la Sainte-Chapelle, au Palais de Justice, n°. 13.
De Paris, dép. de la Seine.	11 **Chastenet**, *Pierre-Benjamin*, ex-Procureur au Parlement, 9 juillet 1770, = Chastenet son père: passage des Petits-Pères, n°. 8.
De Paris, dép. de la Seine.	12 **Chazeray**, *Charles-Etienne*, ex-Avoué à Paris, rue Pavée-Saint-Sauveur, n°. 3.
De la Châtaigneraye, départ. de la Vendée.	13 **Cholois**, *René-Joseph*, ex-Procureur au Parlement, 5 avril 1784, = Gillet Desaunois et Basly: rue du Pont de Lody, n°. 1er.
De Bourges, dép. du Cher.	14 **Cirodde**, *François*, ex-Procureur au Parlement, 5 avril 1784, = Sallé-de-Marnès: rue Boucher, n°. 7.
De Paris, dép. de la Seine.	15 **Clement**, *Louis*, = St.-Amand: rue Saint-André-des-Arcs, n°. 59.
De Vermanton, dép. de l'Yonne.	16 **Collet l'aîné**, *François*, ex-Procureur au Parlement, 14 juin 1762, = Girault, rue des Ecouffes, n°. 5.
De Paris, dép. de la Seine.	17 **Collet**, *Charles-Antoine*, (*Membre de la Chambre*) ex-Défenseur officieux à Auxerre. = De Laplace jeune: rue des Ecouffes, au Marais, n°. 5.
D'Arras, dép. du Pas-de-Calais.	18 **Collin-Vaurancher**, *Pierre*, ex-Avocat au au Parlement de Paris, 22 avril 1779: rue de la Tisseranderie, n°. 29.
De Paris, dép. de la Seine.	19 **Colmet-de-Santerre**, *Armand-Adélaïde*, ex-Procureur au Parlement, 18 décembre 1769, Mingard, le je: rue des Roziers, n°. 17.
De Marolles, près Montereau, dép. de Seine et Marne.	20 **Cretté**, *Edme* (*Président de la Chambre*), ex-Procureur au Parlement, 3 juillet 1780, = Saullet, quai d'Alençon, île Saint-Louis, n°. 19.

De Craon, dép. d Maine et Loire.	36 **Halligon**, *Antoine*, ex-Procureur au Parlement, 22 avril 1776, = Leballeur : vis-à-vis le Louvre, cloître S.-Germain-l'Auxerrois, n°. 37.
De Paris, départ. de la Seine.	37 **Hardy-de-Juinne**, *Léon-Paul*. ex-Procureur au Parlement, 20 avril 1776, = Ride et Hardy-de-Juine, son père : rue Poupée, près celle Hautefeuille, n°. 7.
De Châtillon-sur-Marne, près Epernay, départ. de la Marne.	38 **Héloin**, *Antoine-Félix*, ex-Avoué, rue Helvétius, n°. 50, au coin de celle de Chabanois.
De Tonnerre, dép. de l'Yonne.	39 **Heuvrard**, *Louis-Jacques*, ex-Procureur au Parlement, 18 mai 1761, = Lequeux, le jeune : rue de Paradis au Marais, n°. 10.
De Vitry, dép. de la Seine.	40 **Honoré**, *Casimir-Amand*, = Louault : rue des Grands-Augustins, n°. 25.
De Pionsat, dép. du Puy-de-Dôme.	41 **Jaladon**, *Annet*, ex-Procureur au Parlement, 5 février 1780, = Chayer : rue Montmartre, n°. 78.
De Paris, dép. de la Seine.	42 **Jaquotot**, *Antoine-Edme-Nazaire*, ex-Avoué, = De Cormeille : rue Planche-Mibray, n°. 4.
De Châteauneuf près Chartres, dép. d'Eure et Loir.	43 **Jouveaux**, *Louis-Adrien*, (*Membre de la Chambre*) ex-administrateur du département d'Eure et Loir, rue du Colombier, n°. 18, près la rue de Seine.
De Châtillon-sur-Seine, départ. de la Côte-d'Or.	44 **Junot**, *Edme-Antoine*, ex-Procureur au Parlement, 30 juin 1786, = Vaufrouard : rue des Blanc-Manteaux, cul-de sac Pecquay, n°. 6.
De Milhaud, dép. de l'Aveyron.	45 **Lagarde**, *Charles Alexandre*, rue Montmartre, n°. 76, près la cour Mandar.
De Chatillon-sur-Seine, dép. de la Côte-d'Or.	46 **Lavrillat**, *François*, ex-Avoué de première instance, = Delaunoy, rue du Four Saint-Honoré, n°. 12.
De Poiseul, dép. de la Haute-Marne.	47 **Laurent**, *François*, ex-Avoué au Tribunal de première instance de Paris, = Rolle-de-la-Chasse, ex-Procureur au Parlement de Paris : rue de la Harpe, n°. 87.
De Nevers, dép. de la Nièvre.	48 **Leblanc**, *Pierre*, (*Trésorier de la Chambre*) ex-Procureur au Parlement, 13 décembre 1766, = Audoy, le jeune : rue des Marais, faubourg S.-Germ., n°. 20.
D'Hautevilliers, dép. de la Marne.	49 **Le Cacheur**, *Nicolas-Joseph*, (*Membre de la Chambre*) ex-Procureur au Parle-

D'Erlon, dép. de l'Aisne.	65 **Penart**, *Jean*, = Bazin : rue du Monceau Saint-Gervais, n°. 3; il a les papiers de M. Penart Flavigny.
De Vendôme, dép. de Loir et Cher.	66 **Pepin** – Notonville, *René Louis*, ex-Procureur au Parlement, 8 mai 1779, = Coueffé–Duboullay : rue du Bouloy, n°. 8.
De Paris, départ. de la Seine.	67 **Perin**, *Jacques-Nicolas*, ex-Défenseur officieux à Paris, rue de la Jussienne, n°. 17.
De Paris, dép. de la Seine.	68 **Picard**, *Arnoud*. = Benier : rue d'Anjou-Thionville, n°. 13.
De Chastenay, dép. d'Eure et Loir.	69 **Pillault**, *Jean-Pierre*, ex-Législateur, rue Beaubourg, n°. 26.
De Troô, dép. de Loir et Cher.	70 **Pillette**, *Toussaint*, ex-Défenseur officieux à Paris, rue du Four-Saint-Honoré, n°. 9.
De Saint-Chéron, départ. de Seine et Oise.	71 **Poncet**, *Louis-Etienne*, ex-Avoué, = Ronez, ex-Procureur au Parlement : rue Rameau, n°. 8.
De Béfort, dép. du Haut-Rhin.	72 **Poujol**, *Louis*, ex-Avoué, rue Montmartre, n°. 76, près la cour Mandar.
De Paris, dép. de la Seine.	73 **Ranté**, *Antoine-Louis*. (*Membre de la Chambre*) ex-Avoué à Versailles : rue Pavée-Saint-André, n°. 12.
D'Angoulême, dép. de la Charente.	74 **Robin**, *Félix-Michel*, ex-Avoué à Paris, rue Bailleul, n°. 10.
De Varzy, dép. de la Nièvre.	75 **Rossignol**, *François-Augustin-Jérôme*, = Le Nain, rue Boucher, n°. 8.
De la Ferté-Gaucher, dép. de Seine et Marne.	76 **Solvet**, *Alexandre*, ex-Procureur au Parlement, 17 décembre 1787, = Bourgeois, le jeune : rue Montmartre, n°. 15, près celle du Jour.
De Mauny, dép. de Seine et Marne.	77 **Sorbet**, *Claude-Louis*, = Dubois Mevilliers, rue du Four Saint-Honoré, n°. 12.
De Paris, dép. de la Seine.	78 **Soudez**, *Louis-Marie*. ex-Avoué à Paris, rue des Prouvaires, n°. 31.
D'Outarville, dép. du Loiret.	76 **Trouillebert**, *Pierre-Charles-Hippolyte*, ex-Procureur au Parlement, 22 décembre 1778, = Brunon : rue S.-Antoine, n°. 76.
De Monthieu, dép. de la Charente-Inférieure.	80 **Vigen**, *Jean-Baptiste*, ex-Procureur au Parlement, 22 février 1788, = Pannier : rue de Savoie, n°. 11.

Membres composant la Chambre, Messieurs,

Cretté, *Président*.
Collet, *Syndic*.
Deschiens, *Rapporteur*.
Delahaye, *Secrétaire*.
Leblanc, *Trésorier*.
Borde-Deslandes.
Jouveaux.
Lecacheur.
Ranté.

Les appels des Tribunaux de première instance, et des Tribunaux de Commerce des départemens de la Charente-Inférieure, des Deux-Sèvres, de la Vendée, de la Vienne, se portent à cette Cour.

COUR D'APPEL *séant à Rennes.*

M. Desbois ✻, *premier Président.*

M. Costard,
M. Malherbe (O. ✻), } *Présidens.*

Juges Messieurs,

Perret ✻.
Fabre.
Gaillard-Kerbertin.
Jourdain.
Lebreton-Villeblanche.
Guillolohan.
Guillou Kerincuff ✻.
Audouin-Keriner.
Mocquard.
Elie.

Robinet ✻. *
Couannier.
Legraverend, père.
Boulay-Paty.
Letourneux.
Coueffé.
Maussion ✻.
Codet.
Bossis.
Gourlay ✻. *
Duval Villebogard

Boullaire Villemoisan.
Rivoallan.
Couppé ✻. *
Delaporte.
Chesnel.
Parcheminier.
Obelin Kergal.
Laujée.
Lemoine-Desforges, juge hon.

Auditeurs, MM.

Duporzon.
Morvonnais.
Le Mercier.
. . . .
. . . .
. . . .

M. Hardy, *Procureur général impérial.*

M. Tiengou-Trefériou,
M. Le Graverend, fils, } *Substituts.*

M. Braux, *Greffier.*

Avoués, Messieurs,

Demalezieux.
Feildel.
Gaultier.

Jouon.
Leroux.
Lucas.

Sauvrezis.
Plaine.
Cornu.

Le Baron.
Delahaye.
Gandon.

Les appels des Tribunaux de première instance, et des Tribunaux de Commerce des départemens des Côtes du Nord, du Finistère, d'Ille et Vilaine, de la Loire inférieure, du Morbihan, se portent à cette Cour.

COUR D'APPEL *séant à Riom.*

M. Redon ✻, *Premier Président.*

M. Verny, *Président.*

Juges, Messieurs,

Bonarme.
Jaladon.
Farradesche-Gromont.
Prévost ✻.
Cathol.
Mandet.

Tiolier.
Chapsal.
Coinchon-Lafont.
Turrault.
Daude ✻.
Armand.
Lafaye ✻.

Branche.
Baret Ducoudert.
Landois.
Marchet.
Girot.
Astier.
Tronet.

Auditeurs, MM.

Verny, fils.
Touttée, fils.
Ducrochet.
Colemard Lafayelle.
Girot Libois.
Archon-Peyrouze.

M. Grenier ✻, *Procureur général Impérial.*

M. Favard, *Procureur-Général Impérial honoraire.*

M. Touttée, *Substitut.*

M. Garron, *Greffier.*

merce des départemens de l'Ariège, de la Haute-Garonne, du Tarn, de Tarn et Garonne se portent à cette Cour.

COUR D'APPEL *séant à Trèves.*

M. Garreau ❋, *Président.*

Juges, Messieurs,

D'Hame *.
Rebmann ❋.
Dumey.
Lintz.
Jouve.
Rozières.
Seyppel.
De Bruges ❋.
Birnbaum.
Eichorn.
Manessi.
Duparge.
Villems.

Auditeurs, MM.

Fritsch.
Cardon.
Haw.
Bitter.

M. Dobsen ❋, *Procureur général Impérial.*

M. Mathis, *Greffier.*

Avoués, Messieurs,

Eldenhoven.
Buppenthal.
Hambach.
Papé.
Wersin.

Les appels des Tribunaux de première instance, et des Tribunaux de Commerce des départemens de Mont-Tonnerre, de Rhin-et-Moselle, de la Sarre, se portent à cette Cour.

COUR D'APPEL *séant à Turin.*

M. Pejretti-Condove, *premier Président.*

M. Cavalli ❋, *Législateur.* }
M. Piossasco ❋, } *Présidens.*

M. Busca, *Président par interim.*

M. Avogadro ❋, *Président honoraire.*

Juges, Messieurs,

Migliore.
Barocchio.
Costa. *
Dulac.
Joannini.
Marentini.
Mazzucchi.
Nasi.
Ramusati.
Reggio.
Roatis.
Somis *.
Tobone.
Vergnasco.
Rocci.
Biandra.
Laurent.
Vialet Montbel.
Nuytz.
Layolo.
Gloria.
Rigoletti.
Giordano.
Jano.
Calvi.

Auditeurs, MM.

Nicolay.
Demaria.
Rosano.
Pullini.
Ceresa.
Piossasco.

M. Tixier ❋, *Procureur général Impérial.*

M. Rocca, M. Mangiardi, }
M. Coller, } *Substituts.*

M. Garron, *Greffier.*

Avoués, Messieurs,

Baretta.
Bernardi.
Calosso.
Deabbate.
Gonella.
Grosso.
Isnardi.
Marsaglia.
Mina.
Molineri.
Monte.
Mulateri.
Paoletti.
Pateri.
Peano.
Quaglia.
Rossetti.
Trombetta.
Fontana.
Cattaneo.
Gallo.

Les appels des Tribunaux de première instance, et des Tribunaux de Commerce des départemens de la Doire, du Pô, de la Sésia, de la Stura, se portent cette Cour.

SECTION

image
not
available

Elles connoissent de même, contre toutes personnes, mais concurremment avec la Cour ordinaire, des assassinats prémédités ;

Elles connoissent également, contre toutes personnes, mais exclusivement à tous autres juges, du crime d'incendie et de fausse monnoie ; des assassinats préparés par des attroupemens armés ; des menaces, excès et voies de fait exercés contre des acquéreurs de biens nationaux, à raison de leurs acquisitions ; du crime d'embauchage, et de machinations pratiquées hors l'armée, et par des individus non militaires, pour corrompre ou suborner les gens de guerre, les réquisitionnaires et conscrits ;

Elles connoissent des rassemblemens séditieux contre les personnes surprises en flagrant délit dans lesdits rassemblemens.

Si après le procès commencé pour un des crimes ci-dessus mentionnés, l'accusé est inculpé sur d'autres faits, la Cour de justice spéciale instruira et jugera, quelle que soit la nature de ces faits.

Il n'est point dérogé aux lois relatives aux émigrés : ne peuvent néanmoins, ces Cours de justice spéciale, suspendre l'instruction et le jugement des procès de leur compétence, quand même il y aurait des prévenus d'émigration dans le nombre des accusés.

D'après la loi du 23 floréal an 10, la connoissance de la contrefaction ou altération des effets publics, du sceau de l'Etat, du timbre national, du poinçon servant à marquer l'or et l'argent, des marques apposées au nom du Gouvernement sur toute espèce de marchandises, et, en général, la connoissance de tous crimes de faux en écritures publiques ou privées, ou d'emploi fait d'une pièce qu'on savoit être fausse, appartiendra à une Cour de justice spéciale, composée de six juges, qui devront nécessairement concourir au jugement.

Dans les villes où il y a une Cour de justice criminelle et un tribunal civil de première instance, le président et deux juges de chacun de ces Cours et tribunaux formeront la Cour de justice spéciale ; et, en cas d'empêchement des uns et des autres, ils seront respectivement remplacés par leurs suppléans ordinaires.

Dans les lieux où il n'y a qu'une Cour de justice criminelle, le président, les juges et leurs suppléans s'adjoindront, pour compléter le nombre de six juges, un ou plusieurs hommes de loi, pris parmi ceux que l'Empereur aura désignés à cet effet.

Dans les départemens où il n'y a pas de Cours de justice spéciale instituées en exécution de la loi du 18 pluviôse an 9, la Cour mentionnée ci-dessus connoîtra en outre, 1°. du crime de fausse monnoie ; 2°. du crime d'incendie de granges, meules de blé, et autres dépôts de grains.

Fonctions du Président.

Le président, outre les fonctions de juge, est chargé d'entendre l'accusé au moment de son arrivée dans la maison de justice, ou vingt-quatre heures après au plus tard ; de convoquer les jurés et de les faire tirer au sort.

Il peut néanmoins déléguer ces fonctions à l'un des juges.

La loi le charge personnellement,

1°. De diriger les jurés de jugement dans l'exercice des fonctions qu'elle leur a assignées ; de leur exposer l'affaire sur laquelle ils ont à délibérer, et même de les rappeler à leur devoir ;

2°. De présider à toute l'instruction, et de déterminer l'ordre entre ceux qui demandent à parler.

Il a la police de l'auditoire, et en vertu du *pouvoir discrétionnaire* dont il est investi, il peut prendre sur lui tout ce qu'il croit utile pour découvrir la vérité ; et la loi charge son honneur et sa conscience d'employer tous ses efforts pour en favoriser la manifestation.

Fonctions du Procureur-général impérial.

Ce Procureur est chargé de poursuivre les délits devant la Cour de justice criminelle, sur les actes d'accusation admis par les premiers jurés.

Il ne peut porter à la Cour de justice criminelle aucune autre accusation, à peine de forfaiture : mais il peut et il doit, comme tous les fonctionnaires publics, dénoncer aux officiers de police judiciaire les délits dont il a connoissance, et qu'il sait n'être pas poursuivis.

Il reçoit les dénonciations et plaintes qui lui sont adressées directement par quelque autorité ou fonctionnaire que ce soit, même par un simple citoyen, et il les transmet aux officiers de police judiciaire, afin qu'elles soient poursuivies suivant les voies et les formes établies par la loi.

Il a la surveillance sur tous les officiers de police judiciaire et les *directeurs de jury* du département.

En cas de négligence des officiers de police judiciaire dans l'exercice de leurs fonctions, il les avertit ou les réprimande fraternellement suivant les circonstances ; en cas de récidive, il les fait citer devant la Cour de justice criminelle, qui, après les avoir entendus, leur enjoint publiquement d'être plus exacts à l'avenir, et les condamne aux frais, tant de la citation que de la signification du jugement.

Lorsqu'un officier de police judiciaire s'est rendu coupable dans l'exercice de ses fonctions, d'un délit dont la peine n'est ni afflictive ni infamante, le Procureur-général impérial le cite par un mandat de comparution devant la Cour de justice criminelle, et dans ce cas, cette Cour prononce comme tribunal correctionnel, sans néanmoins qu'il puisse y avoir appel de ses jugemens.

Si un officier de police judiciaire se rend coupable dans l'exercice de ses fonctions, d'un délit emportant peine afflictive ou infamante, le Procureur-général impérial remplit, à son égard, les fonctions d'officier de police judiciaire ; et, après avoir décerné contre le prévenu les mandats d'amener et d'arrêt, il l'envoie devant le directeur de jury de l'arrondissement dans lequel le délit a été commis.

A l'égard des directeurs du jury, si le Procureur-général impérial remarque de la négligence dans l'exercice de leurs fonctions, il est tenu de les en avertir.

S'il y a lieu à une réprimande fraternelle, il s'adresse à la Cour assemblée en chambre de conseil qui en délibère, et écrit en conséquence au directeur du jury.

Dans le cas de récidive de la part du directeur du jury, le Procureur-général impérial en réfère à la Cour de justice criminelle, laquelle, s'il y a lieu, fait citer à son audience le directeur du jury ; et, après l'avoir entendu, lui enjoint d'être plus exact à l'avenir, en le condamnant aux frais de la citation, ainsi que de la signification du jugement.

Si un directeur du jury s'est rendu coupable, même hors de l'exercice de ses fonctions, d'un délit dont la peine n'est ni afflictive ni infamante, le Procureur-général impérial le fait citer à la Cour de justice criminelle, qui prononce comme tribunal correctionnel, sans qu'il puisse y avoir appel du jugement.

Et si le délit imputé au directeur du jury emporte peine afflictive ou infamante, le Procureur-général impérial remplit, à son égard, les fonctions d'officier de police judiciaire et de directeur du jury d'accusation.

Si l'accusation est admise, le Procureur-général impérial rend contre le prévenu une ordonnance de prise-de-corps, et le fait transférer dans la maison de justice de la Cour de justice criminelle.

Dans tous les procès portés à cette Cour, le Procureur-général impérial, ait au nom de la loi, toutes les réquisitions qu'il juge convenables, et la Cour est tenue de lui en délivrer acte, et d'en délibérer.

Lorsque la Cour ne juge pas à propos de déférer à la réquisition du Procureur-général impérial, l'instruction ni le jugement n'en peuvent être arrêtés ni suspendus; mais le Procureur-générial impérial peut, après le jugement et dans les cas déterminés par la loi, se pourvoir en cassation.

Le Procureur-général impérial, faisant les fonctions d'accusateur public, a le droit d'exercer les récusations sur la liste des jurés spéciaux, comme sur celle des jurés ordinaires.

Fonctions du Magistrat de sûreté établi près le Tribunal civil de chaque arrondissement.

Il est chargé de la recherche et de la poursuite des délits dont la connoissance appartient soit aux tribunaux correctionnels, soit aux Cours de justice criminelle.

Les plaintes des parties, ainsi que toutes dénonciations, lui sont adressées.

Il décerne contre les prévenus un mandat de dépôt, sur l'exhibition duquel le prévenu est reçu et gardé dans la maison d'arrêt établie près le tribunal d'arrondissement.

Il est obligé d'en avertir le directeur du jury dans les vingt-quatre heures.

Aucun acte de procédure et d'instruction ne peut être fait par le directeur du jury, sans que le substitut n'ait préalablement été entendu.

Quand l'affaire est suffisamment instruite, le directeur du jury en ordonne la communication au substitut, lequel est tenu, dans trois jours au plus, de donner ses réquisitions par écrit.

Dans tous les cas où l'ordonnance n'est plus conforme aux réquisitions, l'affaire est soumise au tribunal de l'arrondissement, qui n'en juge qu'après avoir entendu le substitut et le directeur du jury, lequel ne peut prendre part à cette décision.

Dans les vingt-quatre heures qui suivent ce jugement, le substitut peut, s'il le juge convenable, l'envoyer avec les pièces, au Procureur-général impérial près le tribunal, et cependant le même jugement s'exécute par provision, s'il porte la mise en liberté du prévenu.

Il dresse l'acte d'accusation, et le directeur du jury en fait lecture aux jurés en sa présence, ainsi que de toutes les pièces qui y sont relatives.

Tout envoi, notification et exécution exigés par la loi, des ordonnances rendues par le directeur du jury, sont à la charge du substitut.

Fonctions du Directeur du Jury.

D'après la nouvelle loi sur la recherche et la poursuite des délits, ce n'est plus à ce magistrat que sont confiées ces fonctions. Le directeur du jury est constitué entre le prévenu et le Magistrat de sûreté, qui est aujourd'hui la partie publique chargée de ce soin.

Dans les 24 heures du dépôt d'un prévenu dans la maison d'arrêt, le directeur du jury doit en être averti par le substitut, qui lui adresse en même tems, les pièces de l'affaire. Il doit en prendre communication dans le plus bref délai. Il appelle les témoins indiqués et les entend séparément, et hors la présence du prévenu. Il recueille et constate tous les autres genres de preuves autorisés par la loi. Quand il le juge à propos, il peut, ou se transporter sur les lieux, ou charger les juges de paix, les officiers de gendarmerie de tout acte de procédure ou d'instruction pour lequel il ne croiroit pas son déplacement nécessaire. Ses actes doivent être revêtus des conclusions du substitut du Procureur-général

Juges, MM.	*Suppléans*, MM.
. . . . . .	

Bellegarde, Capit. adjud. de place.
Devillaine, Capitaine.
Massa-Ruffin, ex-Lég.
Cauvin.
} *Juges spéciaux.*

Lombard ✻. *Pr.-Gén. Impérial*
Raynaud, *Greffier.*

Des Apennins, *séant à Chiavari.*

Albesani, *Présid.*	. . . .
Cornice.	. . . .
Lastreti.	

Bacigalupi, Colonel.
Paris, Cap. de Gendarm.
Aldoino, Capitaine.
Tuvo, Cap.
Druot, Cap.
} *Juges spéciaux.*

Charvillah, *Procur.-Génér. Impér.*
Bosco, *Substitut.*
Lagomarsini, *Greffier.*

*De l'*Ardèche, *séant à Privas.*

Gamon ✻, *Pr.*	Tracol.
Saint-Prix.	Darnaud.
Guel-Lamolère.	

Gallet, Cap. de Gend.
Lavoy, Cap. de Vétérans.
. . . .
Tinland-Rochevive, ex-Conseiller au Sénéchal.
Baruel, *fils*.
} *Juges spéciaux.*

Perrier ✻. *Proc.-Gén. Impérial.*
Vincent, *Greffier.*

Des Ardennes, *séant à Mézières.*

Féart ✻, *Prés.*	Petifils.
Bretagne.	Vermont.
Griffon.	

Nicaise-Hémart ✻. *P.-Gén. Imp.*
Dardenne, *Greffier.*

*De l'*Arno, *séant à Florence.*

. . . ., *Président.*

Frullani.
Stradetti.
Lami.
Baldi.
Della-Pura.
P. Fabroni.
Pezella.
} *Juges.*

Buon Compagni, *Proc. Gén. Imp.*
Ollagnier, *Greffier.*

*De l'*Ariège, *séant à Foix.*

Juges, MM.	*Suppléans*, MM.
Caubere ✻, *Pr.*	Darexy.
Darmaing.	Seré.
Boyer.	

Delglat ✻, *Proc.-Gén. Impérial.*
Dampierre, *Greffier.*

*De l'*Aube, *séant à Troyes.*

Parisot ✻, *Pr.*	Comparot Delongsols.
Mouchet.	
Berthelin.	Cumusat des Carets.

Jaillant ✻, *Proc.-Gén. Impérial.*
Mullet, *Greffier.*

*De l'*Aude, *séant à Carcassonne.*

Fabre ✻, *Prés.*	Alboise cadet.
Griffe.	Sabartès.
Albigès.	

Buisson ✻, *Proc.-Gén. Imp.*
Hannuic, *Greffier.*

*De l'*Aveyron, *séant à Rhodès.*

Vaissetes ✻, *P.*	Carrere, fils.
Fualdès.	Malrieux.
Monestier.	

Le Baron de la Cour (O. ✻) Col. de Gend.
Jaubert, Cap. de Gend.
Pierret, Cap. à la Comp. de réserve.
Pons, fils aîné, H. de Loi.
. . . . .
} *Juges spéciaux.*

Delauro-Dubès ✻, *Pr.-Gén. Imp.*
Guy, *Greffier.*

Des Bouches du Rhône, *séant à Aix.*

Guerin, *Pr.*	Lamborelle.
Faucon.	Balzac.
Gautier.	

D'Ambrun, Commandant.
Lespinal, Capitaine.
. . . . . .
Bermond, aîné.
Berlet.
} *Juges spéciaux.*

Espariat ✻, *Proc.-Gén. Impérial.*
Fontanier, *Greffier.*

Du Calvados *séant à Caen.*

Gauthier ✻, *Pr.*	Devic.
Fournier.	Beuzelin.
Deschamps.	

De la Drôme, *séant à Valence.*

Juges, MM.	*Suppléans*, MM
Fayolle ✱, *Pr.*	Dauphin.
Ollivier *.	Dupré.
Bossard.	

Odeyer.
Talin ✱. C. d'Esc. de G.
Caffe, Cap.
Macabrey. Capit.
Revol, ex-Juge.
Royané.
} *Juges spéciaux.*

Hortal ✱, *Proc.-Gén. Impérial.*
Bérenger, *Greffier.*

De la Dyle, *séant à Bruxelles.*

Juges, MM.	*Suppléans*, MM
Bonaventure ✱, *P.*	Marischal.
Everaerts.	Dotrenge.
Cordier.	

Devals ✱, *Proc.-Gén. Impérial.*
Vangelder, *Greffier.*

*De l'*Escaut, *séant à Gand.*

Juges, MM.	*Suppléans*, MM
Blémont ✱, *Pr.*	Goethals.
Varenbergh.	Apers.
Vispoel.	

Layrle,
Fabre.
Huber.
} Capit.
Albert.
Moerloose.
} *Juges spéciaux*

Méaulle ✱, *Proc.-Gén. Impérial.*
Amoreau, *Greffier.*

*De l'*Eure, *séant à Evreux.*

Juges, MM.	*Suppléans*, MM
Dupont ✱, *Pr.*	Decamps.
Richard.	. . .
Lecomte.	

Vautier ✱. Chef d'Esc. de Gendarmerie.
Berdel, Chef de Bat.
Martaincille. Capit.
Gady. homme de loi.
Deschamps. anc. Officier.
} *Juges spéciaux.*

Deshayes ✱, *Proc.-Gén. Impérial.*
Mary. *Greffier.*

*D'*Eure et Loir, *séant à Chartres.*

Juges, MM.	*Suppléans*, MM
Brocheton ✱, *P.*	Bouin.
Liendon.	Doublet-Bois-Thibault.
Paillart.	

Meslier ✱, *Proc.-Gén. Impérial.*
Chifflet, *Greffier.*

Du Finistère, *séant à Quimper.*

Juges, MM.	*Suppléans*, MM
Le Guillou-Kérincuff ✱, *Prés.*	Vallet. Briant.
Maufras.	
Le Goazre.	

Dupas, Commandant la comp^e^. de Vétér.
Vernait, Cap. de Vétér.
Sautinot, Cap. de Gend.
Chauveau-Kernaëret.
Delecluse - Longraye, anc. magistrat.
} *Juges spéciaux.*

Delecluse ✱, *Pr.-Gén. Impérial.*
Le Breton, *Proc.-Gén. Imp.* par int.
Chappuis, *Greffier.*

Des Forêts, *séant à Luxembourg.*

Juges, MM.	*Suppléans*, MM
Pastoret ✱, *Prés.*	Thorn.
Gérard d'Hannoncelles, *Pr.* par interim.	Leclerc.
Lamberty.	
Michelant.	

Clément ✱, *Proc.-Gén. Impérial.*
Poisson, *Greffier.*

Du Gard, *séant à Nismes.*

Juges, MM.	*Suppléans*, MM
Soustelle, *Présid.*	Rabanis.
Pagezy.	Enjalric.
Favant.	

Roux, Cap. de Vétérans.
Servier, Capitaine.
Casabianca, Capitaine.
Teissier.
Roustan.
} *Juges spéciaux.*

Cavalier ✱, *Proc.-Gén. Impérial.*
Bouyer, *Greffier.*

De la Haute-Garonne, *séant à Toulouse.*

Juges, MM.	*Suppléans*, MM
Loubers, *Pr.*	Lafiteau.
Montané-Laroque.	Cassaigne.
Gourg de Moure.	

Beneteau, Cap. commandant la comp. de réserve.
Savanier, Cap.
Descrimes-Giriès, Cap. de Gend.
Dubernad.
Foulquier, Homme de loi.
} *Juges spéciaux.*

Roque ✱, *Proc.-Gén. Impérial.*
Fédas, *Greffier.*

Juges MM. *Suppléans*, MM.

De Gênes, *séant à Gênes.*

Molini, *Président.* . . . .
Giacometti . . . .
Buraggi.
Auger, Ch. d'Es. de Gend.
Bonelli, ex-Comm. d'arm.
Moustier, Aide-de-camp du Général Montchoisy.
Mariotti, Chef de bat.
Jalabert, Adj. de place.
} *Juges spéciaux.*
Mastelloni, *Proc.-Génér. Impér.*
Brunenghi, *Substitut.*
Ronco, *Greffier.*

Du Gers, *séant à Auch.*

Tartanac ✻, *Pr.* Dieuzede.
David. Bergez.
Marre.
Lahens ✻, *Proc.-Gén. Impérial.*
Bedout, *Greffier.*

De la Gironde, *séant à Bordeaux.*

Desmirail ✻, *Pr.* Denucé.
Deslix. Dégranges.
Clarke.
Buhan ✻, *Proc.-Gén. Impérial.*
Arnouil, *Greffier.*

De Golo, *séant à Bastia.*

Suzzoni, *Pr.* Cicarelly.
Serval. Agono ti.
Rigo.
Borron ✻, *Proc.-Gén. Impérial.*
Scatelli, *Greffier.*

*De l'*Hérault, *séant à Montpellier.*

Cavallier ✻, *P.* Rodier.
Avellan. Grenier.
Clément.
Lacroix, *juge honor.*
Favier du Moulin, Cap. de Gendarmerie.
Demarne, Chef de Bat.
Baude-Maillié, Capitaine Aide-de-camp.
Touchy.
Poitevin-Dubousquet.
} *Juges spéciaux.*
Thourel ✻, *Proc.-Gén. Impérial.*
Sauty, *Greffier.*

Juges, MM. *Suppléans*, MM.

*D'*Ille et Vilaine, *séant à Rennes.*

Robinet ✻, *Pr.* Delaunay.
Duval-Villebogard, *Pr.* par int. Journée.
Boullemer.
Féval.
Mignotte (O. ✻), Col. de Gendarmerie.
Salmon, Cap. de Vétér.
Hennau, Capit.
Deligne, aîné, H. de Loi.
Haudouin, homme de loi.
} *Juges spéciaux.*
Jumelais ✻, *Proc.-Gén. Impérial.*
Le Gué, *Greffier.*

*De l'*Indre, *séant à Chateauroux.*

Jaimebon ✻, *P.* Brissaut de Saint-Marcel.
Lecapelain.
Dupertuis. Boëry.
Bertrand de Greuille (O. ✻), *Pr.-G. I.*
Bourdillon, l'aîné, *Greffier.*

*D'*Indre et Loire, *séant à Tours.*

Moreau ✻, *P.* Joubert.
Demézil. Forest.
Taschereau.
Thomé, Cap. de Vét.
Petit de la Salle, Capit.
Daumié ✻, Cap.
Rondeau-Châteauroux, ex-Juge.
Liger-Maison-Rouge, ex-Juge.
} *Juges spéciaux.*
Calmelet ✻, *Pr.-Gén. Impérial.*
Bodin, *Greffier.*

*De l'*Isère, *séant à Grenoble.*

Paganon ✻, *P.* Piat Desvial.
Gautier. Rolland.
Enfantin.
Mallein, aîné ✻, *Proc.-Gén. Imp.*
Lemoine, *Greffier.*

Isle d'Elbe.

Il y a, pour les Isles d'Elbe, de la Pianosa, de Palmajola et de Monte-Christo, un tribunal criminel.

Ce tribunal connoît de tous les délits emportant peines afflictives ou infamantes autres que ceux qui sont de la compétence des tribunaux de terre ou de mer.

La poursuite, l'instruction et le jugement auront lieu conformément à la loi du 18 pluviôse an 9, sans qu'il soit besoin d'un jugement préalable de compétence, mais sans préjudice du recours en cassation.

Juges, MM.	*Suppléans*, MM.
Baccini, *Présid.*	Casabianca.
Poggi.	Coppi.
Vantini.	

Duchoguet, } Chefs de
Gaveau, } Bat.
Gualandi, Capitaine.
Sardi, } hommes de loi.
Sarri, }
} *Juges spéciaux.*

Fentayne, *Proc.-gén. Impérial.*
Pascal, *Greffier.*

De Jemmape, *séant à Mons.*

Delecourt, *Pr.*	Corbisier.
Fonson.	Delwart.
Willems.	

Rosier ✱, *Proc.-Gén. Impérial.*
Senault, *Greffier.*

Du Jura, *séant à Lons-le-Saulnier.*

Gacon ✱, *Pr.*	Bouquet.
Bobillier.	Béchet.
Grosey.	

Febvre ✱, *Proc.-Gén. Impérial.*
Braud, *Greffier.*

Des Landes, *séant à Dax.*

Chaumont, *Pr.*	Raimond-Baffert.
Michel-Déléon.	Jean-Cantin.
Darrigan.	

Ramonbordes ✱, *Proc.-Gén. Imp.*
Roch-Ducos, *Greffier.*

Du Léman, *séant à Genève.*

Lefort ✱, *Président.*	
Pictet-Diodati,	Duval.
Prés. par *int.*	Vernet-Pictet ✱.
Claparède.	
Moenne Presset.	

Girod, fils ✱, *Proc.-Gén. Imp.*
Drivon, *Greffier.*

De Liamone, *séant à Ajaccio.*

Juges, MM.	*Suppléans*, MM.
Bertora ✱, *Pr.*	Maestroni.
Belgodere.	Vittinii.
Benedilti.	

Leclerc ✱, *Proc.-Gén. Impérial.*
Ottavi, *Greffier.*

De Loir et Cher, *séant à Blois.*

Martin ✱, *Pr.*	Leddet, père.
Risse.	De Romieu.
Gaillard.	

Poya l'Herbay ✱, *Pr.-Gén. Imp.*
. . . *Greffier.*

De la Loire, *séant à Montbrison.*

Bruyas ✱, *Pr.*	Bourg.
Mathon-Sauvain.	Durand.
Boudot.	

Pupier de Brioude ✱, *P.-G. Imp.*
Durand-Chassaignon, *Greffier.*

De la Haute-Loire, *séant au Puy.*

Lafaye ✱, *Pr.*	Girard-Jandriac.
Bertrand-Lamothe.	Souteyran, nev.
Boudinhon.	

Cathol Dudeffan, *Pr.-Gén. Imp.*
Sollier, *Greffier.*

De la Loire-Inférieure, *séant à Nantes.*

Maussion ✱, *P.*	Goyau.
Crespel.	Barré.
Coiquaud.	

Clavier ✱, *Proc.-Gén. Impérial.*
Leborgne, *Greffier.*

Du Loiret, *séant à Orléans.*

Le Bœuf ✱, *P.*	Simon.
Fougeron.	Gaudry.
Macarel.	

Russeau ✱, *Proc.-Gén. Impérial.*
Rozier, fils, *Greffier.*

Du Lot *et de* Tarn *et* Garonne, *séant à Cahors.*

Judicis ✱, *Pr.*	Trassy.
Séguy de Castelnau.	Calmejane.
Dardenne.	

Mondin ✱, *Procur.-Gén. Imp.*
Croiset, *Greffier.*

De la Méditerranée, *séant à* ***Pise.***

Juges, MM.	*Suppléans*, MM.
. . . . ., ***Président.***	

Neri.
Ciaccheri.
Fabrini.
Ferrati.
Naldini.
Gotti.
Magnani.
Juges.

Agrifolio, *Procur. Génér. Impér.*
Armand, *Substitut.*
Ferri, *Greffier.*

De la Meurthe, *séant à Nancy.*

Mengin ✱, *Pr.*	Lahausse.
Marin.	Gœury, aîné.
Plassiard.	

André ✱, *Proc.-Gén. Impérial.*
Gérard, *Greffier.*

De la Meuse, *séant à S.-Mihiel.*

Grison ✱, *Prés.*	Médard.
Thiery.	Joly.
Martin.	

Bazoche ✱, *Proc.-Gén. Impérial.*
Sause, *Greffier.*

De la Meuse-Inférieure, *séant à Maëstricht.*

Membrede ✱, *P. Législat.*	Fermin. Wischers.
Schmitz, *Pr.* par *int.*	
De Limpens.	
Haenen.	

Michiels aîné ✱. *Pr.-Gén. Imp.*
Thoelen, *Greffier.*

Du Mont-Blanc, *séant à Chambéry.*

Filliard ✱, *Pr.*	De Glapigny.
J. Delabeye.	Mansord.
Gavet.	

Bouvier ✱, *Procureur-Gén. Imp.*
Curton, *Greffier.*

De Montenotte, *séant à Savonne.*

Mourrer, *Présid.*	
Musso.	. . . .
Federici.	. . . .

Juges, MM.	*Suppléans*, MM.

De Langlade, Colonel.
Battandier, Capitaine.
Chavanon, Cap.
Alliot, Cap. de la comp. de réserve.
Bourgeois, Cap. de Gend.
Juges spéciaux.

Du Rouzeau, *Procur.-Génér. Imp.*
Demeva. *Substitut.*
Marsucco. *Greffier.*

Du Mt.-Tonn^re^, *séant à Mayence.*

Rebmann ✱, *P.*	Sturz.
Mahieu.	Schwal.
Brellinger.	

Derousse, Cap. de Gend.
Constantin, Cap. Adjud.
Spinosi, Cap.
Duesberg, Homme de Loi.
Drey, Homme de Loi.
Juges spéciaux.

Tissot ✱, *Proc.-Gén. Impérial.*
Widenloecher, *Greffier.*

Du Morbihan, *séant à Vannes.*

Perret ✱, *Pr.*	Jollivet.
Chesnel.	. . . . .
Glais.	

Michelot ✱, Cap. de Gend.
Sagnières, Cap. de Vét.
. . . .
Claret.
Corbel.
Juges spéciaux.

Lucas-Bourgerel ✱, *Proc.-G. Imp.*
Taslé, *Greffier.*

De la Moselle, *séant à Metz.*

Stourm ✱ *, *Pr.*	Sechehaye.
Jacquinot.	Auclaire. *
Albert.	*Dewilde.*

Bourgeois ✱, *Proc.-Gén. Impér.*
Dauphin, *Greffier.*

Des Deux-Nethes, *séant à Anvers.*

Van-Cutsem ✱ *, *Présid.*	Lepaige. Borry.
Thiénot, *Pr. par int.*	
Carré.	
Demoor.	

Hubber, Capitaine.
Mazel ✱, Cap.
Duseuil, Adj. de place.
Denecker, ancien Juge.
Dargonne, ancien Juge.
Juges spéciaux.

. . . . *Proc.-Gén. Imp.*
Legros, *Greffier.*

Des Pyrénées (H.), *séant à Tarbes.*

Juges, MM.	*Suppléans*, MM
Figarol ❋, *Pr.*	Laïrle.
Decamps.	Pene.
Lapeyre.	

Laporte ❋. *Proc.-Gén.-impérial.*
Latour, *Greffier.*

Des Pyrén. - Orient. *séant à Perpignan.*

Mathéu ❋, *Pr.*	Picas.
Anglada.	Llorens-Estève.
J. Ferrer.	

Tixedor ❋. *Pr.-Gén. Imp.*
Costa, *Greffier.*

Du Rhin (Bas), *séant à Strasbourg.*

Froereisen ❋, *Pr.*	Oesinger.
Déville.	. . .
Kern ❋.	

Mathieu ❋, *Procureur-Gén. Imp.*
De Vigneron, *Greffier.*

Du Rhin (H.), *séant à Colmar.*

Wicka ❋, *Pr.*	Birkel.
Thurninger.	Gallet.
Marquair.	

Giot ❋, *Procureur-Gén. Imp.*
Quellain, *Greffier.*

De Rhin-et-Moselle, *séant à Coblentz.*

Dahm, *Pr.*	Anschutz.
Lassaulx.	Grebal.
Schreiber.	

Villette, Capitaine.
André. Capitaine.
Vital, Com. la c. de rés.
Cochems.
Auchutz.
Juges spéciaux.

Gatterman ❋, *Procur.-Gén. Imp.*
Lassere, *Greffier.*

Du Rhône, *séant à Lyon.*

Cozon ❋, *Prés.*	Jantet.
Verne.	Lapoix Freminville.
Ravier du Magny.	

Nugue ❋, *Procureur-Gén. Imp.*
Berger, *Greffier.*

De la Roer, *séant à Aix-la-Chap.*

Juges, MM.	*Suppléans*, MM.
Meller ❋, *Pr.*	Jehenné.
Sybertz.	Vanhoselt.
Pellegrin.	

Bigarne, Capitaine.
Vanden Elsken ❋, Capitaine-Commandant.
Georgéon ❋, Chef d'Esc.
Delatte, Homme de loi.
Dauven, Homme de loi.
Juges spéciaux.

Hanne ❋. *Procureur-Gén. Imp.*
Crell, *Greffier.*

De Sambre et Meuse, *séant à Namur.*

Vaugeois ❋, *P.*	Delenne.
Lenoir.	. . .
Crombet.	

Balardelle ❋. *Proc.-Gén. Impér.*
Simon, *Greffier.*

De la H.-Saône, *séant à Vesoul.*

Garnier (❋), *Pr.*	Petitclerc, filsaîné.
Courtot.	Camus.
Bardenet, cadet.	

Jeangerard ❋, *Pr.-Gén. Impér.*
Cariage, pere, *Greffier.*

De Saône et Loire, *séant à Châlons.*

Rubat ❋, *Prés.*	Pezet-Corval.
Chagny.	Chevreau.
Lataud.	

Dujardin, *Proc.-Gén. Imp.*
Luquet, *Greffier.*

De la Sarre, *séant à Trèves.*

Bruges ❋, *Prés.*	Schwarz.
Demoulon.	Artois.
Mathieu.	

Allaud, Capitaine.
Siggi, Capitaine.
. . . . . .
Kœnig, Homme de Loi.
Stephani, Homme de Loi.
Juges spéciaux.

Birck ❋, *Proc.-Gén. Impérial.*
Runten, *Greffier.*

De la Sarthe, *séant au Mans.*

Ysambart. *Présid.*	Legras.
Clément-Negrier.	. . .
Hamon de Sivray.	

Du Tibre, *séant à Rome.*

Juges, MM.	*Suppléans*, MM.	
. . . . *Prés.*		
. . . .		*Juges.*
. . . .		
. . . .		
. . . .		
. . . .		
. . . .		
. . . .		

Azario, *Proc. Gén. imp.*
. . . *Substitut.*
. . . *Greffier.*

De Trasimène, *séant à Spoletto.*

. . . *Pr.*

Leggieri.	*Juges.*
Grappelli.	
Liversani.	
Coccarelli.	
Ciancaeloni.	
Sgambella.	
. . . .	

. . . *Pr. gén. imp.*
Th. Rubino, *Subst.*
. . . *Greffier.*

Du Var, *séant à Draguignan.*

Reibaud, *Pr.*	Laplane.
Pissin-Barral.	Cartier.
Rostan.	

Hébert, Cap. au 6e régim. d'Artillerie de Marine.	*Juges spéciaux.*
Hermitte, Cap. de Gend.	
Mognier, Capitaine.	
Dumesnil, ex-Juge.	
Mangaud (de Lorgues),	

Gaillard, *Procur.-Gén. Impérial.*
Castagne, *Greffier.*

De Vaucluse, *séant à Carpentras.*

Meynier-Dubourg, *Président.*	Clément.
Floret.	. . .
Poulle.	

Juges, MM.	*Suppléans*, MM.
Bernardy, Capitaine.	*Juges spéciaux.*
Antoine, Cap. de Gend.	
Pomier, Capitaine.	
Pelissier, ancien Capit.	
Astier, ancien Juge.	

Mezard ❋, *Procur.-Gén. Impérial.*
Cartier, *Greffier.*

De la Vendée, *séant à* Fontenay.

Bouron ❋, *Pr.*	Pineau.
Dupuy l'aîné.	Le Mercier.
Pervinquiere.	

Mercier-Vergerie ❋, *Pr.-Gén. I.*
Le Mercier, *Proc.-Gén.* par interim.
Allard, *Greffier.*

De la Vienne, *séant à Poitiers.*

Picaud ❋, *Pr.*	Thibault-Desgas.
Motet.	Babaut-Chaumont.
Cousseau-Dubost.	

Tapon Dupinier, *Proc.-Gén. Imp.*
Bourdier, *Greffier.*

De la Vienne (Haute), *séant à Limoges.*

Debeaune ❋, *P.*	Marbouty.
Lesterpt.	Monsnier-Buisson.
Guineau.	

Taludier, *Pr. gén. imp.*
Cousin, *Greffier.*

Des Vosges, *séant à Epinal.*

Hugo ❋, *Prés.*	Martin.
Dérivaux.	Maurice.
Papigny.	

Derazey ❋, *Proc.-Gén. Impérial.*
. . . ., *Greffier.*

*De l'*Yonne, *séant à Auxerre.*

Paradis ❋, *Pr.*	Sochet.
Coutier.	Carteron.
Collet.	

Le Boys des Guays ❋, *Pr.-G. Imp.*
Bézanger, *Greffier.*

SECTION

d'eux doit faire, tour-à-tour, pendant trois mois, les fonctions de directeur du jury.

Dans les tribunaux où il y a plus de trois juges, ces fonctions doivent être remplies successivement pendant six mois par chacun des juges autres que les présidens & vice-présidens.

Les jugemens d'un tribunal de première instance, ne peuvent être rendus que quand il y a au moins trois juges.

TRIBUNAUX *de première instance par ordre de Départemens.*

1. AIN.

Tribunaux de premiere instance séant à	*Juges.*	*Suppléans.*	
Belley....	Ferrand, *Présid.* Roux. Mollat.	Cyvoct. Larochette.	Peysson, *Proc. imp.* Brillat-Desterreaux, *Magistrat de sûreté.* Novel, *Greffier.*
Bourg....	Picquet, *Présid.* Brangier. Chesne. Dupuy.	Robert. HumbertMartinon. Quinson.	Perrot, *Procureur imp.* Revel, *Mag. de sûreté.* Gonet, *Greffier.*
Nantua...	Rouyer, *Président.* Bonifax. Guinet.	Gruffes. Dumale.	Evrard, *Proc. imp.* B. Revoux, *Mag. de s.* Domange jeune, *Gref.*
Trévoux...	Meunier, *Présid.* Girié. Broyer.	Chuinague. Billioud.	Millet, *Proc. imp.* Francey, *Mag. de s.* Granger, *Greffier.*

La cour d'appel de ce département est à Lyon.

2. AISNE.

Château-Thierry...	Pinterel, *Présid.* Vol. Aubry.	Nitot. Gandolphe.	Nerat, *Procur. imp.* Canlay, *Mag. de s.* Varin, *Greffier.*
Laon....	Louis, *Président.* Lorin. Levoirier. Manteau.	François. Courteville. Hennecart.	Delattre, *Procur. imp.* Martigny, *Mag. de s.* Dumoutier, *Greffier.*
St.-Quentin.	Desjardins, *Prés.* Onled. MartinLanglantier Namuroy Grégoire	Blondel. Lecaisne. Fouquier-Chollet.	Flamand, *Proc. imp.* Reneufve, *Mag. de s.* Muzeux, *Greffier.*
Soissons...	Brayer, *Présid.* Lalourcé. Chuppin. Bernier.	Bruslé. Petit Jos. Barbereux.	Vernier, *Procur. imp.* Decaisne, *Mag. de s.* Barbereux, *Greffier.*

ALPES. (HAUTES) (Suite des)

Tribunaux de première instance, seant à	*Juges.*	*Suppléans.*	
Briançon . . .	Roubaud, *Présid.* Berard. Charbonnel Sale.	Chaix aîné. Faure.	Albert, *Proc. imp.* Blanchard, *Mag. de s.* Fantin, *Greffier.*
Embrun . . .	Maurin, *Présid.* Davin. Faure.	Jean - Jacques Sibourd. Depons.	Levezye, *Proc. imp.* Nicollas, *Mag. de s.* Tholosan, *Greffi.*

La cour d'appel de ce département est à Grenoble.

6. ALPES MARITIMES.

Nice	Piccon, *Présid.* Alziary. Pie Bernardi. Bas.	Mari. Baudoin.	Franciosy, aîné, *Pr. i.* Bernardi, *Mag. de s.* Ruffi, *Greffier.*
Puget Theniers . . .	Raybaud, *Présid.* Leotardi. Hugues.	Saurin. Armand.	Lautard, *Proc. imp.* Garrel, *Mag. de s.* Boety, *Greffier.*
San Remo . .	Pascal-Laforé, *Pr.* Rey (François). Zirio.	Beneditti. Berruti.	De Bezieux, *Pr. imp.* Devalblanc, *Mag. de s.* Simon, *Gref.*

La cour d'appel de ce département est à Aix.

7. APENNINS.

Chiavari. . . .	Olivieri, *Présid.* Galliano. Castagnola.	Bacigalupo. Devoto.	Natali, *Proc. imp.* . . . . , *Mag. de S.* Copello, *Greffier.*
Pontremoli. .	Cipelli, *Prés.* Vicenzi. Aurier.	Rivara.	Sicoré, *Proc. imp.* . . . . , *Mag. de S.* Garello, *Greffier.*
Sarzane. . .	Pisoni, *Présid.* Pallavicini. Spezia.	Almayer. Fenucci.	Laudour, *Proc. imp.* . . . . , *Mag. de S.* Clavacci, *Greffier.*

La cour d'appel de ce département est à Gênes.

8. ARDÈCHE.

L'Argentière .	Challamel, *Prési.* Brot. Pellet.	Vesian. Riffard.	Meynier, *Proc. imp.* Gasque, *Mag. de s.* Rouvière, *Greffier.*
Privas	Vacher, aîné, *Président.* Bac-des-Isles. Faure.	Marcon. Mamarot.	Vincent, *Proc. imp.* Aymard, *Mag. de s.* Nougarède *Greffier.*
Tournon . . .	Sanial-Lachava, *Président.* Riou. Soubeyran. Chomel d'Olivet.	Ferrand. Devise. Malgontier.	Botu, *Proc. imp.* Juventin, *Mag. de s.* Sonier-Dupré, *Greffier.*

La cour d'appel de ce département est à Nîmes.

Tribunaux de première instance, séant à	Juges.	Suppléans.	
	11. ARIÉGE.		
Foix. . .	Bartet, *Présid.* Delâge. Gardebosc.	Boy. Vidal.	Fornier - Montcasals *Proc. imp.* Darnaud, *M. de s.* Roques, *Greffier.*
Pamiers. . .	Cassaing, *Présid.* Deramond. Crubailhes.	Azéma. Charly.	Subra, *Proc. imp.* Vergé, *Mag. de s.* Cairol, *Greffier.*
S. Girons. . .	Dupré, *Présid.* Monroux. Estaque.	Gouaze. Rouaix.	Bonin, *Proc. imp.* Baron d'Auragne, M de sûreté. Castet, *Greffier.*
La cour d'appel de ce département est à Toulouse.			
	12. AUBE.		
Arcis-sur-Aube.	Delahuproye, *Pr.* Loyez. Truelle-Sourdat.	Jeannet-Béon. Ludot-Sirault.	Camusat - Descarets, *Proc. imp.* Bertrand, *M. de s.* Hitier, *Greffi.*
Bar-sur Aube.	Rétaux, *Présid.* Blanchard. Trippier.	Sevestre. Angenoust.	Vaillant, *Pr. imp.* Charton, *M. de s.* Merger, *Greffier.*
Bar-sur-Seine.	Trumet, *Pr.* Delacroix. . . . . *Darras*, Juge hon.	Legouest.	Balalm-Noiron, *P. imp.* Vandœuvre, *M. de s.* Boulard, *Greffier.*
Nogent-sur-Seine. . .	Regnaut de Beaucaron, *Présid.* Balestrier. Baudouin. *Premiat*, jug. hon.	Crespin. Lenoir.	Hurant, *Pr. imp.* Corps de Nauroy, *M. de sûreté.* Devanlay, *Greffier.*
Troyes. . .	Legeſte, *Présid.* Cortard. Charmantier. GametS.-Germain. *Jacquinot*, Juge h	Truelle Rambourg. Ruotte-Courseuil. Patris.	Le Rouge, *Pr. imp.* Varlet, *M. de s.* Ferrand, *Greffier.*
La Cour d'appel de ce département est à Paris.			
	13. AUDE.		
Carcassonne.	Rolland, *Présid.* Bauzit. Méric, cadet. Rouch.	Naucadery. Degrand. Fornier-Vialet.	Vallette, *Proc. imp.* Genie père, *M. de s.* Rieudemont, *Gr.*
Castelnaudary. . .	Dutar, *Présid.* Rigaud. Reilhac. Durand, fils.	Hebrail. Redon. Combalzone.	Gauzy fils, *Proc. imp.* Tholose, *M. de s.* Combes, *Greffier.*
Limoux. . .	Clauzel, *Présid.* Ménier. Castel.	Gap. Malroc.	Ribes, *Proc. imp.* Joly, *M. de s.* Amalric, *Greffier.*
Narbonne. .	Bardy, *Présid.* Bedrines. Jouy-d'Azille. Sapte.	Miquel. Robert. Gilabert.	Rainaud, *Proc. i.* Merlac, *M. de s.* Alard, *Greffier.*
La Cour d'appel de ce département est à Montpellier.			

16. CALVADOS.

Tribunaux de premiere instance, séant à	Juges.	Suppléans.	
Bayeux. . .	Leboucher - Deslongspares, *Pr.* Guérin. Lesieur. Leneveu.	Delarue. Liégard. Moulland.	Bunouville, *Pr. imp.* Leguelinel - Duroutel *M. de s.* Le Cousté, *Greffier.*
Caen. . .	Alexandre, *Pr.* Rousselin, *vice-Pr.* Dutrone. Cosne. Alex. Bois-Launay. Chauvin. Boisard.	Regnault. Le Vasnier. Miocque. Pelvey. *Ce Tribunal se divise en deux chambres.*	Lemenuet, fils, *P. imp.* Leguay, *Substitut,* Hubert des Costils, *Mag. de Sûreté.* Delaunay, *Greffier.*
Falaise. . .	Edouard-Blacher, *Président.* Serant-Dubosq. Leroy-Lacocherie. Richomme.	Lequeru. Levavasseur. Brunet.	Morel, *Proc. imp.* Lecouturier, *Mag. de s.* Leboullenger, *Gr.*
Lisieux. . .	Lebret-du-Désert, *Président.* Lerat. Asse. Valentin Laroque.	Hubert de la Huberdière. Le Bailly. · · · · ·	Auber, *Proc. imp.* Morin, *Magist. de s.* Morel, *Greffier.*
Pont - l'Evéque.	Lasalle, *Présid.* Dossin. Isabel-des-Londes. Angot.	Le Tourny Beauchamp. Hauvel.	Caradec, *Proc. imp.* Quesnel, *Mag. de Sûr.* Le Cerf, *Greffier.*
Vire. . .	Surbled, *Président.* Lebailly. Trolley. Le Pelletier.	Bunout. Le Mansel. Maurice.	Bazin, *Proc. imp.* Bonière, *Mag. de s.* Monlien, *Greffier.*

La Cour d'appel de ce département est à Caen.

17. CANTAL.

Aurillac. .	Delzons ✳, *Président.* Delzortz. Serieys. Laval.	Julhes. Verniols. Vigier.	Coffinhal, *Proc. imp.* * Guitard, *Proc. par int.* Claux, *M. de S.* Brunon, *Greffier.*
Mauriac. . .	Vacher Tournemire, *Présid.* Pons. . . . . . . *Gros,* Juge honor.	Offroy-Delga. Demurat.	Mirande, *Proc. imp.* Vialles - Lacespouse, *Mag. de sûr.* Basset, *Greffier.*
Murat. . .	Dubois-Niermont, *Présid.* Andrieu. Teillard-Chambon.	Tournier Raynal.	Benoid, *Proc. imp.* Farradesche *M. de s.* Dauriac, *Greffier.*
Saint-Flour.	Lamouroux, *Pr.* Bory. Loussert. Chirol.	Bru, fils. Ceverac. Daude-Cissac.	Altaroche, *Proc. imp.* Gizolme, *Mag. de s.* Clavieres, *Greffier.*

La Cour d'appel de ce département est à Riom.

Tribunaux de première instance, séant à	Juges.	Suppléans.	
20. CHER.			
Bourges.	Seguin, *Présid.* Péron. Berry. Ruelle.	Deséglise. Rossignol-de-la-Ronde. Torchon.	Perrot de Linières, *impérial.* Veilhault, *M. de sû* Patrou, *Greffier.*
Saint-Amand.	Peguin, fils, *Pré.* * Fouquet, *Présid. par int.* Auclerc. Bord-Grandfond. Bonnet.	Trémeau. Tabouet. Rousseau.	Thevenard-Guérin, *Proc. imp.* Robin de la Ronde, *M de sûr.* Testé, *Greffier.*
Sancerre.	Albert, *Président.* Danjou. Boin.	Meunier. Sarton.	Garrigues, *Pr. imp.* Pelletier, *M. de s.* Boutet, *Greffier.*
La cour d'appel de ce département est à Bourges.			
21. CORRÈZE.			
Brive.	Craufon, *Président.* Vermeil. Bachellerie. Sélafer.	Bessas. Cessac. Leborthe.	Maillard, *Pr. imper.* Roche, *Mag. de sûreté.* Choumeil-Saint-Germain, *Gref.*
Tulle.	Lacombe, *Présid.* Froment. Bonélie. Meynard. *Mondat*, juge hon.	Dufraisse-Lafeuillade. Bourguet, père.	Melon-Pradou, *Pr. impérial.* Soleilhet, *M. de sûr.* Floucaud, *Greffier.*
Ussel.	Maisonneuve-Lacoste, *Présid.* Guillebeau. Chassain.	Diouzidon, fils. Bonnot.	Forsse, père. *Pr. imp.* Bayle, *M. de sûreté.* Brousse, cadet, *Gr.*
La cour d'appel de ce département est à Limoges.			
22. COTE-D'OR.			
Beaune.	Gremeret, *Pr.* Masson. Bitouzet. Gillotte.	Bacher. Lamaroſſe. Latour.	Chantrier, *Proc. imp.* Guyot, aîné, *Magist. de sûreté.* Gabriel, *Greffier.*
Chatillon.	Dumont, *Présid.* Sonnois. Maurice de La-Croix.	Clery. Viaudey.	Humbert Bazile, *Proc. impérial.* Mariotte, *Mag. de s.* Bourru, *Greffier.*
Dijon.	Buvée, *Présid.* Gouget. De la Marche. Lardillon.	Boissard. Saverot. Huguet.	Gouget-Michéa, *Proc. impérial.* Charbonnel, *M. de s.* Simon, *Greffier.*
Semur.	Chenevoy, *Pr.* Simonnot. Belin. *Simon de Grand-Champ*, jug. hon.	Lereuil. Digois.	Henry, *Proc. imp.* Champagne, *Mag. de sûreté.* Charmot, *Greffier.*
La cour d'appel de ce département est à Dijon.			

Tribunaux de première instance, séant à	*Juges.*	*Suppléans.*	
	25. DOIRE.		
Aoste.	Armand, *Présid.* Canta. Bianco.	Lynty. Rebogliati.	Viani, *Proc. imp.* . . . . *Mag. de sûre* Cossano, *Greffier.*
Ivrée.	Nicolay, *Présid.* Palma. Sciandra. Derossy. Moretta.	Eusebe. Benvenuti. Leone.	. . . ., *Proc. imp.* *Mag. de sûreté.* . . . ., *Greffier.*
	La cour d'appel de ce département est à Turin.		
	26. DORDOGNE.		
Bergerac.	Gouzot, *Présid.* Lafage. Fournier. Monteil.	Latané. Lambert. Bouiguc.	Coudere du Casse, *P impérial.* Faugere, *Mag. de s.* Durand, *Greffier.*
Nontron.	Delage, *Présid.* Fourien-Villopré. Authier - Châtillon.	Verneuil du Dognon. Mazerat.	Forien-Desplasces, *Pr impérial.* Fouillères, *Mag. de* Vieillemard, *Gref.*
Périgueux.	Dufraisse, *Prés.* Débregeas. Chilaud-la-Rigaudie. * Mage. *Chanard-Lachaume* *Vidal Boisset*, j. h.	Lagreze. Deglane, père. Bonhorre.	Audebert, *Proc. imp.* Foulcon, *Mag. de s.* Revidat, *Greffier.*
Ribérac.	Pourteiron, *Président.* Lapeyrière. Dubois.	Chastenet. Dufresse.	Gerbeaud, *Proc. imp.* Pomeyrol, *Mag. de s.* Valade, *Greffier.*
Sarlat.	Lavigerie, *Prés.* Vilatte. Lamarche. Selves, jeune.	Saint-Rome. Lavelle, cadet. Bouffanges, fils.	Selves, aîné, *Pr. imp* Pigeon cadet, *Mag. de sûreté.* Chauchat, *Greffier.*
	La cour d'appel de ce département est à Bordeaux.		
	27. DOUBS.		
Beaume.	Marchand, *Présid.* Piaget. Laurent Faivre.	Bobillier. Compagny.	Bressand, *Proc. imp.* Al. Marchand, *M. de s* Meilleur, *Greffier.*
Besançon.	Laurent, *Président.* Dormoy. Pourcheresse. Lange.	Durney. Clerc. Guillaume.	Rambour, *Proc. imp* Maillot, *Mag. de s.* Jouffroy, *Greffier.*
Pontarlier.	Robelot, *Présid.* Petit Bevalet.	Regnauld Battaudier.	Maire, *Proc. imp.* Gallet, *Mag. de s.* Demesmay, *Gref.*
St.-Hypolite.	Guillon, *Présid.* Devillers. Louiset.	Vallat. Verney.	Chaudot, *Proc. imp* Perreciot, *Mag. de s* Donzelot, *Greffier.*
	La cour d'appel de ce département est à Besançon.		

image
not
available

ESCAUT. (Suite de l')

Tribunaux de première instance, séant à	Juges.	Suppléans.	
Gand. .	. . . . . *Prés.* Vandervennet, *v.P.* Pulinx. Van-de-Putte. Lecat. Charles de Caigny. Ca[illegible]berlin.	Beaucarne. Van de Poele. Dubois. . . . . . . *Ce Tribunal se divise en deux chambres.*	Lejeune, *Proc. imp* Esmangart des Feynes, *subst.* Hertog, *Mag. de s.* Demeyere, *Greffier.*
Termonde. .	Ecman, *Présid.* Bauwens. Beelaerts. Willhardt.	Limpens.	Jorant, *Proc. imp.* Ysebrant, *Mag. de s.* Leunekens, *Gref.*

La cour d'appel de ce département est à Bruxelles.

31. EURE.

Tribunaux de première instance, séant à	Juges.	Suppléans.	
Andelys. . .	Royer-Véricourt, *Président.* Boulloche. Baroche.	Rossey. Potin-Lamairie.	Lebrun-d'Heurgival, *Proc. impérial.* Demontynes, *M. de s.* Mauger, *Greffier.*
Bernay. . .	Vattier, *Prés.* Thulon. Boivin. Dumoncel.	Miard. Duval. Chambellan.	Lizot, *Proc. imp.* De Lacroix, *Mag. de sûreté.* Philippe, *Greffier.*
Evreux. . .	Le Sage, *Présid.* Richard. Bouquelon *. Branley, fils. Masse.	Branley, père. Leroy, père. Avril.	Lefebvre, *Proc. imp.* Pain, *Mag. de s.* Bagot, *Greffier.*
Louviers. . .	Demante, *Présid.* Dagoumer. Dulong. Verdière.	Morin. Daireaux. Chauu.	Carpentier, *Pr. imp.* Hébert, *Mag. de s.* Cabot, *Greffier.*
Pont-audemer	Bourard, *Prés.* Talon. Castel.	Dupin. Delamare.	Vicquelin, *Proc. imp.* Leroy, *Mag. de* . Cardou, *Greffier.*

La cour d'appel de ce département est à Rouen.

32. EURE-ET-LOIR.

Tribunaux de première instance, séant à	Juges.	Suppléans.	
Chartres. . .	Letellier, *Prés.* Lefebvre du Murier. Houelbec. Vallet de Lubriat.	Bachelet. Jannyot. Hallier.	Poullin-de-Fleins, *P.* Durand Claye, *Mag. de sûreté.* Lefebvre, *Greffier.*
Châteaudun. .	Bergeron, *Présid.* Bocquet des Tournelles. Barbereau. Boucher.	Busson. Delaforge. Falaize.	Barré de Boisméan, *Pr imp.* Barré-Janvier, *Mag. d sûreté.* Boucher, *Greffier.*
Dreux. . .	Marquis, *Présid.* Barrois. Dreux.	Guérin. Brisset.	Guyard Marigny, *P. i* Pierre, *Mag. de s.* Foucault, *Gref.*
Nogent-le-Rotrou. .	Giroust, *Présid.* Denizet. Traxeile. Lormeau.	Courtain-Torsai. Dugué. Fauveau.	Gueroult, *Proc. imp* Tulot, *Mag. de s.* Dufavrier, *Greffier.*

La cour d'appel de ce département est à Paris.

image
not
available

39. GIRONDE.

Tribunaux de première instance, séant à	Juges.	Suppléans.	
Bazas . . .	Bignon, *Présid.* Pierron. LagarderedüGalant	Descure. Saige.	Bagot, *Proc. imp.* Polhe, *Mag. de s.* Martin, *Greffier.*
Blaye. . .	Arnauld, *Président.* Cluchard. Zebédée Gontault.	Brun. Gugneau, aîné.	Pastoureau, *Pr. imp.* Dufourc, *Mag. de s.* Dufresne, *Greffier.*
Bordeaux.	Galineau, *Prés.* Lousteau-Lamothe, *vice-Président.* Champion, *idem.* Latour. Dumeynieux. Caussade. Trigant-Brau. Lavardens. Roux. Vignial.	Moulon-la-Chesnayé. Lulé-Dejardin. Bignon S. Roch. Leris. . . . Derets. *Ce Tribunal se divise en trois chambres.*	Cazimir-de-Seze, *Pr. impérial.* Babize, *Subst.* Daussel, *idem.* Sallenave, *Mag. de s.* Lafourcade, *idem.* Dupuy jeune, *Gref.*
L'Esparr. .	Boussier, *Présid.* Potié. Chatard.	Moutardier. Laumond, jeune.	Lussac, *Proc. imp.* Bontemps, *Mag. de s.* Lebeuf, *Greffier.*
ourne. . .	Decazes, *Présid.* Gaussens. Souffrain. Pascal-Fourcaud.	Deval. Badailh. Piffon, aîné.	Durand-Lagrangère, *Proc. imp.* Durochez, *Mag. de s.* Durand, *Greffier.*
Laréole. . .	Lassime, *Prés.* Deniaut. Richon. *Dubouilly*, j. hon.	Gachet, aîné. Nau-Beslille.	Lostau, *Proc. imp.* Dumoulin, *Mag. de s.* Laporterie, *Greffier.*

La cour d'appel de ce département est à Bordeaux.

40. GOLO.

Tribunaux de première instance, séant à	Juges.	Suppléans.	
Bastia. . .	Biadelli, *Prés.* Massei. Biaggini. Saettoni.	Graziani.	Sisco, *Pr. imp.* Odiardi, *Mag. de s.* Agostini, *Greffier.*
Calvi. . . .	J.-B. Arrighi, *Pr.* Gaffori. Savelli.	Franceschini.	Brisset, *Proc. imp.* Questa, *Mag. de s.* Ceccaldi, *Greff.*
Corte. . .	Raffaelli, *Présid.* Louis Tiberj. Du Mage.	Chiarelli Designorio.	Cuneo d'Ornano, P. i Ceccaldi, *Magistra de sûreté.* Santelli, *Greffier.*

La cour d'appel de ce département est à Ajaccio.

ILLE-ET-VILAINE. (Suite d')

Tribunaux de première instance, séant à	*Juges.*	*Suppléans.*	
Saint-Malo.	Hoüitte, *Présid.* Pitel. Cudenet. Reslou.	Pasquier. Villalard. Jouanjan.	Durocher, *Pr.* i Seguinville, *M* *de sûreté.* Renoul, *Greffier.*
Vitré. . . .	Degennes-Lambert, *Présid.* Billon. Guyot. Radiguer.	Bois Chappelle. Delaunay. Malescot.	Rubin-Missonnais *impérial.* Dubourdieu, *Ma* *de sûreté.* Tuollays, *Greff.*

La cour d'appel de ce département est à Rennes.

43. INDRE.

Blanc. . . .	Delacoux-Marivaux, *Présid.* Bernard. Guilleres.	Batide-Villemazeau- Collin-Souvigny, père.	Belleau, fils, *Pr.* . . . , *M. de sû* Royer, *Greffier.*
Châteauroux.	Guerineau, *Prés.* Blanchard-d'Argenton. Gaillard. Desjobert.	Moreau-Lucas. Bertrand. Grillon-Vilclair.	Blanchard-de-Châ roux, *Proc. imp* Legrand, *M. de s* Daiguzon, aîné, *G*
La Châtre .	Perigois, *Prés.* Cuinnat-Charsay, Bernard.	Massicot. Delaporte.	Blondet, *Proc. imp* Néraud, *M. de sû* Daiguzon, *Gref.*
Issoudun .	Barré, *Prés.* Desjoberts. Louault. Girard Villesaisons.	Maillet. Pays. De Montferrand.	Lecomte, *Proc.* i Dubois, *M. de sûr* Gaultier, *Greffier.*

La cour d'appel de ce département est à Bourges.

44. INDRE-ET-LOIRE.

Chinon . .	Chesnon-Baigneux *Président.* Lesaive. Mingot. Turrault-Ansault.	Bourée d'Azai. Picault Ferrandière. Torterue Cossin.	Huet-Laval, *Pr.* Leconte Legendre, *de sûreté.* Laval, *Greffier.*
Loches. . .	Boistard, *Présid.* Turrault. Prevost.	Bruley. Nan-Ñoiza.]	Pottier, *Proc. im* Leroux Moisand, *de sûr.* Martin, *Greffier.*
Tours. . .	Gaultier, *Présid.* Japhet. Roussereau. Froger. *Percheron*, j. hon.	Picheray. Bailly. Martin.	Person, *Proc. imp* Baignoux, *M. de* Desmée, *Greffier.*

La cour d'appel de ce département est à Orléans.

JURA. (Suite du)

Tribunaux de première instance, séant à	Juges.	Suppléans.	
St.-Claude	Mornay, *Président.* Buffet. Nicod.	David. Grenier.	Arsene Faivre, *Pr. imp.* Nicod, C. F. A. *Mag. de sûreté.* Martine, *Greffier.*

La cour d'appel de ce département est à Besançon.

48. LANDES.

Dax	Dupoy, *Présid.* Couppé. Lodeve.	Candau. Bordenave.	Darrigan, puiné, *P. im.* Bordanave, *Mag. de s.* Maisonnave, *Gref.*
Mont-de-Marsan	Cazaulx, *Président.* Broca-Perras. Dulamon, aîné.	Lefranc-Brans. Labeyrie, aîné.	Lefranc, *Proc. impér.* Brocqua-Francine, *M. de sûreté.* Farguers, *Gref.*
Saint-Séver	Brethous-Lasserre, *Président.* Bustarret, oncle. Ladoue.	Marsan. Dussault.	Lafitte, *Proc. impér.* Capdeville, *Mag. de s.* Brethous, *Greffier.*

La cour d'appel de ce département est à Pau.

49. LEMAN.

Bonneville	Revilliod, *Présid.* Gerdil. Dumont.	Dépassier. Cuenat.	Rey, *Proc. im.* Bastian, aîné, *M. de s.* Thevenet, *Greffier.*
Genève	Argand, *Présid.* Reymond. Rocca. Dessaix.	Girod. Rouph. Christiné.	Perrier, *Proc. impérial.* Frarin, *Mag. de s.* Camille-Balleidier, *Greffier.*
Thonon	Bron, *Président.* Fernex. Vaudaux.	Bron, Paul.	J. B. Deleschaux, *P. i.* Guyon, *Mag. de s.* Mudry, *Greffier.*

La cour d'appel de ce département est à Lyon.

50. LIAMONE.

Ajaccio	Stephanopoli, *Pr.* Colonna Ornano (B.). Colonna Ornano (J *Pozzodi-Bargo*, juge honor.	Baciocchi. Durazzi.	Colonna d'Istria, *P. i.* Rusterucci, *Mag. de s* Pozzo di Borgo (J.), *G*
Sartenne	Marcilese, *Présid.* Versini. Salinieri.	Casari. Ortoli.	Pietri, *Proc. imp.* Quilcio-Quilichini, *Mag. de s.* Gazano, *Greffier.*
Vico	Susini, *Prés.* Leca Ondella. Cazanova.	J. Christianacci. H. Christianacci.	Gaffori, *Pro. imp.* Gavini, *M. de s.* Multedo, J., *Greff.*

La cour d'appel de ce département est à Ajaccio.

LOIRE INFÉRIEURE. (Suite de la)

Tribunaux de première instance, séant à	*Juges.*	*Suppléans.*	
Château-Briant . .	Ernoul - Provoté, *Président.* Leliévre. Potiron.	Lejeune.	Le Sage, *Pr. imp.* Martin Duradier, *M. de sûreté.* Nolet, *Greffier.*
Nantes . . .	Gandon, *Présid.* Pineau-du-Pavillon, *vice-Prés.* Cormier. Francheteau. Dinot. Pineaud. Blanchard la-Musse.	Estafel. Lecomte. Bihan du Rumain. Marion. *Ce tribunal se divise en deux chambres.*	Audap, *P. imp.* p. int. Saulnier-Pinelais, *S* par int. D'Haveloose, *Mag. d sûreté.* Bagaut, *Gref.*
Paimbeuf. .	Joyau, *Présid.* Halgan. Lutton.	Gabou. Fouchard.	Barien, *Pr. imp.* David, *Mag. de s.* Biclet, *Greffier.*
Savenay . .	Magoüer-Mondesorme, *Prés.* Gérard. Chiron-du-Brossay.	Jan. Menard.	Lepelletier, *Pr. imp.* Daviaud, *Mag. de s.* Cottineau, *Greffier.*

La cour d'appel de ce département est à Rennes.

55. LOIRET.

Tribunaux de première instance, séant à	*Juges.*	*Suppléans.*	
Gien . . .	Guérin, *Présid.* Priandy. Bazin.	Dartonne, jeune. Bourassin.	Cotelle-la-Boulaterie, *Proc. imp.* Destravault, *Mag. de s.* Guérin, *Gref.*
Montargis .	Guyard, *Président.* Déry. Buché. Galland - Beauregard.	Aubepin, père. Appers. Brochiot.	Gaillard, *Proc. imp.* Souesme, *Mag. de s.* Girard, G., *Greffier.*
Orléans . .	Ronceray, *Présid.* Baschet-Compain, *vice-Président.* Petau-Lasneau. Bouron. Colas de Brouville. BaschetS. Aignan. Miron.	Isambert - Saint-Aignan. Darlon, fils. Jullien. Delaplace. *Ce tribunal se divise en deux chambres.*	Moutié, *Pr. imp.* Sourdeau de Beauregard, *Sub.* Darotte, fils, *Mag. de sûreté.* Ragu, *Greffier.*
Pithiviers .	Laumosnier - Gitonville, *Prés.* Froc. Hector Delataille.	Lanson.	Pointeau Bazin. *Pro. imp.* Marchand, *Mag. de s.* Ansillon, *Greffier.*

La cour d'appel de ce département est à Orléans.

LYS. (Suite de la)

Tribunaux de première instance, séant à	*Juges.*	*Suppléans.*	
Courtray . .	Rosseuw, *Présid.* Dupont. Billacois-Boismont De Bruck.	Debbaut. Engel. Casaer.	Maës, *Pr. imp.* Declercq, *Mag. de s.* Filleul, *Greffier.*
Furnes . .	La Francq, *Prési.* Demey. De Schoolmeester. Despot.	Pichonnier. Delatre. Dubuisson.	Moeneclaey, *Pr. imp.* Vermeesch, *Ma. de s.* De Block, *Gr.*
Ypres . . .	Vandermeersch *, *Présid.* Hynderick, *Prés. par interim.* Vandecasteele. Desimpel. De Coninck.	Wibaut. Keingiaert. Putseys.	Jossaer, *Pr. imp.* De Bouck, *Mag. de s.* Van Provyn, *Gref.*

La cour d'appel de ce département est à Bruxelles.

60. MAINE-ET-LOIRE.

Angers . .	Turpin, *Présid.* Chaillou, *vice-Pr.* Barbot. Coulonnier. Rhetoré-des-Veaux Desmazières. Danger.	Tardif. Guérin Desbrosses Rogeron. Jubin. *Ce tribunal se divise en deux chambres.*	Béraud, *Pr. imp.* Papin, *Substit.* Nauraye-la-Daviere, *Mag. de S.* Brichet, *Greffier.*
Baugé . . .	Chevré, *Président.* Commeau. Lofficial.	Desvignes. Son Delignan.	Caillot-de-Crochard, *Proc. imp.* Ledeur, *Mag. de s.* Pion, *Gref.*
Beaupréau .	Ponceau, *Présid.* Adam. Bouchet.	Reyneau. Paumard.	Girard, *Pr. imp.* Benoist, *Mag. de s.* Laforest, *Greffier.*
Saumur . .	Esnault, *Prés.* David-Lacouture. Guillon-Lafresnaye. Bizard.	Cadieu. Sou-Dumarais.	Allain-Targé, *Pr. imp.* Coustis, *Mag. de s.* Peltier, *Greffier.*
Ségré. . . .	Le Dauphin, *Président.* Desallay. Sigogne.	Hamou. Esnault-Devançais	Desgrées, *Pr. imp.* Guyard Grandmaison *Mag. de s.* Caillin, *Greffier.*

La cour d'appel de ce département est à Angers.

61. MANCHE.

Avranches .	Rioult-Mombray, *Président.* Boëssel. Abraham Dubois.	Auvray. Le Court.	Lesplu Dupré, *Pr. imp.* Cherbonnel, *Mag. de s.* Maillard, *Greffier.*

MARNE. (Suite de a)

Tribunaux de premiere instance, séant à	*Juges.*	*Suppléans.*	
Sainte-Ménéhould. . .	Pellerin, *Prés.* Mathieu. Mauclerc.	Dez. Buirette.	Margaine, *Proc. imp.* Morel, *Mag. de s.* Millot, *Greffier.*
Vitry-sur-Marne . .	Guichard, *Président.* A. Barbier. Soucat. Hatot.	Viard. Forby. Corda.	Gillet, *Proc. imp.* Gobert, *Mag. de s.* Félix, *Greffier.*

La cour d'appel de ce département est à Paris.

64. MARNE. (HAUTE)

Tribunaux de premiere instance, séant à	*Juges.*	*Suppléans.*	
Chaumont . . .	Dimey, *Présid.* Gendel. Toupot. Goudart.	Nancey. Baussancourt. Péchiné.	Mougeotte Devignes, *Proc. imp.* Jolly, *Mag. de s.* Royer, *Greffier.*
Langres . . .	Drevon, *Président.* Pernot. Miot. Poinsot.	Chauchard-Bournot. Clerget Vaucouleurs. Besancenet, puîné.	Bardonnaut, *Pr. imp.* Lebrun, *Mag. de s.* Jacquinot fils, *Greff.*
Wassy . . .	Halotel, *Présid.* Rollot. Baudot.	Guyot. Ragon.	Demougeot, *Pr. imp.* Gaide, *Mag. de s.* Leloup, *Greffier.*

La cour d'appel de ce département est à Dijon.

65. MAYENNE.

Tribunaux de premiere instance, séant à	*Juges.*	*Suppléans.*	
Château-Gontier . . .	Habert, *Présid.* Loré. Claudet.	Bachelier.	Thoré, *Proc. imp.* Lemotheux*, *M. de s.* . . ., *M. de s. par int.* Bize, *Greffi.*
Laval . . .	Lefebvre-Champorin, *Président.* Garnier-Dufairay. Barbeu-Coupperie, Aubry, l'aîné.	Coignard. Pichot de la Graverie. Duchemin Devillers.	Gaudin, *Proc. impér.* Querueau-Boisganier, *Mag. de s.* Gasté, *Greffi.*
Mayenne. . .	Baguelin, *Présid.* Noel-Latouche. La Broise. Morisset.	Lefevre-Cheverus. Chevallier Malibert. . . .	Le Pan, *Proc. imp.* Pottier, , *M. de s.* Guimond des Riveries, *Greffier.*

La cour d'appel de ce département est à Angers.

66. MÉDITERRANÉE.

Tribunaux de premiere instance, séant à	*Juges.*	*Suppléans.*	
Livourne. . .	Michou, *Présid.* Carmignani, *v.-Pr.* Barbaccanni. Cicambelli. Patornay. Becchi. Cassini.	Coppi. Mutti. Barrigazzi. . . . . *Ce tribunal se divise en deux chambres.*	Montplanqua, *Procur. impérial.* Piacensa, *Subst.* . . . . *Mag. de s.* Biancheti, *Greffier.*
Pise.	DeiSignore, *Prés* Gori. Larrevini. Cantini. Ciani.	Gaeta. Passini. Castinelli.	Louet, *Proc. impér.* . . . . *Mag. de s.* Blondel, *Greffier.*

MIÈRE INST

ITERRANÉE.

Suppléans.

Schelmi, | Dini.
ent. | Mostardini.

département est à Florence.

MEURTHE.

Nancy . . . Laroche, Présid. | Poinsignon.
Eby. | Bourguignon.
Henry. | Benoist.

Lunéville . . . Regnault, Prés. | Mandel.
Mourot, vice-Prés. | Duparge.
Lesure. | Riston.
Genaudet. | Charpit-Courville.
Pagniot. | Ce tribunal se divise en deux chambres.
Ottmenin.
Gauthier.

Sarrebourg . . Prouvé, Pr. | Henriet.
Michel. | Bougel.
Thouvenel.

Toul . . . . Bouchon. Prés. | Naquart.
Cordier. | Germain.
| Simonet.

Vic. . . . . Vincent. | Doyen.
Morel, Présid. | André-Circi.
Vignon.
Boulian.

La cour d'appel de ce département est à Nancy.

68. MEUSE.

Bar-sur-Ornain . . Perard. | Bouchez.
Ulry, Présid. | Launois.
Mousin Romécour. | Chappuis.
Robert.

Commercy séant à St-Mihiel . . Maury, Présid. | Larzillière,
Leblanc-Brion. | Rouvroy aî
Connard, aîné.
Noël, juge honor.

Montmédy . . Chenet, Présid. | Petitjean.
Dominé. | Jeantin.
Lyon.

Verdun . . . Violard, Présid. | Devaux.
Collet. | Liénard.
l, fils. | Paillet.

La cour d'appel de ce département est à N

69. MEUSE-INFÉRIEURE.

Tribunaux de première instance, séant à	*Juges.*	*Suppléans.*	
Hasselt . . .	Gaspard Vossius, *Présid.* Kempeners. Schinkels. Van Muysen.	J. A. Meugens. Brouwers.	G. Claes, *Proc. imp.* Delacourt, *Mag. de s.* Veen, *Greffier.*
Maestricht .	Meyr, *Président,* Claissens. Esberard. Vanheylerhoff.	Debehr. Kérens. De Hoyos.	Lagravière, *Proc. imp.* Babut-Dumarès, *Mag. de sûreté.* Barey de St.-Marc, *Gr.*
Ruremonde. .	Ramaeckers, *Pr.* Stiens. Petit.	Quisthoudt. Vander Renne.	Vlieckx, *Proc. imp.* Bremont, *M. de Sûr.* Bovy, *Greffier.*

La cour d'appel de ce département est à Liège.

70. MONT-BLANC.

Annecy . . .	Dunand, *Présid.* Falquet. Recordon.	Favre. Rosset.	Philippe, *Pr. imp.* Presset, *Mag. de s.* Collomb, *Greffier.*
Chambéry .	Vernier, *Présid.* Bertrand. Dubois, cadet. Bourgeois.	Ducoudray. Jacquemoux. Chabert.	Gojon, *Proc. imp.* Janin, *Mag. de s.* Dumas, *Greffier.*
Moutiers. .	Durandard,* *Prés.* . . . , *Prés.* par i. Perrot. Bal.	Albriel. Reymond.	Abondance, *Pr. imp.* Dufour, *Mag. de S.* Jacquemard, *Greffier.*
Saint-Jean-de Maurienne.	L. Delabeye, *Président.* Noël-Brunet. Albrieux.	Deschamps. Berger.	Garin, *Proc. imp.* Cailler, *Mag. de S.* Ravier, *Greffier.*

La cour d'appel de ce département est à Grenoble.

71. MONTENOTTE.

Acqui. . . .	Olmi, *Présid.* Chiabrera. Bianchi.	Thea. Bigliani.	De Bessas, *Proc. imp.* . . . . , *Mag. de S.* Furno, *Greffier.*
Ceva	Morretti, *Présid.* Jemina. Martelli.	Tomatis. Bruno.	Bongioanni, *Pr. im.* . . . . , *Mag. de S.* Bellone, *Greffier.*
Port-Maurice.	Novara, *Présid.* Peirano. Noce.	De Maurizj. Carli.	Rocca, *Proc. imp.* . . . . , *Mag. de S.* Serra, *Greffier.*
Savone. . . .	Canessa, *Présid.* . . . . , *vice-Pr.* Garbarini. Pastorini. Adami. Piuma de Prasco. Mignone.	Belloro. Fiorito. Piccone Ardizzone. *Ce tribunal se divise en deux chambres.*	Desimon, *Proc. imp.* Castigliati, *Subst.* . . . . , *Mag. de S.* Pescetto, *Greffier.*

La cour d'appel de ce département est à Gênes.

MOSELLE. (Suite de la)

Tribunaux de premiere instance, séant à	*Juges.*	*Suppléans.*	
Sarguemines .	Dumaire, *Prés.* * La Jousse, *Présid. par int.* Lallemand. Chataignier. *Grillot*, juge hon.	Beuck. Albrecht.	Pecheur, *Proc. imp.* Toussaint, *M. de s.* Pierron, *Greffier.*
Thionville .	Collas, *Présid.* Ham. Vigneron. Schveitzer.	Trotyanne. Lavollé. Tailleur.	Chauffin, *Proc. imp.* Mairesse, *Mag. de s.* Nicolas, fils, *Greffi.*

La cour d'appel de ce département est à Metz.

75. NETHES. (DEUX)

Anvers. . .	Van Wambecke, *P* Gobart, *vice-Pr.* Sayavedra. Heuschling. Dierkens. Goyvraerts. Simons.	Deliser. Bals. Dekepper. Nanteuil. *Ce tribunal se divise en deux chambres.*	Chabroud, *Pr. imp.* Helsen, *Subst.* Lons, *Mag. de s.* Auger, *Greffi.*
Malines . .	Goubau, *Pr.* Bourdault. Dellafaille. Baujoz.	Taveniers. Stalpaert. Deprelle.	Crabeels, *Proc. imp.* Pansius, *Mag. de s.* Tourn, *Greffier.*
Turnhout . .	Lemmens, *Présid.* Wibier. Camus. Criquilliou.	Degottal. Vandael. Vandenplasche.	Geerts, *Proc. imp.* Lemercier, *Mag. de s.* Denys, *Greffier.*

La cour d'appel de ce département est à Bruxelles.

76. NIEVRE.

Moulins en Gilbert . .	Petitier-Boisfranc, *Présid.* Lefiot-Lavault. Pougault.	Rebreget, aîné. Robert.	Boivin, *Proc. imp.* Guiller-Vauvelle, *Mag. de s.* Bourgier, *Greffier.*
Clamecy . .	Lacan, *Prés.* Barbier-Grandpré. Cassard.	Bouquerot. Héreau, l'aîné.	Dupin, *Proc. imp.* Perrot, *Mag. de s.* Millelot, *Greffier.*
Cosne . . .	Guillier Montchamois, *Présid.* Leblanc-la-Cauderie. Frapier-S.-Martin.	Ferand. Berger-S.-Quentin.	De Beaubois-Grand-Maison, *Proc. imp.* Jannot, *Mag. de s.* Lapra, *Greffier.*
Nevers . . .	Leblanc-Neuilly, *P.* Decolons-Vauzelle. Grenot-Dupavillon. Raige.	Bert. Fauchet.	Verrier, *Proc. imp:* Sonnier-Dubroc, *Magistrat de s.* Perrève, *Greffier.*

La cour d'appel de ce département est à Bourges.

79. OMBRONE.

Tribunaux de première instance, séant à	*Juges.*	*Suppléans.*	
Grosseto. . .	Galgan, *Présid.* Alberti. Bernardini.	Fizioni. Ricci.	**Binet**, ***Proc. impér.*** . . . . ***Mag. de sûr.*** **Zaccheri *Gr.***
Montepulciano. . . .	Pazienza, *Présid.* Gherardini. Dragoni.	Chiantini. Mauzi.	**Bollochio**, ***Proc. imp.*** . . . . ***Mag. de sûr.*** **Morlot**, ***Gr.***
Sienne. . . .	Bandiera, *Prés.* Valerini. Carducci. Socci.	Giuseppe-Alessandri. Bonazia. Cannicii.	. . . , ***Proc. impér.*** . . . . ***Mag. de sûr.*** **Peureux**, ***Gr.***

La cour d'appel de ce département est à Florence.

80. ORNE.

Tribunaux de première instance, séant à	*Juges.*	*Suppléans.*	
Alençon. . .	Demées, *Présid.* Gerard. Chenel. Busson-Delorme.	Savary, le jeune. Frécot-St.-Edme. Savari, l'aîné.	**Mars**, ***Proc. imp.*** **Collas**, ***M. de s.*** **Patinot**, ***gref.***
Argentan . .	Lefessier-Grandprey, père, *Pr.* Lepelletier-Ducoudray. Bouvier-Lencisière *Ioison*, juge hon.	Chausson-Lasalle. Delonis.	**Collas-Courval**, ***P. imp.*** **Sennegon**, ***M. de s.*** **Lainé-Longprey**, ***Gr.***
Domfront . .	Lelievre, *Présid.* Bidard-Labrière. Delaunai. *Le Royer-Latournerie*, juge hon.	Hedou. Vaudoré.	**Thomas-Laprise**, ***Pr. impérial.*** **Bourrée-Foucaudière**, ***M. de s.*** **Guillais**, ***Greffier.***
Mortagne .	Pianon-Mondesir, *Présid.* Delangle, fils. Got. Fourmy.	Lange. Marchand. Bertre.	**Audollent**, ***Pr. imp.*** **Renault**, ***M. de s.*** **Vallot**, ***Greffier.***

La cour d'appel de ce département est à Caen.

81. OURTE.

Tribunaux de première instance, séant à	*Juges.*	*Suppléans.*	
Huy. . . .	Bodart, *Prés.* Maquinay. Arnold, aîné. Daubremont.	Donckier. Pfeffer. Moxhon.	**Rubin**, ***Proc. imp.*** **Rouchard**, ***M. de s.*** **Donckier, fils**, ***Gr.***
Liége . . .	Fabri. *Présid.* Frésart, *vice-Pr.* Carlier. Ophoven. Bouju. Bouhy. Danthine, cadet.	Willems. Janson. Frankinel. Lesoinne. *Ce tribunal se divise en deux chambres.*	**Guynemer**, ***Pr. im.*** **Lamberts**, ***Sub.*** **Tainturier**, ***M. de s.*** **Sclain**, ***Greffier.***
Malmédy . .	Lasaulx, *Présid.* Le Jeune. Thielen.	Colson. Otte.	**Cornesse**, ***Proc. imp.*** **Plunus**, ***M. de s.*** **Philippe**, ***Greffier.***

La cour d'appel de ce département est à Liège.

M … RE INSTAN

… DE-CALAIS.

Suppléans.

82. …

… ès. Lefran.

Chelin.
Chevalier …
Le Bre …
Cocq …
Bernard …

Ansart-Pieron.
Norman.

Morel
Devier …
Braine …

…gne … Grandsire, …
Gaspard Le …
Baret.
Coilliot.

Thulliez.
Lequien.
Deldicque.

Legay, …
Desruelles …
Chulleu, …

…ntreuil … Enlart …
…dent, … Pr.
Pierlay.
Cressey.
Riche.

Dutertre.
Penel.
Gros-Vasseur.

Caron F…
impér…
Wissocq…
Duflos.

Saint-Omer . Duval, Présid.
Person.
Vanhonne.
Hachour.
Dewimille.
Gruffroy, Présid.

Leveque.
Jouve.

Hacow…
impé…
Leroy …
Tellie…
Defran…
Bache…
Piers …

Saint-Pol . Bellèvre, Présid.
Masse.

Buret.
Vasseur.
Caron Senlecq.

Joann…
Prevos…
Lefelle…

La cour d'appel de ce département est à Douay.

Thellier.
Genelle.

83.

P O …

Pignerol . . Deleuse … Présid.
Audifre …
Viglietti …
Lampo…i.

Alliaudi.
Tegas.
Chabrand.

Suze . . . . Vallin … igna.
Porthi …, Présid.
Berard.

Garelli.
Baron.

Turin. . . . Nicola …, Présid.
Simon …
Bonat …
Biand …
Varro …, Vice-Prés.
Roggeri.
Ferrero.
Rocci.
Berghier.
Roberti.
Joannini.
Tosanti.
Eichetti.

Bertoliat…
Mayneri.
Gastaldi.
Caccia.
Cucca.
. . . .

Ce Tribunal … qu…
divise en … chambres.

Bess…
Mo…

La cour d'appel de ce département est à Tu…

84. PUY-DE-DOME.

Tribunaux de premiere instance, séant à	Juges.	Suppléans.	
Ambert . . .	Pellet, *Prés.* Collangettes. Peschier. Calemard.	Maignet-Begon, je. Couhert, fils. Fabre.	Col, *Proc. imp.* Madur-Dulac, *M. de s.* Bernard, *Greffier.*
Clermont . .	Domat, *Présid.* Murol. Trébuchet. Chasaing.	Cothon. Taché, aîné. Beille-Bergier.	Picot-Lacombe, *P. im.* Bergier, *Pr. par int.* Lamy, *M. de S.* Fauverteix, *Greffier.*
Issoire . . .	Monestier, *Président.* Bayet, fils. Espaignon.	Chomette. Greliche.	Bergier, *Proc. imp.* Saulnier père, *M. de s* Albanel, *Gref.*
Riom. . . .	Parades, *Président.* Daniel. Mandosse. Maigne Sauzinet.	Mayet. Vissac. Maignol.	Chossier-Desponteix, *Proc. imp.* Reynaud-Demas, *M. de Sûreté.* Gaubert, *Greffier.*
Thiers . . .	Giraud-Reynaud, *Présid.* Borias, aîné. Andrieux. Cailhe.	Bellain. Dufraisse. Dumas.	Madieu, *Proc. imp.* Vidal Ronat, *M. de S.* Haulier, *Greffier.*

La cour d'appel de ce département est à Riom.

85. PYRÉNÉES. (BASSES)

Tribunaux de premiere instance, séant à	Juges.	Suppléans.	
Bayonne . .	Damborges, *Prés.* Mendiry, aîné. Laborde. Perret.	Delchevery. Harriet.	Duvergier, *P. imp.* Dibarrart, *M. de s.* Ducasse, *Greffier.*
Oléron . .	Guirail, *Prés.* Salet. Casedabau. *Lassale*, juge hon.	Lâa. Laborde-Roncal.	Dartigaux, *P. imp.* Bordeu, fils, *M. de S.* Lasalle, *Gref.*
Orthès, . .	Dufourcq Salinis, *Présid.* Lafont. Saint-Martin. *Vidal*, juge honor.	Dufau-Falin. Campagne.	Dufau, *P. imp.* Lanabère, *M. de S.* Camet, *Greffier.*
Pau. . . .	Delom, *Prés.* Buisson. Lacortiade. Mourot, fils.	Casauton. Laterrade. Guiroye.	Moureu, *P imp.* Gachet, *M. de S.* Bergeret, *Gref.*
Saint-Palais.	Vivié de Garris, *Présid.* Berdeco. Vidart Behasque.	Martiche (Gratien.) Lombart.	Etchats, *P. imp.* Pervieu, *M. de S.* Marmissolle, *Gref.*

La cour d'appel de ce département est à Pau.

89. RHIN. (HAUT)

Tribunaux de première instance, séant à	*Juges.*	*Suppléans.*	
Altkirch . .	Bornèque, *Présid* Rudler. Rossée.	Geist.	. . . ., *P. imp.* Hell, *M. de s.* Meyer, *Greffier.*
Belfort . .	Antonin, *Présid.* Klie.	Boulanger.	Petitjean, *P. imp.* Ecoffet, *M. de s.* Paris, *Greffier.*
Colmar . .	Queffemme, *Pr* *Cetti*, Prés. hon. Schneider. Lang. Robinet-Cléry.	Willig. Brendlé. Richart.	Renaud-Yves, *P. imp;* Jacquot Donnat, *M. de s.* Lempfrit, *Gref.*
Delémont. .	Belin, *Présid.* Helg. Rengguer.	Bennot. Raiss.	Rossée, *P. imp.* Redet, *M. de s.* Boll, *Greffier.*
Porrentruy .	Theubet, *Présid.* Baillif. Raspieller.	Goetschy.	Barthelemy, *P. imp.* Bartoulot, *M. de s.* Fleurot, *Greffier.*

La cour d'appel de ce département est à Colmar.

90. RHIN ET MOSELLE.

Tribunaux de première instance, séant à	*Juges.*	*Suppléans.*	
Bonn . . .	De Bouvier, *Pr.* Mastiaux. Stengel.	Hertmanni. Hansmann.	Gerolt, *Pr. imp.* *. Sibertz, *P. imp. parint.* Fischenich, *Mag. de s.* Pille, *Greffier.*
Coblentz . .	Michelet, *Présid.* Dupont. Tippel. Fœlix.	Lintz. Haas. Boiron.	Nell, *Pr. imp.* Bonkirch, *Mag. de s.* Sandherr, *Greffier.*
Simmern . .	Houard, *Présid.* Jorès. Hennemann.	Blum. Linz.	Roechling, *Pr. imp.* Becker, *Mag. de s.* Weygold, *Gref.*

La cour d'appel de ce département est à Trèves.

91. RHONE.

Tribunaux de première instance, séant à	*Juges.*	*Suppléans.*	
Lyon	Dugueyt, *Présid.* Maret, *vice-Prés.* Billioud, *vice-Pr.* Borde. Cottier. Henry Durand. Rigottier. Boitar. Ronjon. Jal.	Morel Rambion. Dian. Olagnon. Midet *. Delandine-Romanette. Rieussec. *Ce tribunal se divise en trois chambres.*	Boissieux, *Pr. imp.* Bernat, *Substitut.* Martin, *idem.* Manel, *Mag. de s.* Joly-Clerc, *idem.* Gubian, jeune, *Greffier.*
Villefranche.	Dulac, *Présid.* Chanal. Daigueperse.	Pasquier Boiron . .	Denis, *Pr. imp.* Brun, *Mag. de s.* Berthélemot, *Gref.*

La cour d'appel de ce département est à Lyon.

Tribunaux de première instance, séant à	*Juges.*	*Suppléans.*	
95. SAONE-ET-LOIRE.			
Autun . . .	De Lachaise, *Pr.* Chagniot. Dechevanes. Rey.	Delagrange. Ballard. Abord.	Demommerot, *Pr. im.* Changarnier, *M. de s.* Duvault, *greffier.*
Châlon. S. S.	Gauthier, *Présid.* Berry. Sancy. Petiot.	Geing. Myard. Galopin.	Alba, *Proc imp.* Commaret, *M. de s.* Bottex, *Greffier.*
Charolles .	Derymont, *Prés.* Rey de Morande. Palamede Baudinot, fils	Perrin, aîné. Baudinot.	Sermage, *Pr imp.* Aubery, aîné, *M. de s.* Bremond, *Greffier.*
Louhans . .	Rebillard, *Prés.* par interim. Ronot. Boutelier.	Tissot.	Guigot, *Proc. imp.* Boudier, *M. de s.* Parisot, *Greffier.*
Mâcon . .	Delacroix, *Présid.* *Pollet*, Prés. hon. Bonnetain. Focard. Pochon.	Devoluet, cadet. Trambly. Robert.	orin, *Proc. imp.* oreton Dumontet, *M. de s.* aroux, *Greffier.*
La cour d'appel de ce département est à Dijon.			
96. SARRE.			
Coussel. . .	Presmann, *Pres.* Begin. Desode.	Bentzino. Zoelner.	Simon, *Proc. imp.* Ancel, *M. de s.* Poirot, *Greffier.*
Prum. . . .	Becker, *Présid.* Schmidtz. Bender.	Veling. Vingender.	Correns, *Proc. imp.* Stammel, *M. de s.* Birck, *Greffier.*
Saarbruck. .	Saal, *Président.* Haupt. Mathis Demabreuil.	Birck. Beltramin.	Warnier, *Proc. imp.* Delisle, *M. de s.* Roget, *Greffier.*
Trèves . . .	Rosbach, *Présid.* Montainville. Hetzrodt. Willems. * *Schmitt.*	Hermes. Petry. Zeininger.	Lelièvre, *Proc. imp.* Bidault, *M. de s.* Salmon, *Greffier.*
La cour d'appel de ce département est à Trèves.			
97. SARTHE.			
La Flèche .	Lebreton, *Président.* Abot. Estourneau.	Hardouin-Duparc. Lefevre.	Fougeres, *Proc. imp.* Rocher-Desperrés, *M. de Sûreté.* Lelong, *Greffier.*
Mamers . .	Lehault, *Présid.* Hardouin-Révéri. Jousset. Chartier.	Dubois. Le Tourueur Vossery.	Nibelle, *Proc. imp.* Daguin, *M. de s.* Frété, *Greffier.*
Mans . . .	Vallet, *Président.* Bardou. Bréard. Hamon.	Le Balleur. Mallet. Jousset. Moynerie.	Urguet de Saint-Ouen, *Procur. impérial.* Damney, *M. de s.* Brouard, *Greffier.*

Tribunaux de premiere instance, séant à

Suppléans.

SEINE-ET-MARNE. (Suite de)

Provins . .	Geollot, *Présid.* Crespin. Fourreau. Rhetel.	Cheverty-Jaucourt Marcilly. Royer.	Chaillot, *Proc. imp.* Pelet-Guérin, *M. de s.* Brouillard, *gref.*

La cour d'appel de ce département est à Paris.

101. SEINE-ET-OISE.

Corbeil. . .	Sibuet, *Présid.* GougetDeslandres Liborel. *Leir*, juge honor.	Stocard.	Gaschon, *Pr. imp.* Pacou, *M. de s.* Barat, *Greffier.*
Étampes . .	Roger, *Présid.* Picart-Noirepinay. Bouquin du Boulay Gabaille.	Heret. Carpentier. Simonneau.	Sergent, *P. imp.* Ancest, *M. de s.* Perier, *Greffier.*
Mantes . .	Feugere, *Présid.* Lemoyne. Famin.	De Crusy. Gautier.	Hua, *P. imp.* Petibon, *M. de s.* Harasse, *Greffier.*
Pontoise. .	Boileau, *Pr.* Fontaine. Griveau. Bontemps.	Charles. Demonthiers. Deferrière.	Pihan de la Forest, *P. imp.* Le Tavernier, *M. de s.* Lemaire, *Greffier.*
Versailles .	Beugniet, *Présid.* Anfrye, *vice-Président.* François. Delacroix. Leleu-Lafontaine. Chandellier. Bunet.	Dufruit. Dutillet. Niort. Mesnard. *Ce tribunal se divise en deux chambres.*	Brunet, *Proc. imp.* Horry, *Substitut.* Mars, *M. de s.* Chompré, *Greffier.*

La Cour d'appel de ce département est à Paris.

102. SÉSIA.

Verceil . .	. . ., *Présid.* Prina. Crotti. Baglione.	Guala. Fontana. Bosco.	Pollano, *P. imp.* . . . . *M. de s.* Mochia, *Greffier.*

La Cour d'appel de ce département est à Turin.

103. SEVRES. (DEUX)

Bressuire . .	Guilbault, *Présid.* Doré. Aubin.	Noirault-Coudrie. Boussé.	Jounault, *P. imp.* Noyrault-du-Châtellier, *M. de s.* Chevreau, *Gref.*
Melle . . .	Aymé, père, *Prés.* Terrière. Challe.	Bourcy.	Bernardin, *Pr. imp.* Martin, *M. de s.* Martin Bessé, *gref.*
Niort . . .	Chauvin, aîné, *Présid.* Hubert. Delaroy. Bastard.	Clerc-Lasalle, neveu. Hugueteau-Gautret. Vincent Molinières	Agier, *Pr. imp.* Nourry, *M. de s.* Bonneau, *Gref.*
Parthenay .	Fribault, *Présid.* Chasteau. Gaby.	Olivier. Failly.	Allard, *P. imp.* . . ., *M. de s.* Taffoireau, *Greffier.*

La Cour d'appel de ce département est à Poitiers.

106. TARN.

Tribunaux de premiere instance, séant à	Juges.	Suppléans.	
Alby . . .	Pezous **Présid.** Lafon. Mathieu. Cardonnel.	Martel. Mercadier. Castagné.	Cambard, cadet, *Pr. impérial.* Campmas, *M. de s.* Cavalery, *Greffier.*
Castres . . .	Guy, **Présid.** Debrus. Azais, aîné. Dejean.	Louis Sers. Sancerre. Derrouch.	Carayon, *Proc. imp.* Batailler, *M. de s.* Roques, *Gref.*
Gaillac . . .	Montaigne, **Prés.** Plasse. Barthelemy. Miquel.	Albenque. Teyssonières. Vialas.	Constans, *Pr. imp.* Juſty, *M. de S.* Cassagnol, *Greffier.*
Lavaur . . .	Abrial, **Présid.** Heilhes. Malabiou.	Moré. Pregnan-Vignes.	Ducarla, *Proc. imp.* Audoy, *M. de S.* Merle, *Greffier.*

La cour d'appel de ce département est à Toulouse.

107. TARN ET GARONNE.

Castel-Sarrasin. . . .	Raby, **Prés.** Carère-Dupin. Carrère-Brillamon. Mazade.	Maury. Arnoux. Constans.	Jougla, *Proc. imp.* Pouzols, *Mag. de s.* Hinard, *Greffier.*
Montauban .	Poncet-Delpech, **Président.** Rivals. Rous. Brocart.	Daiché, aîné. Hucafol.	Crozilhes, *Pr. imp.* Miquel, *Mag. de s.* Boissonade, *Greffier.*
Moissac . .	Delbret, **Prés.** Latapie. Lacroix-Gironde. Jougla.	Plantade. Lespinasse. Martin.	J.-H. Delvolvé, *Pr. i.* . . . . *Mag. de s.* Ruffat, *Gref.*

La Cour d'appel de ce département est à Toulouse.

108. TARO.

Borgo san Donnino.	Melegari, **Préſid.** Rainieri. Sicoré. Garibaldi.	Pannaroli. Moj.	Minghelli, *Pr. imp.* Bergamaschi, *Gref.*
Parme . . .	Crescini, **Présid.** Sozzi, **vice-Présid.** Bolla. Bertioli. Pontoli. Delama. Borsani.	Bertioli. Cesarini. Bacchi. Solari. *Ce tribunal se divise en deux chambres.*	Vicenzy, *Pr. imp.* Bricoli, *Sub.* . . ., *Mag. de s.* Ravazzoni, *Gr.*
Plaisance, .	Rossi, **Préſid.** Comschi, *v.-Pr.* Santinelli. Crescini. Parolini. Curtarelli. Bertolini.	Bonzi. Corvi. Dallavalle. Gabarini. *Ce tribunal se divise en deux chambres.*	Berri, *Proc. imp.* Rey, *Subst.* Larfeu, *Gref.*

La Cour d'appel de ce département est à Gênes.

TRASIMÈNE. (Suite du)

Tribunaux de premiere instance, séant à	*Juges.*	*Suppléans.*	
Perugia.	Maroni Curtius, *Prés* Angelici. Adriani. De Nobili. Pugnoncelli.	Friggieri. Offreduzzi. Monti.	Goi, *Proc. imp.* Baldelli, *M. de s.* Alessandri, *Gr.*
Spoletto	Beneditti, ***Prés.*** Parisi. Gigli. Nobili Prefacius. Gaola.	Celesti. Carocci. Leoncilli.	Francia, *Proc. imp.* Pompili, *M. de s.* Sbaretri, *Gr.*
Todi.	De Cesaris, ***Pr.*** Rossi-Castellacci. Corvini. Bruschi. Paolucci.	Gentilli. Rotti. Pieri.	. . . ., *Proc. imp.* . . . ., *M. de s.* Angelici, *Gr.*

La Cour d'appel de ce département est à Rome.

111. VAR.

Tribunaux de premiere instance, séant à	*Juges.*	*Suppléans.*	
Brignolles	Feraud, ***Présid.*** Barbarroux. Sayou. Franc.	Templier. Ailhaud. . . .	F. Mouttet, *Pr. imp.* Raynier, *M. de s.* Fanton, *Greffier.*
Draguignan.	Dol, ***Présid.*** Perrache. Rey. Pascal.	Roux. Firmini. Tolon.	Giraud, *Proc. imp.* Depierre, *M. de s.* Doux, *Greffier.*
Grasse	Mougins, ***Présid.*** Bernardy. Chamberion. Euzieres.	Mouton. Currauld. Gaitte.	Ricord, *Proc. imp.* Gasq, *M. de s.* H. Peillon, *Greffier.*
Toulon.	Vallavielle, ***Président.*** Berrut. Gérard de Cotignac. Mabille.	Aubin. Billard. Broquier.	Bouis, *Proc. imp.* Antiboul, *M. de s.* Roubaud, *Greffier.*

La cour d'appel de ce département est à Aix.

112. VAUCLUSE.

Tribunaux de premiere instance, séant à	*Juges.*	*Suppléans.*	
Apt	Solliers, ***Présid.*** Lapeyre. Jenoyer. Duclos. ***Rayolle***, juge h.	Pin, fils. Gauffridi, fils.	Boze, fils, *Pr. imp.* Solier, *M. de s.* Pons, *Greffier.*
Avignon	Collet, ***Présid.*** Piot. Bon. Bruneau.	Tempier. Deveze. Dupuy.	Verger, *Proc. imp.* Thomas, *M. de s.* Vitalis, *Greffier.*

115 VIENNE. (HAUTE)

Tribunaux de premiere instance, séant à	Juges.	Suppléans.	
Bellac . . .	Gentil-Laborderie, *President.* Raffard-Panissat. Malbay-Chabannes.	Arbelot-Lagasne. Genebriact.	Michel Lacroix, *P. im* Rivaud Dubreuil, *M de Sûreté.* Arbellot-Rouffignac, *Greffier.*
Limoges . .	Deverdilhac, *Pr.* Pellegrain. Talabot. David, fils.	Monté Lambertie. Bourdeau. Lamy de la Chapelle.	Laumond, Procureur *impérial.* Rouard de Cars, *M. de s.* Mouret, fils, *Gref.*
Rochechouart	Chabodie du-Peyrat, *Présid.* Berthelot. Legros-Puissegui.	Chazeaud. Goursaud-du-Maze	Simon La Raside, *Pr imp.* Perigord jeune, *M. de s.* Bachelletie, *Gr.*
Saint-Yrieix.	Crezeunet, *Présid.* Senamaud. Labadie. Lasniers des Hupes	Labrouhe-Laborderie. Martial-Villouvier. Crezeunet.	Chery, *Proc. imp.* Queyroulet, *M. de s.* Rhudeuil, *Greffier.*

La cour d'appel de ce département est à Limoges.

116. VOSGES.

Epinal . . .	Lemolt, *Présid.* Miquel. Cosserat. Bresson. *Philippe*, juge h.	Piers. Berger. Vosgien.	Gehin, *Proc. imp.* Andreux, *M. de s.* Maud'heux, *Gref.*
Mirecourt. .	Estivant, *Présid.* Pommier. Delorey. Mersey.	Barbier. Thirion. Laprévote.	Delpierre, *Proc. imp.* Delpierre, *M. de s.* Dussart, *Greffier.*
Neufchâteau.	Poullain-Grandpré, *Présid.* Jaussaud. Cherpitel.	Crettenois. Pougny.	Panichot, *Proc. imp.* Huot-Goncourt, *M. de Sûreté.* Tulpain, *Greffier.*
Remiremont.	Thouvenel, *Prés.* Courtois. Bourdot.	Noël. Roguier.	Gruyer, *Proc. imp.* Garnier, *M. de s.* Perreau, *Greffier.*
Saint-Dié . .	Febvrel, *Présid.* Trexon. George. Haxo.	Laugier. Simon. Bazelaire.	Thomas, *Proc. imp.* Benoist, *M. de s.* Voirin, *Greffier.*

La cour d'appel de ce département est à Nancy.

117. YONNE.

Auxerre . .	Remond, *Prés.* Clerc. Gaudet de Saint-Fargeau. Guéron-Duplessis.	Heuvrard. Camelin. Bussière.	Desmaisons, *Pr. imp.* Mathieu, *M. de s.* Regaudin, *Greffier.*

Morand.
Meplain.
Petit.
Moulin.

Mont-Luçon.

Meusnier, aîné.
Duchet.
Dupuilatat-Besse.
Lespinard, J.
Vidal.
Cibot.
Mallay.
Mouffon.
Tabardin.
Bouilhaud.
Nouhen.
Aupetit.

Moulins.

Reignier.
Boyron, père.
Ossavy.
Audiat.
Devaureix.
Huet.
Michel, fils.
Place.

4. ALPES. (*B.*)

Barcelonnette.

Derbez.
Jean.
Maurin.
Magnaudy.
Laurent.

Castellanne.

Meifred.
Guieu.
Gras. (J. B.)
Loniqui.

Digne.

Ailhaud. (P.)
Itard.
Cotte.
Fortoul.
Gras.
Ailhaud. (A.)

Forcalquier.

Bicais.
Chanut.
Vallet.

Berluc.
Degandin.
Laugier.

Sisteron.

Fichet.
Imbert.
Suquet.
Rolland.
Laplane.

5. ALPES. (*H.*)

Gap.

André. (L.)
Blanc, jeune.
Charnier.
Combassive.
Marchon, fils.
Faure.
Roubaud.
Richaud, fils.
Micoud.
Thomé.
Amat.
Delafont.

Briançon.

Fantin.
Cot.
Roulx.
Faure, fils.
Roux (J. E.)

Embrun.

Martin-Contier.
Jeauneau.
Maurel.
Silvain.
Nicolas.
Jacquier.
Saurel.
Ardouin.
Massot.

6. ALPES MARIT.

Nice.

Baudoin.
Bona.
Barraïa.
Romey.
Moriés.
Raybaudi.

Verani.
Guiglia.
Gastaldi.
Roux.
Borrea.
Rossetti.
Escoffier.

Puget-Théniers.

Durandy.
Ginics.
Beroard.

San-Remo.

Berruti.
Ciais.
Mazin.
Sappia.
Ammirati.
Martini.
Grossi.
Gaudio.
Decarli.

7. APENNINS.

Chiavari.

Solari.
Sivori.
Pessagno.
Basteri.
Copello.
Grillo.

Pontremoli.

Maghelli.
Basteri.

Sarzane.

Grossi.
Guerrieri.
Almayer.
Massy.
Vicini.

8. ARDÈCHE.

Argentiere.

André.
Avias.
Brunel.
Pellier.
Picaud.
Thoulouze.
Deslèbre.

Roussel.
Rouvier.

Privas.

Vacher-Rigaud.
Meyssonnier.
Dejoux.
Deliere.
Mazoyer.
Sabotier.

Tournon.

Ravel.
Sabatier.
Ferrand.
Rey.
Malgontier.
Reboul.
Rousset.
Faujas.

9. ARDENNES.

Charleville.

Guillaume-Dufay.
Descarreaux.
Delahaut.
Stevenet.
Hennequin.
Bretagne, fils.

Réthel.

Landragin-Taine.
Pasquier.
Guilly.
Dardennes.
Bournet.
Couttin.

Rocroy.

Borreux.
Collet.
Huet.
Guillaume Dufay.
Henry.

Sedan.

Bourguin.
Noel.
Rolin.
Blanchet.
Damien.
Javaux.

Narbonne.

Canois.
Pascal.
Birat.
Barthe.
Robert.
Caraguel.
Locamus.

14. AVEYRON.

Espalion.

Giron.
Puech.
Rouquayrols.
Carbonel.
Joany.
Lacroix.
Lalo.
Affre.
Ricome.
Verdier.
Solanet.

Milhau.

Blanc.
Boyer.
Cazes.
Chassary.
Delmas.
Enjalbert.
Unal.
Celié.
Coste.
Descuret.
Gaujal.
Besset.

Rhodès.

Bergounian.
Fabre.
Merlin.
Boyer.
Rous.
Poussounel.
Lautard.
Combarel.
Baurès.
Constans.
Portier.
Berail.
Durand.
Fabry.
Renouvellat-Cussac.
Cassan.

Ste.-Afrique.

Guiraud.
Aurejac.
Durand.
Bel.
Laportalière.
Arnal.
Raynal.
Grailhe.
Tremolières.
Cournet.
Marty.
Fabry.
Alibert.

Ville-Franche.

Gineste.
Dufour. (Et.)
Guibbert.
Dufour. (J. A.)
Bach.
Pachins.
Ladoux.
Lortal.
Galtié.
Tabournel.
Castanier.
Faure.
Gleyrose.
Donnadieu.

15. B.-DU-RHÔN.

Aix.

Sicard.
Raybaud.
Roche.
Allegre.
Gautier.
Pontier.
Peise, fils.
Sube.
Laget (Michel).
Favet-Concorde.
Ripert.
Hoiricis.
Chauvet.
Double.
Court.
Roux.
Vernet.
Bertrand.
Cabasse.
Castellan.
Agard.
Gautiermille.
Manuel, fils.
Graffan.

Marseille.

Emérigon.
Décabrières.
Court.
Martin (P. F.)
Rolland.
Braquety.
Gras-Salicis.
Montaud.
Martichou.
Dessolliers.
Requier.
Terris.
Arnaud.
Bernard.
Estrangin.
Darbon
Maquan.
Coste.
Martin (J. P.)
Moustiers-Thomas.
Larguier.
Michel.
Hugues.
Berard.
Arnaud (Louis).
Oddo.
Natte.
Cirlot.
Broquier.
Richelme.
Gras.
Ravanas.
Michel.
Drogoul.
Sibon.
Laure.
Brun.
Cournand.
Capus, fils.
Vidal.
Bugnon.
Reymonet.
Thomein.
Viret.
Guillaume.
Fortoul.
Bonnet.
Gros.

Tarascon.

Evrard.
Chapus.
Rousty.
Moureau.
Martin.
Gautier.
Vidal.
Bertrand.
Gleyse.
Baumet.
Derrés.
Martin.

16. CALVADOS.

Bayeux.

Gardin-Nery.
Hardouin.
Jehanne.
Tavigny-Dulongprey.
Le Brisois-Buprey.
Diaulne.
Mezaise.
Espera de la Rue.
Dubuisson.
Lefebvre.
Mutel, fils.
Anfrie.

Caen.

Tragin.
Lechevalier.
Langlois.
Benard.
Levardois.
Plancher.
Doublet Lafosse.
Groud.
Lemore.
Loriot.
Godard.
Prudhomme.

Plassat.
Bernadat.
Brisson.
Buot-Douart.
Gagnéron, fils.
Raimond.
Zevort, fils.
Planchat.

Saint-Amand.

Trémeau.
Bidault.
Robertet.
Gangueron.
Bernon-Minguet.

Sancerre.

Dumas.
Malfuson.
Auger.
Triboudet.
Chanmérion.

21. CORRÈZE.

Brive.

Blanchard.
Duchamp-Lageneste.
Peyrot.
Bachelerie.
Peyredieu.
Breuil.
Craufon.
Laguerie.
Chauviniat.
Sclafer.

Tulle.

Vialle.
Sudour, aîné.
Floucaud.
Juyé.
Villeneuve.
Albier.
Laval.
Pauquinot.
Moussour.
Mougenc.
Chirac.
Sudour, jeune.

Ussel.

Lauly.
Diousidou, fils
Choriol.
Bonnot.
Redon.
Badour.
Caire.
Brousse, jeune.

22. CÔTE-D'OR.

Beaune.

Godard.
Maufoux.
Fauchey.
Albrier.
Manière.
Marcand.
Lagarde.
Denuys.
Guillot.
Cyrot.
Fouquerand, fils.
Gélicot, fils.
Duvergey.
Bauzon.
Lafouge.
Petitot.

Châtillon.

Clery.
Minot.
Pingat.
Lereuil.
Dufoulon.
Clerc.
Buzenet.
F. H. A. Nisard.

Dijon.

Jacquin.
Gauthier.
Lavoisot.
Jacob.
Perrotte.
Genret.
Mony.
Lavoignat-Verville.
Renon.
Charbonnier.
Demorey.
Roger.
Desert.
Cahuet.
Tardivot.
Michel.
Gleize.

Semur.

Labbé.
Lereuil
Royer.
Millot.
Renard.
Detallencourt.
Sebillotte.
Girardot.
Hugot.
Lereuil, puîné.

23. CÔTES-DU-NORD.

Dinan.

Hedal.
Carillet.
Houel.
Roussan.
Duval.
Guerin.
Carillet, fils.
Thomas.

Guingamp.

Le Baillif.
Leclech.
Cozic.
Lallès.
Goeury.
Lebiliare.

Lannion.

Le Beaudour,
Nayrod.
Le Goaziou.
Prigent.
Lasbleiz.
Tassel.
Lefeyer.
Jourand.
Le Bouder.
Grimault.

Loudeac.

Lansard.
Guillemot.
Moizan.
Delafargue.
Daniel.
Bigrel, fils.

Saint-Brieuc.

Lemeur.
Leroux.
Dieupart.
Helary.
Cotillard.
Ducouedic.

24. CREUSE.

Aubusson.

Duchier.
Maingonnet.
Durand.
Bandy.
Jourdain.
Diverneresse.
Seguy-Lavaud.
La Chaise.
Dumas-Rambaud.
Chateauvert, fils.
Degeorge.
Dayras.
Jourdain.
Guyès, fils.
Souchard.

Bourganeuf.

Laurent.
Rouchon.
Guyès.
Seygaud.
Maritaud.
Darfeuille.
Boutaud-Lacombe, fils.
Berger.

Chambon.

Deval.
Millet.
Micheau.
Parouty.
Parrot.
Bellaigue.

Guéret.

Bazenerie.
Léyraud.

Lausne.
Sevestre.
Simon.
Maes.
Scroyen.
Robinet.
Gerard.
Sagermans.
Walckiers.
Devoys.

Louvain.

Lintz.
Dejongh.
Huygens.
Mattelé.
Gilbert.
Pettens.
Bemelmans.
Vandenschrieck.

Nivelles.

Lagasse.
Carlier.
Hauchamps.
Bourgogne.
Cols.

30. ESCAUT.

Audenarde.

Liedts.
Van-Cauwenberghe.
Rens.
Dejonghe.
Lefebure.
D'Hont.
Van-de-Walle.
Liesmans.

Gand.

Lebegue.
Dhuyvetter.
Vander-Elst.
Delanghe.
Brauwer.
De Bleeker.
Stalins.
Vandendriessche.
Bogaert.
De-Waele.
Van-Hove.
Amelot.
Marinot.
Baeyens.
Roelants.
Delaruelle.
De Bruyne.
Pulinx.
Botte.
Vanbelle.

Eecloo.

Rousseau.
Potter.
Ritter.
Cock.
Carion.
Dirikx.
Degrave.
Delafontaine.
Bevin.
Vandendriessche.
Boghaert.

Termonde.

Le Begue.
Geerts.
Lefebure.
Talboom.
Derouck.
Piron.
Perdegel.
Van-Landeghem.
Blommé.
Gaman.

31. EURE.

Andelys.

Lefebvre.
Rossey.
Labour.
Touet.
Lampérière.

Bernay.

Formage.
Aubert.
Maridor.
Dumont.
Bataille.
Dulaurent.
Thibout.
Petit.
Bouquelon.

Evreux.

Lefebvre. (Guil.)
Sagant.
Picard.
Duwarnet.
Noël Desgraviers.
Chapelain.
Leroy fils.

Louviers.

Delangle.
Soymier.
Moisel.
Paturel.
Frosmont.
Le Prevost.

Pont-Audemer.

Deschamps.
Calle.
Laignel.
Bonnechose.
Regnard.
Fourquemin.
Canel, fils.
Tourzey.
Carbonnier.
Delaquaize.

32. EURE ET LOIR

Chartres.

Bellouis.
Daguet.
Bellanger.
Bourgeois.
Pasteau.
Lesage.
Doublet-Bois-Thibault.
Caillaux.
Bouvet-Mézières.
Collet.

Châteaudun.

Juchet.
Bignon.
Busson.
Piche.
Dimier, fils.
Delaforge, fils.

Dreux.

Frappier, de Jérusalem.
Château.
Dumarets.
Rousseau.
Hullot.
Ansiaume.

Nogent-le-Rotrou

Dugué Mansonnière.
Fauveau.
Destouches (M.)
Petit de Monseigle.

33. FINISTÈRE.

Brest.

Lehir.
Gillart.
Barbier.
Dauvin.
Le Guen de Kerneizen.
Jossic.
Delaporte.
Brichet.

Châteaulin.

Cosmao.
Le Goarant.
Lester
Denniel.

Morlaix.

Legac-Lausalut.
Le Roux.
Jossic.
Jéséquel.
Bellour.

Quimper.

Leberre.
Bréhier.
Le Guillou.
Lecorre.
Le Bescond-Coatpon, fils.
Flamant, fils.

Quimperlé.

Birquelle.
Romancer.

Barada.
Laporte-Victor.
Ninous.

Condom.

Loubens.
Batbie.
Lasmolles.
Dubarry.
Geze.
Lebé.
Lacave.
Silvestre.
Saint-Pau.

Lectoure.

Cantaloup.
Fedas.
Carbonneau.
Bordes.
Masson.

Lombez.

Campagnole.
Brun.
Mirasson.
Bistos.
Benoît.

Mirande.

Carrere.
Cassaignard.
Pascaud.
Lafitte.
Biran.
Carde. B.
Mailhos.
Rivière.
Duchemin.
Senac.

39. GIRONDE.

Bazas.

Claverie.
Coustau.
Bayle.
Portepain.
Mongie.
Pierron, fils.

Blaye.

Martin.
Duranteau.
Besse.
Dupont.
Brun.

Bordeaux

Bayle.
Duisabeau.
Jautard.
Laraillet.
Dubosq.
Lafargue.
Mauzé.
Moutinard.
Thounens.
Causcrouge.
Aran.
Oliveau.
Penicaud.
Royer.
Durand.
Callandreau.
Raffet.
Benazet (Et. E.).
Merigot.
Roux.
Maurel
Vernet.
Oliveau.
Pérés.
Vergés.
Barres.
Lapeyré.
Maziere.

Lesparre.

François.
Legras.
Larroque.
Cougouilhe.
Bernard.
Lassus.
Perrin.

Libourne.

Malbouriane.
Voyzin.
Brisson.
Vincens.
Despujol.
Lalanne.
F. Chaperon.
R. Chaperon.

La Réole.

Merle.
Cassannet.
Lavaissiere.
Fourciangue.
Larquey.
Godard.

40. GOLO.

Bastia.

Casale.
Progher.
Dominici.
Agostini.
Limarola.
Rigo.
Pellegrini.

Calvi.

Casonova Costa.
Gindicelli.
Flach.
Renucoli.
Leca.
Petrucci.
Filippi.
Marie.

Corté.

Designorie.
Carlotti.
Chiarelli.

41. HÉRAULT.

Beziers.

Valat.
Mimard.
Noguier.
Brun.
Cance.
Barthès.
Sobie.
Huc.
Lutrand.
Guibal.
Moulines.
Pailhade.
Bayan.
Laurés.
Maurel.
Fuziers.

Lodève.

Sieu.
Arnaud.
Géraud
Clainchard.
Loirette.

Montpellier.

Galabert.
Tadieu.
Dartis.
Donnat.
Fromigat.
Dardeliés.
Feautrier.
Peiroles.
Jean.
A. Bouchet.
Pastre.
Mauras.
Pascal, fils.
Féau.
Subleiras.
Roussac.
Arnaud, fils.
Cabanes.
P. Galabert.
Ferrier.
Jammes.
Larmand.
Treille.

Saint-Pons.

Juéry.
Guiraud.
Bouisson.
Benoît.
Guiraud, fils.

42. ILLE-ET-VILLAINE.

Fougères.

Roussel.
Quantin.
Mancel.
Picard.
Garnier.
Biard.
Chauvin.

Montfort.

Le Breton.

Winant.
Lemaire.
Grenier.
Dolez.
Fontaine.
Taintenier.
Cholet.
Martin.
Trouliez.

Tournay.

Dubus.
Lehon.
Josson.
Sta.
Delbrouque.
Allard.
Broutin.
Lamotte.
Savart.
Durut.
Crespin.
Thiefry.
Bredat.
Doutreligne.

47. JURA.

Arbois.

Bayhier.
Bryon.
Gresset.
Moreau-la-Barre.
Renault.
Soye.
Saillard.
Javel, cadet.
Pareau.
Pillot.
Romain.
Parandier.
Guillemin.

Dôle.

Pialat.
Roy.
Prost.
Dompmartin.
Parreau.
Ruffier.
Fèvre.
Bobert.

Lons-le-Saunier.

Colin.
Caron.
Damet.
Goy.
Magnin.
Vaucher.
Marechal.
Bailly.
Didier.
Daguier.
Brun.
Paliard.
Camuset, fils.
Tamisier.
Chasaut.
Baillat.
Himbert.

Saint-Claude.

Colomb, père.
Favier.
Marandet.
Grenier.
Mathieu.
Duparchi.
Bavoux.
Colomb. (H.)

48. LANDES.

Dax.

Candau.
Seps.
Puyo, puîné.
Lalanne.

Mont-de-Marsan

Lubet-Barbon.
Soubiran.
Petit-Jean.
Mallet.
Latané.
Navailles.
Dulamon, puîné.

Saint-Sever.

Darnaut.
Duplantier.
Dussault.
Bustarret, fils.
Lacomme.
Bustarret. (P. S.)
Lespez.

49. LÉMAN.

Bonneville.

Depassier.
Boccard.
Chaffard.
Chatrier.
Duboin.
Fichet.
Guy.

Genève.

Christiné.
Rosset.
Decrey.
Rey.
Bizot.
Marion.
Chevassu.
Nicod.
Didier.
Bellot.
Romilly.
Ducimetière.
Debaud.
Poncet.
Vuaillet.
Gerard.
Merienne.
Blanc.
Monpéla.
Cougnard.

Thonon.

J. M. Deleschaux.
Longet.
Chapuis.
Cl. Deleschaux.
Trombert.
Condurier.
Delacroix.
Quisard.

50. LIAMONE.

Ajaccio.

Drago.
Pompeani.
Cristinacci.
Palladini.

Sartenne.

Pietri.
Bradi.
Filippi.

Vicco.

Versini.
Colonna-Leca.
Cristinaccie.
Nesa.
Colonna.

51. LOIR-ET-CHER.

Blois.

Camelin.
Dezairs.
Nay Chatillon.
Leroy.
Caillon.

Romorantin.

Grélier.
Debegues.
Chenu.
Leroy.
Boutroue.

Vendôme.

Bourgogne.
Mercaux.
Dehargne.
Morard.
Vié.
Hezine.
Martin.

52. LOIRE.

Montbrison.

Tezenas.
Mondon.
Surieux.
Dulac.
Relave.
Bernard.
Rolle, fils.
Barbant.
Lambert.
Lattard.
Ardaillon.
Verd.
Chantelauze.
Turquais.
Gaulne.
Lachaise Ducros.
Rochat.
Richard.

Mazeyrat.
Capmas.
Vézès.
Bort.
Fouilloux. (J. P.)
Frankoual.

57. LOT-ET-GARONNE.

Agen.

Gardette.
Hybre.
Lacan.
Bory, fils.
Delsuc.
Bru.
Champmas, jeune.
Justin de Pau.

Marmande.

Dupouï.
Morin.
Lacombe.
Carles.
Ducasse.
Berenger.
Picard.
Boiras.

Nérac.

Ferret.
Larrat.
Lasserre, fils.
Faget.
Rideau.
Durban.
Rogery.

Villeneuve d'Agen.

Vacquié.
Bruguière.
Bruzac.
Enduran, jeune.
Mazet.
Falque.

58. LOZÈRE.

Florac.

Comandré.
Nadaliac.
Cade.
Valat.
Villedieu.
Teissiere
Rodier.
Rouvière.
Delpuech.
Pascal.

Marvejols

Mendras.
Durand.
Alla.
Chaleil.
Michel
Castan.
Flouron.
Cournut.
Liger.
Astruc.

Mende.

Baldit, jeune.
Baldit-Pranlac.
Amouroux.
Fayet.
Portallier.
Toquebœuf.
Desfonds.
Martin.
Fabre.
Benoit.
Reboul.
Bouteilhe.
Guyot.
Chas.
Balmelle.
Teissonnière.
Fayet, jeune.
Daudé.

59. LYS.

Bruges.

Vandewalle.
Roels.
Jullien.
Dufossé.
De Schepper.

Courtray.

Deburck.
Blyau.
Robbe.
Ovyn.
Gautier.
Decock.
Paulus.
Masson.
Debien.
Pycke.

Furnes.

Dubuisson.
Van-Baeckel.
Simoens.
Vanderwynckel.

Ypres.

Reyphins.
Boyaval.
Riout.
Carpentier.
Castricque.
Calmeyn.

60. MAINE-ET-LOIRE.

Angers.

Gendron.
Huault du Puy.
Jubin.
Guibert.
Averty.
Rabouin.

Baugé.

Genest.
Mauxion.
Salle.
Mangla.

Beaupréau.

Delaunay.
Reyneau.
Duchainay.
Baudouin.

Saumur.

Clément.
Sou-Dumarais.
Sauzay.
Fournier.
Latrau.
Guigon.
Daligny.
Carreau.
Jarry.

Ségré.

Valin.
Duclos.

61. MAN

Avranch

Barenton.
Lavoley.
Epron.
Dubois.
Soulâtre.
Le Beurier.
Desfontaines.
Guillebert.
Delarue.
Tullet.
Tuslay-Chalo
Lebourlier.
Arondel.
Bereult.
Lefranc.
Ameline.

Coutances.

Hauduc.
Marette.
Bernard.
Lecoullant.
Dupont.
Hamelin.
Philippe.
Marguerie.
Brandin.
Grandin.
Pignard.
Febvrier.
Lefillastre.
Maillard.

Mortain.

Clouard.
Bernard, fils.
Hardouin.
Boursin.
Heurtaut.
Cordouen.

Saint-Lô.

Savary, aîné.

image
not
available

image
not
available

Schiari.
Alasia.
Scassa.
Ceresa.
Gratia.
Musso.
Bongioanni.
Tabas.
Buffa.
Murialdo.
Palmaro.
Danesio.
Cattaneo.
Vandero.
Rossi, jeune.
Plura.
Lambert.
Clara.
Savio.
Cucchi.
Richetta.
Romano.
Damichelis.

84. PUY-DE-DÔME.

Ambert.

Maignet.
Herbuer-Laroche.
Barry.
Rigodon.
Leblanc.
Rimbaud.
Chabrier.
Buy.
Durif.
Roussel.

Clermont.

Fleury.
Imbert.
Bonnefois.
Mabru.
Verdier.
Montel.
Le Blanc.
Grimard.
Monestier.
Vidal.
Tiolier.
Bouctre.
Rozier.
Vidal-Labessière.
Mornac.
Mayet.
M. Imbert Bartomeuf.
Chassaing, fils.

Issoire

Banière d'Antoing
Dalbine, fils.
Chandorat.
Malbet.
Chomette.
Cougoul.
Albanel.
Roux.
Guerrier.
Lemoine.
Mugier.
Meyrand.
Guignebeche.
Viallard
Chandeze.
Friteyre.
Advinent.
Charles.
Girard, fils.
Sauret.

Riom.

Mioche.
Mandet.
Mayet.
Lougnon.
Bay, jeune.
Defaye.
Robert-Deval.
Gomot.
Robert-Boisson.
Rouher.
Simonnet.
Claustre.
Faucon.
Gosset.
Puray, jeune.

Thiers.

Gonin-Faure.
Dumas.
Boudet.
Maisse.
Dubien-Tissot.
Granjeon-Girard.
Touraud.
Grangeon.

85. PYRÉN. (*B.*)

Bayonne.

Duhalde, aîné.
Morere.
Julien.
Lacassaigne.
Aguilar.
Bellevue.
Darridole.
Barat.

Oléron.

Bambalere,
Lapagese.
Baulet.
Gonzales.
Danglade.
Vergès, fils.
Capdestaing.
Lasalle.
Lacaze.
Prehacq.
Bouderon (P.-P).
Gonez.

Orthès.

Loustau.
Labaig, jeune.
Lacoste.
Latour.
Bordenave.
Barraqué.
Loustaunau.
Bernardbeig, aîné.
Crabos.
Pucheu.
Bergerat.
Lescamela.
Lostalot.
Dufau.
Lavie.

Pau.

Seguinotte.
Tartarive.
Batsalle.
Claverie.
Pebitto.
Philipon.
Lahitte.
Cuyalaa.
Poumata
Duboy.
Hatoule
Capdep
Loubix.
Mauric
Duclos
Lafitte
Dupla

Sain

Labor
Carsu
Marti
Rous
Bast
[illegible]
Bord
Hill
Geo
Lag
Riv
Pra
86

Pa
F
D
B
B
C
F
C
I
I

Bellissent.
Fucheze.
Pignard.

Villefranche.

Marin.
Girardet.
Piques.
Guillard.
Deville.
Boiron.
Chanrion.
Derivoire, fils.
Lièvre.
Saint-Cyre.
Aucour.

92. ROER.

Aix-la-Chapelle

Geuljans.
Vossen, aîné.
Dauven.
Offergelt.
Roderbourg.
Muller, J.
Wamich.
Jungbluth.
Denys.
Gasten.

Clèves.

Fischer.
Moras.
Buch.
Kœnig.
Schmaal.
Sugg.
Bachoven.

Cologne.

Nuckel.
Sitt.
Schauberg.
Gadé.
Firmenich.
Ritter.
Grosmann.
Bleissem.
Epmundi.
Latz.

Asthoever.
Kuchenbecker.
Gymnich.
Claesen
Kessel.
Zumputz.
Kupper.
Eiser.

Crevelt.

Gormans.
Hons.
Massot.
Korschilgen.
Courth.

93. SAMBRE-ET-MEUSE.

Dinant.

Wacken.
Muneret.
Bareux.

Marche.

Trine.
Mengal.
Michaux.
D'Estaville.

Namur.

Michaux.
Douxchamps.
Lelievre.
Defoux.
Fallon, fils.
Bruno.
Wasseige, père.

Saint-Hubert.

Lallement.
Destaville.

94 SAÔNE (*Haute*)

Gray.

Denoix.
Bard.
Gattey.
Versigny, père.
Verpy.
Poncelin.
Mougey.

Patenaille.
La Marche.
Versigny, fils.

Lure.

Besse, aîné.
Parmentier.
Mulot
Benoît.
Levrey.
Grandmougin.
Léné.
Jourdain.
Prinet.

Vesoul.

Geurrin.
Malterre
Joffroy.
Faivre.
Dodeman.
Petitclerc, fils.
Peignot.
Billequey.
Virot, fils.
Fonclause, fils.
Mellier, fils.
Thiaut.
Jokelin, fils.

95. SAÔNE-ET-LOIRE.

Autun.

Suchet.
Regnard.
Viellard-Baron, aîné.
Viellard-Baron, puîné.
Pinard.
Gibassier.
Cottard.
Croisier.
Rerolle.
Lambert.
Jondot.
Latour.
Demommerot.
Pignot.
Bozut.
Deguin.

Moreau.
Moncharmont
Hallée.

Châlon-S.-Saôn.

Maurice.
Vinatier.
Parize.
Bigneure.
Galopin.
Perraut.
Rougier.
Chevreau.
Montarlot.
Cheminot, fils.
Hacquin, fils.
Filanchere.
Gacon.

Charolles.

Malherbe.
Gayet aîné.
Tillon.
Laurencier.
Sarty.
Bonnetain.
Lamborot.
Boulet.
Gresse.
Beroin.
Deshaires.
Aubery.
Rougemont.
Laugrand.
Desautels.
Jullien.
Deschaintr

Louh

Lagrange.
Lautrey.
Tissot.
Moreau.
Michely.
Lavy.
Coulon
Loisy.
Coulon
Duches
Godefr
Paris

image
not
available

Leguay.
Convents.

Mantes.

Mirville.
Ovièvre.
Jonot.
Lévesque.
Grippierres.
Gautier.
Andrieu.
Croix.

Pontoise.

Leprince.
Marquet.
Porlier.
Levasseur.
Gouffé.
Piat.
Coulbeaux.

Versailles.

Martin.
Masson.
Odiot.
Berthault.
Benoist.
Plisson.
Raimbault.
Meaux.
Duchesne.
Macips.
Gauthier.
Charbonnier.
Bazire.
Galot.
Auger.
Clausse.
Férant.
Duval.
Horeau.
Simonet.
Porcheron.

102. SÉSIA.

Verceil.

Massaris.
Rossi.
Belletti.
Baglione.
Picco.
Rozzi.
Zaldera.
Bocca.
Bertelli.
Vergnasco.

103. SÈVRES. (*D.*)

Bressuire.

Boussi.
Cordier.
Huzé.
Dutemple.
Ducrocq.
Sautreau.

Melle.

Naudeau.
Crepaux.
Bujault.
Dupont.
Thoreau-la-Salle, fils.

Niort.

Buherne.
Bellot.
Laidin - Labouterie, fils.
Guerineau.
Bernard.
Gaillard.
Rocheteau.

Parthenay.

Ardouin.
Leriget.
Hamelin.
Marandout.
Arnault.
Menardière.

104. SOMME.

Abbeville.

Marcotte.
Fremont.
Bachelier.
Duguevre.
Debray.
Théodore-le-Sergeant.
Macqueron.
Berneval.

Amiens.

Machart, père.
Cotinet.
Mortier.
Brasseur.
Delapierre.
Poullain.
Quillet.
Dumeril.
Machart, fils aîné.
Carpentier.
Dupuis.
Pruvot.
Halot.
Dehen.
Descroix.
Mitiffeu.

Doullens.

Canelle.
Lansorne.
Fortel.
Bienaimé.
Martinet.

Montdidier.

Bosquillon.
Coffin.
Santerre.
Denisart.
Maillard.
Daugy.

Péronne.

Hangard.
Seret.
Jacquart.
Letellier.
Cadot.
Ducastel.
Decaudaveine.
Danicourt, jeune.
Fresson.
Seret.

105. STURA.

Alba.

Reineri.
Chiarla.
Deabbate.
Mare
Agli
Dogl
Porr
Audi
Caba
Dem
Disd
Disd
Laug
Mart
Mira
Rinal
Ross
Tall
Savi
Girio
Dura
Mine
Bors
Boett
Baret
Rive
Parr
Isas
Nicol
Butti
Parro
Armi
Dami
Pigna
Gens

S

Bogli
Degio
Sassin
Guist
Grisi.
Nicoli
Raver
Renau
Raven

10

Bellot

ADMINISTRATEURS chargés de chaque division.	DÉPARTEMENS	CHEFS-LIEUX de direction	DIRECTEURS de départemens.	CHEFS de la correspondance.
4e. *Division.* M. Boçhet.	Ardennes	Mezières	Magnien.	M. Magnien, *Chef.* M. Pugnet, *Chef-Adjoint.*
	Dyle	Bruxelles	Guilleminot.	
	Escaut	Gand	Marcé.	
	Forets	Luxembourg	Pruneau.	
	Jemmapes	Mons	Wanderbach.	
	Lys	Bruges	Robillard.	
	Meuse Infér.	Maëstricht	Fidiere.	
	Mont-Tonn.	Mayence	Guyon.	
	Moselle	Metz	Dumaine.	
	Nethes (D.)	Anvers	Dobignie.	
	Ourte	Liege	Serigny.	
	Rhin (Bas)	Strasbourg	Thomassin.	
	Rhin (H.)	Colmar	Mouton.	
	Rhin et M.	Coblentz	Golbery.	
	Roër	Aix-la-Chap.	Darrabiat.	
	Samb. et M.	Namur	Trablaine.	
	Sarre	Treves	Berger.	
5e. *Divison.* M. Lacoste.	Allier	Moulins	Collas.	M. Finot, *Chef.* M. Lavoisier, *Chef-Adjoint.*
	Cantal	Aurillac	Bouygues.	
	Char.-Infér.	Saintes	Vassal.	
	Cher	Bourges	Reymoud.	
	Correze	Tulle	Roland Laduerie.	
	Creuse	Gueret	Vosniey.	
	Indre	Chât.-Roux.	Thibaut.	
	Ind.-et-Loire	Tours	Marteau.	
	Loiret	Orléans	Davesies.	
	Loir-et-Cher	Blois	Beland.	
	Loire (H.)	au Puy	Martin.	
	Nièvre	Nevers	Gauvillier.	
	Puy-de-D.	Clermont	Geynet.	
	Sevres (D.)	Niort	Genet.	
	Vendée	Napoléon	Dechampeaux.	
	Vienne	Poitiers	Cisternes.	
	Vienne (H.)	Limoges	Theurey.	
6e. *Division.* M. Barrairon.	Ariege	Foix	Hocbocq.	M. Delarue, *Chef.* M. Vannelet, *Chef-Adjoint.*
	Aude	Carcassonne	Tricou.	
	Aveyron	Rhodez	Lechartreux.	
	Charente	Angoulême	Masson-Longpré.	
	Dordogne	Perigueux	Papon.	
	Garonne (H.)	Toulouse	Loysel.	
	Gers	Auch	Bordes.	
	Gironde	Bordeaux	Magnan.	
	Hérault	Montpellier	Marcel.	
	Landes	Mont de Mar.	Origet.	
	Lot	Cahors	Cavaignac.	
	Lot-et-Gar.	Agen	Descressonnieres.	
	Pyrenées (B.)	Pau	Delaporte.	
	Pyrenees (H.)	Tarbes	Ardant.	
	Pyrenées Or.	Perpignan	Chardon.	
	Tarn	Alby	Bouire Beauvalon.	
	Tarn-et-Gar.	Montauban	Jayle.	
7e. *Division.* M. Hougier-Eloy.	Ain	Bourg	Boullée.	M. Poujade, *Chef.* M. Lacroix, *Chef-Adjoint.*
	Alpes (B.)	Digne	Rippert Villecrose.	
	Alpes (H.)	Gap	Magnan.	
	Alpes Mar.	Nice	Mainssonnat.	
	Ardèche	Privas	Boucault.	
	B.-du-Rhône	Marseille	Farjon.	
	Drôme	Valence	Robin.	
	Gard	Nismes	Moreau.	

ADMINISTRATEURS

Rosi, à Florence.
Sorelli, à Pistoie.

Ariège.

Gardebosc, à Foix.
Baudon, à Pamiers.
Dehansy, à Saint-Girons.

Aube.

Delaroue, à Arcis-sur-A.
Lelorrain, à Bar-s.-Aube.
Durieux, à Bar-sur-Seine.
Dufour, à Nog.-sur-Seine.
Henri, à Troyes.

Aude.

Pradal, à Carcassonne.
Dulignon, à Castelnaudary.
Roillet, à Limoux.
Barthe, à Narbonne.

Aveyron.

Bestion, à Espalion.
Blaquières, à Milhau.
Chabbert, à Rhodès.
Crebassa, à S.-Afrique.
Pachins, à Villefranche.

Bouches du Rhône.

Lesueur, à Aix.
Sage, à Marseille.
Giroux, à Tarascon.

Calvados.

Cauvin, à Bayeux.
Degand, à Caen.
Pierre Desmoustiers, à Falaise.
Perrier, à Lisieux.
Alleaume, à Pont-l'Evêque.
Robillard, à Vire.

Cantal.

Brunon, à Aurillac.
Bayle, à Mauriac.
Andrieu, à Murat.
Rivet, à Saint-Flour.

Charente.

Richard, à Angoulême.
Filhon, à Barbezieux.
Lespinas, à Cognac.
Bontant, à Confolens.
Marchive, à Ruffec.

Charente-Inférieure.

Penetreau, à Jonsac.
Dumaine, à La Rochelle.
Bouche, à Marennes.
Levallois, à Rochefort.
Brassaud, à St.-Jean-d'Angély.
Cauroy, à Saintes.

Cher.

Batailler, à Bourges.
Haton, à Saint-Amand.
Picard, à Sancerre.

Corrèze.

Chivaille, à Brives.
Lespinas, à Tulle.
Beauregard, à Ussel.

Corse.

Levie, à Ajaccio.
Rozier, à Bastia.
Picardi, à Calvi.
Mariani, à Corté.
Orsini, à Sartène.
Benedetti, à Vico.

Côte-d'Or.

Bretagne, à Beaune.
Borromée, à Châtillon-sur-Seine.
Rambur, à Dijon.
Tibault, à Semur.

Côtes du Nord.

Faisant, à Dinan.
Le Poullen, à Guingamp.
Robinet, à Lannion.
Querangal, à Loudéac.
Lemarchant, à St.-Brieux.

Creuse.

Charles, à Aubusson.
Bovet, à Bourganeuf.
Busselot, à Chambon.
Gerbaud, à Guéret.

Doire.

Leleu, à Aoste.
Garonne, à Ivrée.

Dordogne.

Patenôtre, à Bergerac.
Ribadeau, à Nontron.
Arnal, à Périgueux.
Fajol, à Riberac.
Fregère, à Sarlat.

Doubs.

Rain, à Baume.
Outhier, à Besançon.
Perrenet, à Pontarlier.
Estignard, à S.-Hippolyte

Drôme.

Buis, à Die.
Vignon, à Montélimart.
Marre, à Nions.
Duclaux, à Valence.

Dyle.

Daubremé, à Bruxelles.
Giraud, à Louvain.
Grézy, à Nivelles.

Escaut.

Fonson, à Audenarde.
Fourier, à Gand.
Dubut, à Eecloo.
Moltz, à Termonde.

Eure.

Dargnies, aux Andelys.
Juest, à Bernay.
Bessin, à Evreux.
Courseulle, à Louviers.
Denayville, à P.-Audemer

Eure et Loir.

Leduc, à Chartres.
Bricet, à Châteaudun.
Perigny, à Dreux.
Boissy, à Nog.-le-Rotrou.

Finistère.

Lecain, à Brest.
Paliern, à Châteaulin.
Guyet, à Morlaix.
HugotDerville, à Quimper.
Onfray, à Quimperlé.

Forêts.

Belva, à Bittbourg.
Derbigny, à Diékrick.
Heüart, à Luxembourg.
Collette, à Neufchâteau.

Gard.

Serres, à Alais.
Giraudy, à Nîmes.
Cap-Martin-Vignoles, à Uzès.
Barraly, au Vigan.

Garonne (Haute).

Dubourg, à Montrejean.
Pons-de-Vier, à Muret.
Adema, à Saint-Gaudens.
Marcillac, à Toulouse.
Puiggari, à Villefranche.

Gènes.

Billon, à Gènes.

image
not
available

Meuse.
Magnier, à Bar.
Besson, à Montmédy.
Coquillard, à St.-Mihiel.
Geoffroy, à Verdun.
Meuse-Inférieure.
Orban, à Hasselt.
Aloin, à Maëstricht.
Lambert, à Ruremonde.
Mont-Blanc.
Baron, à Annecy.
Roux, à Chambéry.
Tavernier, à Mouthiers.
Jourdan, à S.-Jean-de-Maurienne.
Montenotte.
Francesi, à Savonne.
Demeva, à Port-Maurice.
Chassaing, à Acqui.
Decleves, à Ceva.
Mont-Tonnerre.
Gessner, à Deux-Ponts.
Furst, à Kaiserslautern.
Bonnaventure, à Mayence.
Salmon, à Spire.
Morbihan.
Giraudeau, à l'Orient.
Harivel, à Ploermel.
Ponsard, à Napoléonville.
Charil, à Vannes.
Moselle.
Gougeon, à Briey.
Gossin, à Metz.
Rolin, à Sarguemines.
Grossin, à Thionville.
Nethes (Deux).
Jouvancourt, à Anvers.
Duchaussoy, à Malines.
Rolin-Trevisani, à Turnhout.
Nièvre.
Lemarchant, à Clamecy.
Saffroy, à Cosne.
Rougier, à Moulins-en-Gilbert.
Chardon, à Nevers.
Nord.
Baratte, à Avesnes.
Evrard, à Cambray.
Férot, à Dunkerque.
Dusaert, à Hazebrouck.

Messieurs,

Piéron-Goudemetz, à Lille.
Paillard, à Valenciennes.
Oise.
Jourdain, à Beauvais.
Roussel-Roany, à Clermont.
Darras, à Compiegne.
Delarue, à Senlis.
Ombrone.
Lupi, à Grosseto.
Ercolani-Onesti, à Montepulciano.
Colamati, à Sienne.
Orne.
Jeanpierre, à Alençon.
Levavasseur, à Argentan.
Henry, à Domfront.
Guerin, à Mortagne.
Ourte.
Mengin, à Huy.
Renart, à Liège.
Hallot, à Malmédy.
Pas-de-Calais.
Herbet, à Arras.
Benezet, à Béthune.
Dupont, à Boulogne.
Maria, à Montreuil.
Thomas, à Saint-Omer.
Sta, à Saint-Pol.
Pô.
Poupier, à Pignerol.
Paillard, à Suze.
Benisson, à Turin.
Puy-de-Dôme.
Prudhomoz, à Ambert.
Goyon, à Clermont.
Vimal, à Issoire.
Paillard, à Riom.
Giat, à Thiers.
Pyrénées (Basses).
Boutoey, à Bayonne.
Pommé, à Oléron.
Garros, à Orthez.
Delas, à Pau.
Roques, à Saint-Palais.
Pyrénées (Hautes).
Daste, à Bagnères.
Ducounot, à Lourdes.
Abadie, à Tarbes.

Pyrénées-Orientales.
Reynes, à Ceret.
Marrot, à Perpignan.
Circan, à Prades.
Rhin (Bas).
Marande, à Schélestadt.
Leclerc, à Saverne.
Galimard, à Strasbourg.
Pfeuder, à Weissembourg.
Rhin (Haut).
Chevrier, à Altkirch.
Holder, à Befort.
Dervieux, à Colmar.
Grandvillers, à Delemont.
Nelle-Koren, à Porentruy.
Rhin et Moselle.
Girardier, à Bonn.
Robin, à Coblentz.
Walter, à Simmern.
Rhône.
Blay, à Lyon.
Guillot, à Villefranche.
Roer.
Gautier, à Aix-la-Chapelle.
Richard, à Clèves.
Schirmer, à Cologne.
Elin, à Creveldt.
Sambre et Meuse.
Wacquant, à Dinant.
Jadot, à Marche.
Lesueur, à Namur.
Chanzy, à S.-Hubert.
Saône (Haute).
Richard, à Gray.
Trahin, à Lure.
Rethoré, à Vesoul.
Saône et Loire.
Antelme, à Autun.
Chambosse, à Châlons-sur-Saône.
Bertucat, à Charolles.
Guillemin, à Louhans.
Guillemin, à Mâcon.
Sarre.
Magnan, à Cousel.
Marchal, à Prum.
Albert, à Saarbruck.
Schmeltzer, à Trèves.

Division du travail de l'Administration des Postes aux Lettres.

M. **Corpet**, *Caissier général.*

Correspondance générale.

M. **Piron**, *Chef, pour le Midi.*
M. **Guerin**, *Chef, pour le Nord*

Paris, Impressions et Magasins.

M. **Deaddé**, *Chef.*

Division de la Comptabilité.

M. **Armenault**, *Chef de Division.*
M. **Traversier**, *Adjoint.*

Division du Départ et Tarif.

M. **Dancourt**, *Chef de Division.*
M. d'Agand, père, *second Chef.*

Bureau des Affranchissemens pour les Départemens et l'Etranger.

On ne peut affranchir à la maison des Postes, pour les Départemens et l'Etranger, qu'à ce seul Bureau. Il est situé au premier, à côté du Bureau du Départ. Ce Bureau est ouvert au public depuis huit heures du matin jusqu'à sept heures du soir. Les lettres qui y sont affranchies jusqu'à midi pour l'Etranger, et jusqu'a deux heures pour les Départemens, partent le jour même.

Bureau des Chargemens pour les Départemens et l'Etranger.

Ce Bureau est ouvert tous les jours depuis huit heures du matin jusqu'à trois Les lettres qui y sont chargées avant deux heures, partent le jour même; celles chargées après deux heures, sont remises à l'ordinaire suivant

Bureau des Abonnemens des Ouvrages périodiques, pour les Départemens et l'Etranger.

Ce Bureau est ouvert au public, depuis huit heures du matin jusqu'à midi.

Division de l'arrivée.

M. **Ytasse**, *Chef de Division.*

Envois d'argent de et pour Paris.

M. **Frappier**, *Caissier.*

Envois de Départemens à Départemens.

M. **Money**, *Caissier.*

Division des Déboursés et Rebuts.

M. **Vomorillon**, *Chef de Division.*

Pour le service de Paris et du Département de la Seine, *voyez* Chap. XVI, Sect. VII. Pour les départs des Couriers pour les Départemens et les pays étrangers, *voyez* le Tableau des postes.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DES POSTES-RELAIS,

Hôtel des Postes, rue Coq-Héron.

M. le Comte de LAVALLETTE (C. ✻), *Cons. d'Etat*, ***Directeur gén.***
M. Boudin, rue Nᵉ des B.-Enfans, nº. 1,
M. Boulenger, rue le Pelletier, nº. 3,
M. d'Avrange, rue de l'Eperon, nº. 9,
Inspecteurs principaux, Membres du Conseil.
M. Darnay de la Perriere, *Secrétaire général*, rue de Richelieu, nº. 89.
M. Corpet, *Caissier.*
M. Trubert, *Notaire.*

	Directeurs des Départ.		*Directeurs des Départ.*
3e. *Division.* M. Delapierre.	Davignon, *à Brest.* Cassau-Major, *à St.-Malo.* Eudel, *à Cherbourg.* Peilhon, *à Rouen.* Boucher, *à Abbeville.* Eudel, *à Boulogne.*	4e. *Division.* M. Dubois.	Souiris, *à Verceil.* Badon, *à Voghera.* Mayan, *à Parme.* D'Hervigny, *à Nice.* Hains, *à Toulon.* Desmoulins, *à Mars.* Maillot, *à Cette.* Brack, *à Gènes.*

Collin, fils, *Directeur des douanes de la Toscane*, *résid. à Livourne.*

Comptabilité des Retraites.

M. Delapierre, *Administrateur.*

PREMIÈRE DIVISION.

Service actif.

M. Bertin, *Chef.*

Mouvement et police des bureaux, brigades et embarcations.

DEUXIÈME DIVISION.

M. Ciavarelli, *Chef du Contentieux.*

La suite des saisies et affaires contentieuses.

TROISIÈME DIVISION.

Première Section. M. Clerget, *Chef de la Comptabilité.*

La suite des caisses, les ordonnances de payemens, la fourniture des registres et impressions, les cautionnemens.

Seconde Section. M. Gros, *Chef.*

La vérification des comptes.

QUATRIÈME DIVISION.

M. de Saint-Cricq, *Chef.*

La perception des droits sur les sels, la suite des entrepôts et des acquits à caution relatifs à cette partie, la correspondance avec les Inspecteurs généraux.

M. Racine, *Chef du Bureau des Retraites.*

Conseil pour le contentieux, Messieurs,

Pérignon, *Jurisconsulte*, rue Neuve Saint-Augustin, n. 8.
Dupont, *Avocat en Cour de Cassation*, rue Verdelet, n. 4.
Julienne, *Jurisconsulte*, cloître Notre-Dame, n. 18.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE DES FORÊTS.

M Bergon, *Conseiller d'Etat*, Directeur général (1), hôtel de l'Administration, rue Neuve S.-Augustin, n°. 23.

M. Chauvet, rue Montmartre, n°. 160. M. Allaire, rue du Faub.-Montmartre, n°. 77. M. Gueheneuc, quai Voltaire. M. Gossuin, rue Saint-Honoré, n°. 358.	*Administrateurs.*

M. Duchâtel, *Secrétaire Général*, rue du Port-Mahon, n°. 7.

---

(1) Le Directeur général reçoit le premier mercredi de chaque mois, depuis dix heures du matin jusqu'à midi.

Troisième Division.

M. Gueheneuc, *Administrateur.*

M. Leveyer, *Chef.*

Les détails relatifs aux nominations, suspensions, *destitutions* et remplacemens des agens de tous grades, à leur conduite, au paiement de leurs salaires et de la portion qui leur reviendra dans le produit des amendes, à leurs demandes en gratification, pensions de retraite ou réclamations de quelque genre qu'elles soient.

Quatrième Division.

M. Gossuin, *Administrateur.*

M. Brunel, *Chef.*

Les détails relatifs à toutes coupes et délivrances extraordinaires dans les bois nationaux et communaux, ainsi que dans ceux appartenant à des établissemens publics; les autorisations du gouvernement exigées pour ces coupes et délivrances; les opérations d'assiette, halivage et martelage des coupes, tant ordinaires qu'extraordinaires, dans les mêmes bois; les cahiers des charges des ventes; les adjudications et les difficultés relatives aux tiercemens, renonciations et folles enchères, les récolemens, plus ou moins de mesures, et tous délits et contraventions de la part des adjudicataires ou exploitateurs; les demandes en réduction du prix, ou décharge de folles enchères et en prolongation de délai pour exploitation ou vidange.

Inspecteurs généraux, Messieurs,

Bertrand ✻.
Crepy.
Castaing.
Déliars.
Constantin de Vergennes.
Dubois.
Duteil.
Guy.
Legrand Lagrange.
Marcotte.
Ravier.
Sezille.

M. Goyard, *Sous-Inspecteur près l'Administration.*

M. Huart Duparc, *Avocat en la Cour de cassation et au Conseil,* rue de l'Université, n°. 25.

M. Boileau, *Notaire*, rue de Richelieu, n°. 45.

M. Benard, *Architecte*, rue Neuve-des-Bons-Enfans, n°. 19.

CONSERVATIONS.

Première Conservation.

M. Fortin, *Conservateur*, à *Paris*, rue. . . . .

SEINE, SEINE ET OISE.

Dubaret,	*Paris.*	*Inspec.*
Baumier,	*Versailles.*	
Lalleman,	*Pontoise.*	*S.-insp.*
Métayer,	*Dourdan.*	

SEINE ET MARNE.

Dumoulin-du-Lys,	*Meaux.*	*Inspec.*
Mabille,	*Melun.*	
. . . .	*Crecy.*	*S.-insp.*
Prodhomme,	*Provins.*	

EURE ET LOIR.

Goube,	*Chartres.*	*Inspec.*
Forestier,	*Dreux.*	
Clément,	*Château-dun.*	*S.-insp.*
Gavelle,	*Château-neuf.*	

Deuxième Conservation.

M. Belgrand, *Conservateur*, *à Troyes.*

AUBE.

Vandeuvre,	*Bar-sur-Aube.*	*Inspec.*

CÔTES-DU-NORD.

Harel-de-Laperrière,	*S.-Brieux.*	*Inspec.*
Olagnier,	*Guingamp.*	*S.-insp.*

Sixième Conservation.

M. Delorme, *Conservateur*, *à Angers.*

MAINE ET LOIRE.

Prieur-du-Perray,	*Baugé.*	*Inspec.*
Tribert,	*Saumur.*	
Monden-Genevraye,	*Segré.*	*S.-insp*
Quartier,	*Chollet.*	

MAYENNE.

François Primaudière,	*Laval.*	*Inspec*
Lesperut,	*Château-gontier.*	*S.-insp*

SARTHE.

Ledoux,	*le Mans.*	*Inspec.*
Poulet,	*Mamers.*	*S.-insp*
Odillard,	*Grand-Lucé*	
Mollet,	*au Mans.*	

Septième Conservation.

M. Lecauchois, *Conservateur*, *à Orléans.*

LOIRET.

Martin Lafosse,	*Vitry.*	*Inspec.*
Bottée,	*Montargis.*	
Marchand,	*Olivet.*	*S.Insp*
Lecauchois, fils,	*Fleury.*	
Bridel, fils,	*Traisnou.*	
Masson,	*Bois-Commun.*	
Grosteste-Desmahis.	*Lorris.*	
Houssaye,	*Paucourt.*	

LOIR ET CHER.

Crozat,	*Blois.*	*Inspec*
Vallet,	*Vendôme.*	*S.-insp*
Gaudron,	*Bracieux.*	
Duchesne,	*Montrichard.*	

INDRE ET LOIRE.

Godeau,	*Loches.*	*Inspec.*
Douard,	*Chinon.*	
Cornuau,	*Amboise.*	*S.-insp.*
Gaudichon,	*Tours.*	

Huitième Conservation.

M. Dumont-la-Charnaye, *Conservateur, à Bourges.*

CHER.

Robertet,	*Sancerre.*	*Inspec.*
Barbier,	*St.-Amand.*	
Gourdon,	*Vierzon.*	*S.-insp.*
Dumoulin,	*Villequier.*	

NIÈVRE.

Cerf,	*la Charité.*	*Inspec.*
Chevalier-Lagenissière,	*Clamecy.*	
Paul,	*Nevers.*	
Fliche,	*Château-Chinon.*	
Monnot,	*Cosne.*	*S.-insp.*
Sara Laberarde,	*Corbigny.*	
Demont-Ferrand,	*Decize.*	
Hennet,	*S.-Saulge.*	
Groussot,	*Moulins-Engilbert.*	

INDRE.

Jacquemain,	*Châteauroux.*	*Inspec.*
Pez-Mouveillé,	*Issoudun.*	*S.-insp.*
Caprais Devaux,	*Argenton.*	

Neuvième Conservation.

M. Mallet, *Conservateur*, *à Poitiers.*

VIENNE.

Hérault-du-Peu,	*Châtellerault.*	*Inspec.*
Clément,	*Lusignan.*	*S.-insp.*
Guillemot,	*Montmorillon.*	

ARIÈGE.

Bertin-Fabas,	*Foix.*	*Inspec.*
Marsol,	*S.-Gir[illegible].*	
Montaudry,	*Brugnières.*	*S.-insp.*

Quatorzième Conservation.

M. Duhesme, *Conservateur*, *à Montpellier.*

HÉRAULT.

Galibert,	*Beziers.*	*S.-insp.*

AVEYRON.

Boutet,	*Rhodez.*	*S.-insp.*

AUDE.

Metgé,	*Limoux.*	*Inspec.*
Roumens,	*Carcassonne.*	*S.-insp.*
Tichadou,	*Quillan.*	

PYRÉNÉES (Orientales).

Gourg,	*Mont-Louis.*	*Inspec.*
Bouras,	*Prades.*	*S.-insp*

Quinzième Conservation.

M. Pagan, *Conservateur*, *à Nimes.*

GARD.

Roubel, aîné,	*Alais.*	*S.-insp*

ARDÈCHE. ET LOZÈRE.

Barailon,	*Privas.*	*Inspec.*
Vernet,	*Argentière.*	*S.-insp.*

VAUCLUSE.

Olivier Gerente,	*Avignon.*	*Inspec.*
Déme,	*Apt.*	*S.-insp*

Seizième Conservation.

M. Pagan, *Conservateur*, *à Nimes*, est provisoirement chargé de cette Conservation.

Pontier,	*Aix.*	*Inspecteur pour les 4 départemens qui la composent.*

BOUCHES-DU-RHÔNE ET VAR.

Cauvin,	*Brignoles.*	*S.-Insp.*

ALPES (basses) ET ALPES MARITIMES.

Prissete,	*Nice.*	*S.-insp.*

Dix-septième Conservation.

M. Decroy Chanel. *Conservateur* *à Grenoble.*

ISÈRE.

St. Germain,	*S. Marcelin.*	*S.-insp.*
Ferrybellemare,	*Visilles.*	

MONT-BLANC.

Guimberteau,	*Chambery.*	*Inspec.*
Bernard,	*S.-Jean-de-Maurienne.*	*S.-insp.*
Pacoret,	*Annecy.*	

DROME.

Faure,	*Valence.*	*Inspec.*
Muguet,	*Die.*	*S.-insp.*
Bachod,	*Nyons.*	

ALPES (hautes).

Gontard,	*Gap.*	*Inspec.*
Pellerin,	*Briançon.*	*S.-insp.*

AIN.

Leduc.	*Bourg.*	*Inspec.*
Barbe,	*Belley.*	*S.-insp.*

LOIRE. RHÔNE.

Verdelet,	*Montbrison.*	*S.-insp.*

LÉMAN.

Sibuet,	*Genève.*	*Inspec.*
Aimé de S.-Germain,	*Bonneville.*	*S.-insp.*

Dix-huitième Conservation.

M. Maldan, *Conserv., à Dijon.*

CÔTE-D'OR.

Rameau,	*Is-sur-Thil.*	*Inspec.*
Segret,	*Beaune.*	
Coqueau,	*Châtillon.*	
Rigoley,	*Semur.*	
Lucotte,	*Auxonne.*	*S.-insp.*
Barbe,	*St.-Seine.*	
Maréchal,	*S.-Jean-de-l'Osne.*	
Lescuyer,	*Arnay-sur-Aroux.*	
Bottot,	*Aisey-St.-Seine.*	
Brillon,	*Saulieu.*	

RNE (haute).

Vassy.	Inspec.
Chaumont.	
Langres.	
St.-Dizier.	S.-insp
Joinville.	
Bourmont.	
Château-Vilain.	
Bourbonne-les-Bains.	
Auberives.	

E ET LOIRE.

Autun.	Inspec.
Charolles.	
Châlons-sur-Saône.	
S.-Léger sur Beuvray.	S.-insp.
Mâcon.	
Louhans.	

ième Conservation.

er, Conservateur, à Besançon.

OUBS.

Baume.	Inspec.
Besançon.	S.-insp
Pontarlier.	
Audeux.	
Saint-Hipolyte.	

NE (haute).

Gray.	Inspec.
Vesoul.	
Lure.	
hamplitte.	S.-insp
ussey.	
t.-Loup.	

URA.

Dôle.	Inspec
alins.	
ons-le-Saulnier.	
t.-Claude.	
raisans.	S.-insp
Arbois	
Orgelet.	
S.-Laurent.	

Vingtième Conservation.

M. Kolb, Conserv., à Strasbourg.

HAUT-RHIN.

Munschina	Altkirck.	Inspec.
Picquet,	Colmar.	
Ellig,	Belfort.	
Beurnier,	Porentruy.	
Lorentz,	Ste.-Marie-aux-Mines.	
George,	Mulhousen.	S. insp.
Gerard,	Cernay.	
Birague,	Montbéliard.	
Fellerath,	Délemont	

BAS-RHIN.

Dienner,	Barr.	Inspec.
Jos. Kolb	Hagueneau.	
Schnellenbühel,	Saverne.	
Esser,	Weissembourg.	
Oertel,	Lauterbourg.	
Sahune,	Strasbourg.	
Petit,	Molsheim.	S.-insp.
Poirot,	Schelestat.	
Nebel.	Brumath.	
Fischer,	la Petite-Pierre.	
Bastian,	Sultz.	
Herzog,	Niederbornn.	

Vingt-unième Conservation.

M. Schmits, Conserv., à Nancy.

MEURTHE.

Gouvion,	Toul.	Inspec.
Guyon,	Château-Salins.	
Sonrier,	Sarrebourg.	
Poinsignon,	Lunéville.	
Collot,	Domèvre.	S.-insp.
Gregeois,	Colombey.	
Vaultrin,	Rozières.	
Georges,	Pont-à-Mousson.	
Marceloff,	Vic.	
Decker,	Albestroff.	
Lanfroy,	Fenestrange	
Lefevre,	Lorquin.	
Lançon,	Phalsbourg.	
Parmentier,	Blamont.	
Talotte,	Bayon.	

MEUSE.

Hannus,	*Bar-sur-Ornain.*	*Inspec.*
Fontayne,	*St.-Mihiel.*	
Jacqueminot	*Verdun.*	
Voisin,	*Montmédy.*	
Collin de Mangeot,	*Vaubecourt*	*S. insp.*
Henrionnet,	*Ligny.*	
Curel,	*Vaucouleurs.*	
Jacquot,	*Clermont.*	*S.-insp.*
De Bock,	*Etain.*	
Vassé,	*Damvillers.*	

VOSGES.

Rouyer,	*Neufchâteau.*	*Inspec.*
Gromand,	*Mirecourt.*	
Masson,	*Epinal.*	
Marchal,	*St.-Diez.*	
Perrin,	*Remiremont.*	
Didier,	*la Marche.*	*S. insp.*
Legriel,	*Darney.*	
Haxo,	*Rambervillers.*	
Chevreux,	*Châtel-sur-Moselle.*	
Virion,	*Senones.*	
Aubry,	*Ramonchamp.*	
Oudin,	*Gerardmer.*	
Mathieu,	*Raon-l'Etape.*	

Vingt-deuxième Conservation.

M. Durand, *Conserv., à Metz.*

MOSELLE.

Romphleur,	*Sarguemines.*	*Inspec.*
Curé,	*Thionville.*	
Mangin,	*Bouzonville.*	
Harmand,	*Briey.*	
Devannoz,	*Moulins.*	*S.-insp.*
Rouyer,	*Faulquemont.*	
Pomecourt,	*St.-Avold.*	
Noël,	*Lemberg.*	
Couturier,	*Sierck.*	
Telinge,	*Saar-Louis.*	
François,	*Longwy.*	

FORÊTS.

Neveu,	*Luxembourg.*	*Inspec.*
Aubin Wiart,	*Neufchâteau.*	
Massart,	*Bittebourg.*	
Tinant,	*Arlon.*	*S.-insp.*
Foucault,	*Virton.*	
Debrye,	*Bastogue.*	
Beranger,	*Dieckirck.*	
Piot,	*Echternach*	

ARDENNES.

Lefebvre,	*Charleville.*	*Inspec.*
Regnard,	*Rocroy.*	
Oudin,	*Vouziers.*	
Lemarié,	*Sedan.*	
Thierry,	*Renwez.*	*S.-insp.*
Bertrand,	*Signi-le-Petit.*	
Théru,	*Fumay.*	
Levarlet,	*Signi-le-Gr.*	
Baudet,	*Grandpré.*	
Peureux-Déboureuille,	*Bouillon.*	
Chanonin,	*Carignan.*	

Vingt-troisième Conservation.

M. Lahorie, *Conserv., à Liège.*

OURTE.

Delaroche,	*Malmédy.*	*Inspec.*
Barrault,	*Spa.*	*S.-insp.*
Demainville,	*Huy.*	
Tessier-Lahaie,	*Néau.*	

SAMBRE ET MEUSE.

Regnard,	*Namur.*	*Inspec.*
Tison,	*Marche.*	
Misson,	*Fosses.*	*S.-insp.*
Fabry,	*Dinant.*	
Remacle,	*St.-Hubert.*	
Trablaine,	*Wellin.*	

MEUSE INFÉRIEURE.

Frantzen,	*Maestricht.*	*Inspec.*

ROER.

Lequay,	*Cologne.*	*Inspec.*
Himmès,	*Aix-la-Chapelle.*	
Wimpffen,	*Clèves.*	*S. insp.*
Schmitz,	*Duren.*	

Vingt-

Vingt-septième Conservation.

M. Rivarola-Barbaggi, *Inspecteur principal, tient lieu de Conservateur, en Corse; il réside à* Bastia.

GOLO

Rivarola-Barbaggi,	*Bastia.*	*Inspec.*
Battaglini,	*Corté.*	*S.-insp.*

LIAMONE.

Rocca,	*Vico.*	*Inspec.*
, ...	*Sartenne.*	*S.-insp.*

Vingt-huitième Conservation.

M. Brunel, *Conservateur, à Coblenz.*

RHIN ET MOSELLE.

Ostler,	*Bonn.*	*S.-insp.*
Tamisier,	*Andernach.*	
d'Egremont,	*Simmern.*	

MONT-TONNERRE.

Denis,	*Mayence.*	*Inspec.*
Eickemeyer,	*Kaizerslautern.*	
Kolb,	*Pyrmasens.*	
Hosemann,	*Neustadt.*	*S.-insp.*
Dressler,	*Deux Ponts.*	
Levis,	*Winweiller.*	

SARRE.

Zœpfell,	*Sarrebruck.*	*Inspec.*
Massa,	*Trèves.*	
Lichtlin,	*Prum.*	*S.-insp.*
Steffens,	*Birkenfeld.*	
Schmitz père	*S. Wendel.*	
Klein,	*Blankenheim.*	

Vingt-neuvième Conservation.

M. Perrier, *Conservateur, à Alexandrie.*

MARENGO.

Fauh,	*Asty.*	*S.-insp.*

PÔ.

Leona,	*Turin.*	*Inspec.*
Borron,	*Pignerol.*	*S.-insp.*

DOIRE ET SESIA.

Bonhomme,	*Verceil.*	*Inspec.*
Girelli,	*Ivrée.*	*S.-insp.*

STURA.

Turco,	*Mondovi.*	*S.-insp.*

TARO.

S.-Agnés,	*Parme.*	*S.-insp.*

GÈNES, APENNINS ET MONTENOTTE.

Sauli,	*Gênes.*	*Inspec.*
Alpi,	*Chiavari.*	*S.-insp.*
Bianchi	*Savone.*	

ARNO.

Boyer,	*Florence.*	*Inspec.*
Dalivoy,	*Arezzo.*	*S.-insp.*

OMBRONE.

Buonanini,	*Sienne.*	*S.-insp.*

MÉDITERRANÉE.

Ralhramhauzen.	*Pise.*	*S.-insp.*

ADMINISTRATION DE LA LOTERIE IMPÉRIALE,

Rue Neuve des Petits-Champs, N°. 42.

M. Thabaud. . .	*Administrateurs.* (1)
M. Sauvage. . .	
M. Desmazis . .	

BUREAUX DE L'ADMINISTRATION.

Secrétariat général.

M. Denoyelle, *Secrétaire-général.*

M. Le Page, *Chef.*

Caisse Générale.

M. Legris, *Caissier général.*

M. Fricot, fils, *Sous-Caissier.*

M. Mercier, *Contrôleur.*

---

(1) L'Administration donne audience au public tous les jours, de midi à deux heures.

Monnoie de Perpignan. Q.

M. Maillat, *Commissaire impérial.*
M. Jos.-J. Ste.-Croix, *Directeur.*
M. Grosset-Bertrand, *Contr. du mon.*
M. Arago, *Caissier.*

Monnoie de Gènes. CC.

M. . . . , *Commissaire impérial.*
M. . . . , *Directeur.*
M. . . . , *Controleur du monnoyage.*
M. . . . , *Caissier.*

Monnoie de la Rochelle. H.

M. Gigaux, *Commissaire impérial.*
M. Séguy, *Directeur.*
M. Pichon-Beaupré, *Contr. du monn.*
M. Filleau, *Caissier.*

Monnoie de Limoges. J.

M. Laboullinière, *Comm. impérial.*
M. Parent, *Directeur.*
M. Potelle, *Contról. du monnoyage.*
M. Gaston, *Caissier.*

Monnoie de Rouen. B.

M. Levieux, fils, *Commiss. impér.*
M. Lambert, *Directeur.*
M. Clérot, *Contr. du monnoyage.*
M. Bonnet, *Caissier.*

Monnoie de Toulouse. M.

M. Perignon, *Commiss. impérial.*
M. Daumy, *Directeur.*
M. Bréant, *Contr. du monnoyage.*
M. Tirel de la Martinière, *Caissier.*

Monnoie de Turin. U.

M. Gola, *Commissaire impérial.*
M. Parolletti, *Directeur.*
M. Lavy (Philippe), *Contr. du monn.*
M. Promis, *Caissier.*

Monnoie de Bruxelles.

M. . . ., *Commissaire impérial.*
M. . . ., *Directeur.*
M. . . ., *Contrôleur du monnoyage.*
M. . . ., *Caissier.*

ADMINISTRATION DES DROITS RÉUNIS.

Rue Sainte-Avoye.

M. le Comte FRANÇAIS DE NANTES (C. ✻), *Conseiller d'Etat à vie*, *Directeur général*, à l'hôtel de l'Administration.

Administrateurs, Messieurs,

Moustelon, rue de la Loi, près l'arcade Colbert, n. 60.
Collin, *fils*, rue Grange-Batelière, n. 2.
Frignet, rue Gisalpine, n. 6.
Delarue, maison Beaumarchais, porte Saint-Antoine.
Gamot, rue du faubourg Poissonnière, n. 49.

Secrétaire général.

M. Ducrêst de Villeneuve, hôtel de l'Administration.
M. Jame, *Receveur général.*
M. Hertzog, *Contrôleur.*
M. Courajod, *Caissier.*

Les cinq Administrateurs sont chargés de surveiller les parties ci-après, dans toute l'étendue de la France, savoir :

Division du Tabac.

M. Moustelon, *Administrateur.*
M. Chevassat, *Chef de division.*

Division de la Comptabilité et du service des Caisses.

M. Collin, *Administrateur.*
M. Daudignac, *premier Chef de division.*
M. de Saint-Cricq, *deuxieme Chef de division.*

Nota. Le public n'a point de communication avec les bureaux. Tous les jeudis, depuis deux heures jusqu'à quatre, le bureau des renseignemens reçoit par écrit les réclamations, et en donne réponse le jeudi suivant aux mêmes heures.

	r. princ.	*Rec. princ.*
	ossinot.	Duplessis.
	aborot.	Drouilly.
	abuffetière.	Desailleurs.
	Gautier.	Boudard.

CREUSE.

. Hargenvilliers, *Direct.*
Bléchamp, *Inspect.*
Faucheux, *Contr. princ.*
Moutrille, *Recev. princ.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
n.	Parricaud.	Le Breton.

DOIRE.

E. . Della Fiorajà, *Direct.*
Martenet. *Inspecteur.*
Servoz, *Contr. princ.*
Hilaire, *Recev. princ.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
as. .	Deblou.	Deblonay.
te. . .	Baudry-Breteuil.	Lauchet.

DORDOGNE.

RIGUEUX Garnier-Laboissière, *D.*
Regnault. *Inspecteur.*
Janin, *Contr. princ.*
Feletz, *Rec. princip.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
ontron. .	Pavy.	Gauthier-Duvigneau.
arlat. . .	Sarlat.	Lafiia.
ergerac.	Durand.	Couret.
iberac. .	Gauthier-Rougemont.	Romagny.

DOUBS.

BESANÇON. Jacomin, *Directeur.*
Morel Thurey, *Inspec.*
Gauthier, *Contr. princ.*
Clerc, *Recev. princ.*

	Contr. princ.	*Rec. princ.*
Beaume. .	Bourgeons.	Louvot.
S. Hipolyte.	Préponnier.	Boursonnet.
Pontarlier.	Samuel.	Pourcheresse.

DRÔME.

VALENCE. Français, *Directeur.*
Doriol, *Inspecteur.*
Gallier-Woxer, *Rec pr.*

	Contr. princ.	*Rec. pri*
Crest. . . .	Serret.	Faur Bi
Montelim.	Sonnier-Desforts.	Lagier L daminc

DYLE.

BRUXELLES. . Prat, *Directeur.*
Lemonnier, *Inspe*
Boulanger, *Contr*
Delaunoy, *Recev*

	Contr. princ.	*Rec. p*
Louvain. .	Deodor.	Besso
Nivelles. .	Jaquemet.	Narp siere

ESCAUT.

GAND. . Clavareau, *Dire*
Robert, *Inspec.*
Petitot, *Contr.*
Derassat Dulacq

	Contr. princ.	*Rec.*
Termonde.	Eudel.	Mui
Oudenarde.	Corbigny.	Lois
Eecloo. . .	Ligneau.	Che

EURE.

ÉVREUX. . Lhopital, *Dir*
Mastin, *Inspe*
Le Rouyer de
Cont. prin
Duval, *Rece*

	Contr. princ.	*Re*
Louviers. .	Ozenne.	T
Pont-Audemer. .	Romanet.	B
Les Andel.	Henry,	B
Bernay. .	Bunel.	G

EURE ET LO

CHARTRES. ParcevalDes
Landry, *In*
Bouillon,
Lecaux Lato

	Contr. princ.
Dreux. . .	Geingoult.
Châteaud.	Delacroix.
Nog. le Rot.	Pelletier.

FINISTÈ

QUIMPER. Toulgoet I
Ledissez P
Leferriere-
Saint Hila

Noms des Receveurs généraux et leurs Résidences.	NOMS des Receveurs particuliers d'arrondissemens.	Noms des Percepteurs des principales Villes et Communes.
Léman. Chastel, à *Genève.*	Bar, à *Bonneville.* Mauris, à *Thonon.*	Montanier, à *Geneve.*
Liamone. Pô, à *Ajaccio.* . .	Ornano, à *Sartène.* Multedo, à *Vicco.*	Stefano Poli, à *Ajaccio.*
Loir et Cher. Lefebvre, à *Blois.*.	Marganne, à *Vendôme.* Drouet, à *Romorentin.*	Petitpareau, à *Blois.*
Loire. Tellier, à *Montbrison.*	Julliard, à *Saint-Etienne.* Solliers, E. à *Roanne.*	Rittier, à *Montbrison.* Castel, à *St-Etienne.*
Loire. (Haute.) DeParron, au *Puy.*	Borhe, à *Brioude.* Jouceraud, à *Yssingeaux.*	Duranson, au *Puy.*
Loire inférieure. Law-Lauriston, à *Nantes.*	Grimperel, à *Savenay.* Mechin, à *Châteaubriant.* Butel, à *Ancenis.* Morlet, à *Paimbœuf.*	Dupin-Ferrieres, à *Châteaubriant.* Lajarriette, à *Nantes.* Rouhaud, à *Guerande* Huguet, à *Paimbœuf.*
Loiret. Doyen, à *Orléans.*	Gilbon, à *Pithiviers.* Le Queux, à *Montargis.* Devade, à *Gien.*	A. Geffrier, à *Orléans.* V. Geffrier, à *Orléans.*
Lot. Baudon, à *Cahors.*	Bonhomme, à *Gourdon.* Besse, à *Figeac.*	Mercier, à *Cahors.*
Lot et Garonne. Lemaitre, à *Agen.*	Dudevant, à *Marmande.* Combette, à *Nérac.* Dubruel, à *Villeneuve.*	Laubarede, à *Agen.*
Lozère. Borrelly, fils, à *Mende*	Comandré, à *Florac.* Guillemon, à *Marvejols.*	Valantin, à *Mende.*
Lys. Mortier, à *Bruges.*	Tourteau, à *Ypres.* Chomel, à *Courtray.* Boissière, à *Furnes.*	Debucher-Charlier, *Bruges.* Piquery, à *Courtray.* Auvray l'aîné, à *Ypres.*
Maine et Loire. Taillepied de Bondi, à *Angers.*	Lecrosnier, à *Ségré.* Dutier, à *Baugé.* Bodin, à *Saumur.* Drouillard-du-Karbec, à *Beaupréau.*	Borée, à *Angers.* Vinet, à *Saumur.* Boursier, à *Beaufort.* Bagneris, à *Chollet.*
Manche. Bunel, à *Saint-Lô.*	Lemarrois, à *Valognes.* Ficquet, à *Mortain.* Fremond, à *Avranches.* Coupart, à *Coutances.*	Vialatte, à *Saint-Lô.* Le Bouffi, à *Cherbourg* Despinasse, à *Valognes* Lair, à *Coutances.* Lecrosnier, à *Carentan.*
Marengo. Deniset, à *Alexandrie*	Chiorando, à *Alexandrie.* Cresia, à *Casal.* Testa Fochi, à *Asti.*	Gaudry, à *Alexandrie*

Noms des Receveurs **généraux** et leurs **Résidences.**	NOMS des Receveurs particuliers d'arrondissemens.	Noms des Percepteurs des principales Villes et Communes.
Nèthes (*Deux*) **Ducos**, à *Anvers*.	Grillot, à *Malines*. Veillet - Deveaux, à *Turnhout*.	Desvignes, Ier *arrond.* Tribert, IIe *arrondiss.* à *Anvers*. Choquet, à *Malines*.
Nièvre. **Lefebvre-Lemaire**, à *Nevers*.	Robert, à *Cosne*. Bardet, à *Clamecy*. Riondet, à *Château-Chinon*.	Pagès, à *Nevers*.
Nord. **Gossuin**, à *Lille*.	Maupassant, à *Avesnes*. Beaulieu, à *Dunkerque*. Lienard, à *Cambray*. Duriez, à *Douai*. Reynnard, à *Hazebrouck*.	Bois, à *Lille*. Bourdon, à *Dunkerque*. Maurice Derison, *Douai*. Marrissal à *Valenciennes*. Delimal, à *Cambray*.
Oise. Gibert, à *Beauvais*	Millon-Dainval, à *Clermont*. Alix, à *Compiègne*. Saint-Paul, à *Senlis*.	Delacroix, à *Beauvais*. Ducoudrai, à *Clermont*. Maresse, à *Noyon*. Langlois, à *Compiègne*. Paris, à *Senlis*.
Ombrone. Boccardi, à *Sienne*.	Sornin, à *Grosseto*. Marucchi, à *Montepulciano*.	Peureux, à *Sienne*.
Orne. Decrès, à *Alençon*.	Roulleaux, à *Domfront*. Larroc, à *Argentan*. Gautier, à *Mortagne*.	Romet, à *Alençon*. Duhomme à *Argentan*. Benard, à *Domfront*. Frette, à *Mortagne*. Houel de la Chasserie, à *l'Aigle*.
Ourte. Desoër, à *Liége*.	Surmont-Bonne-Escuelle, à *Huy*. Vistor, à *Malmédy*.	Vialla, à *Liége*. Doutreleport, à *Malmedi*. Perot, à *Spa*.
Pas-de-Calais. Harlé, à *Arras*.	Ternaux, à *Boulogne*. Garapin, à *Saint-Omer*. Joly, à *Béthune*. Corne, à *Saint-Pol*. Lefebvre, à *Montreuil*.	Playoult, à *Arras*. Corne, fils, à *Boulogne*. Mancel, fils, à *Calais*. Acloque, à *Bapaume*. Aigoin, à *Hesdin*. Bultel, à *St-Omer*. Dassenoy, à *Aire*. Delambre, à *Béthune*. Corne, à *Saint-Pol*.

Noms des Receveurs **généraux** et leurs **Résidences**.	NOMS des Receveurs particuliers d'arrondissemens.	Noms des Percepteurs des principales Villes et Communes.
Saône (Haute) **Junot**, à *Vesoul*. .	Rousset, à *Gray*. Gousset, à *Lure*.	Boudot, à *Vesoul*.
Saône et Loire. **Moreau**, à *Macon*.	Joly, à *Châlons*. Mehu, à *Charolles*. Bleton, à *Louhans*. Gleize, à *Autun*.	Dumalle, à *Mâcon*. Brunel, à *Châlons-S.-S.*
Sarre. **Failly**, à *Trèves*. .	Blondin, à *Birkenfeld*. De Boulogne, à *Sarrebruck*. Staadt, à *Prum*.	Geyer, à *Trèves*.
Sarthe. **Goupil**, au *Mans*.	Joly, à *Mamers*. Cointereau, à *Saint-Calais*. Fourmy, à *la Flèche*.	Faucillon - Duparc, au *Mans*. Cousin, à *Bonnetable*. Bisson, à *la Ferté-Bern*; Hervet, à *Mamers*. Leroi-Barnicourt, à *la Flèche*. Marc, à *Sablé*. Anjubault - Laborde, à *Saint-Calais*.
Seine. **Voyez page 763.**	De *Saint-Denis*, de *Sceaux*, voy. page 779.	*A Paris*, Voyez p. 777.
Seine et Marne. **Jars**, à *Melun*. .	Grandjean, à *Coulommiers*. Frignet, à *Meaux*. Mesnager, à *Fontainebleau*. Deséjournée - Moricourt, à Provins. .	Pigalle, à *Melun*. Daviel, à *Meaux*. Marrier de Chanteloup à *Fontainebleau*. Bertrand, à *Montereau*; Despoix, à *Brie*. Laurence, à *Coulommier*. Guyon, à *Nemours*. Choiseltat, à *Provins*.
Seine et Oise. **Gilles**, à *Versailles*.	Fertou, à *Mantes*. Abraham, à *Pontoise*. Jautet, à *Corbeil*. Pillas, à *Etampes*.	Devaux, à *Versailles*. Durand, à *Mantes*. Mauris, à *Pontoise*. Malassis, à *Gonesse*. Codechevre, à *Dourdan*; Lestumier, à *Corbeil*. Malus, à *Saint-Cloud*. Leroi d'Artevelle, à *Etampes*. Veau de la Nouvelle, à *Arpajon* Danglebermes, à *Poissy*;

Noms des Receveurs généraux et leurs Résidences.	NOMS des Receveurs particuliers d'arrondissemens.	Noms des Percepteurs des principales Villes et Communes.
Taro. Pepin-Castellinard, à *Parme.*	Ignace Diati, à *Plaisance.* Pie Ferrari, à *Borgo-San-Donnino.*	Braibantie, Delahitte, Berchet, à *Parme.*
Var. Cagniarol, à *Toulon.*	Isnard, à *Grasse.* Mouttet, à *Draguignan.* Garcin, à *Brignoles.*	Pellicot, à *Toulon.* Giraud, à *Hieres.* Payen, fils, à *Grasse.* Fouvielle, jeune, à *Draguignan.*
Vaucluse. Saint-Martin, fils, à *Avignon.* . . .	Brun, à *Apt.* Alençon, à *Orange.* Germain, à *Carpentras.*	Vallayer, à *Avignon.* Barthelemi, à *Orange.* Rosty, à *Carpentras.* Saporta aîné, à *Apt.*
Vendée. Luce, à *Napoléon.*	Rochez, *aux Sables d'Olonne.* Duboy, à *Montaigu.*	Lamothe, à *Fontenay.* Germain, *aux Sables.* Drouillard, à *Montaigu.* Blanchet à *Noirmoutiers*
Vienne. Chazaud, fils, à *Poitiers.*	Montaut, à *Loudun.* Laurence, à *Châtellerault* Butaud, à *Montmorillon.* Dousset, fils, à *Civray.*	Bourbeau, à *Poitiers.* Chapelet à *Châtellerault* Bonnet, à *Loudun.* Juillet, à *Montmorillon;*
Vienne. (Haute.) Fournier, à *Limoges.*	Teytut de la Jarrige, à *St.-Yrieix.* S. Nexant Blanc, à *Bellac.* Gonneau, à *Rochechouart.*	Tribert, à *Limoges.*
Vosges. Doublat, à *Epinal.*	Gerardin, à *Mirecourt.* Sonis, à *Neufchâteau.* Petit-Mengin, à *Remiremont.* Fachot, à *Saint-Dié.*	Keringer, à *Epinal.*
Yonne. Guichard, à *Auxerre*	Compagnot, à *Avallon.* Sybertz, à *Sens.* Chezjean, à *Joigny.* Bertheley, à *Tonnerre.*	N. Noizot, à *Auxerre;*

M. La Bienvenue, *Receveur général, en Illyrie.*

AGENS EXTÉRIEURS DU TRÉSOR PUBLIC.

PAYEURS *pour le service de la Guerre, dans les Divisions Militaires.*

Ces Payeurs sont nommés par le Ministre du Trésor public, en exécution de l'arrêté du 18 frimaire an XII. D'après le même arrêté, le Ministre règle le nombre et la résidence des préposés de ces comptables et leur nomination est soumise à son approbation.

NUMÉROS

Numéros des Divisions Militaires.	Résidence des Payeurs divisionnaires.	Noms des Payeurs divisionnaires.	Résidence des Préposés des Payeurs divisionnaires.	Noms des Préposés.
10.	*Perpignan.*	Delcros.	*Carcassonne.*	Perreau.
			Tarbes.	Boilleau.
			Foix.	Cuzin.
			Perpignan.	Delcros.
			Auch.	Gimbrère.
			Montauban.	Lefranc.
11.	*Bordeaux.*	Molier.	*Pau.*	Manibal.
			Mont-de-Marsan.	Cadilhon.
			Bayonne.	Ouvré.
12.	*La Rochelle.*	Person.	*Niort.*	Piet-Berton.
			Napoléon.	Denis Duchiron.
			Poitiers.	Dauvillier.
			Saintes.	Labarre.
			Rochefort.	Chevalier.
			L'Isle-de-Rhé.	Lavialle.
			Isle d'Oléron.	Maurisset.
			Nantes.	Coquebert.
13.	*Rennes.*	Vuillaume.	*Brest.*	Villeneuve.
			Vannes.	Jacquet.
			L'Orient.	Coquebert.
			Quimper	Cormier.
			Saint-Malo.	Bidy.
			Saint-Brieux.	Beuscher.
14.	*Caen.*	Loisillière.	*Cherbourg.*	Collart.
			Grandville.	Hugon.
			Alençon.	Poimbœuf.
			Saint-Lô.	Housset.
15.	*Rouen.*	Brissot.	*Dieppe.*	Lecanu.
			Le Hâvre.	Lefèvre.
			Evreux.	Duverger.
			Amiens.	Pilvois.
16.	*Lille.*	Bully.	*Bruges.*	Moncabrié.
			Arras.	Delmart.
			Douay.	Freschard.
			Dunkerque.	Dusse.
			Cambray.	Delan.
			Valenciennes.	Parent.
			Maubeuge.	Bauduin.
			Saint-Omer.	Carpentier Bellin.
			Calais.	Jacques.
			Béthune et S. Ven.	Delatre.
			Boulogne.	Henin.
			Hesdin.	Deladrière.
18.	*Dijon.*	Dubart.	*Troyes.*	Lefebvre-Demares.
			Auxerre.	Lebart.
			Mâcon.	Turbet.
			Chaumont.	Favier.
			Auxonne.	Joly.

Guerre, de la Dette publique, et des Dépenses diverses. Il est comptable envers le Payeur général de chacune de ces parties.

Préposés de ce Trésorier Payeur. Messieurs.

Pô	Adhemar	*à Turin.*	*Sesia*	Le Guay	*à Verceil.*
Genes	Grillet	*à Genes.*	*Stura*	Beraudon	*à Coni.*
Taro	Duchâteau	*à Parme.*	*Montenotte*	Blin	*à Savonne.*
Doire		*à Ivrée.*	*Apennins*	Collas	*à Chiavari.*

INTENDANCE *du Trésor public en Toscane.*

M. de Saint-Thomas, *Auditeur au Conseil d'Etat, Intendant dans la 29e. division,* à Florence.

M. . . . *Direct. général des Ecritures de l'Intendance de Toscane.*

M. Scitivaux, *Payeur divisionnaire pour le service de la Guerre, chargé de celui de la Dette publique et des dépenses diverses, tant pour le département de l'Arno que pour l'Isle d'Elbe.*

Préposés de ce Payeur divisionnaire.

Méditerranée	Morlans	*à Livourne.*
Ombrone	Delahaie	*à Sienne.*
Isle d'Elbe		*à Porto-Ferrajo.*

PAYEURS *de la Marine et des Colonies.* Messieurs,

1er. Arrond.	Tréau, *à Anvers.* Marcelin, *à Dunkerque.* Angrand, *à Boulogne.*	5e. Arrond.	Hasselawer, *à Rochefort.* La Germonière, *à Bordeaux.*
2e. Arrond.	Lefevre, *au Hâvre.* Collard, *à Cherbourg.*	6e. Arrond.	Boscheron, *à Toulon.*
3e. Arrond.	Gombault, *à Brest.* Bosquet, *à St.-Servan.*	7e. Arrond.	Isoard, *à la Spezzia.*
4e. Arrond.	Geffroy, *à l'Orient.* Coquebert, *à Nantes.*	*Forg. de Nevers.*	Deshayes, *à Nevers.*

M. *Reizet*, Payeur de la Guadeloupe.

M. *Besnard*, Payeur des Isles de France et de la Réunion.

M. *Lemonnier*, Receveur-Payeur des Isles Ioniennes.

Payeurs d'Armées.

M. *Jehannot-Crochart*, Payeur de l'armée d'Espagne.

M. *Roguin*, Payeur de l'armée d'Allemagne.

M. *Laquiante jeune*, troupes françoises dans le Royaume d'Italie.

M. *Scitivaux*, aîné, troupes françoises à Livourne et à l'île d'Elbe.

M. *Poeydavant*. armée de Naples.

M. *Chailan*; Payeur de l'armée de Dalmatie et des Provinces Illyriennes.

PAYEURS *extérieurs du Trésor public, chargés dans chaque Département d'acquitter les dépenses diverses et les arrérages de la dette publique et des pensions.*

N. B. Ceux de ces Payeurs placés dans les Départemens où sont établis les chefs-lieux des Divisions Militaires, sont aussi Payeurs de la Division pour le service de la Guerre.

Payeurs et Chefs-Lieux de Départ.		*Payeurs et Chefs-Lieux de Départ.*	
Ain.	*Armand*, à Bourg.	Allier.	*Decressac*, à Moulins.
Aisne.	*Boutet*, à Laon.	Alpes (B.).	*Bretonneau*, à Digne.

image
not
available

Payeurs et Chefs-Lieux de Depart.	
Tarn et Garonne. .	*Lefranc*, à Montauban.
Taro. . .	*Duchâteau*. à Parme.
Var. . . .	*Lafon*. à Draguignan.
Vaucluse. .	*Lambert*, à Avignon.
Vendée. .	*Duchiron*, à Napoleon.
Vienne . .	*Dauvilliers*, à Poitiers.
Vienne (H.). .	*Mathis du Chape*, à Limoges.
Vosges. . .	*Malarme*, à Epinal.
Yonne. . .	*Le Bart*, à Auxerre.
Canal de St-Quentin. .	*Samuel Joly*, à S. Quent. chargé de payer les dépenses du canal de Picardie.
Helvétie. . .	*Hertzog*. à Bâle, chargé du paiement des soldes de retraite, traitemens de réforme et pensions civiles.

M. Occelli, *Conservat. des Rentes du ci-dev. Piémont, à Turin.*

M. Rolandelli, *Conservateur de la Dette publique Ligurienne.*

M. . . . . , *Receveur général des Contributions, près l'Armée d'Allemagne.*

CAISSE D'AMORTISSEMENT.

Rue et Maison de l'Oratoire.

M. le Comte Bérenger (C. ✻), *Conseiller d'Etat, Directeur-Général*, à l'Oratoire.

Administrateurs.

M. Décrétot ✻, *rue du Mail, n.* 5.

M. Dutramblay, *rue d'Enfer, n.* 37.

M. Pluvié, *rue de Grammont, n.* 23.

M. Labrouste ✻, *rue de l'Université, n.* 76.

M. Labouillerie ✻, *rue de la Victoire, n.* 48.

Secrétariat.

M. Geoffroy, *Secrétaire-Général*, à l'Oratoire.

M. Accarias, *Secrétaire Particulier, et Chef du Bureau des Oppositions.*

Caisse Générale.

M. Dubois, *Caissier Général*, à l'Oratoire.

M. Mignotte, *Sous-Caissier*, idem.

Comptabilité Générale.

M. Paterson, *Directeur des Comptes.*

M. Engelbrecht, *Chef de la Comptabilité des Domaines.*

M. Changarnier, *Chef du Bureau des Cautionnemens.*

M. Sinet, *Chef du Bureau du Contentieux.*

M. Boyeldieu, *Chef du Bureau des Pieces comptables*

Conseil de l'Administration.

M. Godard, *Avoué au Tribunal de premiere Instance du département de la Seine*, rue Bertin-Poirée, n. 7.

La Caisse d'Amortissement est en même temps caisse de garantie et de dépôt.

Comme caisse d'amortissement, elle est chargée de toutes les opérations relatives à l'amortissement de la dette publique.

Comme caisse de garantie, du remboursement à présentation des obligations souscrites pour les contributions par les receveurs généraux, qui ne seraient pas

La Banque ne peut pas admettre d'opposition sur les sommes qu'elle a en compte courant.

On peut céder l'usufruit des actions de la Banque.

Nonobstant la cession de l'usufruit, on peut disposer de la nue-propriété.

Les actions de la Banque peuvent être immobilisées par la simple déclaration du propriétaire. Dès-lors elles sont à l'instar des immeubles de toute nature; elles ont les mêmes prérogatives.

Les actions immobilisées peuvent être affectées à la dotation d'un majorat.

GOUVERNEMENT DE LA BANQUE.

M. le Comte Jaubert (C. ✱), Conseiller-d'Etat; *Gouverneur*, Hôtel du Gouvernement de la Banque.

M. Thibon, *premier Sous-Gouverneur*, Hôtel du Gouvernement de la Banque.

M. Rodier, *second Sous-Gouverneur*, rue de l'Université, n°. 17.

Secrétaire du gouvernement de la Banque.

M. Maillard, rue des Fossés-Montmartre, n°. 6.

ADMINISTRATION.

Conseil général. *Régents*, Messieurs,

Cordier, *Négociant*, rue du faubourg Poissonnière, n°. 8.
Davillier (J. Ch.), *Négociant*, rue Basse-du-Rempart, n°. 16.
Delessert, fils, *Négociant*, rue Cocq-Héron, n°. 3.
Flory, *Négociant*, rue de la Victoire, n°. 54.
Gibert, *Receveur-général du département de l'Oise*, rue Céruti, n°14.
Guitton j^{e}., *Comm. en march.*, rue Michel-Lepelletier, n°. 21.
Hottinguer, *Négociant*, rue du Sentier, n°. 20.
Jame *, *Receveur-général de l'administration des droits réunis*, rue de Grenelle S.-Germain, n°. 25.
Lafitte, (Jacques) *Banquier*, rue de Grammont, n°. 27.
Mallet aîné, *Banquier*, rue du Mont-Blanc, n°. 13.
Moreau (Louis-Victor) ✱, *négociant*, rue S.-Antoine, n°. 177.
Muguet-Varange, *Receveur-général du département de l'Escaut*, rue Poissonnière, n. 35.
Ollivier, *Négociant*, rue du Gros-Chenet, n°. 19.
Pierlot, *Receveur-gén. du dép. de l'Aube*, r. du Mont-Blanc, n. 11.
Roux (Vital) ✱, *Négociant*, rue Helvétius, n°. 16.

Censeurs, Messieurs,

Martin Puech, *Négociant*, rue de Richelieu, n°. 92.
Robillard, *Fabriquant de tabac*, rue du Mont-Blanc, n°. 22.
Martin, fils d'André, *Banquier*, rue du Faub. Poissonnière, n. 44.

Comités permanens, dont les Membres ne sont renouvelés qu'après dix-huit mois d'exercice.

Billets, Livres et Porte-Feuilles.		*Relations avec le Trésor.*	
M. Cordier.	M. Roux.	M. Delessert.	M. James.
M. Davillier.	M. Ollivier.	M. Muguet-Varange.	M. Pierlot.
M. Delessert.	M. Lafitte.		M. Mallet.

M. Lacroix, *Docteur en Chirurgie*, rue Coq-Héron, nº. 16.

Comptoirs d'escompte de la Banque de France.

Les comptoirs d'escompte ou succursales de la Banque sont sous sa direction immédiate.

Leurs opérations sont les mêmes que celles de la Banque.

Le taux de l'escompte y est provisoirement fixé à cinq pour cent l'an.

La Banque a établi un comptoir d'escompte dans chacune des villes de Lyon et de Rouen.

Comptoir d'escompte de Lyon.

M. Darnal Mayer, *Directeur.*

Administrateurs, Messieurs,

Audiffret, *de la maison* Ch. Audiffret *et Compagnie.*
Bodin, aîné, *de la maison* Bodin, frères.
Brulé, *de la Maison* Maille et Brulé.
Cazenove, *de la maison* Cazenove *et Compagnie.*
Chapuis (Joseph).
Charrasson, jeune.
Duport, père, *de la maison* Duport, père et fils.
Quevremont, *de la maison* Quevremont Balleyder *et Compagnie.*
Reyne, *de la maison* Reyne *et Compagnie.*
Roux, aîné, *de la maison* Roux, frères *et Compagnie.*
Scherb, *de la maison* Couderc, père et fils, et Scherb *et Compag.*
Vincent, *de la maison* C.-G. Vincent *et Compagnie.*

Censeurs, Messieurs,

Bontoux, père.
Gaillard (Joseph-Nicolas).
Memo, père.

Comptoir d'escompte de Rouen.

M. Guttinguer, *Directeur.*

Administrateurs, Messieurs,

Desmarets, fils.
Duvergier, jeune, *de la maison* Duvergier, frères.
Etard, *de la maison* Le Couteulx *et Compagnie.*
Lefevre (Victor-Elie).
Lezurier, aîné ❊, *de la maison* Lezurier, frères.
Manoury.
Martin, aîné, *de la maison* frères Martin.
Pinel, fils, *de la maison* J.-B. Pinel et fils.
Reverdun, *négociant.*
Rondeaux.
Sellier.
Thezard, aîné, *de la maison* veuve Thezard *et Compagnie.*

Censeurs, Messieurs,

Dupont, *de la maison* F. Dupont *et Compagnie.*
Quesnel, *de la maison* Quesnel, frères.
Ribard (Prosper).

CHAPITRE XIII.

Organisation Commerciale.

SECTION PREMIERE.

Tribunaux de Commerce.

Chaque tribunal de Commerce est composé d'un Juge Président, de Juges et de Suppléans; le nombre des Juges ne peut pas être au-dessous de deux, ni au-dessus de huit, non compris le Président, et est fixé pour chaque tribunal, par le règlement d'administration publique.

Tout commerçant peut être nommé Juge ou Suppléant, s'il est âgé de trente ans, et s'il exerce le commerce avec honneur et distinction pendant cinq ans: le Président doit être âgé de quarante ans, et ne doit être choisi que parmi les anciens Juges.

Il y a près de chaque tribunal un Greffier et des Huissiers nommés par le Gouvernement.

Nota. Ces tribunaux n'ont point de vacances.

Tribunaux de Commerce (1) *par ordre alphabétique de Villes.*

Juges, Messieurs,

Abbeville.

HecquetDorval, *P.*
Lebel-Michault.
Delignières-Dennel
Delattre-Barré.
Belart-Homassel.
Dufestel, *Greffier.*

Agde.

Embry, *Présid.*
Laurens.
Durand.
. . . .
. . .
Belitrand, *Gref.*

Agen.

Hébrard, *Prés.*
Lamouroux, père.
Charrière.
Leyniac, fils.
Neubel, aîné.
Pébernat, *Gref.*

Aix.

Suchet, *Prés.*
Moutte.
Descoupres.
Paccard.
Emeric.
Félix, *Greffier.*

Aix-la-Chapelle.

Van-Houtem, *Pr.*
Claus.
Strauch.
Nellessen.
. . . .
. . ., *Greffier.*

Ajaccio.

Cuneo-Ornano, *P.*
Levie.
Ghiraldi.
Appietto.
Pugliesi.
Decosmi, *Gref.*

Albi.

Rahoux, aîné, *Pr.*
Oulmières.
Chevalier-Joly.
Ichier.
. . . .
Bellet, *Gref.*

Alençon.

Le François, *Prés.*
Brisard, aîné.
Racinet.
Crochard.
Lemoine-Bretel.
Hardy, *Greffier.*

Ambert.

Buisson-Touzet, *Présid.*
Gladel-Laval.
Imberdis-Pechier.
Quiquandon Gatteyrias.
Fuzon Pourrat.
Fouilhoux, *Gref.*

Amiens.

Dargent, *Prés.*
Gaudefroy.
Deshayes.
Pruvost.
Dupont-Roussel.
Brasseur, fils, *Gr.*

Anduse.

Salle, *Présid.*
Gautier.
Saviu.
Teissier.
Cahours.
André, *Greffier.*

Angers.

. . ., *Présid.*
Besnard, *Prés.* par interim.
Foucquetean.
Thomassin.
. . .
. . . *Gref.*

---

(1) Les tribunaux de Commerce ont la même Cour d'appel que celle des tribunaux de première instance de leurs départemens.

Juges, Messieurs,

Angoulême.

Clavaud, j^{e}, *Prés.*
Boilevin.
Civadier.
Noel.
Bolle.
Second, *Greffier.*

Annonay.

Duret, *Présid.*
Alleon.
Blachier.
Seguin.
. . . .
Pacot, *Gref.*

Anvers.

Solvyns Pieters, *P.*
Van-Merlen.
Verachter.
De Middeleer.
Truyens.
Van-Wamel, *Gr.*

Arles.

Brunet, *Présid.*
Arnaud.
Boulouvard, aîné.
Marin.
Avignon.
Bernard, *Gref.*

Arras.

Piéron-de-Sin, *Pr.*
Deretz-Jouenne.
Souilliart, père.
Colin.
Capet-Locquet.
Crochart, *Gref.*

Aubenas.

Bonneville, *Pr.*
Duclaux.
Ruelle-Baisand.
Mariani.
Senoulhet.
Lissignol, *Gref.*

Auch.

Tournié, *Prés.*
Solon.
Peré.
Sancet.
Lezian.
Delas, *Gref.*

Aurillac.

Boudet, *Prés.*
Textoris.
Majonenc.
Borel.
Aymard.
Gandilhon, *Gref.*

Autun.

Bonnardel, *Pr.*
Renault.
Vacher.
George, neveu.
Pierre.
Lacour, *Gref.*

Auxerre.

Prudot, *Prés.*
Baudouin.
Legueux.
. . . .
. . . .
Baudelot, *Gref.*

Auxonne.

Tavian, *Prés.*
Viallet.
Noblet.
Rude.
Radepont.
Humbert, *Gref.*

Avallon.

Begon, *Prés.*
Ruffier.
Garriel.
Rheullion.
Cornicet-Beauregard.
Thibault, *Gref.*

Avignon.

Hierle, *Prés.*
Soullier, aîné.
Meynier, aîné.
. . . .
. . . .
Prost, aîné, *Gr.*

Bar-sur-Ornain.

Magot, *Prés.*
Rouyer-Laboullay.
Ficatier.
. . . .
. . . .
Gillet, *Gref.*

Bastia.

Lota, *Présid.*
Castellini.
Gregori.
Benigni.
Durante.
Paganelli, *Gref.*

Bayeux.

Gosselin, *Prés.*
Le Boucher.
Mariette-Dumesnil
Devos.
Poisson.
Le Bretton, *Gref.*

Bayonne.

Bertrand. *Prés.*
Bastiat, fils.
Lanne.
Chereau.
. . . .
Dupuy, *Gref.*

Beaune.

Bouchard, *Prés.*
Tisserand.
Masson-Mugneret.
Pascal, fils.
Moreau-Voillot.
Coppens, *Gref.*

Beauvais.

Danse-le-Coulteulx, *Prés.*
Mauger, fils aîné.
Ticquet Vuatrin
Moisset.
Damonneville.
Richard, *Gref.*

Belfort.

Venin, *Prés.*
Viellar.
Blétry, aîné.
Métrot.
La Compare.
Durosoy, *Gref.*

Belvès.

Verdier aîné, *Pr.*
Thouren, jeune.
Penicaud aîné.
Guimbeau.
Miquel.
Grenier, *Gref.*

Bergerac.

Bouchon, *Prés.*
Despaigne.
Gaussen.
Lespinasse, aîné.
Simonnet, jeune.
Frutier, *Gref.*

Bernay.

Pretavoine-Bidault, *Prés.*
Bautier.
Mesnel.
Hubert-la-Famille
Boisrenout, aîné.
Le Hure, *Gref.*

Besançon.

Wey, *Présid.*
Baille.
Estreyer.
Muguet.
Pochet.
Gaudignon, *Gref.*

Juges, Messieurs,

Châteauroux.

Grillon-Brauderie, *Prés.*
Veillat-Pineault.
Patureau, fils aîné.
ClaveauMartineau.
. . . . .
Moreau-Turquie, *Gref.*

Châtellerault.

Arnaudeau, *Prés.*
Chesneau-Latouche.
Creuzé, aîné.
Renault.
Dubois-Guerry.
Laglaine, *Gref.*

Chatillon-sur-Seine.

Ligerot, *Prés.*
Perriquet.
Verpy de Framery.
Carteret.
Diey.
Mary, *Gref.*

Chaumont.

Gérard-Gombert, *Présid.*
Lécuillier.
Boudard.
Simonnot.
. . . .
Richenot, *Gref.*

Cherbourg.

Michel-Noël, *Pr.*
Chantereyne.
Buhotet.
Vittrel.
Liais.
Devillere, *Gref.*

Chiavari.

. . . . . .

Ciotat (la).

Daumas, *Prés.*
Gardon.
Tassy.
Vellin.
Roqueplan.
Silvy, *Gref.*

Clermont. (Hérault).

Brousses, *Prés.*
Planque.
Salasc, neveu.
Lugagne-Delpon.
Bonneville.
Sabatier, *Gref.*

Clermont-Ferrand.

Daubusson, *Prés.*
Bardonnaud.
Roudelle.
Voilliat.
Domergues.
Faure, *Gref.*

Cognac.

Dedé, aîné, *Prés.*
Martell.
Roumage, aîné.
Dupuy, aîné.
Aubertin, aîné.
Lavergne fils, *Gr.*

Colmar.

Herr, *Prés.*
Mussel.
Hanhart.
Bussmann.
Brantano.
Lemolt, *Gref.*

Cologne.

Schaaffhausen, *Pr.*
Bemberg.
Kern.
Herstatt.
. . . . .
Heimschoit, *Gref.*

Compiegne.

Herbet, *Prés.*
Poulain.
Guiboū.
Niquet.
Jouval.
Demangy, *Gref.*

Condé-sur-Noireau.

Gourjon, *Prés.*
Hayes.
Boine.
Lemoisne.
Davoult-Dubourg.
Chenevière, *Gr.*

Coutances.

Damemme, *Pr.*
Dallet.
Havard, jeune.
Chauvet, jeune.
Lepelletier, jeune.
Levivier, *Gref.*

Dieppe.

Castel, *Prés.*
Vasse.
Le Griel.
Désahie.
Hanin.
Renard, *Gref.*

Dijon.

Cappus, *Prés.*
Parisot, jeune.
Chanut-Jossinet.
Bruet-Cretenet.
Rebattu, aîné.
Seroult, *Gref.*

Dreux.

Auvry, *Prés.*
Avisse.
Desveaux.
Fortier.
Bertroup.
Le Menestrel, j^e^., *Greffier.*

Douay.

Mathon, *Prés.*
Caffeau.
Doazan.
Preuvot de Bourgogne.
Terwagne-Paimans.
Duhuin, aîné, *Gr.*

Dourdan.

Codechevre, *Pr.*
Deslandres.
Leblanc.
Sallet.
Delivré.
Marville *Gref.*

Dunkerque.

Liebaert, aîné, *Pr.*
Spyns Lhermite.
Delbaere.
Bonvarlet, aîné.
Bernaert, aîné.
Blaisel, *Greffier.*

Eu.

Rabiou, aîné, *Pr.*
Varin
Rioland.
Brasseur.
Vattebled.
Berneval, *Gref.*

Falaise.

. . . . . *Présid.*
Fleury, aîné.
Le Clerc.
Duparc.
Dubuisson.
Renault, *Gref.*

Fécamp.

. . . . . , *Prés.*
Leborgne, aîné.
Dechand.
Patey.
. . . .
Persac, *Greffier.*

Florence.

. . . . ., *Prés.*
. . . . .
. . . . .
. . . . .
. . . . .
Civinimi, *Gref.*

Fréjus.

Chabert, *Présid.*
Sigalas.
Portannier.
Demore.
Grisolles.
Bareste, *Greffier.*

Gand.

[illegible]rdobbel, *Prés.*
[illegible]an-Aken.
[illegible]harazyn.
[illegible]oryn.
. . .
[illegible]antoers, *Gref.*

Gênes.

Quartara, *Prés.*
Casanova.
Morro.
Caosa.
Ghiglioti.
Deferrari, *Gref.*

Genève.

Lasserre, *Prés.*
Hentsch.
Boisdechène.
Martin-Delom.
Prévost.
Barde, *Gref.*

Granville.

Lerond, *Prés.*
Lemengnonnet fils.
Delaforterie, aîné.
Varin.
Leval.
Robine, aîné, *Gr.*

Grasse.

Martelly, *Prés.*
Amic.
Boulay, cadet.
Luce.
Escoffier.
Isnard, fils, *Gref.*

Gray.

Millerand, *Prés.*
Maillard, aîné.
Lagnier.
Mugnier, puîné.
Genet-Grosbas.
Myet, *Greffier.*

Hâvre de Grâce.

Bellanger, *Prés.*
Acher, jeune.
Lacorne-Médéric.
Duboc Délessart.
. . . .
Ancelot, *Gref.*

Honfleur.

Renout, *Prés.*
Barabé, aîné.
Greuguet, aîné.
Nicolle.
Roussel.
Vesque, *Gref.*

Isigny.

. . . . ., *Prés.*
Lehot.
. . . .
. . . .
. . . .
Pophillat, *Gref.*

Issoire.

Roux, aîné, *Prés.*
Sabatier.
Brunel, aîné.
Borne.
Faure.
Roux, *Gref.*

Issoudun.

Martinet Garnier, *President.*
Tourangin Courrant.
L. Chevrier.
Fretille-Turpin.
. . . .
Auroux, *Gref.*

Joigny.

Badenier, *Prés.*
Ferrand.
Moreau.
Fauleau.
Lepelletier-des-Ruaux.
Choin, *Gref.*

Laigle.

Fleury, aîné, *Pr.*
Bernicot-Saint-Clair.
Mouchel.
Rossignol-Gueuret
Vaugeois.
Galleron, *Gref.*

Langres.

Daguin, *Prés.*
Gautier-Desgrey.
Petitot.
Carteret.
. . . . .
Colle, *Gref.*

Laval.

Guitet, *Prés.*
Leclerc-Jubertière.
Lesegretain-Dupatis.
Lebreton.
Bourdaiseau.
Huet, *Gref.*

Libourne.

. . . *Prés.*
Chaperon, aîné.
Coriton.
Bourges-S.-Genis.
Fourcaud-Léonard
Chauvin, *Gref.*

Liège.

Gasquy, *Prés.*
Debois.
Robert.
David.
Stouls.
Cloës, *Gref.*

Lille.

Bonami-Gossellin, *Présid.*
Rouzé-Mathon.
Revoire.
Carpentier-Leperre.
Virnot.
Raoust, *Gref.*

Limoges.

Nicaud, *Prés.*
Pétiniaud.
Desroches, aîné.
Mauransanne.
Texandier, jeune.
Martial Beraud, *Greffier.*

Limoux.

Roumengoux, *Pr.*
Monset.
Joly.
Espardellier.
Parra, jeune.
Vidal, *Gref.*

Lisieux.

Foubert Dépallières, *Prés.*
Le Rebours.
Quesnel.
Lemire, aîné.
Ricquier.
Merouze, *Gref.*

L'Orient.

Bijotat, *Prés.*
Bourdon.
Cordon.
Dugray.
Monistrol, aîné.
Frogerays, cadet, *Greffier.*

Louhans.

Caucal, *Prés.*
Millet.
Marillat.
Lagarde, fils.
Prat (Ph.).
Boutelier, *Gref.*

Louvain.

Van Elewyck, *P.*
Poullet.
Hermann.
Deraymacker.
Stappaerts.
J. Marcelis, *Gref.*

Lyon.

Chirat, *Prés.*
Gaillard, aîné.
Charrasson, jeune.
Pavy.
. . . . .
Thoyard, *Gref.*

Luxembourg.

Roeser, *Prés.*
Mullendorff.
Berghem.
Baclesse.
Scheffers.
Leclerc, *Gref.*

Juges, Messieurs,

Mâcon.

Bonne, *Prés.*
Burlot.
Brunet-Bruys.
Repay, jeune.
Meziat.
Laroux, fils, *Gr.*

Mans.

Franchet, *Prés.*
Thoré Cohendet.
Busson, aîné.
Gosselin.
La Roche.
Maigret, *Gref.*

Marennes.

Bonnefous, aîné, *Président.*
Derussat.
Charron, jeune.
Richard.
. . . .
You, *Gref.*

Marseille.

Martin Compian, *Président.*
Devoulx.
Faurrat.
Rostand.
Berard.
Lombardon.
Trouilhas, *Gref.*

Martigues.

Vidal, *Prés.*
Henry.
Gantier.
Laurent.
. . . .
Terlier, *Gref.*

Mauriac.

Violle, *Prés.*
Goudal.
Teissier.
Charles.
Monestier.
Rouffi, *Gref.*

Mayence.

Schmidt, *Prés.*
Kayser.
Lauteren.
Meletta.
Memminger.
Mann, *Gref.*

Meaux.

Dassy, *Prés.*
Pourcelle.
François.
Aubé, jeune.
Sandrin.
Michel, *Gref.*

Metz.

L. Marly, aîné, *Présid.*
Chedeaux.
Pierron.
F. G. Simon.
F. A. Semellé.
Robiche, père, *Greffier.*

Mirecourt.

Tassard, aîné, *P.*
Boulet-Cabasse.
Moitessier-Blehée.
Eigster.
Lambert-Castel.
Reltot, *Gref.*

Moissac.

Delbrel, *Prés.*
Detours.
Capgras.
Cossaune.
Gouges.
Mondin, *Gref.*

Montdidier.

Scellier, *Prés.*
Mallet.
Dujardin.
Goulliart.
Besse.
Denisart, père, *Greffier.*

Mons.

Fontaine, *Prés.*
Gantois.
Warocqué.
Hennekinne (L.).
Delalieux.
Abrassart, *Gref.*

Montargis.

Rive aîné, *Prés.*
Metier.
Sambon.
Baige-Rosier.
Bechard, fils.
Serret, *Gref.*

Montauban.

Mérignac, *Prés.*
Malrous.
Alboury.
Cailhasson.
Fournier.
Mondin, *Gref.*

Montpellier.

Granier, *Prés.*
Martin Portales.
Durand-Fajon.
Barthélemy.
Lafosse.
Poitevin, *Gref.*

Montereau.

Préau, *Prés.*
Pardon.
Legrand.
Preignard, fils.
Carré-Colard.
Guyon, fils, *Gref.*

Morlaix.

Diot, *Prés.*
Raimond-Gouin.
Guéguen.
Dessaux.
Varenne, aîné.
Le Riddeller, *Gr.*

Moulins.

Bichon, aîné, *Pr.*
Place.
Coste.
Cordez.
Brunet.
Durand, *Gref.*

Mulhausen.

Gaspard Dollfus, *Présid.*
Kochlin.
Dollfus Haussmann
Schlumberger.
Risler.
Reber, *Gref.*

Namur.

Ancheval, *Prés.*
Barré de Comogne.
Manderbach.
Maus, père.
Zoude.
Walter, père, *Gr.*

Nancy.

Jacob, *Prés.*
Croizier.
Laruelle.
Demangeot, aîné.
Mayer, aîné.
Lallemant, *Gref.*

Nantes.

Lechantre, *Prés.*
Lemesle.
François.
Soubzmain.
Gautreau.
Morin, *Gref.*

Narbonne.

Pascal, *Prés.*
Pailhiez, cadet.
Debas.
. . . .
. . . .
Autié, *Gref.*

Nevers.

Juges, Messieurs,

Rochefort.

Guerin, aîné, *Pr.*
Choyme.
Pelletreau.
. . . .
. . . .
Giraud. *Gref.*

La Rochelle.

Callot, *Pr.*
Pellier.
J. Ch. Garnier.
Charruyer.
Garesché, fils aîné.
Avrard, *Gref.*

Romans.

Andrevon, *Pr.*
Giraud.
Juveneton.
Nugues, neveu.
Charles, aîné.
Seyvon, père, *Gr*

Romorantin

Porcher-Aucher, *President.*
Rouzé.
Augé-Perault.
Ch. Cottereau.
Blachot.
Beaumont, *Gr.*

Rouen.

Fremery, *Pr.*
Garvey, jeune.
Martin, aîné.
Bouchon.
Delamare.
Doguet, *Gref.*

Sables d'Olonne.

. . . , *Présid.*
Corbier.
Bermond.
Chaillou.
. . . .
Malcscot, *Gref.*

Saint-Brieuc.

Chaplain, *Pr.*
Sebert.
Lemée.
Halligon.
Brind-Jong-Treglodec.
La Barre, *Gref.*

Saint-Dizier.

Robert-Oudart, *P.*
Guyard, père.
Clement – Biencourt.
. . . .
. . . .
M. Deschamps, *G.*

Saint-Etienne.

Vernadet, *Pr.*
Veron.
Thiollière Neyron.
Salichon, aîné.
Masson.
Bourriot. *Gref.*

Saintes.

Apert, *Pr.*
Lafaye, jeune.
Savary, aîné.
Fabvre.
Mathieu Faure.
Dugué, fils, *Gref.*

Saint-Flour.

Basset, *Présid.*
Rames.
Beraud.
Dalmas.
Guimbal.
Meyre, *Gref.*

Saint-Geniez d'Olt.

Glandy, *Pr.*
Fajole.
Combes.
. . . .
. . . .
Massebuau, *Gref.*

Saint-Jean-d'Angely.

Lair, aîné, *Pr.*
Allonet, fils.
Hardy.
Perrault.
. . . .
Rocquet, *Gref.*

Saint-Martin, Isle-de-Ré.

Mercier, *Pr.*
Krafft.
Cousin-Vallée.
Rivaille.
. . . . . .
Chesneau Dalidet, *Greffier.*

Saint-Malo.

Despecher *Pr.*
Dupuy-Fromy.
Gauttier.
Duchesne.
. . . . . .
Bellamy, *Gref.*

Saint-Omer.

Ghys, *Président.*
Allent.
Vandenbossche.
Caffiere.
Fossier.
Masson, *Greffier.*

Saint-Pierre, île d'Oléron.

Compère, j. *Pr.*
Langlais.
Raoulx, aîné.
Desgraves.
Biscon.
Beauvais, *Gref.*

Saint-Quentin.

Leuba, *Président.*
Dubosq.
Carpentier-Bisson.
Duplaquet Sauguier.
Beaufrere Guillaume.
Le Caisne, *Gref.*

Saint-Tropez.

Cavalier, *Présid.*
Massay.
Farnet.
Archier.
. . . . .
Ollivier, *Gref.*

Saint-Valery-en-Caux.

Lescigneur, fils, *P.*
Rigoult.
Angot.
Fauconnet.
Massy.
Grenier, *Gref.*

Saint-Valery, (Somme).

Ricot, *Président.*
Ravin.
Rivery.
Damiens.
. . . . .
Duflos, *Greffier.*

Saulieu.

Courtépée, *Pr.*
Renault.
Finot.
Nivert.
Albrier.
Deschamps, *Gref.*

Saumur.

Mayaud, *Présid.*
Pupier, aîné.
Berthelot-Pineau.
Bourgouin, jeune.
Bineau Sebille.
Juteau, *Gref.*

Sedan.

. . . . , *Pr.*
Devillas-Béchet.
Jobert.
Bertèche.
Lecomte.
Francart, *Gref.*

Juges, Messieurs,

Sens.

ornisset, *Présid.*
uillemard.
ucasse.
arbé.
orne.
oisson, *Gref.*

Soissons.

Grevin Lecart, *Pr.*
Pourcelle.
Plusieurs. A.
Bayer-Willesme.
Fromentin.
Boujot, *Gref.*

Souillac.

Dufour, *Présid.*
Debons.
Bramel, aîné.
Verninac, jeune.
Douet.
Castet, *Gref.*

Strasbourg.

Weyher, *Présid.*
Prost.
Saglio.
Seck.
Menoth, aîné.
Humbourg, *Gref.*

Tarbes.

Dupierris, aîné, *P.*
Bordes.
Guillemat.
Lapeyrere.
. . . .
Figarol, *Gref.*

Tarascon.

Rey, *Président.*
Cartier.
Bertrand.
Augé.
. . . .
Brun, *Greffier.*

Thiers.

Malmenaide, *Pr.*
Dufour-Riberolles.
Chassaigne-Bonnefoix.
Caburol.
Bodiment-Pignat, *Grefier.*

Tinchebray.

Chancerel, *Pr.*
Yver Duclos.
Fremont.
Amiard.
Yver.
Hélie, *Gref.*

Toulon.

Aube, jeune, *Pr.*
Lambert.
Barrallier.
Fauchier.
Arnaud.
Lambert, *Gr.*

Toulouse.

Dupau, *Présid.*
Baudens.
J. Cassaing.
Garrigou, neveu.
A. Joulia.
Ferradou, *Gref.*

Tournay.

Delevingne-Duvivier, *Présid.*
Morand-Robinet.
Dumortier-Willaumez.
Mailhet-Leclerq.
Lefevre-Bouche.
Lecoq, *Greffier.*

Tournus.

Souillot, *Présid.*
Dumaine.
Dugrivel.
Juvanon.
Petit.
Pyot, fils, *Gref.*

Tours.

Gouin, *Présid.*
Bellanger-Cartaut.
Rangeard-Germonière.
Violet-Bourgeot.
. . . .
Lange, *Gref.*

Troyes.

Boilletot-Bourgeois, *Présid.*
Herblin-Peuchot.
Baudot.
Regnault-Aviat.
Boilletot-Tartivot.
Gayot, jeune, *Gr.*

Tulle.

Rigaudie, *Pr.*
Gouttes, aîné.
Lagier.
Roux.
Borye.
Duval, jeune, *Gr.*

Turin.

Barbaroux, *Pr.*
ViansonPonte, fils.
Bocca.
Mancio.
. . . .
. . . ., *Gref.*

Valenciennes.

Carez, aîné, *Pr.*
Scribe-Brohon.
Miroux.
Dinaux.
Laplace.
Duhuin, *Gref.*

Vannes.

Housset, *Présid.*
Dekeyser.
Guyot.
Mesny.
Morand.
Etienne, *Gref.*

Verdun.

Caré, père, *Pr.*
Houzelle, aîné.
Jeandin-Dufour.
Sauvage, jeune.
J. B. Antoine.
Harang, *Gr.*

Versailles.

Huard, *Présid.*
Trufer.
Richaud.
Eyssautier.
Laforet.
Lacloche, *Gref.*

Vervins.

Not, père, *Pr.*
Pissart.
Charpentier.
Allart.
Gaillard.
Derly, *Gref.*

Vienne.

Donna, cadet, *Pr.*
Pichat.
Grenier.
Chevassieux.
. . . .
Mermet, *Gref.*

Villefranche.

Escoffier, *Pr.*
Humblot.
Royer-Villot.
Bonnevay, aîné.
Perroud.
Gondy, *Gref.*

Vire.

Le Brethon, *Pr.*
Anger.
Maubant.
Cotelle.
Tirel.
Crespin, *Gref.*

Yvetot.

Neveu, *Présid.*
Bréard.
Lemoine.
Bréant, jeune.
Duchêne, aîné.
Girard, *Gref.*

SECTION II.

Bourses, Agens de change et Courtiers de marchandises.

D'après la loi du 28 ventôse an 9, le Gouvernement peut établir des Bourses de commerce dans les lieux où il n'en existe pas, et où il le juge convenable.

Les Agens de Change et Courtiers de marchandises près ces Bourses sont nommés par l'Empereur.

Les Agens de change et Courtiers, en exécution de la susdite loi, ont seuls le droit d'en exercer la profession, de constater le cours du Change, celui des effets publics, marchandises d'or et d'argent, et de justifier, devant les Tribunaux et Arbitres, la vérité et le taux des négociations, ventes et achats.

Il est défendu, sous peine d'une amende qui sera au plus du sixième du cautionnement des Agens de change ou Courtiers de la place, et au moins du dixième, à tous individus autres que ceux nommés par l'Empereur, d'exercer les fonctions d'Agens de change ou de Courtiers.

Les Agens de change et Courtiers de marchandises sont tenus de fournir un cautionnement, dont le montant est versé à la Caisse d'Amortissement, et l'intérêt payé à cinq pour cent.

En cas de démission ou décès, le cautionnement est remboursé par la Caisse d'Amortissement à l'Agent de change ou Courtier, ses héritiers ou ayant cause.

Conseil général de commerce établi près le Ministre de l'Intérieur.
Voyez le Ministère de l'Intérieur.

LISTE *des Agens de Change et Courtiers de Marchandises.*

AGDE.

Courtiers de marchand. et conducteurs de navires, Messieurs,

Blanchard.
Hot.
Cannac.

AGEN.

. . . .
. . . .

ALBY.

. . . .
. . . .

AMIENS.

Courtiers de marchandises, MM.

Bordecq. *Syndic.*
Delespaux.
Lefebvre, fils.
Pety.
Fauquet.
Alexandre.
Noyelle.
Dorville.
Delacroix.
Bazile.
Barry, fils.
Lecassette.
Dewarcy.
Bernaux.
Mouret.

Courtiers de transp. par terre et par eau, MM.

. . .
. . . .
. . . .
. . . .

ANGOULÊME.

Courtiers pour les marchandises, MM.

. . . .
. . . .
. . . .

ANVERS.

M. Vanassche, *Commiss. de police près la Bourse.*

Agens de change, MM.

Oboussier, *Syndic.*
Leyssens,
Stappaerts, } *Adj.*
Deelen.
Gelys.
Vanbredael.
Mosselmans.
P. H. Cartier.

sen.
outers.
uyts.
. Francheschini.
andaert.
orand.
e Paige.

Courtiers de marchandises et conducteurs de navires, MM.

Azemar, *Syndic.*
Geens,
Vermeulen,
Verpoorten,
Hadet.
Lefebve,
Lemire,
Adj.
Van Dooren.
Giese.
Degrée.
Wouters, aîné.
Van Goorlaecken.
Carolus.
Matthyssens.
E. Block.
Hendrickx.
J. B. Van Dooren.
Laudaens.
Van Campen.
Van den Corput.
Schabracq.
Verleyen.
Herreyns, fils.
Morand.
Oboussier, Luc.
Meyer.
Brequigny.
Hoylaerts.
Grisar.
Harven.

ARLES.

Courtiers de marchandises, MM.

. . . .
. . . .
. . . .

AUCH.

Courtiers pour les marchandises, MM.

Ricaut.
Pellefigue, jeune.

AVIGNON.

Courtiers pour les marchandises, MM.

Teyssier.
Fayole.
Farge.
Lesourd.
Allard.
Fialon.
Soullier, jeune.
B. Delorme.

BARSAC.

Courtiers pour les marchandises, MM.

Fort Loulom.
Texier.
Moulinier.

BAYEUX.

. . . .
. . . .
. . . .

BAYONNE.

Agens de change, MM.
Belou.
Correge.
Lafargue.
Dhiriart.
Fonseque.
Levy, aîné.

Courtiers de marchandises, assurances, et conducteurs de navires françois, MM.

Lacoste.
Behic.
Ross.
Manches.
Roquebert.
Darranque.
Rodrigues, jeune.
Broquedis.
Sylveire, fils aîné.

BEZIERS.

Courtiers de marchandises, MM.

Cazelles.
Rocagel.
Gaches.
Delmas.
Crozals.
Gotis.

BLAYE.

Courtiers pour les marchandises, les assurances, et conducteurs de navires, MM.

Lafosse.
Lalande.
Rabolte.
Maître, fils aîné.
Drouillard.
Binau.

BLOIS.

M. Delestre, *Commiss. de police près la Bourse.*

Courtiers pour les marchandises, MM.

Habert.
. . . .

BORDEAUX.

M. Benoît, *Commiss. de police près la Bourse.*

Agens de change, MM.

Caussourd, aîné.
Caussourd, jeune.
Chateau, fils.
Chaumel.
Dupuy.
Fonseque, jeune.
Huet.
Labal.
Laporte.
La Roussie.
Lopes-Dias.
Lopes-Dias, fils aîné.
Miailhe.
Mathieu.
Rodriguez.
Guichard.
Peixotto.

Courtiers pour les marchandises, les assurances et la conduite des navires, MM.

Prom.
Bacque.
Bireau.
Camy.
Castanie, aîné.
Coudol.
Danguy.
Desnanoc.
Doris.
Constant.
Dupeyron, aîné.
Dupuch.
Fontoux.
Gazagne.
Gourragne.
Herbault.
Huguerie.
Joyeux.
Lablancherie, père.
Lagenie.
Mansencal, fils.
Oxcéda.
Parschaud.
Prunié, aîné.
Saint Pé.
Sauvage.
Cazades.
Chabiran, aîné.
Champès, père.
Chrétien.
Coussourd, A.
Dufour.
Faux.
Grenier.
Labat, J.
Lalanne.
Labory.
Lawton.
Lespiaut, aîné.
Loche, fils.
Marc-Daniel, Alex.
Merman.
Baffet.
Binaud.
Casey.
Courcjolles.
Delbos, aîné.
Delmestre, fils aîné.
Dumas.
Ferriere.
Ganet.
Jude, aîné.
Maupetit.
Menard.
Polhs.
Sauvage.
Boëreau, fils.
Deyme, aîné.
Geneste, fils.
Guibert.
Laplanche.
Perrin.
Hostein.
Imbert.
Serisier.
Ferrière, jeune.
Sandré, fils.
Lafitte.
Coustaud, neveu.

BOULOGNE.

M. Lupart, *Commiss. de police, faisant les fonctions de commissaire près la Bourse*

Agens de change, MM.
Lafoirez-Dorvaux.
Prenel.

Courtiers pour les marchandises, les assurances et la conduite des navires, MM.
Trudin.
Dewismes,
Ivart.
Bosson.
Poignant.

BREST.

M. Montenot, *Commiss. de pol. près la Bourse.*

Courtiers conducteurs de navires, MM.
Chollet.
Perron.

Courtiers conducteurs de navires étrangers, et Courtiers interprêtes, MM.
Langloh et Lecoëntre, *pour les langues allemande, anglaise et hollandoise.*
Marzin, *pour les langues danoise, suédoise et angloise.*

Courtier de transp. par terre et par eau, M.
Macon.

BRUGES.

M. Allo, *Commiss. de police près la Bourse.*

Agens de change, courtiers de commerce, MM.
Van Wymelbeke.
Dujardin, fils.
Drubbele.

BRUXELLES.

Agens de change-Courtiers, MM.

. . . . .
. . . . .

CAEN.

Courtiers de marchandises et conducteurs de navires, MM.
P. D. Bazin.
Bacon.
Brebant.
Jullien Heron.

CARCASSONNE.

Courtiers pour les marchandises, MM.
Cassan.
Carles.

CASTRES.

Courtiers de marchandises, MM.

. . . .
. . . .

CETTE.

M. Pagès, père, *commissaire pres la bourse.*

Courtiers de marchandises et conducteurs de navires, MM.
Bonjean, aîné.
Pagès (Pierre).
Romeu.
Girard.
Bergeyron, père.

Eudes.
Denouette.
Jue.
Prudhomme.
Le Mesle.
Gillette.
Prudhomme jeune.
Petit.
Havet.
Tinel
Bailhache.

HONFLEUR.

Courtiers de marchandises et conducteurs de navires, MM.

Le Chevallier.
Godard.
Pellecat.
Deglos.

LANGON.

Courtiers pour les marchandises. les assurances et la conduite des navires, MM.

Barade.

. . . . .

LA RÉOLE.

Courtiers de marchandises, MM.

Merle Jeanty.

. . . . .

LIBOURNE.

Courtiers pour les marchandises. les assurances et la conduite des navires, MM.

Giraud (Philippe).
Ducase (Damase).
Dumont.
Longa.
Isambert
Lamégie.
Cassy, jeune.
Saint-Gaudens, fils.
Delezé (J.-B.).
Trigant-Beaumont.

LIÈGE.

Courtiers de marchandises, MM.

. . . . .
. . . . .

LILLE.

Agens de change, MM.

. . . . .
. . . . .

Courtiers de marchandises, MM.

Masquelez, fils.
Ghislain Manouvrier.
Dilly.
Picard.
Bouchard.
Bouvez, père.
Blancho.
Loriaux.
Guilbert.
Masquelez, père.

LIMOGES.

Agens de change, Courtiers de march., MM.

Roulhac.

. . . . .

LYON.

Agens de change, Courtiers. MM.

Bouchet, *Syndic.*
Alday, *Adjoint.*

Degumin, père.
Azemar.
Miége.
Perreton.
J. Galatin.
Lapène.
Galatin.
Daussigny.
Paganucy.
Fillon.
Grenier.
Degumin, fils.
Fayolle.
Frossard.
Vidal.
Liébaux.
Joyard.
Trescat, aîné.
Bertrand.
Gay.
Devernay.
Desmartain.
Durand.
Bouquerot, fils.
Fernaud.
Lieutaud.
Coste, fils.
Jean Saint-Pierre.

Courtiers pour la soie exclusivement, MM.

Caire, } *Adj.*
Valuy, }
Marteau.
Lagneau.
Delon.
Lafabregue, aîné.
Morel.
Reynaud.
Caillat.
Dupin.
Guerin.
Berger-Nallet.
Bossu. fils.
Beaucourt.
Dupasquier.
Detours.
Germain.
Ricard.
Maurice, fils.

Courtiers pour les marchandises autres que la soie, MM.

Perret.
Piquet, cadet.
Arcis-Chol.
Jal.
Rocoffort.
Dubois.
Soquet.
Coubayou.
Reddat.
Cobin.

MARANS.

Courtier-interprète. conducteur de navire.

M. Langlois, *pour l'anglois.*

Saytour.
Gautier.
Martin.
Carlone.
Goiran.
Sanier.
Fassi.

NIMES.

Agens de change, MM.

. . . .

. . . .

Courtiers de marchandises, MM.

. . . . .

. . . . .

NIORT.

Courtiers de marchandises, MM.

Vauguyon, fils.
De Larue, neveu.
Elies.

OLÉRON.

Courtiers interprètes, conduct. de nav., MM.

Petit, *pour la langue hollandoise.*

Van-Emden, *pour l'allemand et le hollandois.*

ORIENT. (L')

Agens de change et Courtiers de march., MM.

Angers.
Lortan.

Courtiers pour les assurances et la conduite des navires, MM.

Dufilhol.
Montrelay.

ORLÉANS.

Courtiers de marchandises, MM.

Bourdon.
Bruere.
Brun.
Chapellier.
Delanoue-Morillon.
Doleans.
Gombault-Sagot.
Lassailly, fils.
Pilté.
David Gourgoulin.

OSTENDE.

Agens de change, Courtiers de marchandises, MM.

Boone.

. . . .

PAIMBŒUF.

Courtiers interprètes et conduct. de nav., MM.

Vanderlhuis et Boudet, *pour l'anglois, le hollandois et le suédois.*

PARIS.

Voy. Chapitre XVI, Section VII.

PAUILLAC.

Courtiers pour les marchandises, les assurances et la conduite des navires, MM.

Martini.
Audinet.
Aubiet.

PÉZÉNAS.

M. Grenier, *Commiss. de police pres la Bourse.*

Courtiers de marchandises, MM.

Donette.
Andrieu.
Villebrun.

REDON.

Courtiers de navir., MM.

Hery, jeune.

. . . .

. . . .

REIMS.

M. Collet,
M. Faciot,
M. Siret-Thaudart,
} *Commissaires de police.*

Agens de change, MM.

. . . . . .

. . . . . .

Courtiers de marchandises, MM.

. . . . . .

. . . . . .

RENNES.

. . . . . .

. . . . . .

ROCHEFORT.

Courtiers interprètes et conduct. de nav., MM.

Chessé.
Elles

Courtier conduct. de navires françois.

M. Charrier (Charles).

RHODÈS.

Agens de change, Courtiers de march., MM.

Jausion.
Louis Coste.

ROCHELLE. (La)

Agens de change, Courtiers de march., MM.

Jallan.
Robein.

Courtiers interprètes, conduct. de nav., MM.

Bouley, *pour l'anglois.*

Meyer, *pour l'allemand, l'anglois et le holland.*

Duverger, *pour le hollandois.*

Tureaud, *pour l'allemand et le hollandois.*

Prevost.
Bayonne.
Donilhac.
Dorie.
Pomarede.
Rivals.
Longayron.

TOURS.

Courtiers de marchandises, MM.

. . .
. . .

TREMBLADE. (La)

Courtier-interprète, et conduct. de nav., M.
Eschaussier, *pour l'anglois et le hollandois.*

TROYES.

Agens de change, MM.
Pierre Courtin.
Claude Michaut.

Courtiers de marchandises, MM.
Pinot.
Labille Defarges.
Pierre Finot.

TURIN.

M. Pirra, *Commiss de police près la Bourse.*

Agens de change, Courtiers de march., MM.
Boma,
Elia.
Martorelli.
Merlo.
Fontana.
Bottalino.
Cerato.
Stoppani.
Belli.
Salvarezza.
Murialdo.
Damodé.
Hermil.
Adriani
Brodelli.
Millo.
Damian.
Lopez.

VALENCIENNES.

Agens de change, MM.
Brassart.
. . . .
. . . .

VANNES.

Courtiers de marchandises, MM.

. . . .
. . . .
. . . .

VIENNE.

Courtiers de marchandises, MM.

. . . .
. . . .

VIRE.

Courtiers de marchandises, MM.

. . . .
. . . .

image
not
available

Vasse.
Lamotte.
Hamel.
Jean.
Quenouille, aîné.
Bruzen, aîné.
Legriel.

DUNKERQUE.

Kenny.
Lancel.
Deschodt.
Boubert.
Liebaert, aîné.
Degravier.
Delbaere.
Vanhée.

FLESSINGUE.

. . . .

GAND.

Serdobbel.
Van Aken, aîné.
Nicolas de Cock.
Louis Vanhove.
Pharazyn.
J. F. Deloose.
J. B. Vandermeersch.
Grenier Wambersie.
Coryn.
Alex. Herry.
Ramondt, père.
G. Lousbergs.
F. Speelman.
Coppens de Wilde.

GENÈVE.

Duchêne.
Ducloux.
Henri Mentch.
Jacques Laserre.
Elie Audra.
Viollier.
Lombard.
Boisdechêne, l'aîné.
Martin-Lon.

GÊNES.

Emile-Vincens.
Venceslas Piccardo.
Jérôme Casanova.
J. B. Casanova.
J. Quartara.
Ch. Ant. Delarue ✻.
Joseph Negrotto.
Dominique Strafforello.
Dominique Celesia.
Dominique de Albertis.
Félix Gnecco.
Philippe Pescia.
Albert Pavese.
Jean Gérard Bansa.

LE HAVRE.

Sery.
Grégoire Homberg.
Dufou.
Benjam. de Boulongne.
Victor Bellanger.
J. Louis Oursel.
Delahaye, jeune.
Médéric-Lacorne.

LILLE.

Louis Gruson.
Flamen Bernard.
Mourcou-Bonnier.
Beaussier-Mathon.
Alavoine.
Vanhœnacker-Luiset.
Delau Cordon.
Defosseux-Virnot.
Barrois Virnot.
Cuvelier Mahieu.
Virnot.
Briansiaux.
Bonami-Gosselin.
Lethierry Virnot.
Revoire.

L'ORIENT.

Trentinian.
Garnier.
Galabert.
Bourdon.
Cordon.
Dugray.
J. B. Cropp.
Lemir.
Bouilly.

LYON.

Regny, père.
Mesno, père.
Jaillard.
Charasson.
Coste.
Terret.
Fournel.
Pessonneaux.
Arnaud.
Chapuy.
Regi-Chavissane.
Giraudier.
Reynaud.
Motel de Gérando.

MARSEILLE.

A. F. J. Boissier.
Bernadac.
Albert Fine.
Antoine Lafon.
Durand.
L. Gravier.
Quentin Lepeintre.
Hilarion Millot.
Plasse.
François Roux.
Salavy.
Séjourné, aîné.
B. Strafforello.
Dudemaine.
Reynaud.

MAYENCE.

Mappes.
Lautern.
Jean Dumont.
Neuss.
Boegner.
Kirchgessner.
Jean Schmidt.
Kayser.
P. Mayer.
Hadamar.

MONTPELLIER.

Martin Portalès.
Jac. Durand Fajon.
Franç. Farel, aîné.
Granier, aîné.
Marc-Ant. Bazille.
Bouché, aîné.
Berard.
Barthélemy.
J. Raspay.

NANTES.

Gullmann.

CHAPITRE XIV.

Louveterie.

S. A. S. M. le Prince de NEUCHATEL (G. A. ✻), *Vice-Connétable, Grand Veneur, Grand Louvetier.*
M. le Comte Girardin (O. ✻), *Colonel*, } *Lieutenans du Grand*
M. Destillères, ... } *Louvetier.*
M. Froidure, *Secrétaire de la Louveterie.*

Divisions par Conservations forestières pour les Capitaines de Louveterie, et par départemens pour les Lieutenans.

Première Conservation.

M. Destillères, *Capitaine.*

Seine	. . . . . .
Seine et Oise.	De Therreblanche. Pourtalès.
Eure et Loir. . .	Maugars(Constantin)
Seine et Marne.	Boula-de-Nanteuil. Ouvrard. Forestier. Selve. De Rothe.

Deuxième Conservation.

M. Sigi, *Capitaine.*

Aube	Adrien de Mesgrigny Delux.
Marne.	Janel de Vauréal.
Yonne.	Duchatenet De Châteauvieux. De Louvois.

Troisième Conservation.

M. Duhalley, *Capitaine.*

Seine infer. . . .	Duval-Dumanoir.
Eure.	Meaupou. De Breuilpont.

Quatrième Conservation.

M. Grimaldi de Monaco, *Capit.*

Calvados. . . .	Banneville.
Orne.	Caumont de la Force.
Manche	D'Inglemare.

Cinquième Conservation.

M. Dubotderu, *Capitaine.*

Ille et Vilaine.	Ganier de la Sarsais. Ropert. Varin du Franchois.
Loire infer. .	Bertrand Geslin.
Finistere. . . .	Bazin.
Morbihan . . .	. . . .
Côtes du Nord.	Guermarquer.

Sixième Conservation.

M. Piter Deurbroucq (O ✻), *Capitaine.*

Maine et Loire.	Turpin. Le Cere de Véziers. Gueniveau de la Raye.
Mayenne. . . .	Piquois.
Sarthe.	Castaing. De Fontenay. De Lachrochardière.

Septième Conservation.

M. . . . . . , *Capitaine.*

Loiret	Crignon Désormeaux Desert. Tassin de Brouville.
Indre et Loire.	Chuppeau. Gaullier Saint-Cyr.
Loir et Cher. .	Foulon d'Ecotier. Lapallu.

Huitième Conservation.

M. . . . . . *Capitaine.*

Cher.	Rolland d'Arbouste. Le Général Augier. Paulze. Dupré de St.-Maur.
Nièvre.	De Malleveault. Lepelletier d'Aunay. Pracontal. Rollin de Varzy.

Indre.

Drôme.	De Gros.
	De Mauduit.
Alpes maritim.	Henry Serin.
Mont-Blanc.	Devillette-Chivron.
Léman.	Boissier.
	Cramer.
Ain.	Marron Belvai.
	Duport Revounas.
Loire.	Durosier de Magneux
Rhône.	Durieu de Souzy.
	Delacroix-Delaval.
	De Saint-Victor.
	De Saint-Try.

Dix-huitième Conservat.

M. Vandeuil, *Capitaine.*

Côte-d'Or.	Gautier de Vinfrais.
	Bretaigne.
	Lecompasseur Courtivron.
	Chambrulard.
Saône et Loire.	Monteil.
	Ordonneau.
	Chizeuil.
Haute Marne.	Greffulhe.
	Pinot des Essarts.
	Dejouard.
	Marquette de Fleury
	Humbert Mongin.
	Pietrequin.
	Henry.
	Barillot.
	Briot de la Varenne.
	Thomassin de Bienville.

Dix-neuvième Conservat.

M. . . . . *Capitaine.*

Doubs.	Raufin.
Haute-Saône.	De Grammont.
	De Lavie.
	De Sécy.
	Pinard.
	Boussel.
	Dornier, aîné.
	Praileur.
Jura.	Du Marenches.
	De Faverney.
	Boullier.
	De Reculot.

Vingtième Conservation.

M. Morice Kolb, *Capitaine.*

Haut-Rhin.	De Gohre.
	De Waldner.
	Rochès.
Bas-Rhin.	. . . . . .

Vingt-unième Conservat.

M. . . . . *Capitaine.*

Meurthe.	De Lamberty.
	Bourcier Montureux.
	Thiry.
	Dubois de Riocourt.
Meuse.	Le Comte Leclerc ✱, Préfet.
	Le Général Roussel.
	Marchant.
	Courselles.
Vosges.	Delassalle.
	Perrin des Vosges.
	Muel, jeune.
	Falatieu.
	Champy.

Vingt-deuxième Conservat.

M. Ch. Gourcy, *Capitaine.*

Moselle	De Wendel.
	D'Egremont.
	Becker.
Forêts.	Valère Seyl.
Ardennes.	De Montholon ✱.
	Paul Robert.

Vingt-troisième Conservat.

M. De Borchgrave, *Capit.*

Ourte.	Simonis.
	De Haultepenne.
	Decroix.
Meuse Infér.	De Sélys.
	De Borchgrave (M.)
	Bertrand Loisel.
	Libotton
Sambre-Meuse.	De Laroche (Louis).
	Liedekerke Beaufort
	De Cartier (Ch.)
Roer.	D'Hausbruck.
	Evrard Deutgen.
	Conrad Wonderleygen.

CHAPITRE XV.

Sciences, Belles-Lettres, Agriculture, Arts et Instruction publique.

SECTION PREMIERE.

INSTITUT

Des Sciences, Lettres et Arts.

Cet Institut appartient à tout l'Empire françois; il est fixé à Paris : il est destiné à perfectionner les sciences et les arts, par des recherches non interrompues, par la publication des découvertes, par la correspondance avec les sociétés savantes et étrangères; à suivre, conformément aux lois et arrêtés du Gouvernement, les travaux scientifiques et littéraires qui ont pour objet l'utilité générale et la gloire de la France. Il se divise en quatre classes; (1) savoir :

Première Classe.

Classe des sciences physiques et mathématiques.

Seconde Classe.

Classe de la langue et de la littérature françoises.

Troisième Classe.

Classe d'histoire et de littérature ancienne.

Quatrième Classe.

Classe des beaux-arts.

---

(1) La première classe tient ses séances le lundi de chaque semaine; la seconde, le mercredi; la troisième, le vendredi; la quatrième, le samedi.

Ces séances ont lieu au Palais des Beaux Arts, ci-devant collége des Quatre-Nations, et durent depuis trois heures jusqu'à cinq.

La première classe rendra publique sa première séance du mois de janvier; la deuxième, sa première d'avril; la troisième, sa première de juillet; la quatrième, sa première du mois d'octobre.

La quatrième classe est composée de vingt-huit membres et de huit associés étrangers.

Ils sont divisés en sections, désignées et composées ainsi qu'il suit :

Peinture, dix membres; Sculpture, six ; Architecture, six; Gravure, trois ; Musique (composition), trois.

Elle nomme, sous l'approbation de l'Empereur, un secrétaire perpétuel, qui est membre de la classe, mais qui ne fait point partie des sections.

Elle peut élire jusqu'à six de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

Elle peut nommer trente-six correspondans pris parmi les nationaux ou les étrangers.

Les membres associés étrangers ont voix délibérative seulement pour les objets de sciences, de littérature et d'arts ; ils ne font partie d'aucune section, et ne touchent aucun traitement.

Les associés nationaux actuels de l'Institut font partie des cent quatre-vingt-seize correspondans attachés aux classes des sciences, des belles-lettres et des beaux-arts.

Les correspondans ne peuvent prendre le titre de membres de l'Institut.

Ils perdent celui de correspondans, lorsqu'ils sont domiciliés à Paris.

Les nominations aux places vacantes seront faites par chacune des classes où ces places viendront à vaquer ; les sujets élus seront confirmés par l'Empereur.

Les membres des quatre classes ont le droit d'assister réciproquement aux séances particulières de chacune d'elles, et d'y faire des lectures, lorsqu'ils en auront fait la demande.

Ils se réunissent quatre fois par an en corps d'Institut, pour se rendre compte de leurs travaux.

Ils élisent en commun le bibliothécaire et les sous-bibliothécaires de l'Institut, ainsi que les agens qui appartiennent en commun à l'Institut.

Chaque classe tient tous les ans une séance publique, à laquelle les trois autres assistent.

Il y a pour l'Institut une commission administrative, composée de cinq membres : deux de la première classe, et un de chacune des trois autres, nommés par leurs classes respectives.

Cette commission règle, dans les séances générales, tout ce qui est relatif à l'administration, aux dépenses générales de l'Institut, et à la répartition des fonds entre les quatre classes.

Chaque classe règle ensuite l'emploi des fonds qui lui sont assignés pour ses dépenses, ainsi que tout ce qui concerne l'impression et la publication de ses mémoires.

Xe. Section. *Anatomie et Zoologie.*

Le Cte de Lacépède.
Tenon.
Richard.
Olivier
Pinel.
Geoffroy-S.-Hilaire.

X Ie. Section. *Médecine et Chirurgie.*

Des Essartz.
Sabatier.
Portal.
Hallé.
Pelletan.
Percy.

Secrétaires perpétuels.

Delambre, *pour les sciences mathématiques.*
Cuvier, *pour les sciences physiques.*

Les associés étrangers de la première classe sont :

Banks.	*à Londres.*
Maskelyne.	*à Londres.*
Herschel.	*à Londres.*
Rumford.	*à Munich.*
Pallas.	*en Russie.*
Cavendish.	*à Londres.*
Volta.	*à Pavie.*
Klaproth.	*à Berlin.*

Les correspondans de la première classe sont :

Duval-Leroy.	*à Brest.*
Lallemand.	*à Reims.*
Tedenat.	*à Nismes.*
Marescot.	*à Challay.*
Niewport.	*à Bruxelles.*
Dangos.	*à Tarbes.*
Duc-Lachapelle.	*à Montauban.*
Flaugergues.	*à Viviers.*
Thulis.	*à Marseille.*
Sepmanville.	*à Evreux.*
Vidal.	*à Toulouse.*
Bourgoing (C. ✻).	*à Dresde.*
Grandchain.	*à Bernay.*
Le Baron Lescalier (C. ✻)	*au Hâvre.*
Le Bn. Coquebert de Montbret ✻.	*à Sèvres.*
Loisel.	*à Turin.*
Sigaud-Lafond	*à Bourges.*
Pictet ✻.	*à Genève.*
Seguin.	*à Sèvres.*
Van-Mons.	*à Bruxelles.*
Nicolas.	*à Nancy.*
Chaussier.	*à Dijon.*
Welter.	*à Valenciennes.*
Schreiber.	*à Pezay.*
Patrin.	*à Lyon.*
Gillet Laumont.	*à Daumont.*
Villars.	*à Strasbourg.*
Gouan.	*à Montpellier.*
Gérard.	*à Cotignac.*
Picot-Lapeyrouse.	*à Toulouse.*
Boucher.	*à Abbeville.*
Rougier-la-Bergerie ✻.	*à Auxerre.*
Heurtaut-Lamerville.	*à Dun-sur-Auron.*
Lafosse.	*à Montaterre.*
Chabert ✻.	*à Alfort.*
Laumonier.	*à Rouen.*
Geoffroy.	*à Chartreuve.*
Latreille.	*à Tulle.*
Dumas.	*à Montpellier.*
Saucerotte.	*à Lunéville.*
Lombard.	*à Strasbourg.*
Barailon.	*à Chambon.*
Sonnerat.	*à Pondichéri.*
Melanderhielm.	*à Stockholm.*
Duvauxel.	*à Evreux.*
Ortéga.	*à Madrid.*
Van Swinden.	*à Amsterdam.*
Le Cte Thévenard (G. ✻).	*à l'Orient.*
Poczobut.	*à Wilna.*

Mauduit-Larive. à *Montlignon.*
Bonnet-Beauval. . à *Limoges.*
Carelli . . . . . à *Naples.*
Dagincour. . . . à *Rome.*
Reichardt. . . . à *Berlin.*
Framery. . . . à *Vaugirard.*
Boissieu. . . . à *Lyon.*
Porporati. . . . à *Turin.*
Réga. . . . . . à *Naples.*
Fabre. . . . . . à *Florence.*
Zingarelli. . . à *Rome.*
De Rossi. . . . à *Rome.*
Ommegank . . à *Anvers.*
Tagliafichi. . . à *Gènes.*
Rosaspina. . . . à *Bologne.*
Lepecheux. . . à *Turin.*
Miot. . . . . . . à *Naples.*
Lethière . . . . à *Rome.*
Thibault . . . . à *la Haye.*
Mantick. . . . à *Munich.*
Moitte. . . . . à *S.-Germain-en-Laye.*

LISTE *des Membres et des associés étrangers.*

L'EMPEREUR.

LE ROI DES ESPAGNES.

Le Comte *d'Aguesseau* (C. ❋), *Sénateur*, rue du Vieux Marché d'Aguesseau, n°. 5.
Ameilhon ❋, à l'Arsenal.
Andrieux ❋, rue de Vaugirard, n°. 27.
Appiani, à Milan.
Arago, à l'Observatoire.
Arnault ❋, rue de l'Université, au chef-lieu de l'Université.
Banks, à Londres.
Barbier-du-Bocage, rue Cassette, n°. 20.
Le Duc de *Bassano* (G. A. ❋), *Ministre Secrétaire d'Etat.*
Le Prince de *Bénévent* (G. A. ❋), Vice-Grand-Electeur.
Le Comte *Berthollet* (G. ❋), *Sénateur*, rue d'Enfer, n°. 37.
Bervic, rue de Grenelle S.-Honoré, n°. 47.
Le Comte de *Bessuejouls de Roquelaure*, (O. ❋) ancien Archev. de Malines, rue Saint-André-des-Arcs, hôtel de Bretagne.
Le Comte *Bigot de Préameneu* (G. ❋), *Ministre des Cultes*, rue de Varennes, n°. 17.
Biot, au Collège Impérial de France, place Cambrai.
Bissy, à Pierre, par Verdun sur le Doubs (Saône et Loire).
Le Cte *[illegible]oissy d'Anglas* (C. ❋), *Sénateur*, rue de Choiseul, n°. 13
Bosc, rue des Maçons Sorbonne, n°. 15.
Bossut ❋, à Clignancourt, ou rue Thevenot, n°. 5.
Boufflers ❋, rue du faubourg S.-Honoré, n°. 114.
Le Comte de *Bougainville* (G. ❋), *Sénateur*, rue de Bondi, n°. 23.
Bouvard, à l'Observatoire.
Brial, rue Servandoni, n°. 25.
Buache ❋, rue Guénégaud, n°. 18.
Burckhardt, à l'Ecole Militaire.
Cailhava, rue S.-André-des-Arcs, n°. 61.
Canova, à Rome.

LETTRES ET ARTS.

Carnot ❋, rue Neuve-Saint-François, au Marais, n°
Cassini ❋, rue de Grenelle, faubourg S. Germ., n°.
Caussin, au Collége de France, place Cambrai.
Cavendish, à Londres.
Le Comte de *Cessac* (G. A. ❋), *Ministre d'Etat*, rue de Gr
S.-Germain, n°. 105.
Chalgrin, Palais du Sénat-Conservateur, n°. 19.
Champagne ❋, rue Saint-Jacques, au Lycée Impérial.
Le Cte *Chaptal* (G. ❋), *Sénateur*, rue S.-Dominique, F.S.G., n°
Charles, rue des Petits Augustins, n°. 6.
Chaudet, rue de Seine, n°. 6.
Chénier ❋, rue des Fossés-du-Temple.
Choiseul-*Gouffier*, rue de l'Université, n°. 115.
Clavier, rue Coq-Héron, n°. 5.
Cuvier ❋, au Muséum d'histoire naturelle, jardin des
Dacier ❋, rue de Colbert, n°. 4.
Le Baron *Dalberg*, Prince Primat de la Confédération
Le Comte *Daru* (C. ❋), *Conseiller d'Etat*, Intendant
Maison de l'Empereur, place du Palais du Corps
Daunou, rue de Paradis, hôtel Soubise.
David (O. ❋), rue de Seine, faubourg S.-Germain
Le Baron *de Gérando* ❋, au ministère de l'Intérieur.
Dejoux ❋, rue des Petits-Augustins, n°. 14.
Delambre ❋, *Trésorier de l'Université*, au chef-lieu de
versité Impériale, palais du Corps-Législatif.
Delille, rue Pavée, hôtel Lamoignon, au Marais.
Denon (O. ❋), quai Malaquais, n°. 9.
De Sales, rue de Sevres, fauxbourg S.-Germain, n°. 95.
Des Essartz, rue des Fossés S.-Germain l'Auxerrois, n°
cul-de-sac Sourdis.
Desfontaines ❋, Muséum d'histoire naturelle, jardin des Plant
Desmarest, rue de Seine, n°. 49.
Le Comte *Destutt-Tracy* (C. ❋), Sénateur, à Auteuil.
rue de Tournon, n°. 8.
rue des Fossés S.-Germain-l'Auxerrois, n°. 14.
de Cléry, n°. 23.
rue de l'Université, n°. 10.
ue de l'Université, école des Mines, n°. 61.
Nemours), rue du Faub. Poissonnière, n°. 50.
ue des Champs-Elysées, n°. 3.
Le Comte de *Fleurieu* (G. ❋), *Sénateur*, rue Taitbout, n°. 18.
Le Comte de *Fontanes* (C. ❋), Grand-Maître de l'Université Impériale, au Palais du Corps Législatif.
Le Comte *François de Neufchâteau* (G. ❋), *Sénateur*, rue du faubourg Poissonnière, n°. 93.

Quatremere de Quincy, rue Basse, n°. 31, à Passy.
Ramond (C. ❋), rue de Colbert, n°. 4.
Raymond, rue du Roule, n°. 11.
Raynouard, rue Basse, à Passy, n° 20.
Le Comte *Regnaud de S.-Jean-d'Angely* (G. ❋), *Ministre d'Etat*, rue de Provence n°. 54.
Regnault ❋, rue Guénégaud, n°. 15.
Reinhard (C. ❋), Ministre plénipotentiaire en Westphalie.
Rennell, à Londres.
Richard, rue des Fossés M. le Prince, n°. 18.
Rochon, rue de Seine, faubourg S.-Germain, n°. 12.
Le Comte *Rœderer* (C. ❋), *Sénateur*, rue du F. S.-Honoré, n°. 99.
Roland ❋, à la Sorbonne, n°. 11.
Le Comte *Rumford*, à Munich.
Sabatier ❋, (R. B.) hôtel Impérial des Invalides.
Sage, à l'hôtel des Monnoies.
Saint-Pierre ❋, (Bernardin de) rue de Bellechasse, n°. 15.
Salieri, à Vienne.
Sané ❋, rue d'Argenteuil, n° 4.
Le Comte de *Ségur* (G. A. ❋), Grand Maître des cérémonies, rue des Saussayes, n°. 13.
Sergell, à Stockholm.
Sicard, à l'Institut des sourds-muets, rue du faub. S.-Jacques.
Le Comte *Sieyes* (G. ❋), *Sénateur*, rue de la Madeleine, n°. 18.
Silvestre, rue de Seine, n°. 12.
Silvestre de Sacy ❋, rue Hautefeuille, n°. 9.
Suard ❋, place de la Concorde, n°. 6.
Taunay, rue des Petits-Champs, n°. 25.
Tenon ❋, rue du Jardinet, n°. 3.
Tessier ❋, rue de Condé, n° 19.
Thouin ❋, Muséum d'histoire naturelle, jardin des Plantes.
Toulongeon ❋, rue Neuve-du-Luxembourg, n°. 29, ou grande rue de Chaillot, n°. 74.
Van-Spaendonck ❋, au Muséum d'histoire naturelle.
Vauquelin ❋, Muséum d'histoire naturelle, Jardin des Plantes.
Villar ❋, rue de Lille, n°. 101.
Vincent ❋, aux Quatre-Nations.
Visconti ❋, quai de Malaquai, n°. 1, au coin de la rue de Seine.
Le Cte *Volney* (C. ❋), Sénateur, rue de la Rochefoucault, n°. 11.
Volta, à Pavie.
West, à Londres.
Wieland, à Weimar en Saxe.
Wildfort, membre de la société de Calcuta.

Baudouin, Imprimeur de l'Institut.
Lucas, Agent.
Cardot, Chef du bureau, au Secrétariat.

SECTION

CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ.

Conseillers Titulaires.

M. De Bausset.
M. Emery.
M. Nougarede de Fayet.
M. Delamalle.
M. De Bonald.
M. Desrenaudes
M. Cuvier ✻.
M. De Jussieu ✻.
M. Legendre ✻.
M. Gueroult.

Conseillers ordinaires. MM.

Arnault ✻, *Secrétaire général du Conseil.*
J. Joubert. . . . . .
Noël ✻. . . . . . .
A. Rendu. . . . . .
Gueneau de Mussy. .
Balland. . . . . . .
De Champeaux. . . . .
Despaulx ✻. . . . .
Villar ✻. . . . . .
Chabot (de l'Allier) (C. ✻).
De Coiffier. . . . . .
Inspecteurs généraux.

De Langeac.
Roger.. *Membre du Corps législatif.*
Thouret ✻, *Doyen de la Faculté de Médecine de Paris.*
Guieu. *Membre de la Cour de Cassation.*

Attributions du Conseil.

Discussion des projets de règlemens et de statuts pour les Ecoles des divers degrés, et des autres objets présentés au Conseil par le Grand-Maître; jugement des questions relatives à la police, à la comptabilité, à l'Administration générale des Facultés, des Lycées et des Colléges; arrêté du budjet de ces écoles; admission ou rejet des ouvrages qui doivent être mis entre les mains des élèves, ou placés dans les bibliothèques des Lycées et des Colléges; examen des livres nouveaux proposés pour l'enseignement.

Secrétaire général du Conseil.

M. Arnault ✻, *Conseiller ordinaire.*

Tenue du registre des procès-verbaux des séances du Conseil; expédition de ces procès-verbaux au Ministre de l'Intérieur; tenue du registre des statuts et règlemens de l'Université; expédition des minutes de ces statuts et règlemens au bureau des archives.

Inspecteurs généraux. MM.

Noël ✻.
Despaulx ✻.
Lefebvre Gineau ✻,
Villar ✻.
Pictet ✻.
Joubert (Joseph).
Balland.
Ampère.
Royer Collard.
Budan.
Leprevost d'Iray.
Roman.
Petitot.
Gueneau de Mussy.
Rendu (Ambroise).
De Coiffier.
Daburon.
De Champeaux.
Castel.
Poinsot.
Bourdois.
Dupuytren.
D'Andrezelle.

Inspection de toutes les Ecoles dans les différentes Académies, et spécialement des Facultés, des Lycées et des Colléges; pour y reconnoître l'état des études et de la discipline; pour s'assurer de l'exactitude et des talens des professeurs, des régens et des maîtres d'étude; pour examiner les élèves; pour surveiller l'administration et la comptabilité.

Inspecteurs Généraux, spécialement attachés aux Ecoles de Droit. MM.

Chabot (de l'Allier) (C. ✻).
Perreau
Sédillez. . . . .
Beytz ✻.

BUREAUX DU GRAND-MAITRE.

Secrétariat.

M. De Langeac, *Conseiller ordinaire*, Chef.
M. Rousselle, *Secrétaire particulier.*

Ouverture, enregistrement général et expédition des dépêches; timbre, contre-

Bureau du matériel des Académies, Facultés, Lycées, Collèges, institutions et pensions.

Première Section. M. Raynaud, *Sous-Chef.*

Règlement ou budjet des dépenses des Collèges, Facultés et Académies; comptes particuliers des Facultés; controle des droits de diplômes, de grades, etc.

Deuxieme Section. M. Martineau, *Commis principal.*

Controle du recouvrement de la rétribution dans les collèges, institutions et pensions, et des droits de diplômes, d'emplois; compte de ces produits.

Caisse generale.

M. Delambre (Charles), *Caissier général.*

Recettes et paiemens d'après les ordonnances du Trésorier, sur les états arrêtés par le Grand-Maître. Compte journalier et annuel de la situation de la caisse.

Chancellerie.

M. de S.-Geyrat, *Secrét. de la Chancellerie et Garde des Archives et du Sceau.*

M. Rendu (Athanase), *Notaire.* M. Godard, *Avoué.*

M. Poyet, *Architecte.* M. Fain, *Imprimeur.*

M. Gatteaux, *Graveur.*

ACADÉMIES,

FACULTÉS ET LYCÉES.

ACADÉMIE D'AIX.

M. D'Eymar. . . . *Recteur.*

M. Vasse. . . . }
M. de Coetlogon. } *Inspect.*

M. Rambert, *Secrétaire.*

Faculté de Théologie.

. . . .

Faculté de Droit.

M. Balzac. . . . *Doyen.*

M. Rambert, *Secrétaire.*

Professeurs, Messieurs.

Aude . . . . . . *Droit Rom.*

. . . . }
Bouteille . . . . } *Code Napol.*
Balzac . . . . . }

Constans. . . . . *Procédure; Lég criminelle.*

M. D'Eymar . . . }
M. . . . . } *Suppléans.*

Faculté des Sciences.

. . . .

Faculté des Lettres.

. . . .

Lycée de Marseille.

M. Reboul. . . . *Proviseur.*

M Raynal. . . . *Censeur.*

M. . . . . *Aumônier.*

M. Boisson . . . . *Économe.*

Professeurs, Messieurs.

. . . . *Philosophie.*

Mévolhon. . . . *Rhétorique.*

Brunet. . . . . *Hum.* 2e. *ann.*

Iossaud. . . . . *Suppléant.*

Bonasse . . . . *Hum.* 1ere. *ann.*

Hanotin . . . . *Gram.* 2e. *ann.*

aragnoux. . . . *Id.* 1ere. *ann.*

Duvivier . . . . *Supplémentaire*

Blanpain. . . . *Math. transc.*

Guidy. l'aîné. . . *Sciences phys.*

Guidy. jeune. . . . *Math. spéc.*

Messia. . . . . *Math. élément.*

ACADÉMIE D'AJACCIO.

M. . . . . . . *Recteur.*

M. . . . . . . }
M. . . . . . . } *Inspect.*

ACADÉMIE D'AMIENS.

M. de Maussion. *Recteur.*

M. Dobignie. . . }
M. Clausel Hypp. . } *Inspect.*

M. de Villemagne, *Secrétaire.*

Faculté des Sciences.

. . . .

Faculté des Lettres.

M. Gorin . . . . *Doyen.*

M. Flotte. . . . *Secrétaire.*

Faculté des Sciences.

. . . .

Faculté des Lettres.

M. Desèze.	*Doyen.*
Darnaud.	*Secrétaire.*

Professeurs,

M. Desèze.	*Philosophie.*
M. Fitte.	*Litt. française.*
M. Abbal.	*Litt. latine.*
M. Delatapie.	*Litt. grecque.*
M. Darnaud.	*Histoire.*

Lycée de Bordeaux.

M. Cladret.	*Proviseur.*
M. Bourguignon.	*Censeur.*
M.	*Aumônier.*
M. Aubert.	*Econome.*

Professeurs, Messieurs,

Toucas de Poyen.	*Philosophie.*
Fitte	*Rhétorique.*
Abbal	*Hum.* 2e. *ann.*
Messier.	*Id.* 1ere. *ann.*
Migneret.	*Gram.* 2e. *ann*
Dumirat	*Gram.* 1ere. *an*
Monge (Louis)	*Supplémentaire*
Leupold	*Math. transc.*
Villers.	*Sciences phys.*
Larrouy, jeune	*Mathém. spec*
Massal	*Math. élément.*

ACADÉMIE DE BOURGES.

M. Raynal.	*Recteur.*
M. Barbier de Landrevie.	*Inspect.*
M. Alaux.	

M. Halloy, *Secrétaire.*

Faculté de Théologie.

. . . .

Faculté des Sciences.

. . . .

Faculté des Lettres.

M. Blondeau.	*Doyen.*
Godin.	*Secrétaire.*

Professeurs.

M. Blondeau.	*Philosophie.*
M. Montjoie.	*Litt. française.*
M. Raynal.	*Litt latine.*
M Godin.	*Litt. grecque.*
M. Chalumeau.	*Histoire.*

Lycée de Bourges.

M. Simonin de Vermondans.	*Proviseur.*
M. Varinot.	*Censeur.*
M.	*Aumônier.*
M.	*Econome.*

Professeurs, Messieurs,

Blondeau.	*Philosophie.*
Godin.	*Rhétorique.*
Thibault.	*Hum.* 2e. *ann.*
Montjoie.	*Id.* 1ere. *ann.*
Delbarre.	*Gram.* 2e. *ann.*
Montillot.	*Id.* 1ere *ann.*
Longuet.	*Math. transc.*
	Sciences phys.
Gauthier.	*Math. spec.*
Lambert.	*Math. élém.*

ACADÉMIE DE BRUXELLES.

M. Vanhultem.	*Recteur.*
M. Vantrier.	*Inspect.*
M. Vanleempoel.	

M. Van Bavière, *Secrétaire.*

Faculté de Théologie.

. . . .

Faculté de Droit.

M. Vangobbelschroy, *Doyen.*
M. Van Bavière, *Secrétaire.*

Professeurs, Messieurs,

Vangobbelschroy.	*Droit Rom.*
Cahuac.	*Code Napol.*
Tarte, aîné.	
Vanhooghten J. G.	
Jacquelart.	*Procédure; Lég. criminelle.*
M. Maurissens.	*Suppléans.*
M. Heuschling.	

Faculté des Sciences.

M. Lallemand.	*Doyen.*
M. Bachelier.	*Secrétaire.*

Professeurs,

M. Lallemand.	*Mathémat.*
M. Bachelier.	
M. Hollandre.	*Hist. naturelle.*
M. Sentelet.	*Phys. et Chim.*
M. Thiry, *adjoint.*	

Faculté des Lettres.

M. Vanhultem. . . . Doyen.
M. Lemayeur. . . . Secrétaire.

Professeurs,

M. Vanhultem. . . } Histoire.
M. Lemayeur, adj. . }
M. Lesbroussart père. Litt. française
M. Rouillé. . . . Litt. latine.
M. Landreville. . . Philosophie.

Lycée de Bruxelles.

M. Hahn. . . . Proviseur.
M. Landreville. . . Censeur.
M. . . . . . . Aumônier.
M. . . . . . . Econome.

Professeurs, Messieurs,

Lange. . . . . . Philosophie.
Lesbroussart père. . Rhétorique.
Masson-Regnier . . Hum. 2e. ann.
Rouillé. . . . . Id. 1ere. ann.
Petit . . . . . Gram. 2e. ann
Empis . . . . . Id. 1ere. ann.
Bastion. . . . . Supplémentair
Lallemand. . . . Math. transc.
Sentelet. . . . . Phys. et Chim
Hollandre . . . . Hist. natur.
Bachelier . . . . Math. spéc.
Thiry . . . . . Math. élément

Lycée de Gand.

M. Beyts. . . . . Proviseur.
M. Sonnet de la Mi-
lousière. . . . . Censeur.
M. . . . . . . Aumônier.
M. . . . . . . Econome

Professeurs, Messieurs,

Toissoire. . . . . Rhétorique.
Lesbroussart, fils. . Hum. 2e. ann.
[illegible] . . . . . Id. 1ere. ann.
[illegible] . . . . . Gram. 2e. ann.
[illegible] . . . . . Id. 1ere. ann.
[illegible] . . . . . Supplémentair
[illegible] . . . . . Sciences phys.
[illegible] . . . . . Math. spéc.
[illegible] . . . . . Math. élém.

Lycée de Bruges.

M. [illegible] . . . . Proviseur.
M. [illegible] . . . . Censeur.
M. [illegible] . . . . Aumônier.
M. [illegible] . . . . Econome.

Professeurs, Messieurs,

Lehello. . . . . . Rhétorique.

Gatté. Il
Lhomandie. . . . . Id
Mauger. . . . . . G
Raout. . . . . . Id
D'Ainez. . . . . Sc
Laloux. . . . . . Ma
Midy. . . . . . Ma

ACADÉMIE DE CA

M. Alexandre. . Recte
M. de Chauvigny. } Ins
M. Sordes. . . }
M. Lelaidier, Secrétaire.

Faculté de Droit de C

M. Alexandre . . Doyen.
M. Lelaidier . . Secrétai

Professeurs, M

Lecoq de Bié
Alexandre . . ille.
Marc. . . .
Chantereyne. . .
Thomine D
res. . . . .
M. Duperré. . nasu-
M. Miocque . . Lille. }

Faculté des Scien

M. Duchemin. . . Doye
M. Mary Vallée. . Secré

Professeurs.

M. Duchemin. . . }
M. Mary Vallée. . } Mathém
M. Roussel. . . . }
M. Lamoureux, Adj. } Hist. nat
M. Nicolas. . . . }
M. Thierry, fils
Adjoint. . . . } Phys. et C

Faculté des Lettres.

M. Tyar de Longschamps, Doyen.
M. Delarue. . . . Secrétaire.

Professeurs,

M. Tyar de Longs-
champs. . . . . Philosophie.
M. Bellanger. . . Littér. Franç.
M. Bouisset. . . . Littér. Latine.
M. Delarue. . . . Histoire.

Lycée de Caen.

M. Robert de St. Vin-
cent . . . . . Proviseur.
M. Elavinhac. . . Censeur.

M.	*Aumônier.*
M.	*Econome.*

Professeurs, Messieurs,

Tyar de Longschamps.	*Philosophie.*
Levée.	*Rhétorique.*
Leroy.	*Hum.* 2e. *ann.*
Larivière.	*Id.* 1ere. *ann.*
Ribard	*Gram.* 2e. *ann.*
Petit.	*Id.* 1ere. *ann.*
Lebrun	*Supplémentaire*
Duchemin	*Math. transc.*
Thierry, fils	*Phys. et Chim.*
Lamouroux.	*Histoire nat.*
Ricard	*Math. spéc.*
Bonnaire.	*Math. elément.*

ACADÉMIE DE CAHORS.

M. Paulin. . . .	*Recteur.*
M. de Lalaurencie.	*Inspect.*
M. Baudus.	

M. Vigué, *Secrétaire.*

Faculté des Sciences.

M.	*Doyen.*

Professeurs,

M.	*Mathémat.*
M.	
M.	*Hist natur.*
M.	*Phys. et Chim.*

Faculté des Lettres.

M. Paulin. . . .	*Doyen.*
M. Doussot. . . .	*Secrétaire.*

Professeurs,

M. Paulin. . . .	*Histoire.*
M. Doussot. . . .	*Litter. franç.*
M. Couannes. . .	*Litter. latine.*
M. Desaux. . . .	*Philosophie.*

Lycée de Cahors.

M. Lefebvre. . . .	*Proviseur.*
M. Michaud. . . .	*Censeur.*
M.	*Aumônier.*
M. Bessières . . .	*Econome.*

Professeurs, Messieurs,

Desaux.	*Philosophie.*
Couannes.	*Rhetorique.*
Hubert.	*Hum.* 2e. *ann.*
Doumergues. . . .	*Id.* 1ere. *ann.*
Monville.	*Gram* 2e. *ann*
Puel.	*Id.* 1ere. *ann.*
Dugués.	*Supplém.*
Ricard.	*Math. transc.*
Plessis.	*Sciences phys.*
Pontus.	*Math. spec.*
Ruelle.	*Math. élem.*

ACADÉMIE DE CLERMONT.

M. Vacher de Tournemine. .	*Recteur.*
M. Bernard. . .	*Inspect.*
M. Guillard. . .	

M. Tallart, *Secrétaire.*

Faculté des Sciences.

. . . .

Faculté des Lettres.

M. Vacher de Tournemine.	*Doyen.*
M. Morin. . . .	*Secrétaire.*

Professeurs.

M. Vacher de Tournemine . . .	*Histoire.*
M. Toulouzet. . .	*Littérat. franç.*
M. De Pons. . . .	*Littér. latine.*
M. Morin. . . .	*Littér. grecque.*
M. Aufauvre. . .	*Philosophie.*

Lycée de Clermont.

M. Vittard. . . .	*Proviseur.*
M. Descourvières. .	*Censeur*
M	*Aumônier.*
M.	*Econome.*

Professeurs, Messieurs,

Aufauvre.	*Philosophie.*
Toulouzet. . . .	*Rhétorique.*
Rabany-Vigier. . .	*Hum.* 2e. *ann.*
Marmontel. . . .	*Id.* 1ere. *ann.*
Chirac.	*Gram.* 2e. *ann.*
Gipoulon.	*Id.* 1ere. *ann.*
Enguehard-Maisonneuve.	*Supplém.*
Roquecave. . . .	*Math. transc.*
Lacoste. . . .	*Sciences phys.*
Ferriez.	*Math. spéc.*
Tisserand.	*Math. élém.*

Lycée de Moulins.

M. Regnard. . . .	*Proviseur.*
M. Polonceau . .	*Censeur.*
M.	*Aumônier.*
M.	*Econome.*

Professeurs, Messieurs,

Durand-Pierre . .	*Rhétorique.*
Morel	*Hum.* 2e. *ann.*

Xe. Section. *Anatomie et Zoologie.*

Le Cte de Lacépède.
Tenon.
Richard.
Olivier
Pinel.
Geoffroy-S.-Hilaire.

XIe. Section. *Médecine et Chirurgie.*

Des Essartz.
Sabatier.
Portal.
Hallé.
Pelletan.
Percy.

Secrétaires perpétuels.

Delambre, *pour les sciences mathématiques.*
Cuvier, *pour les sciences physiques.*

Les associés étrangers de la première classe sont :

Banks.	*à Londres.*
Maskelyne.	*à Londres.*
Herschel.	*à Londres.*
Rumford.	*à Munich.*
Pallas.	*en Russie.*
Cavendish.	*à Londres.*
Volta.	*à Pavie.*
Klaproth.	*à Berlin.*

Les correspondans de la première classe sont :

Duval-Leroy.	*à Brest.*
Lallemand.	*à Reims.*
Tedenat.	*à Nismes.*
Marescot.	*à Challay.*
Niewport.	*à Bruxelles.*
Dangos.	*à Tarbes.*
Duc-Lachapelle.	*à Montauban.*
Flaugergues.	*à Viviers.*
Thulis.	*à Marseille.*
Sepmanville.	*à Evreux.*
Vidal.	*à Toulouse.*
Bourgoing (C.✻).	*à Dresde.*
Grandchain.	*à Bernay.*
Le Baron Lescalier (C.✻)	*au Hâvre.*
Le Bn. Coquebert de Montbret ✻.	*à Sèvres.*
Loisel.	*à Turin.*
Sigaud-Lafond	*à Bourges.*
Pictet ✻.	*à Genève.*
Seguin.	*à Sèvres.*
Van-Mons.	*à Bruxelles.*
Nicolas.	*à Nancy.*
Chaussier.	*à Dijon.*
Welter.	*à Valenciennes.*
Schreiber.	*à Pezay.*
Patrin.	*à Lyon.*
Gillet Laumont.	*à Daumont.*
Villars.	*à Strasbourg.*
Gouan.	*à Montpellier.*
Gérard.	*à Cotignac.*
Picot-Lapeyrouse.	*à Toulouse.*
Boucher.	*à Abbeville.*
Rougier-la-Bergerie ✻.	*à Auxerre.*
Heurtaut-Lamerville.	*à Dun-sur-Auron.*
Lafosse.	*à Montaterre.*
Chabert ✻.	*à Alfort.*
Laumonier.	*à Rouen.*
Geoffroy.	*à Chartreuve.*
Latreille.	*à Tulle.*
Dumas.	*à Montpellier.*
Saucerotte.	*à Lunéville.*
Lombard.	*à Strasbourg.*
Barailon.	*à Chambon.*
Sonnerat.	*à Pondichéri.*
Melanderhielm.	*à Stockholm.*
Duvauxel.	*à Evreux.*
Ortéga.	*à Madrid.*
Van Swinden.	*à Amsterdam.*
Le Cte Thévenard (G.✻).	*à l'Orient.*
Poczobut.	*à Wilna.*

LETTRES ET ARTS.

Fabre . . . . . à *Draguignan.*
Palassou. . . . à *Pau.*
Genest. . . . . à *New-Yorck.*
De Gaule. . . . à *Honfleur.*
Van-Marum . à *Harlem.*
De Guignes . à *Canton.*
Deluc. . . . . . à *Berlin.*
Cotte . . . . . . à *Montmorency.*
Blagden. . . . à *Londres.*
Genty. . . . . . à *Orléans.*
Landriani. . . à *Vienne.*
Dumont. . . . à *Courset.*
Dubuat. . . . . à *Condé.*
Leblond. . . . à *Mazille.*
Bernard. . . . à *Trans.*
Simmons. . . à *Londres.*
Crell. . . . . . . à *Helmstadt.*
Thunberg . . à *Stockholm.*
Proust. . . . . à *Madrid.*
Bugge. . . . . . à *Copenhague.*
Gosse . . . . . à *Genève.*
Cagnoli. . . . . à *Modène.*
Reboul. . . . . à *Sens.*
Mendoza. . . à *Londres.*
Gauss. . . . . . à *Brunswick.*
Wiebeking . . à *Vienne.*
Piazzi. . . . . . à *Palerme.*
Humboldt. . à *Berlin.*
Werner. . . . à *Fr[illegible]dbe*
Jacquin. . . . à *Vienne.*
La Roche-foucauld-Liancourt. à *Liancour*
Scarpa. . . . à *Pavie.*
Fouquet. . . . à *Montpellie*
Oriani. . . . . à *Milan.*
Blumenbach. à *Goettingen.*
De Zach. . . à *Gotha.*
Péron. . . . . à *Moulins.*
Fabbroni. . . à *Florence.*
Vassalli-Eandi. à *Turin.*
Brongniart. . à *Sèvres.*
Schroter. . . à *Lilienthal.*
Watt . . . . . à *Birmingham.*
De Saussure. à *Genève.*
Bory Saint-Vincent. à *Bordeaux.*
Jenner. . . . à *Londres.*
Morel de Vindé. à *la Celle Saint-Cloud.*
Kirvan . . . . à *Dublin.*
Cordier. . . . à. . . .
Yvart. . . . . à *Alfort.*
Betancourt. . à *Pétersbourg.*

DEUXIEME CLASSE.

Langue et Littérature françoises.

Le Comte Volney.
Le Comte Garat.
Le Duc de Parme.
Saint-Pierre.
Naigeon.
Le Comte Merlin.
Le Comte Bigot de Préameneu.
Le Comte Sieyés.
Le Comte de Cessac.
Le Comte Rœderer.
Andrieux.
Villar.
Domergue.
Le Comte François de Neuf-Château.
Cailhava.
Sicard.
Chenier.
Ducis.
Le Gouvé.
Arnault.
Le Cte de Fontanes.
Delille.
Suard.
Morellet.
Boufflers.
Bissy.
Le Comte de Bessuejouls de Roquelaure.
Le Cte D'Aguesseau.
Le Sénateur Lucien.
Le Comte de Ségur.
Le Comte Regnaud de S. J. d'Angély.
Le Duc de Bassano.
Lacretelle aîné.
Parny.
Le Comte Daru.
Le Cardinal Maury.
Laujon.
Raynouard.
Picard.
Le Comte Destutt-Tracy.

Suard, *Secrétaire perpétuel.*

TROISIEME CLASSE.

Histoire et Littérature ancienne.

Dacier.
LeDuc de Plaisance.
Lévesque.
Dupont.
Daunou.
Mentelle.
Reinhard.
Le Prince de Bénevent.
Gossellin.
Ginguené.
De Sales.
Le Comte Garran de Coulon.
Champagne.
Lakanal.
Toulongeon.
Le Breton.
Le Comte Grégoire.
Laporte du Theil.
Langlès.
Larcher.
Pougens.
Mongez.
Ameilhon.
Mercier.
Silvestre de Sacy.
Le Comte Pastoret.
Choiseuil-Gouffier.
LE ROI DES ESPAGNES.
Quatremer-de-Quincy.
Visconti.
Le Comte Boissy-d'Anglas.
Millin.
Le Baron de Gérando.
Brial.
Petit-Radel.
Barbier du Bocage.
Le Comte Lanjuinais.
Caussin.
Gail.
Clavier.

Dacier, *Secrétaire perpétuel.*

Les associés étrangers de la troisième classe sont :

Jefferson. . .	*à Philadelphie.*	Wildfort. . .	*à Calcutta.*
Rennel.	*à Londres.*	Wieland. . . .	*à Weimar.*
Heyne.	*à Gottingue.*	S. A. Em. le Prince Primat de la Confédération du Rhin.	
Niebuhr. . . .	*en Danemarck.*		

Les correspondans de la troisième classe sont :

Deseze.	*à Bordeaux.*	Laurencin. . .	*à Lyon.*
Laromiguière.	*à Toulouse.*	Leclerc. . . .	*à Chalonne.*
Jacquemont. .	*à Hesdin.*	Crouzet ❋. .	*à la Flèche.*
Prevost. . . .	*à Genève.*	Morel.	*à Lyon.*
Labene. . . .	*à Agen.*	Boinvilliers. .	*à Orléans.*
Villeterque. .	*à Ligny.*	Rufin	*à Constantinople.*
Saint-Jean-Crevecœur.	*à Rouen.*	Schweighauser. . . .	*à Strasbourg.*
Ferlus.	*à Sorreze.*	Belin-Ballu. .	*à Moscou.*
Gaudin.	*à la Rochelle.*	Pieyre.	*à Nîmes.*
LegrandLaleu ❋. .	*à Laon.*	Berenger. . .	*à Lyon.*
		Palissot. . . .	*à Mantes.*
Massa.	*à Nice.*	Fauvel.	*à Athènes.*
Gallois ❋. . .	*à Auteuil.*	Gibelin	*à Versailles.*
Garnier G. (C. ❋). . .	*à Versailles.*	Riboud. . . .	*à Bourg.*
		Traullé. . . .	*à Abbeville.*
Duvillard. . .	*à Montmorency.*	Harless. . . .	*à Erlang.*
Koch ❋. . . .	*à Strasbourg.*	Gaetano-Marini. . . .	*à Rome.*
Gudin.	*à Avalon.*		

Mauduit-Larive. *à Montlignon.*
Bonnet-Beauval. . *à Limoges.*
Carelli . . . . . *à Naples.*
Dagincour. . . . *à Rome.*
Reichardt.. . . . *à Berlin.*
Framery. . . . *à Vaugirard.*
Boissieu. . . . *à Lyon.*
Porporati. . . . *à Turin.*
Réga. . . . . . *à Naples.*
Fabre. . . . . *à Florence.*
Zingarelli. . . *à Rome.*
De Rossi.. . . . *à Rome.*
Ommegank . . *à Anvers.*
Tagliafichi. . . *à Gênes.*
Rosaspina.. . . *ò Bologne.*
Lepecheux. . . *à Turin.*
Miot. . . . . . *à Naples.*
Lethière . . . . *à Rome.*
Thibault . . . . *à la Haye.*
Mantick. . . . *à Munich.*
Moitte. . . . . *à S.-Germain-en-Laye.*

LISTE *des Membres et des associés étrangers.*

L'EMPEREUR.

LE ROI DES ESPAGNES.

Le Comte *d'Aguesseau* (C. ❋), *Sénateur*, rue du Vieux Marché d'Aguesseau, n°. 5.
Ameilhon ❋, à l'Arsenal.
Andrieux ❋, rue de Vaugirard, n°. 27.
Appiani, à Milan.
Arago, à l'Observatoire.
Arnault ❋, rue de l'Université, au chef-lieu de l'Université.
Banks, à Londres.
Barbier-du-Bocage, rue Cassette, n°. 20.
Le Duc de *Bassano* (G. A. ❋), *Ministre Secrétaire d'Etat.*
Le Prince de *Bénévent* (G. A. ❋), Vice-Grand-Electeur.
Le Comte *Berthollet* (G. ❋). *Sénateur*, rue d'Enfer, n°. 37.
Bervic, rue de Grenelle S.-Honoré, n°. 47.
Le Comte de *Bessuejouls de Roquelaure*, (O. ❋) ancien Archev. de Malines, rue Saint-André-des-Arcs, hôtel de Bretagne.
Le Comte *Bigot de Préameneu* (G. ❋), *Ministre des Cultes*, rue de Varennes, n°. 17.
Biot, au Collège Impérial de France, place Cambrai.
Bissy, à Pierre, par Verdun sur le Doubs (Saône et Loire).
Le C^{te} *Boissy d'Anglas* (C. ❋), *Sénateur*, rue de Choiseul, n°. 13
Bosc, rue des Maçons Sorbonne, n°. 15.
Bossut ❋, à Clignancourt, ou rue Thevenot, n°. 5.
Boufflers ❋, rue du faubourg S.-Honoré, n°. 114.
Le Comte de *Bougainville* (G. ❋), *Sénateur*, rue de Bondi, n°. 23.
Bouvard, à l'Observatoire.
Brial, rue Servandoni, n°. 25.
Buache ❋, rue Guénégaud, n°. 18.
Burckhardt, à l'Ecole Militaire.
Cailhava, rue S.-André-des-Arcs, n°. 61.
Canova, à Rome.

Lelièvre, au Conseil des Mines, rue de l'Université, n°. 61.
Le[illegible]ot, rue de Paradis, faubourg Poissonniere, n°. 28.
Lévêque ❋, rue de l'Université, n°. 34.
Levesque ❋, quai d'Alençon, île S. Louis, n°. 29.
Le Sénateur *Lucien*, (G. ❋).
Marvuglia, à Palerme.
Maskelyne, à Londres.
Le Cardinal *Maury* ❋, Aumônier de S. M. le Roi de Westphalie, rue d'Enfer, n°. 35.
Méhul ❋, rue Bergère, au Conservatoire de musique.
Menageot, aux Quatre-Nations.
Mentelle, rue des Petits-Augustins, n°. 18.
Mercier, hôtel de la Rochefoucauld, rue de Seine, n°. 12.
Le Comte *Merlin* (C. ❋), *Conseiller d'Etat, Proc. gén. impér. près la Cour de cassation*, rue de Touraine, au Marais, n°. 2.
Messier ❋, rue des Mathurins, hôtel de Cluny, n°. 14.
Millin ❋, rue N. des-Petits Champs, à la Bibliothèque Imp., n. 12.
Mirbel, rue des Fossés M. le Prince, n°. 22.
Moitte ❋, rue de l'Université, n° 3.
Mongez, hôtel des Monnoies.
Montgolfier, rue S.-Martin, au Conservatoire des Arts et Métiers.
Monvel, faubourg Saint Martin, n°. 88.
Morellet ❋, rue d'Anjou S.-Honoré, n°. 27.
Morghen, à Florence.
Naigeon ❋, rue du Bacq, n°. 86.
Niehbur, en Danemarck.
Olivier, au petit Marché S.-Jacques, place du Panthéon, n°. 1.
Palisot-Beauvois, rue de Turenne, n°. 58.
Pallas, vallée de Soudac, en Crimée.
Le Duc de *Parme*, Prince Archi-Chancelier de l'Empire.
Parmentier ❋, rue des Amandiers-Popincourt, n°. 12.
Parny, rue de Provence, n°. 8.
Le Comte *Pastoret* ❋, *Sénateur*, place de la Concorde, n°. 6.
Pelletan ❋, rue S.-Christophe, Parvis Notre-Dame, n°. 10.
Le Comte de *Peluse* (G. ❋), *Sénateur*, rue Belle-Chasse, n°. 3.
Percy (C. ❋), rue des Trois Pavillons, n° 10, au Marais.
Perrier, rue de Belle-Chasse, n°. 13.
Petit Radel, à la Bibliothèque Mazarine, aux 4 Nations, n°. 38.
Peyre ❋, rue des Saints-Pères, n°. 38.
Picard, rue de Lulli, derrière l'Opéra.
Pinel ❋, à l'hôpital de la Salpétrière.
Le Duc de *Plaisance*, Prince Archi-Trésorier de l'Empire.
Portal ❋, rue Pavée-S.-André-des-Arcs, n°. 5.
Pougens, rue de Verneuil, n°. 58.
De Prony ❋, Ecole des Ponts et Chaussées, rue de l'Université.

SECTION II.

UNIVERSITÉ IMPÉRIALE.

Le Chef-lieu est provisoirement au Palais du Corps-Législatif.

L'Université impériale est chargée exclusivement de l'enseignement public dans tout l'Empire. Il ne peut être formé, hors d'elle et sans l'autorisation de son chef, aucune Ecole, ni aucun Etablissement quelconque d'instruction. Elle est composée d'autant d'Académies qu'il y a de Cours d'appel. Les Ecoles appartenant à chaque Académie sont placées dans l'ordre suivant : 1°. les Facultés ; 2°. les Lycées ; 3°. les Colléges ; 4°. les Institutions ; 5°. les Pensionnats ; 6°. les petites Ecoles, ou Ecoles primaires.

Il y a dans l'Université impériale cinq ordres de Facultés ; savoir : des Facultés de Théologie, des Facultés de Droit, des Facultés de Médecine, des Facultés des Sciences mathématiques et physiques, et des Facultés des Lettres. Chaque Faculté de Théologie est composée de trois professeurs, au moins, dont un doyen choisi parmi les professeurs. Les anciennes Ecoles de Droit et de Médecine forment autant de Facultés du même nom, appartenant aux Académies dans les arrondissemens desquelles elles sont situées. Les Facultés des Sciences et les Facultés des Lettres sont établies auprès de chaque Lycée, chef-lieu d'une Académie ; les premières sont composées de quatre professeurs, dont l'un est doyen ; et les dernières, de trois professeurs, parmi lesquels le doyen est choisi.

Il sera établi à Paris un pensionnat normal, destiné à recevoir un certain nombre de jeunes gens qui y seront formés dans l'art d'enseigner les Lettres et les Sciences, et une maison des émérites pour les fonctionnaires de l'Université qui auront trente années d'exercice.

S. Ex. M. Le Comte DE FONTANES (C. ❋), *Grand-Maître* (1).

Gouvernement général de l'Université.

M. de Villaret ❋, *Chancelier*, rue St.-Dominique, faubourg Saint-Germain, n. 30.

Présidence du Conseil en l'absence du Grand-Maître ; dépôt et garde des archives et du sceau de l'Université ; signature de tous les actes émanés du Grand-Maître et du Conseil ; signature des diplômes pour toutes les fonctions ; présentation au Grand-Maître des Titulaires, Officiers et autres fonctionnaires de l'Université, pour la prestation du serment ; surveillance de la rédaction du grand registre qui doit offrir chaque année les noms, prénoms, âges, lieux de naissance, emplois et fonctions de tous les membres de l'Administration et de l'enseignement.

M. Delambre ❋, *Trésorier*, rue de Paradis, n. 16, au Marais.

Présidence du Conseil en l'absence du Grand-Maître et du Chancelier ; recettes, ordonnance des traitemens et pensions, et autres dépenses de l'Université, suivant les états arrêtés par le Grand-Maître : surveillance sur la comptabilité générale, et sur la rédaction des comptes à rendre au Grand-Maître et au Conseil.

---

(1) Le Grand-Maître donne ses audiences publiques les premier et troisième jeudis de chaque mois, depuis midi jusqu'à deux heures.

Les Bureaux sont ouverts le jeudi de chaque semaine, de deux à quatre heures.

image
not
available

Faculté des Sciences.

. . . .

Faculté des Lettres.

M. Desèze.	*Doyen.*
Darnaud.	*Secrétaire.*

Professeurs.

M. Desèze.	*Philosophie.*
M. Fitte.	*Litt. française.*
M. Abbal.	*Litt. latine.*
M. Delatapie.	*Litt. grecque.*
M. Darnaud.	*Histoire.*

Lycée de Bordeaux.

M. Cledrot.	*Proviseur.*
M. Bourguignon.	*Censeur.*
M.	*Aumônier.*
M. Aubert.	*Econome.*

Professeurs, Messieurs,

Toucas de Poyen.	*Philosophie.*
Fitte	*Rhétorique.*
Abbal	*Hum.* 2e. *ann.*
Messier.	*Id.* 1ere. *ann.*
Migneret.	*Gram.* 2e. *ann*
Dumirat	*Gram.* 1ere. *an*
Monge (Louis)	*Supplémentaire*
Leupold	*Math. transc.*
Villers.	*Sciences phys.*
Larrouy, jeune	*Mathém. spec*
Massal.	*Math. élément.*

ACADÉMIE DE BOURGES.

M. Raynal.	*Recteur.*
M. Barbier de Landrevie. M. Alaux.	*Inspect.*

M. Halloy, *Secrétaire.*

Faculté de Théologie.

. . . .

Faculté des Sciences.

. . . .

Faculté des Lettres.

M. Blondeau.	*Doyen.*
Godin.	*Secrétaire.*

Professeurs.

M. Blondeau.	*Philosophie.*
M. Montjoie.	*Litt. française.*
M. Raynal.	*Litt. latine.*
M. Godin.	*Litt. grecque.*
M. Chalomeau.	*Histoire.*

Lycée de Bourges.

M. Simonin de Vermondans.	*Proviseur.*
M. Varinot.	*Censeur.*
M.	*Aumônier.*
M.	*Econome.*

Professeurs, Messieurs,

Blondeau.	*Philosophie.*
Godin.	*Rhétorique.*
Thibault.	*Hum.* 2e. *ann.*
Montjoie.	*Id.* 1ere. *ann.*
Delbarre.	*Gram.* 2e. *ann.*
Montillot.	*Id.* 1ere *ann.*
Bonguet.	*Math. transc.*
	Sciences phys.
Gauthier.	*Math. spec.*
Lambert.	*Math. élém.*

ACADÉMIE DE BRUXELLES.

M. Vanhultem.	*Recteur.*
M. Vantrier. M. Vanleempoel.	*Inspect.*

M. Van Bavière, *Secrétaire.*

Faculté de Théologie.

. . . .

Faculté de Droit.

M. Vangobbelschroy, *Doyen.*
M. Van Bavière, *Secrétaire.*

Professeurs, Messieurs,

Vangobbelschroy.	*Droit Rom.*
Cahuac. Tarte, aîné. Vanhooghten J. G.	*Code Napol.*
Jacquelart.	*Procédure; Lég. criminelle.*
M. Maurissens. M. Heuschling.	*Suppléans.*

Faculté des Sciences.

M. Lallemand.	*Doyen.*
M. Bachelier.	*Secrétaire.*

Professeurs,

M. Lallemand. M. Bachelier.	*Mathémat.*
M. Hollandre.	*Hist. naturelle.*
M. Sentelet. M. Thiry, *adjoint.*	*Phys. et Chim.*

M.	*Aumônier.*
M.	*Econome.*

Professeurs, Messieurs,

Tyar de Longschamps.	*Philosophie.*
Levée.	*Rhétorique.*
Leroy.	*Hum.* 2e. *ann.*
Larivière.	*Id.* 1ere. *ann.*
Ribard	*Gram.* 2e. *ann.*
Petit.	*Id.* 1ere. *ann.*
Lebrun	*Supplémentaire*
Duchemin	*Math. transc.*
Thierry, fils	*Phys. et Chim.*
Lamouroux.	*Histoire nat.*
Ricard	*Math. spéc.*
Bonnaire.	*Math. elément.*

ACADÉMIE DE CAHORS.

M. Paulin.	*Recteur.*
M. de Lalaurencie.	*Inspect.*
M. Baudus.	

M. Vigué, *Secrétaire.*

Faculté des Sciences.

M.	*Doyen.*

Professeurs,

M.	*Mathémat.*
M.	
M.	*Hist natur.*
M.	*Phys. et Chim.*

Faculté des Lettres.

M. Paulin.	*Doyen.*
M. Doussot.	*Secrétaire.*

Professeurs,

M. Paulin.	*Histoire.*
M. Doussot.	*Litter. franç.*
M. Couannes.	*Litter. latine.*
M. Desaux.	*Philosophie.*

Lycée de Cahors.

M. Lefebvre.	*Proviseur.*
M. Michaud.	*Censeur.*
M.	*Aumônier.*
M. Bessières	*Econome.*

Professeurs, Messieurs,

Desaux.	*Philosophie.*
Couannes.	*Rhétorique.*
Hubert.	*Hum.* 2e. *ann.*
Doumergues.	*Id.* 1ere. *ann.*
Monville.	*Gram* 2e. *ann*
Puel.	*Id.* 1ere. *ann.*
Duguès.	*Supplém.*
Ricard.	*Math. transc.*
Plessis.	*Sciences phys.*
Pontus.	*Math. spéc.*
Ruelle.	*Math. élem.*

ACADÉMIE DE CLERMONT.

M. Vacher de Tournemine.	*Recteur.*
M. Bernard.	*Inspect.*
M. Guillard.	

M. Tallart, *Secrétaire.*

Faculté des Sciences.

. . . .

Faculté des Lettres.

M. Vacher de Tournemine.	*Doyen.*
M. Morin.	*Secrétaire.*

Professeurs.

M. Vacher de Tournemine	*Histoire.*
M. Toulouzet.	*Litterat. franç.*
M. De Pons.	*Littér. latine.*
M. Morin.	*Littér. grecque.*
M. Aufauvre.	*Philosophie.*

Lycée de Clermont.

M. Vittard.	*Proviseur.*
M. Descourvières.	*Censeur.*
M	*Aumônier.*
M.	*Econome.*

Professeurs, Messieurs,

Aufauvre.	*Philosophie.*
Toulouzet.	*Rhétorique.*
Rabany-Vigier.	*Hum.* 2e. *ann.*
Marmontel.	*Id.* 1ere. *ann.*
Chirac.	*Gram.* 2e. *ann.*
Gipoulon.	*Id.* 1ere. *ann.*
Enguehard-Maisonneuve.	*Supplém.*
Roquecave.	*Math. transc.*
Lacoste.	*Sciences phys.*
Ferriez.	*Math. spéc.*
Tisserand.	*Math. élém.*

Lycée de Moulins.

M. Regnard.	*Proviseur.*
M. Polonceau	*Censeur.*
M.	*Aumônier.*
M.	*Econome.*

Professeurs, Messieurs,

Durand-Pierre	*Rhétorique.*
Morel	*Hum.* 2e. *ann.*

Couché.	*Id.* 1ere. *ann.*
Voisin.	*Gram.* 2e. *ann.*
Billerey.	*Id.* 1ere. *ann.*
Delafontaine	*Supplément.*
Demaizières.	*Math. transc.*
Roulland.	*Sciences phys.*
Fonsagrives.	*Math. spéc.*
Harpin.	*Math. élément.*

ACADÉMIE DE GÊNES.

M. de Serra.	*Recteur.*
M.	*Inspect.*
M.	

Faculté de Théologie.

. . . .

Faculté de Médecine.

Professeurs, Messieurs,

Pratolongo.	*Anat. et zoolog*
Olivari.	*Clinique int.*
Mongiardini *.	*Matiere médic et Ch. pharm.*
Scassy.	*Hygiène publ. et privée.*
Viviani.	*Botan. et Hist natur. et végét*
Bonomi.	*Instit. chirurg.*
Guidetti.	*Clinique ext.*
Bertamini	*Opérat. chirurg accouchem. et bandages.*

Professeurs Adjoints, MM.

De Ferrari.	*Chimie génér.*
Mojon (Jos.).	*Pharmacie.*
Mojon (B.)	*Prof. suppléans*
Lando	
Viviani.	*Prof. et Secrt. de l'Ecole.*

Faculté des Sciences.

. . . .

Faculté des Lettres.

. . . .

Lycée de Gênes.

. . . .

Lycée de Casal.

M. Carena.	*Proviseur.*
M. Ferraris Castelnuovo.	*Censeur.*
M.	*Aumônier.*
M.	*Econome.*

Professeurs, Messieurs.

. . . .	*Belles-Lettres.*
Anselmi.	*Latin.*
Carbonazzi.	
Perotti.	
Bianchi.	*Math. transc.*
Tallaro.	*Mathémat.*
Sobrero.	
. . . .	

ACADÉMIE DE GENÈVE.

M. Boissier.	*Recteur.*
M. Peschier.	*Inspect.*
M.	*Secrétaire.*

Faculté de Théologie (religion réformée).

M. Picot	*Doyen.*

Professeurs, Messieurs,

De Roches.	*Membres de l'Académie.*
Duby.	
Vaucher.	
Peschier.	

Lettres et Sciences.

M. Boissier, *Recteur*, professeur de Chimie appliquée aux Arts.

M. Boissier, fils, *Suppléant.*

M. L'Huilier, *Vice-Recteur*, professeur de Mathématiques.

Professeurs, Messieurs,

Lefort	*Droit Rom. et Code Napol.*
Girod.	
Odier.	*Médecine.*
Jurine	*Anatomie*
De la Rive.	*Chim. pharm.*
Maurice.	*Astronomie.*
Tingry.	*Chimie.*
De Saussure, fils.	*Minéralogie.*
Vaucher.	*Botanique.*
Necker.	
De Candollé.	*Zoologie.*
Duvillard.	*Latin.*
Weber.	*Grec et Grammaire génér.*
Picot, fils.	*Histoire.*
Prevost.	*Philosophie.*
Pictet.	*Physique.*
Peschier.	*Suppléans.*
Lefort, fils.	

Bataillard	*Hum.* 2e. *ann.*
Gaud	*Id* 1ere. *ann.*
Landon	*Gram* 2e. *ann.*
Pays-Dumoulin	*Id.* 1ere. *ann.*
Perrier	*Supplémentaire*
. . . .	*Math. transc.*
Dumont	*Sciences phys.*
Labrousse	*Math. spéc.*
Bouriaud aîné	*Math. élément.*

ACADÉMIE DE LYON.

M. Nompère de Champagny.	*Recteur.*
M. Bérenger. M. Poupart.	*Inspect.*

M. Cathelin, *Sécrétaire.*

Faculté de Théologie.

. . . .

Faculté des Sciences.

M. Mollet.	*Doyen.*
M. Socquet.	*Secrétaire.*

Professeurs,

M. Roux. M. Mollet.	*Mathémat.*
M. Mouton-Fontenille.	*Hist. naturelle.*
M. Guillemet.	*Physique.*
M. Socquet.	*Chimie.*

Faculté des Lettres.

M. Gourju.	*Doyen.*
M. Tabard.	*Secrétaire.*

Professeurs.

M. Gourju.	*Philosophie.*
M. Besson.	*Litt. franç.*
M. Idt.	*Litt. latine.*
M. Nompère de Champagny. M. Tabard, *adjoint.*	*Histoire.*

Lycée de Lyon.

M. Chambry	*Proviseur.*
M. Devins-des-Ervilles.	*Censeur.*
M.	*Aumônier.*
M. Jossinet.	*Econome.*

Professeurs, Messieurs,

Gourju	*Philosophie.*
Idt.	*Rhetorique.*
Astoud	*Hum.* 2e. *ann.*
Tourret.	*Id.* 1ere *ann.*
Cousin	*Gram.* 2e. *ann.*
Crochet.	*Id.* 1ere. *ann.*
Coulaz	*Supplémentaire*
Roux.	*Math. transc.*
Guillemet	*Phys. et Chim.*
Mouton-Fontenille	*Hist. natur.*
Clerc.	*Math. spéc.*
Chachuat	*Math. élément.*

ACADÉMIE DE MAYENCE.

M.	*Recteur.*
M. Butenschoen. M. Payen.	*Inspect.*
M.	*Secrétaire.*

Faculté de Droit de Coblentz.

M. Le Flat.	*Doyen.*
M. Demeuré	*Secrét.*

Professeurs, Messieurs,

Le Plat.	*Droit Romain.*
Breuning. Lassaulx.	*Code Napol.*
. . . .	*Procédure.* *Législ. crimin.*
M. Schwarz. M. Thrumb.	*Suppléans.*

Faculté des Sciences.

. . . .

Faculté des Lettres.

. . . .

Lycée de Mayence.

M. Boucly	*Proviseur.*
M. Butenschoen.	*Censeur.*
M.	*Aumônier.*
M. Lehné.	*Econome.*

Professeurs, Messieurs,

Landry.	*Philosophie.*
Léger	*Rhétorique.*
Klein, aîné.	*Hum.* 2e. *ann.*
Boost	*Id.* 1ere. *ann.*
Weitzel	*Gram.* 2e. *ann.*
Muller	*Id.* 1ere. *ann.*
Clément Dumetz.	*Supplémentaire*
Terquem	*Math. transc.*
Nau.	*Sciences phys.*
Anschel	*Math. spec.*
Jacmart	*Math. élément.*

Lycée de Bonn.

M. Kugelgen.	*Proviseur.*
M. Godart.	*Censeur.*

M. Anglada.	*Chimie.*
M. Larcher-Daubancourt.	*Physique.*

Faculté des Lettres.

M. Carney.	*Doyen.*
M. Randon.	*Secrétaire.*

Professeurs .

Basse.	*Philosophie.*
Randon.	*Litt. françoise.*
Carney.	*Litt. latine.*
Walckenaer.	*Histoire.*

Lycée de Montpellier.

M. Castan.	*Proviseur.*
M. Tarbouriech.	*Censeur.*
M.	*Aumônier.*
M. Ferrier.	*Econome.*

Professeurs, Messieurs .

Basse.	*Philosophie.*
Courtades.	*Rhétorique.*
Randon.	*Hum.* 2e. *ann.*
Rigaud.	*Id.* 1ere. *ann.*
Dumas.	*Gram.* 2e. *ann.*
Brigault de Montpezat.	*Id.* 1ere. *ann.*
Tronchère.	*Supplémentaire*
Encontre.	*Math. transc.*
Duportal.	*Phys. et Chim.*
Provençal.	*Histoire nat.*
Brigaudet.	*Math. spéc.*
Poussou.	*Math. élément.*

Lycée de Rhodez.

M. Desermand.	*Proviseur.*
M. Daguin.	*Censeur.*
M.	*Aumônier.*
M.	*Econome.*

Professeurs, Messieurs .

Girard.	*Rhétorique.*
Lhermet.	*Hum.* 2e. *ann.*
Gibelin.	*Id.* 1ere. *ann.*
Corneille l'Etang.	*Gram.* 2e. *ann.*
Serres.	*Id.* 1ere. *ann.*
Galtier.	*Supplémentaire*
	Sciences phys.
Besançon.	*Math. spéc.*
Lanjuinais.	*Mat. élément.*

ACADÉMIE DE NANCY.

M.	*Recteur.*
M. Spitz. M. Delacour.	*Inspect.*

M. De Verany, *Secrétaire.*

Faculté des Sciences.

. . . .

Faculté des Lettres.

. . . .

Lycée de Nancy.

M. Mollevaut.	*Proviseur.*
M. Enard.	*Censeur.*
M.	*Aumônier.*
M.	*Econome.*

Professeurs, Messieurs ,

Jacquemin.	*Philosophie.*
Lamoureux.	*Rhétorique.*
Mollevault, jeune	*Hum.* 2e. *ann.*
Blau.	*Id.* 1ere. *ann.*
Salmo	*Gram.* 2e. *ann.*
Pillard.	*Id.* 1ere. *ann.*
Munier.	*Supplémentaire*
	Math. transc.
Haldat.	*Sciences phys.*
Caumont.	*Math. spéc.*
Antoine	*Math. élément.*

ACADÉMIE DE NISMES.

M. Tedenat.	*Recteur.*
M. Dupré de Piermal M. Félix.	*Inspect.*

M. Donzel, *Secrétaire.*

Faculté des Sciences.

. . . .

Faculté des Lettres.

M. Borelly.	*Doyen.*
M. Gerbaud.	*Secrétaire.*

Professeurs .

M. Tedenat.	*Philosophie.*
M. Borelly.	*Litt. françoise.*
M. Chaussard.	*Litt. latine.*
M. Vincens.	*Litt. grecque.*
M. Gerbaud.	*Histoire.*

Lycée de Nismes.

M. Beraud.	*Proviseur.*
M. de Saint-Chamas.	*Censeur.*
M.	*Aumônier.*
M	*Econome.*

Professeurs, Messieurs ,

Geneston.	*Philosophie.*
Vincens.	*Rhétorique.*
Hardouin.	*Hum.* 2e. *ann.*
Pinel.	*Id.* 1ere. *ann.*
Revol.	*Gram.* 2e. *ann.*
Martin (André).	*Id.* 1ere. *ann.*

Droit.

Professeurs, Messieurs,

Crescini.	*Droit canon.*
Maaza	
Bolla.	*Droit romain.*
Pazzoni.	*Code Napol.*
Bertani.	
Nazalli.	
Cocchi.	*Procédure civ.*
Godi.	*Droit crimin.*

Médecine et Chirurgie.

Azzali	*Anatomie.*
Cecconi.	*Inciseurs.*
Penedos.	
Bolzoni.	
Tommasini.	*Physiol. et Pathologie.*
Marchini	*Hygiene et Thérapeutique.*
Becchetti	*Médec. théorice pratique.*
Fragni	
Levacher.	*Chirurgie théorico-pratique.*
Colla.	*Matiere médic.*
Rubini	*Clinique.*
Pasqual.	*Botanique.*
Guidotti.	*Chimie et histoire naturelle*
Corsi.	*Anatomie prat. et pathol. en cire.*
Cotti.	*Ornithologie.*

Philosophie.

Professeurs, Messieurs,

Pazzoni.	*Mathém. élém.*
Pizzetti.	*Log. et Métap.*
Santi.	*Ethique.*
Mognaschi.	
Gandolfi.	*Math. transc.*
Sgaguoni.	*Physique théorique et pratiq.*
Cocconcelli.	*Hydraulique.*
Casa.	*Répetit. génér. de Philos. mor.*

Belles-Lettres.

Professeurs, Messieurs,

Mazza.	*Languegrecque*
Bertuccini.	*Langues franç et italienne.*
Ferrary.	*Langue latine.*
Piccoli.	*Humanités.*

Beaux-Arts.

Professeurs, Messieurs,

Bresciani.	*Peinture.*
Gaetano.	
Martini.	
Muzzi.	
Pasini.	
Ravenet.	
Stranati.	*Sculpture.*
Bertoluzzi.	*Perspective et Dessin.*
Donnino.	*Architecture.*

Lycée de Parme.

Scutellari	*Proviseur.*
Mazza	*Censeur.*

. . . .

Lycée de Plaisance.

. . . .

ACADÉMIE DE PAU.

M. Eliçagaray.	*Recteur.*
M. Boyer.	*Inspect.*
M. d'Esclignac.	
M. Domengé.	*Secrétaire.*

Faculté des Sciences.

. . . .

Faculté des Lettres.

M. Eliçagaray	*Doyen*
M.	*Secrétaire.*

Professeurs.

M. Eliçagaray	*Philosophie.*
M. Sentetz	*Litterature.*
M.	*Histoire.*

Lycée de Pau.

M. Canaple.	*Proviseur.*
Groult	*Censeur.*
M.	*Aumônier.*
M.	*Econome.*

Professeurs, Messieurs.

. . . .	*Philosophie.*
Sentetz.	*Rhétorique.*
Fraissinet.	*Hum.* 2e. *ann.*
Rivière.	*Id.* 1re. *ann.*
Lacomme	*Gram.* 2e. *ann.*
Bruneau	*Id.* 1re. *ann.*
Etcheverry.	*Supplémentaire*
. . . .	*Math. transc.*
Sarthou.	*Sciences phys.*
Rousseau	*Math. spec.*
Malartic	*Math. elem.*

Bonnemant.	*Hum. 2e. ann.*
Jigou.	*Id.* 1ere. *ann.*
Latour..	*Gram.* 2e. *ann.*
Mauconduit.	*Id.* 1ere. *ann.*
Gourhaud..	*Supplémentaire.*
Boyer.	*Sciences phys.*
Grandjean.	*Math. spéc.*
Lafaucherie.	*Math. élément.*

Lycée de Napoléon-Ville.

M. Lepriol.	*Proviseur.*
M. Kayser.	*Censeur.*
M.	*Aumônier.*
M.	*Econome.*

Professeurs, Messieurs,

Lebart.	*Rhetorique.*
Leteneur	*Hum* 2e. *ann.*
Loiselle	*Id.* 1ere. *ann.*
Deschamps.	*Gram.* 2e. *ann*
Mallet.	*Id.* 1ere. *ann.*
Chamisso	*Supplémentaire*
Cauvin.	*Sciences phys.*
Ledéan.	*Math. spéc.*
Jouanno	*Math. élém.*

ACADÉMIE DE ROUEN.

M. Delaporte Lalanne.	*Recteur.*
M. Letellier.	*Inspect.*
M. Faucon.	

M. de Richemont, *Secrétaire.*

Faculté de Théologie.

. . . .

Faculté des Sciences.

. . . .

Faculté des Lettres.

M. Delaporte Lalanne.	*Doyen.*
M. Quatremère.	*Secrétaire.*

Professeurs,

M. Delaporte Lalanne,	*Philosophie.*
M. Chenedollé.	*Littér. franç.*
M. Arrachart.	*Littér. latine.*
M. Quatremère.	*Littér. grecque.*
M. Jondot.	*Histoire.*

Lycée de Rouen.

M. Gardin	*Proviseur.*
M. Ancelin.	*Censeur.*
M.	*Aumônier.*
M, ...	*Econome.*

Professeurs, Messieurs,

Delas	*Philosophie.*
Arrachart	*Rhétorique.*
Delaqueze.	*Hum.* 2e. *ann.*
Pelley	*Id.* 1ere. *ann.*
Quidy.	*Gram.* 2e. *ann*
Groult	*Id.* 1ere. *ann.*
Pinel	*Supplémentaire*
Lhoste	*Math. transc.*
Vitalis	*Sciences phys.*
Meaume.	*Math. spéc.*
Mongalvy	*Math. élément.*

ACADÉMIE DE STRASBOURG.

M.	*Recteur.*
M. d'Hoyarçabal	*Inspect.*
M. Levrault.	

M. Dupain, *Secrétaire.*

Faculté de Théologie. (Religion réformée).

. . . .

Faculté de Droit.

M. Hermann ✱. *Directeur provisoire.*

M. . . . . , *Secrétaire*

Professeurs, Messieurs,

Guillaume.	*Droit Rom.*
Hermann.	*Code Napol.*
Jean Frantz	
Thieriet (C. F. X.)	
Delaporte	*Procédure; Lég. criminelle.*
M. Spielman	*Suppléans.*
M. Blœchel.	

Faculté de Médecine.

M. Villars, *Doyen*, Littérature médicale et Botanique.

M. Dupain, *Secretaire.*

Professeurs, Messieurs,

Lauth	*Anatomie.*
Berot.	*Physiologie.*
Meunier	*Phys. médicale et Hygiene.*
Masuyer.	*Chimie médic.*
Gerboin	*Matière médicale, pharmacie.*
Tourdes.	*Pathologie et Nosolog. int,*
Cailliot.	*Medecine opetoire et Pathologie externe.*
Coze	*Cliniq. interne.*
Rochard	*Maladies épidémiques.*

Carré.	*Rhétorique.*
Pujol.	*Hum.* 2e. *ann.*
Lafond	*Id.* 1re. *ann.*
Daribère.	*Gram.* 2e. *ann.*
Ribes.	*Id.* 1re. *ann.*
Bourguignon.	*Supplémentaire*
Romieux.	*Math. transc*
Roger-Martin.	*Phys. et Chim.*
Picot-la-Peyrouse, fils.	*Hist. nat.*
Léon.	*Math. spéc.*
Marqué-Victor.	*Math. élém.*

ACADÉMIE DE TURIN.

M. de Balbe.	*Recteur.*
M.	*Inspect.*
M.	

Faculté de Théologie.

. . . .

Faculté de Droit.

M. . . . . *Doyen.*

Professeurs, Messieurs.

Reineri.	*Droit Rom*
Brun.	*Code Napol.*
Ceresa.	
Franchi.	
Boyer.	*Législ. crim. et Procéd. civ. et criminell.*
M. Cridis	*Suppléans.*
M. Demargarita.	

M. . . . . *Secrétaire.*

Faculté de Médecine.

Médecine interne. Professeurs, *MM.*

Canaveri.	*Anatomie et Physiolog.*
Buniva.	*Hygiène.*
Bonvoisin.	*Chimie pharmaceutiq.*
Dalbis.	*Botanique.*
. . . .	*Clinique.*

Medécine externe. Professeurs, *MM.*

Rossi.	*Opérations, bandages et Accouchem.*
Filippi.	*Pathologie ext.*
Scavini.	*Clinique ext.*

M. Molinery, *Conservateur du Jardin des Plantes.*

Ecole Vétérinaire, MM.

Brugnone.	*Professeur.*
Casanova.	*Adjoint.*

Faculté des Sciences.

M. . . . . *Doyen.*

Professeurs.

M. Vassalli-Eandi.	*Physique.*
M. Giobet.	*Chimie et Minéralogie.*
M.	*Zoolog. et Anatomie comparée.*
M. Merlini.	*Math. transc.*
M. Boyer.	*Mécanique et Hydraulique.*
M. Blanquet du Chayla.	*Astronomie.*

Faculté des Lettres.

M. . . . . *Doyen.*

Professeurs.

M. Dépéret.	*Littér. franç.*
M. Garmagnano.	*Littér. latine.*
M. Barrucchi.	*Littér. grecque.*
M. Regis.	*Litt. italienne.*
M. Valperga de Caluso.	*Langues orientales.*

Lycée de Turin.

M. Adami.	*Proviseur.*
M.	*Censeur.*
M. Peiroleri	*Proc. gérant.*

Professeurs, Messieurs.

Bertone	*Belles-Lettres.*
Buocheron.	*Latin.*
Gagliardi	
Torre	
Sappa.	*Math. transc.*
Cisa Grezi.	*Mathémat.*
Paoletti-Del-Mele	
. . . .	

Méhérenc-S.-Pierre	*Aumônier, Bibliothécaire.*
Varinot	*Econome.*
Allaize, . . .	*Professeurs de Mathémat.*
Billy, ...	
Boudrot, . .	
Treuil, . . .	
Lumiere, . .	*Profes. du Dessin de la Carte.*
Halm, ...	
Mlery, ...	*Profess. de Fortifications.*
Savart, . . .	

Lacourcelle .	*Professeurs de Géographie et d'Histoire.*
Viel, ...	
Hebert, . . .	
Noël, ...	
Le Fortier, .	*Professeurs de Belles-Lettres.*
Pesseau, . . .	
Damesme (A.)	*Profes. d'Administr. militaire.*
Varinot, . . .	
Meurine, . .	*Maîtres de Gymnastique.*
Julien, . . .	
Valet	*Maître de tir-d'Armes.*

PRYTANÉE MILITAIRE FRANÇOIS, A LA FLÈCHE.

Cette école, organisée en Prytanée militaire par décret impérial du 13 fructidor an 13, est sous la surveillance du Ministre de la guerre.

Il ne peut y entrer, comme élèves, que des fils de militaires, destinés à l'état militaire. Ils fournissent, en entrant, un trousseau, et sont, jusqu'à leur sortie, entretenus aux frais de l'Etat.

Des pensionnaires, également nommés par l'Empereur, sont admis dans l'école en fournissant le trousseau et payant 825 fr. de pension; ils jouissent des mêmes avantages que les élèves.

A la fin de l'année scolaire, les élèves et les pensionnaires qui ont terminé leurs études, et qui savent l'école de bataillon, subissent l'examen, pour leur admission, aux Ecoles spéciales militaires de Saint-Cyr et de Saint-Germain.

Ils peuvent, avec l'autorisation du Ministre de la guerre, se présenter à l'examen, pour être admis à l'Ecole polytechnique et dans la marine.

Administration et Etat-Major.

M. Duteil ❋	*Général de brigade, Commandant, Président du Conseil d'administration.*
M. Rayband	*Directeur des études, membre du Conseil.*
M. Caire ❋	*Chef de bataillon, membre du Conseil*
M. Lelouvier	*Quartier-Maître-Trésorier, Secrét. du Conseil.*
M. Ollagnier ❋ .	*Capitaines.*
M. Laverny ❋ . .	
M. Remy	*Sergent-Instructeur d'artillerie.*
M. Boyer	*Aumônier.*
M. Lespine	*Médecin.*
M. Boucher	*Chirurgien.*
M. Sourdon	*Econome.*

Préposés à l'instruction.

Le Directeur des Etudes, *membre du Conseil d'administration.*

M.	*S.-Dir. des études.*
M. Voiron	*Prof. de Math. transcend.*
M. Roux . . .	*Prof. de Mathém.*
M. Vallon. . .	
M.	
M.	*Prof. de fortifications.*
M. Lefevre	*Prof. de Belles-Lettres.*
M. Julien . . .	*Professeurs d'Humanités.*
M. L'Ecluse . .	
M. Hélot . . .	*Professeurs de Grammaire.*
M. Rohart. . .	
M. Mottet. . .	
M. Meyer . . .	
M. Stadler	*Prof. de Langue allem.*
M. Corbet	idem *de Langue anglaise.*
M. Thonnesse	idem *de Dessin.*
M. Maurin	*Bibliothécaire.*
M. Leclerc	*Maître d'écriture.*
M. Quicqué	*Maître d'armes.*
M. Villemonté	*Maître de danse.*

tion municipale de leur domicile, attestant leur bonne conduite et leur attachement au Gouvernement, *et d'un certificat authentique, constatant qu'ils ont eu la petite vérole, ou qu'ils ont été vaccinés.* Tout François qui a fait deux campagnes de guerre dans l'une des armées de l'Empire, ou un service militaire pendant trois ans, est admis à l'examen jusqu'à l'âge de vingt-six ans accomplis. Chaque Candidat déclarera à l'Examinateur le service public pour lequel il se destine, etc. Les sous-officiers et soldats d'artillerie, qui, au jugement des Professeurs des écoles de cette arme, ont acquis les connoissances exigées pour entrer à l'Ecole impériale Polytechnique, et ont le temps de service dont il vient d'être parlé, peuvent concourir, par voie de l'examen, pour y être admis, jusqu'à l'âge de trente ans accomplis. Les actes de naissance, certificats et autres pièces pour justifier que les candidats ont rempli les conditions ci-dessus, seront remis par eux à l'Examinateur, avant l'examen. Toutes ces pièces doivent être légalisées. Les Candidats qui désirent concourir, doivent se rendre dans l'une des villes indiquées ci-dessus, se présenter au Préfet, qui les fera inscrire, et leur indiquera le jour et le lieu où ils pourront subir l'examen. *La liste des Candidats se ferme la veille de l'ouverture de l'examen.*

ETAT-MAJOR.

S. Ex. M. le Comte de Cessac (G. A. ❋), *Ministre Directeur de l'Administration de la Guerre*, Gouverneur de l'Ecole.

M. Gay de Vernon ❋, *Colonel Commandant en second, Directeur des Etudes.*

M. Davignon ❋, *Chef de Bataillon.*

M. Marielle, *Capitaine, Quartier-Maître, Secrétaire des Conseils.*

M. Richard ❋. . . . M. Redon ❋. . . .	*Capitaines.*	*Commandans de Compagnies.*
M. Bourdillet ❋. . . M. Letoublon ❋. . .	*Lieutenans.*	
M. Rostan ❋ . . . . M. Clément ❋. . . .	*Adjudans.*	

Études.

M. Le Brun, *Inspecteur des Etudes.*

M. de Prony ❋, *Membre de l'Institut*, M. Labey. M. Poisson, M. Ampere.	*Instituteurs d'Analyse de Mecanique.*
M. le Comte Monge (G. ❋). *Membre de l'Inst.* M. Hachette.	*Instituteurs de Géométrie descriptive.*

M. Sganzin ❋. *Institut. de Géométrie descriptive appliquée aux constructions.*

M. Duhays, *Instituteur d'Art militaire et de fortifications.*

M. Guyton (O. ❋). *Membre de l'Institut*, M.	*Instituteurs de Chimie.*

M. Hassenfratz. *Instituteur de Physique.*

M. Durand. *Instituteur d'Architecture.*

M. Vincent ❋. *Membre de l'Institut. Instituteur de Dessin.*

M. Andrieux ❋. *Membre de l'Institut. Instituteur de Grammaire et de Belles-Lettres*

M. Gay-Lussac. *Membre de l'Institut, Répétiteur de Chimie-Pratique, ayant le titre de Professeur.*

L'instruction qui leur est donnée consiste principalement dans l'application des principes de physique et de mathématiques, à l'art de projeter et de construire les ouvrages relatifs aux routes, aux canaux, aux ports maritimes et aux édifices qui en dépendent ; les moyens d'exécution et de pratique ; les formes établies pour la rédaction des devis et détails estimatifs des ouvrages à exécuter, et l'ordre à tenir dans la comptabilité.

M. De Prony ⁂, *Directeur, Inspecteur gén. des Ponts et Chaussées.*

M. Lesage ⁂. *Inspect.*, *Ing en chef.*	M. Mandar, *Professeur*, *Ing. en chef.*
M. Bruyère ⁂, *Profess.*, *Inspect. div.*	M. Eisenman ; *Professeur*, *Ing. ordin.*

ÉCOLES PRATIQUES DES MINES,

Sous la direction du Conseil des Mines et l'autorité de S. Ex. le Ministre de l'intérieur.

Ecole de Pesay, département du Mont-Blanc.

M. Schreiber, *Ingénieur en chef, Directeur général.*

M. Beaussier, *Ingénieur ordinaire*, à Pesay, M. Hérault, *Ingénieur ordinaire*, à Conflans,	*Sous-Directeurs.*
M. Hassenfratz, *Professeur de minéralurgie*, M. Baillet, *Professeur d'exploitation*,	*Ingénieurs en chef.*

M. Brochant, *Professeur de géologie et de minéralogie*, *Ingénieur en chef.*
M. Colson, *Agent comptable.*

Par décret impérial du 22 frimaire an 13, les bâtimens et dépendances de l'ancienne saline de Conflans, département du Mont-Blanc, sont affectés à l'Ecole pratique des mines, pour y faire le siège d'une fonderie centrale, où se réalisent les produits des minérais de Pesay et tous ceux des diverses extractions qui doivent avoir lieu dans un arrondissement qui a été déterminé par ce même décret.

La réunion du Directeur général et des Professeurs compose un comité d'administration, chargé tant de la conduite des travaux d'exploitation que de la direction de l'instruction générale des élèves.

Ce comité adresse ses délibérations au Conseil des mines, à Paris, qui, après les avpir examinées et adoptées, les propose au Ministre de l'intérieur, qui décide s'il y a lieu à soumettre à S. M. l'Empereur les mesures qui intéressent l'Etat.

Tous les élèves de l'Ecole de Paris sont attachés aux Ecoles pratiques, pour y suivre leur instruction. Indépendamment des élèves, on admet aux Ecoles pratiques des externes, âgés de 15 à 20 ans, qui ont fait preuve de capacité et de bonne conduite : ils y suivent l'instruction de l'Ecole à leurs frais.

Ecole de Geislautern, département de la Sarre.

M. Guillot-Duhamel, *Ingénieur en chef, Directeur général.*

M. Aubert, *Agent comptable.*

On enseignera dans cette école l'art de traiter les minerais de fer et d'extraire la houille, en même tems qu'on s'occupera de tout ce qui a rapport aux préparations dont ces substances minérales sont susceptibles ».

Nota. Les rapports de cette école avec le conseil des mines sont les mêmes que ceux désignés pour l'école de Pesay.

ÉCOLE DES INGÉNIEURS DE VAISSEAUX,

Sous l'autorité du Ministre de la Marine, à Brest.

L'école des ingénieurs-constructeurs, qui existoit à Paris, a été conservée à Brest sous le nom d'*Ecole des Ingénieurs de vaisseaux.* Il n'y est admis que des jeunes gens ayant fait au moins deux ans d'étude à l'école polytechnique.

CHAPITRE XVI.

Gouvernement de Paris, Cour, Tribunaux et Administrations du Département de la Seine, et Administrations locales de Paris.

SECTION PREMIERE.

Gouvernement de Paris.

S. Ex. M. le Duc d'Abrantès, (G. D. ❋), *Colonel général des hussards, premier aide-de-camp de l'Empereur*, Gouverneur.

Place de Paris, première division Militaire.

M. le Comte Hulin (C. ❋), général de division, *commandant la division militaire de la place de Paris.*

Aides-de-camp, Messieurs,
Legentil ❋, *Chef d'Escadron.*
Boulard ❋, *Capitaine.*

M. *l'Adjudant-Commandant* Doucet (O. ❋), *Chef de l'Etat-Major-Général.*

M. L. Evain ❋, *Colonel, faisant fonctions de Directeur d'Artillerie.*

M. *le Colonel* Monfort ❋, *Directeur du Génie.*

M. Révérony ❋, *Sous-Directeur du Génie.*

M. Debon ❋,
M. Durand *Ste.-Rose* ❋,
Officiers supérieurs attachés à l'Etat-Major-Général.

Adjoints à l'État-Major-Général, MM.	
Desgouttes ❋	*Capitaines.*
Delon	

Adjudans de Place, MM.	
Laborde ❋	*Chef de Bat.*
Viart	*Capitaines.*
Cordiez ❋	
Carron	
Villers ❋	
Graillard ❋	
Kolvenback ❋	
Sanson	

M. *le Général* Davrange d'Haugeranville ❋, *Inspecteur aux revues.*

Adjudans de Place près les douze Arrondissemens de Paris.

ARRONDISSEMENS.	CAPITAINES, Messieurs,	ARRONDISSEMENS.	LIEUTENANS, Messieurs,
Ier. . . .	Goillot. Lefort. Lebrigant.	Ier. . . .	Joly. Paratte. . . . .
IIe. . . .	Bénard. Béguinot. Bétis. Duret.	IIe. . . .	Lejeune. Bernard aîné. . . . . . .
IIIe. . .	Bayard. Vanloo. Chevallot. Tonnelot.	IIIe. . .	Lacan. Vasseur. Bernard jeune.
IVe. . .	Bougeard l'Étang. Avril. Collinet.	IVe. . .	Moreau. Lamy-la-Goardette . . . .
Ve. . . .	Hubert. Livin.	Ve. . . .	Tonnoille. Georges. Villedieu.
VIe. . .	Devaux. Terrier. Poujet jeune.	VIe. . .	Beguin. Brière. . . . .
VIIe. . .	. . . . Crosnier. Rajaut.	VIIe. . .	Gally. Mathié. Chemin.
VIIIe. .	Lesage. Poujet aîné. Maingot.	VIIIe. .	Roch. Violant. . . . .
IXe. . .	Constans. Lehecq. Giraud. Sizaire.	IXe. . .	Lepage. . . . .
Xe. . . .	Irminger. Delestrée. Bisseau.	Xe. . . .	Fersuch. Duvillard. Giget.
XIe. . .	Durand. Gasnier. Gasson.	XIe. . .	Aubert. Knab. . . . .
XIIe. . .	Baillet. Dumez. Martin.	XIIe. . .	Mantion. Manthonnet. . . . .

SECTION

Godefroy, *à Villejuif.*

Le Beau, Vice-Président du Tribunal de 1ere. instance, *rue du Cherche-Midi*, *n.* 19.

Lefebvre, *rue Thérèse*, *n.* 8.

Mallet, *r. du Mont-Blanc*, *n.* 13.

Montamant, *r. de Ménars*, *n.* 14.

Pérignon, *rue Neuve Saint-Augustin*, *n.* 8.

Quatremère de Quincy, *rue Basse*, *à Passy.*

Rouillé de l'Etang ❋, *place de la Concorde*, *n.* 3.

Thibon, premier sous-gouverneur de la Banque de France, *rue de la Réunion.*

Trudon des Ormes, *rue Favart.*

Vial, ancien caissier du Trésor public, *rue Notre-Dame-des-Victoires*, *n.* 26.

Trésorier de la ville de Paris.

M. A. Vallet-Villeneuve, *rue d'Anjou Saint-Honoré*, *n.* 11.

Nota. Voyez, pour la composition de ses bureaux, page 779.

Conseil particulier du Préfet pour les affaires contentieuses.

M. Chignard, *Jurisconsulte*, rue du Mail, n. 12.

Notaires de la Préfecture.

M. Marchoux, *successeur de* M. Demautort, rue Vivienne, n. 6.

M. Noël, *successeur de* M. Raguideau, *Notaire de l'Empereur*, rue Saint-Honoré, n. 348.

Interprète juré de la Préfecture pour la traduction des pièces écrites en langues étrangères.

M. J. Ch. Laveaux, *Chef de la cinquième division des bureaux.*

Huissier de la Préfecture.

M. J. G. Lepeigneux, *Huissier-Audiencier près la Cour d'appel*, rue des Poulies, n. 12.

Médecin du Département et des Prisons, chargé du traitement des maladies épidémiques.

M. Bourdois, rue Saint-Honoré, *près la place Vendôme*, *n.* 368.

BUREAUX DE LA PREFECTURE[1].

DIVISION DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

M. Bouhin, *Chef de la division*, Hôtel de la Préfecture.

1er. Bureau. *Ordre général ; Fêtes publiques.*

M. J.-T. Verneur, *Chef.*

Ordre général ; enregistrement des dépêches, leur renvoi dans les divisions ; le classement des minutes ; l'expédition de tous les arrêtés, lettres et actes de la Préfecture ; les légalisations ; le contre-seing et le départ des dépêches.

L'enregistrement des lois et des actes du gouvernement.

Les prestations de serment ; les enregistremens de brevets.

---

(1) Les bureaux de la Préfecture sont ouverts au public tous les jours, excepté les Dimanches et fêtes, depuis trois heures jusqu'à quatre.

M. Lamandé, *Ingénieur en chef*, rue du Bac, n. 86.

M. Cellerier, *Inspecteur-contrôleur de la première section, Secrétaire perpétuel*, boulevart des Italiens, n. 20.

2^e^. Bureau. *Comptabilité départementale.*

M. Lesueur, *Chef.*

Formation des états de distribution; délivrance des mandats de payement; rédaction des comptes des fonds provenant du Gouvernement et du Département.

3^e^. Bureau. *Comptabilité communale.*

M. Froissard, *Chef.*

Formation des états de distribution; délivrance des mandats de paiement; rédaction des comptes des fonds provenant de la ville de Paris.

PREMIÈRE DIVISION. *Administration générale.*

M. Villemsens, *Chef de la division.*

1^er^. Bureau. *Etat civil.*

M. Regley, *Chef.*

Etat civil et politique; cultes; listes des jurés; démarcation des territoires des communes et des limites départementales; administration des sépultures.

2^e^. Bureau. *Régime départemental et municipal.*

M. Bourcey, *Chef.*

M. Lucas, *Chef-Adjoint.*

Présentation de candidats pour les fonctions administratives; nomination des maires et adjoints et des conseils municipaux dans les communes au-dessous de 5.000 ames; convocation des conseils d'arrondissement et examen de leurs délibérations: locations, échanges, partages de biens communaux, direction et surveillance de l'emploi des revenus des communes rurales; vérification et apurement des comptes de ces communes; loyers et réparations des bâtimens des mairies de Paris; traitement de leurs employés et frais de bureau; entretien des bâtimens des halles et marchés, des magasins de subsistances, des murs d'enceinte; barrières, pataches et bureaux d'inspection de Paris; traitement des fonctionnaires publics, et des employés des travaux publics de la Commune et du Département.

3^e^. Bureau. *Institutions militaires.*

M. Monet, *Chef.*

Conscription militaire; troupes en passage, en garnison, hôpitaux militaires, désertions, congés de réformes, pensions aux veuves, gendarmerie, garde municipale de Paris, et compagnies de réserve, pompiers, garde nationale; la direction des fonds affectés à ces différens services.

4^e^. Bureau. *Octroi.*

M. Martin, *Chef.*

Le travail relatif à l'administration de l'octroi, des droits réunis, du poids public, des droits de location d'abris dans les halles et marchés; le cautionnement des fonctionnaires publics.

SECONDE DIVISION. *Travaux publics.*

M. Pierre, *Chef de la division.*

1^er^. Bureau. *Architecture.*

M. Promentin, *Chef.*

image
not
available

3e. Bureau. *Contentieux.*

M. Bro[illegible], *Chef.*

Ce Bureau est chargé, pour Paris seulement, de tout le travail concernant les demandes en décharge, en réduction, remise ou modération de taxes, en matière de contributions directes.

QUATRIÈME DIVISION. *Domaines nationaux.*

M. **Lagrange**, *Chef de division.*
M. **Guéroult**, *Chef-réviseur.*

1er. Bureau. *Immobilier.*

M. **Mayr**, *Chef.*

Prise de possession des domaines nationaux immobiliers de toute origine ; revendication des domaines envahis ou usurpés; maintien ou annullation des baux emphithéotiques à vie ou à rentes ; locations aux enchères ou par baux, sur estimation rigoureuse; autorisation et adjudication des réparations et des démolitions; payement des réparations; l'exécution ou résiliation des baux à loyer, recouvrement des loyers ; liquidation et payement des indemnités dues aux locataires pour éviction et autres motifs. des salaires des concierges. etc. ; surveillance pour la conservation des bois; estimation et vente des domaines nationaux disponibles; liquidation et payement des frais de vente ; les déchéances, l'examen des demandes en nullité de ventes ; la révision des décomptes arrêtés par le Directeur des domaines, en cas de réclamation de la part des acquéreurs ; l'exécution de la loi du 14 ventôse an 7. concernant les domaines engagés ou aliénés ; les opérations préparatoires des échanges demandés par le gouvernement, et l'acquisition des propriétés particulières nécessaires au service public ; la réquisition des inscriptions hypothécaires sur les acquéreurs de domaines nationaux ; leur radiation ; la réception et la décharge des cautionnemens, et le contentieux de ces différentes parties.

2e. Bureau. *Mobilier.*

M. Devaupré, *Chef.*

Liquidation en actif et passif des successions déshérentes ou abandonnées, et des biens vacans; liquidation active et passive des biens confisqués par suite de condamnations ; le partage et la division d'iceux, avec les co-propriétaires de la République ; la restitution des biens des condamnés révolutionnairement et des déportés ; le dépôt de la liste des émigrés. les demandes en applications ou exceptions des inscriptions ; les demandes en main-levée de séquestre ; l'établissement du séquestre sur les biens des comptables des deniers publics ; la main-levée des inscriptions hypothécaires prises sur les débiteurs de la république ; la conservation du mobilier national, et la direction de toutes les opérations y relatives. La liquidation des pensions ecclésiastiques et séculières supprimées ; apurement des comptes des agens de ces corporations ; la comptabilité des dépenses des bureaux de la quatrième division.

Commissaire-général aux Successions.

M. Chignard, *jurisconsulte*, rue du Mail, n. 12.

Commissaires aux Scellés et Inventaires. Messieurs,

Leroux, rue des Gravilliers, n. 48.
Hoinac, rue Saint-Dominique, près celle des Saints-Pères.

Commissaires-priseurs-vendeurs, attachés à la Préfecture et à la Régie des Domaines de la Ville de Paris. Messieurs,

Barloi, rue du Jour, n. 16.
Dussart, rue de Provence, au coin de celle du faubourg Montmartre.
Simonard, rue du Four Saint-Honoré, n. 49.
Vincent, rue Sainte-Anne, n. 19.
Vincent Saint-Hilaire, rue de Bondi, n. 46.

M. Brard, *Expert-Vérificateur des Ecritures*, hôtel de Guise, enclos du Temple, n. 19.

CINQUIÈME DIVISION. *Instruction publique, Hospices, Secours et Prisons.*

M. Laveaux, *Chef de la division.*

1er. Bureau. *Instruction publique, Commerce et Arts.*

M. Ruphy, *Chef.*

Ecoles particulières et primaires pour les filles; Ecoles d'équitation; Sociétés Littéraires: Société de Médecine; Collège de Pharmacie, Agriculture, Société d'Agriculture; Arts mécaniques, Brevets d'invention; Expositions des objets d'industrie; Manufactures, foires et marchés, Banque, Bourse; Agens-de-change, Courtiers et Chambre de Commerce; Examen des aspirans à l'école Polytechnique et à l'école de Fontainebleau; Traitemens des Institutrices primaires; Entretien et réparation des bâtimens des Lycées et des autres édifices servant à l'enseignement.

2e. Bureau. *Hospices et Secours.*

M. Duplay, *Chef.*

Hôpitaux et hospices; Secours à domicile; Bureaux de bienfaisance; Enfans abandonnés; Mont-de-Piété; Boîtes fumigatoires; Secours pour les maladies épidémiques; Caisse d'Epargnes.

3e. Bureau. *Prisons.*

M. Gambier, *Chef.*

Le régime administratif et économique des prisons, maisons d'arrêt et de détention de Paris, dépôts de mendicité à Saint-Denis et à Villers-Cotterets; les forçats libérés et évadés; loyer, réparation, entretien de la maison de justice, des prisons et maisons d'arrêt, des dépôts de mendicité, de la morgue et des chambres d'arrêt des arrondissemens.

CAISSE D'ÉPARGNES.

Rue de Grammont, n. 13.

En exécution du décret impérial du premier avril 1809, la Tontine de la Caisse d'Epargnes est régie par trois administrateurs qui sont pris dans le Conseil municipal de la ville de Paris et nommés par M. le Conseiller d'Etat Préfet du département de la Seine.

Les arrérages dus aux actionnaires dont les titres portent rente, sont payés annuellement, d'après les états de distribution certifiés des administrateurs, par un caissier nommé par le Préfet, sur la présentation du Conseil municipal. Les paiemens sont ouverts depuis le premier octobre de chaque année, jusqu'au premier avril de l'année suivante.

La comptabilité de l'établissement est tous les ans vérifiée et apurée au Conseil municipal, et l'arrêté pris à ce sujet par le Conseil est soumis à l'approbation de M. le Préfet du département.

Administration.

M. Demautort.	*Administrateurs.*
M. Montamant.	
M. Bonommet.	

M. Robelot, *Secrétaire-général.*

Service de la Caisse.

M. Nau, *Caissier.*

COMMISSION DE RÉPARTITION DES CONTRIBUTIONS, NOMMÉE PAR LE PRÉFET, EN EXÉCUTION DE L'ARRÊTÉ DU 5 MESSIDOR AN VIII.

Cette Commission est chargée de la répartition des Contributions directes dans la ville de Paris, de délivrer les patentes et de donner son avis sur les réclamations tendantes à dégrèvement.

Ses bureaux sont établis Place et à côté de l'Hôtel-de-ville.

M. Bros.	*Commissaires.*
M. Devaudichon.	
M. Guinot.	
M. Viger.	
M. Lescuyer.	

Secrétariat et Bureaux.

M. Simonnot, *Secrétaire.* M. Darras, *Chef.*

TRAVAUX D'ARCHITECTURE DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE ET DE LA VILLE DE PARIS.

1°. *Grande Voirie.*

M. *Norry*, à la Sorbonne.	*Architectes, Inspecteurs-généraux.*
M. *Heurtier*, quai d'Anjou, Isle S.-Louis, n. 3.	
M. *Galimard*, rue du faub. S.-Denis, n. 107.	
M. *Callet*, rue de la Pepinière, n. 48. .	*Commissaires-Voyers.*
M. *Garrez*, rue des Aveugles, n. 2. . .	
M. *Coulon*, rue de la Harpe, n. 88. . .	
M. *Bourdon*, rue Ne.-des-Mathurins, n. 8.	
M. *Docque*, rue du faub. S.-Denis, n. 73.	*Sous-Inspecteurs.*
M. *Marchand*, rue Cassini. n. 2. . . .	
M. *Mesnon*, rue du faub. S.-Honoré, n. 94.	
M. *Vée*, rue Ne. Ste-Catherine, n. 15. .	

M. Pierre, *Chef de la 2e. Division, Secrétaire du Bureau de la Grande-Voirie.*

5°. *Travaux hydrauliques.*

(Voyez *Ponts et Chaussées.*)

6°. *Carrières hors et sous Paris.*

M. Hericart de Thury, *Ingénieur des mines*, *Inspecteur-général*, rue Sainte-Catherine Saint-Michel, n. 1.

M. *Lebossu*, rue de Turenne, n. 69. . . .	*Inspecteurs particuliers.*
M. *Cally*, place de l'Estrapade.	

M. Husset, *Ingénieur-Géometre en chef*, au Nazaret des Capucins.

M. Delépine, *Sous-Ingénieur*, même demeure.

7°. *Tribunaux, Prisons et Maisons de répression.*

M. *Giraud*, rue des Marais du Temple, n. 17.	*Architectes.*
M. *Baumont*, au Palais du Tribunat. . .	
M. *Viel*, rue Saint-Jacques, n. 288. . .	
M. *Besche*, à Saint-Denis.	

8°. *Hospices.*

M. *Clavareau*, rue des Grands-Augustins. .	*Architectes.*
M. *Viel*, rue Saint-Jacques, n. 288. . .	

PONTS ET CHAUSSÉES DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE ET DE LA VILLE DE PARIS.

1°. *Routes et Ponts.*

M. Becquey de Beaupré, *Ingénieur en chef*, rue St.-Guillaume, faubourg St.-Germain, n. 3.

Service ordinaire.	*Ingénieurs ordinaires.*
M. *Gillet*, rue Ste.-Croix, chaussée d'Antin.	
M. *Ducrest*, rue.	
M. *Navier*, rue.	
Service extraordinaire	
M. *Duchaney*, rue.	
M. *Gérard*, rue.	
M. *Devilliers*, rue Saint-Dominique. . .	

2°. *Pavé de Paris et Boulevarts.*

M. Freminville, *Ingénieur en chef*, rue du Bac, n. 112.

M. *Barbot*, rue de l'Université, n. 84. . .	*Ingenieurs ordinaires.*
M. *Mouchelet*, rue de Vendôme.	

3°. *Pont d'Iéna.*

M. Lamandé fils, *Ingénieur en chef*, rue du Bac, n. 86.

4°. *Eaux de Paris et canal de l'Ourcq.*

M. Girard, *Ingénieur en chef*, *Directeur*, rue du faubourg Poissonnière, n. 32.

M. Stanislas Léveillé, *Ingénieur en chef*, chargé spécialement des travaux hydrauliques hors Paris, *à Meaux*.

Membres, Messieurs,

Mallet, *Propriétaire-cultivateur.*
Meriel, *Cultivateur.*
Molard, *Administrateur du conservatoire des Arts et Métiers.*
Moreau de S.-Méry (C. ✻), *Conseiller d'Etat.*
Morel de Vindé, *Propriétaire.*
Mourgue, *l'un des Administrateurs généraux des hospices.*
Neuvry, *Propriétaire.*
Olivier, *Membre de l'institut.*
Parmentier ✻, *Membre de l'Institut.*
Petit, *Membre du Corps Législatif.*
Perthuis, *Propriétaire.*
Le Comte Regnaud de S.-Jean-d'Angely (G. ✻), *Ministre d'Etat.*
Richard d'Aubigny, *l'un des Administrateurs-généraux des hospices.*
Sageret, *Cultivateur.*
Saint-Genis, *Cultivateur.*
Le Comte Saint-Martin de la Motte (C. ✻). *Sénateur*
Silvestre, *Membre de l'Institut.*
Swediaur, *Médecin.*
Tessier ✻, *Membre de l'Institut.*
Thouin (André) ✻, *Membre de l'Institut.*
Vilmorin, *Cultivateur pépiniériste.*
Yvart, *Cultivateur.*

Associés, Messieurs,

Bergon ✻, *Conseiller d'Etat, Direct. général de l'Administr. des Forêts.*
Chabert ✻, *Directeur de l'Ecole vétérinaire d'Alfort.*
Le Comte Chaptal (C. ✻), *Sénateur, Membre de l'Institut.*
Cotte, *Correspondant de l'Institut.*
Cournol, *Jurisconsulte, Propriétaire.*
Desfontaines ✻, *Membre de l'Institut.*
Desmarets, *Membre de l'Institut.*
Le Baron Echassériaux aîné ✻, *Ministre Plénipotentiaire, à Lucques.*
Garnier Deschênes, *Propriétaire.*
Le Comte Grégoire (C. ✻), *Sénateur, Membre de l'Institut.*
Le Baron Lescalier (C. ✻), *Préfet maritime.*
Le Comte de Liancourt, *Propriétaire.*
Mathieu, *Directeur des droits réunis, à Bordeaux.*
Poulain-Grandprey. *Président du Tribunal civil, à Neufchâteau*
Réveillère-Lépeaux, *Propriétaire*
Le Baron Rougier-la-Bergerie ✻, *Préfet du Département de l'Yonne.*
Tenon ✻, *Membre de l'Institut.*
Thouin (Jean), *Jardinier en chef au Muséum d'histoire naturelle.*
Vauquelin ✻, *Membre de l'Institut.*
Vitry, *Membre de plusieurs Sociétés savantes.*

Associés étrangers. Messieurs,

Beckmann, *Professeur d'Economie rurale à Gottingue.*
Calkoen, *Secrétaire de la Société d'agriculture d'Amsterdam.*
Correa de Serra, *Homme de Lettres à Lisbonne.*
Le Baron d'Edelecrantz, *à Stockholm.*
Fabbroni, *Directeur du Cabinet d'histoire naturelle, à Florence.*
Hartig, *Conseiller supérieur des Forêts, à Stuttgard.*
Jefferson, *ex. Président des Etats-Unis.*
Marshall, *à Londres.*
Nicolaï, *à Rome.*
Le Comte de Rumford, *à Munich.*
Thaer, *Propriétaire à Zelle, pays d'Hanovre.*
Wiborg. *Professeur d'art Vétérinaire, à Copenhague.*
Le Baron de Woght, *à Hambourg.*
Young (Arthur), *Secrétaire du Conseil d'agriculture, à Londres.*

image
not
available

M. Savouré, *Secrétaire, à Saint-Denis.*
Les chefs-lieux des juſtices de Paix de cet arrondiſſement ſont, Nanterre, Neuilly, Pantin, Saint-Denis.

Conſeil d'arrondiſſement, Meſſieurs,

Tripier, *Propriétaire*, à Charonne.
Legendre-Douſembray, *Propriétaire*, à Génévilliers.
Benoît Gabriel, *Propriétaire*, à Saint-Denis.
Gouret, *Juge de paix* à Nanterre.
Cretté, *Propriétaire*, à Dugny.
Francottay père, *Propriétaire* à Aubervilliers.
Béville, *Notaire*, à Saint-Denis.
Delabordère, *ex-Maire*, à Neuilly.
Lanneau, *Homme de Loi*, à Saint-Denis.
Imbert, *Propriétaire*, à Pierrefitte.

. . . .

Arrondiſſement de Sceaux.

M. Houdeyer, *Sous-Préfet*, à Sceaux.
M. Séjeau, *Secrétaire*, à Sceaux.
Les chefs-lieux des juſtices de paix de cet arrondiſſement ſont, Charenton, Sceaux, Vincennes, Villejuif.

Conſeil d'arrondiſſement, Meſſieurs,

Buran (Louis), *Propriétaire et Maire*, à Charenton-Saint-Maurice.
Chevalier, *Propriétaire*, à Thiais.
Cury, *Propriétaire*, à Nogent-ſur-Marne.
Defreſne, *Pépiniériste*, à Vitry.
Deſauges, *Libraire*, à Châtillon.
Dubreuil, *Propriétaire*, à Montrouge.
Dunepart, *Propriétaire*, à Vaugirard.
Girardot, *Propriétaire*, à Villemonble.
Laveaux, *Homme de lettres & Propriétaire*, aux Carrières de Charenton.
Lecoupt, *Marchand de Bois et Négociant*, *Secrétaire du Conſeil*, à Charenton-le-Pont.

Muiron, *Propriétaire*, *Préſident du Conſeil*, à Sceaux.

ARRONDISSEMENS COMMUNAUX ET MAIRIES DE LA COMMUNE DE PARIS.

Paris étant le chef-lieu du département, le Préfet y remplit les fonctions de ſous-Préfet d'adminiſtration communale.

La commune de Páris eſt diviſée en douze cantons ou juſtices de paix; ils ont chacun un maire & deux adjoints, qui ſont

Troiſième arrondiſſement, aux Petits-Pères, près la Place des Victoires;

Compoſé des Diviſions du Contrat-Social, de Brutus, ci-devant Molière et Lafontaine, du Mail & Poiſſonnière.

Maire.

M Jean-Joſeph Rouſſeau ✻, rue des Jeûneurs, n°. 9.

M. Alex.-Céſar Cretté, rue des Jeûneurs, n° 10,
M. René-Auguſtin Marigner, rue des Bons-Enfans, n° 21.
} *Adjoints.*

M. Jean-Nicolas Chartier, *Secrétaire*, maiſon des Petits-Pères.

M. Jean-Antoine Renaudin, *Chef du Bureau de l'Etat Civil*, rue Feydeau.

Les Séances de la Mairie ſe tiennent tous les jours, depuis onze heures juſqu'à trois.

Les Bureaux ſont ouverts depuis 9 heures du matin juſqu'à quatre de relevée, les jours de dimanches et fêtes exceptés. Le bureau de l'état civil est ouvert même les jours de dimanches & fêtes depuis dix heures du matin juſqu'à midi.

Quatrième arrondiſſement, place du Chevalier du Guet, n° 14;

Compoſé des diviſions des Gardes-Françoiſes, des Marchés, du Muſéum & de la Halle-au-Blé.

Maire.

M. Pierre-Bonaventure Lelong ✻, rue du Roule, n° 13.

M. Pierre-Jean Brochant, rue des Foſſés-Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 29,
M. Jean-Nicolas Barbier, rue des Bourdonnois, n. 21,
} *Adjoints.*

M. Etienne-Louis Cellier, *Chef des bureaux*, à la Mairie.

M. Jean-Baptiste Angot, *Chef du bureau de l'Etat Civil*, rue Saint-Denis, près l'Apport Paris.

Les Séances de la Mairie ſe tiennent tous les jours, depuis midi juſqu'à trois heures. Les bureaux ſont ouverts tous les jours à neuf heures du matin; ceux de l'Etat civil, depuis 9 heures du matin jusqu'à 4 du ſoir.

On trouvera tous les jours M. Cellier, *Chef des bureaux*, à la Mairie; il donnera réponſe ſur les objets qui ne peuvent ſouffrir de retard.

Cinquième arrondiſſement, rue de Bondy, n° 26;

Compoſé des diviſions de Bonne-Nouvelle, de Bon-Conſeil, du Faubourg-du-Nord & de Bondy.

Maire.

image
not
available

Maire.

M. Bénard de Moussignières ✻, rue de Montreuil, n° 35.
M. Villemsens, rue du Chemin-Vert. n° 6, }
M. Delarue, Boulevart S.-Antoine, n° 2, } *Adjoints.*
M. Pillas, *Chef des Bureaux*, boulevart S.-Antoine, n° 85.
M. Capitaine, *Chef du Bureau de l'Etat civil*, rue Jean-Beausire, n°. 8.

Le Maire ou un Adjoint donne audience tous les jours, depuis midi jusqu'à trois heures.

Neuvième arrondiſſement, Maiſon d'Aumont, rue de Jouy, n° 9;

Compoſé des diviſions de la Fraternité, de la Fidélité, de l'Arſenal & de la Cité.

Maire.

M. Moreau ✻, rue S.-Antoine, n° 177.
M. Molinier-Montplanqua, rue de la Verrerie, n° 36. }
M. Denise, rue Saint-Antoine, n°. 76. . . . } *Adjoints.*
M. Bellicard, *Chef des Bureaux*, rue Saint-Denis, n° 118.
M. Lorthioir, *Chef du Bureau de l'Etat civil*, parvis Notre-Dame, n°. 22.

Les Séances de la Mairie ſe tiennent tous les jours, à midi.

Dixième arrondiſſement, rue de Verneuil, n°. 13, vis-à-vis la rue Sainte-Marie.

Compoſé des diviſions de la Fontaine de Grenelle, de l'Unité, de l'Oueſt & des Invalides.

Maire.

M. Piault ✻, rue de Lille, n° 30.
M. Desmaisons, rue de Lille, n° 81. . . }
M. Buffault, rue Richer, n° 24. . . . } *Adjoints.*
M. Fontanier, *Chef des Bureaux*, rue de Verneuil, n° 13.

Tous les jours le Maire ou un des Adjoints eſt à la Mairie depuis onze heures juſqu'à trois.

Les Bureaux ſont ouverts à neuf heures du matin juſqu'à quatre heures de relevée.

Le Bureau de l'État Civil eſt ouvert les dimanches pour les déclarations de naiſſances et de décès, depuis neuf heures juſqu'à midi, heure à laquelle ſont faites les publications de mariage.

La Mairie a établi un bureau de conſultation gratuite pour les malades indigens de l'arrondiſſement; il tient ſes ſéances tous les jeudis, depuis midi juſqu'à 3 heures, à la Mairie.

image
not
available

MAIRES DES ARRONDISSEMENS DE SAINT-DENIS ET DE SCEAUX.

Arrondiſſement de Saint-Denis.

Meſſieurs,	Communes.	*Meſſieurs*,	Communes.
Dezobry,	*Saint-Denis.*	Poirier,	*Saint-Ouen.*
Roullier,	*Pantin.*	Carondelet,	*Colombes.*
Demars (Nic.),	*Aubervilliers.*	Ravigneau,	*Aſnières.*
Frémin,	*Bondy.*	Lefricque,	*Courbevoie.*
Hoüy,	*La Villette.*	Manet,	*Genevilliers.*
Cottereau,	*Noiſy.*	Gillet,	*Nanterre.*
Cardon,	*Romainville.*	Saulnier,	*Puteaux.*
Levert,	*Belleville.*	Bidard,	*Surênes.*
Baudon D'Issoncourt,	*Bagnolet.*	Amavet,	*Paſſy.*
Chevalier,	*Charonne.*	Benoît,	*Auteuil.*
Hardi,	*Prés S. Gervais.*	Vauthier,	*Boulogne.*
Paillé,	*Clichy.*	Defaucompret,	*Pierrefitte.*
Boucry,	*La Chapelle.*	Leboüe,	*La Courneuve.*
Finot,	*Montmartre.*	Labbaye,	*L'Iſle St.-Denis.*
Rossignol,	*Dugny.*	Mongrolle,	*Bobigny.*
Mitton,	*Le Bourget.*	Debehague,	*Drancy.*
Bordier,	*Villetaneuſe.*	Denaeyer,	*Epinay.*
Delabordere,	*Neuilly.*	Garde,	*Stains.*

Arrondiſſement de Sceaux.

Chandoisel,	*Antony.*	Luiſette,	*Ivry.*
Vattier,	*Arcueil.*	Pinſon,	*La Branche du Pont S. Maur.*
Varnier,	*Bagneux.*	Boudet,	*Lay.*
Duflocq,	*Bercy.*	Roger,	*Maiſons.*
N. Coindre,	*Bonneuil.*	Lunas,	*Montreuil.*
Laviſé,	*Bourg-la-Reine.*	Dubreüil,	*Montrouge.*
Bonval,	*Brie-ſur-Marne.*	Loubet,	*Nogent ſur Marne.*
Deſterne,	*Champigny.*	Roux, père,	*Orly.*
Cahouet,	*Charenton-le-Pont*	Cagniet,	*Pleſſis-Piquet (le)*
Buran,	*Charenton S. Maurice.*	Denanteuil,	*Roſny.*
Moüette,	*Châtenay.*	Frottiée,	*Rungis.*
Pluchet,	*Châtillon.*	Montzaigle,	*Saint-Mandé.*
Moinery,	*Chevilly.*	Caylus,	*Saint-Maur.*
Duchef de la Ville,	*Choiſy-ſur-Seine.*	Deſgranges	*Sceaux.*
Corby,	*Clamart.*	Piot,	*Thiais.*
Piot,	*Creteil.*	Duval,	*Vanvres.*
Débeine,	*Fontenay-aux-Roſes.*	Dunepart,	*Vaugirard.*
Bontems,	*Fontenay-ſ-Bois.*	Barre,	*Villejuif.*
Chailloux,	*Freſnes.*	Girardot	*Villemomble.*
Recodere,	*Gentilly.*	Préaux,	*Vincennes.*
Baron,	*Iſſy.*	Jullienne,	*Vitry.*

Conseil de salubrité.

M. Parmentier ✻, *Membre de l'Institut.*

M. Deyeux, *Membre de l'Institut.*

M. Huzard, *Membre de l'Institut.*

M. Thouret ✻, *Doyen de la Faculté de Médecine, Membre du Corps Législatif.*

M. Leroux (J.-J.), *Professeur de Clinique interne de la Faculté de Médecine.*

M. le Chevalier Cadet Gassicourt, *Pharmacien ordinaire de S. M.*

M. Dupuytren, *Chirurgien en chef-adjoint à l'Hôtel-Dieu, Inspecteur-général de l'Université.*

M. Parizet, D. M. P. } *Rapporteurs.*
M. Petit, D. M. P. }

M. Bacoffe, père, *Pharmacien, chargé spécialement de la confection des boîtes fumigatoires*, rue du Temple.

Conseil Particulier de la Préfecture.

M. Jullienne, *Avocat au Conseil*, cloître Notre-Dame, n. 18.

Notaire de la Préfecture.

M. Chevrier, *rue Vivienne, n.* 20.

Avoué de la Préfecture.

M. Thierriet, *rue Guénégaud, n.* 9.

Commissaire priseur.

M. Commendeur, fils, *rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie.*

M. Midavaine, *chargé de la conservation du Mobilier.*

Imprimeur.

M. Lottin, *Cour du Palais, n.* 1.

Docteurs en Chirurgie.

M. Soupé *à l'entrée de la place Thionville.*

M. Colon, aîné, *rue de Jérusalem*, n. 1.

M. Theytaud, *rue J. J. Rousseau*, n. 9.

M. Couserand, *Docteur en Chirurgie, rue Notre-Dame-des-Victoires, bureau des Diligences.*

BUREAUX DE LA PRÉFECTURE.

Division du Secrétariat général.

M. Bauve, *Chef de division.*

Il travaille avec les chefs, et suit auprès d'eux tous les détails de l'administration.

Il est, en outre, chargé de la révision de tous les travaux relatifs aux parties administratives, économiques et matérielles.

Premier Bureau.

M. Lafargue, *Chef.*

Ordre général: ouverture et enregistrement des dépêches; leur renvoi dans les divisions; le contre-seing et le départ de la correspondance.

L'enregistrement et le dépôt des ordonnances et arrêtés du Préfet; leur envoi aux autorités constituées et aux fonctionnaires publics, agens et préposés de la Préfecture: le recueil des procès-verbaux de publication des ordonnances et réglemens de Police.

Premier Bureau.

M. Chabouillé, *Chef.*

L'instruction et la correspondance relatives à toutes les affaires concernant les émigrés et amnistiés, et autres affaires politiques et secrètes.

L'exécution du décret impérial du 21 messidor an 12, en ce qui concerne la correspondance et l'instruction des affaires relatives au quatrième arrondissement de la police générale de l'Empire. Les marchandises prohibées, la fraude.

Le port d'armes pour la chasse et pour la défense personnelle; les armes défendues; les permissions pour le tir ou l'essai des armes à feu.

La ratification des engagemens.

La vente et distribution des poudres et salpêtres.

Deuxième Bureau.

M. Léger, *Chef.*

La délivrance des passeports à l'étranger, les passeports pour voyager de Paris dans l'intérieur de l'Empire, le *visa* des passeports des voyageurs, le *visa* des permissions ou congés accordés aux militaires et marins qui veulent résider ou séjourner à Paris, le *visa* des cartes délivrées aux élèves de l'Ecole polytechnique, de l'Ecole impériale d'Alfort et autres, les permis de séjour, les cartes de sûreté et d'hospitalité.

Troisième Bureau.

M. Boucher, *Chef.*

L'exécution des lois relatives aux cultes, la surveillance de l'état civil, les suicides, les morts accidentelles, les enfans morts-nés, les cimetières, les sépultures particulières, les inhumations, les exhumations.

L'imprimerie, la librairie, les journaux et pamphlets, les affiches et afficheurs, les colporteurs, les écrivains publics, les contraventions aux lois relatives au timbre et aux loteries.

Les théâtres, bals, concerts, feux d'artifice, l'exposition publique d'objets de curiosité, les sociétés et réunions, les peintures et gravures, les maisons de jeu, les maisons de débauche, les femmes publiques, et les commissionnaires près les théâtres.

Les travestissemens et déguisemens, les chanteurs, les baladins et saltimbanques.

DEUXIÈME DIVISION.

M. Henry, *Chef de division.*

Premier Bureau.

Ce bureau est immédiatement dirigé par le Chef de Division.

Les vols et assassinats, les incendies à dessein prémédité, les fausses monnoies, les rogneurs et altérateurs de monnoies, la surveillance de la garantie des matières d'or et d'argent, les laminoirs, moutons, presses, balanciers et coupoirs; les faussaires, les hôtels garnis et les logeurs, le mont-de-piété, les commissionnaires du mont-de-Piété, les brocanteurs, les encans, les salles de vente, les insensés, les furieux, la mendicité, les vagabonds, les gens sans aveu, les évadés des prisons et des fers, les libérés des fers, les porte-falots, le recueil des renseignemens relatifs aux individus dénoncés, arrêtés et jugés.

Deuxième Bureau.

M. Limòdin.
M. Bertaux. } *Commissaires-Interrogateurs.*

Les interrogatoires et le renvoi des prévenus devant les substituts du Procureur général impérial, l'envoi des enrôlés aux dépôts coloniaux.

Entreprise de l'Illumination.

M. Vincent, *Entrepreneur.*

Le Bureau est Cour des Petites-Ecuries, faubourg Saint-Denis.

Entreprise du Nettoiement et de l'Arrosement.

M. Boursault, *Entrepreneur.*

Le Bureau est rue Blanche, Chaussée d'Antin, n. 20.

M. Parthon, *Inspecteur général des deux services*, quai d'Anjou, isle Saint-Louis, n. 25.

Deuxième Bureau.

M. Dumas, *Chef.*

M. Magin, jeune, *Inspecteur général de la navigation et des ports, chargé de la surveillance de l'approvisionnement en combustibles.*

M. Monthulé, *Inspecteur général adjoint.*

M. Besche, *Inspecteur* (extra muros), à S.-Denis.

M. Margana, *Commissaire des halles et marchés.*

M. Caylus, *Commissaire des Halles et marchés*, *et Inspecteur général des boissons.*

M. Pitra, *Contrôleur général du recensement et du mesurage des bois et charbons.*

M. Boucher, *Contrôleur ambulant.*

M. Cheville, *Contrôleur de la halle aux grains et farines.*

M. Recodere, *Inspecteur de la rivière de Bièvre*, à Gentilly.

M. Descoings, *Commissaire de la Bourse.*

Les halles et marchés, ports et places de vente, les magasins de fourrage, la caisse de la volaille et du gibier, celle de la marée.

La surveillance des marchés de Sceaux et de Poissy, les épizooties, la caisse du cautionnement des bouchers, les échaudoirs, fondoirs et étaux, les vacheries, les étables à porcs, les établissemens de charcuterie, les bouchers, les charcutiers, les chandeliers, les tanneurs et hongroyeurs.

Le dépôt de garantie des boulangers, les établissemens de boulangerie et de pâtisserie, les boulangers, les pâtissiers.

La tenue des mercuriales.

La surveillance des vases et ustensiles de cuivre, la saisie et destruction des comestibles et des boissons gâtés, corrompus ou nuisibles.

La bourse, les agens de change et courtiers du commerce.

L'exécution des lois concernant l'uniformité des poids et mesures, le droit de pesage, mesurage et jaugeage publics sur les halles, marchés, ports et chantiers, et la surveillance des bureaux établis pour la perception du droit.

Les rivières de Seine, Marne, Bièvre, Croult et Rouillon, le garage des bateaux, les débordemens et débâcles, les établissemens sur la rivière et les ports, les secours aux noyés et le placement des boîtes fumigatoires, la morgue.

Les mesures d'urgence pour assurer l'approvisionnement en combustibles.

Les chantiers et les dépôts de charbons.

Les ouvriers des halles et des ports.

Les réquisitions au préfet du département sur les réparations, changemens ou constructions à faire dans les halles et marchés, ports, quais, berges, etc.

Architectes-Inspecteurs des Bâtimens, de la petite Voirie et des Carrières.

M. Croissant, **M. Chabouillé**, **M. Mathieu**,
M. Coquelet, **M. Sandrié**, **M. Chevalier**,
M. Droulot, *Inspecteur particulier des carrières.*

La petite voirie et la délivrance des permissions y relatives.

La réparation ou démolition des bâtimens ou partie des bâtimens qui menacent ruine.

La surveillance des démolitions en général et les mesures à prendre en pareil cas.

Les malfaçons et vices de constructions qui compromettent la sûreté publique et individuelle, ou qui peuvent occasionner des incendies.

La surveillance de la construction, entretien et vidange des fosses d'aisances.

Les gouttières saillantes ; les caisses, pots à fleurs et autres objets exposés sur les toits ou sur les croisées, qui, par leur chûte, pourroient blesser les passans.

Les dépôts de matériaux sur la voie publique.

Les réparations urgentes des dégradations accidentelles qui s'y manifestent dans le pavé par l'effet des enfoncemens, affaissemens et excavations, ou par suite de la rupture des tuyaux de distribution des eaux dans Paris.

Les réparations des conduites.

La surveillance des carrières et des fours à plâtre ou à chaux.

La surveillance des monumens et édifices publics dont la protection et préservation sont attribuées au Préfet de police, par l'article 34 de l'arrêté du 12 messidor an 8.

Les réquisitions à faire au Préfet du département, et la correspondance avec les Ministres pour cette partie.

La visite de tous les établissemens qui doivent être autorisés par le Préfet de police.

L'inspection des travaux relatifs à l'entretien et aux réparations à faire tant à l'hôtel de la Préfecture qu'aux établissemens qui en dépendent.

Le règlement de tous les mémoires y relatifs.

Les plans, dessins, devis et autres objets d'arts et d'architecture.

FONDS.

M. Armand, *Chef et Caissier.*

La comptabilité des fonds secrets de police.

Le paiement des traitemens des fonctionnaires et employés de la Préfecture.

Le paiement des pensions.

La recette et l'emploi des fonds affectés au personnel des prisons.

La recette des rétributions fixées par les décrets relatifs à la délivrance des passeports et des permis de ports-d'armes.

Les fonds de la rétribution perçue à la vérification des poids et mesures.

La recette des droits perçus conformément aux décrets impériaux des 9 et 16 juin 1808, et 27 octobre suivant, savoir :

Droits sur les fiacres et cabriolets de louage, roulant et stationnant sur la voie publique ; droit de petite voirie ; droits de pesage, mesurage et jaugeage publics dans la ville de Paris ; et le versement de ces produits dans la caisse municipale ; le paiement de toutes les dépenses urgentes, telles que frais d'incendie, de salubrité, de retrait, de noyés, de transport de cadavres, honoraires de chirurgiens et autres.

image
not
available

Divisions.	*Messieurs,*
Bonne-Nouvelle.	Jacquemin, rue Saint-Claude, n. 6.
	Cristophe, *Secrétaire.*
Bon-Conseil.	Quin, rue Thévenot, n. 23.
	Rousseau, *Secrétaire.*
	Sixième Arrondissement.
Amis de la Patrie.	Lemonnier, rue S^te^.-Apoline, n. 7.
	Boutaud, *Secrétaire.*
Graviliers.	Droulot, rue des Fontaines, n. 15.
	Hennequin, *Secrétaire.*
Temple.	Dusser, rue Charlot, n. 39.
	Capelle, *Secrétaire.*
Lombards.	Gandillaud, rue Quincampoix, n. 59.
	Mauduit, *Secrétaire.*
	Septième Arrondissement.
Réunion.	Almain, r. du Cimetière S.-Nicolas, n. 9.
	Monnet, *Secrétaire.*
Homme-Armé.	Pons, rue de l'Homme Armé, n. 3.
	Montaut, *Secrétaire.*
Droits-de-l'Homme.	Chappuis, rue des Juifs, n. 18.
	Forest, *Secrétaire.*
Arcis.	Frémy, rue de la Tisseranderie, n. 25.
	Jacob. *Secrétaire.*
	Huitième Arrondissement.
Indivisibilité.	Lafontaine, r. Neuve-S.-François, n. 8.
	Giraudot, *Secrétaire,*
Quinze-Vingts.	Boucheron, rue de Charenton, n. 78.
	Brenier, *Secrétaire.*
Montreuil.	Laurent, gr. r. du F. S.-Antoine, n. 181.
	Laurent, fils, *Secrétaire.*
Popincourt.	Baghard, rue Amelot, n. 36.
	Gille, *Secrétaire.*
	Neuvième Arrondissement.
Fidélité.	Taine, rue des Barres, n. 4.
	Leguillez, *Secrétaire.*
Fraternité.	Bréon, quai de l'Egalité, n. 24.
	Delâtre, *Secrétaire.*
Arsenal.	Arnoud, rue des Lions S. Paul, n. 2.
	Deschamps, *Secrétaire.*
Cité.	Violette, cloître Notre-Dame, n. 4.
	L'Amiral, *Secrétaire.*
	Dixième Arrondissement.
Unité.	Pessonneau, r. des Marais, F.S. G. n. 19.
	Villemenet, *Secrétaire.*
Ouest.	Genest, rue de Sèvres, n. 89.
	Willaume, *Secrétaire.*

de tous les délits de police, dont la peine n'excède ni la valeur de trois journées de travail, ni trois jours d'emprisonnement.

Chaque Juge de paix de Paris y siége tour-à-tour pendant trois mois.

Commissaires de Police faisant les fonctions de Procureur Impérial.

M. Masson, rue S.-Denis, au coin de celle de la Tabletterie.
M. Legoy, rue du Faubourg Saint-Jacques, n. 248.
M. Coutans, rue Coquillière, n. 22.
M. Duchauffour, *Greffier*, rue Bourtibourg.
M. Auzolles, *Commis-Greffier*, rue Neuve St.-Médéric.
M. Brissault, *Commis-Greffier*, rue d'Orléans S.-Marcel, n. 1.

Les Huissiers Audienciers de MM. les Juges-de-Paix ont leur bureau général près le Tribunal; ils y rédigent tous les exploits contenant plaintes en injures verbales et autres.

CORPS DES POMPIERS.

Etat-Major.

M. **Ledoux**, Commandant en chef. } Au chef-lieu, rue Saint-Louis,
M. Motiſſet, Commandant en ſecond. } au Palais.
M. Six, premier Ingénieur, rue d'Anjou-Thionviſle.
M. Audibert, second Ingénieur.
M. Villeneuve, Quartier-Maître-Tréſorier, au Chef-lieu.
M. Sengenſſe, Chirurgien-major, rue Chabanois, n. 6.

Capitaines, Messieurs,

Duperche, Capitaine de la première Compagnie, au Chef-lieu.
Debruge, Capitaine de la ſeconde Compagnie, rue des Prêcheurs, n. 16.
Vaniez, Capitaine de la troiſieme Compagnie, au Chef-lieu.

Lieutenans, Messieurs,

Guerin, Lieutenant de la premiere Compagnie, r. Charonne, faub. S. Antoine.
Doutreleau, Lieutenant de la ſeconde Compagnie, au Chef-lieu.
Foulloy, Lieutenant de la troiſieme Compagnie, au Chef-lieu.

Le Chef-lieu, rue Saint-Louis, ſervant actuellement deréſerve, eſt compoſé de pluſieurs pompiers et élèves, d'un Sergent, du Chef des ouvriers-garde-magasin, de trois Caporaux & d'un Tambour pour les ordonnances.

Il y a, pour faire le ſervice journalier, 350 Pompiers diviſés en trois compagnies, qui font le ſervice de trois jours l'un, à trois pompiers de garde dans chaque corps-de-garde tous les jours, et environ 100 élèves surnuméraires.

Indépendamment du service intérieur de la ville, le corps des Pompiers fournit douze hommes à Saint-Cloud, et neuf à Compiegne, Fontainebleau et Rambouillet.

Il y a 39 Corps-de-garde dans Paris.

Le premier, au Chef-lieu, rue S. Louis, près l'hôtel de la préfecture de police.

Le deuxieme, rue Coquéron, près celle de la Juſſienne, attenant le derrière de la grande Poſte.

Le troiſieme, Abbaye Saint-Martin.

Le quatrieme, rue du Fauxbourg Saint-Lazare, vis-à-vis la fontaine.

Le cinquieme, place de la Baſtille.

Le ſixieme, rue des Blanc-Manteaux.

Le ſeptieme, rue Saint-Bernard, Faubourg Saint-Antoine.

Le huitieme, rue Saint-Barthelemy, proche le Palais de Juſtice.

Le neuvieme, rue Saint-Victor, en face de la rue des Boulangers.

Le

Le dixieme, faub. du Finiſtère, rue Mouffetard, près la rue de l'Arbalêtre.

Le onzieme, Place de l'Eſtrapade.

Le douzieme, au commun du Sénat.

Le treizieme, rue de Séves, vis-à-vis les Petites-Maiſons.

Le quatorzieme, rue de l'Université, F. S.-Germain, Bureau de la Guerre.

Le quinzieme, rue de Marigny, Faubourg du Roule.

Le ſeizieme, cour du Palais du Tribunat.

Le dix-ſeptième, rue N.-des-Petits-Champs, attenant le Miniſtère des Finances.

Le dix-huitième, rue du faubourg Montmartre, vis-à-vis la rue Cadet.

Le dix-neuvième, arcade Colbert.

Le vingtieme, à la rotonde, enclos du Temple, près la rue Forêt.

Le vingt-unième, rue de Grenelle, aux bureaux du Miniſtre de l'Intérieur.

Le vingt-deuxieme, rue de la Poterie, Halle aux Draps.

Le vingt-troiſieme, rue & île Saint-Louis, preſque vis-à-vis la rue de la Femme-Sans-Tête.

Le vingt-quatrieme, rue des Noyers, preſque vis-à-vis la rue des Anglois.

Le vingt-cinquieme, rue Guénégaud, hôtel des Monnoies.

Le vingt-sixième, grande cour du Louvre.

Le vingt-ſeptieme, à l'Hôtel de Ville.

Le vingt-huitieme, à Chaillot.

Le vingt-neuvieme, au Gros-Caillou.

Le trentieme, cour du Palais de l'Empereur.

Le trente-unieme, chez le Miniſtre de la Marine, rue de la Concorde.

Le trente-deuxieme, au Palais du Corps légiſlatif, ci-devant palais Bourbon.

Le trente-troiſieme, chez le Miniſtre de la Juſtice.

Le trente-quatrieme, à la Tréſorerie Impériale.

Le trente-cinquieme, chez le Miniſtre des Relations Extérieures, rue du Bacq.

Le trente-ſixieme, rue Charonne, au Magaſin de l'équipement des troupes.

Le trente-ſeptieme, faubourg du Temple, à l'ancienne Cazerne des Gardes.

Le trente-huitieme, à l'Ecole Militaire.

Le trente-neuvieme, à l'Hôtel Impérial des Invalides.

Dépôts d'Eau à incendie, munis de pompes, gros et petits tonneaux.

1.	Au chef-lieu, quai des Orfévres,		2 gros tonneaux.	2 petits.
2.	Rue et Abbaye Saint-Martin,		1.	1.
3.	A Saint-Lazare,		1.	».
4.	Rue Saint-Bernard, faub. Saint-Antoine,		2.	1.
5.	Rue Saint-Barthélemy,		2.	1.
6.	Rue Saint-Victor,		3.	».
7.	Faubourg du Finistère,		1.	».
8.	Rue Marigny, faubourg Saint-Honoré,		1.	».
9.	Rue des Victoires, chez M. le Comte Regnaud de Saint-Jean-d'Angely,		1.	».
10.	Place de l'Estrapade,		2.	1.
11.	Au petit Luxembourg,		2.	».
12.	Rue Saint-Romain, faub. S. G.	1 pompe.	2.	».
13.	Rue Neuve des Capucines,	1.	».	».
14.	Passage du Panorama,	1.	».	1.
15.	Manège de M. Franconi,	1.	».	1.
16.	Rue Poissonnière, aux Menus-Plaisirs.	1.	».	».
17.	Passage du Caire,	1.	».	».
18.	Halle aux Draps.		1.	».

SECTION IV.

GARDE DE PARIS.

La Garde de la ville de Paris et composée de 2,660 hommes d'infanterie, divisés en deux régimens de deux bataillons chacun, faisant le même service que la ligne, et d'un corps de Dragons formant un Escadron. (*Décret du* 18 *Mai* 1806).

Elle est soumise aux mêmes lois et règlemens que les autres troupes de l'Empire. Elle a trois bataillons employés à l'armée d'Espagne.

PREMIER RÉGIMENT.

M. Devaugrigneuse (O. ❋), *Col.*
M. De Querelles, *Major.*
M. Sauset ❋, } *Lieut.-Colon.*
M. Lefranc ❋, }
M. Gré, *Quartier-Maître-Trés.*
M. . . . . . , *Adjud.-Major.*

M. . . . . , *Adj.-Major.*
M. Richerand, *Chirur.-Major.*
M. Nobérasco ❋, *Aide-Major.*
M. . . . . , *Sous-Aide-Major.*
M. Lacroix, } *Adj.-S.-Offic.*
M. . . . . , }

PREMIER BATAILLON.

Grenadiers.

Rossignol, *Capitaine.*
. . . . . , *Lieutenant.*
. . . . . , *Sous-Lieutenant.*

Première Compagnie.

. . . . . . , *Capitaine.*
. . . . . . , *Lieutenant.*
Saint-Paul, *Sous-Lieutenant.*

Deuxième Compagnie.

. . . . . , *Capitaine.*
. . . . . , *Lieutenant.*
Mareschal, *Sous-Lieutenant.*

Troisième Compagnie.

. . . . . , *Capitaine.*
. . . . . , *Lieutenant.*
. . . . . , *Sous-Lieutenant.*

Quatrième Compagnie.

Thomas ❋, *Capitaine.*
. . . . . , *Lieutenant.*
. . . . . , *Sous-Lieutenant.*

Voltigeurs.

Rubat ❋, *Capitaine.*
. . . . . , *Lieutenant.*
Moreau, *Sous-Lieutenant.*

DEUXIÈME BATAILLON.

Grenadiers.

Watrin, *Capitaine.*
Lemine ❋, *Lieutenant.*
Roux ❋, *Sous-Lieutenant.*

Première Compagnie.

Davanture, *Capitaine.*
Puech, *Lieutenant.*
. . . . . , *Sous-Lieutenant.*

Deuxième Compagnie.

Marioge, *Capitaine.*
. . . . . , *Lieutenant.*
. . . . . , *Sous-Lieutenant.*

Troisième Compagnie.

. . . . . , *Capitaine.*
Chapelin, *Lieutenant.*
. . . . . , *Sous-Lieutenant.*

Quatrième Compagnie.

. . . . . , *Capitaine.*
. . . . . , *Lieutenant.*
Malot, *Sous-Lieutenant.*

Voltigeurs.

Leblanc, *Capitaine.*
Félix, *Lieutenant.*
Didier ❋, *Sous-Lieutenant.*

DEUXIÈME RÉGIMENT.

M. Rabbe (O. ✻), *Colonel.*
M. Bardin ✻, *Major* (détaché à l'armée).
M. Pegard, *Quartier-Maître.*
M. Godard, *Capitaine Adj.-Maj.*

M. Coutanceau, *Chirur.-Maj.*
M. Cazeneuve ✻, *Aide-Chir.*
M. Leroy ✻,
M. Frerot, } *Adj.-S-Offic.*

PREMIER BATAILLON.

Thibault, *Chef de Bataillon.*

Grenadiers.

Lefebvre ✻, *Capitaine.*
Bufquin, *Lieutenant.*
. . . ., *Sous-Lieutenant.*

Première compagnie.

Grimaud ✻, *Capitaine.*
Ollivier, *Lieutenant.*
. . . ., *Sous-Lieutenant.*

Deuxième Compagnie.

Melaye, *Capitaine.*
Bourdillat ✻, *Lieutenant.*
. . . . . ., *Sous-Lieutenant.*

Troisième Compagnie.

Blancheron, *Capitaine.*
Vidal ✻, *Lieutenant.*
Canon, *Sous-Lieutenant.*

Quatrième Compagnie.

Berard, *Capitaine.*
. . ., *Lieutenant.*
. . . *Sous-Lieutenant.*

Voltigeurs.

Hignet ✻, *Capitaine.*
Pepe, *Lieutenant.*
Vanizac, *Sous-Lieutenant.*

DEUXIÈME BATAILLON.

Dayiet ✻, *Chef de Bataillon*

Grenadiers.

Lavarde ✻, *Capitaine.*
Saint-Martin, *Lieutenant.*
Servais, *Sous-Lieutenant.*

Première Compagnie.

Bazencourt, *Capitaine.*
Hugenot, *Lieutenant.*
. . ., *Sous-Lieutenant.*

Deuxième Compagnie.

. . . ., *Capitaine.*
. . . ., *Lieutenant.*
. . . ., *Sous-Lieutenant.*

Troisième Compagnie.

. . . ., *Capitaine.*
. . . ., *Lieutenant.*
. . . ., *Sous-Lieutenant.*

Quatrième Compagnie.

Rouff, *Capitaine.*
Lafond, *Lieutenant.*
. . . ., *Sous-Lieutenant.*

Voltigeurs.

Labour, *Capitaine.*
Robert, *Lieutenant.*
. . . ., *Sous-Lieutenant.*

ETAT-MAJOR DE DRAGONS DE LA GARDE DE PARIS.

M. Gouget (O. ✻), *Colonel.*
M. Sallez, *Quartier-Maître.*
M. Lacroix ✻, *Chirurgien-Major.*
M. Lescalier, *Adjudant-Sous-Officier.*
M. Petit, *Artiste Vétérinaire.*
M. Hein, *Trompette-Brigadier.*

Première Compagnie.

Monniot ✻, *Capitaine.*
Lafargue, *Lieutenant.*
Cugnet, *Sous-Lieutenant.*

Deuxième Compagnie.

Descamps ✻, *Capitaine.*
Gioste, *Lieutenant.*
Gourel, *Sous-Lieutenant.*

SECTION V.

Organisation Judiciaire du Département de la Seine (1).

Cour d'appel, *séant à Paris.*

M. le Baron de Seguier (C. ❋), *Premier Président.*

Pour l'organisation de cette Cour et ses Avoués, *voyez* pag. 451.

Cour de justice criminelle, *séant au Palais de Justice.*

Cette Cour est composée d'un premier Président, d'un Président, de dix Juges et de quatre Suppléans.

Il y a près de cette Cour un Procureur Général impérial, trois Substituts du Procureur-Général et un Greffier en chef.

Cette Cour connoît, 1°. de tous les actes d'accusation admis par un Jury d'accusation pour les délits ordinaires commis dans le Département de la Seine; 2°. des appels de jugemens rendus par le Tribunal de première instance de la Seine, jugeant en police correctionnelle; 3°. des délits commis dans le département de la Seine, et dont l'attribution spéciale est donnée par la loi du 23 floréal an 10 aux Cours de justice spéciale; 4°. de tous les délits de faux qui intéressent le Trésor public, sans distinction du lieu où le délit a été commis; 5° et enfin de tous les crimes commis dans les Colonies françoises contre la sûreté générale des Colonies; contre le Gouvernement françois et ses délégués, et contre les actes qui en sont émanés.

Cette Cour se divise en deux sections, qui ont la faculté de se réunir lorsqu'il s'agit de prononcer sur les délits dont elle a une attribution spéciale.

Pour tous les délits spéciaux, les membres de la Cour doivent toujours siéger en nombre pair : ils ne peuvent pas être moins de six et peuvent porter leur nombre jusqu'à douze.

Premier Président.

M. le Chevalier *Hémart* (C. ❋), rue Saint-Dominique S.-Germain, n° 73.

Président.

M. *Martineau*, boulevart S.-Antoine, n° 15.

Membres de la Cour.

M. *Desmaisons*, rue Saint-Dominique, faub. S. G., n° 87.
M. *Bourguignon*, rue Charlot, n°. 14.
M. *Selves*, Vieille rue du Temple, n. 19.

---

(1) Ce Département ressortit à la cour d'appel, séant à Paris. Pour son organisation et ses avoués, *Voyez* page 451 et *suivantes*.

M. *Granger*, rue des Marais, faubourg du Temple, n° 34.
M. *Clavier*, rue Coq-Héron, n° 5.
M. *Dameuve*, rue des Marais, faubourg Saint-Martin, n° 62.
M. *Petit d'Hauterive*, rue du Four, faub. S.-Germain, n°. 50.
M. *Pinot Cocherie*, rue des Petits-Augustins, n. 21.
M. *Dufour de la Boulaye*, rue de la Planche, n° 20.
M. *Busson*, rue du Gros-Chenet, n. 13.

Suppléans.

M. *Duport*, rue de la Sourdière, n. 34.
M. *Fesquet*, rue de Richelieu.
M. *Bordas*, rue Pavée Saint-André-des-Arcs.

Procureur Général Impérial.

M. le Chevalier *Legoux* ✵, rue de Grammont, n. 23.

Procureur Général Impérial, honoraire.

M. *Gerard* (C. ✵), rue Pavée, au marais, hôtel Lamoignon.

M. *Delafleutrie*, Place des Victoires, n° 7,
M. *Legris*, rue des Douze-Portes, au marais, n° 1,
M. *Courtin*, Cloître Notre-Dame, rue Chanoinesse, n° 8,
Substituts.

Secrétaires du Parquet du Procureur Général impérial.

M. Magnon, *Secrétaire en Chef*, Palais de Justice, cour du Harlay, n° 22.
M. Pigache, *Sous-Chef*, rue Mazarine, n° 58.
M. Cochelin, *Rédacteur*, rue de Malte, n° 8.
M. Yvernés, *commis expéditionnaire*, place du Châtelet, n° 14.

Greffier.

M. *Frémyn*, fils, rue du Battoir Saint-André, n° 7.

Greffiers d'Audience.

M. *Fremyn*, rue du Battoir Saint-André, n° 7.
M. *Gaudreau*, rue de la Calandre, n°. 17.
M. *Lacropte*, rue de Limoges, n°. 6.
M. *Baré*, vieille rue du Temple, n. 35.
M. *Bonnemain*, rue Saint-Martin, n° 75.
M. *Lamy*, rue des Grands-Augustins, n. 27.
M. *Thierin*, rue de Courcelles, n. 21.
M. *Hedouin*, rue de Tournon, n° 15.

Huissiers audienciers.

M. *Noel*, rue du Martois, n. 16.
M. *Lhuillier*, rue du Cherche-Midi, n. 40.
M *Godeffroy*, rue Montmartre, n° 75.

M. *Deplaigne*, rue des Blanc-Manteaux, n. 22.
M. *Doinel*, rue de la Calandre, n. 17
M. *Vaubertrand*, rue de la Calandre, n. 49.

Secrétaire Commis d'ordre.

M. *Robert*, au Palais de Juſtice.

Concierge.

M. *Blanchard*, au Palais de Juſtice.

Médecins, Chirurgiens.

M. *Soupé*, place Thionville, n° 1.
M. *Bouſquet*, Cloître Saint-Jacques-la-Boucherie.
M. *Brunet*, rue Neuve des Petits-Champs, n° 24.
M. *Collineau*, rue Saint-Denis, près celle du Ponceau.
M. *Bichebois*, rue de Seine Saint-Germain, n. 12.

Interprètes aſſermentés près la Cour.

M. *Joſeph Gilbert.*
M. *Jean Pechéebell*, faubourg du Roule, n. 177.
M. *Michault-Lannoy*, rue de la Vieille-Eſtrapade.
M. *Fraiſſinet*, place Vendôme, n. 25.

Experts-Ecrivains-Vérificateurs aſſermentés près la Cour.

M. *Harger*, rue des Roſiers, n. 28.
M. *Oudart*, rue Culture Sainte-Catherine, n. 18.
M. *Legros*, rue des Gravilliers, n. 22.
M. *Roberge*, rue du Vert-Bois, n. 24.
M. *Saintomer*, jeune, rue Quincampoix, n. 32.
M. . . . .

M. *Patris*, *Imprimeur de la Cour*, rue de la Colombe.

SUBSTITUTS du Procureur-Général impérial près la Cour de justice criminelle, établis près le tribunal de première inſtance du département de la Seine.

Ces Subſtituts (1), créés en vertu de la loi du 7 pluviôſe an 9, ſont au nombre de huit; deux ſont le ſervice près les directeurs du jury.

Subſtituts près les directeurs du jury.

M. *De la Palme*, rue d'Enfer, hôtel Vendôme, } *de ſervice au*
M. *Riou*, rue de Vaugirard, n° 55, } *Palais.*

Ils ſont particulièrement chargés de la rédaction des actes d'accuſation, ainſi que de l'envoi, la notification & l'exécution des ordonnances des directeurs du jury, à compter de l'acte d'accuſation.

Les ſix autres ſe partagent le territoire du Département de la Seine en ſix Diviſions.

---

(1) Pour les fonctions de ces substituts, *voyez* p. 468.

Première Diviſion.

M. Martin-Gibergues, *Subſtitut*, rue neuve S.-Auguſtin, n. 3.

Cette diviſion eſt compoſée des ſections des Tuileries, Champs-Elyſées, Roule, Place Vendôme, Butte des Moulins, Pelletier, Mont-Blanc, faubourg Montmartre, & des cantons de Nanterre & Neuilly.

Deuxième Diviſion.

M. Ysabeau, *Subſtitut*, rue Saint-Denis, nº 263.

Cette diviſion eſt compoſée des ſections du Contrat-Social, Mail, Brutus, faubourg Poiſſonnière, Bonne-Nouvelle, Bondy, Bon-Conſeil, Faubourg du Nord, & des cantons de Saint-Denis & Pantin.

Troiſième Diviſion.

M. Guyot Sainte-Hélène, *Subſtitut*, rue des Blanc-Manteaux, nº 16.

Cette diviſion eſt compoſée des ſections des Amis de la Patrie, Lombards, Temple, Graviliers, Arcis, Réunion, Homme-Armé, Droits de l'Homme, Muſeum, Gardes-Françaiſes, Halle-aux-Bleds & Marchés.

Quatrième Diviſion.

M. Seriziat, *Subſtitut*, Cour de la Sainte-Chapelle, nº 9.

Cette diviſion eſt compoſée des ſections de Popincourt, Montreuil, Quinze-Vingts, Indiviſibilité, Fidélité, Arſenal, Fraternité, Cité, & des cantons de Charenton & Vincennes.

Cinquième Diviſion.

M. Gay, *Subſtitut*, rue Saint-Chriſtophe, nº. 14.

Cette diviſion eſt compoſée des ſections du Panthéon, Jardin des Plantes, Finiſtère, Obſervatoire, & des cantons de Sceaux & de Villejuif.

Sixième Diviſion.

M. Sauſſay, *Subſtitut*, rue de Vaugirard, nº 110.

Cette diviſion eſt compoſée des ſections de l'Unité, Théâtre-François, Luxembourg, Thermes, Invalides, Fontaine de Grenelle, Oueſt & Pont-Neuf.

M. Fontenay, *Substitut près le dépôt de S.-Denis*, à S.-Denis.

Nota. Les Audiences pour les affaires spéciales sont fixées aux mardi et samedi de chaque semaine, dix heures du matin.

Celles sur appels de Police correctionnelle, au 4 ou au 5 de chaque mois, jusqu'au 12 ou 14, dix heures du matin.

La session au criminel commence le 15 de chaque mois, jusqu'au 30 inclusivement, aussi à dix heures précises du matin.

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE,

ſéant au Palais de Juſtice.

Il y a à Paris, pour tout le département de la Seine, un tribunal de première inſtance, qui a la même compétence que les autres tribunaux de première inſtance.

Il eſt compoſé de trente-deux juges; dont ſix ſont chargés des fonctions de directeurs du jury; & de douze ſuppléans.

Il y a près ce tribunal un Procureur Impérial, ſix ſubſtituts du Procureur Impérial & un greffier. Le premier ſubſtitut eſt ſpécialement chargé de la police correctionnelle.

L'Empereur choiſit, tous les trois ans, parmi les juges de ce tribunal, un préſident & cinq vice-préſidens, qui ſont toujours rééligibles.

Tableau du Tribunal, compoſé ſuivant l'ordre de nomination des Membres.

M. le Chevalier *BERTHEREAU* ❊, *Préſident*, rue du Petit-Lion Saint-Sauveur, n. 19.

Vice Préſidens,

1 M. *Sabarot*, rue des Francs-Bourgeois S. Michel, n°. 8.
2 M. *Landry*, rue Chriſtine, n°. 7.
3 M. *Lebeau*, rue du Cherche-Midi, n°. 19.
4 M. *Dherbelot*, rue de l'Observance, n°. 8.
5 M. *Silvestre de Chanteloup*, rue S.-André-des-Arcs, n°. 41.

Juges, Messieurs,

1 *Gauthier*, rue de Verneuil, n°. 58.
2 *Perrot*, rue Popincourt, n°. 22.
3 *Chamborre*, cloître Notre-Dame, n°. 16.
4 *Marmotant*, rue Neuve-Saint-Etienne, n°. 19.
5 *Baudin*, rue de la Verrerie, n° 34.
6 *Isnard*, rue Caſſette, n°. 18.
7 *Vigner*, rue Trainée Saint-Euſtache, n°. 11.
8 *Guillon d'Aſſas*, rue Ste. Hyacinthe S.-Michel, n° 8.
9 *Janod*, rue Tarane, n°. 12.
10 *Saint-Martin*, rue de Varennes, n°. 12.
11 *Duval d'Eprémesnil*, rue S.-Dominique, F. S. G., n°. 30.
12 *Devauver*, rue des Saints-Pères, n°. 14.
13 *Legrand de Saint-René*, rue Thibantodé, n°. 15.
14 *Sanegon*, rue du faubourg Poissonnière, n°. 54.
15 *Grandin*, rue de la Jussienne, n°. 15.
16 *Decazes*, rue Bergère, n°. 11.
17 *Leloup de Sancy*, rue de Paradis, au Marais, n°. 8.
18 *Chabaud*, rue Pierre-Sarrazin, n°. 13.
19 *Chopin d'Arnouville* rue Grange-Batelière, n°. 1.

20 Cournol, rue Saint-Méry, n°. 12.
21 Jacquot d'Anthonay, rue d'Anjou, au Marais, n°. 8.
22 Moreau de la Vigerie, cul-de-sac Ferrou, n°. 3.
23 Plaiſant Duchâteau, rue de Grenelle S.-Germain, n°. 33.
24 Regnier, rue Saint-Jacques, n°. 55.
25 Chardel, rue Servandoni, n°. 13.
26 Ducros de Selves, rue des Moulins, n°. 22.

Juge honoraire.

M. Nervo, rue de l'Echiquier, n°. 38.

Suppléans, Messieurs,

1 *Dubois*, rue S. Maur, près celle de Popincourt, n. 12.
2 *Crottet*, rue du Colombier, n°. 20.
3 *Leſparat*, rue du Cherche-Midi, n°. 21.
4 *Foreſtier*, rue de l'Ecole de Médecine, n°. 30.
5 *Olivier*, rue du Battoir, vis-à-vis celle Mignon, n°. 10.
6 *Coubré Delaunay*, rue Neuve Saint-Auguſtin, n°. 19.
7 *Lechanteur*, quai de Bethune, n°. 12, île Saint-Louis.
8 *Gabaille*, rue des Grands Auguſtins, n°. 26.
9 *Marchangy*, rue de l'Université, n°. 39.
10 *Gautier de Charnacé*, rue d'Orléans, n°. 7, au marais.
11 *Amelin*, rue Saint-Georges, n°. 32.
12 *Silvestre*, rue Ste.-Marguerite S.-Germain, n°. 33.

Procureur Impérial.

M. *Arnaud Joubert*, rue S. Honoré, n°. 285, près celle de l'Echelle.

Subſtituts, Messieurs, (1).

1 *Belin* (pour le service de la police correctionnelle), rue Beautreillis, n°. 12.
2 *Le Baron Freteau de Peny*, rue de Gaillon, n°. 15.
3 *Jaubert*, rue de Provence, n°. 10.
4 *Le Baron Dudon*, rue de Provence, n°. 46.
5 *Dupaty*, rue du faubourg Poiſſonnière, n°. 58.
6 *Bourguignon*, rue Charlot, n°. 14.

Greffier en chef du Tribunal.

M. *Pinart*, vieille rue du Temple, n°. 20.

Greffiers aſſermentés d'audiences.

Près la 1ere. Chambre. M. *Gautier*, rue des Lions S. Paul, n°. 12.
Près la 2e. Chambre. M. *Peron*, rue des Orfévres, n°. 6.
Près la 3e. Chambre. M. *Pannelier*, cloître St.-Merry, n° 16.
Près la 4e. Chambre. M. *Gillet*, cour de l'Arsenal.
Près la 5e. Chambre. M. *Debelle*, rue Maſſillon, n°. 4.

---

(1) Il y a de plus près ce tribunal huit Subſtituts du Procureur général impérial, près la Cour de juſtice criminelle. *Voyez leur ſervice pag.* 726 *& ſuiv.*

A la Chambre du Conſeil,

M. *Delaunay*, rue Charlot, n°. 33.

Aux Criées & Ventes sur Saisies immobilières,

M. *Gallé*, l'aîné, rue de Turenne, au Marais, n°. 24.

Près la Chambre de Police correctionnelle.

M. *Surdun*, place Dessaix, n°. 24.

A la Recette des Dépôts du Jury,

M. *Grandsire*, rue des Francs-Bourgeois, n°. 18.

Près les Directeurs du Jury d'accuſation.

M. *Guyon*, rue du Mouton, n°. 5.
M. *Richard*, *fils*, rue Saint-Antoine, n°. 35
M. *Nivet*, rue Charlot, n°. 19.
M. *Porée*, rue Galande, n°. 11.
M. *Gibier*, rue de l'Université, n°. 34.

Secrétaires du Parquet.

M. *Leroy*, rue du Roi de Sicile, n° 5. } *pour les aff. civiles.*
M. *Ravinet*, rue des Canettes, n° 13. }
M. *Fellecoq*, (*pour les affaires de police correctionnelle*) quai de la Tournelle, n° 35.

Huiſſiers Audienciers près les cinq chambres civiles, Messieurs,

1 *Serize*, *Doyen*, rue du Monceau Saint-Gervais, n° 11.
2 *Dorbergue*, rue de Tournon, n°. 19.
3 *Delétain*, *Syndic*, rue de la Verrerie, n°. 52.
4 *Heurteux*, rue de la Barillerie, n°. 19, ſous l'Arcade.
5 *Remy*, rue du Petit-Carreau, n°. 31.
6 *Perier*, rue Ste.-Croix de la Bretonnerie, n°. 41.
7 *Guillaume*, rue de Thionville, n°. 35.
8 *Boidard*, rue Saint-Martin, n°. 161.
9 *Viel*, cul-de-sac Sainte-Marine, n°. 2.
10 *Joffron*, rue des Barres, n°. 12.
11 *Beaunoyer*, rue Saint-Sébaſtien, n°. 34.
12 *Choquet*, (Firmin), vieille rue du Temple, n°. 8.
13 *Gallé*, quai des Ormes, n°. 64.
14 *Dubois*, rue de la Ceriſaye, n°. 27.
15 *Pinart*, *Secrétaire*, rue des Écouffes, n°. 5.
16 *Nicolle*, fils, rue du Four Saint-Germain, n°. 45.
17 *Mounier*, rue Neuve Saint.Roch, n°. 8.
18. *Liedot*, rue Montorgueil, n°. 53.

Près la chambre de police correctionnelle, Messieurs,

1 *Choquet*, (Pierre) rue de Cléry, n°. 2,
2 *Doré*, quai de la Grève, n°. 78.

3 Narret, rue de Lesdiguière, n°. 4.
4 Caronnet, rue du Marché Palu, n°. 26.
5 Petit, rue des Deux-Ecus, n°. 7.
6 Leprieur, rue du Roule, n°. 14.

Près les Directeurs du Jury, Messieurs,

1 Gromort, rue Jean-Jacques Rouſſeau, n°. 1.
2 Aubry, quai de la Mégisserie, n°. 14.
3 Copin, rue Saint-Denis, n°. 143.
4 Peron, rue des Ecouffes, n°. 21.
5 Boudin *de Breuil*, rue du Monceau St.-Gervais, n°. 15.
6 Creton, rue Montmartre, n°. 154.

Service du Tribunal, à compter du 1er. novembre 1809.

Première Chambre.

Premier Semestre.	*Deuxième Semestre.*
M. Berthereau, *premier Préſident du Tribunal.*	
JUGES, Messieurs,	JUGES, Messieurs,
Chamborre.	. . . .
Guillon d'Assas.	. . . .
Legrand de Saint-René.	. . . .
Regnier.	. . . .

M. Joubert, *Procureur Impérial.*
M. le Baron Freteau de Pény, *Subſtitut du Proc. Impérial.*

Deuxième Chambre.

Premier Semestre.	*Deuxième Semestre.*
M. Silvestre de Chanteloup, *Préſident.*	
JUGES Messieurs,	JUGES, Messieurs,
Marmotant.	. . . .
Janod.	. . . .
Sanegon.	. . . .
Chardel.	. . . .

M. Jaubert, *Substitut du Procureur Impérial.*

Troisième Chambre.

Premier Semestre.	*Deuxième Semestre.*
M. Dherbelot, *Préſident.*	
JUGES, Messieurs,	JUGES, Messieurs,
Baudin.	. . . .
Saint-Martin.	. . . .
Grandin.	. . . .
Ducros de Selves.	. . . .

M. le Baron Dudon, *Subſtitut du Procureur Impérial.*

Quatrième Chambre.

Premier Semestre.	*Deuxième Semestre.*
M. Le Beau, *Président.*	
JUGES, Messieurs,	JUGES, Messieurs,
Gauthier.	. . . .
Isnard.	. . . .
D'Eprémesnil.	. . . .
Decazes.	. . . .

M. Dupaty, *Substitut du Procureur Impérial.*

Cinquième Chambre.

Premier Semestre.	*Deuxième Semestre.*
M. Sabarot, *Président.*	
JUGES, Messieurs,	JUGES, Messieurs,
Devauver.	. . . .
Leloup de Sancy.	. . . .

M. Bourguignon, *Substitut du Procureur Impérial.*

Sixième Chambre.

Premier Semestre.	*Deuxième Semestre.*
M. Landry, *Président.*	
JUGES, Messieurs,	JUGES, Messieurs,
Perrot.	. . . .
Vigner.	. . . .

M. Belin, 1er. *Subſtitut du Procureur Impérial.*

DIRECTEURS DU JURY D'ACCUSATION,

Premier Semestre.	*Deuxième Semestre.*
Messieurs,	Messieurs,
Chabaud.	. . . .
Choppin d'Arnouville.	. . . .
Cournol.	. . . .
Jacquot d'Anthonay.	. . . .
Moreau de la Vigerie.	. . . .
Plaisant Duchâteau.	. . . .

Vacations.

M. Silvestre de Chanteloup, *Préſident.*	
JUGES, Messieurs,	JUGES, Messieurs,
. . . .	. . . .

Les cinq premières Chambres connoiſſent des matières civiles; la ſixième Chambre connoît de celles de Police correctionnelle; la cinquième connoît en outre de celles relatives aux impôts directs, & la ſixième de celles relatives aux Droits d'Enregiſtrement, d'hypothèques & de Greffe.

La première Chambre eſt toujours préſidée par le Préſident du Tribunal ; il peut, s'il le croit néceſſaire, préſider les autres Chambres ; les cinq Vice-Préſidens par roulement, préſident les autres Chambres. Les Chambres ſont compoſées conformément au Tableau joint au Règlement du Tribunal.

Les audiences des affaires civiles tiennent tous les jours, les dimanches & lundis exceptés : savoir : la première & la deuxième Chambres à neuf heures du matin, & les troiſième & quatrième à onze heures.

La première connoît des expropriations forcées & ventes ſur ſaiſies immobilières les jeudis, à l'iſſue de l'audience.

La Chambre de Police Correctionnelle tient à onze heures tous les jours, les dimanches & lundis exceptés.

L'audience des Criées, pour la vente des biens-immeubles, eſt tenue par l'un des Juges du Tribunal de ſervice à la première Chambre, les mercredis & ſamedis à midi, au local de la ci-devant chambre de l'Election, bâtiment du Palais, cour du May.

Vacances.

L'audience des Vacations qui ont lieu du premier ſeptembre au premier novembre, ſe tient au local de la première Chambre, les mercredis, jeudis, vendredis & ſamedis à 10 heures.

Les référés ſont tenus les mercredis & vendredis à midi ; les Expropriations forcées & ventes ſur ſaiſies immobilières tous les jeudis, à l'iſſue de l'audience des Vacations ; & l'audience des Criées, les mercredis et ſamedis à midi.

Concierge du Tribunal.

M. *Feſſin*, *père*, au Palais

AVOUÉS *près le Tribunal de première Instance*.

Nota. Les Avoués près le tribunal de première instance sont licenciés, et ont prêté serment d'avocat à la cour d'appel.

Cette marque = signiſie au lieu de.

Angelot, rue de l'Arbre-Sec, n. 46.
Aviat, = Chignard, rue du Mail, n. 12.
Barbier, quai Malaquais, n. 19.
Bastard, rue des Prouvaires, n. 8.
Baudelocque, rue des vieux Augustins, n. 18.
Bazin, = Brice-Duzy, rue Vivienne, n. 7.
Bergeron d'Anguy, rue du Grand-Chantier, n. 4.
Bligny, rue de Grenelle S.-Honoré, n. 47.
Bois-Garnier-Chatonru, = Leseur, rue neuve des Petits-Champs, n. 39.

Boivin, rue Saint-Honoré, n. 291.
Boucault, rue de la Monnoie, n. 11.
Bouilly de Dorée, cloître Notre Dame, n. 16.
Bourdon, rue St. André-des-Arcs, n. 58.
Bouriaud, = Cavenel, rue des Prouvaires, n. 31.
Bouricart, rue de Choiseul, n. 11.
Briden, cloître St. Jacques l'Hôpital, n. 6.
Brochot, = Labite, rue de la Feuillade, au grand balcon, n. 4.
Bunel, rue Christine, n. 9.
Bureau, rue des Fossés St. Germain l'Auxerrois, n. 8.
Caumartin, rue du Hasard, n. 13.
Cavaignac, rue neuve St. Eustache, n. 7.
Cavillier, = Dommanget, vieille rue du Temple, n. 34.
Cazin, = Ferrand, rue Montorgueil, n. 71.
Champagnon, rue Verdelet, n. 4.
Chappe, rue de l'Homme Armé, n. 3.
Charpentier, rue St. Merry, n. 25.
Chasseray, rue Pavée St. Sauveur, n. 3.
Chatonru, *voyez* Dechatonru.
Chevalier, = Grillot, rue St. Paul, n. 8.
Choslin, rue du Coq Saint-Honoré, n. 7.
Christlich, = Pasté, rue Vivienne, n. 20.
Cirodde, rue d'Orléans St. Honoré, n. 19.
Cloiseau, rue du Sentier, n. 3.
Coppeaux, cloître St. Merry, n. 18.
Corbin, = Boutin, vieille rue du Temple, n. 75.
Cousin, rue des Grands-Augustins, n. 25.
Crepin, rue Ste. Croix-de-la-Bretonnerie, n. 24.
Dechatonru, = Delaage, rue Montorgueil, n. 71.
Decagny, rue de l'Arbre-Sec, n. 48.
Decormeille, = Levasseur, rue Michel le Comte, n. 23.
Delahaye, rue Beaubourg, n. 52.
Delamotte jeune, rue Bourtibourg, n. 16.
Delamotte-Bévière, rue St. Méry, n. 12.
De la Ruelle, = Maurey, aîné, rue Fossés Montmartre, n. 5.
Delhomel, = Fleurant, rue Bétisi, n. 20.
Demilly, rue Bertin-Poirée, n. 5.
Dénise, rue St. Antoine, n. 76.
Deroucy, = Leroux, rue S. Martin, n. 14.
Desaulles, rue Hautefeuille, n. 19.
Deschamps, rue du Colombier, n. 3.
Des Effeuillées, rue Montmartre, n. 30.
Despréaux-Saint-Sauveur, = Caron, aîné, rue Croix des Petits-Champs, n. 39.
Desprez, = Lorélut, rue des Bourdonnais, n. 12.
Desrez, rue Cloche-Perche, n. 16.

Desvignes, rue neuve S^{t}. Eustache, n. 13.
Dourif, = Ducluzeaux de Chenevières, r. de Richelieu, n. 107.
Ducancel, rue d'Antin, n. 7.
Ducrot, passage des Petits-Pères, n. 1.
Duparc, = Chauveau, rue de Bondy, n. 9.
Dupuis, rue de la Monnoie, n. 5.
Duquenel, = Vavasseur Desperriers, rue Monconseil, au coin de celle Verdret, n. 17.
Duvergier, cul-de-sac du Doyenné, n. 12.
Faureau de Latour, rue de la Vrillière, n. 2.
Foignet, = Ballot, parvis Notre Dame, n. 20.
Folâtre, rue Boucher, n. 8.
Foullon, rue S^{t}. Antoine, n. 62.
François, aîné, rue Guénégaud, n. 9.
François, jeune, = Barnéond, rue de l'Arbre-Sec, n. 48.
Froidure, = Bordier-Martineau, rue Michel le Comte, n. 23.
Gallion, = Simon, rue S^{t}. Martin, n. 149.
Genreau, cloître Notre-Dame, près le pont, n. 2.
Geuffron, aîné, rue Bauregard, n. 45.
Geuffron, jeune, rue Coq-Héron, n. 14.
Girauld, = Delamotte, aîné, vieille rue du Temple, n. 5.
Glaizot, rue Gaillon, n. 13.
Glandaz, rue des Blanc-Manteaux, cul-de-sac Pecquet, n. 6.
Godard, rue Bertin-Poirée, n. 7.
Godot, rue Mâcon, n. 11.
Gomel, = Bournizet, rue des Moulins, n. 15.
Goujet-Desfontaines, rue de Richelieu, n. 47.
Gracien, rue Boucher, n. 6.
Grandjean, = Richardon, rue S^{t}. Avoye, n. 42.
Grandpierre, rue du Harlay, n. 20.
Guillonet-Merville, rue Coquillère, n. 42.
Hardy, = Rigaux, rue d'Argenteuil, passage S^{t}. Roch, n. 41.
Hésèque, rue Christine, n. 3.
Hocquet, rue des Grands-Augustins, n. 26.
Huguin, rue de Savoie, n. 18.
Jacquinot, rue des Noyers, n. 36.
Juge, = Guibillon, rue de la place Vendôme, n. 3.
Laboissière, rue du Four S^{t}. Honoré, n. 9.
Labarte, = Oudin, rue des Bons-Enfans, n. 21.
Lacan, = Candon, rue Projetée-Choiseul, n. 6.
Lallemand, rue de la Grande Truanderie, n. 53.
Lambert de S^{te}. Croix, rue des Bons Enfans, n. 21.
Lantenois, = Degendron, rue S^{t}. André des Arcs, n. 41.
Launoy de la Creuze, = Massé de Cormeille, rue des deux Boules, n. 12.
Laurent Durozay, = Leduc, rue Montmartre, n. 168.

Leclercq, = Gellé, rue de Choiseul, n. 9.
Lefebvre, aîné, rue de Grammont, n. 16.
Lefebvre de S^{te}. Marie, = Desingly, rue neuve des Bons Enfans, n. 1.
Lefevre d'Aumale, = Tourin, rue de la Monnoie, n. 5.
Lemit, rue Helvétius, n. 34.
Lepage, rue Hautefeuille, n. 5.
Lot, rue du Petit Lion S^{t}. Sauveur, n. 19.
Malafait, rue Beaubourg, n. 44.
Marguéré, rue S^{t}. André des Arcs, n. 49.
Martin Frédéric, rue des Fossés Montmartre, n. 11.
Martinon, rue neuve des Petits Champs, n. 73.
Masson, = Lebon, quai des Orfèvres, n. 18.
Maurey, rue du Hasard, n. 9.
Mauny, = Arnoult, rue Coquillère, n. 46.
Mérigot, = Grangier, rue de Savoye, n. 9.
Meyssin, rue des Déchargeurs, n. 3.
Mirofle, rue neuve du Luxembourg, n. 13.
Mizeron, = Gadiffert, vieille rue du Temple, n. 44.
Noël, rue S^{t}. Ayoye, n. 15.
Nonclair, rue des Bons Enfans, n. 28.
Normand, rue de la Sourdière, n. 27.
Panier, rue d'Aboukir, n. 33.
Pantin, place du Sanhédrin, n. 2.
Paris de la Maury, rue de Condé, n. 14.
Paris, jeune, rue Croix des Petits Champs, n. 42.
Paty, = Vallée Desnoyers, quai d'Alençon, île S^{t}. Louis, n. 51.
Perrache, place du Sanhédrin, n. 2.
Perin Sérigny, rue des Moulins, n. 21.
Petel de Monjour, = Bailleux, rue S^{t}. Germain l'Auxerrois, n. 65.
Pezé, rue de Cléry, n. 5.
Picot, = Renou, rue des Bons Enfans, n. 23.
Pillault Debit, = Franc, boulevart S. Martin, n. 12.
Pillette, = Carmentrand, rue Chanoinesse, n. 18.
Poujol, = Sagnier, rue Montmartre, n. 76.
Prud'homme, rue de Condé, n. 30.
Quenescourt, rue des Poulies, n. 2.
Quillaux, = Pécourt, rue de la Monnoie, n. 11.
Rainville, rue du Fouarre, n. 14.
Regley, rue neuve S^{t}. Eustache, n. 15.
Richomme, rue de Savoie, n. 3.
Rose, rue neuve du Luxembourg, n. 13.
Royer, = Dufour, rue de l'Arbre-Sec, n. 48.
Ruelle, = Phélippon, rue de Grenelle S^{t}. Honoré, n. 33.
Sandrin, rue des Bons Enfans, n. 23.

Taillandier,

Taillandier, rue du Dragon, faubourg S. G., n. 30.
Templier, = de Ste. Marthe, rue Notre Dame des Victoires, n. 38.
Thierriet, = Camuset, rue Guénégaud, n. 9.
Tripier, aîné, rue Helvétius, n. 50.
Turpin, rue neuve des Petits Champs, n. 39.
Valton, rue de Cléry, n. 23.
Viault, rue des Blanc-Manteaux, n. 29.
Violette, rue de l'Arbre Sec, n. 46.
Voisin, = Depréval, rue Montmartre, n. 39.

CHAMBRE DES AVOUÉS.

La Chambre des Avoués est instituée par arrêté du 13 frimaire an 9, pour connoître des plaintes qui sont portées contre les Avoués, maintenir la discipline intérieure, et prononcer l'application des peines établies par le règlement.

Membres de la Chambre; Messieurs,

Grandpierre, *Président*, rue du Harlay, n. 20.
Baudelocque, *Syndic*, rue des Vieux Augustins, n. 18.
Hésèque, *Rapporteur*, rue Christine, n. 3.
Bureau, *Secrétaire*, rue des fossés St. Germ. l'Auxerrois, n. 8.
Faureau Latour, *Trésorier*, rue de la Vrillière, n. 2.
Quillaux, rue de la Monnoie, n. 11.
Boivin, rue St. Honoré, n. 291.
Tripier, rue Helvétius, n. 50.
Richomme, rue de Savoye, n. 3.
Bastard, rue des Prouvaires, n. 8.
Launoy de la Creuse, rue des Deux Boules, n. 12.

Membres honoraires; Messieurs,

Oudin, rue de la Réunion, n. 24. } *Anciens Présidens.*
Camuzet, rue Pavée St. André, n. 5. }
Chignard, rue du Mail, n. 12, *ancien Syndic.*
Pasté, rue de Grenelle S. Germain, n. 22, } *Anciens Secrétaires.*
Leroux, rue des Mauvaises Paroles, n. 19, }
Boutin, rue des fossés St. G. l'Auxerrois, n. 18, *ancien Trés.*
Vavasseur Desperriers, rue Quincampoix, n. 32.

Notaire de la compagnie.

M. Denis Devilliers, rue de Grenelle, faubourg St. Germain.

Commis en chef.

M. Barbié, au Secrétariat, au Palais de Justice, rue Thionville, n. 41.
M. Pouget, *Commis adjoint*, rue Thévenot, n. 9.

La Chambre est en séance le *jeudi* de chaque semaine, depuis midi jusqu'à quatre heures.

Le Secrétariat est ouvert au palais de Justice, tous les jours d'audience du Tribunal, depuis dix heures jusqu'à trois.

Liste des Jurisconsultes et Défenseurs près les Cours et Tribunaux séant à Paris, Messieurs,

Allard, rue des Fossés-Saint-Germain-des-Près, n. 6.
Arbinet, rue Jean-Jacques Rousseau, n. 20.
1774 *Archambault*, rue de Tournon, n. 2.
Armey, rue de la place Vendôme, n. 5.
Arnould, rue Regratière, n. 13.
Audouin (Xavier), rue Pavée Saint-André, n. 18.
Aved de Loiserolles, rue et île Saint-Louis.
Bachelet, rue Saint-Honoré, n. 408.
Baconniere-Salverte, rue de Provence, n. 10.
1778 *Bastard*, rue Thevenot, n. 16.
Bastien de Beaupré, rue des Mathurins-St.-Jacques, n. 18.
Baude, rue. . . . . .
Beaulaton, rue Bonaparte, n. 5.
Bavoux, rue de Savoye, n. 18.
Behours, rue Guénégaud, n. 12.
Bellard, rue du Grand-Chantier, n. 4.
Berger, rue des Bernardins, n. 9.
Bergeyron Madier, rue d'Amboise, n. 12.
1772 *Bernardi*, rue Chabannois, n. 6.
1780 *Berryer*, rue des Moulins, butte Saint-Roch, n. 19.
Berthelot, à l'Ecole de droit.
1785 *Billecocq*, rue Traversière Saint-Honoré, n. 41.
1778 *Bitouzé des Lignières*, rue des Saints-Pères, n. 24.
1775 *Bizet*, rue du faubourg Saint-Denis, n. 46.
Blacque, rue des Quatre-Fils, n. 4, au Marais.
Bois, rue Saint-Avoye, n. 63.
1783 *Bonnet*, rue du Sentier, n. 14.
Bonnomet, rue Neuve-des-Mathurins, n. 23.
Bordas, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs.
1760 *Bouché-d'Urmont*, rue du Monceau S^{t}.-Gervais, n. 8.
Boucher, rue Bourtibourg, n. 16.
Boullanger, rue des Bons-Enfans, n. 24.
Bourdin, rue Helvétius, n. 22.
Bourgois, rue des Trois Pavillons, n. 10, au Marais.
Bourrée de Corberon, rue Barbette, n. 2.
Bousquet, rue de la Grande Truanderie, n. 57.
Boutard, rue Mandar, n. 8.
Boutroue, rue de la Poterie, n. 26.
Bredif, rue des Prouvaires, n. 35.

Bretin, rue de Grenelle-Saint-Honoré, n. 47.
Brice-Dusy, boulevart des Italiens, n. 11.
Brière de Mondetour Valigny, rue Pierre-Sarrasin, n. 4.
Brodon, rue Saint-André-des-Arcs.
1775 *Brosselard*, rue neuve Saint-Roch, n. 30.
1783 *Brouillet de l'Estang*, rue de Caumartin, n. 2.
1756 *Broyard*, rue Saint-Antoine, vis-à-vis celle de Fourcy.
Brulley de la Brunière, rue des Francs-Bourgeois, au marais.
Brunetiere, aîné, rue Sainte-Hyacinthe, n. 20.
1775 *Brunetiere*, rue du Théâtre françois, n. 24.
Brunot, rue Neuve Saint-Eustache, n. 44.

Caffart-Villeneuve, rue Baubourg, n. 48.
1776 *Caignard de Mailly*, rue du Bacq, n. 29.
1780 *Caillau*, rue des Maçons Sorbonne, n. 14.
Caille, rue de l'Université, n. 7.
Candon de Sarry, rue Sainte-Avoye, n. 69.
Carbonnier, aîné, rue Saint-Germain l'Auxerrois, n. 66.
Carbonnier, jeune, rue S.-Germain-l'Auxerrois, n. 66.
1783 *Carpentier*, rue Percée Saint-Paul.
1777 *Cathala*, rue de la Michaudière, n. 8.
Caubert, rue Meslée, n. 9.
1780 *Cellier*, rue Pierre-Sarrasin, n. 12.
1782 *Chanin*, rue Hautefeuille, n. 20.
1776 *Champion*, rue Poissonnière, n. 18.
Chassanis, rue Guénégaud, n. 29.
1783 *Chauveau Delagarde*, rue de Université, n. 18.
Chevallier, place de l'Estrapade, n. 1.
Chevillart, rue Mâcon, n. 9.
Chignard, rue du Mail, n. 12.
1780 *Choppin*, rue Neuve Saint-Eustache, n. 9.
Coffinières, rue Thévenot, n. 14.
1764 *Collette*, rue du Faubourg Saint-Jacques, n. 234.
Collignon, rue de Thionville, n. 36.
Cordier, rue de la Calandre, n. 19.
Coüesnon, rue des Saints-Pères.
Courtevilcler, rue des Marais Saint-Germain, n. 15.
Couture, rue Hautefeuille, n. 22.

1775 *Dalléas*, rue Perdue, place Maubert, n. 3.
Daligny, rue. . . . . .
Dalmassy, rue du Mont-Blanc.
Dard, rue du Doyenné Saint-Thomas du Louvre, n. 3.
1775 *Darigrand*, rue de la Verrerie, n. 52.
Daupeley, vieille rue du Temple, n. 6.
Decomberousse, rue du Bacq, n. 1.
Decormeille, rue Michel Lepelletier, n. 23.

1765 *Decourbeville*, Cour de la Sainte-Chapelle, n. 3.
1782 *Defontaine*, rue Quincampoix, n. 32.
Dehaussy, rue Hautefeuille, n. 4.
Deherain, place des Vosges, n. 25.
1780 *Dejoly*, rue de Gaillon, n. 13.
1774 *Delacroix Frainville*, rue Hautefeuille, n. 15.
Delagrange, Boulevart des Italiens, n. 27.
1783 *Delahaye*, Cloître Notre-Dame, n. 18.
Delaire, rue de la Place Vendôme, n. 3.
1774 *Delamalle*, rue Neuve des Petits-Champs, n. 101.
Delaunay, rue du Temple.
1774 *Delavigne*, vieille rue du Temple, n. 10.
1785 *Delvincourt*, place du Panthéon, à l'Ecole de Droit.
Demetz, rue de la Victoire, ci-devant Chantreine, n. 36.
Deray, rue Quincampoix, n. 1.
Derché, rue Jacob, n. 22.
De Sales, rue des Grands-Augustins, n. 5.
Desétangs, rue Thévenot, n. 8.
1784 *Deseze*, rue des Quatre-Fils, au Marais, n. 20.
Desingly, cul-de-Sac du Doyenné, n. 1.
Deveze, rue Pavée Saint-André, n. 18.
Dharauguier de Quincerot (Jules), cul-de-sac Férou, n. 3.
Dharauguier de Quincerot (Auguste), cul-de-sac Férou, n. 3.
Dodin, quai Desaix, marché aux Fleurs, n. 1.
1781 *Doillot*, rue des Fossés M. le Prince.
1783 *Dommanget*, isle Saint-Louis, quai d'Anjou, n. 17.
Dorvo, rue de Thionville, n. 36.
1777 *Douet Darcq*, Cloître Notre-Dame, n. 12.
1774 *Drogart*, rue Sainte-Croix de la Bretonnerie, n. 26.
1775 *Dubois de Moulignon*, rue du Mùrier S^t^.-Victor, n. 4.
Ducluzeau de Chenevière, rue des Mathurins, n. 16.
1777 *Dufour*, rue Pavée Saint-André des Arcs.
Dumont, rue de Limoges, n. 6, au Marais.
Dupin, rue Hautefeuille, n. 22.
Dupont, rue de Verdelet, n. 4.
Duport, rue du Mont-Blanc, n. 10.
Duprat, rue de Tournon, n. 5.
Duronceray, rue Mignon, n. 7.
Dussans, rue Saint-Jacques, n. 169.
Dyvrande d'Herville, rue de l'Ecole de médecine, n. 30.
Emmery, rue Saint-Dominique Saint-Germain, n. 11.
Fabry, rue du Cimetière Saint-André des Arcs, n. 18.
Falconnet, rue du Foin Saint-Jacques, n. 18.
Ferris, rue de la Verrerie, n. 16.

1782 *Jahan*, rue du Paon, faubourg Saint-Germain.
Janson de Sailly, rue Helvétius, n. 77.
Jolly, rue Geoffroy-Lasmier, n. 30.
1736 *Jouhanin*, rue. . . .
1786 *Jublin*, rue Pavée Saint-Sauveur, n. 16.
Jullienne, Cloître Notre-Dame, n. 18.
Kugler, rue neuve des Mathurins, n. 40.
Laberge, rue Mauconseil, n. 12.
Lacalprade, Cloître Notre-Dame.
1735 *Laget-Bardelin*, rue des Mathurins, n. 10.
Lamy, rue Montmartre, n. 15.
1784 *Larrieu*, rue Hautefeuille, n. 14.
1776 *Laurens de Courville*, Cloître Notre-Dame, n. 12.
Lebœuf (Emmanuel), rue des Prouvaires, n. 22.
Lebon, rue Saint-Louis du palais, n. 18.
Leblanc, rue Croix des Petits-Champs.
Lecocq, rue neuve du Luxembourg, n. 6.
1775 *Lecouturier*, rue Poupée Hautefeuille, n. 7.
Legrand, cloître Saint-Merry, n. 8.
Le Graverend, rue Cassette, n. 5.
Legras ❋, rue des Fossés-Montmartre, n. 8.
Lemaire, rue Saint-Marc, n. 14.
1777 *Lepage*, rue Sainte-Croix de la Bretonnerie, n. 48.
1754 *Le Roy*, père, rue Sainte-Croix de la Bretonnerie.
Le Roy, rue Saint-Jacques.
1752 *Lesparat*, rue du Cherche-Midi, n. 24.
Letellier, rue des Saints-Pères, n. 14.
1769 *Levasseur*, cloître Notre-Dame, rue Chanoinesse, n. 11.
1776 *Leverdier*, rue Chapon, n. 13.
1787 *Lienart*, rue de la Harpe, n. 88.
Lorélut, quai des Orfèvres, n. 18.
Louis, rue de la Harpe, n. 81.
1783 *Lourmand*, rue de Turenne, n. 26.
Magnin, rue de Tournon, n. 13.
Malandrin, rue du Four-Saint-Honoré, n. 9.
Marechal, rue des Prouvaires, n. 35.
Marin, rue de la Harpe, n. 29.
Marochetti, rue Saint-Honoré, n. 355.
Marquet, rue de Varennes, n. 30.
Martin Gymard, rue Saint-Jean de Beauvais, n. 8.
1787 *Maton de la Varenne*, rue du Foin Saint-Jacques, n. 4.
Maugeret, rue Saint-Jacques, n. 38.
Maugis, rue Bar-du-Bec, n. 8.
Mercier, rue du Cocq Saint-Honoré, n. 7.
1783 *Meunier*, rue du Foin, au marais, n. 1.
1768 *Mignien du Planier*, rue de Grammont, n. 13.

1767 *Porcher*, père, rue des trois Pavillons, n. 2.
Porcher, fils, rue Sainte-Avoye, n. 10.
Portiez (de l'Oise), à l'Ecole de droit, place du Panthéon.
Pothier, rue de Tournon, n. 16.
Pouchet, rue d'Anjou, au Marais, n. 21.
Prieur (de la Marne), Cour des Fontaines, n. 3.
Prignot, rue de Richelieu, n. 29.
Qucquet, rue des Billettes, n. 17.
Quesnel, rue du faubourg Montmartre, n. 33.
Ragon de Blancheville, rue des Prouvaires, n. 35.
Raison, rue de l'Odéon, n. 21.
Raoul, rue de Louvois, n. 10.
Renard, rue du Four-S.-Germain, n. 41.
Rendu, rue Saint-Honoré, n. 317.
Reveillere, rue de Surêne, n. 10, faubourg S.-Honoré.
1784 *Robet*, rue de Clichy, n. 8.
Robin, rue du Dragon Sainte-Marguerite.
1783 *Robelot*, rue de Hanovre, n. 1.
Roi, rue du Mont-Blanc, n. 66.
Rottier, rue de Thionville, n. 20.
Roussel, rue de Popincourt.
Rousselin, rue Thibautodé, n. 12.
Roux, rue Notre-Dame-des-Victoires, n. 28.
1772 *Royou*, rue de l'Eperon, n. 9.
Ruffier, rue de l'Échiquier, n. 22.
Sabarot, rue des Francs-Bourgeois Saint-Michel, n. 8.
Savin, rue des Francs-Bourgeois Saint-Michel, n. 6.
1777 *Savy*, rue du Théâtre françois, n. 25.
Serson Desmoitiers, rue du Faubourg Poissonnière, n. 4.
1778 *Simon*, rue Guénégaud, n. 17.
1774 *Soreau*, rue Geoffroy-l'Asnier, n. 26.
Taillandier, Cloître Notre-Dame, n. 2.
Taphinon, rue Neuve du Luxembourg, n. 20.
Testelin, rue Bethisy, n. 10.
Thevenin, rue Traînée, n. 11.
1777 *Thilorier J. C.*, rue des Capucines, n. 7.
Tripier, rue des Prouvaires, n. 32.
Vachat, rue de Lille, n. 94.
1777 *Vautrin*, rue des Grands-Augustins, n. 25.
Vauvilliers, rue d'Anjou Saint Honoré, n. 3
1784 *Viaud-Belair*, rue Saint-Claude.
Vivien Goubert, rue Saint-Dominique, près celle du Ba
Vogt, rue Culture Saint-Gervais, n. 22.
1776 *Voguet*, rue Sainte-Hyacinthe, n. 22.

Cinquième Arrondiſſement, ſéant rue Thévenot, n° 4.

M. Le Blond, *Juge de Paix*, rue Thévenot, n° 4.
M. Garnier de Bourgneuf, 1er *Suppléant*, rue Thévenot, n. 10.
M. Grutter Desroziers, 2e *Suppléant*, rue S. Denis, n. 247.
M. Cochet, *Greffier*, rue du Petit Carreau, n° 32.
M. Godin, *Huiſſier*, rue d'Aboukir, n° 65.

Bureau de Conciliation, les mercredis et vendredis, à onze heures. Défauts à une heure.

Audiences de compétence, les mercredis, à onze heures. Défauts à une heure.

Sixième Arrondiſſement, ſéant rue Sainte-Appoline, n. 2.

M. Lamouque, *Juge de Paix*, rue Sainte Appoline, n° 2.
M. Bérard, *premier Suppléant*, cour du Temple, n° 37.
M. Boucher, *ſecond Suppléant*, rue de Tracy, n° 5.
M. Vesque, *Greffier*, rue Saint-Martin, n°. 85, tenant son greffe rue Ste.-Appoline, n°. 2, chez le Juge de Paix.
M. L'Hermitte, *Huiſſier*, rue des Lombards, n° 40.
M. Charlot, *Huiſſier*, rue Saint-Martin, n° 257.

Les Audiences publiques, pour les cauſes de compétence, ſe tiennent à la Mairie, les vendredis, à onze heures du matin.

Les Bureaux de Conciliation ſe tiennent en la demeure du Juge de paix, les mercredis, à onze heures du matin.

Défauts à l'audience après le rapport des cauſes; et au Bureau de Conciliation, à une heure.

Septième Arrondiſſement, ſéant rue Sainte-Avoye, n°. 18.

M. Fariau, *Juge de Paix*, rue de la Poterie Saint-Jean, n° 1.
M. Jaquotot, *premier Suppléant*, rue Planche-Mibrai, n° 2.
M. Hémar, aîné, *ſecond Suppl.*, rue des Enfans Rouges, n° 11.
M. Huet, *Greffier*, rue des Singes, n° 5.
M. Saulnier, *Huiſſier*, rue de la Tiſſeranderie, cul-de-ſac Saint-Faron.

Les Audiences, tant pour le Bureau de Conciliation que pour la Compétence, ſe tiennent chez le Juge de Paix les mardis & vendredis, à onze heures du matin.

Défauts à une heure préciſe.

Le Bureau eſt ouvert tous les jours, les dimanches & fêtes exceptés, depuis 8 heures du matin juſqu'à deux heures de relevée, et depuis cinq heures du ſoir juſqu'à huit.

Huitième Arrondiſſement, ſéant rue Saint-Bernard, n° 37.

M. Pinatel, *Juge de Paix*, rue Saint-Bernard, n° 37.
M. Perrot, *premier Suppléant*, rue de Charonne, n°. 28.
M. Delarzille, *ſecond Suppléant*, Vieille rue du Temple, n°. 42.

M. Behourt, *premier Suppléant*, rue. . . . .
M. . . . . . , *ſecond Suppléant.*
M. Thibouſt, *Greffier*, rue de Savoie, n° 7.
M. Tavernier, *Huiſſier*, rue du Four Saint-Germain, près celle des Canettes, n° 35.

Audiences les mardi & vendredi de chaque ſemaine, à midi précis, les Défauts à une heure.

Conciliations après les audiences.

Douzième Arrondiſſement, le tribunal ſéant à la Mairie, rue Saint-Jacques, n° 262.

M. Gobert, *Juge de paix*, place de l'Eſtrapade, n° 19.
M. Gournault, *premier Suppléant*, quai des Miramiones.
M. Jacquinot, *ſecond Suppléant*, rue des Noyers, n° 36.
M. De Villers, *Greffier*, rue et porte St.-Jacques, n° 151.
M. Carel, *Huiſſier*, rue & porte Saint-Jacques, n° 161.
M. Turpin, *Huiſſier*, rue Mouffetard, n° 3.

Audiences du Tribunal de Paix et Bureau de Conciliation, les mardi et ſamedi de chaque ſemaine, hôtel de la mairie, à midi. Audiences particulières et Conciliations volontaires tous les jours, excepté les dimanches & fêtes, au domicile du Juge de Paix, depuis 9 heures juſqu'à 1.

JUSTICES DE PAIX DE L'ARRONDISSEMENT DE S. DENIS.

Canton de Saint-Denis,

Compoſé des communes d'Aubervilliers, Dugny, Epinay, la Chapelle, la Courneuve, l'iſle Saint-Denis, Saint-Denis Saint-Ouen, Pierrefitte, Stains & Villetaneuse.

M. Maillet, *Juge de Paix*, rue de la Boulangerie, n. 25, à Saint-Denis.
M. Lanneau, 1er. *Suppléant.*
M. Pollart, 2e. *Suppléant.*
M. Devertu, *Greffier*, rue de la Boulangerie, n. 55.
M. Chateau, *Huiſſier*, place d'Armes.
M. Pelican, *Huiſſier*, rue de la Boulangerie.

Audiences et Conciliations, les lundis & Vendredis, à la Maiſon Commune.

Défauts à midi.

Canton de Pantin,

Compoſé des communes de Bagnolet, Belleville, Bobigny, Bondy, Charonne, Drancy, le Bourget, Noiſy-le-Sec, Pantin, Prés-Saint-Gervais, Romainville & la Villette.

M. Gantiez, *Juge de Paix*, à Belleville, rue Halag, n. 413.
M. Roullier (Charles), 1er. *Suppleant*, à Pantin.
M. Livoir, 2e. *Suppléant*, à Belleville.

M. Hébert, *Greffier*, à Belleville.
M. Bordier, *Huiſſier*, rue de Calais, n. 201, à Belleville.

Bureau de Paix et de Conciliation, les jeudi de chaque semaine, chez le Juge de Paix, à Belleville, à 11 heures du matin.

Audiences Civiles, le jeudi de chaque semaine, au tribunal de paix du canton de Pantin, rue de Montreuil, n. 49.

Audiences de Police, tous les jeudis, de 15 en 15, au tribunal de paix, à Pantin.

Défauts à une heure.

Canton de Neuilly,

Compoſé des communes d'Auteuil, Boulogne, Clichy, Montmartre, Neuilly & Paſſy.

M. Chapelain, *Juge de Paix*, à Boulogne.
M. Vauthier, 1^er^. *Suppléant.*
M. Gandin, 2^e^. *Suppléant.*
M. Chevalier, *Greffier.*
M. Lejeune, à Boulogne, *Huissier.*

Audiences civiles, les vendredis, aux Thermes.

Audiences de Police, les 15 & 30 de chaque mois, & le lendemain quand ces jours tombent le dimanche.

Conciliations, les mardis, chez le Juge de Paix.

Défauts à une heure.

Les bureaux du Greffier & des Huiſſiers ſont aux Thermes, en face la maiſon du Juge de Paix.

Canton de Nanterre,

Compoſé des communes d'Aſnières, Colombes, Courbevoye, Genevilliers, Nanterre, Surenne & Puteaux.

M. Gouret, *Juge de Paix*, rue S. Denis, n°. 350, à Nanterre.
M. . . . ., 1^er^. *Suppléant.*
M. . . . ., 2^e^. *Suppléant.*
M. Baillon, *Greffier*, à Nanterre.
M. Vanier, *Huiſſier*, à Nanterre.

Audiences et Conciliations, les mardis, dans une des ſalles de la Mairie, à Nanterre.

Défauts à une heure.

Il y a des audiences extraordinaires, toutes les fois que les cas l'exigent & qu'elles ſont néceſſaires pour les intérêts des parties.

Tous les jours, autres que ceux d'audience, & les dimanches & fêtes, le Juge de Paix reçoit à ſon domicile les habitans du canton qui ont des différends entre eux, depuis huit heures du matin juſqu'à deux heures.

JUSTICES DE PAIX DE L'ARRONDISSEMENT DE SCEAUX.

Canton de Sceaux,

Composé des communes d'Antony, de Bagneux, du Boug-

image
not
available

SERVICE

Bureau D, *rue Beauregard.*

M. *Graeb*, Chef de Diſtribution, rue Beauregard.

Les quartiers de Bonne-Nouvelle, de Villeneuve, du Petit-Carreau, du Faubourg Montmartre, & de la Nouvelle France.

Poſition des Boîtes, & n^os^. des Timbres.

1 Rue Pavée Saint-Sauveur.
2 Rue Saint-Sauveur.
3 Rue Montorgueil, au coin de la rue Mandar.
4 Rue Neuve Saint-Euſtache.
5 Rue Saint-Lazare.
6 Rue Saint-Lazare, au coin de celle du Mont Blanc.
7 Rue du Sentier.
8 Rue Cérutty.
9 Rue Taitbout.
10 Rue du faubourg Poiſſonnière, près les Menus-Plaiſirs.
11 Rue du faubourg Montmartre, près la rue Grange-Batelière.
12 Rue du faubourg Saint-Denis, au coin de la rue de l'Echiquier.
13 Rue Bourbon-Villeneuve.
14 Rue du faubourg Saint-Denis, au coin de celle Paradis.
15 Rue du faubourg Saint-Denis, n 85.
16 Rue d'Orléans, porte S. Martin.
17 Rue du faubourg Saint-Martin.
18 Rue du faubourg Saint-Martin, au coin de celle des Récollets.
20 Rue Rochechouard.
21 Rue de Lancry, petite banlieue.

Bureau E, *rue Saint-Honoré, près la place Vendôme.*

M. *Lacour*, Chef de Diſtribution, rue Saint-Honoré, près la place Vendôme.

Les quartiers Saint-Honoré, du Mont-Blanc, du Roule, des Tuileries, de Richelieu et des Petits-Champs.

Poſition des Boîtes & n^os^. des Timbres.

1 Rue Saint-Louis, Saint Honoré.
2 Rue de Langlade, au coin de celle Traverſière.
3 Au coin de la rue de la Sourdière.
4 Rue du Mont-Blanc, près le Boulevart.
5 Rue Saint-Honoré, vis-à-vis celle de Grenelle.
6 Rue Napoleon, au coin de la rue Neuve-Saint-Augustin.
7 Rue Neuve-Saint-Auguſtin, au coin de celle de la Michaudiere.
8 Rue Neuve du Luxembourg.
9 Rue des Orties.
10 Rue neuve le Pelletier, à l'Opéra.
11 Rue de Choiſeul, aux Domaines.
12 Rue Neuve Saint-Marc.
13 Rue Thiroux.
14 Rue du Mont-Blanc, près la rue de Provence.
15 Grande rue du faub. Saint-Honoré.
16 Rue du faubourg Saint-Honoré; Elyſée Bourbon.
17 Au coin de la rue Saint-Charles.
18 Rue Ville-l'Evêque, près celle d'Anjou.
19 Faubourg du Roule, au coin de la rue de Mouſſeau, petite banlieue.
20 Rue de la Pépinière, petite banlieue.
21 Rue du Rocher.
22 A la Grille de Chaillot, petite banl.
23 Grande rue de Chaillot, petite banl.
24 Quai de Chaillot.
25 Rue des Petits-Champs, au coin de celle d'Antin.
26 Rue des Petits-Champs, au coin de celle Chabannois.
27 Rue Neuve des Petits Champs, à la Tréſorerie.
28 Rue de Richelieu, près la fontaine
29 Rue de Richelieu, près celle Feydeau.
30 Rue Duffaut.

7 Rue des Charbonniers.
8 Rue de l'Ourſine, à côté des Anglaiſes.
9 A la fontaine Pot-de-Fer.
10 Vis-à-vis la rue de l'Arbalêtre.
11 Vis-à-vis Saint-Marcel.
12 Aux Gobelins.
13 Rue de la Clef.
14 Vis-à-vis Saint-Victor.
15 Rue Saint-Victor.
16 Rue Saint-Victor, vis-à-vis le Cardinal Lemoine.
17 Quai Saint-Bernard.
18 Porte Saint-Bernard.
19 Quai des Miramiones.
20 Place Maubert.
21 Dans l'Enclos de Saint-Jean de Latran.
22 Au Panthéon François.
23 A l'Hoſpice des femmes petite Banlieue.

On reçoit & l'on affranchit dans ces boîtes les lettres de Paris pour Paris, et celles pour les environs déſignés dans l'état ci-après.

Le public peut auſſi y dépoſer les lettres pour *les départemens* juſqu'à midi un quart au plus tard ; & paſſé ce tems, il faut aller à la grande Poſte, rue J.-J. Rouſſeau ; ces boîtes ſont levées ſix fois par jour en été, & cinq fois en hiver.

TABLEAUX DU SERVICE DE PARIS.

L'Adminiſtration des Poſtes a, pour l'utilité publique, fait dreſſer les tableaux ci-deſſous, & arrêté qu'ils ſeroient placés à la porte des Bureaux de diſtribution & ſur les deux cents boîtes de Paris, afin que le public pût juger de la remiſe d'une lettre à deſtination, par l'heure du dépôt fait à la Poſte.

Service de Paris, depuis le premier Octobre juſqu'au 30 Mars.

Heures des levées des boîtes de poste.

5me. levée de la veille.
1re. de 6 3/4 à 7 heures 1/4.
2me. de 9 3/4 à 10 h. 1/4.
3me. de 11 3/4 à midi 1/4.
Départ du jour pour les Départemens. { de midi à midi 1/4 dans les 200 Boîtes. / à midi 1/2 précis dans les Bureaux de distribut.
4me. de 4 à 4 h. 1/2.
5me. de 7 à 9 h.

Heures des distributions dans Paris.

1re. diſtrib. de 8 à 9 h. } les lettres de Paris.
2me. de 10 à midi. }
3me. de midi 1/2 à 3 h. }
4me. de 4 à 7 h. } Pour les lettres de Paris et celles des départem.
5me. de 7 à 9 h. }
Distribution, le lendemain de 8 à 9 h. }

PETITE BANLIEUE.

Heures de la levée des boîtes et des distributions, de 8 à 10 heures, de 10 h. à midi 1/2, de 1 heure à 4.

Le Bas-Meudon.
Le Bouquet.
Le Combat-du-Taureau.
L'Etoile.
Le Hupé.
Le Luat.
Le Tramblai.
Le Port-à-l'Anglais.
Le Val-sous-Meudon.
Les Batignoles.
Les Ternes.
Les Trois-Moulins.
Les Minimes, *à Vincennes*.
Malassis, *près Bagnolet*.
Malenoue.
Mesnil-Montant.
Meudon.
Mons-Ivry.
Montereau (Château).
Montmartre.
Montreuil-sous-Bois.
Mont-Rouge, *grand et petit*.
Montretout.
Moulineaux.
Mousseaux.
Neuilly-sur-Marne.
Nogent-sur-Marne.
Noisy-le-Grand.
Orly.
Pantin.
Passy.
Perreux.
Petit-Brie.
Plaisance.
Plaine-de-Mont-Rouge.
Plaine-des-Sablons.
Point-du-Jour.
Pont-de-Saint-Maur.
Porte-Maillot.
Poulangie.
Près Saint-Gervais.
Romainville.
Rouvray.
Saint-Cloud.
Saint-Mandé.
Saint-Maure.
Saint-Ouen.
Thiais.
Tilmont.
Vanvre.
Vaugirard.
Villecoublay.
Ville-Evrard.
Villejuif.
Ville-Neuve-sur-Seine.
Villiers-la-Garenne.
Villiers-sur-Marne.
Vitry.
Vincennes.
Vitflix, *par Vincennes*.

Pour les bureaux de Postes dans les départemens, et le jour du départ des couriers, voyez page 847.

Pour les pays étrangers, voyez page 876.

DIRECTION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES

Du Département de la Seine, rue des Vieilles-Garniſons.

M. Le Marcis, *Directeur*, rue Gaillon, nº. 12.

La direction des contributions, créée par la loi du 3 frimaire an VIII, eſt chargée de tous les travaux préparatoires du département des contributions; des recenſemens pour la formation des matrices des rôles, de la confection des rôles, de l'examen & du rapport des réclamations des contribuables; de la ſurveillance des recouvremens et de l'exécution de toutes les opérations preſcrites par les arrêtés des 12 brumaire an XI, & 27 vendémiaire an XII, pour l'arpentage & l'expertiſe des communes, & en général de propoſer au miniſtre tout ce qui peut tendre à l'amélioration du régime des contributions.

BUREAUX.

Les bureaux de la Direction ſont ouverts au public, les mardi, *jeu*di & ſamedi de chaque ſemaine, depuis une heure juſqu'à quatre. Ils forment trois diviſions.

Première diviſion.

M. Vauthier, *Chef.*

Cette diviſion eſt chargée du travail relatif aux ſix premiers Arrondiſſemens de la ville de Paris.

Deuxième Diviſion.

M. Revelière, *Chef.*

Cette Diviſion eſt chargée du travail relatif aux ſix derniers Arrondiſſemens.

Meſſieurs,

Troiſième Arrondiſſement.

Filleul, rue Favart, n. 8.	Brutus. Le Mail.
Champagne, rue d'Orléans, porte Saint Denis, n. 22.	Contrat Social. Poiſſonnière.

Quatrième Arrondiſſement.

Cuynet, place des Italiens, n. 8.	La Halle aux Bleds. Les Gardes-Françoiſes.
Sandrier, rue du Monceau Saint-Gervais, n. 1.	Le Muſéum. Les Marchés.

Cinquième Arrondiſſement.

Alexandre Leborgne, boulevart Saint-Martin, n. 6.	Bonne-Nouvelle. Bondy.
Navet, Vieille rue du Temple, n. 31.	Bon Conſeil. Faubourg du Nord.

Sixième Arrondiſſement.

Barat, rue S.-Denis.	Graviliers.
Voyenne, rue de Cléry, n. 47.	Temple.
Muſnier, rue Amelot, n. 30.	Les Lombards. Amis de la Patrie.

Septieme Arrondiſſement.

Feuchère, fils, rue de la Verrerie, n. 14.	La Réunion. Les Droits de l'Homme.
Pihet, rue S.-Honoré, n. 301.	Les Arcis. L'Homme Armé.

Huitième Arrondiſſement.

Feuchères l'aîné, rue Jarente, n. 8.	Les Quinze-Vingts. Popincourt.
Beſnard, rue des Lions S. Paul, n. 8	Indiviſibilité. Montreuil.

Neuvième Arrondiſſement.

Gardin, rue de la Tabletterie, n. 6.	La Cité. L'Arſenal.
Voyenne, rue de Cléry, n. 47.	La Fidélité.
Barat, rue S.-Denis.	La Fraternité.

Dixième Arrondiſſement.

Bouchenel, rue de Cléry, n. 38.	L'Unité. L'Oueſt.
Bajard, rue Traverſière-Saint-Honoré.	La Fontaine-de-Grenelle. Les Invalides.

Meſſieurs, Diviſions,

Cinquième Mairie.

Meſſieurs	Diviſions
Vander-Linden, rue des Deux-Portes-Saint-Sauveur, n°. 30. . . .	Bonne-Nouvelle. Bondy. Bon-Conſeil. Faubourg du Nord.

Sixième Mairie.

Meſſieurs	Diviſions
Pottier, rue Charlot, près le Boulevart, n. 47.	Gravilliers. Temple. Lombards. Amis de la Patrie.

Septième Mairie.

Meſſieurs	Diviſions
Souſtras, rue et passage Saint-Antoine, n. 69.	La Réunion. Les Arcis. L'Homme Armé. Les Droits de l'Homme.

Huitième Mairie.

Meſſieurs	Diviſions
Reille, rue du Chemin-Vert, au Pont aux Choux, n. 31. . . .	Les Quinze-Vingts. Popincourt. Indiviſibilité. Montreuil.

Neuvième Mairie.

Meſſieurs	Diviſions
Robert, rue Saint-Antoine, n. 76, au coin de celle Fourcy. . . .	La Fidélité. L'Arſenal. La Fraternité. La Cité.

Dixième Mairie.

Meſſieurs	Diviſions
Dutremblay, rue de Seine, près celle de Buſſy, n. 48. . . .	Fontaine de Grenelle. Oueſt. Invalides. Unité.

Onzième Mairie.

Meſſieurs	Diviſions
Chénié, rue du Cherche-Midi, n°. 23.	Théâtre François. Les Thermes. Pont-Neuf. Luxembourg.

Douzième Mairie.

Meſſieurs	Diviſions
Puiſſan, quai de la Tournelle, n. 31.	Panthéon François. Finiſtère. Jardin des Plantes. Obſervatoire.

BANQUIERS A PARIS, Meſſieurs,

André, Cottier *et compagnie*, rue du Mont-Blanc, n° 37.
Babut (P. J.), rue des Trois-Frères, près la rue Saint-Lazare.
Baguenault & *Compagnie*, boulevart Poissonnière, n° 17.
Bazin, (Ch.), rue S. Marc, n° 10.
Behic & *Compagnie*, rue d'Hanovre, n. 5.
Bertin Deveaux, Trullé *et compagnie*, rue Haute-Ville, n°. 26.
Billing & *Compagnie*, rue des Filles Saint-Thomas.
Boucherot & *Compagnie*, rue du Mont-Blanc, n° 32.
Buquet, rue des Vieilles Audriettes, n° 2.
Buſoni, Goupy & *Compagnie*, rue du Faubourg Poissonnière, n° 32.
Caccia & Blomaert, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 60.
Carayon, Couſins & *Compagnie*, rue du Gros Chenêt, n° 3.
Couſin & André, rue Saint-Martin.
Dauphin, rue Neuve-Saint-Auguſtin, n° 41.
Deleſſert & *Compagnie*, rue Cocq-Héron, n° 3.
Doumerc & *Compagnie*, rue du Houſſaye, n° 2.
Doyen & *Compagnie*, rue Cérutty, n° 9.
Dupin (André), rue Saint-Marc.
Durand, (L.) rue Caumartin, n° 1.
Emeric, *frères*, faubourg Poiſſonnière, n° 28.
Fould (B.-L.), rue Bergère, n° 10.
Gallet, le Prieur & *Compagnie*, rue du Petit Carreau, n° 16.
Gaſtinel, rue de Thionville, n° 32.
Gaudelet-Dubernad & *Compagnie*, rue de Paradis, faub Poiss.
Guebhard, père et fils, rue de la Michaudière, n° 8.
Hottinguer & *Compagnie*, rue du Sentier, n° 20.
Julien (Ve. A. B.), & fils aîné, rue du Sentier, n° 5.
Lagreca, rue Cadet, n° 16.
Leconte (Léon-Joseph) & *Compagnie*, rue du Sentier.
Lefebvre (J. S.), rue Cérutti, n° 22.
Mallet, *Frères & Compagnie*, rue du Mont-Blanc, n° 1
Marceille, Robin & *Compagnie*, rue Saint Joſeph.
Marlier, rue des Foſſés Montmartre.
Michel, aîné, rue du Mont-Blanc, n° 40.
Michel, jeune, place Vendôme, n° 6.
Olivier, Outrequins & *Compagnie*, rue du Gros-Chenet, n° 11
Parthon et fils, rue du Mont-Blanc, n°. 8.
Perregaux, Lafitte & *Comp.*, rue du Mont-Blanc, n° 9.
Perier, *frères*, rue Neuve du Luxembourg, n° 31.

Rodrigues

Adjoints au Syndic.

Pillot. Boscary-Villeplaine. *Leroy.*
Leroux. Pean de Saint-Gilles. *Torras.*

M. Chevre, fils, *Huiſſier*, *Ecrivain-Crieur*, rue d'Argenteuil, nº 17.
M. Chevre, *Concierge*, à la Bourſe.

La Chambre tient ſes ſéances chez le Syndic.

Les agens de change qui ſont nommés en vertu de la loi, ont ſeuls le droit d'en exercer la profeſſion, de conſtater le cours du change, celui des matières d'or et d'argent et des effets publics; les courtiers ont celui d'établir le cours des marchandiſes, & de juſtifier devant les tribunaux ou arbitres la vérité & le taux des négociations, ventes & achats; chacun d'eux pour ce qui le concerne.

Il eſt défendu, ſous peine d'une amende qui ſera au plus du ſixième du cautionnement des agens de change ou courtiers de la place, & au moins du douzième, à tous individus autres que ceux nommés par l'Empereur, d'exercer les fonctions d'agens de change ou courtiers de commerce.

LISTE, *par ordre alphabétique, des Agens de change,* Meſſieurs,

Archdéacon, fils aîné, rue de Duphot, nº 9.
Archdéacon, jeune, rue des Jeûneurs, nº. 14.
Bailliot, rue Neuve des Mathurins, nº 17.
Beaumont, rue Taitbout, nº 8.
Bocher, rue Grange-Batelière, nº 15.
Boiſſon, rue Basse, Neuve-Saint-Augustin, nº 2.
Boſcary-Villeplaine, *Adjoint*, rue Blanche, Chauſſée-d'Antin, nº 5.
Boſcary, jeune, place Vendôme, nº. 24.
Bou, rue Bergère, nº 3.
Çaron jeune, rue Poiſſonnière, nº 5.
Carron, rue de la Concorde, nº 8.
Chibouſt, rue Lepelletier, nº 1.
Coindre, rue de Provence, nº 26.
Courty, rue du Mont-Blanc, nº 8.
Dartigue, rue de Grammont, nº 12.
De la Salette, rue de Clichy, nº 44.
Delauncy-Lemière, rue du Faubourg Poiſſonnière, nº 8.
Dewelle, rue de Cérutty, nº 2.
Dufreſne, rue Neuve Saint-Augustin, nº 39.
Dumez, rue de Choiseul, nº 21.
Dupin, rue Baſſe du Rempart, nº 22.

Tattet, jeune, rue Montmartre, n° 149.
Torras, *Adjoint*, Boulevart Montmartre, n° 10.
Valedau, rue d'Amboise, n° 3.

Courtiers de Commerce composant le Comité. Messieurs

Blaisot, aîné, *Syndic*.

Adjoints.

Chamoy.
Chavet.
Benard.
Papillon.
Gillet.
Fuzelier.

LISTE *par ordre alphabétique des Courtiers de Commerce*, Meſſieurs,

Adam, rue Neuve d'Orléans, porte S.-Denis, n° 28.
Armingaud-Boyer, rue Vivienne, n° 21.
Archdéacon, (Maurice) rue des Jeûneurs, n° 14.
Aubé, rue des Blanc-Manteaux, n° 46.
Baiſnée, rue Mêlée, n. 9.
Bapſt, rue Grenelle-S.-Honoré, n° 57.
Bardin, rue du Faubourg Poissonnière, n. 30.
Begue, rue des Fossés Montmartre, n° 25.
Bellamy, rue des Jeûneurs, n. 6.
Bellin, rue . . . .
Bénard, *Adjoint*, rue Coq-Héron, n° 5.
Berthélemy-Lendormy, rue de la place Vendôme, n°. 16.
Bertrand, (Onesime) rue des Singes, n° 5.
Bertrand (Athanase), rue des Singes, n° 5.
Blaiſot, aîné, *Syndic*, rue Neuve d'Orléans, porte S. Denis, n°. 28.
Boyeldieu, rue des Cinq Diamans, n° 8.
Braure, rue Beaubourg, n° 50.
Brinquant, rue Coquillière, n°. 27.
Brucelle, rue Notre-Dame des Victoires, n° 40.
Carron, rue du Faubourg S. Denis, n° 19.
Cassas, (V. E.) rue Mêlée, n° 30.
Cassas, (P. A.) rue Meslée, n. 38.
Chamoy, rue de Bondi, n° 34.
Charlemagne, rue Saint-Denis, n° 152.
Chavet, *Adjoint*, rue des Filles S.-Thomas, n° 9.
Chevremont, rue Montorgueil, n° 71.
Dalibon, rue de Grenelle S. Honoré, n° 41.
Delanoye, rue du faubourg Poissonnière, n. 31.
Deschiens, rue Monconseil, n. 20.

SECTION VIII.

Organisation des Cultes.

CULTE CATHOLIQUE.

ÉGLISE MÉTROPOLITAINE DE PARIS.

S. A. Em. Mr le Cardinal **Joseph Fesch** (G. A. ❋), *Archevêque de Paris.*

Mr le Baron F.-A. Lejeas ❋.
Mr P.-T.-D. Dastros.
Mr J.-J.-F. Jalabert.
} *Vicaires généraux de son Altesse Eminentissime.*

Mr A. Emery.
Mr J.-P. Synchole d'Espinasse,
} *Vicaires généraux honoraires.*

Secrétariat.

Mr P.-L. Buée,
Mr J.-B. Achard,
} *Secrétaires de l'Archevêché*, à l'Archevêché.

Officialité Métropolitaine.

M. le Baron Lejeas ❋, *Official*, Cloître Notre-Dame, n. 14.
M. Corpet, *Promoteur*, rue Chanoinesse, n. 11.
M. Sombardier, *Greffier*, rue St.-Christophe.

Officialité Diocésaine.

M. Boisleve, *Official*, rue Massillon, n. 6.
M. Rudemare, *Promoteur*, Cloître Notre-Dame, n. 14.
M. De la Calprade, *Vice-Promoteur*, place Fénelon.
M. Barbié, *Greffier*, rue Basse des Ursins, n. 21.

Chapitre de l'Eglise de Paris.

MM. Les Vicaires-Généraux capitulaires.
Chanoines, Messieurs,
F. Girard.
J.-P. Syncholé d'Espinasse.
F. Arnavon.
P. Roman, *Archiprêtre, spécialement chargé de la garde de l'Eglise de Ste. Geneviève.*
J. Corpet.
C.-M. La Myre-Mory.
C.-J. Dupont de Compiègne.
J.-P. Richard.
J. Raillon.
S.-M. Camiaille.
G.-H. De Coriolis.
P.-F. Tinthoin.
J. B. Achard.
P.-L. Buée.
J. F. De La Roue, *Archiprêtre de Notre-Dame.*
De Reclesne.

M. le Baron André, *ci-devant Evêque de Quimper.*
M. le Baron Barreau de Girac, *ancien Evêque de Rennes.*
M. le Comte Leclerc de Juigné, *ancien Archevêque de Paris.*
M. le Baron Rollet, *ci-devant Evêque de Montpellier.*
M. le Baron de Lubersac, *ancien Evêque de Chartres.*
M. le Baron Ruffo, *ancien Evêque de Saint-Flour.*
M. le Baron de Beausset, *ancien Evêque d'Alais.*
M. . . . .

ÉGLISE DE SAINTE GENEVIÈVE.

L'Eglise de Sainte Geneviève est, par Décret du 20 Février 1806, consacrée à la sépulture des grands Dignitaires, des grands Officiers de l'Empire et de la Couronne, des Sénateurs, des grands Officiers de la Légion d'honneur; et en vertu de Décrets impériaux, des Citoyens qui, dans la carrière des armes, ou dans celle de l'administration et des lettres, auront rendu d'éminens services à la patrie.

Cette Eglise est desservie par le Chapitre métropolitain de Notre-Dame; sa garde est spécialement confiée à un Archiprêtre choisi parmi les Chanoines.

M. Roman, *Archiprêtre.*

CURÉS ET DESSERVANS DE PARIS.

Ier Arrondissément.

Paroisse de la Madeleine.

Mr B. COSTAZ.

1ere. *Succursale.* Eglise des Capucins de la Chaussée d'Antin.

Mr J. B. Bonier.

2e. *Succursale.* Eglise de S.-Philippe du Roule.

Mr L. Fernbach.

3e. *Succursale.* Eglise de Saint-Pierre-de-Chaillot.

Mr J.-H. Berthérand de Longprez.

IIe Arrondissement.

Paroisse Saint-Roch.

Mr C. M. MARDUEL.

Succursale. Eglise de Notre-Dame-de Lorette.

Mr M. L. Marets.

IIIe Arrondissement.

Paroisse de Saint-Eustache.

Mr P. C. Bossu.

1ere. *Succursale.* Eglise de Notre-Dame des Victoires.

Mr N. Gravet.

2e. *Succursale.* Eglise de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle.

Mr N. Cagny.

IVe Arrondissement.

Paroisse de S.-Germ.-l'Auxerrois.

Mr J. A. L. JERPHANION.

Ve Arrondissement.

Paroisse de Saint-Laurent.

Mr G. F. FAVRE.

Succursale unique. Eglise de Saint-Lazare.

Mr J. S. Moyron.

VIe Arrondissement.

Paroisse de S.-Nic.-des-Champs.

Mr BRUANT.

1ere. *Succursale.* Eglise de Saint-Leu.

Mr Laurens.

2e. *Succursale.* Eglise de Sainte-Elisabeth

Mr M. A. Plainpoint.

CULTES PROTESTANS.

Culte Réformé. Pasteurs, *Messieurs*,

Paul-Henry Marron ✻, *Président*, rue des Fossés-Montmartre, n. 14.
Jacques-Antoine Rabaut-Pomier ✻, rue de Grammont, n. 16.
Jean Monnod, rue Pigalle, n. 2.

Culte Luthérien. Pasteurs, *Messieurs*,

G. D. F. Boissard, rue de la Verrerie, n. 73.
J. J. Goepp, rue d'Orléans, au Marais, n. 7.

CULTE DES JUIFS.

Consistoire central, *Voyez page* 250.

Synagogue et Circonscription de Paris.

M. Michel Seligmann, *Grand-Rabbin.*

M. B. Rodrigues, M. Worms de Romilly, M. J. de Olivera,	*Membres laïques.*

image
not
available

Suppléans.

M. Caillau, rue des Maçons-Sorbonne, n. 4.
M. Simon, au Lycée Impérial, rue Saint-Jacques.
M. Bavoux, rue de Savoie, n. 18.
M. Blondeau, rue des Fossés M. le Prince, n. 24.

Secrétaire de la Faculté.

M. Reboul, à l'Ecole.

FACULTÉ DE MÉDECINE.

Rue des Cordeliers.

M. Thouret ❋, *Membre du Corps Législatif et Conseiller ordinaire de l'Université*, Doyen.

Anatomie et Physiologie, Professeurs, *Messieurs*,

Chaussier, rue Sainte-Hyacinthe, n. 8.
Duméril, rue des Fossés-Saint-Jacques, n. 13.

Chimie Médicale et Pharmacie. Professeurs, *Messieurs*,

Deyeux, *premier Pharmacien de l'Empereur*, rue de Tournon, n. 8.
N. . . . .

Physique médicale et hygiène.

Le Chevalier Hallé ❋, rue Pierre-Sarrazin, n. 10.
Le Baron Desgenettes (O. ❋), rue de Tournon, n. 8.

Pathologie externe.

Percy (C. ❋), rue des Trois Pavillons, n. 10.
Richerand, rue de Bondy, n. 44.

Pathologie interne.

Pinel ❋, à la Salpêtrière.
Bourdier, quai de l'Ecole, n. 22.

Histoire Naturelle-médicale, ***Botanique.***

Dejussieu ❋, au Jardin des Plantes.
Richard, rue Copeau.

Médecine opératoire.

Sabatier ❋, aux Invalides.
Lallement, à la Salpêtrière.

Clinique externe.

Pelletan ❋, parvis Notre-Dame, n. 10.
Le Baron Boyer ❋, *premier Chirurgien de l'Empereur*, rue de Lille, n. 36.

Clinique interne.

Le Baron de Corvisart (O. ❋), *premier Médecin de l'Empereur*, *Professeur honoraire*, rue Saint-Dominique, faubourg Saint-Germain, n. 87.
Le Roux, *Médecin honoraire du Roi de Hollande*, rue de Verneuil, faubourg Saint-Germain, n. 20.

Clinique dite de Perfectionnement.

Dubois, rue de l'Observance.
Petit Radel, rue des Fossés M. le Prince, n. 10.

BANQUIERS A PARIS, Meſſieurs,

André, Cottier *et compagnie*, rue du Mont-Blanc, n° 37.
Babut (P. J.), rue des Trois-Frères, près la rue Saint-Lazare.
Baguenault *& Compagnie*, boulevart Poissonnière, n° 17.
Bazin, (Ch.), rue S. Marc, n° 10.
Behic *& Compagnie*, rue d'Hanovre, n. 5.
Bertin Deveaux, Trullé *et compagnie*, rue Haute-Ville, n°. 26.
Billing *& Compagnie*, rue des Filles Saint-Thomas.
Boucherot *& Compagnie*, rue du Mont-Blanc, n° 32.
Buquet, rue des Vieilles Audriettes, n° 2.
Buſoni, Goupy *& Compagnie*, rue du Faubourg Poissonnière, n° 32.
Caccia & Blomaert, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 60.
Carayon, Couſins *& Compagnie*, rue du Gros Chenêt, n° 3.
Couſin & André, rue Saint-Martin.
Dauphin, rue Neuve-Saint-Auguſtin, n° 41.
Deleſſert *& Compagnie*, rue Cocq-Héron, n° 3.
Doumerc *& Compagnie*, rue du Houſſaye, n° 2.
Doyen *& Compagnie*, rue Cérutty, n° 9.
Dupin (André), rue Saint-Marc.
Durand, (L.) rue Caumartin, n° 1.
Emeric, *frères*, faubourg Poiſſonnière, n° 28.
Fould (B.-L.), rue Bergère, n° 10.
Gallet, le Prieur *& Compagnie*, rue du Petit Carreau, n° 16.
Gaſtinel, rue de Thionville, n° 32.
Gaudelet-Dubernad *& Compagnie*, rue de Paradis, faub. Poiss.
Guebhard, père et fils, rue de la Michaudière, n° 8.
Hottinguer *& Compagnie*, rue du Sentier, n° 20.
Julien (V^{e}. A. B.), & fils aîné, rue du Sentier, n° 5.
Lagreca, rue Cadet, n° 16.
Leconte (Léon-Joseph) *& Compagnie*, rue du Sentier.
Lefebvre (J. S.), rue Cérutti, n° 22.
Mallet, *Frères & Compagnie*, rue du Mont-Blanc, n° 13.
Marceille, Robin *& Compagnie*, rue Saint Joſeph.
Marlier, rue des Foſſés Montmartre.
Michel, aîné, rue du Mont-Blanc, n° 40.
Michel, jeune, place Vendôme, n° 6.
Olivier, Outrequins *& Compagnie*, rue du Gros-Chenet, n° 11
Parthon et fils, rue du Mont-Blanc, n°. 8.
Perregaux, Lafitte *& Comp.*, rue du Mont-Blanc, n° 9.
Perier, *frères*, rue Neuve du Luxembourg, n° 31.

Rodrigues

Adjoints au Syndic.

Boscary-Villeplaine.
Leroy.
Pillot.
Pean de Saint-Gilles.
Torras.
Leroux.

M. Chevre, fils, *Huiſſier*, *Ecrivain-Crieur*, rue d'Argenteuil, nº 17.

M. Chevre, *Concierge*, à la Bourſe.

La Chambre tient ſes ſéances chez le Syndic.

Les agens de change qui ſont nommés en vertu de la loi, ont ſeuls le droit d'en exercer la profeſſion, de conſtater le cours du change, celui des matières d'or et d'argent et des effets publics; les courtiers ont celui d'établir le cours des marchandiſes, & de juſtifier devant les tribunaux ou arbitres la vérité & le taux des négociations, ventes & achats; chacun d'eux pour ce qui le concerne.

Il eſt défendu, ſous peine d'une amende qui ſera au plus du ſixième du cautionnement des agens de change ou courtiers de la place, & au moins du douzième, à tous individus autres que ceux nommés par l'Empereur, d'exercer les fonctions d'agens de change ou courtiers de commerce.

LISTE, *par ordre alphabétique, des Agens de change,* Meſſieurs,

Archdéacon, fils aîné, rue de Duphot, nº 9.
Archdéacon, jeune, rue des Jeûneurs, nº. 14.
Bailliot, rue Neuve des Mathurins, nº 17.
Beaumont, rue Taitbout, nº 8.
Bocher, rue Grange-Batelière, nº 15.
Boiſſon, rue Baſſe, Neuve-Saint-Auguſtin, nº 2.
Boſcary-Villeplaine, *Adjoint*, rue Blanche, Chauſſée-d'Antin, nº 5.
Boſcary, jeune, place Vendôme, nº. 24.
Bou, rue Bergère, nº 3.
Çaron jeune, rue Poiſſonnière, nº 5.
Carron, rue de la Concorde, nº 8.
Chibouſt, rue Lepelletier, nº 1.
Coindre, rue de Provence, nº 26.
Courty, rue du Mont-Blanc, nº 8.
Dartigue, rue de Grammont, nº 12.
De la Salette, rue de Clichy, nº 44.
Delaunay-Lemière, rue du Faubourg Poiſſonnière, nº 8.
Dewelle, rue de Cérutty, nº 2.
Dufreſne, rue Neuve Saint-Auguſtin, nº 39.
Dumez, rue de Choiſeul, nº 21.
Dupin, rue Baſſe du Rempart, nº 22.

Tattet, jeune, rue Montmartre, n° 149.
Torras, *Adjoint*, Boulevart Montmartre, n° 10.
Valedau, rue d'Amboise, n° 3.

Courtiers de Commerce compoſant le Comité. Messieurs

Blaisot, aîné, *Syndic*.

Adjoints.

Chamoy.
Chavet.
Benard.
Papillon.
Gillet.
Fuzelier.

LISTE *par ordre alphabétique des Courtiers de Commerce*, Meſſieurs,

Adam, rue Neuve d'Orléans, porte S.-Denis, n° 28.
Armingaud-Boyer, rue Vivienne, n° 21.
Archdéacon, (Maurice) rue des Jeûneurs, n° 14.
Aubé, rue des Blanc-Manteaux, n° 46.
Baiſnée, rue Mêlée, n. 9.
Bapſt, rue Grenelle-S.-Honoré, n° 57.
Bardin, rue du Faubourg Poissonnière, n. 30.
Begue, rue des Fossés Montmartre, n° 25.
Bellamy, rue des Jeûneurs, n. 6.
Bellin, rue . . . . .
Bénard, *Adjoint*, rue Coq-Héron, n° 5.
Berthélemy-Lendormy, rue de la place Vendôme, n°. 16.
Bertrand, (Onesime) rue des Singes, n° 5.
Bertrand (Athanase), rue des Singes, n° 5.
Blaiſot, aîné, *Syndic*, rue Neuve d'Orléans, porte S. Denis, n°. 28.
Boyeldieu, rue des Cinq Diamans, n° 8.
Braure, rue Beaubourg, n° 50.
Brinquant, rue Coquillière, n°. 27.
Brucelle, rue Notre-Dame des Victoires, n° 40.
Carron, rue du Faubourg S. Denis, n° 19.
Cassas, (V. E.) rue Mêlée, n° 30.
Cassas, (P. A.) rue Meslée, n. 38.
Chamoy, rue de Bondi, n° 34.
Charlemagne, rue Saint-Denis, n° 152.
Chavet, *Adjoint*, rue des Filles S.-Thomas, n° 9.
Chevremont, rue Montorgueil, n° 71.
Dalibon, rue de Grenelle S. Honoré, n° 41.
Delanoye, rue du faubourg Poissonnière, n. 31.
Deschiens, rue Monconseil, n. 20.

SECTION VIII.

Organisation des Cultes.

CULTE CATHOLIQUE.

ÉGLISE MÉTROPOLITAINE DE PARIS.

S. A. Em. Mr le Cardinal **Joseph Fesch** (G. A. ❋), *Archevêque de Paris.*

Mr le Baron F.-A. Lejeas ❋.
Mr P.-T.-D. Dastros.
Mr J.-J.-F. Jalabert.
} *Vicaires généraux de son Altesse Eminentissime.*

Mr A. Emery.
Mr J.-P. Synchole d'Espinasse,
} *Vicaires généraux honoraires.*

Secrétariat.

Mr P.-L. Buée,
Mr J.-B. Achard,
} *Secrétaires de l'Archevêché*, à l'Archevêché.

Officialité Métropolitaine.

M. le Baron Lejeas ❋, *Official*, Cloître Notre-Dame, n. 14.
M. Corpet. *Promoteur*, rue Chanoinesse, n. 11.
M. Sombardier, *Greffier*, rue St.-Christophe.

Officialité Diocésaine.

M. Boisleve, *Official*, rue Massillon, n. 6.
M. Rudemare, *Promoteur*, Cloître Notre-Dame, n. 14.
M. De la Calprade, *Vice-Promoteur*, place Fénelon.
M. Barbié, *Greffier*, rue Basse des Ursins, n. 21.

Chapitre de l'Eglise de Paris.

MM. Les Vicaires-Généraux capitulaires.
Chanoines, Messieurs,
F. Girard.
J.-P. Syncholé d'Espinasse.
F. Arnavon.
P. Roman, *Archiprêtre, spécialement chargé de la garde de l'Eglise de Ste. Geneviève.*
J. Corpet.
C.-M. La Myre-Mory.
C.-J. Dupont de Compiègne.
J.-P. Richard.
J. Raillon.
S.-M. Camiaille.
G.-H. De Coriolis.
P.-F. Tinthoin.
J. B. Achard.
P.-L. Buée.
J. F. De La Roue, *Archiprêtre de Notre-Dame.*
De Reclesne.

M. Droz, *Conſervateur, Graveur en Médailles & Mécan*
M. Perne, *Contrôleur.*
M. Chaltas, *Comptable, chargé de la vente des médail*

Ecole de gravure en pierres fines, à l'Institution des S
Muets.

M. Jeuffroy, *Membre de l'Inſtitut, Profeſſeur.*

Ecole impériale de Mosaïque.

Cette école est établie, par décret impérial du 3 th
an 13, aux ci-devant Cordeliers: on y enseigne l'a
mosaïque à dix élèves tirés de l'institution impériale des
muets; ils y sont logés et instruits aux frais du Go
ment: on leur apprend à copier en mosaïque les tabl
à exécuter tous les différens objets d'ameublement et d

On y reçoit en outre, en qualité d'externes, en
égal, les jeunes artistes qui veulent s'instruire dans
de peinture indestructible.

Les différens ouvrages en mosaïque, qui sont exéc
cette école, sont toujours exposés dans une salle par
pour satisfaire la curiosité et les désirs des amateurs.

M. Belloni, *Directeur*, rue de l'Ecole de Médecine,

Musée spécial de l'Ecole françoise, à Versaille

Cet établiſſement est deſtiné à raſſembler les
des Peintres françois morts et vivans, et à faire
public et aux étrangers le rang que cette Ecole
dans les arts.

M. Lauzan, *Conservateur du Musée.*
M. Gazard, *Adjoint-Commis.*
M. Cubières, *Conservateur des Monumens extérieurs de Versailles et de Trianon.*
M. Pilon, *chargé de la restauration des Statues du P*

MUSÉE DES MINES, *à l'hôtel des Monn*

Ce Muſée eſt compoſé du cabinet que M. *B.*
membre de l'Inſtitut a été 50 ans à former à ſes f
ſervir à l'inſtruction des élèves de l'école des mi
qu'il a fait créer en 1783, & qu'il a dirigée pendant dix

M. *Sage* s'eſt ſpécialement occupé à mettre
dans cette collection; il a diſpoſé circulairement à
de l'amphithéâtre des armoires qui renferment pr
ce qui eſt connu en minéralogie; il en a publié une
méthodique.

La galerie octogone qui règne au-deſſus de l'am
elliptique, renferme de grands échantillons d
genres de minéraux.

image
not
available

Houdon ❋, *S.*, *de l'Institut*, Pavillon des Quatre-Nations.
Regnault ❋, *P.*, *de l'Institut*, rue Guénégaud, n. 15.
Berthellemy, *P.*, au bâtiment des Quatre-Nations.
Roland ❋, *S.*, *de l'Institut*, à la Sorbonne.
Moitte ❋, *S.*, *de l'Institut*, rue de l'Université, n. 3.

Professeur pour l'Anatomie.

M. Suë ❋, *Médecin en chef de l'Hôpital de la garde impériale*, rue du Chemin du Rempart, au coin de la rue de Surenne, n. 3.

Professeur pour la perspective.

M. Dandrillon, *P.*, à la Sorbonne, n. 3.

Secrétaire.

M. Mérimée, *P.*, *Secrét. perpétuel de l'Ecole*, rue des Postes, n. 12.
M. Phlipault, *Concierge-Surveillant*, au palais des Beaux-Arts.
M. Mouret, *Concierge-Surveillant de la salle d'étude de l'Antique et d'Anatomie*, au palais des Beaux-Arts.

DEUXIÈME SECTION.

Architecture.

M. Dufourny, *Professeur*, Membre de l'Institut, Directeur, Conservateur de la Galerie d'Architecture, près l'Ecole des Beaux-Arts, rue de l'Université, n. 10.

Donne ses leçons publiques sur l'histoire et la théorie de l'art, le samedi de chaque semaine, depuis une heure jusqu'à deux, à l'Ecole d'Architecture, au ci-devant Collége des Quatre-Nations.

Il reçoit tous les jours chez lui, depuis dix heures jusqu'à deux, les élèves qu veulent le consulter; et tous les mois, il propose un sujet de concours d'Architecture, dont le prix est une médaille.

Mathématiques.

M. Mauduit, *Professeur*, rue de l'Observance, n. 6.

Donne ses leçons les mercredi et vendredi de chaque semaine, depuis o heures jusqu'à une heure.

Il explique les principes de calcul arithmétique et de géométrie élémentai dont il fait l'application aux différentes parties de l'architecture civile et milita tels que le nivellement, l'art de lever les plans et la perspective.

M. Lavit, *Adjoint*, rue Jean-Jacques Rousseau, n. 3.

Stéréotomie et Construction.

M. Rondelet, *Professeur*, enclos du Panthéon.

Donne ses leçons au ci-devant Collége des Quatre-Nations, les merc vendredi de chaque semaine, à six heures du soir.

Ses leçons pratiques et théoriques comprennent toutes les parties de l'art tir, telles que la maçonnerie, la coupe des pierres, la charpente, etc.

M. Vaudoyer, *Archiviste*, *Secrétaire-Adjoint pour l'Archite* au palais des Beaux-Arts.
M. Milet, *Concierge*, au palais des Beaux-Arts.

ECOLE GRATUITE DE DESSIN,

Rue de l'Ecole de Médecine.

Cet Etablissement créé par M. Bachelier, *Membre de l'ancienne Académie de Peinture*, est ouvert, depuis 1776, en faveur de quinze cents élèves destinés aux professions mécaniques ; on leur enseigne, savoir :

Les lundi et jeudi de chaque semaine, la Geométrie-pratique, l'Arithmétique et le Toisé ; la Coupe des pierres, la Perspective, l'Architecture civile.

Les mardi et vendredi, la Figure et les Animaux ;

Les mercredi et samedi, les Fleurs et l'Ornement.

Administration.

M. Le Breton ✻, *Membre de l'Inst.*, *Président*, rue de Tournon.
M. Amielh, rue Coquillère, n. 42.
M. Boulard, *ancien Notaire*, rue des Petits-Augustins, n. 21.
M. Petit Desgatines, rue du Four.
M. Nanteuil, aîné, *Administrateur des Messageries Impériales*, rue Notre-Dame des Victoires
M. Thibaudier, rue du Helder, chaussée d'Antin, n. 15.
M. Perrin, *Directeur*, *Agent général*, à l'Ecole.
M. Bachelier, *Secrétaire*, à l'Ecole.

ETUDE.

Professeurs et Employés, Messieurs,

Lavit, *Professeur d'Arithmétique et Toisé*, rue J. J. Rousseau, hôtel de Bullion.
Thierry, *Profes. d'Architecture*, rue du Cimetière-St.-André-des-Arcs, n. 2.
Defraisne, *Professeur de Figure*, à l'Ecole.
Jombert, *Professeur-adjoint*, rue de Vaugirard, n. 15.
Godefroy, *Professeur d'Ornement*, quai Bourbon, dans l'Isle.
Robineau, *Inspecteur des élèves*, place Sorbonne.
Ledru, *deuxième Inspecteur*, à l'Ecole.

MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE.

Rue du Jardin des Plantes.

Le Muséum d'Histoire naturelle est dans le département du Ministre de l'intérieur.

Cet Etablissement, connu sous le nom de *Jardin des Plantes*, a été institué *Muséum d'Histoire naturelle*, par décret du 10 juin 1793. Il est situé au levant de Paris, et composé d'un Jardin de botanique, avec des serres chaudes et des serres tempérées, de plusieurs galeries où se trouvent disposées méthodiquement des collections appartenant aux trois règnes de la nature, d'une ménagerie d'animaux vivans, d'une bibliothèque d'histoire naturelle, et d'un amphithéâtre avec des laboratoires, pour les Cours.

Les Cours publics au nombre de treize, se font dans l'Amphithéâtre, dans les galeries d'Histoire naturelle, et dans le jardin de Botanique.

Les galeries et la Bibliothèque sont ouvertes au public et aux étrangers les mardi et vendredi de chaque semaine, depuis trois heures jusqu'à la nuit, pendant l'automne et l'hiver, et depuis quatre heures jusqu'à sept, pendant le printems et l'été : les lundi, mercredi et samedi de chaque semaine, sont consacrés aux Etudians, depuis onze heures jusqu'à deux.

La Ménagerie est ouverte au public les mardi, vendredi et dimanche de chaque semaine, depuis deux heures jusqu'à sept heures du soir, pendant l'été, et quatre heures seulement durant les six mois d'hiver : les lundis, mercredis, jeudis et samedis sont réservés aux Elèves du Muséum et aux Artistes qui dessinent l'Histoire naturelle ; lesquels, sur la présentation de cartes ou de billets d'entrée, sont admis dans les jardins de la Ménagerie, depuis onze heures du matin jusqu'à quatre de l'après-midi.

Le jardin continue à fournir aux Etablissemens publics qui lui sont analogues, des graines d'arbres et des plantes utiles aux progrès de la Botanique, de l'Agriculture et des Arts, et il donne aux pauvres malades celles qui sont propres à la guérison ou au soulagement de leurs maux.

Le public est averti que tout est gratuit dans l'Etablissement : qu'en conséquence, les garçons de service des galeries d'Histoire naturelle, de la Bibliothèque et des Laboratoires, les gardiens des animaux de la Ménagerie et les garçons jardiniers, ne doivent recevoir, sous aucun prétexte, ni rétribution, ni don volontaire.

Profeſſeurs, Adminiſtrateurs.

M. Thouin (André) ❋, culture des Jardins, *au Muſéum.*
M. Portal ❋, Anatomie humaine, rue Pavée Saint-André-des-Arcs.
M. de Juſſieu ❋, Botanique rurale, *au Muſéum.*
M. Vanſpaendonck ❋, Iconographie naturelle, *au Muſéum.*
M. Le Comte de Lacépede (G. A. ❋), Zoologie des reptiles & des Poiſſons.
M. Desfontaines ❋, Botanique, *au Muſéum.*
M. Faujas ❋, Géologie, *au Muſéum.*
M. Lamarck ❋, *Tréſorier*, Zoologie des Animaux sans vertèbres, *au Muséum.*
M. Geoffroy-Saint-Hilaire ❋, Zoologie des quadrupèdes, des cétacées, des oiseaux, *au Muſéum.*
M. Haüy ❋, Minéralogie, *au Muſéum.*
M. Cuvier ❋, *Direct.*, Anatomie des Animaux, *au Muſéum.*
M. Vauquelin ❋, *Secrétaire*, Arts chimiques, *au Muſéum.*

Aides-Naturaliſtes.

M. Dufresne, Chef du laboratoire de la Zoologie, *au Muſeum.*
M. Valenciennes, Zoologie, *au Muſéum.*
M. Latreille, Zoologie des Inſectes, &c., *au Muſéum.*
M. Deleuze, Botanique, *au Muſéum.*
M. Rouſſeau, Anatomie, *au Muſéum.*
M. Laugier, Analyſes Chimiques, *au Muſéum.*
M. Dubois, préparations des cours de Chimie.
M. Tondy, Minéralogie, *au Muſéum.*
M. Lalande, Zoologie des mammifères, *au Muſéum.*
M. Lalande, fils, zoologie des reptiles, *au Muſéum.*

Bibliothèque.

M. Toſcan, Bibliothécaire.
M. Mordant de Launay, Sous Bibliothécaire.

Galeries.

M. Lucas, père, Garde des Galeries.
M. Lucas, fils, Adjoint à ſon père.
M. Millière, pour le Cabinet d'Anatomie comparée.

Peintres.

M. Redouté, l'aîné.	M. De Wailly, jeune.
M. Redouté, jeune.	M. Huet, fils.

Jardin.

M. Thouin (Jean), premier Jardinier.

Ménagerie.

M. Cuvier (Frédéric), Garde de la Ménagerie.

Secrétariat.

M. Thouin (Jacques), Chef des bureaux du Secrétariat.

Officier commandant les vétérans.

M. Courtenbüe, Capitaine-Commandant, *au Muſéum.*

ECOLE IMPÉRIALE D'ÉCONOMIE RURALE VÉTÉRINAIRE D'ALFORT.

Cet établissement, institué en 1766 par Bourgelat, a été consolidé par la loi du 29 germinal an 3. Le Ministre de l'intérieur l'a dans son département. Il est composé d'une bibliothèque spéciale de zoologie domestique, d'un cabinet d'anatomie comparée, et d'un autre de pathologie, qui sont ouverts tous les jours au public. Il y a, en outre, de vastes hôpitaux, où l'on reçoit les animaux malades; un chenil; des forges, un laboratoire de chimie, une pharmacie, un jardin botanique, un terrein pour la culture des fourrages, un rucher, un troupeau de bêtes à laine destiné à des expériences sur le croisement des races et l'amélioration des laines, un haras d'expériences, où les propriétaires peuvent faire couvrir leurs jumens au printemps, un amphithéâtre pour les cours, des salles d'études et des bâtimens pour les élèves, les professeurs et les employés.

Les élèves des départemens de la moitié nord de la France, sont envoyés à l'Ecole ou par les Préfets, ou par le Ministre Directeur de l'Administration de la guerre, ou aux frais de leurs parens. Ils y sont reçus après l'autorisation du Ministre de l'intérieur, à l'âge de 16 ans, et au-dessus de 20, jusqu'à 30. La durée des études est de 3 ans.

Des élèves de tous les départemens peuvent aussi y venir, à leurs frais, suivre le cours d'économie rurale, théorique et pratique; ils y sont reçus à tout âge; il suffit de l'autorisation du Ministre de l'intérieur. La durée du cours est d'une année.

Dans le cas de maladies épizootiques ou autres, le Directeur, d'après l'autorisation du Ministre de l'intérieur, sur la demande d'une autorité ou d'un propriétaire, envoie un ou plusieurs élèves, ou même un Professeur pour les traiter. La seule indemnité qu'on doive est la nourriture, le logement et les frais de voyage.

D'après un arrêté du Conseil d'État, les régimens de troupes à cheval, stationnés dans le nord de la France, envoient chacun un officier à l'École d'Alfort pour y acquérir les connoissances d'hippiatrique nécessaires à un officier chargé de faire les remontes.

Administration.

M. *Huzard*, Membre de l'Institut, Commissaire du Gouvernement, inspecteur général des Ecoles impériales vétérinaires, à Paris.
M. *Chabert* ❋, Correspondant de l'Institut, Directeur.
M. *Nioche*, Régisseur.
M. le Capitaine *Ozeré* ❋, Surveillant des Elèves.
M. *Flandrin*, Secrétaire du Directeur.
M. *Gisors*, Architecte, à Paris.
M. *Royer-Collard*, Médecin, à Paris.
M. *Deschamps*, Concierge.

Professeurs.

M. *Girard*. Anatomie et physiologie des animaux domestiques.
M. *Godine, jeune*. Connoissance extérieure des animaux, hygiène, haras, etc. Il est chargé du troupeau d'expériences, des collections et de la bibliothèque.
M. *Dupuy*. Botanique, chimie pharmaceutique, matière médicale. Il est chargé de la Pharmacie et du Jardin botanique.
M. *Chabert* ❋. Forge, maréchallerie, jurisprudence vétérinaire. Il est chargé des forges.
M. *Verrier*. Théorie et pratique des maladies, opérations, épizooties. Il est chargé des hôpitaux.
M. *Yvart*. Economie rurale, théorique et pratique. Il fait la théorie dans l'Ecole, et la pratique sur le terrein de son exploitation, près l'Ecole.
M. *Déchaux*, Pharmacien-botaniste.
M. *Millet*, Jardinier-botaniste.

Six Répétiteurs et six Adjoints sont nommés et renouvellés tous les ans, en avril, d'après un concours.

Jury d'Examen.

M. César,	*Vétérinaires.*	M. Bosc,	*Agriculteurs.*
M. Chaussier,		M. Bouillon-Lagrange,	
M. Desplas,		M. Olivier,	
M. Huzard,		M. Tessier ❋,	

CONSERVATOIRE IMPÉRIAL DE MUSIQUE ET DE DÉCLAMATION,

Rue Bergère.

Le Conservatoire Impérial est établi pour la conservation et la propagation de la Musique et de la déclamation dans toutes leurs parties.

Cet établissement comprend deux écoles spéciales ; l'une de Musique, l'autre de Déclamation.

Dans les classes de la première, toutes les parties de l'art musicale sont

Violoncelle.	Levasseur. Baudiot.	*Cor.*	Duvernoy Fréd. Domnich.
Piano. . . .	Adam. Boieldieu. Jadin. Pradher.	*Basson.* . .	Ozi. Delcambre.
Flûte. . . .	Wunderlich	*Solfège.* . .	Eler. Widerkher. Gobert. Rogat. Veillard. Fasquel.
Hautbois. .	Sallantin.		
Clarinette. .	Lefevre. Duvernoy.		

Adjoints aux Professeurs, Messieurs,

Chant. . . .	Roland. Butignot. Desperamons.	*Violon.* . . .	Habeneck, aîné.

Professeurs honoraires, Messieurs,

Chant. . . .	Crescentini. Plantade.	*Violoncelle.*	Duport.

Correspondans étrangers, Messieurs,

Paisiello ✻, à Naples.
Salieri, à Vienne.
Winter, à Munich.
Zingarelli, à Rome.

Bibliothèque.

M. Roze, *Bibliothécaire-Conservateur.*

ÉCOLE DE DÉCLAMATION.

Comité d'enseignement présidé par le Directeur.

M. Talma, M. Fleury, M. Lafond, M. Baptiste, aîné,	*Professeurs en exercice, Membres du Comité.*
M. Monvel, M.	*Professeurs honoraires.*

M. Despréaux, *Danse et placement du corps.*

M. Méon, M. Duret,	*Chargés de la surveillance et de la police des classes.*

M. Méric, *Garde du dépôt de musique et d'instrumens pour le service des classes.*

Pensionnat.

M. Guichart, *Surveillant.*

M. Klor, *Professeur de langues française et italienne, littérature, histoire et géographie.*

Répétiteurs.

M. Henry, *Préparation au chant.*

M. Blangy, *Solfège.*

THÉATRES

THÉATRES.

Conformément au décret impérial du premier novembre 1807, un Officier de la Maison de S. M. l'Empereur et Roi, est chargé de la surintendance des quatre grands théâtres de la capitale, sous le titre de *Surintendant des Spectacles.*

Ces théâtres sont : l'Académie Impériale de Musique ; le théâtre François, l'Opéra-Comique, et le théâtre de l'Impératrice et Opéra-Buffa réunis.

Surintendant des Spectacles,

M. le Comte de Remusat ❋, *premier Chambellan de S. M. l'Empereur et Roi.*

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.

Rue de Richelieu.

L'administration de l'Académie Impériale de Musique est composée d'un Directeur, d'un Administrateur comptable, d'un Inspecteur et d'un Secrétaire-général, nommés par S. M. l'Empereur.

Il y a en outre un conseil d'Administration présidé par le Directeur, et composé de l'Administrateur comptable, de l'Inspecteur, de trois sujets de l'Académie Impériale de Musique, désignés chaque année par le Surintendant, et du Secrétaire-général.

Administration, Messieurs,

Picard, *Membre de l'Institut, Directeur*, rue de Lully, n°. 2.
Wante, *Administrateur comptable*, rue de Richelieu.
Despreaux, *Inspecteur-général*, rue Basse-St.-Denis, n°. 30.
Bonnemer, *Caissier*, rue Rameau, n°. 2.
Courtin, *Secrétaire-général*, rue Sainte-Anne, n°. 22.

Conseil d'Administration, Messieurs,

Picard, *Président.*
Wante, Despréaux, } *Membres du Conseil.*
Lainez, Persuis, Gardel, } *Membres du Conseil.*
Courtin, *Secrétaire-général.*

CHANT.

Maîtres chefs de la Scène, Messieurs,

Persuis.
Adrien.
Lebrun.

Artistes, Messieurs,

Lainez.
Lays.
Laforêt.
Albert Bonet.
Dérivis.
Bertin.
Nourrit.
Eloï.
Duparc.
Alexandre.
Bonel.
Lavigne.
Henrard.

Mesdames,

Maillard.
Branchu.
Armand.
Ferrière.
Granier.
Jannard.
Himm.
Joséphine Armand.
Emilie.

Professeurs de l'Ecole, Messieurs,

Persuis.
Adrien.
Lebrun.
Rodolphe.

Accompagnateurs, Messieurs,

Granier.
Piccinni.

DANSE.

M. Gardel, 1er } *Maîtres des Ballets.*
M. Milon, 2e

Artistes, Messieurs,

Vestris.
Beaupré.
Goyon.
Beaulieu.
Branchu.
Albert.
Meraute.
Renaud.
Anatole.
Montjoye.
Elie.

Mesdames,

Clotilde.
Gardel.
Saulnier.
Millière.
Bigottini
Delisle.
Félicité.
Vic. Saulnier.
Gaillet.
Riviere.
Marelie, cad.'
Fanny Béas.
Marelie, aînée.

Orchestre, Messieurs,

Rey, 1er *Chef.*
Rochefort, 2e *Chef.*

Conseil.

M. Becquey-Beaupré, *Avocat en la Cour de Cassation*, rue Coq-Héron.
M. Noël, *Notaire de l'Empereur.*

Service, Messieurs,

Boutron, *Machiniste en Chef.*
Hery, *Machiniste en second.*
Degotty, *Peintre en chef, dirigeant l'atelier des décorations.*
Menageot, *Membre de l'Institut, Dessinateur des costumes.*
Rebory, *Inspecteur de la salle et de l'habillement.*
Rochier, *Inspecteur du Théâtre.*
Jamont. . . } *Gardes-magasins.*
Mitthouard. .
Damense, *Préposé à la location*, à l'Académie.

THÉATRE FRANÇOIS.

Rue de Richelieu.

L'administration du théâtre Français est confiée à des comédiens sociétaires.

Il y a, près ce théâtre, un Commissaire Impérial.

L'admission ou le rejet des pièces nouvelles se fait par les sociétaires assemblés, au nombre de onze au moins.

Commissaire Impérial.

M. Mahérault, *rue de Richelieu, au théâtre François.*

Google

M. *Meſſier* ❋, rue des Mathurins-Saint-Jacques, n° 1
M. *Bouvard*, à l'Obſervatoire.
M. *Lefrançois Lalande*, place Cambray, n° 1.

Anciens Navigateurs.

M. le Comte *Claret de Fleurieu* (G. ❋), *Sénateur*
Taitbout, n° 18.
M. le Comte *de Bougainville* (G. ❋), *Sénateur*, Bo
S. Martin, n°. 23.

Géographe.

M. *Buache* ❋, rue Guénégaud, n°. 18.

Artiſte.

M. *Caroché*, à l'Obſervatoire.

Membre ſurnuméraire.

M. *Prony* ❋, à l'Ecole des Ponts & Chauſſées.

Adjoints Aſtronomes.

M. *Burckhardt*, à l'Ecole militaire.
M. *Biot*, au Collége de France, place Cambrai.
M. *Arago*, à l'Obſervatoire.
M. *Poiſſon*, rue de Crebillon, n° 3.

BIBLIOTHEQUE IMPÉRIA

Rue de Richelieu.

CONSERVATEURS-ADMINISTRATI

Des livres imprimés.

M. Capperonnier, à la Bibliothèque.
M. Van-Praet, à la Bibliothèque.

Des Manuſcrits.

M. Langlès, pour les Manuſcrits en Langues Orie
Bibliothèque.
M. La Porte du Theil ❋, pour les Manuſcrits e
Grecque & Latine, à la Bibliothèque.
M. Dacier ❋, pour les Manuſcrits en langues mod
Bibliothèque.

Des Médailles antiques & Pierres gravé

M. Millin ❋, }
M. Goſſellin ❋, } à la Bibliothèque.

Des Eſtampes & Planches gravées.

M. Joly, à la Bibliothèque.

Libraires de la Bibliothèque.

Mrs. Debure, père et fils, rue Serpente, n° 7.

Cette Bibliothèque eſt ouverte pour les lecte
jours, excepté les Dimanches et les Fêtes, de 1
et pour les curieux, les mardis & vendredis,
heures. Elle est en vacance depuis le 1er septemb
octobre.

qu'à deux de relevée. Elle eſt en vacance d
septembre juſqu'au 2 novembre.

Bibliothèque de l'Arſenal.

M. Ameilhon ❋, *Administrateur perpétuel et I*
en chef, membre de l'Inſtitut.
M. Treneuil, *Bibliothécaire-Conſervateur.*
M. Zendroni, *Conservateur.*
M. Ameilhon, jeune, }
M. Dupont de Nemours, } *Sous-Bibliothécaires*
M. Alexis du Buc, }

Cette Bibliothèque, une des plus riches & d
dérables de l'Empire, est ouverte au public t
de la ſemaine, depuis dix heures du matin j
heures de relevée, à l'exception des fêtes.

MUSÉES.

M. Denon (O. ❋), *Membre de l'Inſtitut*, Direc
Il a ſous ſa direction immédiate *de muſée*
muſée des monumens françois, le muſée ſpecial d
çoiſe à Verſailles, les galeries des palais du Gouv
monnoie des médailles, les ateliers de calcographie
ſur pierres fines & de moſaïque, enfin l'acquiſitio
port des objets d'arts.

Musée Napoléon, *au Lou*

Cet établiſſement s'accroît & marche journe
ſa perfection. Déjà il offre à la curioſité publiq
d'arts expoſés,

1°. Plus de 1000 tableaux des écoles françoiſe
italienne; 2°. plus de 300 ſtatues ou morceaux p
tiquité, en marbre ou en bronze; 3°. 450 deſſi
maîtres, faiſant partie d'une collection de 20 m

Il exiſte encore dans ce muſée un grand n
bleaux, de marbres & de bronzes antiques, de va
& de bijoux de matières précieuſes qui vont f
augmenter les jouiſſances que procure aujourd'h
expoſée de ces riches collections, leſquelles ſe
core augmentées, depuis deux ans, des nombreu
de la conquête de 1806, et des précieuſes ar
Villa-Borghèſe, parmi leſquelles on diſtingue
ſtatues du Gladiateur & du Faune à l'enfant,
Centaure, le beau buste de Lucius-Vérus, &c.

La calcographie qu'on y a réunie, contient
planches, dont les épreuves ſe vendent au pr
bliſſement.

M. Droz, *Conſervateur, Graveur en Médailles & Mécan*
M. Perne, *Contrôleur.*
M. Chaltas, *Comptable, chargé de la vente des médail*

Ecole de gravure en pierres fines, à l'Institution des S Muets.

M. Jeuffroy, *Membre de l'Inſtitut, Profeſſeur.*

Ecole impériale de Mosaïque.

Cette école est établie, par décret impérial du 3 th
an 13, aux ci-devant Cordeliers: on y enseigne l'a
mosaïque à dix élèves tirés de l'institution impériale des
muets; ils y sont logés et instruits aux frais du Go
ment: on leur apprend à copier en mosaïque les tabl
à exécuter tous les différens objets d'ameublement et d

On y reçoit en outre, en qualité d'externes, en
égal, les jeunes artistes qui veulent s'instruire dans
de peinture indestructible.

Les différens ouvrages en mosaïque, qui sont exécu
cette école, sont toujours exposés dans une salle par
pour satisfaire la curiosité et les désirs des amateurs.

M. Belloni, *Directeur*, rue de l'Ecole de Médecine,

Musée spécial de l'Ecole françoise, à Versaille

Cet établiſſement est deſtiné à raſſembler les
des Peintres françois morts et vivans, et à faire
public et aux étrangers le rang que cette Ecole
dans les arts.

M. Lauzan, *Conservateur du Musée.*
M. Gazard, *Adjoint-Commis.*
M. Cubières, *Conservateur des Monumens extérieurs de Versailles et de Trianon.*
M. Pilon, *chargé de la restauration des Statues du P*

MUSÉE DES MINES, *à l'hôtel des Monn*

Ce Muſée eſt composé du cabinet que M. *B.*
membre de l'Inſtitut a été 50 ans à former à ſes f
ſervir à l'inſtruction des élèves de l'école des mi
qu'il a fait créer en 1783, & qu'il a dirigée pendant dix

M. *Sage* s'eſt ſpécialement occupé à mettre
dans cette collection; il a diſpoſé circulairement à
de l'amphithéâtre des armoires qui renferment pr
ce qui eſt connu en minéralogie; il en a publié une
méthodique.

La galerie octogone qui règne au-deſſus de l'an
elliptique, renferme de grands échantillons d
genres de minéraux.

Houdon ❋, *S.*, *de l'Institut*, Pavillon des Quatre-Nations.
Regnault ❋, *P.*, *de l'Institut*, rue Guénégaud, n. 15.
Berthellemy, *P.*, au bâtiment des Quatre-Nations.
Roland ❋, *S.*, *de l'Institut*, à la Sorbonne.
Moitte ❋, *S.*, *de l'Institut*, rue de l'Université, n. 3.

Professeur pour l'Anatomie.

M. Suë ❋, *Médecin en chef de l'Hôpital de la garde impériale*, rue du Chemin du Rempart, au coin de la rue de Surenne, n. 3.

Professeur pour la perspective.

M. Dandrillon, *P.*, à la Sorbonne, n. 3.

Secrétaire.

M. Mérimée, *P.*, *Secrét. perpétuel de l'Ecole*, rue des Postes, n. 12.
M. Phlipault, *Concierge-Surveillant*, au palais des Beaux-Arts.
M. Mouret, *Concierge-Surveillant de la salle d'étude de l'Antique et d'Anatomie*, au palais des Beaux-Arts.

DEUXIÈME SECTION.

Architecture.

M. Dufourny, ***Professeur***, Membre de l'Institut, Directeur, Conservateur de la Galerie d'Architecture, près l'Ecole des Beaux-Arts, rue de l'Université, n. 10.

Donne ses leçons publiques sur l'histoire et la théorie de l'art, le samedi de chaque semaine, depuis une heure jusqu'à deux, à l'Ecole d'Architecture, au ci-devant Collége des Quatre-Nations.

Il reçoit tous les jours chez lui, depuis dix heures jusqu'à deux, les élèves qu veulent le consulter; et tous les mois, il propose un sujet de concours d'Architecture, dont le prix est une médaille.

Mathématiques.

M. Mauduit, *Professeur*, rue de l'Observance, n. 6.

Donne ses leçons les mercredi et vendredi de chaque semaine, depuis o heures jusqu'à une heure.

Il explique les principes de calcul arithmétique et de géométrie élémentai dont il fait l'application aux différentes parties de l'architecture civile et milita tels que le nivellement, l'art de lever les plans et la perspective.

M. Lavit, *Adjoint*, rue Jean-Jacques Rousseau, n. 3.

Stéréotomie et Construction.

M. Rondelet, *Professeur*, enclos du Panthéon.

Donne ses leçons au ci-devant Collége des Quatre-Nations, les merc vendredi de chaque semaine, à six heures du soir.

Ses leçons pratiques et théoriques comprennent toutes les parties de l'art tir, telles que la maçonnerie, la coupe des pierres, la charpente, etc.

M. Vaudoyer, *Archiviste*, *Secrétaire-Adjoint pour l'Archite* au palais des Beaux-Arts.
M. Milet, *Concierge*, au palais des Beaux-Arts.

ECOLE GRATUITE DE DESSIN,

Rue de l'Ecole de Médecine.

Cet Etablissement créé par M. Bachelier, *Membre de l'ancienne Académie de Peinture*, est ouvert, depuis 1776, en faveur de quinze cents élèves destinés aux professions mécaniques; on leur enseigne, savoir :

Les lundi et jeudi de chaque semaine, la Geométrie-pratique, l'Arithmétique et le Toisé; la Coupe des pierres, la Perspective, l'Architecture civile.

Les mardi et vendredi, la Figure et les Animaux;

Les mercredi et samedi, les Fleurs et l'Ornement.

Administration.

M. Le Breton ❋, *Membre de l'Inst.*, *Président*, rue de Tournon.

M. Amielh, rue Coquillère, n. 42.

M. Boulard, *ancien Notaire*, rue des Petits-Augustins, n. 21.

M. Petit Desgatines, rue du Four.

M. Nanteuil, aîné, *Administrateur des Messageries Impériales*, rue Notre-Dame des Victoires

M. Thibaudier, rue du Helder, chaussée d'Antin, n. 15.

M. Perrin, *Directeur*, *Agent général*, à l'Ecole.

M. Bachelier, *Secrétaire*, à l'Ecole.

ETUDE.

Professeurs et Employés, Messieurs,

Lavit, *Professeur d'Arithmétique et Toisé*, rue J. J. Rousseau, hôtel de Bullion.

Thierry, *Profes. d'Architecture*, rue du Cimetière-St.-André-des-Arcs, n. 2.

Defraisne, *Professeur de Figure*, à l'Ecole.

Jombert, *Professeur-adjoint*, rue de Vaugirard, n. 15.

Godefroy, *Professeur d'Ornement*, quai Bourbon, dans l'Isle.

Robineau, *Inspecteur des élèves*, place Sorbonne.

Ledru, *deuxième Inspecteur*, à l'Ecole.

MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE.

Rue du Jardin des Plantes.

Le Muséum d'Histoire naturelle est dans le département du Ministre de l'intérieur.

Cet Etablissement, connu sous le nom de *Jardin des Plantes*, a été institué *Muséum d'Histoire naturelle*, par décret du 10 juin 1793. Il est situé au levant de Paris, et composé d'un Jardin de botanique, avec des serres chaudes et des serres tempérées, de plusieurs galeries où se trouvent disposées méthodiquement des collections appartenant aux trois règnes de la nature, d'une ménagerie d'animaux vivans, d'une bibliothèque d'histoire naturelle, et d'un amphithéâtre avec des laboratoires, pour les Cours.

Les Cours publics au nombre de treize, se font dans l'Amphithéâtre, dans les galeries d'Histoire naturelle, et dans le jardin de Botanique.

Les galeries et la Bibliothèque sont ouvertes au public et aux étrangers les mardi et vendredi de chaque semaine, depuis trois heures jusqu'à la nuit, pendant l'automne et l'hiver, et depuis quatre heures jusqu'à sept, pendant le printems et l'été : les lundi, mercredi et samedi de chaque semaine, sont consacrés aux Etudians, depuis onze heures jusqu'à deux.

La Ménagerie est ouverte au public les mardi, vendredi et dimanche de chaque semaine, depuis deux heures jusqu'à sept heures du soir, pendant l'été, et quatre heures seulement durant les six mois d'hiver : les lundis, mercredis, jeudis et samedis sont réservés aux Elèves du Muséum et aux Artistes qui dessinent l'Histoire naturelle; lesquels, sur la présentation de cartes ou de billets d'entrée, sont admis dans les jardins de la Ménagerie, depuis onze heures du matin jusqu'à quatre de l'après-midi.

Le jardin continue à fournir aux Etablissemens publics qui lui sont analogues, des graines d'arbres et des plantes utiles aux progrès de la Botanique, de l'Agriculture et des Arts, et il donne aux pauvres malades celles qui sont propres à la guérison ou au soulagement de leurs maux.

Le public est averti que tout est gratuit dans l'Etablissement : qu'en conséquence, les garçons de service des galeries d'Histoire naturelle, de la Bibliothèque et des Laboratoires, les gardiens des animaux de la Ménagerie et les garçons jardiniers, ne doivent recevoir, sous aucun prétexte, ni rétribution, ni don volontaire.

Profeſſeurs , Adminiſtrateurs.

M. Thouin (André) ❋, culture des Jardins, *au Muſeum.*
M. Portal ❋, Anatomie humaine, rue Pavée Saint-André-des-Arcs.
M. de Juſſieu ❋, Botanique rurale, *au Muſéum.*
M. Vanſpaendonck ❋, Iconographie naturelle, *au Muſéum.*
M. Le Comte de Lacépede (G. A. ❋), Zoologie des reptiles & des Poiſſons.
M. Desfontaines ❋, Botanique, *au Muſéum.*
M. Faujas ❋, Géologie, *au Muſéum.*
M. Lamarck ❋, *Tréſorier*, Zoologie des Animaux sans vertèbres, *au Muséum.*
M. Geoffroy-Saint-Hilaire ❋, Zoologie des quadrupèdes, des cétacées, des oiseaux, *au Muſéum.*
M. Haüy ❋, Minéralogie, *au Muſéum.*
M. Cuvier ❋, *Direct.*, Anatomie des Animaux, *au Muſéum.*
M. Vauquelin ❋, *Secrétaire*, Arts chimiques, *au Muſeum.*

Aides-Naturaliſtes.

M. Dufresne, Chef du laboratoire de la Zoologie, *au Muſeum.*
M. Valenciennes, Zoologie, *au Muſéum.*
M. Latreille, Zoologie des Inſectes, &c., *au Muſeum.*
M. Deleuze, Botanique, *au Muſéum.*
M. Rouſſeau, Anatomie, *au Muſéum.*
M. Laugier, Analyſes Chimiques, *au Muſeum.*
M. Dubois, préparations des cours de Chimie.
M. Tondy, Minéralogie, *au Muſéum.*
M. Lalande, Zoologie des mammifères, *au Muſeum.*
M. Lalande, fils, zoologie des reptiles, *au Muſeum.*

Bibliothèque.

M. Toſcan, Bibliothécaire.
M. Mordant de Launay, Sous Bibliothécaire.

Galeries.

M. Lucas, père, Garde des Galeries.
M. Lucas, fils, Adjoint à ſon père.
M. Millière, pour le Cabinet d'Anatomie comparée.

Peintres.

M. Redouté, l'aîné.	M. De Wailly, jeune.
M. Redouté, jeune.	M. Huet, fils.

Jardin.

M. Thouin (Jean), premier Jardinier.

Ménagerie.

M. Cuvier (Frédéric), Garde de la Ménagerie.

Secrétariat.

M. Thouin (Jacques), Chef des bureaux du Secrétariat.

Officier commandant les vétérans.

M. Courtenbüe, Capitaine-Commandant, *au Muſéum.*

ECOLE IMPÉRIALE D'ÉCONOMIE RURALE VÉTÉRINAIRE D'ALFORT.

Cet établissement, institué en 1766 par Bourgelat, a été consolidé par la loi du 29 germinal an 3. Le Ministre de l'intérieur l'a dans son département. Il est composé d'une bibliothèque spéciale de zoologie domestique, d'un cabinet d'anatomie comparée, et d'un autre de pathologie, qui sont ouverts tous les jours au public. Il y a, en outre, de vastes hôpitaux, où l'on reçoit les animaux malades; un chenil; des forges, un laboratoire de chimie, une pharmacie, un jardin botanique, un terrein pour la culture des fourrages, un rucher, un troupeau de bêtes à laine destiné à des expériences sur le croisement des races et l'amélioration des laines, un haras d'expériences, où les propriétaires peuvent faire couvrir leurs jumens au printemps, un amphithéâtre pour les cours, des salles d'études et des bâtimens pour les élèves, les professeurs et les employés.

Les élèves des départemens de la moitié nord de la France, sont envoyés à l'Ecole ou par les Préfets, ou par le Ministre Directeur de l'Administration de la guerre, ou aux frais de leurs parens. Ils y sont reçus après l'autorisation du Ministre de l'intérieur, à l'âge de 16 ans, et au-dessus de 20, jusqu'à 30. La durée des études est de 3 ans.

Des élèves de tous les départemens peuvent aussi y venir, à leurs frais, suivre le cours d'économie rurale, théorique et pratique; ils y sont reçus à tout âge; il suffit de l'autorisation du Ministre de l'intérieur. La durée du cours est d'une année.

Dans le cas de maladies épizootiques ou autres, le Directeur, d'après l'autorisation du Ministre de l'intérieur, sur la demande d'une autorité ou d'un propriétaire, envoie un ou plusieurs élèves, ou même un Professeur pour les traiter. La seule indemnité qu'on doive est la nourriture, le logement et les frais de voyage.

D'après un arrêté du Conseil d'État, les régimens de troupes à cheval, stationnés dans le nord de la France, envoient chacun un officier à l'École d'Alfort pour y acquérir les connoissances d'hippiatrique nécessaires à un officier chargé de faire les remontes.

Administration.

M. *Huzard*, Membre de l'Institut, Commissaire du Gouvernement, inspecteur général des Ecoles impériales vétérinaires, à Paris.

M. *Chabert* ❋, Correspondant de l'Institut, Directeur.

M. *Nioche*, Régisseur.

M. le Capitaine *Ozeré* ❋, Surveillant des Elèves.

M. *Flandrin*, Secrétaire du Directeur.

M. *Gisors*, Architecte, à Paris.

M. *Royer-Collard*, Médecin, à Paris.

M. *Deschamps*, Concierge.

Professeurs.

M. *Girard*. Anatomie et physiologie des animaux domestiques.

M. *Godine*, *jeune*. Connoissance extérieure des animaux, hygiène, haras, etc. Il est chargé du troupeau d'expériences, des collections et de la bibliothèque.

M. *Dupuy*. Botanique, chimie pharmaceutique, matière médicale. Il est chargé de la Pharmacie et du Jardin botanique.

M. *Chabert* ❋. Forge, maréchallerie, jurisprudence vétérinaire. Il est chargé des forges.

M. *Verrier*. Théorie et pratique des maladies, opérations, épizooties. Il est chargé des hôpitaux.

M. *Yvart*. Economie rurale, théorique et pratique. Il fait la théorie dans l'Ecole, et la pratique sur le terrein de son exploitation, près l'Ecole.

M. *Déchaux*, Pharmacien-botaniste.

M. *Millet*, Jardinier-botaniste.

Six Répétiteurs et six Adjoints sont nommés et renouvellés tous les ans, en avril, d'après un concours.

Jury d'Examen.

M. César,	*Vétérinaires.*	M. Bosc,	*Agriculteurs.*
M. Chaussier,		M. Bouillon-Lagrange,	
M. Desplas,		M. Olivier,	
M. Huzard,		M. Tessier ❋,	

CONSERVATOIRE IMPÉRIAL DE MUSIQUE ET DE DÉCLAMATION,

Rue Bergère.

Le Conservatoire Impérial est établi pour la conservation et la propagation de la Musique et de la déclamation dans toutes leurs parties.

Cet établissement comprend deux écoles spéciales ; l'une de Musique, l'autre de Déclamation.

Dans les classes de la première, toutes les parties de l'art musicale sont

Violoncelle.	Levasseur. Baudiot.	*Cor.* . .	Duvernoy Fréd. Domnich.
Piano. . . .	Adam. Boieldieu. Jadin. Pradher.	*Basson.* . .	Ozi. Delcambre.
Flûte. . . .	Wunderlich	*Solfège.* . .	Eler. Widerkher. Gobert. Rogat. Veillard. Fasquel.
Hautbois. .	Sallantin.		
Clarinette. .	Lefevre. Duvernoy.		

Adjoints aux Professeurs, Messieurs,

Chant. . . .	Roland. Butignot. Desperamons.	*Violon.* . . .	Habeneck, aîné.

Professeurs honoraires, Messieurs,

Chant. . . .	Crescentini. Plantade.	*Violoncelle.*	Duport.

Correspondans étrangers, Messieurs,

Paisiello ❋, à Naples.	Winter, à Munich.
Salieri, à Vienne.	Zingarelli, à Rome.

Bibliothèque.

M. Roze, *Bibliothécaire-Conservateur.*

ÉCOLE DE DÉCLAMATION.

Comité d'enseignement présidé par le Directeur.

M. Talma, M. Fleury, M. Lafond, M. Baptiste, aîné,	*Professeurs en exercice, Membres du Comité.*
M. Monvel, M.	*Professeurs honoraires.*

M. Despréaux, *Danse et placement du corps.*

M. Méon, M. Duret,	*Chargés de la surveillance et de la police des classes.*

M. Méric, *Garde du dépôt de musique et d'instrumens pour le service des classes.*

Pensionnat.

M. Guichart, *Surveillant.*

M. Klor, *Professeur de langues française et italienne, littérature, histoire et géographie.*

Répétiteurs.

M. Henry, *Préparation au chant.*

M. Blangy, *Solfège.*

THÉATRES

THÉATRES.

Conformément au décret impérial du premier novembre 1807, un Officier de la Maison de S. M. l'Empereur et Roi, est chargé de la surintendance des quatre grands théâtres de la capitale, sous le titre de *Surintendant des Spectacles*.

Ces théâtres sont : l'Académie Impériale de Musique, le théâtre François, l'Opéra-Comique, et le théâtre de l'Impératrice et Opéra-Buffa réunis.

Surintendant des Spectacles,

M. le Comte de Remusat ❋, *premier Chambellan de S. M. l'Empereur et Roi.*

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.

Rue de Richelieu.

L'administration de l'Académie Impériale de Musique est composée d'un Directeur, d'un Administrateur comptable, d'un Inspecteur et d'un Secrétaire-général, nommés par S. M. l'Empereur.

Il y a en outre un conseil d'Administration présidé par le Directeur, et composé de l'Administrateur comptable, de l'Inspecteur, de trois sujets de l'Académie Impériale de Musique, désignés chaque année par le Surintendant, et du Secrétaire-général.

Administration, Messieurs,

Picard, *Membre de l'Institut*, *Directeur*, rue de Lully, n°. 2.
Wante, *Administrateur comptable*, rue de Richelieu.
Despreaux, *Inspecteur-général*, rue Basse-St.-Denis, n°. 30.
Bonnemer, *Caissier*, rue Rameau, n°. 2.
Courtin, *Secrétaire-général*, rue Sainte-Anne, n°. 22.

Conseil d'Administration, Messieurs,

Picard; *Président*.
Wante, Despréaux, } *Membres du Conseil.*
Lainez, Persuis, Gardel, } *Membres du Conseil.*
Courtin, *Secrétaire-général*.

CHANT.

Maîtres chefs de la Scène, Messieurs,

Persuis.
Adrien.
Lebrun.

Artistes, Messieurs,

Lainez.
Lays.
Laforêt.
Albert Bonet.
Dérivis.
Bertin.
Nourrit.
Eloi.
Duparc.
Alexandre.
Bonel.
Lavigne.
Henrard.

Mesdames,

Maillard.
Branchu.
Armand.
Ferrière.
Granier.
Jannard.
Himm.
Joséphine Armand.
Emilie.

Professeurs de l'Ecole, Messieurs,

Persuis.
Adrien.
Lebrun.
Rodolphe.

Accompagnateurs, Messieurs,

Granier.
Piccinni.

DANSE.

M. Gardel, 1^er^ } *Maîtres des Ballets.*
M. Milon, 2^e^ }

Artistes, Messieurs,

Vestris.
Beaupré.
Goyon.
Beaulieu.
Branchu.
Albert.
Meraute.
Renaud.
Anatole.
Montjoye.
Elie.

Mesdames,

Clotilde.
Gardel.
Saulnier.
Millière.
Bigottini
Delisle.
Félicité.
Vic. Saulnier.
Gaillet.
Riviere.
Marelie, cad.
Fanny Béas.
Marelie, aînée.

Orchestre, Messieurs,

Rey, 1^er^ *Chef.*
Rochefort, 2^e^ *Chef.*

Conseil.

M. Becquey-Beaupré, *Avocat en la Cour de Cassation*, rue Coq-Héron.
M. Noël, *Notaire de l'Empereur.*

Service, Messieurs,

Boutron, *Machiniste en Chef.*
Hery, *Machiniste en second.*
Degotty, *Peintre en chef, dirigeant l'atelier des décorations.*
Menageot, *Membre de l'Institut, Dessinateur des costumes.*
Rebory, *Inspecteur de la salle et de l'habillement.*
Rochier, *Inspecteur du Théâtre.*
Jamont. . . } *Gardes-magasins.*
Mitthouard. . }
Damense, *Préposé à la location*, à l'Académie.

THÉATRE FRANÇOIS.

Rue de Richelieu.

L'administration du théâtre Français est confiée à des comédiens sociétaires.

Il y a, près ce théâtre, un Commissaire Impérial.

L'admission ou le rejet des pièces nouvelles se fait par les sociétaires assemblés, au nombre de onze au moins.

Commissaire Impérial.

M. Mahérault, *rue de Richelieu, au théâtre François.*

Commiſſaire Impérial.

M. Campenon, rue Sainte-Hyacinthe, près celle de la Sourdière.

Comédiens ordinaires de l'Empereur, par rang d'ancienneté, Meſſieurs,

Camérani.
Chenard.
Solié.
Leſage.
Martin.
Gaveaux.
Elleviou.
Saint-Aubin.
Gavaudan.
Juliet.
Moreau.
Baptiſte.
Paul.
Huet.

Meſdames.

Deſbroſſes.
Gonthier.
Cretu.
Haubert. (Leſage)
Gavaudan.
Moreau.
Belmont.

Penſionnaires reçus à l'eſſai.

Meſſieurs,	Mesdames,
Darancourt.	Aglaé Gavaudan.
Allaire.	Simonet.
Julien.	Paule Michu.
	Duret Saint-Aubin.
	Regnault.

Comédiens retirés & penſionnés.

Messieurs,	Mesdames,
Rézicourt.	Carline-Nivelon.
Philippe.	Dugazon.
	Saint-Aubin.

M. Rézicourt, *Secrétaire principal.*
M. Der, *Souffleur.*
M. Tourterelle, fils, *Accompagnateur.*

Conſeil, Meſſieurs,

Bonnet, Belard, Delamalle, Gicquel, Taillandier, } *Avocats.*

M. Sandrin, *Avoué.* M. Peaulejeune, *Notaire.*
M. Darcourt, *Régiſſeur de la Scène.*
MM. Prévot et Fromageat, *Chefs des Chœurs.*
MM. Lefebvre et Blaſius, *Chefs d'Orcheſtre.*

M. Marillico, *Inſpecteur.*
M. B. Dufey, *Caiſſier.*
M. Rabilly, *Receveur à la location des Loges*, au Théâtre.

SECTION X.

Administrations de Bienfaisance et Service de santé.

AVEUGLES. SOURDS-MUETS.

L'Hospice Impérial des *Aveugles*, ci-devant dit des *Quinze-Vingts*, rue de Charenton, et l'Institution Impériale des *Sourds-Muets de naissance*, rue du faubourg Saint-Jacques, sont sous la surveillance immédiate de S. Exc. le Ministre de l'Intérieur. Ils sont administrés par un seul conseil gratuit et honoraire, composé de cinq membres.

ADMINISTRATION.

M. Mathieu-Montmorency,
M. L'abbé Sicard,
M. Garnier ✳.
M. Démeunier ✳,
M. Malus ✳,

Administrateurs.

Conseil de l'Administration.

M. Rendu, *Notaire*, rue Saint-Honoré, nº 317.
M. Lemit, *Avoué au tribunal de première instance*, rue Sainte-Anne, nº 34.

HOSPICE IMPÉRIAL DES AVEUGLES.

Cet établissement fondé par Saint-Louis, en 1260, pour 300 pauvres aveugles, se compose actuellement, d'après les derniers réglemens arrêtés par le Ministre de l'Intérieur, de 420 aveugles, dont 300 dits de première classe, et 120 dits de seconde classe, ou jeunes Aveugles.

Pour être admis dans cet hospice, il faut être dans un état de cécité absolue et d'indigence constatée. Le Ministre de l'intérieur nomme aux places vacantes, sur la présentation de l'administration. Les choix se font parmi les aveugles de tous les départemens de l'Empire.

Tout aveugle admis dans l'hospice est logé, nourri, habillé, chauffé, et reçoit en outre, s'il est de la première classe, une rétribution de 33 centimes par jour, et s'il est de la seconde, l'entretien en entier et l'instruction dont il peut être susceptible. Dans ses maladies il est traité à l'infirmerie de l'hospice.

Des maîtres et des répétiteurs sont institués et payés par le Gouvernement pour diriger et suivre l'instruction des jeunes aveugles. Les élèves sont encore appliqués à différens travaux manuels, tels que tricot, filature, fabrication de fouets, de bourses, etc.

Les aveugles de première classe et leurs familles trouvent aussi des avantages particuliers dans les fabriques de tabac et d'étoffes de coton établies dans l'hospice. Il a été ouvert des écoles au commencement de 1806, en faveur des enfans de ces aveugles.

L'administration a rétabli, il y a quelques années, l'imprimerie des aveugles, existant autrefois rue Saint-Denis.

Si des étrangers qui ne pourroient se trouver à Paris, le jour fixé pour la séance publique, désiraient avoir une idée de cette éducation, ils voudraient bien en faire prévenir le directeur de l'institution qui tâcherait de répondre à leur désir.

ADMINISTRATION DES HOSPICES CIVILS ET SECOURS PUBLICS DE PARIS.

Un Conseil général d'Adminiſtration, créé par Arrêté du 27 nivôse an 9, dirige tous ces établiſſemens.

Les fonctions exécutives sont partagées entre les membres de la commission des hospices et ceux de l'agence des secours à domicile, et surveillées par les membres du conseil spécialement désignés pour chaque partie de l'administration. A cet effet, il a été formé cinq divisions principales :

La première comprend les hospices ;

La deuxième, tous les hôpitaux, la pharmacie centrale, la boulangerie et l'imprimerie ;

La troisième, les domaines des hospices ;

La quatrième, les secours à domicile et la filature ;

La cinquième, la comptabilité générale des hospices, des hôpitaux et des ſecours à domicile.

Conſeil général d'Adminiſtration des Hoſpices,

M. le Comte *Frochot* (C. ❋), Conſeiller d'Etat, Préfet du département de la Seine, *Préſident-né*.

M. le Comte *Dubois* (C. ❋), Conſeiller d'Etat, Préfet de Police.

S. Ex M. le C^te^. *Bigot de Preameneu* (G. ❋), Ministre des Cultes.

M. le Comte *D'Agueſſeau* (C. ❋), Sénateur, rue du Marché d'Aguesseau, n°. 5.

M. *Camet de la Bonnardière* ❋, maire du 11^e^. arrondiss., rue Pierre-Sarrasin, n°. 13.

M. *Deleſſert*, rue Coquéron, n°. 3.

M. *Mourgue*, rue Basse du Rempart, n°. 46.

M. le Comte *Muraire* (G. ❋), Conseiller d'Etat, premier Président de la Cour de Cassation, r. du Helder, n. 3.

M. *Parmentier* ❋, de l'Institut, rue des Amandiers Popincourt.

M. le Comte *Paſtoret* ❋, Sénateur, place de la Concorde, n°. 6.

M. *Richard d'Aubigny* ❋, rue des Jeûneurs, n°. 11.

M. Le Baron *Seguier* (C. ❋), Maître des Requêtes, premier Président de la Cour d'appel, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n. 18.

M. *Thouret* ❋, Membre du Corps-Législatif, Doyen de la Faculté de médecine de Paris, à l'École de médecine.

Secrétaire-général du Conſeil général d'Administration des Hospices.

M. *Maiſon*, rue Saint-Christophe, n° 1.

Le Comte D'*Aguesseau*. La maison de retraite de Montrouge.

Delessert. La Comptabilité, l'hôpital des Vénériens, l'hôpital Necker.

Mourgue. Les maisons urbaines, les Incurables hommes, l'hôpital Saint-Louis, le bureau des Nourrices.

Le Comte *Muraire*. Le contentieux, l'hôpital Beaujon.

Parmentier. L'hôpital Saint-Antoine, les ménages, la pharmacie centrale et la boulangerie.

Le Comte *Pastoret*. Les secours à domicile, les Incurables femmes et les enfans malades.

Richard d'Aubigny. Les biens ruraux, la Salpétrière, Bicêtre.

Le Baron *Seguier*. La Charité, les orphelins.

Thouret. L'Hôtel-Dieu, les secours à domicile.

Fonctions exécutives. *Première Division.*

Hospices. M. Desportes (B.).

Deuxième Division.

Première Section. L'hôpital des vénériens, celui des enfans malades, l'hôpital Necker, et celui Saint-Louis.

M. Lemaignan.

Deuxième Section. L'Hôtel-Dieu, la Charité, la Maternité et Beaujon.

M. Alhoy.

Troisième Section. L'hôpital S.-Antoine, l'hôpital Cochin, la Maison de santé, la boulangerie et la pharmacie centrale, le bureau d'admiſſion, l'hoſpice de la Vaccine, le service général de santé, les cliniques et l'imprimerie.

M. Duchanoy.

Troisième Division.

Domaines des hospices et des secours à domicile.

M. Fesquet.

Quatrième Division.

Première Section. Les 1er, 2e, 3e, 4e, 9e et 10e arrondissemens de Paris.

M. Coulomb.

Deuxième Section. Les 5e, 6e, 7e, 8e, 11e et 12e arrondissemens

M. Dupont (de Nemours).

Cinquième Division

Comptabilité. M. Nicod, *Ordonnateur général*.

HOSPICES CIVILS DE PARIS.

Les Hoſpices civils de Paris forment deux claſſes distinctes. L'une comprend les hôpitaux dans lesquels on reçoit les malades, l'autre les hospices où l'on reçoit les indigens.

image
not
available

Médecins Suppléans.

M. Husson, rue des Maçons-Sorbonne, n°. 7.
M. Geoffroy, rue Sainte-Croix de la Bretonnerie, n°. 32.
M. Lerminier, rue Caumartin, n°. 14.
M. Pelletan ❋, *Chirurgien en chef*, rue S. Christophe, n°. 10.
M. Giraud, *Suppléant*, cloître Notre-Dame, n°. 2.
M. Dupuytren, *Chirurgien-adjoint*, à l'hospice de l'Ecole de Médecine, rue de l'Observance.
M. Lautour, *Pharmacien en chef.*

Annexe de l'Hôtel-Dieu, rue Saint-Victor, ci-devant la Pitié.

Le service de cette Maison est fait et surveillé par l'Agent de surveillance de l'Hôtel-Dieu.

M. Denis, *premier Commis, Sous-Agent.*

Le service de santé est fait par les Officiers de santé de l'Hôtel-Dieu.

Hôpital de la Charité, rue des Saints-Pères.

M. Turquie, *Agent de ſurveillance.*
M. Roset, *Econome.*
M. Dumangin, rue Traversière-S.-Honoré, n° 25. }
M. le baron de Corvisart (O.❋), 1er. *Médecin de l'Empereur*, rue S. Dominique, près la rue de Bourgogne. } *Médecins.*
M. J. J. Leroux, *Médecin*, rue de Verneuil, faubourg S. Germain, au coin de celle Sainte-Marie.
M. Fouquier, }
M. Bayle, } *Médecins suppléans.*
M. Deſchamps, *Chirurgien en chef*, à l'Hoſpice.
M. le Baron Boyer ❋, 1er *Chirurgien de l'Empereur, Adjoint*, à l'Hoſpice.
M. Boudet, *Pharmacien en chef.*

Hôpital du faubourg Saint-Antoine, à l'ancienne Abbaye Saint-Antoine.

M. Carrier, *Agent de Surveillance.*
M. Genois, *Econome.*
M. Prat, *Médecin*, rue Saint-Marc, n°. 21.
M. Thillaye, *Chirurgien en chef*, à l'Ecole de Médecine.
M. Bernadet, *Pharmacien en chef.*

Hôpital Cochin, rue du faubourg Saint-Jacques.

Madame Galand, *Surveillante.*
M. Cordebar, *Econome.*
M. Bertin, *Médecin*, rue Neuve-S.-Médéric, n°. 25.
M. Caron, *Chirurgien en chef*, rue de la Harpe, n°. 117.
M. Grancher, *Pharmacien.*

M. Leblanc, Chirurgien *des Nourrices*, à l'hôpital.
M. Allut, Pharmacien *en chef.*

Maiſon de Santé, rue du faubourg Saint-Martin.

Cette maiſon eſt deſtinée à recevoir des malades qui paient 2 fr. pour les salles communes, et 3 fr. pour les salles particulières.

M. Wilhelms, *Agent de ſurveillance.*
Madame Trouvé, *Econome.*
M. De Laroche, *Médecin*, rue Favart, nº. 2.
M. Dubois, *Chirurgien en chef*, à l'Hoſpice de l'Ecole de Médecine, rue de l'Obſervance.
M. Dubois fils, *Chirurgien-Adjoint.*
M. Thierry, *Pharmacien en chef.*

Hoſpice de la Maternité.

Cet Hoſpice eſt compoſé de deux maiſons. L'une rue de la Bourbe, deſtinée à la réception, à l'allaitement et au placement à la campagne, des enfans abandonnés.

L'autre, située rue d'Enfer, est destinée à l'accouchement et à la réception des femmes groſſes & des femmes en couche.

M. Hucherard, *Agent de ſurveillance.*
M. Combaz, *Econome.*
M. Sausseret, *Prépoſé à l'Etat Civil et aux Réceptions.*
M. Chauſſier, *Médecin*, rue de l'Université, n. 20.
M. Andry, vieille rue du Temple, nº. 118, } *Médecins*
M. Hallé ✻, rue Pierre-Sarrazin, nº. 10, } *consultans.*
M. Auvity, *Chirurgien en chef*, rue du Bacq, nº 43.
M. Baudeloque, *Chirurgien Accoucheur*, rue Jacob, nº 16.

Hoſpice de la Salpêtrière.

Cet Hoſpice eſt deſtiné à recevoir les femmes indigentes, infirmes ou âgées de ſoixante-dix ans, & en outre au traitement des Folles.

M. Hemey, *Agent de ſurveillance.*
M. Poiſot, *Econome.*
M. Pinel ✻, *Médecin en chef*, à la Salpêtrière.
M. Landre Beauvais, *Médecin adjoint.*
M. Lallement, *Chirurgien en chef*, à la Salpêtrière.
M. Murat, *Chirurgien de deuxième claſſe.*
M. Morisset, *Pharmacien en chef.*

Hoſpice de Bicêtre.

Cet Hoſpice eſt deſtiné à recevoir les hommes indigens, infirmes, ou âgés de ſoixante-dix ans, & en outre au traitement des fous.

M. Letourneau, *Agent de ſurveillance.*
M. Busnot, *Econome.*
M. Lanefranque, *Médecin*, rue Chriſtine nº. 3.
M. Dumont, *Chirurgien en chef*, à l'hospice de Bicêtre.

est placé sous la surveillance du Conseil général des hospices, et dirigé par le Comité Central de Vaccination.

Madame Dubois, *Agente.*

M. Husson, *Médecin*, rue des Maçons-Sorbonne, n. 7.

Les expériences sur la vaccine sont suivies dans cet hospice par un Comité central, composé de quinze membres chargés par le Gouvernement de correspondre avec les Préfets, les Comités de vaccine et les Médecins des départemens, et de propager cette découverte dans tout l'Empire, pour y éteindre la petite vérole.

Membres du Comité. Messieurs,

Duchanoy. *Président.*
Husson. *Secrétaire.*
Le Baron Corvisart (O. ✻).
Delasteyrie.
Doussin-Dubreuil.
Guillotin.
Hallé ✻.
Huzard.
J. J. Leroux.
Jadelot.
Marin.
Mongenot.
Parfait.
Pinel ✻.
Salmade.
Thouret ✻.

On vaccine gratuitement dans cet hospice les mardis et vendredis à deux heures.

MAISON DE SANTÉ DU GOUVERNEMENT,
à Charenton.

M. Decoulmiers ✻, *Administrateur et Directeur-général.*

M. Royer Collard, *Médecin en chef*, quai et Isle St.-Louis, n. 9.

M. Deguise, *Chirurgien-Médecin*, à Charenton.

Cette Maison qui est sous la surveillance immédiate du Ministre de l'Intérieur, faisoit partie des institutions dont les frères de la Charité avoient primitivement la direction. Sa fondation, qui remonte au 12 septembre 1641, avoit pour objet de recevoir, traiter et médicamenter les malades qui s'y présentoient. Elle fut confirmée par lettres patentes du mois de février 1644. Sébastien Leblanc en est le premier fondateur : les huit lits qui devoient y être établis pour le traitement des maladies ordinaires, furent successivement portés à douze; depuis, les frères de la Charité y formèrent un pensionnat pour les personnes attaquées de folie, mais on avoit négligé d'y organiser un traitement pour ce genre de maladie. Un arrêté du Gouvernement, du 27 prairial an V y a pourvu, et, au moyen des travaux et des distributions que les fonds accordés par Sa Majesté ont permis de faire, l'établissement peut, indépendamment d'un local séparé pour les malades ordinaires de la commune et des environs, admettre et traiter quatre cents insensés de l'un et de l'autre sexe.

La maison de Charenton qui prend son nom de ce bourg, distant de Paris d'un myriamètre (2 lieues), est située sur le montant d'une colline, au bas de laquelle coule la Marne, et à peu de distance de son confluent avec la Seine : Elle est dans la plus belle exposition; on y jouit d'un air salubre; l'enclos en est vaste; les eaux y sont abondantes.

Il y a un local très-étendu, destiné au traitement de la folie, où chaque malade a sa chambre; il y des cantons et des promenoirs particuliers pour les différentes classes de malades. Il y a des bains chauds et froids, des douches ascendantes et descendantes, secours essentiels pour la curation de la maladie; des bains de vapeurs pour les maladies de peau, bains de surprise. On y est admis moyennant un prix de journée déterminé par le Gouvernement, et basé sur la dépense qu'exigent le traitement et les dégradations que font les infortunés attaqués de démence.

La

image
not
available

Direction générale, Messieurs,

Beaufils ✻, *Directeur*, rue de Paradis au Marais, n. 12.
Cochius, D'Ysarn de Villefort, Baron, *Sous-Directeurs.*
Delorme, Paillet, } *Gardes-Magasin.*
Daigremont, Laroche, }
Coupay, *Caissier.*
Noel, *Contrôleur de la caisse.*
Marlet, } *Chefs de bureaux.*
Grimperel. }
Thomas, *premier Commis de la Direction.*

Appréciateurs, Messieurs,

Alexandre, père, rue S.-Avoye, n. 36.
Alexandre, fils, rue du Grand-Chantier, n. 4.
Balbastre, rue de Vendôme, n. 8.
Blondel, rue de Tournon, n. 2.
Bohain, rue des Déchargeurs, n. 6.
Cathoire, rue d'Angoulême, n. 6.
Delacour, rue de la Jussienne, n. 17.
Fournier, jeune, rue St.-Denis, n. 347.
Leroy, cloître Notre-Dame, n. 4.
Lestrade, rue Saint-Merry, n. 15.
Mallet, rue des Petites-Ecuries, n. 4.
Mérault, rue de l'Eperon, n. 6.
Sangrain, rue de Jouy, n. 11.

Conseil et Officiers de l'Administration.

M. Berryer, *Jurisconsulte.*
M. Champion, *Notaire.*
M. Bergeron Danguy, *Avoué.*
M. Viel, *Architecte*, rue S.-Jacques du Haut-Pas.
M. Dubray, *Imprimeur*, rue Vantadour.
M. Boutroux, *Huissier.*

Commissionnaires nommés par l'Administration.

Mademoiselle *Tesson*, rue de Thionville, n. 63.
Madame *Favre*, rue Saint-Honoré, n. 219.
Madame *Peltier*, Palais Royal, près le café de Foi, n. 40.
Madame *Danis*, rue Béthisy, n. 21.
M. *Delisy*, rue de Condé, au coin de celle des Boucheries, n. 2.
Madame *Lefevre*, rue de la Calandre, n. 55.
Madame *Pousset*, l'aînée, rue et vis-à-vis le Temple, n. 91.
Madame *Beraud*, rue Saint-Honoré, n. 212.
Madame *Grandjean*, passage des Petits-Pères, n. 1.
M. *Ledru*, place Baudoyer, n. 2.
Madame *Cauchois*, rue de Richelieu, n. 96.
Madame *Doubleau*, rue du Faubourg Saint-Antoine, n. 137.
M. *Mathis*, passage du Vigan, cul-de-sac Saint-Claude, n. 2.
Madame *Michel*, rue du Four Saint-Honoré, n. 19.
Madame *Verne*, rue du Fouare, n. 19.
Mademoiselle *Laborey*, rue neuve d'Orléans, n. 22.
M. *Richelot*, rue du Bacq, n. 58.
Madame *Croisé*, rue Bourbon-Villeneuve, n. 11.
Madame *Blaume*, rue de Grenelle Saint-Honoré, n. 41.
M. *Chambaudiere*, rue Croix des Petits-Champs, n. 16.
Madame *Dupont*, rue Saint-Honoré, n. 365.
M. *Fraisse*, rue de la Ferronnerie, n. 9.
Madame *Decrenice*, rue neuve des Petits-Champs, n. 17.
Madame *Getting*, rue Saint-Martin, n. . . .

Louiche des Fontaines ✻, rue de Seine, au Jardin des Plantes.
Petit-Radel, rue des Fossés M. le Prince, n. 10.
De Montaigu, rue des Grands-Augustins, n. 5.
Bourdier, quai de l'Ecole, n. 22.
Démours, rue de l'Université, n. 19.
Gille, rue Sainte-Anne, n. 29.
Géraud, rue de la Harpe, n. 81.
Adet ✻, *à Nevers.*
Pluvinet, *à Clichy.*
Borie, *Vice-Directeur*, rue des Fossés Montmartre, n. 15.
Asselin, rue Neuve-S.-Médéric, n. 32.
Lanigan, *aux Armées.*
Petit, rue des F. M. le Prince, n. 25
Laubry, *absent.*
Duval, *à l'armée d'Allemagne.*
Bénon, *à Berzé-la-Ville, près Mâcon.*

Docteurs reçus dans une autre Faculté, MM.

Menuret, *Vice-Président*, rue du Bacq, n. 40. *Reçu à Montpellier.*
Daignan, rue du Helder, n. 12. *Idem.*
Vosdey ✻, rue Saint-Jacques, n. 212. *Reçu à Douay.*
Le Chevalier Portal ✻, *Président*, rue Pavée S.-André-des-Arcs. *Reçu à Montpellier.*
Le Dru, rue Neuve-Saint-Paul, n. 2. *Reçu à Caen.*
Sédillot, jeune, rue Favart, n. 6. *Reçu à Rheims.*
Marcescheaux, rue du Hazard, n. 13. *Reçu à Montpellier.*

Membres titulaires, MM. les Docteurs

Tourlet, rue Mazarine, n. 48. *Reçu à Montpellier.*
Veau de Launay, rue des Grands-Augustins, n. 21. *Idem.*
Berlin, rue St.-Merry, n. 25. *Idem.*
Pagès, *Secrétaire-adj.*, rue du Four-S.-G., n. 17. *Reçu à Caen et à Paris.*
Salmade, rue de la Concorde, n. 8. *Id.*
Fabré, rue de l'Arbre-Sec, n. 35. *Id.*
Thillaye, *fils*, à l'Ecole de Médecine. *Reçu à Paris.*
Fouquier, rue Jacob, n. 14. *Reçu à Caen et à Paris.*
Gondret, rue S.-Honoré, n. 355. *Id.*
Legallois, rue de la Harpe, n. 29. *Idem.*
Recamier, rue S.-Honoré, n. 313. *Idem.*
Forestier, *Trésorier*, rue de Richelieu, n. 40. *Idem.*
Léveillé, *Secrétaire*, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 52.
Cattet, rue S.-Honoré, n. 123. *Idem.*
Rougeot, cul-de-sac Sourdis, n. 1. *Id.*
Capuron, rue St.-André-des-Arcs, n. 58. *Idem.*
Mollet, rue Nᵉ. du Luxembourg, n. 33. *Reçu à Rheims.*
Chretien, rue des Blanc-Manteaux, n. 16. *Reçu à Paris.*
Duprépetit, absent. *Idem.*
Juglar, rue et porte S. Jacques, n. 167. *Id.*
Chardel, place S.-Sulpice, n. 1. *Id.*
Lerraud, aîné, rue Gît-le-Cœur, hôtel Montauban. *Idem.*
Levraud, jᵉ., rue d'Argenteuil, n. 7. *Id.*
Goulle, rue du Sépulcre, n. 12. *Id.*
Jacquemin, rue S.-Avoye, n. 9. *Id.*
Demangeon, rue Hauteville, n. 44. *Id.*
Chrétien-Lalanne, Vieille rue du Temple, n. 75. *Idem.*
Gardien, rue Montmartre, n. 137. *Id.*
Loiseleur-de-Longchamps, rue de Jouy, n. 8. *Idem.*
Dubois, rue Mignon, n. 7. *Idem.*
Collinnet, rue Serpente, n. 7. *Idem.*
Perdrau, rue des SS.-Pères, n. 64. *Id.*
Bouvier, place de Thionville, n. 24. *Reçu à Besançon.*
Lacombe, rue du Coq S.-Honoré, n. 8.
Macartan, rue du Faubourg Poissonnière, n. 5. *Reçu à Paris.*
Caille, rue Hautefeuille, n. 22. *Reçu à Caen.*
Duffour, rue de Bondi, n. 6.
Leseur, rue des Trois Pavillons, n. 4. *Reçu à Nancy.*
Ruette, rue Marceau, n. 13. *Reçu à Paris.*
Larbaud, rue Montmartre, n. 129. *Id.*
Bazin, rue Notre-Dame des Victoires, n. 21. *Reçu à Montpellier.*
Sarrazin, rue S.-Honoré, n. 218. *Reçu à Paris.*
Bichebois, rue de Seine S. G., n. 12. *Id.*

CHIRURGIENS A PARIS. *Messieurs*,

Andravy, rue Traversière S.-Honoré.
André, *rue et porte Montmartre.*
Arrachart, *quai et isle S.-Louis*, n. 10.
Auvity, *rue du Bacq*, 43.
Babel, rue *Sainte-Avoye*, n. 18.
Baget, rue Michel-Lepelletier.
Bodin, rue de la Chanverrerie.
Bonjour, rue des Nonaindières, n. 1.
Boulay, rue Charlot, près le boulevart.
Bousquet, 1er., rue Chapon, au marais, n. 7.
Bousquet, 2e., rue S.-Martin, n. 79.
Botentuit-Langlois, rue Montmartre, n. 41.
Burard, rue de Condé.
Cathelot, rue Saint-Antoine.
Cattin, rue Bourtibourg.
Caron, rue de la Harpe, n. 117.
Cervenon, rue Michel-Lepelletier.
Cezerac, rue Neuve Ste-Geneviève, n. 9.
Champenois, rue Feydeau, n. 11.
Coste, 1er., à l'entrée du Faubourg Saint-Honoré.
Coste, 2e., rue Mauconseil, n. 30.
Courtin, rue des Sept Voies.
Coutouly, *Accoucheur*, rue du Temple, près celle Pastourelle, n. 60.
D'Ailiez, rue Pot-de-Fer S.-Germain.
De Cheverry, rue de Poitou, au Marais.
De la Roche, rue Croix-des-P.-Champs
Deschamps, hospice de la Charité.
Desnoues, rue de Seine S.-G.
De Villiers, Carrefour Saint-Jacques.
Dubertrand, rue et vis-à-vis le Temple.
Dubois, rue Montmartre, près celle Saint-Joseph.
Dubois-Fourcon, *Dentiste*, rue de Caumartin, n. 2.
Dubois (Antoine), à l'hospice de l'école de médecine.
Dufouart, à l'Hospice du Val-de-Grace.
Dufour, rue des Ecouffes, n. 22.
Duval, place des Vosges, au Pavillon.
Eclancher, rue Christine, n. 7.
Evrat, rue de Sèves, n. 25.
Favier, rue du Dauphin.
Forestier, rue Saint-Anne, n. 28.
Gardanne Duport, rue du Mail, n. 29.
Gallay, rue des Bourdonnois.
Baudelocque, *rue Jacob*, n. 16.
Bauduin, rue de *Marivaux*.
Becquet, rue *des* Prouvaires, n. 33.
Bobilier, rue *Sainte*-Appoline, n. 2.
Gaultier de Claubry, rue de l'Université, n. 4.
Gay, *Accoucheur*, rue du Bac, n. 14.
Goulliart, faubourg S.-Antoine, maison des Quinze-Vingts.
Grattereau, rue de l'Arbre-Sec, vis-à-vis celle Baillette.
Huttier, rue Montmartre, n. 64.
Laborde, *Accoucheur*, rue et fe S.-Louis, n. 96.
Lafond, *Herniaire*, rue des Prouvaires.
Lataste, rue du Bac, près les Convalescens.
Maret, rue de la Chaise, n. 28.
Michaud, rue Aumaire, n. 57.
Monier, rue Neuve Ste.-*Catherine*, n. 3.
Naury, rue Ste-Croix de la *Bretonnerie*, n. 38.
Paroisse, *à Naples.*
Pelletan ✳, rue S. Christophe, n. 10.
Perron, *Herniaire*, rue Guénégaud, n. 31.
Petitbeau, rue S.-Honoré, n. 414.
Picquet, rue des Fossés St.-Germain-l'Auxerrois.
Poisson, rue Saint-Marc, n. 16.
Robert, rue des Jeûneurs.
Rojarc, rue des Prouvaires.
Ruffel, rue Neuve des Petits-Champs.
Rufin, rue de Ménars, n. 12.
Sabatier ✳, aux Invalides.
Sassard, rue des SS.-Pères, près celle de Grenelle.
Sedillot, aîné, rue Thibautodée.
Sedillot, jeune, rue Grénétat, n. 6.
Soupé, quai des Orfévres, n. 15.
Souque, rue de la Vieille-Monnoie.
Suë 1er, à l'Ecole de Médecine.
Suë 2e, rue de Surene, vis-à-vis la Magdeleine.
Tenon ✳, rue du Jardinet.
Thillaye, à l'Ecole de Médecine.
Tournay, rue Guénégaud, près la rue Mazarine.
Viany, rue Princesse, près celle du Four.

Lemierre, place Beaudoyer.
Lemuet, rue S. Jacques la Boucherie.
Lenormand, rue Mouffetard.
Lepere, place Maubert.
Lescot, rue de Grammont.
Letriellard, rue Royale S.-Antoine
Linthilac, rue du faubourg Montmartre.
Marcotte, faubourg Saint-Honoré.
Mare, rue des Bourdonnois.
Margueron, rue Saint-Honoré.
Martin, rue C.-des-Petits-Champs.
Martin, rue des deux Ponts, ile S. Louis.
Mathias, rue aux Ours.
Mitouart, rue Coquillère.
Morin, rue S.-Honoré.
Mottet, rue S.-Denis.
Moutillard, montagne Ste. Geneviève
Mouton, rue Saint-Denis.
Neret, rue Saint Honoré.
Para, grande rue du faubourg Saint-Antoine.
Pestiaux, rue de Sèvres.
Petit, rue Montmartre.
Petit, rue de la Verrerie.
Petit, rue d'Aboukir.
Pinard, rue des Cinq-Diamans.
Planche, rue de Poitou.
Pluvinet, rue Sainte-Avoye.
Porcher, Marché Saint-Martin.
Ragon, rue S.-Avoye.
Regnaud-Destouches, grande rue du faubourg Saint-Antoine.
Regnaud, rue de Caumartin.
Renault, rue de Thionville.
Rissoan, rue des Petits Carreaux.
Rocque, rue Sainte-Avoye.
Robiquet, rue de la Monnaie.
Saulnier, rue des Lombards.
Seguin, rue Saint-Honoré.
Seguin, rue des Bons-Enfans.
Serreau, rue du faubourg Saint-Jacques.
Sillan, rue S. Louis, près le Palais.
Steinacher, rue Thionville.
Sureau, rue Favart.
Trahan, rue d'Anjou.
Trévet, rue N. des Petits-Champs.
Trit, rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés.
Trouillet, rue du F. B. du Temple.
Vaillant, rue des Lombards.
Vallee, rue Saint-Victor.
Vauquelin, rue de Cléry.
Villemsens, rue Saint-Denis.
Villey, rue Neuve Ste.-Catherine.
Zanetti, rue Sainte Marguerite, faubourg Saint-Germain.

Mesdames les veuves tenant officines de Pharmacie, conformément à la loi du 21 germinal an onze.

Pelletier, rue Jacob.
. . . .

SOCIÉTÉ DE MÉDECINE DE PARIS,

Etablie à la Faculté de Médecine, par divers arrêtés du Ministre de l'Intérieur.

Cette Société a été instituée pour continuer les travaux des ci-devant Société Royale de Médecine et Académie de Chirurgie. Elle est chargée à cet effet d'entretenir une correspondance avec les médecins et chirurgiens de l'Empire, et avec les médecins étrangers, sur tous les objets qui peuvent tendre aux progrès de l'art de guérir.

Elle est composée des Professeurs de la Faculté et de Messieurs,

Tenon ✻. *Membre de l'Institut*, rue du Jardinet.
Alibert, *Médecin*, rue de Varenne S.-Germain, n° 4.
Andry, *Médecin*, Vieille rue du Temple, n° 118.
Auvity, *Chirurgien*, rue du Bacq, près celle Saint-Dominique.
Le Comte Chaptal (G. ✻), *Sénateur*, rue S.-Dominique-S.-Germain.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*	*Départs.*
* Ecloo.	5,827	Escaut.	
Egreville.		Seine & Marne.	
Elbeuf.	5,400	Seine-Inférieure	ma. j. s.
* Elne.	1,196	Les Pyrénées orientales.	tous les j.
Embrun.	3,138	Les Hautes-Alpes	l. me. v.
Emile, *V.* Montmorency.			
Empoli.		Arno.	tous les j.
Enghien.	3,045	Jemmapes.	tous les j.
Enſisheim.	1,809	Le Haut-Rhin.	l. me. v.
Entrevaux.	1,326	Les Baſſes-Alpes.	l. me. v.
Epernai.	4,430	La Marne.	tous les j.
Epernon.		Eure & Loir	tous les j.
Epinal.	7,321	Les Voſges.	ma. j. s.
Ernée.	4,642	La Mayenne.	l. me. s.
Ervy.	1,975	L'Aube.	l. me. s.
Eſcommoy.	2,662	La Sarthe	ma. j. s.
Eſpalion.	2,622	L'Aveyron.	ma. j. s.
Estaires.	5,754	Le Nord.	tous les j.
Eſtampes.	7,687	Seine & Oiſe	tous les j.
Eſtiſſac.	1,255	L'Aube.	l. me. v.
Eſtrechy.		Seine & Oiſe.	tous les j.
Etain.	2,300	La Meuſe.	l. me. v.
Eu.	3,400	La Seine-Inférieure.	tous les j.
Eupen.	6,749	L'Ourte.	tous les j.
* Everghem.	6,878	L'Eſcaut.	
Evian.	1,502	Léman.	ma. j. s.
Evreux.	8,426	L'Eure.	tous les j.
Evron.	3,110	La Mayenne	l. me. s.
Exideuil.	870	La Dordogne	me. v. d.
F			
Falaiſe.	14,000	Le Calvados.	l. me. v. s.
Faouet (le).	2,591	Le Morbihan.	ma. j. s.
Farmoutiers.		Seine & Marne.	ma. j. d.
Fai-Billot (le).	,9991	La Haute-Marne.	l. me. v.
Faulquemont.	1,005	La Moſelle.	ma. j. d.
Fauville.	1,346	Seine-Inférieure.	tous les j.
Fécamp.	7,000	Seine-Inférieure	tous les j.
Felletin.	2,666	La Creuſe.	ma. j. s.
Fere Champenoiſe.	1,880	La Marne.	ma. j. d.
Fere-en-Tardenois.	1,884	L'Aiſne.	tous les j.
Fère (la).	2,604	L'Aiſne.	tous les j.
Ferté-Aleps (la).	780	Seine & Oiſe.	ma. j. s.
Ferté-Bernard (la).	2,314	La Sarthe.	l. ma. j. s.
Ferté-Gaucher (la).	1,800	Seine & Marne.	ma. j. d.
Ferté-Lowendal (la).	1,558	Le Loiret.	me. v. d.
Ferté-Milon (la).	2,072	L'Aiſne.	l. me. v.
Ferté-ſous-Jouarre (la),	3,703	Seine & Marne.	tous les j.
Feurs.	1,796	La Loire	ma. j. s.
Figeac.	6,452	Le Lot.	me. v. d.
Finale.		Montenotte.	ma. j. s.
Fiorenzola.		Taro.	tous les j.
Fiſmes.	2,129	La Marne.	tous les j.
Fivizzano		Apennins.	ma. v.
Flavigny.	1,305	La Côte d'Or.	l. me. v.
Fléche (la).	5,099	La Sarthe.	l. ma. j. s.
Fleſſingue.		Escaut.	l. me. v.

Barbier-Neuville ✻, *Chef de division au Ministère de l'intérieur.*
Le Comte Berthollet (G. ✻), *Sénateur.*
Le Comte Chaptal (G. ✻), *Sénateur.*
Le Baron de Corvisart (O. ✻), *premier Médecin de l'Empereur.*
Coste ✻, *Médecin des Invalides.*
Coulomb ✻.
Cuvier ✻, *Membre de l'Institut.*
Le Baron de Gerando ✻, *Membre de l'Institut, Secrét. général du Ministère de l'intérieur.*
Delambre ✻, *Membre de l'Institut.*
Le Comte de la Place (G. ✻), *Sénateur.*
Delaporte, *Médecin en chef de l'Hôpital S.-Louis.*
Delasteyrie, *Membre de la Société d'Agriculture.*
De Lessert, *Membre du Conseil général des Hôpitaux.*
Doussin-Dubreuil, *Médecin.*
Le Comte Dubois (C. ✻), *Conseiller d'Etat, Préfet de Police.*
Duchanoy, *Administrateur des Hospices.*
Le Comte de Fontanes (C. ✻), *Grand Maître de l'Université.*
Le Comte Frochot (G. ✻), *Conseiller d'Etat, Préfet du Départ. de la Seine.*
Guillotin, *ancien profess. des écoles de la Faculté de Médec. de Paris.*
Hallé ✻, *Membre de l'Inst., professeur à la Faculté de Médec. de Paris.*
Husson, *Médecin de l'Hospice de Vaccination, et de l'Hôtel-Dieu.*
Huzard, *Membre de l'Institut.*
Jadelot, *Médecin de l'Hôp. des enfans malades et de l'Hôp. des orphelins.*
S. Ex. le Comte de Lacépède (G. A. ✻), *Sénateur, grand Chancelier de la Légion d'honneur.*
La Rochefoucault Liancourt, *Correspondant de l'Institut.*
Leroux (J. J.), *Prof. à la Faculté de Méd., Médecin ordin. du Roi de Hollande.*
Marin, *Chirurgien en chef du Lycée impérial.*
Mongenot, *Médec. de l'Hôpital des enfans malades et de l'Hôp. Necker.*
Parfait, *Médec., membre du Bur. central d'admiss. dans les Hôpitaux.*
Parmentier ✻, *Membre de l'Institut.*
Pinel ✻, *Membre de l'Institut, professeur à la Faculté de Médecine.*
S. Ex. M. le Comte Regnault de Saint-Jean-d'Angely (G. ✻), *Ministre d'Etat.*
Salmade, *Médecin.*
Tessier ✻, *Membre de l'Institut.*
Thouret ✻, *Doyen de la Faculté de Médecine, Membre du Corps Législatif.*

Société pour l'encouragement de l'industrie nationale, rue du Bacq, hôtel de Boulogne.

Cette société fut fondée en l'an X, par le concours des chefs de l'Etat, d'un grand nombre de fonctionnaires publics, de propriétaires et de savans de toutes les classes.

Elle a pour but de seconder les efforts du Gouvernement pour l'amélioration de toutes les branches d'industrie françoise.

Voici les principaux moyens dont elle fait usage :

1°. Envois de modèles, dessins ou descriptions des inventions nouvelles ;

2°. Expériences et essais pour apprécier les nouvelles méthodes annoncées au public ;

3°. Avances aux artistes qui ont besoin d'être aidés pour exécuter des machines ou des procédés d'une utilité reconnue.

Collet Descotils, Ingénieur des Mines.
Darcet, Vérificateur des essais à la Monnoie.
Guyton de Morveau (O. ✱), Administ. des Monnoies, et Membre de l'Institut.
Mérimée, Peintre.
Perrier (Scipion), Banquier.
Roard, Directeur des teintures des Manufactures impériales.
Vauquelin ✱, Professeur de Chimie au Muséum d'Histoire Naturelle.

Adjoints.

Boullay, Pharmacien.
Gay-Lussac, Membre de l'Institut.

Arts Economiques, Messieurs,

Bouriat, Pharmacien.
De Grave, (le Général) ex-Ministre de la guerre.
Delessert (Benjamin), Banquier.
De Paroy, Propriétaire.
Gillet de Laumont, Membre du Conseil des mines.
Montgolfier, Membre du Conservatoire des Arts et de l'Institut.
Parmentier ✱, Inspecteur-général du service de santé militaire.
Le Comte *Pastoret* ✱, Sénateur, Membre du conseil d'administration des Hospices.
Pictet ✱, Inspecteur général de l'Université Impériale.

Adjoints, Messieurs,

Delunel, Secrétaire de correspondance de la Société de Pharmacie.
Donnant, Homme de lettres.
Sureau, Pharmacien.

Agriculture, Messieurs.

Baudrillart, Employé à l'Administration des Eaux et Forêts.
Chassiron ✱, Maître des comptes.
Le Comte *François-de-Neufchâteau* (G. ✱). Sénateur.
Huzard, Membre de l'Institut.
Lasteyriede, Membre de la Société d'Agriculture, etc.
Lombard, Membre de la Société d'Agriculture de la Seine.
Silvestre, Secrétaire de la Société d'Agriculture et Membre de l'Institut.
Tessier ✱, Membre de l'Institut.

Adjoints, Messieurs,

Moreau-Saint-Méry (C. ✱), Conseiller d'Etat.
Swédiaur, Membre de la Société d'Agr.
Tollard aîné, Pépiniériste.

Commerce, Messieurs,

Arnould, aîné ✱, Maître des comptes.
Audibert, Maître des Comptes.
Le Comte *Cambiaso*, Sénateur.
Le Baron *Coquebert de Montbret* ✱, Maître des Requêtes, au Ministère de l'Intérieur.
Doumerc, Banquier.
Dupont de Nemours, Membre de l'Inst.
Le Comte de *Tustal* (C. ✱), Sénateur.
Magnien, Administrateur des douanes.
Vital-Roux, Membre de la chambre de commerce de Paris.

Adjoint.

M. *Perrée* ✱, Maître des comptes.

Rédacteur du bulletin de la Société.

M. *C. Daclin*, rue Cerutti, n. 38.

Agent général de la Société, chargé de tous les détails de l'Administration et du recouvrement des souscriptions.

M. *Guillard-Senainville*, au local de la Société.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*	*Départs.*
Lauzerte.	3,608	Tarn & Garonne	me. v. d.
Lauzun.	1,089	Lot & Garonne.	ma. j. s.
Laval.	15,167	La Mayenne.	l. me. s.
Lavaur.	6,237	Le Tarn	me. v. d.
Lectoure.	5,453	Le Gers.	ma. j. s.
Ledignan.	666	Le Gard.	ma. j. s.
Lens.	2,325	Le Pas-de-Calais.	tous les j.
Lésignan	1,505	L'Aude.	me. v. d.
Leſneven.	2,030	Le Finiſtère.	l. me. s.
Leſpare	800	La Gironde.	l. j. s.
Levanto.	...	Apennins	ma. v.
Levroux.	...	L'Indre.	me. v. d.
Lezoux	3,307	Le Puy-de-Dôme.	ma. j. s.
Libourne.	8,076	La Gironde.	me. v. d.
Liège	50,000	L'Ourte	tous les j.
Lierre	9,581	Les Deux-Nethes.	tous les j.
Lieuray.	...	L'Eure	tous les j.
Lieurſaint	...	Seine-&-Marne.	l. me. v.
Lignieres	1,205	Le Cher.	ma. j. s.
Ligny	2,815	La Meuſe	ma. j. s.
Lihons	...	La Somme.	l. me. v.
Lille.	54,756	Le Nord.	tous les j.
Lillebonne.	601	La Seine-Inférieure.	l. me. s.
Lillers	4,107	Pas-de-Calais.	tous les j.
* Limbourg	1,484	Ourte.	
Limoges.	20,255	La Haute-Vienne.	me. v. d.
Limours.	858	Seine & Oiſe.	ma. j. s.
Limoux.	5,142	L'Aude.	me. v. d.
Linas	1,520	Seine & Oiſe.	tous les j.
* Lisle.	5,230	Tarn.	
Lisieux.	10,171	Le Calvados.	tous les j.
Livourne.	...	Méditerranée.	tous les j.
Livry.	...	Seine & Oiſe.	tous les j.
Lizy.	1,200	Seine & Marne.	tous les j.
Loano.	...	Montenotte.	ma. j. s.
Loches	4,342	Indre & Loire.	me. v. d.
Locminé	9,429	Le Morbihan.	ma. j. s.
Lodêve	7,449	L'Hérault	ma. j. s.
Lokeren.	11,941	L'Eſcaut.	tous les j.
Lombez.	1,443	Le Gers.	me. v. d.
Longny.	1,917	L'Orne.	l. me. s.
Longuion	1,611	La Moſelle.	l. me. v.
Longwy.	2,169	La Moſelle.	l. me. v.
Lonjumeau.	1,434	Seine & Oiſe.	tous les j.
Lons-le-Saunier	6,041	Le Jura.	ma. j. s.
* Lorgues.	4,923	Le Var.	
L'Orient	17,837	Le Morbihan.	ma. j. s.
Loriol	2,392	La Drôme,	tous les j.
Lorme	2,416	La Nièvre.	l. me. v.
Lorris	1,526	Le Loiret	ma. j. s.
Loudeac	6,096	Côtes du Nord.	l. me. s.
Loudun.	5,150	La Vienne.	me. v. d.
Louhans	2,849	Saône & Loire.	l. me. v.
Lourdes.	2,741	Hautes-Pyrénées.	me. v. d.
Louvain	25,000	La Dyle.	tous les j.
Louviers	6,819	L'Eure.	tous les j.

Le Conservatoire est ouvert au public les dimanches et jeudis, depuis dix jusqu'à quatre heures.

Les Etrangers voyageurs y sont admis les mardis et vendredis, sur la présentation de leurs passeports.

POPULATION

Des quatre Parties du Monde.

Le nombre des habitans de la terre a été évalué à environ 907 millions, de la manière suivante; mais la population de l'Afrique et de l'Amérique est fort douteuse.

Europe	167 000 000	907,000,000
Asie	580 000 000	
Afrique	80 000 000	
Amérique	80 000 000	

Chine (1) 200,000,000

France	38,000,000	Saxe-Meinungen	34.000
Royaume d'Italie	6,400,000	Saxe-Cobourg	59,000
Naples	6,000,000	Saxe-Hildbourghausen	33,000
Hollande	1,880,000	Anhalt-Dessau	52,000
Confédération du Rhin.		Anhalt-Bernbourg	35,000
		Anhalt-Coethen	33,000
Bavière	3,231,570	Schwarzb.-Sonderhausen	48,000
Wurtemberg	1,180,000	Schwarzbourg-Rudolstadt	55,000
Saxe	5,600,000	Waldek	51,000
Westphalie	1,900,000	Lippe-Detmold	70,540
Prince Primat	174,000	Lippe-Schaumbourg	20,132
Bade	922,649	La Maison de Reuss	76,308
Berg et Clèves	930,000	Mecklenbourg-Schwerin	318,636
Hesse	486,000	Mecklenbourg-Strélitz	70,000
Wurtzbourg	250,000	Oldenbourg	159,550
Nassau	270,000		
Hohenzollern (les 2 br.)	44,000	Etats de l'Empereur d'Autriche, après le traité de Vienne	19,000,000
Salm-Salm	35,000		
Salm Kyrbourg	17,000		
Isembourg	35,000	Iſles Britanniques	12,000,000
Aremberg	48,000	Portugal	2,000,000
Lichtenstein	5,000	Danemarck	2,400,000
Leyen	5,000	Eſpagne	10,000,000
Saxe-Weymar	109,000	Etats-Unis d'Amérique	5,250,000
Saxe-Gotha	180,000	Pruſſe	5,000,000

---

(1) Les historiens ne sont pas d'accord sur la population de la Chine. Celle que nous donnons est du père Amiot; elle est portée par d'autres auteurs à 100 = 200 et même à 333 millions; mais suivant un aperçu statistique, publié officiellement et contenu dans la gazette de Pekin, la population de cet Empire est d'environ 55 millions d'ames. Il est partagé en 16 provinces, et contient 155 villes du premier rang, 1312 du second, et 2357 places fortes.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*	*Départs.*
Ancenis.	2,923	La Loire Inférieure.	tous les j.
Anci-le-Franc.	1,236	L'Yonne.	l. me. v.
Andelot.		Haute-Marne.	l. me. v.
Andelys (les).	2,022	L'Eure.	tous les j.
Andernach.	5,160	Rhin-et-Moselle.	tous les j.
Anduſe.	5,019	Le Gard.	ma. j. s.
Angers.	33,000	Maine & Loire	tous les j.
Angerville.		Seine & Oiſe.	tous les j.
Angles.		La Vienne.	me. v. d.
Angoulême.	13,000	La Charente.	l. ma. j. s.
Annecy.	5,130	Mont-Blanc.	l. me. v.
Annonay	5,550	L'Ardèche.	tous les j.
Anse.	1,639	Le Rhône.	l. me. v.
Antibes.	5,270	Le Var.	l. me. s.
Antony.		Seine.	tous les j.
Antrain.	1,375	Ille & Vilaine.	l. me. s.
Anvers.	56,318	Les Deux-Nethes.	tous les j.
Aoste.	5,553	Doire.	ma. j. s.
Apt.	4,689	Vaucluſe.	ma. j. s.
Arbois.	6,414	Le Jura.	ma. v. d.
Arcis-ſur-Aube.	2,500	L'Aube.	ma. j. d.
Ardes.	1,636	Puy-de-Dôme.	ma. j. s.
Ardoye.	5,875	Lys.	
Ardres.		Pas-de-Calais.	tous les j.
Arezzo.		Arno.	ma. v. d.
Argellés.	810	Hautes-Pyrénées.	me. v. d.
Argentan.	5,618	L'Orne.	l. me. s.
Argentat.	2,574	La Corrèze.	me. v. d.
Argenteuil.	4,762	Seine & Oiſe.	l. me. v.
Argentiere (l').	1,706	Ardèche.	ma. j. s.
Argenton.	3,395	L'Indre.	me. v. d.
Argenton-le-Château.	270	Deux-Sèvres.	me. v. d
Arles.	18,470	Bouches du Rhône.	l.m.m.j.v.s.
Arles.	1,226	Pyrénées Orientales.	me. v. d.
Arlon.	3,128	Les Forêts.	l. me. v.
Armentières	7,598	Le Nord.	tous les j.
Arnac-la-Poste.		Haute-Vienne.	me. v. d.
Arnay-ſur-Arroux.	2,543	La Côte-d'Or.	l. me. v.
Arpajon.	2,093	Seine & Oiſe.	tous les j.
Arras	19,958	Pas-de-Calais.	tous les j.
Arreau.	980	Hautes-Pyrénées.	me. v. d.
Artenai.		Le Loiret.	tous les j.
Aſtafort.	4,139	Lot-&-Garonne.	ma. j. s.
Asti.	21,225	Marengo.	tous les j.
Ath.	7,634	Jemmapes.	tous les j.
Attigny.	950	Les Ardennes.	l. me. s.
Aubagne.	5,610	Bouches-du-Rhône.	tous les j.
Aubenas.	3,315	L'Ardèche.	tous les j.
Aubenton.	1,100	L'Aiſne.	l. me. v.
Aubigny.	2,533	Le Cher.	ma. j. s.
Aubuſſon.	3,460	La Creuſe.	ma. j. s.
Auch.	7,696	Le Gers.	me. v. d.
Audenarde.	4,000	L'Eſcaut.	tous les j.
Aulnay.	1,250	La Charente Inférieure.	ma. j. s.
Aumale.	1,715	Seine Inférieure.	tous les j.
Aunay.	1,820	Le Calvados.	ma. v. d.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*
Morez,	1,218	Le Jura.
Morlaix,	9,351	Le Finiſtère.
Mormans,	995	Seine & Marne.
Mortagne.	5,720	L'Orne.
Mortagne,	633	La Vendée.
Mortain,	2,650	La Manche.
Morteau,	1,384	Le Doubs.
Morterolle,		La Haute-Vienne.
Mortrée,	975	L'Orne.
Mothe Saint-Heraye (la).	2,515	Deux Sèvres.
Moulins.	13,509	L'Allier.
Moulins en-Gilbert.	2,500	La Nièvre.
Moulins.	878	L'Orne.
Moutiers..	2,005	Mont-Blanc.
Mouzon,	2,143	Les Ardennes.
Moyenvic,		La Meurthe.
Mulhauſen,	6,018	Haut Rhin.
Murat.	2,557	Le Cantal.
Mur-de-Barez.	981	L'Aveyron.
Mure. (la).	1,686	Iſère.
Muret,	3,141	Haute-Garonne.
Muſſidan,	1,176	La Dordogne.
Muſſillac,	3,605	Le Morbihan.
Muſſy-ſur-Seine.	1,691	L'Aube.
N.		
Namur,	15,085	Sambre & Meuſe.
Naney,	28,227	La Meurthe.
Nangis,	1,999	Seine & Marne.
Nant.	2,271	L'Aveyron.
Nanterre.	2,300	Seine.
Nantes,	77,162	Loire-Inférieure.
Nanteuil-le-Haudouin	1,401	Oiſe.
Nantua,	2,791	L'Ain.
Napoléon	1500	Vendée.
Napoléon-Ville	3,090	Morbihan
Narbonne,	9,086	L'Aude.
Navarreins.	1,300	Baſſes-Pyrénées.
Neauphle-le-Château,		Seine & Oiſe.
Nemours,	3,760	Seine & Marne.
Nerac,	5,587	Lot & Garonne.
Neſle.	1,567	La Somme.
Neuf-Bourg (le).	1,980	Eure.
Neuf-Briſſac,	1,682	Le Haut-Rhin.
Neuf-Château..	2,700	Voſges.
Neuf-Châtel,	2,838	Seine-Inférieure.
Neuilly-ſur-Seine.	1,500	Seine.
Neuilly S.Front.	1,807	L'Aiſne.
Neuss	4,423	Roer.
Neustadt,	2,775	Mont-Tonnerre.
Neuville-aux Bois.	1,887	Le Loiret.
Neuvy	1,888	Indre et Loire.
Neuvy-ſur-Loire.		La Nièvre.
Nevers.	11,200	La Nièvre.
Nice,	18,473	Alpes maritimes.
Nieuport.	2,983	La Lys.
Niort,	15,028	Les Deux-Sèvres.

Bureaux.	Population.	Départemens.	Départs.
Beaumont-ſur-Sarthe	2,402	La Sarthe	l. me. s.
Beaune	8,344	La Côte-d'Or	ma. j. s.
Beaupréau	1,640	Maine-&-Loire	me. v. d.
Beaurepaire	1,800	L'Iſère	ma. j. s.
Beauſſet (le)	2,980	Le Var	tous les j.
Beauvais	12,392	L'Oiſe	tous les j.
Beauvoir-ſur-Mer	1,892	La Vendée	ma. j. s.
Becherel	493	L'Ille & Vilaine	l. me. s.
Bédarieux	3,338	L'Hérault	me. v. d.
Beleſme	2,708	L'Orne	l. me. s.
Belfort	4,400	Le Haut-Rhin	l. me. v.
Bellac	3,901	Haute-Vienne	ma. j. s.
Belle-Iſle en mer	2,496	Le Morbihan	ma. j. s.
Belle-Iſle en terre	812	Côtes-du-Nord	l. me. s.
Bellemarre		La Seine Inférieure	me. v. d.
Belleville-ſur-Saône	[illegible],039	Le Rhône	l. me. v.
Bellevue-les Bains		Saône-et-Loire	ma. j. s.
Belley	3,729	L'Ain	l. me. v.
Belvès	2,099	La Dordogne	me. v. d.
Benfeld	1,220	Le Bas-Rhin	l. me. v.
Bene	5,020	Stura	
Bergerac	8,544	La Dordogne	me. v. d.
Bergues	5,085	Le Nord	tous les j.
Bernay	6,271	L'Eure	tous les j.
Beſançon	28,436	Le Doubs	tous les j.
Beſſe	1,913	Le Puy-de-Dôme	ma. j. s.
Bethune	6,046	Pas-de-Calais	tous les j.
Beziers	14,535	L'Hérault	me. v. d.
Bielle	7,762	Sezia	ma. j. s.
Bienne	2,621	Haut-Rhin	l. me. v.
Billom	5,110	Le Puy-de-Dôme	ma. j. s.
Binch	3,798	Jemmapes	tous les j.
Bingen	2,663	Mont-Tonnerre	tous les j.
Birckenfeld	1,254	Sarre	l. me. v.
Bitche		La Moſelle	ma. j. d.
Blamont	1,863	La Meurthe	ma. j. s.
Blanc (le)	3,850	L'Indre	me. v. d.
Blangy		Seine-Inférieure	l.m.m.j.s.d.
Blanzac	546	La Charente	ma. j. s.
Blaye	3,580	Gironde	ma. j. s.
Blois	14,900	Le Loir & Cher	tous les j.
Bobbio		Gênes	j. s.
Boiſcommun		Le Loiret	ma. j. s.
Boiſſy Saint-Léger		Seine & Oiſe	tous les j.
Bolbec	4,921	Seine-Inférieure	tous les j.
Bondy		Seine	tous les j.
Bonifacio		Liamone	ma. v.
Bonn	8,833	Rhin & Moſelle	tous les j.
Bonneſtable	4,587	La Sarthe	l. me. s.
Bonneval	1,551	L'Eure & Loir	tous les j.
Bonneville	990	Léman	ma. j. s.
Bonnière	769	Seine & Oiſe	tous les j.
Bonny		Le Loiret	ma. j. s. d.
Bordeaux	90,992	Gironde	tous les j.
Borgo-San-Donino		Taro	tous les j.
Borgo-Taro		Apennins	ma. s.

Bureaux.	Population.	Départemens.	Départs
Pau.	8,465	Baſſes-Pyrénées.	ma. j. s.
Péage (le) de Rouſſillon.	863	Iſère.	tous les j.
* Penne.	5,054	Lot-&-Garonne.	
Périers.	2,557	La Manche.	l. j. s.
Périgueux.	5,733	La Dordogne.	me. v. d.
Péronne.	3,706	La Somme.	tous les j.
Perpignan.	10,000	Pyrénées-Orientales.	me. v. d.
* Peruvelz.	5,302	Jemmape.	
Perrecy.	. .	Saône & Loire.	l. me. v.
Pertuis.	4,000	Vaucluſe.	ma. j. s.
Peyrac.	902	Le Lot.	me v. d.
Pezenas.	6,903	L'Hérault.	me. v. d.
Phalſbourg.	2,933	La Meurthe.	tous les j.
Philippeville.	1,202	Les Ardennes.	l. me. v.
Picquigny.	1,253	Somme.	tous les j.
Pierre-Buſſiere.	813	La Haute-Vienne.	me. v. d.
* Pierrefort.	1,266	Cantal.	
Pierre-Latte.	2,536	La Drôme.	tous les j.
Pietra (la).	. .	Montenotte.	ma. j. s.
Pietra-Santa.	. .	Méditerranée.	tous les j.
Pignerolle.	10,086	Pô.	ma. j. s.
Piombino.	. .	Princip. de Piombino.	ma. v.
Piſe.	. .	Méditerranée.	tous les j.
Piſtoie.	. .	Arno.	ma. v. d.
Pithiviers.	3,071	Le Loiret.	ma. j. s.
Plaisance.	. .	Taro.	tous les j.
Plaiſance.	1,260	Le Gers.	me. v. d.
Plancouet.	653	Les Côtes-du-Nord.	l. me. s.
* Pleurtuit.	6,596	L'Ille-&-Vilaine.	
Plélan.	2,917	L'Ille & Vilaine.	l. me. s.
Ploermel.	4,512	Le Morbihan.	l. me. s.
Plombières,	1,009	Les Voſges.	l. me. v.
Podenſac.	1,425	Gironde.	l. ma. j. s.
* Poirino.	5,000	Pô.	
Poiſſy.	2,437	Seine & Oiſe.	tous les j.
Poitiers.	18,223	La Vienne.	l. ma. j. s.
Poix.	751	La Somme.	tous les j.
Poligny,	5,388	Le Jura.	ma. j. s. d.
Pompidou,	. .	La Lozère.	ma. j. s.
Pons,	4,500	La Charente-Inférieure.	ma. j. s.
Pontallier-sur-Saône.	1,270	La Côte-d'Or.	ma. j. s.
Pont-à-Mouſſon.	6,738	La Meurthe.	tous les j.
Pontarlier.	3,880	Le Doubs.	ma. j. s.
Pont-Audemer.	5,207	L'Eure.	tous les j.
Pontchâteau.	2,572	La Loire-Inférieure.	ma. j. s.
Pont-Croix.	1,355	Le Finiſtère.	ma. j. s.
Pont-d'Ain.	1,089	L'Ain.	l. me. v.
Pont de Beauvoiſin.	1,482	L'Iſère.	tous les j.
Pont de Larche.	1,462	L'Eure.	tous les j.
Pont-de-Lempdes.	925	Haute-Loire.	ma. j. s.
Pont-de-Vaux.	2,806	L'Ain.	l. me. v.
Ponte-d'Era.	. .	Méditerranée.	tous les j.
Pont-en-Royans.	. .	Iſère.	l. me. v.
Ponthierry.	. .	Seine & Marne.	ma. j. s. d.
Pont-l'Evêque.	2,500	Le Calvados.	tous les j.
Pontoiſe.	5,174	Seine & Oiſe.	tous les

Bureaux.	Population.	Départemens.	
Bruyeres	1,911	Les Voſges	
Buchy	673	Seine-Inférieure	
Bugue (le)	2,475	La Dordogne	
Buis (le)	2,215	La Drôme	
* Buſca	7,900	Stura.	
Buſſy-le-Grand		La Côte d'Or	
Buxi	1,602	Saône & Loire	
Buzançois	3,199	L'Indre	
Buzancy	774	Les Ardennes	
C.			
Cadenet	2,051	Vaucluſe	
Cadillac	1,326	La Gironde	
Caen	30,923	Le Calvados	
Cahors	11,228	Le Lot	
Calais	6,996	Le Pas-de-Calais	
Calviſſon		Le Gard	
Calvy		Golo	
Cambray	13,799	Le Nord	l
Candé	948	Maine & Loire	l
Cannes		Le Var	l
Cany	1,432	Seine-Inférieure	l.
Capelle (la)	1,077	L'Aiſne	l.
* Caraglio	5,200	Stura.	
Caraman	2,292	La Haute-Garonne	m
Carcaſſonne	15,219	L'Aude	me
Carentan	2,857	La Manche	to
* Carentoire	5,681	Morbihan.	
Carhaix	1,734	Le Finiſtère	l. n
Carignan		Ardennes	l. n
* Carignano	7,229	Pô.	
Carmagnole	12,000	Pô	ma.
Carouges	1,950	L'Orne	l. m
Carpentras	8,489	Vaucluſe	ma.
Carvin-Espinoy	4,920	Le Pas-de-Calais	tous
Caſal	16,151	Marengo.	ma.
Caſſel	3,601	Le Nord	tous
Caſſis		Bouches-du-Rhône	ma. j
Caſtel-Jaloux	1,757	Lot & Garonne	ma. j
* Caſtelamonte	5,020	Doire.	
Caſtellane	1,962	Les Baſſes-Alpes	l. me.
Caſtelnaudary	7,610	L'Aude	me. v
Caſtelnau de Magnoac	1,200	Hautes-Pyrénées	me. v
Caſtelnau de Medoc	1,008	La Gironde	l. j. s.
Caſtelnau de Montratier	4,271	Le Lot	me. v.
* Caſtelnovo de Scrivio	5,414	Marengo.	
Caſtel-Sarrazin	6,104	Tarn & Garonne	ma. j.
Caſtillon	2,580	La Gironde	me. v.
Caſtres		La Gironde	l. ma.
Caſtres	15,171	Le Tarn	me. v.
Cateau-Cambreſis (le)	4,000	Le Nord	ma. j.
Catelet (le)	411	L'Aiſne	tous le
Caudebec	2,800	Seine-Inférieure	tous le
Caune (la)	2,488	Le Tarn	me. v.
Cauſſade	4,142	Tarn & Garonne	me. v. d
* Cavaillon	5,192	Vaucluſe	

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*	
Château-Villain.		*Voy.* Ville-ſur-Aujon.	
Châtelaudren.	869	Les Côtes-du-Nord.	
Châtelet (le).	1,004	Seine & Marne.	
Châtelleraut	8,193	La Vienne.	
Châtillon-de-Michailles.	1,270	L'Ain.	
Châtillon-ſur-Chalaronne.	3,119	L'Ain	
Châtillon-ſur Indre.	2,609	L'Indre.	
Châtillon-ſur-Loing.	1,996	Le Loiret.	
Châtillon-ſur-Seine.	3,700	La Côte-d'Or.	
Châtillon-ſur-Sevre.	512	Les Deux-Sèvres	
Chatou.		Seine-&-Oiſe.	
Châtre (la).	3,463	L'Indre.	
Chaumont.	6,188	La Haute-Marne	l
Chaumont.	1,088	L'Oiſe	l.
Chaunay.		La Vienne.	l
Chauny.	3,500	L'Aiſne.	t
Chauvigny.	1,608	La Vienne.	m
Chavignon.		L'Aiſne.	t
Chazelles.	2,364	La Loire.	m
Chef-Boutonne.	1,422	Les Deux-Sèvres	m.
Chelles.		Seine-&-Marne.	l.
Chemillé.	3,112	Maine & Loire	me
Chénerailles.	709	La Creuſe	ma
Cherasco.	11,166	Stura.	ma.
Cherbourg.	11,389	La Manche	tous
Cheroy.		L'Yonne.	l. m
Chevilly.		Loiret.	tous
Chevreuſe.	1,730	Seine & Oiſe.	ma. j
* Chiuſa.	5,968	Stura.	
Chiavari.		Apennins	tous
Chieri.	10,060	Pô.	ma. j.
Chimay.	1,892	Jemmapes	l. me
Chinon.	6,110	Indre et Loire.	me. v.
Chivasso.	5,450	Doire.	tous l
Chollet.	4,709	Maine et Loire	me. v.
Chouzé.		Indre & Loire.	me. v.
Ciotat (la).	6,117	Bouches-du-Rhône.	ma. j. s
Civray.	1,484	La Vienne.	ma. j. s
Clairvaux.		L'Aube	l. me. v
Clamecy.	5,034	La Nièvre	l. me. v.
Claye.	1,007	Seine & Marne	tous les
Clayette (la).	1,089	Saône & Loire.	l. me. v.
Clayrac.		Lot & Garonne	ma. j. s.
Clermont-de-Lodève.	5,224	L'Hérault.	ma. j. s.
Clermont.	1,598	La Meuſe	tous les
Clermont.	1,995	L'Oiſe.	tous les
Clermont.	30,000	Le Puy-de-Dôme	ma. j. s.
Clèves.	4,243	Roer.	tous les j
Cliſſon.	1,178	Loire Inférieure.	ma. j. s.
Cloye	1,520	Eure & Loir	tous les j
Cluny.	3,814	Saône & Loire.	l. me. v.
Cluſes.	2,102	Léman.	ma. j. s.
Coblentz.	10,691	Rhin & Moſelle.	tous les j.
Cognac.	2,827	La Charente.	ma. j. s.
Collioure.	1,178	Pyrénées-Orientales	me. v. d.
Collonges.	2,250	Léman	l. me. j. s

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*	*Départs.*
St.-Jean-de-Luz,	2,253	Baſſes-Pyrenées.	l. ma. j. s.
St.-Jean-de-Maurienne.	2,258	Mont-Blanc.	tous les j.
Saint-Jean Pied de Port.	1,286	Baſſes-Pyrénées.	me. v. d.
Saint-Junien,	5,934	La Haute-Vienne.	me. v. d.
Saint-Juſt,	823	L'Oiſe.	tous les j.
Saint-Laurent.	549	Gironde.	l. j. s.
Saint-Léonard,	4,815	La Haute-Vienne.	ma. j. s.
Saint-Lis,	1,140	La Haute-Garonne.	me. v. d.
Sainte-Livrade,	2,639	Lot & Garonne.	ma. j. s.
Saint-Lô.	6,987	La Manche.	tous les j.
Saint-Macaire,	1,483	Gironde.	ma. j. s.
Saint-Maixent,	3,980	Les Deux-Sèvres.	l. ma. j. s.
Saint-Malo.	9,147	Ille & Vilaine.	l. me. s.
Saint-Marcellin,	3,047	L'Iſère.	l. me. v.
Saint-Martin de Ré,	2,723	La Charente-Inférieure.	ma. j. s.
Saint-Martin-d'Eſtreaux,		La Loire.	ma. j. s. d.
Saint-Martin-Valmeroux,		Le Cantal.	ma. j. s.
Saint-Martory,	988	La Haute-Garonne.	me. v. d.
Saint-Maurice,		L'Orne.	l. me. s.
Saint-Maximin.	3,980	Le Var.	l. me. s.
Saint-Mihel,	5,541	La Meuſe.	tous les j.
Saint-Nicolas.	10,980	L'Eſcaut	tous les j.
Saint-Nicolasde la Grave,	2,500	Tarn & Garonne.	ma. j. s.
Saint-Nicolas du Port.	2,700	La Meurthe.	ma. j. s.
Saint-Omer,	20,109	Le Pas-de-Calais.	tous les j.
Saint-Palais.	1,000	Baſſes-Pyrénées.	me. v. d.
Saint-Peray,	1,652	L'Ardêche.	ma. j. s.
S. Pierre-d'Albigni.	2,714	Mont-Blanc.	ma. j. s.
Saint-Pierre le Moutier.	1,966	La Nievre.	ma. j. s. d.
Saint-Pol.	2,949	Pas de Calais.	tous les j.
Saint-Pol de Léon.	5,385	Le Finiſtère.	l. me. s.
Saint-Pons,	4,566	L'Hérault.	me. v. d.
Saint-Pourçain,	3,395	L'Allier.	ma. j. s.
Saint-Quentin,	10,477	L'Aiſne.	tous les j.
Saint-Rambert,	2,596	L'Ain.	l. me. v.
Saint-Reme.		Alpes Maritimes.	l. me. s.
Saint-Remi,	5,055	Bouches-du-Rhône.	l. m. m. j. v. s.
Saint-Romain,	1,200	La Seine-Inférieure.	tous les j.
Saint-Saën,	2,520	La Seine-Inférieure.	ma. v. d.
* Saint-Salvador.	5,146	Marengo.	
Saint-Sauveur,	229	Alpes-Maritimes.	l. me. s.
Saint-Savin,	848	La Vienne.	me. v. d.
Saint-Savinien du Port.	2,878	La Charente-Inférieure.	ma. j. s.
Saint-Seine,	753	La Côte-d'Or.	ma. j. s. d.
Saint-Sernin.	1,014	L'Aveyron.	me. v. d.
Saint-Servan.	8,836	L'Ille & Vilaine.	l. me. s.
Saint-Sever,	5,844	Les Landes.	ma. j. s.
Saint-Symphorien de Lay.	2,255	La Loire.	ma. j. s. d.
Saint-Symphorien d'Ozon.	1,292	Isère.	tous les j.
Saint-Tronc.	5,801	La Meuſe-Inférieure.	tous les j.
Saint-Tropez,	3,156	Var.	l. me. s.
Saint-Vallery-ſur-Somme.	3,328	La Somme.	tous les j.
Saint-Vallery.	5,017	La Seine-Inférieure.	l. me. s.
Saint-Valier,	1,736	La Drôme.	tous les j.
Saint-Venant,		Le Pas-de-Calais.	tous les j.
Saint-Waſt de la Hougue,		La Manche.	ma. j. s.

Bureaux.	Population.	Départemens.	Départs.
Saint-Witt.	- -	Le Doubs.	ma. j. s. d.
Saint-Yrieix.	5,012	La Haute-Vienne.	me. v. d.
Salbris,	1,260	Loir & Cher.	me. v. d.
Salins,	8,125	Le Jura.	ma. v. d.
Sallanches.	- -	Léman	ma. j. s.
* Sallies.	6,205	Baſſes-Pyrénées.	
Salon,	5,100	Bouches-du-Rhône.	ma. j. s.
Saluces	10,150	Stura.	ma. j. s.
Samer,	1,608	Le Pas-de-Calais.	tous les j.
Sancerre,	2,511	Le Cher.	ma. j. s.
Sancoins,	1,400	Le Cher.	ma. j. s.
* San-Peyre.	5,000	Stura.	
Sap (le).	- -	L'Orne.	ma. j. d.
Sarreguemines.	2,999	La Moſelle.	ma. j. d.
Sarlat,	5,924	La Dordogne.	me. v. d.
Sarrebourg,	1,454	La Meurthe.	tous les j.
Sarrebruck.	5,191	Sarre	tous les j.
Sarre-Louis	4,630	La Moſelle	l. me. v.
Sarzanne	- -	Apennins.	tous les j.
* Sarzeau.	5,380	Morbihan.	
Saujon,	2,000	La Charente-Inferieure.	ma. j. s.
Saulieu,	2,887	La Côte-d'Or.	l. me. v.
Saumur,	9,636	Maine & Loire.	me. v. d.
Sauves,	2,960	Le Gard.	ma. j. s.
Sauzé,	1,295	Les Deux Sèvres.	ma. j. s.
Savenay.	1,814	La Loire-Inférieure.	ma. j. s.
Saverdun.	2,819	L'Arriège.	me. v. d.
Saverne,	3,980	Le Bas-Rhin.	tous les j.
Savigliano.	18,752	Stura.	ma. j. s.
Savone.	- -	Montenotte.	ma. j. s.
Scheleſtat.	7,464	Le Bas-Rhin.	l. me. v.
Sedan,	10,634	Les Ardennes.	tous les j.
Séez,	5,471	L'Orne.	l. me. s.
Segré.	558	Maine & Loire.	ma. j. s.
Selongey,	1,878	La Côte-d'Or.	l. me. v.
Sémur,	4,295	La Côte-d'Or.	l. me. v.
Sennecey,	2,345	Saône & Loire.	l. me. v.
Senlis,	4,312	L'Oiſe.	tous les j.
Sens,	10,117	L'Yonne.	l. me. v.
Serres,	1,219	Les Hautes-Alpes.	l. me. v.
Seure.	2,777	La Côte d'Or.	ma. j. s.
Severac le Château,	2,113	L'Aveyron.	ma. j. s.
Sévres.	2,643	Seine-&-Oiſe.	tous les j.
Seyne,	2,557	Les Baſſes-Alpes.	l. me. v.
Seyſſel.	2,261	L'Ain.	l. j. s.
Sézanne,	4,149	La Marne.	ma. j. s.
Sienne.	- -	Ombrone.	ma. v. d.
Sijean.	1,822	L'Aude.	me. v. d.
Sillé-le Guillaume.	2,121	La Sarthe.	l. me. s.
Simmern.	- -	Rhin & Moſelle.	l. me. v.
Siſteron,	3,891	Les Baſſes-Alpes.	l. me. v.
* Sleydinghe.	5,178		
Soignies.	4,247	Jemmapes.	tous les j.
Soiſſons,	7,229	L'Aiſne.	tous les j.
Solre le Château.	1,525	Le Nord.	ma. j. s.
Sombernon.	555	La Côte-d'Or.	l. me. v.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*	*Départs.*
* Ecloo.	5,827	Escaut.	
Egreville.	. .	Seine & Marne.	
Elbeuf.	5,400	Seine-Inférieure	ma. j. s.
* Elne.	1,196	Les Pyrénées orientales.	tous les j.
Embrun.	3,138	Les Hautes-Alpes	l. me. v.
Emile, *V.* Montmorency.			
Empoli.	. . .	Arno.	tous les j.
Enghien.	3,045	Jemmapes.	tous les j.
Ensisheim.	1,809	Le Haut-Rhin.	l. me. v.
Entrevaux.	1,326	Les Basses-Alpes.	l. me. v.
Epernai.	4,430	La Marne.	tous les j.
Epernon.	. . .	Eure & Loir	tous les j.
Epinal.	7,321	Les Vosges.	ma. j. s.
Ernée.	4,642	La Mayenne.	l. me. s.
Ervy.	1,975	L'Aube.	l. me. s.
Escommoy.	2,662	La Sarthe	ma. j. s.
Espalion.	2,622	L'Aveyron.	ma. j. s.
Estaires.	5,754	Le Nord.	tous les j.
Estampes.	7,687	Seine & Oise	tous les j.
Estissac.	1,255	L'Aube.	l. me. v.
Estrechy.	. . .	Seine & Oise	tous les j.
Etain.	2,300	La Meuse.	l. me. v.
Eu.	3,400	La Seine-Inférieure.	tous les j.
Eupen.	6,749	L'Ourte.	tous les j.
* Everghem	6,878	L'Escaut.	
Evian.	1,502	Léman.	ma. j. s.
Evreux.	8,426	L'Eure	tous les j.
Evron.	3,110	La Mayenne	l. me. s.
Exideuil.	870	La Dordogne	me. v. d.
F			
Falaise.	14,000	Le Calvados.	l. me. v. s.
Faouet (le).	2,591	Le Morbihan.	ma. j. s.
Farmoutiers.	. . .	Seine & Marne.	ma. j. d.
Fai-Billot (le).	,9991	La Haute-Marne.	l. me. v.
Faulquemont.	1,005	La Moselle.	ma. j. d.
Fauville.	1,346	Seine-Inférieure.	tous les j.
Fécamp.	7,000	Seine-Inférieure	tous les j.
Felletin.	2,666	La Creuse.	ma. j. s.
Fere Champenoise.	1,880	La Marne	ma. j. d.
Fere-en-Tardenois.	1,884	L'Aisne.	tous les j.
Fère (la).	2,604	L'Aisne.	tous les j.
Ferté-Aleps (la).	780	Seine & Oise.	ma. j. s.
Ferté-Bernard (la).	2,314	La Sarthe.	l. ma. j. s.
Ferté-Gaucher (la).	1,800	Seine & Marne.	ma. j. d.
Ferté-Lowendal (la).	1,558	Le Loiret.	me. v. d.
Ferté-Milon (la).	2,072	L'Aisne.	l. me. v.
Ferté-sous-Jouarre (la),	3,703	Seine & Marne	tous les j.
Feurs.	1,796	La Loire	ma. j. s.
Figeac.	6,452	Le Lot.	me. v. d.
Finale.	. . .	Montenotte.	ma. j. s.
Fiorenzola.	. . .	Taro.	tous les j.
Fismes.	2,129	La Marne.	tous les j.
Fivizzano	. . .	Apennins.	ma. v.
Flavigny.	1,305	La Côte d'Or.	l. me. v.
Fléche (la).	5,099	La Sarthe.	l. ma. j. s.
Flessingue.	. . .	Escaut.	l. me. v.

Bureaux.	Population.	Départemens.	
Fleurance.	3,031	Le Gers.	
Flixecourt	-	La Somme.	
Florac.	1,905	La Lozère	
Florence.	-	Arno	
Flotte (la).	-	La Charente-Inférieure.	
Foix.	3,600	L'Arriége	ı
Fontainebleau.	7,421	Seine & Marne	ı
Fontenay.	6,520	La Vendée	r
Forback.	1,381	La Moselle	t
Forcalquier.	2,539	Les Basses-Alpes	l.
Forges-les-Eaux	1,201	Seine-Inférieure	m
Fossano.	14,000	Stura.	m
Fougères.	7,297	L'Ille & Vilaine	l.
Foulletourte	-	La Sarthe	l.
Franckenthal	3,235	Mont-Tonnerre.	ma
Franconville.	-	Seine & Oise	toı
Frangy.	814	Léman	l. ı
Fréjus.	2,229	Le Var	l. n
Fresnay-sur-Sarthe.	1,555	La Sarthe	l. r
Frevent	-	Le Pas-de-Calais	l. n
Fromenteau.	-	Seine & Oise.	ma.
Fronton.	-	Haute-Garonne.	me.
Fruges.	2,700	Le Pas-de-Calais	l. m
Fumay.	1,740	Les Ardennes	tous
Fumel.	2,079	Lot & Garonne	ma.
Furnes.	3,220	La Lys.	:ous
G.			
Gacé.	1,186	L'Orne	ma. j
Gaillac	6,465	Le Tarn.	me. v
Gaillardon.	-	Eure & Loir	l. me.
Gaillon	980	L'Eure	tous l
Gand.	55,161	L'Escaut.	tous l
Gandelu.	-	L'Aisne.	l. me.
Ganges.	3,622	L'Hérault	ma. j.
Gannat.	4,134	L'Allier.	ma. j.
Gap	8,050	Hautes-Alpes	tous le
* Geel	3,460	Deux Nethes	
Genape.	1,186	La Dyle.	tous le.
Gènes	-	Gênes.	tous les
Genève	22,759	Léman.	ma. j. s.
Genlis.	707	Côte-d'Or	ma. j. s.
Genolhac.	1,502	Le Gard.	ma. j. s.
Gex	2,461	Léman.	ma. j. s.
* Giaveno	7,500	Le Pô.	
Gien.	5,117	Le Loiret.	ma. j. s.
Gignac	2,785	L'Hérault.	ma. j. s.
Gimont	2,300	Le Gers.	me. v. d.
Gisors.	3,500	L'Eure	tous les j
Givet.	3,533	Les Ardennes.	tous les j.
Givry.	-	La Marne.	l. me. v.
Goncelin	-	Isère	ma. j. s.
Gondrecourt	1,113	La Meuse.	ma. j. s.
Gonesse.	2,400	Seine & Oise	tous les j.
* Gorze.	1,568	Moselle	me. v. d.
Gourdon.	3,703	Le Lot.	
Gournay.	3,543	Seine-Inférieure.	tous les j.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*	*Départs.*
Vernon,	5,202	L'Eure.	tous les j.
Vernoux,	1,922	L'Ardèche.	ma. j. s.
Verpillière (la)	580	Isère.	tous les j.
Verſailles,	27,574	Seine & Oiſe.	tous les j.
Vertus,	2,559	La Marne.	ma. j. s.
Verviers,	10,072	L'Ourte.	tous les j.
Vervins	2,827	L'Aiſne.	l. me. v.
* Verzuolo,	5,002	Stura.	
Veſoul,	5,417	Haute-Saône.	l. me. v.
* Veterem,	6,274	Escaut.	
Veynes,	1,805	Hautes-Alpes.	l. me. v.
Vézelay,	1,576	L'Yonne.	l. me. v.
Vézelize,	1,800	La Meurthe.	ma. j. s.
Vic-Bigorre.		Hautes-Pyrénées.	me. v. d.
Vic-sur-Aisne		L'Aisne.	l. me. v.
Vic-sur-Cère		Cantal.	ma. j. s.
Vic-sur-Losse	2,850	Le Gers.	me. v. d.
Vienne,	10,362	L'Isère.	tous les j.
Vierzon,	4,000	Le Cher.	me. v. d
Vigan, (le)	3,848	Gard.	ma. j. s.
Vignory,	1,169	La Haute-Marne.	l. me. v.
* Vigon	5,300	Pô.	
Vihers,	430	Maine & Loire.	me. v. d.
Vilaines la-Juhel.	2,420	La Mayenne.	l. me. s.
* Villafranca,	6,721	Pô.	
Ville aux Clercs (la).		Loir & Cher.	me. v. d.
Ville-Dieu,	2,624	La Manche.	ma. v. d.
Villefort,	1,003	La Lozère	ma. j. s
Villefranche.	9,331	L'Aveyron	me. v. d.
Ville-Franche.	2,034	Haute-Garonne	me. v. d.
Ville-Franche.	5,022	Le Rhône.	l. me. v.
* Villemur,	5,488	Haute-Garonne.	
Villenaux	2,800	L'Aube	l. me. s
Villeneuve-d'Agen,	10,500	Lot & Garonne.	ma. j. s.
Villeneuve d'Avignon,	3,400	Le Gard.	ma. j. s.
Villeneuve de Berg.	2,205	L'Ardèche	ma. j. s.
Villeneuve La Guyart.		L'Yonne.	l. me. v.
Villeneuve-S.-Georges.		Seine & Oiſe.	tous les j.
Villeneuve-sur-Vanne.	1,963	L'Yonne.	l. me. v.
Villeneuve ſur Yonne.	4,945	L'Yonne.	l. me v.
Villequier.		Le Cher.	ma. j. s.
Villers-le-Bocage,	722	Le Calvados.	ma. v. d
Villers-Cotterets,	2,405	L'Aisne.	tous les j.
Ville-ſur-Aujon.	1,841	La Haute-Marne	l. me. v.
Vimoutiers.	3,149	L'Orne	ma j. d.
Vintimille.		Alpes-Maritimes.	l. me. s.
Vire.	7,700	Le Calvados.	ma. v. d.
Virieu.		L'Isère	ma. j. s.
Viteaux.	2,033	La Côte-d'Or	l. me. v.
Vitré.	8,809	L'Ille & Vilaine	l. me. s.
Vitry-ſur-Marne.	6,925	La Marne.	ma. j. s.
Viviers.	1,892	L'Ardèche.	ma. j. s.
Vivonne.	2,295	La Vienne	l. ma. j. s.
Vizilles.	1,655	L'Isère.	tous les j.
Voghera.	10,023	Gènes.	tous les j.
Void.	1,108	La Meuſe	ma. j. s.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*	*Départs.*
Lauzerte.	3,608	Tarn & Garonne	me. v. d.
Lauzun.	1,089	Lot & Garonne.	ma. j. s.
Laval.	15,167	La Mayenne.	l. me. s.
Lavaur.	6,237	Le Tarn	me. v. d.
Lectoure.	5,453	Le Gers.	ma. j. s.
Ledignan.	666	Le Gard.	ma. j. s.
Lens.	2,325	Le Pas-de-Calais.	tous les j.
Lésignan	1,505	L'Aude.	me. v. d.
Leſneven.	2,030	Le Finiſtère.	l. me. s.
Leſpare	800	La Gironde.	l. j. s.
Levanto.		Apennins	ma. v.
Levroux.		L'Indre.	me. v. d.
Lezoux	3,307	Le Puy-de-Dôme.	ma. j. s.
Libourne.	8,076	La Gironde.	me. v. d.
Liège	50,000	L'Ourte	tous les j.
Lierre	9,581	Les Deux-Nethes.	tous les j.
Lieuray		L'Eure	tous les j.
Lieurſaint		Seine-&-Marne.	l. me. v.
Lignieres	1,205	Le Cher.	ma. j. s.
Ligny	2,815	La Meuſe	ma. j. s.
Lihons		La Somme.	l. me. v.
Lille.	54,756	Le Nord.	tous les j.
Lillebonne.	601	La Seine-Inférieure.	l. me. s.
Lillers	4,107	Pas-de-Calais.	tous les j.
* Limbourg	1,484	Ourte.	
Limoges.	20,255	La Haute-Vienne.	me. v. d.
Limours.	858	Seine & Oiſe.	ma. j. s.
Limoux.	5,142	L'Aude.	me. v. d.
Linas	1,520	Seine & Oiſe.	tous les j.
* Lisle.	5,230	Tarn.	
Lisieux.	10,171	Le Calvados.	tous les j.
Livourne.		Méditerranée.	tous les j.
Livry.		Seine & Oiſe.	tous les j.
Lizy.	1,200	Seine & Marne.	tous les j.
Loano.		Montenotte.	ma. j. s.
Loches	4,342	Indre & Loire.	me. v. d.
Locminé	9,429	Le Morbihan.	ma. j. s.
Lodêve	7,449	L'Hérault	ma. j. s.
Lokeren.	11,941	L'Eſcaut.	tous les j.
Lombez.	1,443	Le Gers.	me. v. d.
Longny.	1,917	L'Orne.	l. me. s.
Longuion	1,611	La Moſelle.	l. me. v.
Longwy.	2,169	La Moſelle.	l. me. v.
Lonjumeau.	1,434	Seine & Oiſe.	tous les j.
Lons-le-Saunier	6,041	Le Jura.	ma. j. s.
* Lorgues.	4,923	Le Var.	
L'Orient	17,837	Le Morbihan.	ma. j. s.
Loriol	2,392	La Drôme,	tous les j.
Lorme	2,416	La Nièvre.	l. me. v.
Lorris	1,526	Le Loiret	ma. j. s.
Loudeac	6,096	Côtes du Nord.	l. me. s.
Loudun.	5,150	La Vienne.	me. v. d.
Louhans	2,849	Saône & Loire.	l. me. v.
Lourdes.	2,741	Hautes-Pyrénées.	me. v. d.
Louvain	25,000	La Dyle.	tous les j.
Louviers	6,819	L'Eure.	tous les j.

image
not
available

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*
* Monein.	5,159	Basses-Pyrénées.
Moniſtrol.	3,993	La Haute-Loire.
Mons,	18,291	Jemmape.
Montagnac.	3,100	L'Hérault.
Montaigut	1,460	Le Puy-de-Dôme.
Montaigu.	1,011	La Vendée.
Montargis,	6,394	Le Loiret.
Montauban.	21,950	Tarn & Garonne.
Montauban.	2,781	L'Ille & Vilaine.
Montbart.	2,118	La Côte d'Or.
Montbazon.	950	Indre & Loire.
Montbelliard.	3,693	Le Haut-Rhin.
Montbriſon.	4,703	La Loire.
Mont-Cenis.	1,068	Saône & Loire.
Mont-Chauve.	- .	Marengo.
Montdidier.	4,949	La Somme.
Mont-de-Marſan.	2,866	Les Landes.
Mondoubleau.	1,749	Loir & Cher.
Montebourg,	2,391	La Manche.
Montèch.	2,600	Tarn & Garonne.
Montelimart,	6,320	La Drôme.
Montendre,	852	Charente-Inférieure.
Monte-Pulciano.	- - .	Ombrone.
Montereau,	3,435	Seine & Marne.
Montet-aux-Moines (le).	450	L'Allier.
Mont-Flanquin.	5,038	Lot & Garonne.
Mont-fort.	1,115	L'Ille & Vilaine.
Montfort-Lamaury.	2,400	Seine & Oiſe.
Montierender,	1,478	La Haute-Marne.
Montignac,	3,000	La Dordogne.
Montigny.	1,061	La Haute-Marne.
Montivilliers,	4,000	La Seine-Inférieure
Mont-Lieu.	650	Charente-Inférieure.
Mont-Lion.	- . .	Les Hautes-Alpes.
Mont-Louis,	418	Les Pyrénées Orient
Mont-Luçon,	5,684	L'Allier.
Mont-Luel,	3,651	L'Ain.
Montmarault	890	L'Allier.
Mont-Médy,	1,889	La Meuſe.
Montmeillant,	1,165	Mont-Blanc.
Montmerle,	. . .	L'Ain.
Montmirail,	2,098	La Marne.
Montmorency.	1,800	Seine & Oiſe.
Montmorillon,	3,036	La Vienne.
Montoire.	2,260	Loir & Cher.
Montpazier	1,028	La Dordogne.
Montpellier,	32,723	L'Hérault.
Montpont,	1,500	La Dordogne.
Montrejeau,	2,515	Haute-Garonne.
Montreuil l'Argile.	. . .	L'Eure.
Montreuil-ſur-Mer.	3,534	Pas-de-Calais.
Montrichard,	1,814	Loir & Cher.
Montsalvy	. . .	Cantal.
Mont-Ségur,	1,440	Gironde.
Moret,	1,650	Seine & Marne.
* Moretta,	5,200	Stura.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*
Morez,	1,218	Le Jura.
Morlaix,	9,351	Le Finiſtère.
Mormans,	995	Seine & Marne.
Mortagne.	5,720	L'Orne.
Mortagne,	633	La Vendée.
Mortain,	2,650	La Manche.
Morteau,	1,384	Le Doubs.
Morterolle,		La Haute-Vienne.
Mortrée,	975	L'Orne.
Mothe Saint-Heraye (la).	2,515	Deux Sèvres.
Moulins.	13,509	L'Allier.
Moulins en-Gilbert.	2,500	La Nièvre.
Moulins.	878	L'Orne.
Moutiers..	2,005	Mont-Blanc.
Mouzon,	2,143	Les Ardennes.
Moyenvic,		La Meurthe.
Mulhauſen,	6,018	Haut Rhin.
Murat.	2,557	Le Cantal.
Mur-de-Barez.	981	L'Aveyron.
Mure. (la).	1,686	Iſère.
Muret,	3,141	Haute-Garonne.
Muſſidan,	1,176	La Dordogne.
Muſſillac,	3,605	Le Morbihan.
Muſſy-ſur-Seine.	1,691	L'Aube.
N.		
Namur,	15,085	Sambre & Meuſe.
Naney,	28,227	La Meurthe.
Nangis,	1,999	Seine & Marne.
Nant.	2,271	L'Aveyron.
Nanterre.	2,300	Seine.
Nantes,	77,162	Loire-Inférieure.
Nanteuil-le-Haudouin	1,401	Oiſe.
Nantua,	2,791	L'Ain.
Napoléon	1500	Vendée.
Napoléon-Ville	3.090	Morbihan
Narbonne,	9,086	L'Aude.
Navarreins.	1,300	Baſſes-Pyrénées.
Neauphle-le-Château,		Seine & Oiſe.
Nemours,	3,760	Seine & Marne.
Nerac,	5,587	Lot & Garonne.
Neſle,	1,567	La Somme.
Neuf-Bourg (le).	1,980	Eure.
Neuf-Briſſac,	1,682	Le Haut-Rhin.
Neuf-Château..	2,700	Voſges.
Neuf-Châtel,	2,838	Seine-Inférieure.
Neuilly-ſur-Seine.	1,500	Seine.
Neuilly S. Front.	1,807	L'Aiſne.
Neuss	4,423	Roer.
Neustadt,	2,775	Mont-Tonnerre.
Neuville-aux Bois.	1,887	Le Loiret.
Neuvy	1,888	Indre et Loire.
Neuvy-ſur-Loire.		La Nièvre.
Nevers.	11,200	La Nièvre.
Nice,	18,473	Alpes maritimes.
Nieuport.	2,983	La Lys.
Niort,	15,028	Les Deux-Sèvres.

Bureaux.	Population.	Départemens.	Dépots.
Niſmes,	39,594	Le Gard.	m.m.j.v.s.d,
Nivelles.	6,537	La Dyle.	tous les j.
* Nizza.	5,000	Montenotte.	
Noailles.	- . .	Oiſe.	tous les j,
Noé.	- . .	Haute-Garonne.	me. v. d.
Nogaro.	1,559	Le Gers.	me. v. d.
Nogent-le-Rotrou.	6,515	Eure & Loir.	l. ma. j. s.
Nogent-Roullebois.	1,290	Eure & Loir.	l. me. s.
Nogent-ſur-Seine.	3,208	L'Aube.	tous les j.
Nogent-ſur-Verniſſon,	- . .	Le Loiret.	ma. j. s. d.
Noirmoutier.	5,405	La Vendée.	ma. j. s.
Nolay,	2,039	La Côte-d'Or.	ma. j. s.
Nonancourt,	1,145	L'Eure.	l. me. s.
Nonant,	- . .	L'Orne.	l. me. s.
Nontron.	- . .	La Dordogne.	me. v. d.
Nord-Libre.	5,978	Nord	tous les j.
Novi.	- . .	Gênes.	tous les j.
* Noyal.	7,084	Morhihan.	
Noyers,	1,897	L'Yonne.	l. me. v.
Noyon,	5,699	L'Oiſe.	tous les j.
Nozay,	2,030	Loire-Inférieure.	l. me. s.
Nuaillé,	- . .	Charente-Inférieure.	l. ma. j. s
Nuits.	2,541	La Côte-d'Or.	ma. j. s.
Nyons.	2,725	La Drôme.	ma. j. s.
O			
* Oberſtein.	1,355	Sarre.	
Oléron,	5,515	Baſſes-Pyrénées.	ma. j. s
Ollioules.	2,591	Le Var.	tous le
Omonville.	- . .	La Seine-Inférieure.	tous le
Orange.	7,270	Vaucluſe.	tous le
Orbec	3,600	Le Calvados.	l. me.
* Ormea.	5,227	Stura.	
Orchies.	2,778	Le Nord.	tous
Orgelet.	1,224	Le Jura.	ma. j
Orgon.	2,401	Bouches-du-Rhône.	tous
Origny Sainte-Benoîte.	- . .	L'Aiſne.	l. m
Orléans.	41,937	Le Loiret.	tous
Ormes (les)	- . .	Vienne.	l. m
Ornans.	3,500	Le Doubs.	ma
Orthez.	1,417	Baſſes-Pyrénées.	me
Oſtende.	10,459	La Lys.	to
Oulchy-le-Château.	307	L'Aiſne.	to
P			
Pacaudière (la).	1,426	Loire.	n
Pacy-ſur-Eure.	1,750	L'Eure.	t
Paimbeuf.	4,220	La Loire-Inférieure.	
Paimpol.	1,679	Les Côtes-du-Nord.	
Palaiſeau.	1,750	Seine & Oiſe.	
Paliſſe (la).	1,800	Allier.	
Palluan.	- . .	Vendée.	
Pallud (la).	- . .	Vaucluse.	
Pamiers.	6,174	L'Arriége.	
Paray-le-Monial.	2,848	Saône & Loire.	
Paris.	547,756	Seine.	
Parme	- . .	Taro.	
Parthenay.	3,213	Les Deux Sèvres.	

Bureaux.	Population.	Départemens.	Départs
Pau.	8,465	Baſſes-Pyrénées.	ma. j. s.
Péage (le) de Rouſſillon.	863	Iſère.	tous les j.
* Penne.	5,054	Lot-&-Garonne.	
Périers.	2,557	La Manche.	l. j. s.
Périgueux.	5,733	La Dordogne.	me. v. d.
Péronne.	3,706	La Somme.	tous les j.
Perpignan.	10,000	Pyrénées-Orientales.	me. v. d.
* Peruvelz.	5,302	Jemmape.	
Perrecy.		Saône & Loire.	l. me. v.
Pertuis.	4,000	Vaucluſe.	ma. j. s.
Peyrac.	902	Le Lot.	me v. d.
Pezenas.	6,903	L'Hérault.	me. v. d.
Phalſbourg.	2,933	La Meurthe.	tous les j.
Philippeville.	1,202	Les Ardennes.	l. me. v.
Picquigny.	1,253	Somme.	tous les j.
Pierre-Buſſiere.	813	La Haute-Vienne.	me. v. d.
* Pierrefort.	1,266	Cantal.	
Pierre-Latte.	2,536	La Drôme.	tous les j.
Pietra (la).		Montenotte.	ma. j. s.
Pietra-Santa.		Méditerranée.	tous les j.
Pignerolle.	10,086	Pô.	ma. j. s.
Piombino.		Princip. de Piombino.	ma. v.
Piſe.		Méditerranée.	tous les j.
Piſtoie.		Arno.	ma. v. d.
Pithiviers.	3,071	Le Loiret.	ma. j. s.
Plaisance.		Taro.	tous les j.
Plaiſance.	1,260	Le Gers.	me. v. d.
Plancouet.	653	Les Côtes-du-Nord.	l. me. s.
* Pleurtuit.	6,596	L'Ille-&-Vilaine.	
Plélan.	2,917	L'Ille & Vilaine.	l. me. s.
Ploermel.	4,512	Le Morbihan.	l. me. s.
Plombières.	1,009	Les Voſges.	l. me. v.
Podenſac.	1,425	Gironde.	l. ma. j. s.
* Poirino.	5,000	Pô.	
Poiſſy.	2,437	Seine & Oiſe.	tous les j.
Poitiers.	18,223	La Vienne.	l. ma. j. s.
Poix.	751	La Somme.	tous les j.
Poligny.	5,388	Le Jura.	ma. j. s. d.
Pompidou.		La Lozère.	ma. j. s.
Pons.	4,500	La Charente-Inférieure.	ma. j. s.
Pontallier-sur-Saône.	1,270	La Côte-d'Or.	ma. j. s.
Pont-à-Mouſſon.	6,738	La Meurthe.	tous les j.
Pontarlier.	3,880	Le Doubs.	ma. j. s.
Pont-Audemer.	5,207	L'Eure.	tous les j.
Pontchâteau.	2,572	La Loire-Inférieure.	ma. j. s.
Pont-Croix.	1,355	Le Finiſtère.	ma. j. s.
Pont-d'Ain.	1,089	L'Ain.	l. me. v.
Pont de Beauvoiſin.	1,482	L'Isère.	tous les j.
Pont de Larche.	1,462	L'Eure.	tous les j.
Pont-de-Lempdes.	925	Haute-Loire.	ma. j. s.
Pont-de-Vaux.	2,806	L'Ain.	l. me. v.
Ponte-d'Era.		Méditerranée.	tous les j.
Pont-en-Royans.		Isère.	l. me. v.
Ponthierry.		Seine & Marne.	ma. j. s. d.
Pont-l'Evêque.	2,500	Le Calvados.	tous les j.
Pontoiſe.	5,174	Seine & Oiſe.	tous les

Pontremoli.	. . .	Apennit
Pontrieux.	1,276	Les Côt
Pont Saint-Eſprit. (le)	4,045	Gard.
Pont-Sainte-Maxence	2,560	Oiſe.
Pont-ſur-Seine.	. . .	L'Aube.
Pont-ſur-Yonne.	1,442	L'Yonne
* Poperingue.	7,967	Lys.
Porentrui	2,032	La Haut
Pornic.	806	Le Loire
Port-Brieux ,	. . .	*Voyez* St.
Port de la Liberté (le).	2,630	Morbihan
Port Sainte-Marie (le).	2,805	Lot &
Port Sur-Saône (le).	1,914	Haute - S
Port-Maurice.	. . .	Montenot
Porto-Ferraio .	. . .	Ile d'Elb
Pouilly-ſur-Loire..	2,648	La Nièvre
Pouſſauge.	220	Vendée.
Prades.	2,332	Pyrénées
Prato.	. . .	Arno.
Preuilly.	1,680	Indre &
Préenpail.	2,669	La Mayen
Privas.	2,923	L'Ardèche
Provins.	5,500	Seine & M
Prum.	. . .	Sarre.
Puget Theniers (le)	914	Alpes Mar
Puttelange..	1,816	La Moſelle
Puy en Velay. (le).	12,069	Haute-Loir
Puy-Laurens.	5,648	Le Tarn.
Q		
Querasc.	. . .	Stura.
Queſnoy (le)	4,002	Nord.
Queue (la),	. . .	Seine & Oi
Quiers .	. . .	Pô.
Quilan.	1,568	L'Aude.
Quimper.	6,651	Le Finiſtère
Quimperlé.	5,617	Le Finiſtère
Quingey..	1,079	Le Doubs.
Quintin.	3,976	Les Côtes d
R		
Rabaſteins .	6,076	Le Tarn.
* Raconis.	10,536	Stura.
Radicofani.	. . .	Ombrone.
Rambervillers..	4,926	Les Voſges.
Rambouillet.	2,588	Seine & Oiſ
Raon-l'Etape ,	2,528	Les Voſges.
Rebais.	1,256	Seine & Ma
Recco.	. . .	Apennins.
Redon.	3,783	L'Ille & Vilai
Regmalard ,	1,702	L'Orne.
* Remiremont ,	3,950	Voſges.
Renaix.	9,499	Escaut.
Rennes ,	25,904	L'Ille & Vila
Réole (la).	3,808	La Gironde.
Rethel ,	4,862	Les Ardennes
Revel ,	. . .	Haute-Garon

Les personnes présentées à l'Empereur peuvent l'être ensuite à l'Impératrice.

Ces présentations sont faites à l'Empereur par la Dame d'honneur, ou la Dame d'atour, ou une des Dames du Palais, ou des Princesses, ou par une dame épouse d'un des grands Officiers de l'Empire.

La Dame qui demande à être présentée, s'adresse à l'une des Dames par qui la présentation doit être faite : celle-ci, pour en obtenir la permission de l'Empereur, s'adresse au Chambellan de jour.

Les Dames épouses des Fonctionnaires désignés ci-dessus (art. 3), ont le droit d'être présentées.

7. Toutes autres personnes que celles désignées dans les articles précédens, peuvent demander à être présentées ; et si S. M. l'agrée, elles le sont à un des levers du jeudi ou dimanche, avant la messe.

8. Après les présentations, le Chambellan de jour fait entrer toutes les personnes auxquelles S. M. a accordé une audience, qui entrent seules, et suivant l'ordre qu'elle a déterminé.

9. Les personnes qui doivent prêter serment entre les mains de S. M., le prêtent à un des levers du jeudi ou du dimanche.

10. Les présentations à l'Impératrice ont lieu à son lever, de la même manière que pour l'Empereur, et après les grandes entrées.

11. Les présentations ont lieu chez les Princes et Princesses de la même manière et au jour qu'ils indiquent.

12. Les Ministres et les grands Officiers de l'Empire, les Ambassadeurs, Ministres et Etrangers, les Membres du Sénat et du Conseil d'Etat, les Présidens du Corps législatif et du Tribunat, sont présentés aux Princes et Princesses lorsqu'ils l'ont été à LL. MM.

13. Lorsque les personnes désignées dans les articles précédens auront été présentées à LL. MM. pour leur départ, elles doivent éviter de se trouver dans des endroits où l'Empereur et l'Impératrice pourraient aller.

Les Chambellans ou Maîtres des cérémonies ont soin d'en prévenir LL. AA. II., les Ministres, et les grands Officiers de l'Empire.

DEUILS DE COUR.

Art. 1er. Les deuils de Cour sont portés par l'Empereur, l'Impératrice, les Princes et Princesses, les Ministres, tous les grands Officiers de l'Empire, civils et militaires, et les Officiers de la Maison de l'Empereur, de l'Impératrice, des Princes et Princesses ; les Sénateurs, les Conseillers d'état, les Législateurs pendant leur session, le grand Procureur général et les Magistrats du Parquet de la haute Cour impériale, les Magistrats de la Cour

Bureaux.	Population.	Dépar
Saint-Aignan.	2,494	Loir & Ch
Saint-Amand,	5,106	Le Cher.
Saint-Amand.	8,039	Le Nord.
Saint-Ambroix.	2,950	Le Gard.
Saint-Amour.	2,700	Le Jura.
Saint-André-Cubjac.	5,279	Gironde.
Saint-Antonin.	5,396	Tarn & Ga
Saint-Aubain du Cormier	1,102	Ille & Vilai
Saint-Avold.	2,726	La Moſelle.
Saint-Béat.	1,056	Haute-Garo
Saint-Benoît du Sault	1,081	L'Indre.
Saint-Bonnet de Joux	1,321	Saône & L
Saint-Brieuc.	8,090	Côtes-du-No
Saint-Bris.	. . .	L'Yonne.
Saint-Calais.	3,630	La Sarthe.
Saint-Céré.	3,798	Le Lot.
Saint-Chamond.	4,997	La Loire.
Saint-Chély.	2,013	La Lozère.
Saint-Chinian.	2,838	L'Hérault.
Saint-Clar.	1,290	Le Gers.
Saint-Claud.	2,008	La Charent
Saint-Claude	3,579	Le Jura.
Saint-Denis.	4,425	Seine.
Saint-Dié.	5,346	Les Voſges.
Saint-Dié ſur Loir.	. . .	Loir & Che
Saint-Dizier.	5,824	La Haute-M
Sainte-Foy.	2,830	Gironde.
Sainte-Marie-aux-Mines	6,158	Haut-Rhin.
Sainte-Maure	2,271	Indre & Loi
Sainte-Ménéhould.	3,394	La Marne.
Sainte-Mere Egliſe.	1,425	La Manche.
Saint-Etienne.	16,259	La Loire
Saintes	10,050	Charente-In
Saint-Fargeau.	2,095	L'Yonne.
Saint-Florent.	. . .	Golo.
Saint-Florentin.	3,010	L'Yonne
Saint-Flour.	5,312	Le Cantal.
Saint-Fulgent.	1,160	La Vendée.
Saint-Gaudens.	4,155	Haute-Garon
Saint-Geniez.	3,333	L'Aveyron.
Saint Génis.	862	Charente-Inf
Saint-Georges ſur Loire.	2,320	Maine & Loi
Saint-Gerand-le-Puy	. . .	L'Allier.
Saint-Germain-en-Laye.	8,954	Seine & Oi
Saint-Gilles.	5,047	Le Gard.
Saint-Gilles-ſur-Vic	780	La Vendée.
Saint-Girons.	2,504	L'Arriége.
Sainte-Hermian.	406	La Vendée.
Saint-Hilaire du Harcouet.	1,957	La Manche.
Saint-Hippolyte.	5,052	Le Gard.
Saint-Hippolyte.	. . .	Le Doubs.
Saint-Imier.	. . .	Le Haut-Rhin
Saint-James.	2,522	La Manche.
St.-Jean d'Angely,	5,400	La Charente-
Saint-Jean-du-Gard.	3,203	Le Gard.
Saint Jean-de-Losne	. . .	Côte-d'Or.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*	*Départs.*
St.-Jean-de-Luz	2,253	Baſſes-Pyrenées.	l. ma. j. s.
St.-Jean-de-Maurienne.	2,258	Mont-Blanc.	tous les j.
Saint-Jean Pied de Port.	1,286	Baſſes-Pyrénées	me. v. d.
Saint-Junien	5,934	La Haute-Vienne.	me. v. d.
Saint-Juſt	823	L'Oiſe.	tous les j.
Saint-Laurent.	549	Gironde.	l. j. s.
Saint-Léonard	4,815	La Haute-Vienne.	ma. j. s.
Saint-Lis	1,140	La Haute-Garonne.	me. v. d.
Sainte-Livrade	2,639	Lot & Garonne.	ma. j. s.
Saint-Lô.	6,987	La Manche.	tous les j.
Saint-Macaire	1,483	Gironde.	ma. j. s.
Saint-Maixent	3,980	Les Deux-Sèvres.	l. ma. j. s.
Saint-Malo.	9,147	Ille & Vilaine.	l. me. s.
Saint-Marcellin	3,047	L'Isère.	l. me. v.
Saint-Martin de Ré	2,723	La Charente-Inférieure.	ma. j. s.
Saint-Martin-d'Eſtreaux		La Loire.	ma. j. s. d.
Saint-Martin-Valmeroux		Le Cantal.	ma. j. s.
Saint-Martory	988	La Haute-Garonne.	me. v. d.
Saint-Maurice		L'Orne.	l. me. s.
Saint-Maximin.	3,980	Le Var.	l. me. s.
Saint-Mihel	5,541	La Meuſe.	tous les j.
Saint-Nicolas.	10,980	L'Eſcaut	tous les j.
Saint-Nicolasde la Grave	2,500	Tarn & Garonne.	ma. j. s.
Saint-Nicolas du Port.	2,700	La Meurthe.	ma. j. s.
Saint-Omer	20,109	Le Pas-de-Calais.	tous les j.
Saint-Palais.	1,000	Baſſes-Pyrénées.	me. v. d.
Saint-Peray	1,652	L'Ardêche.	ma. j. s.
S. Pierre-d'Albigni.	2,714	Mont-Blanc.	ma. j. s.
Saint-Pierre le Moutier.	1,966	La Nievre.	ma. j. s. d.
Saint-Pol.	2,949	Pas de Calais.	tous les j.
Saint-Pol de Léon.	5,385	Le Finiſtère.	l. me. s.
Saint-Pons	4,566	L'Hérault.	me. v. d.
Saint-Pourçain	3,395	L'Allier.	ma. j. s.
Saint-Quentin	10,477	L'Aiſne.	tous les j.
Saint-Rambert	2,596	L'Ain.	l. me. v.
Saint-Reme.		Alpes Maritimes.	l. me. s.
Saint-Remi	5,055	Bouches-du-Rhône.	l. m. m. j. v. s.
Saint-Romain	1,200	La Seine-Inférieure.	tous les j.
Saint-Saën	2,520	La Seine-Inférieure.	ma. v. d.
● Saint-Salvador.	5,146	Marengo.	
Saint-Sauveur	229	Alpes-Maritimes.	l. me. s.
Saint-Savin	848	La Vienne.	me. v. d.
Saint-Savinien du Port.	2,878	La Charente-Inférieure.	ma. j. s.
Saint-Seine	753	La Côte-d'Or.	ma. j. s. d.
Saint-Sernin.	1,014	L'Aveyron.	me. v. d.
Saint-Servan.	8,836	L'Ille & Vilaine.	l. me. s.
Saint-Sever	5,844	Les Landes.	ma. j. s.
Saint-Symphorien de Lay.	2,255	La Loire.	ma. j. s. d.
Saint-Symphorien d'Ozon.	1,292	Isère.	tous les j.
Saint-Tronc.	5,801	La Meuſe-Inférieure.	tous les j.
Saint-Tropez	3,156	Var.	l. me. s.
Saint-Vallery-ſur-Somme.	3,328	La Somme.	tous les j.
Saint-Vallery.	5,017	La Seine-Inférieure.	l. me. s.
Saint-Valier	1,736	La Drôme.	tous les j.
Saint-Venant		Le Pas-de-Calais.	tous les j.
Saint-Waſt de la Hougue		La Manche.	ma. j. s.

Bureaux.	Population.	Départemens.	Départs.
Saint-Witt.	- -	Le Doubs.	ma. j. s. d.
Saint-Yrieix.	5,012	La Haute-Vienne.	me. v. d.
Salbris,	1,260	Loir & Cher.	me. v. d.
Salins,	8,125	Le Jura.	ma. v. d.
Sallanches.	- -	Léman	ma. j. s.
* Sallies.	6,205	Baſſes-Pyrénées.	
Salon,	5,100	Bouches-du-Rhône.	ma. j. s.
Saluces	10,150	Stura.	ma. j. s.
Samer,	1,608	Le Pas-de-Calais.	tous les j.
Sancerre,	2,511	Le Cher.	ma. j. s.
Sancoins,	1,400	Le Cher.	ma. j. s.
* San-Peyre.	5,000	Stura.	
Sap (le).	- -	L'Orne.	ma. j. d.
Sarreguemines.	2,999	La Moſelle.	ma. j. d.
Sarlat,	5,924	La Dordogne.	me. v. d.
Sarrebourg,	1,454	La Meurthe.	tous les j.
Sarrebruck.	5,191	Sarre	tous les j.
Sarre-Louis	4,630	La Moſelle	l. me. v.
Sarzanne	- -	Apennins.	tous les j.
* Sarzeau.	5,380	Morbihan.	
Saujon,	2,000	La Charente-Inferieure.	ma. j. s.
Saulieu,	2,887	La Côte-d'Or.	l. me. v.
Saumur,	9,636	Maine & Loire.	me. v. d.
Sauves,	2,960	Le Gard.	ma. j. s.
Sauzé,	1,295	Les Deux Sèvres.	ma. j. s.
Savenay.	1,814	La Loire-Inférieure.	ma. j. s.
Saverdun.	2,819	L'Arriège.	me. v. d.
Saverne,	3,980	Le Bas-Rhin.	tous les j.
Savigliano.	18,752	Stura.	ma. j. s.
Savone.	- -	Montenotte.	ma. j. s.
Scheleſtat.	7,464	Le Bas-Rhin.	l. me. v.
Sedan,	10,634	Les Ardennes.	tous les j.
Séez,	5,471	L'Orne.	l. me. s.
Segré.	558	Maine & Loire.	ma. j. s.
Selongey,	1,878	La Côte-d'Or.	l. me. v.
Sémur,	4,295	La Côte-d'Or.	l. me. v.
Sennecey,	2,345	Saône & Loire.	l. me. v.
Senlis,	4,312	L'Oiſe.	tous les j.
Sens,	10,117	L'Yonne.	l. me. v.
Serres,	1,219	Les Hautes - Alpes.	l. me. v.
Seure.	2,777	La Côte d'Or.	ma. j. s.
Severac le Château,	2,113	L'Aveyron.	ma. j. s.
Sévres.	2,643	Seine-&-Oiſe.	tous les j.
Seyne,	2,557	Les Baſſes-Alpes.	l. me. v.
Seyſſel.	2,261	L'Ain.	l. j. s.
Sézanne,	4,149	La Marne.	ma. j. s.
Sienne.	- -	Ombrone.	ma. v. d.
Sijean.	1,822	L'Aude.	me. v. d.
Sillé-le Guillaume.	2,121	La Sarthe.	l. me. s.
Simmern.	- -	Rhin & Moſelle.	l. me. v.
Siſteron,	3,891	Les Baſſes-Alpes.	l. me. v.
* Steydinghe.	5,178		
Soignies.	4,247	Jemmapes.	tous les j.
Soiſſons,	7,229	L'Aiſne.	tous les j.
Solre le Château.	1,525	Le Nord.	ma. j. s.
Sombernon.	555	La Côte-d'Or.	l. me. v.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*	*Départs.*
* Somerghem.	6,221	Escaut.	
* Sommariva del Bosco.	5,050	Stura.	
Sommieres,	3,367	Le Gard.	ma. j. s.
Songeons,	1,041	L'Oiſe.	ma. v. d.
Sospello,	2,990	Alpes-Maritimes.	l. me. s.
Souillac,	1,654	Le Lot.	me. v. d.
Souppes.		Seine & Marne.	ma. j. s. d.
Sourdeval,	3,896	La Manche.	ma. v. d.
Soutéraine. (la).	2,665	La Creuſe.	me. v. d.
Souvigny,	2,625	L'Allier.	ma. j. s.
Spa		L'Ourte.	tous les j.
Spezzia (la).		Apennins	tous les j.
Spire,	3,744	Mont-Tonnerre.	ma. j. s.
Stenay,	3,599	La Meuſe.	ma. v. d.
Straſbourg,	49,056	Le Bas-Rhin.	tous les j.
Surgeres,	1,477	La Charente-Inférieure.	l. ma. j. s.
Suze		Pô.	tous les j.
T			
Tain,	1,410	La Drôme	tous les j.
*Tamiſe.	5,475	Escaut.	
Tannay,	1,260	La Nièvre.	l. me. v.
Tarare,	2,170	Le Rhône.	ma. j. s. d.
Taraſcon,	1,357	L'Arriège.	me. v. d.
Taraſcon,	11,320	Bouches-du-Rhône.	l.m.m.j.v.s.
Tarbes,	6,777	Hautes-Pyrénées.	me. v. d.
Tartas	3,212	Les Landes	l. ma. j. s.
Taulignan		La Drôme	ma. j. s.
Tauves	2,288	Le Puy-de-Dôme	ma. j. s.
Tende		Alpes-Maritimes	l. me. s.
Terrasson.	2,969	La Dordogne	me. v. d.
Termonde	5,028	L'escaut	tous les j.
Tête de Buch (la)	2,310	Gironde	ma. j. s.
* Thiels	8,804	Lys.	
Thiers	10,605	Le Puy-de-Dôme	ma. j. s.
Thilliers (les)		Eure	tous les j.
Thionville	5,290	La Moſelle	l. me. v. d.
Thiviers	1,524	La Dordogne	me. v. d.
Thoiſſey	1,442	L'Ain	l. me. v.
Thonon	3,164	Léman	ma j. s.
Thorigny	2,277	La Manche	ma. j. s.
Thouars	2,035	Les Deux-Sèvres	me. v. d.
Thury.		*V*. Harcourt.	
Tillières		Eure	l. me. s.
Tilly-ſur-Seulles	984	Le Calvados	l. me. s.
Tinchebray.		Orne	l. me. s.
Tirlemont	7,788	La Dyle	tous les j.
Tongres	2,973	Meuſe-Inférieure	tous les j.
Tonnay-Charente	2,300	Charente-Inférieure	ma. j. s.
Tonneins.	6,061	Lot & Garonne	ma. j. s.
Tonnerre.	4,261	L'Yonne	l. me. v.
Tortone	8,480	Gènes.	tous les j.
Toſtes	412	La Seine-Inférieure	tous les j.
Touci	1,974	L'Yonne	l. me. v.
Toul	6,940	La Meurthe	ma. j. s.
Toulon	22,000	Le Var	tous les j.
Toulon-ſur-Aroux.	1,565	Saône & Loire	l. me. v.

Pour grand-père et grande-mère, quatre mois et demi.

Habillement des dames. Le premier mois, le vêtement de laine noire; les quinze premiers jours, coiffure et fichu de crêpe noir; les quinze jours suivans, coiffure et fichu de crêpe blanc garni.

Les six semaines suivantes, habit noir de soie. En hiver, le pou de soie; en été, le taffetas de Tours. Les coiffures et garnitures en crêpe garni d'effilé.

Les deux derniers mois, petit deuil en noir et blanc.

Habillement des hommes. Le premier mois, les cheveux sans poudre, l'habit de drap sans boutons, les souliers bronzés, bas de laine, l'épée garnie de crêpe, les boucles noires, la cravatte.

Les six semaines suivantes, l'habit de drap avec les boutons, les bas de soie noirs, les boucles et l'épée d'argent, un ruban noir à l'épée.

Les deux derniers mois, *en habit*; l'habit noir, l'épée et les boucles d'argent, bas blancs de soie, nœud d'épée noir et blanc; *en frac*, la veste, la culotte et les bas noirs.

Pour un mari, un an et six semaines.

Les trois premiers mois, vêtement de laine pendant les six premières semaines, coiffure et fichu de crêpe noir; pendant les six semaines suivantes, coiffure et fichu de crêpe blanc.

Les six mois suivans, en soie noire; en hiver, le pou de soie; en été, le taffetas de Tours. La coiffure en crêpe blanc, garni d'effilé.

Les trois autres mois, en noir et blanc, et les six dernières semaines en blanc uni.

Pour une femme, six mois.

Les six premières semaines, les cheveux sans poudre, l'habit de drap sans boutons, les souliers bronzés, bas de laine, l'épée garnie de crêpe, les boucles noires, la cravate.

Les six semaines suivantes, l'habit de drap noir avec boutons, bas de soie noirs, les boucles et l'épée d'argent, le ruban noir à l'épée.

Les trois derniers mois, petit deuil. *En habit*, l'habit noir, l'épée et les boucles d'argent, bas blancs de soie, nœud d'épée noir et blanc; *en frac*, la veste, la culotte et les bas noirs.

Pour frère et sœur, deux mois.

Habillement des dames. Les premiers quinze jours, vêtement de laine noire, la garniture de crêpe, etc.

Les quinze jours suivans, vêtement de soie noire, pou de soie l'hiver, taffetas de Tours l'été.

Le dernier mois, petit deuil.

Habillement des hommes. Les quinze premiers jours, l'habit de drap noir sans boutons, etc.

Les quinze jours suivans, l'habit avec les boutons, etc.

Le dernier mois, petit deuil.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*	*Dépar s.*
Vernon,	5,202	L'Eure.	tous les j.
Vernoux,	1,922	L'Ardèche.	ma. j. s.
Verpillière (la)	580	Isère.	tous les j.
Verſailles,	27,574	Seine & Oiſe.	tous les j.
Vertus,	2,559	La Marne.	ma. j. s.
Verviers,	10,072	L'Ourte.	tous les j.
Vervins	2,827	L'Aiſne.	l. me. v.
* **Verzuolo,**	5,002	Stura.	
Veſoul,	5,417	Haute-Saône.	l. me. v.
* **Veterem,**	6,274	Escaut.	
Veynes,	1,805	Hautes-Alpes.	l. me. v.
Vézelay,	1,576	L'Yonne.	l. me. v.
Vézelize,	1,800	La Meurthe.	ma. j. s.
Vic-Bigorre.		Hautes-Pyrénées.	me. v. d.
Vic-sur-Aisne		L'Aisne.	l. me. v
Vic-sur-Cère		Cantal.	ma. j. s.
Vic-sur-Losse	2,850	Le Gers.	me. v. d.
Vienne,	10,362	L'Iſère.	tous les j.
Vierzon,	4,000	Le Cher.	me. v. d
Vigan, (le)	3,848	Gard.	ma. j. s.
Vignory,	1,169	La Haute-Marne.	l. me. v.
* **Vigon**	5,300	Pô.	
Vihers,	430	Maine & Loire.	me. v. d.
Vilaines la-Juhel.	2,420	La Mayenne.	l. me. s.
* **Villafranca,**	6,721	Pô.	
Ville aux Clercs (la).		Loir & Cher.	me. v. d.
Ville-Dieu,	2,624	La Manche.	ma. v. d.
Villefort,	1,003	La Lozère	ma. j. s
Villefranche.	9,331	L'Aveyron	me. v. d.
Ville-Franche.	2,034	Haute-Garonne	me. v. d.
Ville-Franche.	5,022	Le Rhône.	l. me. v.
* **Villemur,**	5,488	Haute-Garonne.	
Villenaux	2,800	L'Aube	l. me. s
Villeneuve-d'Agen,	10,500	Lot & Garonne.	ma. j. s.
Villeneuve d'Avignon,	3,400	Le Gard.	ma. j. s.
Villeneuve de Berg.	2,205	L'Ardèche	ma. j. s.
Villeneuve La Guyart.		L'Yonne.	l. me. v.
Villeneuve-S.-Georges.		Seine & Oiſe.	tous les j.
Villeneuve-sur-Vanne.	1,963	L'Yonne.	l. me. v.
Villeneuve ſur Yonne.	4,945	L'Yonne.	l. me v.
Villequier.		Le Cher.	ma. j. s.
Villers-le-Bocage,	722	Le Calvados.	ma. v. d
Villers-Cotterets,	2,405	L'Aisne.	tous les j.
Ville-ſur-Aujon.	1,841	La Haute-Marne	l. me. v.
Vimoutiers.	3,149	L'Orne	ma j. d.
Vintimille.		Alpes-Maritimes.	l. me. s.
Vire..	7,700	Le Calvados.	ma. v. d.
Virieu.		L'Isère	ma. j. s.
Viteaux.	2,033	La Côte-d'Or	l. me. v.
Vitré.	8,809	L'Ille & Vilaine	l. me. s.
Vitry-ſur-Marne.	6,925	La Marne.	ma. j. s.
Viviers.	1,892	L'Ardèche..	ma. j. s.
Vivonne.	2,295	La Vienne	l. ma. j. s.
Vizilles.	1,655	L'Isère.	tous les j.
Voghera.	10,023	Gènes.	tous les j.
Void.	1,108	La Meuſe	ma. j. s.

ENTREPRISE DES COCHES DE LA HAUTE-SEINE, YONNE ET CANAUX.

MM. Philippe Meynard et Compagnie, *Entrepreneurs-propriétaires*, quai de Béthune, Isle Saint-Louis, n°. 6.

Cette entreprise se charge du transport des voyageurs et des marchandises de toute nature Les voitures en sont commodes, propres et distribuées en cabinets.

Des voitures de terre bien suspendues correspondent avec le passage de tous les Coches à Valvins. pour la route de Fontainebleau, et avec l'arrivée des Coches à Auxerre, pour la route de Lyon.

Les Coches d'Auxerre ont à leur suite des bateaux couverts, dont les cabannes sont plancheïées et ferment à clef, et où les marchandises sont à l'abri de toute avarie et de toute dilapidation. L'on traite à l'amiable avec le commerce pour le transport des fortes parties de marchandises.

Cette entreprise se charge aussi des transports à jour fixe pour les villes du Midi, à des prix modérés et avec toute responsabilité et garantie jusqu'au lieu de la destination.

Elle se charge encore des réexpéditions par terre dans les places du Nord, et de celles à faire par eau à Rouen et au Hâvre.

La caisse générale et les bureaux d'administration sont établis à Paris, Isle St.-Louis, quai de Béthune, n°. 6; et les bureaux de départ et d'arrivée, au port Saint-Paul, n°. 8, pour les coches de Corbeil, Montereau, Nogent et Briare; et au port Saint-Bernard, n°. 67, pour les coches d'Auxerre et de Sens.

Les marchandises pour les ports de la Haute et Petite-Seine, et pour ceux des canaux de Loing et Briare, doivent être adressées au bureau du Port St.-Paul; et celles pour les ports de l'Yonne, au bureau du Port St-Bernard.

Il y a des préposés dans chaque ville de la route que tiennent ces voitures, chargés de recevoir les marchandises, de les rendre ou de les réexpédier à destination, et de traiter pour les prix de transport.

Toutes ces voitures partent de Paris à 8 heures du matin, du premier octobre au premier avril, et à 7 heures du matin, du premier avril au premier novembre, à l'exception de celle à la destination de Corbeil, qui part, en tout temps, le vendrédi à 10 heures du matin.

Leur mouvement se fait dans l'ordre suivant :

Port Saint-Paul.

Jours.	Départ de Paris.	Départ des Communes.	Arrivée à Paris.	Arrivée dans les Communes.
Dimanche. . .	Nogent . . .	. . . . .	Briare.	
Lundi	. . . . .	Montereau. .	Montereau. .	Nogent.
Mardi	Briare. . . .	Corbeil . . .	Corbeil.	
Mercredi. . .	. . . . .	Nogent. . . .		
Jeudi.	Montereau. .	. . . . .	Nogent. . .	Briare. Montereau.
Vendredi. . .	Corbeil.	Briare.	. . . . .	Corbeil.
		Port Saint-Bernard.		
Dimanche. . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Auxerre.
Lundi	Sens. . , . .	Auxerre. . .	. . . . .	. . . . .
Mardi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Sens.
Mercredi . . .	Auxerre. . .	. . . . .	Auxerre . . .	Auxerre.
Jeudi	. . . . .	Sens. . . . . Auxerre . . .		
Vendredi. . .	. . . . .	. . . . .	Sens.	
Samedi. . . .	Auxerre. . .	. . . . .	Auxerre.	

Partie du Royaume de Bavière, Trente, Brixen, Inspruck et le Tyrol.

Partie du Royaume d'Italie, Venise, Bassano, Belluno, Cadore, Padoue, Véronnette, Vicence, Trevise, l'Istrie italienne, la Dalmatie, les îles ex-Vénitiennes, et la République de Raguse.

ISLES D'ITALIE, tous les jours.

Il faut affranchir jusqu'à Véronne, pour Corfou et les Isles adjacentes; et *jusqu'à Gênes*, pour Gagliari et l'isle de Sardaigne.

ÉTATS DU LEVANT tous les jours.

Pour Constantinople et toute la Turquie, *il faut affranchir* par Vienne, *jusqu'à Strasbourg*, et par mer *jusqu'à Marseille*.

Il faut affranchir jusqu'à Marseille pour la Morée, les Isles de Candie, de Negrepont et tout l'Archipel, Smirne, Alep et les Echelles du Levant, Alexandrie, le Caire et l'Egypte, Alger, Maroc, Tripoli, Tunis.

Il faut pareillement affranchir jusqu'à Marseille ou *Rome*, pour l'île de Malte et celle de Gose. Par *Marseille*, le courrier part tous les jours; et par *Rome*, les mardis et vendredis.

VILLES *pour lesquelles on ne peut pas affranchir.*

ROYAUMES D'ESPAGNE ET DE PORTUGAL.

Les lettres et paquets pour Barcelonne, Lérida, Tarragone, Tortose et la Catalogne, les Isles Baléares, ou les Isles de Majorque, Minorque et d'Ivica, partent, par Perpignan, les vendredis et dimanches; et ceux pour Madrid et toute l'Espagne, Lisbonne et tout le Portugal, partent, par Bayonne, les mardis et samedis.

VILLES *pour lesquelles on est libre d'affranchir ou de ne point affranchir.*

ROYAUME DE HOLLANDE, tous les jours.

On peut affranchir jusqu'à destination, pour Amsterdam, et pour tout le Royaume de Hollande.

ROYAUME DE PRUSSE, tous les jours.

On peut affranchir jusqu'à Gueldres, *Meurs*, ou *Clèves*, pour Berlin, Franfort sur l'Oder, la Marche ou le Brandebourg, Magdebourg, Kœnigsberg et le royaume de Prusse, le grand duché de Varsovie, Breslau et la Silésie.

ÉTATS *desservis par les postes du Prince de la Tour et Taxis*, tous les jours.

On affranchit si l'on veut jusqu'à Erfurt pour Dresde, Leipzik, le royaume de Saxe, Bautzin et la Haute-Lusace, Weimar, Gotha et la Haute-Saxe, la Principauté d'Anhalt.

On peut aussi affranchir jusqu'à Wetzlaer, pour Cassel et la Hesse.

On peut aussi affranchir jusqu'à Hambourg pour les duchés de Meklembourg, de Courlande et de Holstein, Oldembourg, Stockholm et la Suède, Stralsund, la Poméranie, la Norwège et l'Islande, Copenhague et le Danemarck, Saint-Pétersbourg et toutes les Russies, Vilna et la Pologne Russe;

On peut affranchir jusqu'à destination, pour Bayreuth et Anspach, Hildesheim, Minden, Munster et Paderborn; Erfurt, Mulhausen en Thuringe et Leichsfeld; Hanovre, Lunebourg, Osnabruck, Goettingen et tout le Hanovre;

DU FRANC A LA LIVRE TOURNOIS.

S	Den.	FRANCS.	LIVRES TOURNOIS.		
			Liv.	Sous.	d
			valent		
	3	49	49	12	3
	6	50	50	12	6
	9	60	60	15	»
	»	70	70	17	»
	3	80	81	»	»
	6	90	91	2	6
	9	100	101	5	»
	»	200	202	10	»
	3	300	303	15	»
	6	400	405	»	»
	9	500	506	5	»
	»	600	607	10	»
	3	700	708	15	»
	6	800	810	»	»
	9	900	911	»	»
	»	1,000	1,012	1	«
	3	1,100	1,113	1	»
	6	1,200	1,215	»	»
	9	1,300	1,316	5	»
	»	1,400	1,417	10	»
5	3	1,500	1,518	15	»
5	6	1,600	1,620	»	»
5	9	1,700	1,721	5	»
6	»	1,800	1,822	10	»
6	3	1,900	1,923	15	»
6	6	2,000	2,025	»	»
6	9	3,000	3,037	10	»
6	»	4,000	4,050	»	»
7	3	5,000	5,062	10	»
7	6	6,000	6,075	»	»
7	9	7,000	7,087	10	»
8	»	8,000	8,100	»	»
8	3	9,000	9,112	10	»
8	6	10,000	10,125	»	»
8	9	20,000	20,250	»	»
9	»	30,000	30,375	»	»
9	3	40,000	40,500	»	»
9	6	50,000	50,625	»	»
9	9	60,000	60,750	»	»
10	»	70,000	70,875	»	»
10	3	80,000	81,000	»	»
10	6	90,000	91,125	»	»
10	9	100,000	101,250	»	»
11	»	200,000	202,500	»	»
11	3	300,000	303,750	»	»
11	6	400,000	405,000	»	»
11	9	500,000	560,250	»	»
12	»	1,000,000	1,012,700	»	»

RAPPORT *de la livre tournois au franc, depuis 1 sou jusqu'à 1 million.*

LIVRES TOURNOIS.		FRANCS.	Décimes.	Centimes.	Millimes.	LIVRES TOURNOIS.	FRANCS.	Décimes.	Centimes.	Millimes.
Liv.	Sous.	Fr.				Liv.	Fr.			
		vaut					valent			
	1	»	0	4	9	25	24	6	9	1
	2	»	0	9	8	26	25	6	7	9
	3	»	1	4	8	27	26	6	6	6
	4	»	1	9	7	28	27	6	5	4
	5	»	2	4	6	29	28	6	4	2
	6	»	2	9	6	30	29	6	2	9
	7	»	3	4	5	31	30	6	1	7
	8	»	3	9	5	32	31	6	0	5
	9	»	4	4	4	33	32	5	9	2
	10	«	4	9	3	34	33	5	8	0
	11	»	5	4	3	35	34	5	6	7
	12	»	5	9	2	36	35	5	5	5
	13	»	6	4	2	37	36	5	4	3
	14	»	6	9	1	38	37	5	3	0
	15	»	7	4	0	39	38	5	1	8
	16	»	7	9	0	40	39	5	0	6
	17	»	8	3	9	41	40	4	9	3
	18	»	8	8	8	42	41	4	8	1
	19	»	9	3	8	43	42	4	6	9
		vaut.								
1		0	9	8	7	44	43	4	5	6
2		1	9	7	5	45	44	4	4	4
3		2	9	6	3	46	45	4	3	2
4		3	9	5	0	47	46	4	1	9
5		4	9	3	8	48	47	4	0	7
6		5	9	2	5	49	48	3	9	5
7		6	9	1	3	50	49	3	8	2
8		7	9	0	1	51	50	3	7	0
9		8	8	8	8	52	51	3	5	8
10		9	8	7	6	53	52	3	4	5
11		10	8	6	4	54	53	3	3	3
12		11	8	5	1	55	54	3	2	0
13		12	8	3	9	56	55	3	0	8
14		13	8	2	7	57	56	2	9	6
15		14	8	1	4	58	57	2	8	2
16		15	8	0	2	59	58	2	7	1
17		16	7	9	0	60	59	2	5	9
18		17	7	7	7	61	60	2	4	6
19		18	7	6	5	62	61	2	3	4
20		19	7	5	3	63	62	2	2	2
21		20	7	4	0	64	63	2	0	9
22		21	7	2	8	65	64	1	9	7
23		22	7	1	6	66	65	1	8	5
24		23	7	0	3	67	66	1	7	2

LIVRES TOURNOIS. Liv.	FRANCS. Fr.	Décimes.	Centimes.	Millimes.	LIVRES TOURNOIS. Liv.	FRANCS. Fr.	Décimes.	Centimes.
	valent					valent		
68	67	1	6	0	400	395	0	6
69	68	1	4	8	500	493	8	2
70	69	1	3	5	600	592	5	9
71	70	1	2	3	700	691	3	5
72	71	1	1	1	800	790	1	2
73	72	0	9	8	900	888	8	8
74	73	0	8	6	1000	987	6	6
75	74	0	7	4	2000	1975	3	0
76	75	0	6	1	3000	2962	9	6
77	76	0	4	9	4000	3950	6	1
78	77	0	3	7	5000	4938	2	7
79	78	0	2	5	6000	5925	9	2
80	79	0	1	2	7000	6913	5	8
81	80	0	0	0	8000	7901	2	3
82	80	9	8	7	9000	8888	8	8
83	81	9	7	5	10,000	9876	5	4
84	82	9	6	2	20,000	19,753	0	8
85	83	9	5	0	30,000	29,629	6	2
86	84	9	3	8	40,000	39,506	1	7
87	85	9	2	5	50,000	49,382	7	1
88	86	9	1	3	60,000	59,259	2	5
89	87	9	0	1	70,000	69,135	8	0
90	88	8	8	8	80,000	79,012	3	4
91	89	8	7	6	90,000	88,888	8	8
92	90	8	6	4	100,000	98,765	4	3
93	91	8	5	1	200,000	197,530	8	6
94	92	8	3	9	300,000	296,296	2	9
95	93	8	2	7	400,000	395,061	7	2
96	94	8	1	4	500,000	493,827	1	6
97	95	8	0	2	600,000	592,592	5	9
98	96	7	9	0	700,000	691,358	0	2
99	97	7	7	7	800,080	790,125	4	5
100	98	7	6	5	900,000	888,888	8	8
200	197	5	3	0	1,000,000	987,654	3	2
300	296	2	9	6				

Nota. On a porté les fractions jusqu'aux Millimes de franc, qu peut élever à l'unité supérieure, c'est-à-dire, à un centime, lor leur nombre excède cinq, ou les négliger à volonté, à cause de leur d'importance.

Réduc

Réduction des pieds en mètres.

Tois.	Mètres.	Pieds.	Décimèt.	Pouc.	Centimèt.	Lign.	Millim.
1	1,9490	1	3,2484	1	2,7070	1	2,256
2	3,8981	2	6,4968	2	5,4140	2	4,512
3	5,8471	3	9,7452	3	8,1210	3	6,767
4	7,7961	4	12,9936	4	10,8280	4	9,023
5	9,7452	5	16,2420	5	13,5350	5	11,279
6	11,6942	6	19,4904	6	16,2420	6	13,535
7	13,6433	7	22,7388	7	18,9490	7	15,791
8	15,5923	8	25,9872	8	21,6560	8	18,047
9	17,5413	9	29,2356	9	24,3630	9	20,302
				10	27,0700	10	22,558
				11	29,7770	11	24,814

Réduction des mètres en pieds, pouces, lignes et décimales de ligne.

Mètres.	Pieds.	Pouc.	Lignes.	Mètres.	Pieds.	Pouc.	Lign.
1	3	0	11,296	100	307	10	1,6
2	6	1	10,592	200	615	8	3,2
3	9	2	9,888	300	923	6	4,8
4	12	3	9,184	400	1231	4	6,4
5	15	4	8,480	500	1539	2	8,0
6	18	5	7,776	600	1847	0	9,6
7	21	6	7,072	700	2154	10	11,2
8	24	7	6,368	800	2462	9	0,8
9	27	8	5,664	900	2770	7	2,4
10	30	9	4,96	1000	3078	5	4
20	61	6	9,92	2000	6156	10	8
30	92	4	2,88	3000	9235	4	0
40	123	1	7,84	4000	12313	9	4
50	153	11	0,80	5000	15392	2	8
60	184	8	5,76	6000	18470	8	0
70	215	5	10,72	7000	21549	1	4
80	246	3	3,68	8000	24627	6	8
90	277	0	8,64	9000	27706	0	0
				10000	30784	5	4

Décim.	Pieds.	Pou.	Lign.	Cent.	Pou.	Lign.	Mil.	Lign.
1	0	3	8,3296	1	0	4,43296	1	0,443296
2	0	7	4,6592	2	0	8,86592	2	0,886592
3	0	11	0,9888	3	1	1,29888	3	1,329888
4	1	2	9,3184	4	1	5,73184	4	1,773184
5	1	6	5,6480	5	1	10,16480	5	2,216480
6	1	10	1,9776	6	2	2,59776	6	2,659776
7	2	1	10,3072	7	2	7,03072	7	3,103072
8	2	5	6,6368	8	2	11,46368	8	3,546368
9	2	9	2,9664	9	3	3,89664	9	3,989664
0	3	0	11,2960	10	3	8,32960	10	4,432960

ORLÉANS	30	tous les 2 jours.	5 h. s.	15 h.	tous les 2 jours.	5 h. s.	15 h.	Bourges, Chartres.
Péronne, *Voy.* **Bruxelles**	35	tous les jours.	midi.					
Poitiers, *Voy.* **Bordeaux.**	89	tous les jours.	2 h. s.					
RHEIMS.	40	7 fois par mois.	5 h. s.	1 j. ½	7 fois par mois.	8 h. m.	1 j. ½	Stenay.
RENNES.	91	tous les jours.	6 h. m.	4 j.	tous les jours.	4 h. m.	4 j.	L'Orient. Brest. S. Malo, S. Brieux, Quimper, toute la Bretagne.
Riom. *Voy.* **Clermont.**	92	tous les 2 jours.	10 h. m.					
ROCHELLE. (LA)	125	tous les 2 jours.	5 h. m.	4 j. ½	tous les 2 jours.	6 h. m.	4 j. ½	Rochefort.
ROUEN, par Magny.	32	tous les jours.	5 h. m.	13 h.	tous les jours.	6 h. m.	13 h.	Le Hâvre. Dieppe. Fécamp. Caudebec. Pont-Audemer, Honfleur.
ROUEN, par Mantes	34½	tous les 2 jours.	4 h. s.	18 h.	tous les 2 jours.	5 h. s.	18 h.	Louviers
Roye, *Voy.* Bruxelles.	28	tous les jours.	midi.	. . .	. . . . . .	. . .	. . .	Montdidier.
Sainte-Ménéhoult, *Voy.* Metz.	53	tous les 2 jours.	2 h. s.					
Saint-Maixent, *V.* **La Rochelle.**	103	tous les 2 jours.	5 h. m					
SAINT-QUENTIN.	35	tous les 2 jours.	8 h. m.	1 j.	tous les 2 jours.	6 h. m.	1 j.	Guise, Landrecies, Maubeuge, Avesnes.
SÉDAN	65	8 fois par mois.	5 h. s.	4 j.	8 fois par mois.	8 h. m.	4 j.	Luxembourg.
Sens, *Voy.* Lyon.	28	tous les jours.	7 h. m.					
Soissons, *Voy.* **Laon, Rheims ou** Sédan.	29	tous les jours.	5 h. s.					
STRASBOURG	122	tous les 2 jours.	2 h. s.	5 j.	tous les 2 jours.	7 h. m.	5 j.	Mayence et les villes d'Allemagne.
Tonnerre, *Voy.* **Besançon.**	49	tous les 4 jours.	6 h. m.					
TOULOUSE	182	tous les 2 jours.	5 h. m.	8 j.	tous les 2 jours.	6 h. m.	8 j.	Foix. Carcassonne. Rhodès, Auch. Pau. Tarbes. Perpignan, Alby, et toute l'Espagne.
Tours.	59	tous les jours.	2 h. s.	2 j.	tous les jours.	2 h. m.	2 j.	Saumur. Loches.
Troyes, *Voy.* Bâle.	40	tous les 4 jours.	6 h. m.	. . .	. . . . . .	. . .	. . .	Arcis-sur-Aube.
Uzerches, *Voy.* **Toulouse.**	113	tous les 2 jours.	5 h. m.	. . .	. . . . . .	. . .	. . .	Tules.
Valenciennes, *Voy.* **Bruxelles.**	52	tous les jours.	midi.	. . .	. . . . . .	. . .	. . .	S.-Amand. Tournay. Maubeuge, Lequesnoy, Avesnes.
Verdun, *Voy.* Metz.	64	tous les 2 jours.	2 h. s.					
Verneuil, *Voy.* Rennes.	31	tous les jours.	6 h. m.					
Vezoul, *Voy.* Bâle.	87	tous les 4 jours.	6 h. m.					
Vierzon, *Voy.* Toulouse.	52	tous les 2 jours.	5 h. m.	. . .	. . . . . .	. . .	. . .	Bourges.
Vitré, *Voy.* Rennes.	81	tous les jours.	6 h. m.					
Vitry-sur-Marne, *V.* **Strasbourg.**	51	tous les 2 jours.	2 h. s.					

EXTRAIT DU CEREMONIAL DU PALAIS.

Des Présentations.

ARTICLE PREMIER. Les jeudis et dimanches après la messe il y dans la salle du Trône un grand lever, à la suite duquel Sa Majesté admet les présentations.

2. Les présentations sont de plusieurs espèces.

Lorsqu'une ville, un département, ou une corporation quelconque demande à être présentée à l'Empereur, cela doit être considéré comme une simple présentation. Les Chambellans en envoient la demande au Ministre dans les attributions duquel peut se trouver la députation à présenter, en même temps qu'ils en rendent compte à S. M. C'est au Ministre qu'il appartient de présenter la députation à un des levers du jeudi ou dimanche, à moins que S. M. ne veuille la recevoir en secret pour des motifs particuliers.

3. Les individus nommés à une des grandes fonctions nationales, aux places du service d'honneur de LL. MM., de celui des Princes et Princesses, d'Ambassadeur ou Ministre dans les Cours étrangères, ou aux emplois de Général, Colonel, Président de collége électoral et d'arrondissement, Membre de collége électoral de département, Evêque, Préfet, Maire des quarante-trois principales villes, Président et Procureur impérial près les Cours d'appel ou de justice criminelle, et Président de consistoire, ont l'honneur d'être présentés à l'Empereur. Ces présentations sont faites à S. M. par le Chambellan de jour; elles peuvent l'être par un Prince, un ministre ou un grand Officier de la Couronne. On doit s'adresser au Chambellan de jour, afin d'obtenir l'agrément de S. M. pour lui être présenté: le secrétaire de la chambre tient un registre où sont inscrites toutes les personnes présentées.

4. Les mêmes individus désignés dans l'article précédent, qui arrivent à Paris ou qui en partent pour retourner à leurs fonctions, peuvent être présentés à S. M. à leur arrivée et à leur départ. Ils en sont prévenus par le Chambellan de jour, qui les nomme à S. M.

5. Les étrangers sont présentés à S. M. au cercle diplomatique, par leurs Ambassadeurs ou Ministres, ou bien aux levers des jeudi et dimanche, par le ministre des relations extérieures; ils entrent en même temps que les personnes désignées dans les deux articles précédens.

6. Les dames, soit Françoises, soit étrangères, sont présentées à S. M. au cercle du dimanche, qui a lieu, après la messe, dans l'appartement ordinaire de l'Empereur.

Les personnes présentées à l'Empereur peuvent l'être ensuite à l'Impératrice.

Ces présentations sont faites à l'Empereur par la Dame d'honneur, ou la Dame d'atour, ou une des Dames du Palais, ou des Princesses, ou par une dame épouse d'un des grands Officiers de l'Empire.

La Dame qui demande à être présentée, s'adresse à l'une des Dames par qui la présentation doit être faite : celle-ci, pour en obtenir la permission de l'Empereur, s'adresse au Chambellan de jour.

Les Dames épouses des Fonctionnaires désignés ci-dessus (art. 3), ont le droit d'être présentées.

7. Toutes autres personnes que celles désignées dans les articles précédens, peuvent demander à être présentées ; et si S. M. l'agrée, elles le sont à un des levers du jeudi ou dimanche, avant la messe.

8. Après les présentations, le Chambellan de jour fait entrer toutes les personnes auxquelles S. M. a accordé une audience, qui entrent seules, et suivant l'ordre qu'elle a déterminé.

9. Les personnes qui doivent prêter serment entre les mains de S. M., le prêtent à un des levers du jeudi ou du dimanche.

10. Les présentations à l'Impératrice ont lieu à son lever, de la même manière que pour l'Empereur, et après les grandes entrées.

11. Les présentations ont lieu chez les Princes et Princesses de la même manière et au jour qu'ils indiquent.

12. Les Ministres et les grands Officiers de l'Empire, les Ambassadeurs, Ministres et Etrangers, les Membres du Sénat et du Conseil d'Etat, les Présidens du Corps législatif et du Tribunat, sont présentés aux Princes et Princesses lorsqu'ils l'ont été à LL. MM.

13. Lorsque les personnes désignées dans les articles précédens auront été présentées à LL. MM. pour leur départ, elles doivent éviter de se trouver dans des endroits où l'Empereur et l'Impératrice pourraient aller.

Les Chambellans ou Maîtres des cérémonies ont soin d'en prévenir LL. AA. II., les Ministres, et les grands Officiers de l'Empire.

DEUILS DE COUR.

Art. 1er. Les deuils de Cour sont portés par l'Empereur, l'Impératrice, les Princes et Princesses, les Ministres, tous les grands Officiers de l'Empire, civils et militaires, et les Officiers de la Maison de l'Empereur, de l'Impératrice, des Princes et Princesses ; les Sénateurs, les Conseillers d'état, les Législateurs pendant leur session, le grand Procureur général et les Magistrats du Parquet de la haute Cour impériale, les Magistrats de la Cour de cassation, les Officiers de la garde impériale et toutes les personnes presentées à LL. MM.

Le grand Maître des cérémonies prend les ordres de l'Empereur pour les deuils, les notifie aux personnes ci-dessus désignées, et en informe les membres du Corps diplomatique.

2. Les deuils de Cour se divisent en grand deuil et en deuil ordinaire.

3. Les grands deuils se portent pour l'Empereur, l'Impératrice, la mère de l'Empereur, le père et la mère de l'Impératrice, les oncles et tantes de Leurs Majestés, le Prince impérial et les autres enfans de l'Empereur, les Princes frères ou beaux-frères de l'Empereur, les Princesses sœurs ou belles-sœurs de l'Empereur, et les autres Princes de la Famille impériale, tant dans la ligne ascendante que descendante.

Le deuil de l'Empereur est porté par tous les Officiers de l'armée, et les cravates des drapeaux, étendards et guidons, sont en noir.

Les deuils ordinaires se portent, pour les Princes du sang, pour les têtes couronnées, pour les Souverains qui ne sont pas couronnés, mais auxquels l'Empereur accorde le titre de *Frères*; pour les enfans des têtes couronnées; pour les enfans des Princes qui ne sont pas couronnés, mais qui jouissent du titre de *Frères*; pour les frères et sœurs des têtes couronnées, pour les frères et sœurs des Princes qui sont en possession du titre de *Frères*.

4. Les grands deuils se partagent en trois temps :

1°. La laine, 2°. la soie et les pierres noires, 3°. le petit deuil et les diamans.

Habillement des Hommes.

5. L'Empereur porte le grand deuil en violet; habit de drap boutonné tout du long, sans laisser voir la chemise; les manches fermées jusqu'aux poings, et garnies de petites manchettes plates et cousues;

Le collet garni d'un rabat de toile de Hollande;

Les bas de laine violette;

Les souliers de drap violet, avec les boucles d'acier tirant sur le violet;

L'épée garnie d'acier de même couleur, avec le ceinturon de drap violet;

Le chapeau noir, garni d'un crêpe violet;

Les gants violets avec la garniture.

6. L'habillement des autres personnes, pour le grand deuil, est cheveux sans poudre, habit de drap noir, souliers bronzés, bas de laine noire, l'épée noire, garnie d'un crêpe; boucles noires, cravate de batiste, pleureuses.

7. Le second temps du deuil, ou le deuil ordinaire, est, pour

l'Empereur, habit, veste et culotte de drap violet, bas de soie violette, manchettes de mousseline d'effilé, boucles et épée d'argent, un ruban violet à l'épée; et pour les autres personnes, habit de drap noir, bas de soie noire, boucles et épée d'argent, un ruban noir à l'épée.

8. Le troisième temps du deuil, ou le petit deuil, est, pour l'Empereur, ainsi que pour les autres personnes, habit noir de soie, épée et boucles d'argent, bas blancs de soie, nœud d'épée noir et blanc.

Habillement des Femmes.

9. *Premier temps*, ou grand deuil.

Vêtement de laine noire : pendant la première moitié de ce premier temps, coiffure et fichu de crêpe noir; pendant la seconde moitié, coiffure et fichu de crêpe blanc, garni d'effilé uni.

Deuxième temps, ou deuil ordinaire.

Vêtement de soie noire; en hiver, le pou-de-soie; en été, le taffetas de Tours; les coiffures et garnitures en crêpe blanc, garni d'effilé.

Troisième temps, ou petit deuil.

Le blanc uni, ou le noir et blanc.

10 Pendant le grand deuil, dans les grandes cérémonies, les hommes ajoutent à leur costume un manteau, un crêpe pendant au chapeau, et une cravate longue.

Le manteau de l'Empereur est en violet; celui des autres personnes est en étoffe de laine noire.

La longueur du manteau se règle suivant le rang de la personne.

La queue du manteau de l'Empereur est longue de cinq pieds; celle du manteau du Prince impérial, de quatre pieds; celle du manteau des Frères de l'Empereur, de trois pieds et demi; celle du manteau des autres Princes, de deux pieds.

Les manteaux des Ministres, des grands Officiers civils et militaires, et des Présidens des grands Corps de l'Etat, ne traînent que de trois à quatre doigts; le manteau des autres personnes désignées dans l'art. 2, descend jusqu'à la cheville.

11. Pendant le grand deuil et dans les grandes cérémonies, les femmes ajoutent à leur habillement une mante noire, dont la longueur est également réglée sur le rang de la personne qui la porte, et un petit voile de crêpe noir sur la tête.

12. Lorsque l'Empereur est en grand deuil, s'il reçoit des révérences, il y admet toutes les personnes présentées. Dans cette cérémonie, les hommes portent le manteau et le crêpe; et les dames, la mante et le voile.

13. Dans les grands deuils, la chambre et l'anti-chambre de l'Empereur sont tendues en violet; les carreaux, les fauteuils et les tapis de la Chapelle, sont également en violet.

Les voitures de S. M. sont aussi drapées de la même couleur.

Les Princes de la Famille impériale et les Princes de l'Empire tendent leur antichambre en noir; leurs voitures sont drapées en noir.

Les Ministres, les grands Officiers civils et militaires, les Présidens du Sénat, du Conseil d'Etat et du Corps législatif, drapent leurs voitures en noir.

La livrée, tant de la Maison de l'Empereur que des autres personnes désignées ci-dessus, est habillée en noir.

Pendant le 2e et le 3e temps du deuil, ils portent des aiguillettes de la couleur de la livrée.

14. La durée des deuils est réglée comme il suit :

Grand Deuil.

Pour l'Empereur, trois mois.

Savoir : 1er temps. . . 1 mois
2e temps. . . 1 mois
3e temps. . . 1 mois

Pour l'Impératrice et la mère de l'Empereur, deux mois.

Savoir : 1er temps. . . 1 mois
2e temps. . . 15 jours
3e temps. . . 15 jours

Pour le Prince impérial, un mois.

Savoir : 1er temps. . . 15 jours
2e temps. . . 8 jours.
3e temps. . . 8 jours.

Pour les autres enfans de l'Empereur, un mois.

Savoir : 1er temps. . . 15 jours
2e temps. . . 8 jours
3e temps. . . 8 jours

Pour un frère ou une sœur, beau-frère ou belle-sœur de l'Empereur, un mois.

Savoir : 1er temps. . . 15 jours
2e temps. . . 8 jours
3e temps. . . 8 jours

Pour un autre Prince de la Famille impériale, tant de la ligne ascendante que descendante, vingt-un jours.

Savoir : 1er temps. . . 7 jours
2e temps. . . 7 jours
3e temps. . . 7 jours.

Deuils ordinaires.

15 Pour les Princes du sang, dix jours.

Savoir : 1er temps. . . 5 jours.
2e temps. . . 5 jours.

Pour les têtes couronnées ayant un degré de parenté avec S. M., un mois.

Savoir : 1er temps. . . 15 jours.
2e temps. . . 15 jours.

Pour les têtes couronnées n'ayant aucun degré de parenté avec S. M, vingt-un jours.

Savoir : 1er temps. . . 11 jours.
2e temps. . . 10 jours.

Pour les enfans des têtes couronnées et les Princes héréditaires, neuf jours.

Savoir : 1er temps. . . 5 jours.
2e temps. . . 4 jours.

Pour les enfans des Princes qui ne sont pas couronnés, mais auxquels l'Empereur accorde le titre de *Frères*, quatre jours.

Savoir : 1er temps. . . 2 jours.
2e temps. . . 2 jours.

Pour les frères et sœurs des têtes couronnées, quatre jours.

Savoir : 1er temps. . . 2 jours.
2e temps. . . 2 jours.

Pour les frères et sœurs des Princes qui sont en possession du titre de *Frères*, trois jours.

Savoir : 1er temps. . . 1 jour.
2e temps. . . 2 jours.

16. L'usage en France étant qu'un père et une mère ne portent pas le deuil de leurs enfans; si un fils ou petit-fils de l'Empereur vient à mourir, S. M. ne prend pas le deuil; mais toutes les autres personnes le portent conformément au genre et à la durée déterminés par le règlement.

17. Les étrangers voyageant en France pourront porter le deuil de leur Souverain et de leurs Princes tel qu'il est réglé par leur Cour.

18. On ne porte pas le deuil des enfans qui n'ont pas atteint l'âge de dix-huit ans.

Les militaires et toutes les personnes qui ont des uniformes ou des costumes, portent le deuil avec un crêpe au bras, au chapeau et à l'épée.

Les Ecclésiastiques portent le rabat blanc et le crêpe au chapeau.

Hors le temps où la Cour est en grand deuil, personne ne pourra s'y présenter en grand deuil, sans en avoir obtenu la permission de S. M.

Lorsque la Cour est en deuil, aucune personne, même celles qui demandent audience et qui ne sont pas présentées, ne peut y paraître sans être en deuil.

DEUILS PARTICULIERS.

Les grands deuils sont ceux qui se partagent en trois tems : la laine, la soie noire et le petit deuil ou les habits coupés. On ne porte le grand deuil que pour père, mère, grand-père, grand'mère, mari, femme, frère et sœur.

Les deuils ordinaires ne se partagent qu'en deux tems, le noir et le blanc. Ils se portent pour les oncles, tantes, cousins-germains, oncles, à la mode Bretagne, et cousins issus de germains.

GRANDS DEUILS.

Pour père et mère, six mois.

Habillement des dames. Les six premières semaines, vêtement de laine noire. (Les trois premières semaines, coiffure et fichu de crêpe noir ; les trois semaines suivantes, coiffure et fichu de crêpe blanc, garni d'effilé uni).

Les six semaines suivantes, vêtement de soie noire. En hiver, le pou de soie ; en été, le taffetas de Tours. Les coiffures et garnitures en crêpe blanc, garni d'effilé.

Les trois derniers mois, le blanc uni ou le noir et le blanc.

Habillement des hommes. Les six premières semaines, les cheveux sans poudre, l'habit de drap sans boutons, les souliers bronzés, bas de laine et l'épée garnie de crêpe, les boucles noires, la cravatte.

Les six semaines suivantes, l'habit de drap avec les boutons, les bas de soie noire, les boucles et l'épée d'argent, un ruban noir à l'épée.

Les trois derniers mois *en habit* ; l'habit noir, l'épée et les boucles d'argent, bas blancs de soie, nœud d'épée noir et blanc ; *en frac*, la veste, la culotte et les bas noirs.

Pour grand-père et grande-mère, quatre mois et demi.

Habillement des dames. Le premier mois, le vêtement de laine noire; les quinze premiers jours, coiffure et fichu de crêpe noir; les quinze jours suivans, coiffure et fichu de crêpe blanc garni.

Les six semaines suivantes, habit noir de soie. En hiver, le pou de soie; en été, le taffetas de Tours. Les coiffures et garnitures en crêpe garni d'effilé.

Les deux derniers mois, petit deuil en noir et blanc.

Habillement des hommes. Le premier mois, les cheveux sans poudre, l'habit de drap sans boutons, les souliers bronzés, bas de laine, l'épée garnie de crêpe, les boucles noires, la cravatte.

Les six semaines suivantes, l'habit de drap avec les boutons, les bas de soie noirs, les boucles et l'épée d'argent, un ruban noir à l'épée.

Les deux derniers mois, *en habit*; l'habit noir, l'épée et les boucles d'argent, bas blancs de soie, nœud d'épée noir et blanc; *en frac*, la veste, la culotte et les bas noirs.

Pour un mari, un an et six semaines.

Les trois premiers mois, vêtement de laine pendant les six premières semaines, coiffure et fichu de crêpe noir; pendant les six semaines suivantes, coiffure et fichu de crêpe blanc.

Les six mois suivans, en soie noire; en hiver, le pou de soie; en été, le taffetas de Tours. La coiffure en crêpe blanc, garni d'effilé.

Les trois autres mois, en noir et blanc, et les six dernières semaines en blanc uni.

Pour une femme, six mois.

Les six premières semaines, les cheveux sans poudre, l'habit de drap sans boutons, les souliers bronzés, bas de laine, l'épée garnie de crêpe, les boucles noires, la cravate.

Les six semaines suivantes, l'habit de drap noir avec boutons, bas de soie noirs, les boucles et l'épée d'argent, le ruban noir à l'épée.

Les trois derniers mois, petit deuil. *En habit*, l'habit noir, l'épée et les boucles d'argent, bas blancs de soie, nœud d'épée noir et blanc; *en frac*, la veste, la culotte et les bas noirs.

Pour frère et sœur, deux mois.

Habillement des dames. Les premiers quinze jours, vêtement de laine noire, la garniture de crêpe, etc.

Les quinze jours suivans, vêtement de soie noire, pou de soie l'hiver, taffetas de Tours l'été.

Le dernier mois, petit deuil.

Habillement des hommes. Les quinze premiers jours, l'habit de drap noir sans boutons, etc.

Les quinze jours suivans, l'habit avec les boutons, etc.

Le dernier mois, petit deuil.

DEUILS ORDINAIRES.

Dans les deuils ordinaires, les femmes peuvent porter les diamans ; les hommes peuvent porter l'épée et les boucles d'argent.

Pour les oncles et tantes, trois semaines.

Habillement des dames. Les quinze premiers jours, la soie noire, etc.

Les derniers jours, le petit deuil.

Habillement des hommes. Les quinze premiers jours, habit noir en drap, etc.

Les derniers jours, petit deuil.

Pour cousins-germains, quinze jours.

Habillement des dames. Les huit premiers jours ; en soie noire, etc. (ou noir et blanc.)

Les sept derniers jours, petit deuil.

Habillement des hommes. Les huit premiers jours, habit de drap noir, etc. (ou noir et blanc.)

Les sept derniers jours, petit deuil.

Pour les oncles à la mode de Bretagne, onze jours.

Habillement des dames. Les six premiers jours, en soie noire, ou noir et blanc, etc. Les cinq derniers jours, petit deuil.

Habillement des hommes. Les six premiers jours, habit de drap noir, etc. Les cinq derniers jours, petit deuil.

Pour les cousins issus de germains, huit jours.

Habillement des dames. Les cinq premiers jours, en soie. Les trois derniers jours, en petit deuil.

Habillement des hommes. Les cinq premiers jours ; en drap noir, etc. Les trois derniers jours, le petit deuil.

Les fonctionnaires en costume et les militaires en uniforme, portent un crêpe au bras et à l'épée.

Les ecclésiastiques portent un crêpe au chapeau.

On ne drape plus ni les appartemens ni les voitures.

ENTREPRISE DES VELOCIFÈRES,
Rue Croix-des-Petits-Champs, hôtel de l'Univers, n°. 12.

IL part régulièrement de cet Etablissement des voitures conduites en poste.

Pour Mayence, Francfort, Strasbourg et toute l'Allemagne, passant par Epernay, Châlons, Saint-Dizier, Bar et Nancy :

Des Vélocifères pour Rouen, par Magny, faisant le trajet en 12 heures.

Des Diligences pour Nemours, correspondant avec des Pataches très-commodes, pour Lyon et l'Italie, faisant le trajet en quatre jours et demi.

Toutes les Voitures destinées à l'exploitation de ces diverses routes sont entretenues avec soin, et pourvues d'un magasin suspendu sur ressort, destiné au transport des effets des voyageurs et marchandises du commerce ; elles offrent, par leur construction, solidité, célérité, et tout ce qui peut contribuer à l'agrément du voyage.

On trouve au même Etablissement des voitures pour Rheims, passant par Epernay.

ENTREPRISE DES COCHES DE LA HAUTE-SEINE, YONNE ET CANAUX.

MM. Philippe Meynard et Compagnie, *Entrepreneurs-propriétaires*, quai de Béthune, Isle Saint-Louis, n°. 6.

Cette entreprise se charge du transport des voyageurs et des marchandises de toute nature Les voitures en sont commodes, propres et distribuées en cabinets.

Des voitures de terre bien suspendues correspondent avec le passage de tous les Coches à Valvins. pour la route de Fontainebleau, et avec l'arrivée des Coches à Auxerre, pour la route de Lyon.

Les Coches d'Auxerre ont à leur suite des bateaux couverts, dont les cabannes sont plancheïées et ferment à clef, et où les marchandises sont à l'abri de toute avarie et de toute dilapidation. L'on traite à l'amiable avec le commerce pour le transport des fortes parties de marchandises.

Cette entreprise se charge aussi des transports à jour fixe pour les villes du Midi, à des prix modérés et avec toute responsabilité et garantie jusqu'au lieu de la destination.

Elle se charge encore des réexpéditions par terre dans les places du Nord, et de celles à faire par eau à Rouen et au Hâvre.

La caisse générale et les bureaux d'administration sont établis à Paris, Isle St.-Louis, quai de Béthune, n°. 6; et les bureaux de départ et d'arrivée, au port Saint-Paul, n°. 8, pour les coches de Corbeil, Montereau, Nogent et Briare; et au port Saint-Bernard, n°. 67, pour les coches d'Auxerre et de Sens.

Les marchandises pour les ports de la Haute et Petite-Seine, et pour ceux des canaux de Loing et Briare, doivent être adressées au bureau du Port St.-Paul; et celles pour les ports de l'Yonne, au bureau du Port St-Bernard.

Il y a des préposés dans chaque ville de la route que tiennent ces voitures, chargés de recevoir les marchandises, de les rendre ou de les réexpédier à destination, et de traiter pour les prix de transport.

Toutes ces voitures partent de Paris à 8 heures du matin, du premier octobre au premier avril, et à 7 heures du matin, du premier avril au premier novembre, à l'exception de celle à la destination de Corbeil, qui part, en tout temps, le vendrédi à 10 heures du matin.

Leur mouvement se fait dans l'ordre suivant :

Port Saint-Paul.

Jours.	Départ de Paris.	Départ des Communes.	Arrivée à Paris.	Arrivée dans les Communes.
Dimanche. . .	Nogent . . .	. . . . . .	Briare.	
Lundi	. . . . . .	Montereau. .	Montereau. .	Nogent.
Mardi	Briare. . . .	Corbeil . . .	Corbeil.	
Mercredi. . .	. . . . . .	Nogent. . . .		
Jeudi.	Montereau. .	. . . . . .	Nogent. . .	Briare. Montereau.
Vendredi. . .	Corbeil.	Briare.	. . . . . .	Corbeil.
Port Saint- Bernard.				
Dimanche. . .	. . . . . .	. . . . . .	. . . . . .	Auxerre.
Lundi	Sens. . , . .	Auxerre. . .	. . . . . .	. . . . . .
Mardi	. . . . . .	. . . . . .	. . . . . .	Sens.
Mercredi . . .	Auxerre. . .	. . . . . .	Auxerre . . .	Auxerre.
Jeudi	. . . . . .	Sens. . . . . Auxerre . . .		
Vendredi. . .	. . . . . .	. . . . . .	Sens.	
Samedi. . . .	Auxerre. . .	. . . . . .	Auxerre.	

TABLEAU COMPARATIF

DES NOUVEAUX POIDS, MESURES ET MONNOIES.

Mesures linéaires.	toises.	pi.	pou.	lig.
Myriamètre (*ou* lieue). 10000 mètres.	5130	4	5	3.360
Kilomètre (*ou* mille), 1000 mètres.	513	0	5	3,936
Hectomètre. 100 mètres.	51	1	10	1,593
Décamètre (*ou* perche), 10 mètres.	5	0	9	4,959
MÈTRE.		3	0	11,296
Décimètre (*ou* palme), 10e. de mètre.			3	8.330
Centimètre (*ou* doigt), 100e. de mètre.				4.433
Millimètre (*ou* trait), 1000e. de mètre.				0,443

Mesures agraires.		
Myriare, Kilomètre carré.	263244,93	toises carrées.
Hectare (*ou* arpent), Hectomètre carré.	2632,45	
ARE (*ou* perche carrée). Décamètre carré.	26,32	
Centiare (*ou* centième de perche carrée), mètre carré.	0,26	

Mesures de capacité.		
Kilolitre (*ou* muid), mètre cube.	29,1739	pieds cubes.
Hectolitre (*ou* setier).	2,9174	
Décalitre (*ou* boisseau, velte).	0,2917	
LITRE (*ou* pinte), décimètre cube.	50.4124	pouces cubes.
Décilitre (*ou* verre).	5.0412	
Centilitre.	0,5041	
Millilitre, centimètre cube.	0,0504	

Mesures pour les bois.		
STÈRE, mètre cube.	29,1739	pieds cubes.
Decistère (*ou* solive).	2,9174	
Centistère.	0,2917	
Millistère, décimètre cube.	0,0291	

Poids.	liv.	onc.	gros	grains.
Myriagramme.	20	6	6	63,5
Kilogramme (*ou* livre), poids du décimètre				
cubique d'eau à 4d qui est le *maximum*				65.5
de la densité.	2	0	5	35,15
Hectogramme (*ou* once).		3	2	10,72
Décagramme (*ou* gros).			2	44,27
GRAMME (*ou* denier), poids du centimètre cubique d'eau à la température de la glace.				18,827
Décigramme (*ou* grain).				1,883
Centigramme.				0,188
Milligramme, poids du millimètre cubique d'eau.				0,019

Monnoies.

L'unité monétaire est une pièce d'argent du poids de cinq grammes, contenant un dixième d'alliage et neuf dixièmes d'argent pur; elle s'appelle FRANC, et se subdivise en décimes et centimes.

Les monnoies d'or contiennent, ainsi que celles d'argent, un dixième d'alliage et neuf dixièmes de métal pur.

DU FRANC A LA LIVRE TOURNOIS.

S		FRANCS.	LIVRES TOURNOIS.		
	Den.		Liv.	Sous.	d
			valent		
	3	49	49	12	3
	6	50	50	12	6
	9	60	60	15	»
	»	70	70	17	»
	3	80	81	»	»
	6	90	91	2	6
	9	100	101	5	»
	»	200	202	10	»
	3	300	303	15	»
	6	400	405	»	»
	9	500	506	5	»
	»	600	607	10	»
	3	700	708	15	»
	6	800	810	»	»
	9	900	911	»	»
	»	1,000	1,012	1	«
	3	1,100	1,113	1	»
	6	1,200	1,215	»	»
	9	1,300	1,316	5	»
5	»	1,400	1,417	10	»
5	3	1,500	1,518	15	»
5	6	1,600	1,620	»	»
5	9	1,700	1,721	5	»
6	»	1,800	1,822	10	»
6	3	1,900	1,923	15	»
6	6	2,000	2,025	»	»
6	9	3,000	3,037	10	»
6	»	4,000	4,050	»	»
7	3	5,000	5,062	10	»
7	6	6,000	6,075	»	»
7	9	7,000	7,087	10	»
8	»	8,000	8,100	»	»
8	3	9,000	9,112	10	»
8	6	10,000	10,125	»	»
8	9	20,000	20,250	»	»
9	»	30,000	30,375	»	»
9	3	40,000	40,500	»	»
9	6	50,000	50,625	»	»
9	9	60,000	60,750	»	»
10	»	70,000	70,875	»	»
10	3	80,000	81,000	»	»
10	6	90,000	91,125	»	»
10	9	100,000	101,250	»	»
11	»	200,000	202,500	»	»
11	3	300,000	303,750	»	»
11	6	400,000	405,000	»	»
11	9	500,000	560,250	»	»
12	»	1,000,000	1,012,700	»	»

Rapport *de la livre tournois au franc, depuis 1 sou jusqu'à 1 million.*

LIVRES TOURNOIS.		FRANCS.	Décimes.	Centimes.	Millimes.	LIVRES TOURNOIS.	FRANCS.	Décimes.	Centimes.	Millimes.
Liv.	Sous.	Fr.				Liv.	Fr.			
		vaut					valent			
	1	»	0	4	9	25	24	6	9	1
	2	»	0	9	8	26	25	6	7	9
	3	»	1	4	8	27	26	6	6	6
	4	»	1	9	7	28	27	6	5	4
	5	»	2	4	6	29	28	6	4	2
	6	»	2	9	6	30	29	6	2	9
	7	»	3	4	5	31	30	6	1	7
	8	»	3	9	5	32	31	6	0	5
	9	»	4	4	4	33	32	5	9	2
	10	«	4	9	3	34	33	5	8	0
	11	»	5	4	3	35	34	5	6	7
	12	»	5	9	2	36	35	5	5	5
	13	»	6	4	2	37	36	5	4	3
	14	»	6	9	1	38	37	5	3	0
	15	»	7	4	0	39	38	5	1	8
	16	»	7	9	0	40	39	5	0	6
	17	»	8	3	9	41	40	4	9	3
	18	»	8	8	8	42	41	4	8	1
	19	»	9	3	8	43	42	4	6	9
		vaut.								
1		0	9	8	7	44	43	4	5	6
2		1	9	7	5	45	44	4	4	4
3		2	9	6	3	46	45	4	3	2
4		3	9	5	0	47	46	4	1	9
5		4	9	3	8	48	47	4	0	7
6		5	9	2	5	49	48	3	9	5
7		6	9	1	3	50	49	3	8	2
8		7	9	0	1	51	50	3	7	0
9		8	8	8	8	52	51	3	5	8
10		9	8	7	6	53	52	3	4	5
11		10	8	6	4	54	53	3	3	3
12		11	8	5	1	55	54	3	2	0
13		12	8	3	9	56	55	3	0	8
14		13	8	2	7	57	56	2	9	6
15		14	8	1	4	58	57	2	8	2
16		15	8	0	2	59	58	2	7	1
17		16	7	9	0	60	59	2	5	9
18		17	7	7	7	61	60	2	4	6
19		18	7	6	5	62	61	2	3	4
20		19	7	5	3	63	62	2	2	2
21		20	7	4	0	64	63	2	0	9
22		21	7	2	8	65	64	1	9	7
23		22	7	1	6	66	65	1	8	5
24		23	7	0	3	67	66	1	7	2

LIVRES TOURNOIS. Liv.	FRANCS. Fr.	Décimes.	Centimes.	Millimes.	LIVRES TOURNOIS. Liv.	FRANCS. Fr.	Décimes.	Centimes.
	valent					valent		
68	67	1	6	0	400	395	0	6
69	68	1	4	8	500	493	8	2
70	69	1	3	5	600	592	5	9
71	70	1	2	3	700	691	3	5
72	71	1	1	1	800	790	1	2
73	72	0	9	8	900	888	8	8
74	73	0	8	6	1000	987	6	6
75	74	0	7	4	2000	1975	3	0
76	75	0	6	1	3000	2962	9	6
77	76	0	4	9	4000	3950	6	1
78	77	0	3	7	5000	4938	2	7
79	78	0	2	5	6000	5925	9	2
80	79	0	1	2	7000	6913	5	8
81	80	0	0	0	8000	7901	2	3
82	80	9	8	7	9000	8888	8	8
83	81	9	7	5	10,000	9876	5	4
84	82	9	6	2	20,000	19,753	0	8
85	83	9	5	0	30,000	29,629	6	2
86	84	9	3	8	40,000	39,506	1	7
87	85	9	2	5	50,000	49,382	7	1
88	86	9	1	3	60,000	59,259	2	5
89	87	9	0	1	70,000	69,135	8	0
90	88	8	8	8	80,000	79,012	3	4
91	89	8	7	6	90,000	88,888	8	8
92	90	8	6	4	100,000	98,765	4	3
93	91	8	5	1	200,000	197,530	8	6
94	92	8	3	9	300,000	296,296	2	9
95	93	8	2	7	400,000	395,061	7	2
96	94	8	1	4	500,000	493,827	1	6
97	95	8	0	2	600,000	592,592	5	9
98	96	7	9	0	700,000	691,358	0	2
99	97	7	7	7	800,080	790,125	4	5
100	98	7	6	5	900,000	888,888	8	8
200	197	5	3	0	1,000,000	987,654	3	2
300	296	2	9	6				

Nota. On a porté les fractions jusqu'aux Millimes de franc, q peut élever à l'unité supérieure, c'est-à-dire, à un centime, lor leur nombre excède cinq, ou les négliger à volonté, à cause de leur d'importance,

Réduc

Réduction des pieds en mètres.

Tois.	Mètres.	Pieds.	Décimèt.	Pouc.	Centimèt.	Lign.	Millim.
1	1,9490	1	3,2484	1	2,7070	1	2,256
2	3,8981	2	6,4968	2	5,4140	2	4,512
3	5,8471	3	9,7452	3	8,1210	3	6,767
4	7,7961	4	12,9936	4	10,8280	4	9,023
5	9,7452	5	16,2420	5	13,5350	5	11,279
6	11,6942	6	19,4904	6	16,2420	6	13,535
7	13,6433	7	22,7388	7	18,9490	7	15,791
8	15,5923	8	25,9872	8	21,6560	8	18,047
9	17,5413	9	29,2356	9	24,3630	9	20,302
				10	27,0700	10	22,558
				11	29,7770	11	24,814

Réduction des mètres en pieds, pouces, lignes et décimales de ligne.

Mètres.	Pieds.	Pouc.	Lignes.	Mètres.	Pieds.	Pouc.	Lign.
1	3	0	11,296	100	307	10	1,6
2	6	1	10,592	200	615	8	3,2
3	9	2	9,888	300	923	6	4,8
4	12	3	9,184	400	1231	4	6,4
5	15	4	8,480	500	1539	2	8,0
6	18	5	7,776	600	1847	0	9,6
7	21	6	7,072	700	2154	10	11,2
8	24	7	6,368	800	2462	9	0,8
9	27	8	5,664	900	2770	7	2,4
10	30	9	4,96	1000	3078	5	4
20	61	6	9,92	2000	6156	10	8
30	92	4	2,88	3000	9235	4	0
40	123	1	7,84	4000	12313	9	4
50	153	11	0,80	5000	15392	2	8
60	184	8	5,76	6000	18470	8	0
70	215	5	10,72	7000	21549	1	4
80	246	3	3,68	8000	24627	6	8
90	277	0	8,64	9000	27706	0	0
				10000	30784	5	4

Décim.	Pieds.	Pou.	Lign.	Cent.	Pou.	Lign.	Mil.	Lign.
1	0	3	8,3296	1	0	4,43296	1	0,443296
2	0	7	4,6592	2	0	8,86592	2	0,886592
3	0	11	0,9888	3	1	1,29888	3	1,329888
4	1	2	9,3184	4	1	5,73184	4	1,773184
5	1	6	5,6480	5	1	10,16480	5	2,216480
6	1	10	1,9776	6	2	2,59776	6	2,659776
7	2	1	10,3072	7	2	7,03072	7	3,103072
8	2	5	6,6368	8	2	11,46368	8	3,546368
9	2	9	2,9664	9	3	3,89664	9	3,989664
0	3	0	11,2960	10	3	8,32960	10	4,432960

Monnoies d'argent.		
Gonome guin.	4	0
Nandio guin.	3	0
T'cho-guin ou itaganne, grand.	24	0
Itaganne, petit.	12	0
Kodama, de 50 cent. à.	1	50
Monnoies de cuivre.		
Chouman séni.	0	75
Simoni séni.	0	25
Séni.	0	6
Naples.		
Scudo à 120 grani, depuis 1784	5	12
Ducato à 100 grani, depuis 1784	4	27
Taro.	0	85
Carlino.	0	43
Parme.		
Ducato, depuis 1784. .	5	25
Portugal.		
Crasado à 480 rees. . .	3	05
Mille rees.	6	09
Perse.		
Syâh poûl ou qurahpoul (cuivre), 5 centimes 7 millimes.		
La piece de 5 châhy ou un abbâcy ¼ (arg.), 56 millimes.		
La piece de 3 abbâcy	f.	c.
(argent).	1	35
La reyal ou pièce de 6 abbâcy ¼ (argent). .	2	85
La pièce de 25 abbâcy (or).	11	40
Le toumân.	22	85
Prusse.		
Reichstaler à 24 groschens.	3	76
Groschen.	0	15
Raguse.		
Visline ou ragusine . .	3	5
Russie.		
Roubles à 100 kopecks, depuis 1762.		05

Sardaigne.		
Scudo à 2 lires ½. . . .	4	76
Lira.	1	90
Savoie et Piémont.		
Scudo à 6 lires, depuis 1755.	7	17
Lira.	1	12
Saxe.		
Species reichsthaler. .	5	81
Reichsthaler à 24 groschens.	4	36
Gulden (florin). . . .	2	90
Groschen.	0	18
Sicile.		
Onzia à 30 tari, depuis 1785.	13	80
Scudo à 12 tari.	5	12
Suède.		
Species daler à 48 schellings, depuis 1777. .	5	79
Pièce de 10 oers. . . .	0	70
Toscane.		
Francesconi ou léopoldini à 10 paoli. . .	5	53
Testono à 3 paoli. . .	1	66
Paolo.	0	55
Lira.	0	83
Tallari à 9 paoli. . . .	5	08
Turquie.	f.	c.
Yàz-para à 2 ½ piastres.	5	02
Piastre à 40 paras. . .	3	09
Para.	0	08
Venise.		
Ducato à 8 lires. . . .	4	16
Scudo della croze à 12,4 lires.	6	56
Giustina ou ducatone à 11 lires.	5	82
Talero à 10 lires. . . .	5	29
Osella à 3,9 lires. . . .	2	06
Lira.	0	53

image
not
available

pératrice, des Princes & Princeſſes. *Voyez* les diverſes Maiſons.
Chambres de Commerce établies dans les Départemens, 637
— à Paris, 701
— des Avocats à la Cour de Caſſat. 130
— des avoués en Cour d'appel, 460
— des avoués du Tribunal de première instance de la Seine, 737
— des Notaires, 754
— des Commissaires-Priseurs, 758
— de diſcipline des Huiſſiers, 762
— des Agens de change, 785
Chancelier de l'Ordre des Trois-Toisons d'Or, 162
Chancellerie du Sénat, 103
— de la Légion d'honneur, 155
Chanoines de l'Eglise de Paris, 790
Chapitre de l'Eglise de Paris. *ibid.*
Chapitre de l'Eglise de S.-Denis, *ibid.*
Chaſſeurs, Régimens de. 298
Chefs des corps des différentes armes. *Voyez* Inſpecteurs-généraux, &c. 270 & *ſuiv.*
— de Bataillon d'artillerie, 284
— de bataillon du Génie ſous-Directeurs, 289
— de Mineurs, 293
— de Bataillon de Sapeurs, 294 & *ſ.*
— des demi-brig. de Vétérans, 298
Chirurgiens des Maiſons de l'Empereur, des Prince & Princesses. *Voyez* ces Maiſons.
— des armées, 222
Chirurgiens à Paris, 838
— Oculiste des hôpitaux et établissemens de bienfaisance, &c. 685
Coches d'Eau & Galiotes, leur départ, & leur arrivée, 892
Cohortes de la légion d'honneur, 157
Collége de France & ſes Profeſſeurs, 802
— des Irlandois, Anglois et Ecoſſois réunis, 800
Colonels généraux de la Maison militaire de l'Empereur, 83
— & Inſp. des différens corps, 70 et 258
Colonels de Gendarmerie, 271 & *ſuiv.*
— d'Artillerie, 283 & *ſuiv.*
— du Génie, 289 & *ſuiv.*
— d'Infanterie de bataille, 296
— d'Infanterie légère, 297
— de Carabiniers, *ibid.*
— de Cuirassiers, *ibid.*
— de Dragons, 298
— de Chasseurs, *ibid.*
— de Hussards, *ibid.*
Colonies, (Administrat. des) 313
Colonies occidentales, *ibid.*
— orientales, 317
Comité de conſultation de la Légion d'honneur, 156
Comité central d'Artillerie, 216
— du Génie, *ibid.*
— des revues, *voyez* Direction générale des Revues, etc. 216
Comités de la Banque de France, 616
Command. de la Légion d'honn., 147
— & Adjudans des divisions Milit. 260
— & Adjudans de place, 264
Commandeur de l'Ordre des Trois-Toisons d'Or, 161
— de l'Ordre de la Couronne de Fer, 164
Commiſſaires impériaux près les diverſes Administrations, *voyez* les Administrations.
— Ordonnateurs & ordinaires des Guerres, 301 & *ſuiv.*
— principaux & ordinaires de la Marine, 312
— de Police à Paris, 717
— Priſeurs-Vendeurs, 756
Commiſſariats généraux et particuliers de Police, 230
Commission Sénatoriale de la Liberté individuelle, 102
— de la Liberté de la Presse, *ibid.*
— des Pétitions au Conseil d'Etat, 109
— des Affaires contentieuses, *ibid.*
Commission Adminiſtrative des Hospices civils de Paris, 825
— de répartition des Contributions directes de Paris, 696
Commiſſionn. au Mont-de-Piété, 834
Compétence des cours d'appel, 440
— des Cours de justice criminelle & ſpéciale, 465
— des Trib. de prrmière instance, 481
— des Tribunaux de Paix, 556
— des Tribunaux de Commerce. 619
Comptoirs d'escompte de la Banque de France à Paris, 618
— à Lyon, *ibid.*
— à Rouen, *ibid.*
Conscription militaire (Direction générale de la), 216
Conseil de la maiſon de l'Empereur. 76
— de la maison de l'Impératrice Joséhine, 79
— d'Adminiſtration du Sénat, 102
— particulier du Sénat, *ibid.*